1902

U.S.N.M.

Ex libris

William Healey Dall.

I HERBIG.

I HERBIG

DICTIONNAIRE

D'HISTOIRE NATURELLE,

Qui concerne les Teſtacées ou les Coquillages de Mer, de Terre & d'Eau-douce.

Avec la Nomenclature, la Zoomorphoſe, & les différens ſyſtêmes de pluſieurs célébres Naturaliſtes anciens & modernes.

Ouvrage qui renferme la deſcription détaillée des figures des Coquilles, l'explication des termes uſités, les propriétés de pluſieurs, & les notes en partie des endroits où elles ſe trouvent.

Par M. l'Abbé FAVART D'HERBIGNY.

TOME SECOND.

Division of Mollusc
Sectional Library

A PARIS,

Chez BLEUET, Libraire, ſur le Pont S. Michel.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

QL 1775
402 .2
F27 ECHNRB

DICTIONNAIRE DES TESTACÉES.

E C A

ECAILLE. Terme de Conchyliologie ſynonyme de celui de valve, de battant, ou qui exprime les pieces des coquillages bivalves & plurivalves. Le mot d'écaille peut ſignifier auſſi la ſubſtance dure, ou le teſt des coquilles univalves.

ECHINOPHORE, ou COQUILLE ECHINOPHORE. *Concha echinophora vel echinata.* Nom donné par les anciens naturaliſtes à pluſieurs coquillages, dont la ſurface extérieure eſt garnie de pointes ou de mammelons, à la maniere des cruſtacées, que l'on appelle ourſins, en latin *echini*, dont le mot échinophore tire ſon étymologie.

Rondelet, de Teſtaceis, lib. 2. pag. 22. & 99. donne le nom d'échinophore à deux coquilles différentes; ſavoir, à une eſpece de caſque-tonne cannelé & à tubercules, & à une coquille bivalve du genre des

boucardes, ou des cames-cœurs. La premiere eſpece eſt un limaçon qui reſſemble aux buccins de la petite forme quant à ſa figure : nous l'appellons l'échinophore, dit Rondelet, à cauſe de ſes éminences, ou de ſa ſurface raboteuſe, qui eſt couverte de pointes ou de tubercules. *Parvis buccinis figurâ ſimilis eſt hæc cochlea quam echinophoram ab aſperitate nominamus ; tota tuberculis ſive aculeis conſperſa eſt.* La ſeconde eſpece, que Rondelet appelle *concha echinata*, eſt le cœur épineux, ou la boucarde épineuſe. *Voyez* CŒUR EPINEUX.

ECHIQUIER ou DAMIER. *Voyez* DAMIER.

ECORCE d'ORANGE. *Cortex aurei mali.* Nom que M. d'Argenville donne à une coquille univalve du genre des nérites ombiliquées, ou des natices ; c'eſt l'eſpece que Rumphius appelle le jaune-d'œuf, *vitellus. Voyez* JAUNE-d'ŒUF.

ECORCHÉE, ou ROULEAU ECORCHÉ. *Voluta cylindroides, vel rhombus novem ſpiris concavis pauliſper exertis & colore flavo & citrino variegatis compoſitus ; lineis fuſcis cæruleis & purpuraſcentibus interruptis latas maculas efformantibus in fundo rubeſcente vel carneo colore depictus.* Coquille univalve du genre des rouleaux, ou volutes cylindriques. Toute ſa ſurface extérieure eſt ornée de grandes taches en forme de nuages de couleur marron, ſur leſquelles on diſtingue des raies pourprées bleuâtres proches les unes des autres, ſur un fond rougeâtre, ou couleur de chair, dont les nuances ont fait donner à cette coquille le nom d'écorchée. La volute eſt moyennement élevée, compoſée de neuf ſpires concaves, marbrées de jaune & de brun ſur un fond blanc. La forme de ce rouleau eſt renflée ; & on remarque, vers l'extrémité extérieure du canal, des ſtries obliques en forme de rides. Ce rouleau ſe trouve dans les mers de l'Inde. Il porte trois pouces de longueur ſur un pouce & dix lignes de largeur, dans les eſpeces au-deſſus de la moyenne groſſeur.

DSI

Rumphius, tab. 31. litt. F. *Voluta tigerina.* Holl. Tyger of wolk-hoorn; la volute tigrée, ou le nuage.

Gualtieri, tab. 26. litt. D. *Cochlea longa pyriformis intorta integra, basi sulcatâ, striis minimis donata, ex albido purpurascens : colore helvaceo, seu rufo nebulata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 242. *pl.* 13. *lett. C.* Ce cornet, par son fond couleur de chair, approche de la couleur d'un animal écorché, dont il a pris le nom. Ce fond est traversé de grandes taches brunes, & rayé par-tout légerement.

Le rouleau, appellé l'écorchée, a des variétés dans son espece par la diversité de ses couleurs plus ou moins foncées, ainsi que par la bigarrure de ses taches; principalement dans une espece, dont les taches sont rares, longitudinales, déliées, & comme déchiquetées par lambeaux, & dont les plus larges sont traversées par une ligne ponctuée. La clavicule est marbrée de brun-rouge au lieu de jaune, comme on le voit dans les volutes écorchées plus connues.

ÉCRITURE CHINOISE. *Chama inæquilatera, parvis striis planis circumdata; lineis nigricantibus diversimodè angulatim dispositis & quasi in fundo livido litteras efformantibus descripta vel delineata.* Coquille bivalve du genre des cames, dont les côtés sont inégaux. Elle ainsi appellée, parce que la surface extérieure de ses écailles est ornée de traits, ou de lignes noirâtres qui imitent des caracteres chinois, ou arabiques, en formant différens angles aigus sur un fond jaune livide. Toute cette surface est garnie dans les deux battans de stries fines circulaires plates qui ont fait mettre cette came au nombre des especes que l'on nomme en Hollande nattes de jonc. La charniere, qui est située vers les deux tiers de la largeur de la coquille est composée de trois petites dents dans l'une des valves, & de deux dans l'autre qui s'engrènent dans leurs alvéoles correspondans. Le ligament est extérieur, & occupe une rainure qui s'allonge vers le plan latéral le

plus étendu. Cette came se trouve dans les mers de l'Inde. Sa longueur porte ordinairement un peu plus d'un pouce & demi sur deux pouces & demi de large.

Gualtieri, tab. 42. litt. B. *Chama inæquilatera, striis multissimis circumdata, subalbida, lineis luteis serpentibus, & angulos acutos efformantibus diversimodè signata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 286. *pl.* 21. *litt. A.* Cette came s'appelle l'écriture arabique, ou chinoise; plusieurs lignes noires qu'on y remarque, par leur disposition bisarre, paroissent former des caracteres singuliers.

Le même auteur donne aussi le nom d'écriture chinoise, ou arabique, à une coquille univalve du genre des rouleaux, ou olives, que l'on appelle aussi l'olive à caracteres. *Voyez* Olive a caracteres.

La came, appellée l'écriture chinoise ou arabique, a des variétés dans son espece. Les unes sont ornées de grandes taches de couleur gris-de-lin, avec des traits en forme de chevrons de la même nuance; les autres ne montrent que des taches sans aucuns caracteres. Les Conchyliologistes connoissent aussi d'autres especes qui n'ont sur leurs battans que des lignes fort légeres, en petit nombre, & qui, par gradation, en sont tout à fait dépourvues. On donne en général le nom de natte de jonc, ou d'Espagne, à ces sortes de cames. *Voyez* Natte d'Espagne.

EGOUEN. Nom donné par M. Adanson a une coquille univalve du genre de la porcelaine. La coquille de l'égouen n'a que neuf lignes de longueur: sa largeur est de moitié moindre. Son sommet est cinq fois plus court que l'ouverture, & composé de six spires applaties & beaucoup moins distinctes que celle du narel; il differe encore du leur, en ce qu'il est fort pointu. L'ouverture ressemble aussi à celle du narel; mais elle est plus droite, & parallele à la longueur de la coquille. Sa lévre droite n'est point dentée;

& les dents de la lévre gauche se rapprochent un peu plus de son extrêmité supérieure, & sont plus serrées que dans les deux especes qui précédent, c'est-à-dire, la porcelaine & le narel. Le fond de sa couleur est ordinairement blanc, ou agathe-clair, & quelquefois d'une très belle couleur de chair. Elle est fort commune autour de l'île de Gorée.

Gualtieri, tab. 25. litt. B. *Cochlea longa pyriformis, vulgaris, lævis, labio interno dentato, fimbriata, candida.*

ÉLÉGANTE STRIÉE. *Nerita, testâ oblongâ, cinerea, densissimè striata, maculis rufescentibus anfractibus quinque; cochlea eleganter striata dicta.* On appelle élégante striée un coquillage terrestre du genre des limaçons, à cause de l'élégance de ses stries.

M. Geoffroy, qui la place avec les nérites, dans son traité, *pag.* 109. dit que sa coquille est élevée en pyramide, dont la base est large. Elle décrit cinq tours de spirale, dont les deux d'en-haut sont fort petits. On remarque qu'elle est couverte à l'extérieur de stries transverses, fort serrées, entrecoupées de quelques autres longitudinales. Sa couleur est cendrée, variée de taches brunes, rougeâtres, oblongues, qui forment des raies transverses; mais quand l'animal est mort, & que la coquille est restée vuide quelque temps sur la terre, ces taches s'effacent, & elle paroît toute de couleur cendrée. Les stries sont aussi quelquefois plus ou moins marquées. L'ouverture de la coquille est presque ronde, sans lévres ni rebords, & l'opercule qui la ferme est en volute. On trouve cette coquille dans les bois humides : c'est la seule de ce genre qui ne soit point aquatique. L'élégance de ses stries lui a fait donner, d'après Lister, le nom qu'elle porte. Elle a cinq lignes de longueur & quatre lignes de largeur.

Lister, pag. 119. tab. 2. fig. 5. *Cochlea cinerea, interdùm leviter rufescens, striata, operculo testaceo cochleato donata.*

Columna, cap. 9. pag. 18. *Cochlea terreſtris, turbinata & ſtriata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 339. *pl.* 28. *n°* 12. On appelle ce limaçon l'élégante ſtriée à cinq tours rayés, qui forment une clavicule élevée, d'une conſiſtance épaiſſe & d'une couleur d'un jaune-pâle.

Le même, *append. pl.* 9. *n°.* 9. L'élégante ſtriée compte ſur ſa robe quatre tours de couleur d'un gris clair, avec des bandes ponctuées de brun. Sa ſpirale eſt élevée, & ſa bouche eſt très ronde.

EMERAUDE. *Cochlea lunaris, teſtâ margaritiferâ, ſmaragdus dictus.* M. d'Argenville nomme ainſi deux limaçons à bouche ronde, de l'eſpece des petits burgaux, qui ſont repréſentés à la *planch.* 6e. *lett.* O. & P. Le premier limaçon eſt d'une forme très applatie. Sa robe rubanée tire ſur le verd & le brun, avec des couleurs changeantes aſſez belles. Le ſecond eſt un limaçon plus petit & plus élevé, dit M. d'Argenville; il eſt cannelé, & d'une nacre tirant ſur le verd. Sa clavicule & ſon œil d'un très beau verd changeant, lui ont acquis le nom d'émeraude. Sa bouche eſt dentelée; ce qui eſt très ſingulier dans ce genre.

ENCLUME, ou MARTEAU. *Voyez* Marteau.

ENFANT AU MAILLOT. *Turbo, ſeu ſtrombus cylindraceus, novem, decem vel ampliùs ſpiris pleriſque rectis totidem faſcias paulùm convexas efformantibus conſtans; rugis vel ſtriis per longitudinem inſtructus; parvâ aperturâ rotundâ; labio fimbriato & aliquandò umbilico diſtinctus; rarò baſi complanatâ inſignis.* Coquille univalve du genre des vis. Celle-ci eſt d'une forme cylindrique, compoſée depuis neuf ſpires juſqu'à onze, droites ou perpendiculaires dans les cinq ou ſix premieres, un peu convexes en forme de faſcies ou de bandes larges, dont on ſe ſert pour emmailloter les enfans. Ces faſcies ſont le plus ſouvent garnies de rides ou de ſtries longitudinales. Les autres ſpires, qui terminent la clavicule, forment un ſommet

un peu conique, plus ou moins obtus. L'ouverture, dans ces sortes de coquillages, est ronde ou presque ronde, petite, entiere, & environnée d'une lévre en bourrelet ou retroussée au dehors. On remarque quelquefois, sur le fût extérieur, une espece de dent. Cette coquille est quelquefois ombiliquée, le plus souvent d'une couleur blanchâtre. Les Conchyliologistes en distinguent plusieurs especes, dont les unes sont allongées & les autres courtes; mais qui ont toutes leurs variétés: les premieres sont le plus souvent terrestres, & les dernieres maritimes.

ENFANT AU MAILLOT TERRESTRE. *Turbo vel strombus terrestris cylindraceus, per longitudinem rugis vel striis rariis & parùm eminentibus, in spiris, circumdatus; formâ elongatâ, & colore subalbido distinctus.* Cette vis cylindrique est d'une forme élevée, avec des spires garnies de rides légeres, ou de stries rares peu articulées ou saillantes. L'ouverture est moins ronde que dans les especes courtes, & un peu plus grande; elle est entiere & repliée en dedans. On remarque sur la columelle extérieure, une ou deux apophyses en forme de dents. La couleur de cette coquille est blanchâtre, fauve clair ou grisâtre. Ces sortes de vis cylindriques, que quelques-uns appellent vis-buccins, varient dans leur forme plus ou moins effilée. Le sommet est toujours moins obtus que celui des especes de mer. On trouve ces coquillages du côté de Genêve, dans les mousses humides & sur le bord des lacs. Leur longueur porte ordinairement quatorze ou quinze lignes, sur cinq ou six lignes de largeur. Il y en a une espece fort grande, qui a jusqu'à un pouce neuf lignes de long, sur un pouce moins de large. Toute sa couleur est blanche & est percée d'un ombilic, ainsi que les autres especes terrestres en général.

GUALTIERI, tab. 4. litt. R. *Turbo terrestris, similis marino, sed lævis, umbilicatus; ore angusto oblongo; utrinque dentato, colore subflavo & maculis fuscis nebulatus, & variegatus.*

ENFANT AU MAILLOT MARITIME. *Turbo, vel ſtrombus marinus cylindraceus, formâ brevi; octo vel novem ſpiris parùm convexis, & perpendiculariter exertis compoſitus; ſtriis, in longum ductis in unâquâque ſpirâ, totidem annulis albis efformantibus regulariter ſtriatus in fundo ſubcaſtaneo; aperturâ parvâ, rotundâ, & integrâ, labio fimbriato diſtinctus.* Cette eſpece eſt d'une figure courte & ramaſſée comme une chryſalide de chenille, compoſée de huit ou neuf ſpires peu élevées, mais aſſez convexes, chargées chacune d'une maniere réguliere, de ſtries longitudinales, blanches, ſaillantes & aſſez eſpacées, ſur un fond brun, leſquelles forment autant de portions de petits anneaux. Le ſommet de cette vis cylindrique, ou vis-buccin, eſt très obtus. L'ouverture eſt petite, ronde, entiere, & n'eſt en quelque façon interrompue que par une denticule. Cette coquille ne montre point d'ombilic, & porte environ un pouce de longueur ſur cinq lignes de largeur.

Gualtieri, tab. 58. litt. D. *Turbo integer fimbriatus, cylindroïdeus per longitudinem ſtriatus, ſtriis interruptis, ore dentato, ſubalbidus.* Cette eſpece de vis cylindrique varie dans ſa forme plus ou moins racourcie, ainſi que par ſes couleurs. Il y en a de toute blanche.

ENFANT AU MAILLOT A BASE APPLATIE. *Strombus conoïdes formâ breviſſimâ, ſpiris parùm exertis, in longum ſtriatis, & in cono obtuſo finitus; baſi & aperturâ horizontaliter depreſsâ diſtinctus; ſubalbidus.* Cette vis, ſinguliere dans ſon eſpece, diffère des autres enfans au maillot à pluſieurs égards. Elle eſt compoſée de dix ſpires peu élevées, à ſtries longitudinales, qui forment des faſcies ſi étroites, que la coquille devient d'une forme très courte. Sa baſe, qui eſt applatie comme celle des limaçons appellés culs de lampe, ainſi que l'ouverture dans un plan horizontal, donnent le moyen à cette vis, contre l'ordinaire des autres, de ſe tenir debout; ce qui lui

donne en même temps la figure d'un cône obtus. Cette espece porte six lignes & demie de longueur sur quatre lignes & demie à sa base ou plus.

ENTONNOIR. *Lepas seu patella conoïdes, basi ferè rotundâ & integrâ; per longitudinem costata; coloribus ex fusco rubescentibus & argenteis intùs splendens; extùs iisdem coloribus radiata.* Coquille univale ainsi appellée, à cause de sa forme élevée en cône. Sa base est entiere ou sans saillies, & est, en général, plus arrondie que celle des autres lépas de Magellan; cette espece étant tirée des mêmes parages. Toute sa surface extérieure est rayonnée de côtes assez larges & peu saillantes, brunes ou rouge-brun, avec autant de cannelures blanches, peu profondes. La surface intérieure brille au-dedans dans sa grande concavité, d'une demi-nacre, luisante, de couleur d'écaille de tortue, qui régne principalement dans le fond de la coquille, & argentine ou plombée dans le reste. Lorsqu'on supprime les stries longitudinales de ce lépas magellanique, on parvient à lui donner un poli aussi luisant que celui de la surface intérieure. Ce lépas peut avoir jusqu'à un pouce & demi d'élevation, sur quelques lignes de plus dans le diamétre de sa base. On peut également donner le nom d'entonnoir aux lépas de la même forme, tels qu'il s'en trouve dans les parages de plusieurs côtes de France, dont les uns sont jaunes ou de couleur citron, & les autres verdâtres.

Gualtieri, tab. 9. litt. E. *Patella limbo integro, conica, lineis papillosis circumdata, ex albido & fusco obscurè radiata.*

ÉPAULÉE, ou COQUILLE BIVALVE ÉPAULÉE. Terme de Conchyliologie, qui exprime certaines irrégularités, qui se rencontrent dans plusieurs bivalves du genre des tellines, & même dans plusieurs cames, du côté & vers le ligament, par l'effet de l'affaissement & les divers plis des valves, qui forment une espece d'épaule cambrée à son extrémité, comme on le remarque dans plusieurs tellines radiées. C'est

pourquoi on appelle tellines épaulées celles qui ont cette repriſe, pour les diſtinguer des autres eſpeces plus régulieres.

ÉPERON. *Cochlea depreſſa trochi-formis, aculeis in primis ſpiris prominentibus horizontaliter coronata & armata: aſpera, coloribus vireſcentibus & flavidis extùs nebulata; intùs colore margaritifero argenteo nitens, calcar dicta.* Coquille univalve du genre des limaçons dont l'ouverture eſt applatie, ou des ſabots. Elle eſt ainſi appellée parce que ſes trois premieres ſpires ſont environnées & armées de pointes aiguës, ſaillantes, & applaties, ſur-tout dans la circonférence de ſa baſe, de maniere à donner à ce limaçon, la figure d'un éperon ou d'une molette d'éperon, comme pluſieurs le nomment. Les deux autres ſpires, qui forment le ſommet, ne ſont point élevées, & ſont pour l'ordinaire peu diſtinctes. Toute la ſurface extérieure eſt couverte d'aſpérités, de couleur verdâtre ou jaunâtre; mais on découvre dans l'ouverture comprimée de la coquille, une très belle nacre argentine. Ce limaçon montre un ombilic dans certaines eſpeces, & en eſt dépourvu dans d'autres. Les Conchyliologiſtes diſtinguent le grand éperon ombiliqué d'avec le petit éperon ſans ombilic. *Voyez* ces eſpeces.

EPERON DE LA GRANDE ESPECE, ou GRAND EPERON OMBILIQUÉ. *Cochlea depreſſa trochiformis, umbilicata, in baſi latâ, rotundâ, longis ſpinis planis præſertim armata, & in aliis ſpiris gradatim currentibus; ſtriis aſperis undique ſtriata, coloribus flavis & albidis depicta; intùs colore argenteo ſplendens.* Cette eſpece eſt d'une forme très large & arrondie à ſa baſe, qui eſt principalement armée de pointes entr'ouvertes ſur les côtés, applaties, leſquelles diminuent & diſparoiſſent à meſure qu'elles gagnent la troiſieme ſpire. Toute la ſurface extérieure de la coquille eſt raboteuſe, & chargée de ſtries circulaires, peu articulées, leſquelles ne paroiſſent être formées que par des eſpeces de tubercules & des aſpérités longitudinales, &

transverſales. Toute cette ſurface conique eſt nuée de jaune, de verd, & de rouge, vers le ſommet, qui eſt obtus. La baſe de ce limaçon eſt remarquable par trois ſtries circulaires, interrompues par d'autres ſtries lamelleuſes, partant d'un ombilic ſitué dans ſon centre. L'ouverture eſt comprimée dans un plan horizontal, & montre une ſurface intérieure d'une nacre argentine. Ce ſabot comprimé peut avoir juſqu'à deux pouces de diamétre à ſa baſe, ſur un pouce & demi de hauteur.

Rumphius, tab. 20. lit. K. *Calcar majus.* Le grand éperon *Holl.* De groote ſpoor, of groote zonne hoorn; le gros éperon ou le grand ſoleil.

M. d'*Argenville*, *pl.* 8. *lett. H. p.* 216. Ce ſabot eſt appellé l'éperon, & rien ne lui reſſemble mieux: ſouvent ſa couleur eſt nacrée & dorée; on remarque, dans le tour de ſa volute, pluſieurs étages ſaillans, garnis de petites pointes.

EPÉRON SANS OMBILIC, dit PETIT EPERON. *Cochlea depreſſa trochiformis, aculeis longis & acutiſſimis in primis ſpiris armata, ſtriis aſperis & nodoſis exaſperata; colore albido & vireſcente nebulata; intùs colore margaritifero ſplendens; calcar minori ſpecie, abſque umbilico donata.* Ce ſabot, dont la nacre eſt couverte d'un drap marin nué de verd & de blanc, eſt armé, dans ſes trois premieres ſpires, de longues épines plates & aiguës. Les aſpérités, qui ſe rencontrent ſur ces ſpires, ſont diſpoſées ſur des ſtries tuberculeuſes, ou comme chargées de nœuds. Les autres ſpires de la volute forment un ſommet comprimé. L'ouverture eſt plus ronde & moins applatie que dans les autres eſpeces, & ne forme qu'une petite ſinuoſité au lieu d'ombilic, par l'extenſion de ſa lévre.

Rumphius, tab. 20. litt. I. *Calcar. Holl.* De ſpoor, of kleyne hoorn; l'éperon ou le petit ſoleil.

Gualtieri, tab. 65. litt. N. *Cochlea marina depreſſa, ſtriata, margine ſpirarum horizontaliter ſtellato ſeu muricato, aculeis longis, aliquando brevioribus,*

acutis, rectis, & complanatis : ventre ſtriis nodoſis exaſperato, albida, aliquandò argentea.

EPHIPPIUM. Mot latin dérivé du grec ἐπὶ & ἵππος, en françois, ſelle ou harnois de cheval, qui eſt quelquefois mis en uſage au lieu de ſa ſignification françoiſe, pour exprimer une coquille bivalve du genre des huitres, nommée la ſelle du cheval polonoiſe ou angloiſe, & que pluſieurs nomment la grande pelure d'oignon. *Voyez* SELLE POLONOISE.

EPIDERME. Terme de Conchyliologiſte, ſynonyme de celui de drap marin, dont les coquillages ſont ſouvent couverts, & que M. Adanſon appelle périoſte. *Voyez* DRAP MARIN.

EPIDROME. *Epidromis.* Nom que Rumphius donne à pluſieurs coquilles univalves du genre des buccins & des *murex*, de l'eſpece ailée, que l'on appelle en France fuſeaux ailés, pigeon & tourterelle ; on donne auſſi aux fuſeaux ailés les noms d'artimons entortillés ou de miſaines roulées. *Voyez* ces mots.

EPISCOPALE. *Murex vel lambis non alatus, labro tenui, decem ſpiris tuberoſis volutam pyramidatam efformantibus inſignis ; colore violaceo leviter depictus.* Coquille univalve du genre des rochers ou *murex*, de l'eſpece des lambis non ailés & à levre mince ou papyracée, ainſi appellée à cauſe de ſa couleur violette. Sa volute eſt compoſée de dix ſpires couronnées de tubercules, leſquelles forment une volute en pyramide ; elle eſt ornée dans ſes révolutions d'un liſeré blanc. Ce lambis, qui eſt une variété de l'eſpece appellée la pomme d'acajou, porte quatre pouces & demi de longueur ſur trois pouces de largeur. *Voyez* LAMBIS NON AILÉ DE LA MOYENNE ESPECE, & POMME D'ACAJOU.

EQUERRE. *Oſtreum depreſſum in uno latere quantum brachio extenſum, & in alterâ parte angulatim prolongatum ; cardine peculiari in utrâque valvâ multis denticulis per ſeriem inſtructis inſignitum ; extùs colore obſcurè purpuraſcente nebulatum ; intùs colore ex*

margaritifero plumbeo ſplendens ; normæ nomine donatum. Coquille bivalve du genre des huitres, que l'on nomme auſſi la jambe, & qui eſt une variété de l'eſpece appellée la cuiſſe, quant à ſa charniere : elle approche auſſi, quant à ſa figure, de l'huitre connue ſous la dénomination du marteau, quoiqu'elle n'ait qu'un bras. L'équerre eſt compoſée de deux valves, prolongée d'un côté, en maniere de manche ou de jambe, & arrondie à ſon extrémité, tandis qu'elle forme dans une ſeule partie latérale, à la charniere, une ſeconde branche, ou une eſpece de bras d'équerre plus court, plus étroit, & finiſſant un peu en pointe, ce qui repréſente un marteau qui n'a qu'un bras. La charniere, qui eſt à peu-près la même que celle de la cuiſſe, eſt compoſée d'un ratelier réciproque dans les deux battans, garni de quinze ou ſeize dents arrangées en compartiment de peigne. Toute la ſurface extérieure de cette huitre ſinguliere eſt d'une couleur pourpre obſcure, ou violet noirâtre. La ſurface intérieure brille d'une demi-nacre argentine ou plombée. Cette bivalve du genre des huitres plates ſe trouve dans les mers des Indes orientales. Il s'en rencontre de diverſes grandeurs; mais les plus longues ont juſqu'à ſept pouces, & quelquefois davantage.

Rumphius, tab. 47. *litt. I.* Iſtgnomon (γνώμων) : *Holl.* Winkel haak en Vénus, ſchacht-doublet; l'équerre ou le priape de Vénus.

Gualtieri, tab. 97. litt. A. *Concha longa brachiata, uno tantùm brachio ex uno latere rectà extenſo; polyginglyma, externè terrea, internè plumbeo colore ſplendens, ſed in ultimo præcipuè margine nigredine quâdam intensè cincta.*

ESCALIER. Nom donné à deux coquilles univalves ; ſçavoir, à une eſpece de limaçon-ſabot, que l'on appelle auſſi le cadran, & à une autre coquille du genre des vis, à laquelle on conſerve la dénomination italienne de *ſcalata*. *Voyez* les mots Cadran & Scalata.

ESCARGOT, ou LIMAÇON TERRESTRE COMMUN. *Cochlea lunaris terreſtris communis,*

Nom que l'on donne communément à un grand nombre de limaçons terrestres, qui comprennent aussi dans leur genre les especes appellées en latin *pomatia*. L'escargot est un coquillage univalve du genre des limaçons à bouche ronde, d'une forme arrondie & ramassée, composée de quatre spires voutées ou bombées, lesquelles forment une volute moyennement élevée. La premiere spire, qui est très convexe, comprend le corps du testacée, & donne le plan le plus étendu, pour étaler les couleurs dont il est plus ou moins orné: ce sont tantôt des marbrures rouge-brun & marron mêlées de blanc & d'azur, tantôt des bandes longitudinales, pourpre obscures & jaunâtres, interrompues le plus souvent d'une ou deux fascies blanches. Il y en a dans lesquels toutes ces nuances forment quatre ou cinq zones de diverses largeurs, d'une maniere rubanée. La seconde spire est peu élevée & ornée des mêmes couleurs, & les deux dernieres terminent la coquille par un petit sommet obtus, qui forme en même temps l'œil de la volute. L'ouverture est plutôt ronde qu'ovale, avec une lévre un peu repliée au dehors, & le plus souvent blanche sur le bord. La columelle extérieure est de la même couleur, & laisse appercevoir une portion de la convexité de la seconde spire intérieure. Toute cette surface intérieure est polie, luisante, d'une couleur pourprée dans quelques-uns, brune dans les autres, ou reçoit par le transparent de la coquille le reflet des couleurs extérieures. Il y a beaucoup d'escargots qui sont ombiliqués, & d'autres qui ne le sont point.

Les naturalistes ont donné en général le nom d'escargot à presque toutes les especes de limaçons, tant terrestres, fluviatiles, que maritimes, en faisant ce terme, synonyme de limaçon. La facilité, que plusieurs ont eu de tenter des expériences sur les especes communes, comme le *pomatia*, le jardinier, & sur d'autres variétés, pour considérer les différentes évolutions de l'animal & le détail de ses parties, l'utilité même

& les diverſes propriétés qu'on leur attribue, a produit beaucoup de ſyſtêmes & de deſcriptions; quoique très utiles pour la zoomorphoſe ou la connoiſſance de l'animal, ils n'ont point tiré cette multitude de limaçons, connus ſous le nom d'eſcargot, de la confuſion où ils ſe trouvent, par la diverſité prodigieuſe de leurs coquilles.

Les eſcargots terreſtres, varient dans leurs volumes & leurs couleurs, preſque dans tous les pays; mais l'animal, qui les habite, eſt toujours le même. Ils ne ſont que trop connus pour abonder dans les jardins; on donne à ceux-ci le nom de jardinier; ils déſolent également les potagers; ceux que l'on trouve fréquemment dans les vignes, ont reçu le nom de vignerons. Ils habitent auſſi les foſſés arides, les forêts, les vergers, & ſont admis, par conſéquent, au rang des eſpeces, que l'on appelle mangeurs de fruits, en latin *pomatiæ, vel cochleæ pomatrices. Voyez* les mots JARDINIER, VIGNERON, *POMATIA*, & LIMAÇON TERRESTRE.

Les limaçons, appellés en général eſcargots, ſont ordinairement bons à manger. Ceux qui ſont nourris au ſoleil de bonnes herbes, ſont meilleurs que les eſpeces que l'on trouve dans les lieux ombragés. C'eſt principalement en hiver, lorſqu'ils ſont couverts ou fermés de leur opercule, qu'ils ſont recherchés & préférés pour le goût; ils valent moins dans les autres ſaiſons. Cet opercule, qui ſe forme dans le mois d'octobre, eſt d'une ſubſtance terreuſe & argilleuſe, qui tranſſude des parties les plus glutineuſes de l'animal; il quitte entierement ſa coquille au milieu du printemps: pour lors, il n'eſt plus ſi eſtimé.

Pline rapporte qu'on les nourriſſoit dans des viviers faits exprès, où ils étoient ſéparés, eſpeces par eſpeces, afin que l'on connût mieux le goût, que chacun devoit avoir. On avoit ſoin de leur donner à manger, & on les nourriſſoit de toutes ſortes de bleds avec du vin cuit. Aujourd'hui les perſonnes, qui en veulent man-

ger, les font baver dans l'eau chaude, de maniere à épuiſer toutes les mucoſités que ce coquillage contient, & on les apprête enſuite à la maniere des moules, ou d'une autre façon.

On attribue aux coquilles d'eſcargot diverſes propriétés. Elles ſont naturellement chaudes : lorſqu'elles ſont calcinées ou réduites en cendre, elles nettoient les dents, diſſipent les pellicules blanches qui viennent ſur le corps, & modifient la gravelle, lorſque ces cendres ſont infuſées & priſes en liqueur. Les coquilles d'eſcargot calcinées, mêlées avec du miel, appliquées ſur les yeux, en guériſſent les cicatrices, en ôtent les taies, & ſuppriment les taches du viſage. Lorſqu'elles ſont pilées crues avec l'animal, c'eſt un reméde pour les hydropiques, puiſqu'il attire comme les ventouſes, la lymphe qui ſéjourne entre cuir & chair ; on ne doit pas enlever ce topique, qu'il n'ait opéré l'effet de la ventouſe, c'eſt-à-dire, qu'il n'ait pompé & diſſipé toute l'humeur ou les eaux amaſſées.

GUALTIERI, tab. 1. litt. B. *Cochlea terreſtris vulgaris, rubeſcens, faſciata.* Ejuſdem, litt. E. *Cochlea terreſtris vulgaris, cinerea, aliquando pulla, faſciis quatuor fulvis diſtincta.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 338. *pl.* 28. *n.* 2. Ce limaçon eſt plus petit de moitié que le *pomatia*, avec les mêmes marques. Il eſt bon à manger, & on l'appelle l'eſcargot.

Le même auteur, *fig.* 3. C'eſt un limaçon plus beau, étant faſcié de brun ſur un fond jaune ; ſa bouche, qui eſt ovale, a un grand bourrelet blanc. M. d'Argenville dit, qu'on le lui a envoyé de Londres, & qu'il en a trouvé de pareils à Meudon, près de Paris.

ESPLANDIAN, ou TOILE D'ARAIGNÉE. *Voluta conoïdes, novem ſpiris concavis & pauliſper tuberoſis compoſita ; lineis minutiſſimis, fuſcis, vel caſtaneis diverſimodè catenatis in fundo albido eleganter depicta & biſaſciata ; araneæ tela vel eſplandian appellata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des

des cornets ou volutes coniques, qui eſt l'eſpece que l'on nomme en Hollande, la toile d'araignée, ſpinne weefs toot, of ſpinne webbe. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe que toute ſa ſurface extérieure préſente un enlacement de filets, ou de lignes brunes, ou marron, très menues, liées & croiſées les unes dans les autres, de maniere à imiter le travail d'une toile d'araignée. Tout ce compartiment forme deux faſcies larges, plus ou moins diſtinctes, & qui ſont occaſionnées autant par le renflement des fils en ces endroits, que par leur aſſemblage plus nombreux. La volute de ce cornet eſt compoſée de neuf ſpires concaves, garnies de petits tubercules. Le fond de la coquille eſt blanc. L'eſplandian, qui tient un rang fort diſtingué dans le genre des cornets, vient des Indes orientales, & peut avoir juſqu'à plus de deux pouces & demi de longueur.

M. d'*Argenville*, *Append. pl.* 1. *lett. T.* L'eſplandian ſe nomme en Hollande la toile d'araignée. Cette coquille a la tête peu élevée & barriolée par étages de points rouges & blancs; le corps eſt tacheté en lignes droites, tournant un peu vers le bas. Le compartiment eſt formé de taches irrégulieres, rougeâtres & griſes, avec deux faſcies au milieu & vers le bas, dont les taches ſont plus noires & plus longues que les autres, laiſſant paſſer les lignes blanches qui viennent de la partie d'en haut.

ESSAN. Coquille bivalve du genre que M. Adanſon appelle le jambonneau. C'eſt, dit l'auteur, une petite eſpece de peigne. La figure arrondie & applatie de ſa coquille, avec deux petites aîles ou oreilles à peu près égales, & l'inégalité de ſes deux battans, fait voir qu'elle approche infiniment de l'eſpece appellée le chanon. Elle a tout au plus deux lignes & demie de longueur & un peu moins de largeur. Elle eſt ſi mince qu'elle eſt tranſparente comme le talc. Sa ſurface eſt liſſe & polie, excepté dans les deux oreilles, qui ont quatre ou cinq cannelures relevées de quelques petits piquants qu'on ne découvre que par le moyen du verre

lenticulaire ; ſes deux battans ſont médiocrement convexes, mais l'inférieur beaucoup plus que le ſupérieur. Sa charniere n'a qu'une cavité qui reçoit le ligament ſans le laiſſer paroître au-dehors. Le fond de ſa couleur eſt un blanc ſur lequel s'étend un réſeau jaunâtre ou rougeâtre, mais preſqu'inſenſible par ſa grande délicateſſe. M. Adanſon n'a trouvé qu'une fois cette petite bivalve ſur la côte du Sénégal.

ETHIOPIENNE, ou CORDELIERE. *Voyez* CORDELIERE.

EVENTAIL, ou SOLE. *Voyez* SOLE.

EVENTAIL DES MENONNITES. *Chama æquilatera ex utrâque parte convexa, ſtriis in longum ductis minutiſſimè ſtriata; in ambitu valvarum ſerrata.* On appelle ainſi en Hollande une coquille bivalve du genre des cames, de l'eſpece qui approche de celle que l'on nomme furie quant à la figure, mais qui reſſemble davantage à un peigne ſans oreilles, que M. d'Argenville a fait repréſenter dans ſon appendice ſous le nom de l'orpheline. Ses valves ſont bombées à ſtries fines longitudinales, de couleur canelle ſur un fond marron foncé. La circonférence intérieure de cette bivalve eſt dentelée. Sa charniere eſt compoſée de trois dents, dont une latérale dans une valve, & deux dans l'autre, leſquelles s'enclavent dans leurs alvéoles correſpondants. Cette came vient des Indes orientales.

EXCROISSANCE. Terme de conchyliologie qui exprime les différentes repriſes ou les eſpeces de coutures qui ſe rencontrent dans le teſt des coquillages ou ſur la ſuperficie de toutes les coquilles en général. Elles ſont aſſez fréquentes dans les genres des volutes.

EXOTIQUE, ou CONQUE EXOTIQUE. *Voy.* CONQUE EXOTIQUE.

EXTRA-AMIRAL, ou AMIRAL *CEDO-NULLI*. *Voyez* AMIRAL *CEDO NULLI*.

F A G

FAGAN. Nom donné par M. Adanſon à une coquille bivalve qu'il dit appartenir à un genre bien diſtingué du pétoncle, ainſi que les eſpeces nommées le robet, l'anadara, la muſſole & le vovan, dont l'auteur n'a pas été à même de décrire l'animal; tels ſont auſſi les cœurs & les arches de Noé. Le caractere de leur coquille conſiſte à avoir les ſommets fort éminens, le ligament très large placé au-dehors de la coquille, & enfin la charniere fort longue, & compoſée d'un grand nombre de petites dents, toutes à peu près égales.

La coquille du fagan a la forme d'un cœur dont elle a pris ſon nom : c'eſt une des plus épaiſſes que l'auteur connoiſſe. Elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre. Sa profondeur eſt d'un quart moindre que ſa longueur, qui dans les vieilles eſt égale à ſa largeur, & un peu plus petite que les jeunes. La plus grande, que M. Adanſon ait obſervée, porte trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur & plus de ſix lignes d'épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt relevée de douze cannelures longitudinales, liſſes & arrondies, dont il y en a ſept fort groſſes & plus ſenſibles.

Chaque battant eſt marqué intérieurement d'onze cannelures fort larges, qui regnent tout autour de ſes bords, dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord, qui forme la charniere, s'avance conſidérablement au-dedans de chaque battant, où il fait une eſpece de talon, au-deſſous duquel reſte une grande cavité. Aux deux côtés paroiſſent les impreſſions des muſcles; elles ſont fort grandes & à peu près quarrées: celle d'en-haut ſurpaſſe un peu l'inférieure. Les ſommets ſont à peu près coniques, très allongés, & roulés en un ſeul tour de ſpirale qui incline un peu en bas.

Ils ſont placés un peu au-deſſous du milieu de la largeur des battans, & ſéparés l'un de l'autre par un petit eſpace obliquement applati.

La charniere eſt droite ou rectiligne, égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle conſiſte en une rangée de quarante dents, ſemblables à autant de lames à peu près égales, & poſées parallélement ſûr les bords de chaque battant. Ces dents s'engrènent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille extrêmement ſûre & ſolide. Le ligament n'eſt pas proportionné à la force de la charniere. C'eſt une membrane noire, coriace, aſſez mince, qui s'étend ſur toute la portion de la coquille qui eſt applatie entre les deux ſommets. Elle y eſt fortement attachée par le moyen des ſillons qui y ſont profondement gravés, & qui, par leurs contours, repréſentent pluſieurs figures rhomboïdales. Il ne paroît pas qu'elle ſoit d'une grande force, car elle s'écaille auſſi-tôt que l'eau l'a abandonnée. Il ſemble que ſon principal uſage eſt de ſervir de couverture à la charniere, & de la garantir de l'approche des corps étrangers, tels que les ſables & autres choſes ſemblables qui pourroient en embraſſer le jeu. L'auteur n'a obſervé dans cette coquille d'autres variétés que dans ſa forme plus ou moins allongée. Lorſqu'elle eſt couverte de ſon périoſte, elle eſt brune & quelquefois mêlée de verd : mais le périoſte enlevé, on voit que la blancheur de ſa ſurface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli. Les Négres, qui aiment beaucoup ce coquillage, en pêchent une grande quantité dans les ſables vaſeux de l'embouchure du Niger.

Lister, tab. 238. fig. 72. *Pectunculus gravis, rarò & minùs profundè ſulcatus, ex fuſco virideſcens, articulationibus laciniatis, jamaïcenſis.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 20. *fig. K. pag.* 335. Un petit cœur de bœuf, dont les deux becs ſe contournent d'une façon ſinguliere, & ſont fort ſéparés l'un de l'au-

tre ; tout ſon corps eſt cannelé, & ſa couleur eſt d'un blanc ſale.

Gualtieri, tab. 87. litt. D. *Concha rhomboïdalis, ſtriis latiſſimis complanatis & raris diviſa, craſſa, ponderoſa, candidiſſima.*

Klein, tent. pag. 143. ſpec. 1. n. 16. *Anomalocardia effuſa quæ pectunculus gravis, rarò vel minùs profundè ſulcatus, ex fuſco virideſcens, articulationibus laminatis.*

FAITIERE, ou TUILÉE. *Voyez* Tuilée.

FALIER. Coquillage univalve, qui eſt la ſeconde eſpece du genre que M. Adanſon nomme le mantelet. Sa coquille n'a que cinq lignes de longueur & ſix tours de ſpirale, dont les cinq dernieres ſont renflées, mais ſi étroitement unies, qu'on a de la peine à les diſtinguer les unes des autres. Elles forment un ſommet arrondi, quatre ou huit fois plus court que la premiere ſpire. La lévre gauche de l'ouverture a, vers ſon extrêmité ſupérieure, quatre longues dents ſemblables à autant de plis qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. Du reſte, le falier reſſemble parfaitement au potan, à cela près, qu'il eſt tranſparent. Sa couleur eſt blanche, agathe ou jaune, ſans mêlange, dans quelques individus ; & dans d'autres, elle eſt marquée de deux bandes fauves ou brunes qui ſuivent le contour de la premiere ſpire. Le ſommet eſt quelquefois environné d'une pareille bande.

Le manteau de l'animal eſt auſſi couvert de filets ; mais ils ſont coniques & ſeulement de moitié plus longs que larges : il a auſſi un tuyau qui differe de celui de la premiere eſpece, en ce qu'il eſt dépourvu de filets, & qu'il ſort de la coquille comme dans la porcelaine, & d'une longueur égale à celle des cornes.

Son pied eſt de moitié plus large que la coquille. Le corps des plus jeunes eſt blanc-pâle taché de petits points jaunes & rouges qui, dans les adultes, deviennent fauves ou bruns. Comme leur coquille eſt fort mince & tranſparente, ces taches paroiſſent leur appartenir

auſſi bien qu'à l'animal ; mais lorſque celui-ci en eſt détaché & ſéparé, elle n'a d'autre couleur que celle que M. Adanſon a fait obſerver.

Barrelier, pag. 133. fig. 30. *Porçellana vulgaris.*

FANEL. Nom donné, par M. Adanſon, à un coquillage operculé du genre de la natice. L'auteur l'a trouvé parmi les algues marines dans les ſables de l'anſe de Ben. Il differe de la natice, en ce que ſa coquille eſt un peu moins allongée, & que ſes ſpires ſont applaties en-deſſous & comme étagées. Le ſommet eſt auſſi plus applati, deux fois plus large que long, & deux fois plus court que l'ouverture. La lévre droite de l'ouverture n'eſt repliée que dans la quatrieme partie de ſa longueur vers l'angle inférieur. L'ombilic eſt très grand, ſeulement une fois plus court qu'elle, & marqué d'un arc peu conſidérable. Le fond de ſa couleur eſt blanc, marqueté agréablement de petits points bruns aſſez ſerrés : la premiere ſpire eſt quelquefois entourée d'un ou deux & même trois rangs de taches brunes aſſez grandes ; l'intérieur eſt gris-de-lin, ou d'un beau violet.

Bonanni, Ricr. pag. 141. claſſ. 3. n. 224. *Cochlea, limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terreſtribus limacibus omnimodè aſſimilatur : colore tincta rufo & nitido, cereis punctis aſperſa, & maculis notata, ex porraceo albeſcentibus.*

Ejuſdem, n. 228. *Cochlea ſyracuſani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim ſignat, & veluti velo glaſtino ſuperinduta.*

Liſter, tab. 564. fig. 11. *Cochlea claviculâ compreſsâ, punctis ruſis denſè depicta.*

Kirker, pag. 462. n. 224. *Cochlea limacis &c. ut ſupra Bonanni.*

Langius, meth. pag. 54. *Cochlea umbilicata marina, cinerea, punctis obſcurè ruſis aſperſa, faſciis interruptis ejuſdem ſed magis intenſi coloris circumdata.*

Ejusdem, fig. 5. *Cochlea marina umbilicata, lævis, punctis rufis densissimè aspersa, & circumscripta.*

KLEIN, tent. pag. 15. spec. 1. n. 11. *Platistoma ore simplici punctatum; colore fulvo super cute aureâ;* BONANNI.

FAROIS. M. Adanson appelle ainsi un coquillage operculé du genre des pourpres à canal évasé. La forme allongée de la coquille du farois l'a fait mettre au rang de celles qu'on appelle fuseau. Elle a deux pouces de longueur sur une largeur près de deux fois moindre : les onze spires dont elle est composée, sont fort serrées, peu distinguées, & creusées ou comme enfoncées dans leur milieu, au contraire, de la plûpart des coquillages qui les ont ordinairement renflées. Elles sont légérement sillonnées dans leur contour, & bordées à chaque extrêmité d'un rang de petits boutons fort serrés : ceux du rang supérieur sont communément pointus, & beaucoup plus gros que ceux du rang inférieur. La premiere spire n'est creusée que beaucoup au-dessous de son milieu ; & au-dedans elle est environnée de huit à quinze cannelures médiocres & ridées.

Le sommet est presqu'une fois plus long que large, & fort peu plus long que la premiere spire. La lévre droite de l'ouverture est toujours mince, sans dents, & échancrée en angle aigu dans l'endroit où la premiere spire est enfoncée. La lévre gauche a, vers son extrêmité supérieure, un petit bourrelet, accompagné d'un ombilic semblable à un petit sillon. Sa couleur est grise ou brune, & quelquefois fauve.

Le périoste, qui reste communément attaché dans la partie concave des spires, la rend brune ou noirâtre dans ces endroits. Le nombre & la forme des boutons ou tubercules des spires causent quelques légeres variétés dans cette coquille. Il y en a, & ce sont ordinairement les plus petites & les moins allongées, qui ont le rang inférieur des boutons des spires plus applati & moins relevé que le rang de la spire suivante ;

on voit le contraire dans les autres. L'animal reſſemble à celui du kalan, par la ſituation de ſes yeux, & par la longueur de ſon opercule, qui, cependant, n'eſt ni auſſi grand, ni courbé en portion de cercle.

Ce coquillage ſe plaît dans les rochers de l'île de Gorée.

Bonanni, Recr. pag. 122. claſſ. 3. n. 79. *Turbo tuberoſus quaſi ſubtili & candidâ telâ hollandicâ indutus, in multiplices plicaturas & pulvillos corrugatâ.*

Liſter, tab. 924. fig. 16. *Buccinum roſtratum parvum aliquibus binis tenuiter, valdè acutis ſtriis circumdatum.*

Kirker, pag. 454. num. 79. *Turbo tuberoſus, &c. ut ſuprà Bonanni.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. tab. 56. fig. 6. *Oxyrynchus indicus, orbibus nodoſis & catenatis.*

Klein, d'après Liſter, pag. 60. ſpec. 2. n. I. F. *Fuſus brevis, lævis, ſtriatus, binis tenuiter & valdè acutis ſtriis circumdatus.*

Ejuſdem, pag. 61. ſpec. 2. n. Z. E. *Fuſus brevis, ſtriatus, acutus, inter ſpiras plicatas granulato filo conſtrictus; Bonanni.*

FASCIES. Terme de conchyliologie, qui exprime les bandes de diverſes couleurs, plus ou moins larges qui environnent la ſurface extérieure des coquilles en général; on donne quelquefois le nom de faſcies à des ſtries larges & en relief, comme dans les eſpeces de vis appellées enfans au maillot, & dans le buccin-argus.

FASIN. Coquillage operculé, que M. Adanſon a rangé dans le genre des pourpres à canal court, échancré & replié en-dehors. Sa coquille eſt plus mince & plus fragile que celle du teſan & du minjac, quoique ſans tranſparence. Elle n'a pas deux pouces de longueur: ſa largeur eſt moindre de moitié. Elle eſt compoſée de ſept ſpires applaties ou fort peu renflées, & diſtinguées par un léger ſillon. Leur ſurface extérieure

paroît comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers, qui s'étendent sur la longueur de la coquille. On voit aussi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverse la seconde spire.

Le sommet ressemble à celui du minjac pour les proportions, mais il est seulement une fois plus long que large. L'ouverture est moins évasée que celle des pourpres à canal court, échancrée & simple : elle a deux fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est une fois plus profonde que large, repliée sur le dos de la coquille, & recourbée légérement sur la gauche. On n'apperçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans son extrêmité inférieure.

La lévre droite est bordée au-dehors d'un bourrelet arrondi & assez épais : on voit quelquefois au-dedans une vingtaine de petites dents. La lévre gauche est relevée vers son extrêmité supérieure, d'un & quelquefois de deux bourrelets assez gros & sans ombilic.

Le périoste, qui recouvre cette coquille, est fort mince & peu sensible. Le fond de sa couleur est fauve : elle est entourée de quatre ou cinq petites bandes blanchâtres, marquées de plusieurs taches quarrées brunes ou violettes, qui, par leur arrangement, ressemblent parfaitement à des notes de musique. On remarque que le bourrelet de la lévre droite manque totalement dans les jeunes coquilles : elles ont cette lévre tranchante sur les bords, & garnie au-dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité.

FATAN. M. Adanson appelle ainsi une coquille bivalve du genre de la came. C'est la plus grande que l'auteur ait observée au Sénégal. Sa coquille se trouve abondamment dans les mois de mars, avril & mai, sur le rivage sablonneux qui s'étend depuis le village de Ben, jusqu'à celui de Rusisk. Elle a près de six pouces de largeur sur une longueur un quart moindre, & double de sa profondeur. Elle est transparente, pres-

qu'auſſi mince que le liſor, & marquée vers le ſommet d'une vingtaine de cannelures tranſverſales, rondes & fort écartées, qui dégénerent vers les bords en des rides fort irrégulieres. Les ſommets ſe touchent. Entre les dents de la charniere, on voit une grande cavité, à peu près égale dans chacun des battans qui ne ferment pas exactement. C'eſt dans cette cavité que ſe trouve logé le ligament, qui eſt preſque rond comme dans la coquille du liſor. Elle eſt d'un blanc de neige au-dehors & au-dedans.

FAVAL. La côte du Cap-Verd fournit une cinquieme eſpece, dit M. Adanſon, plus grande que l'arvan, & de même forme, & qu'il appelle du nom de faval. Sa coquille a trois pouces & demi de longueur, & cinq fois moins de largeur. On y compte dix-huit à vingt ſpires applaties, & qui ne ſont diſtinguées les unes des autres, que par un léger renflement que l'on voit dans leur partie inférieur. Outre les ſillons longitudinaux, chaque ſpire eſt comme partagée en deux portions inégales, ou en deux ſpires, par un ſillon aſſez profond qui la ſuit en tournant comme elle. La portion ſupérieure de la ſpire diviſée par ce ſillon, eſt ordinairement du double plus petite que l'autre. Dans quelques coquilles, ce ſillon eſt preſqu'inſenſible.

L'ouverture eſt à peine deux fois plus courte que le ſommet dans les jeunes, & trois fois plus courte dans les vieilles. L'échancrure ſupérieure eſt étroite & profonde. La lévre gauche eſt relevée de deux plis remarquables. La couleur de cette coquille lui donne une grande ſupériorité ſur les autres vis. Elle eſt quelquefois blanche & quelquefois agathe, agréablement mouchetée de taches brunes ou rougeâtres, ordinairement quarrées, & diſpoſées ſur deux ou trois lignes qui tournent avec les ſpires.

Bonanni, Ricr. pag. 126. n. 107. *Turbo nitidus & eburneus, in quo ſpirarum commiſſura vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus.*

Lister, Conchyl. tab. 841. fig. 69. *Buccinum dentatum claviculâ longissimâ, striatum, & latis maculis ex rufo nigricantibus radiatum.*

Ejusdem, tab. 842. fig. 70. *Buccinum dentatum claviculâ longissimâ, lævе, binis fasciis ex maculis quadratis magnis fusco-rufescentibus depictum.*

Rumphius, Mus. pag. 100. art. 2. tab. 30. litt. B. *Strombus secundus.*

Kirker, pag. 455. n. 107. *Turbo nitidus, &c. ut supra, Bonanni.*

Langius, Meth. pag. 45. *Turbo apertus, latus, lævis.*

Ejusdem, pag. 46. *Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, lævis.*

Gualtieri, tab. 56. litt. B. *Turbo apertus, latus, candidus, maculis rufis densè depictus, viginti spiris finitus.*

Ejusdem, tab. 57. litt. M. *Turbo apertus, sulcatus, fasciâ elatâ spiras ambiente circumdatus, ex candido & subroseo colore undatim variegatus.*

Klein, tent. pag. 27. spec. I. A. n. 4. *Strombus acularis: lævis, seu subula; toroceras, sulcatus, maculis latis ex rufo nigricantibus radiosis.*

Ejusdem, n. 6. *Strombus acularis; lævis, seu subula; marmoratus; nitidus longus, aculatus; juncturis spirarum, vix dignoscendis, maculis rufis.*

Ejusdem, pag. 28. n. 7. *Strombus acularis, lævis seu subula, duplicatus in orbibus maculatis per longum striatus.*

FAUSSE AILE DE PAPILLON. *Voluta conoïdes, octo spiris pauliſper depressis & concavis in primis, & in cæteris apice finita; quatuordecim vel quindecim zonis, maculas, lineas, ex fusco rubescentes, subpurpureas, & flavescentes efformantibus, elegantissimè & regulariter depicta; pseudo-ala papilionis dicta.* Coquille univalve du genre des volutes coniques ou des cornets, qui est une variété de l'espece que les Conchyliologistes nomment aile de papillon

Toute la ſurface extérieure de ce cornet eſt ornée régulierement de quatorze ou quinze zones formées de taches & de petits traits longitudinaux de couleur brun-rouge, tirant ſur le pourpre, & nués de jaune, imitant aſſez ſouvent des eſpeces de caracteres, ſur un fond blanc. Sa volute eſt compoſée de huit ſpires, dont les quatre premieres ſont applaties, un peu concaves, & nuées de traits jaunes obliques; les quatre autres ſpires forment un petit ſommet peu élevé. Cette coquille, qui eſt plus ordinaire que la véritable aîle de pavillon, en differe principalement en ce que ſes taches ne forment que très rarement certains petits croiſſans, & qu'elles ſont moins régulieres & plus variées. On peut auſſi conſidérer la fauſſe aîle de papillon, comme une variété d'un cornet appellé la ſpéculation. Cette coquille varie de maniere qu'il eſt rare de la rencontrer avec ſes taches, ou ſes zones parfaitement reſſemblantes. Elle vient des mers des Indes orientales & occidentales. Sa longueur peut avoir juſqu'à deux pouces & demi.

FAUSSE ARCHE DE NOÉ, ou ARCHE DE NOÉ BATARDE. On nomme ainſi en Hollande pluſieurs coquilles bivalves du genre des cœurs à carène, qui ſont des variétés de l'eſpece appellée ſimplement l'arche de Noé. Rumphius, qui les nomme en général baſtaard-ark, en diſtingue cinq eſpeces, qu'il a rangées parmi les peignes & les pétoncles. *Voyez* CŒURS EN ARCHE OU A CARÈNE.

FAUSSE ARLEQUINE. *Voyez* ARLEQUINE.

FAUSSE GOURGANDINE, ou GOURGANDINE STRIÉE. *Voyez* GOURGANDINE STRIÉE.

FAUSSE MUSIQUE. *Murex, ſeptem ſpiris, ſcilicet, quatuor primis tuberoſis, in alteris apice obtuſo finitis, compoſitus: plurimis lineis tranſverſis, & punctis fuſcis, circumdatus; maculis nigricantibus ſicut notulas muſicæ efformantibus depictus & ſignatus; aperturâ longâ, labro valdè ſpiſſo, columellâ rugosâ, & canali brevi, ſulcato, diſtinctus; pſeudo-muſica ap-*

pellatus. Coquille univalve du genre des rochers, qui eſt une variété de l'eſpece appellée la muſique : elle eſt compoſée de ſept ſpires aſſez élevées, dont les quatre premieres ſont couronnées de tubercules, leſquels ſe prolongent ſur le corps de la coquille en forme de côtes; les trois autres, qui ſont fort petites, ſe terminent par un ſommet obtus. Toute la ſurface extérieure de ce *murex* eſt de couleur livide ou couleur de chair peu vive, ornée de cinq ou ſix lignes circulaires, paralleles, éloignées les unes des autres, brunes ou brun-rouge, & parmi leſquelles on diſtingue des taches oblongues en forme de notes de muſique, de couleur noirâtres & plus ou moins multipliées. L'ouverture eſt longue avec une lévre épaiſſe, une columelle garnie de huit dents circulaires en forme de rides, leſquelles ne forment qu'un ſimple canal court & échancré. La ſurface intérieure de ce rocher montre une belle couleur de chair. Cette eſpece, qui paroît être un jeu de nature par la ſinguliere diſtribution de ſes lignes, peut être auſſi appellée la muſique à lignes rares & interrompues. On nomme en Hollande la fauſſe muſique ou la muſique bâtarde, pluſieurs *murex* plus connus en France ſous les noms de bois veiné & de foudre. *Voyez* ces mots.

FAUSSE OREILLE DE MIDAS. *Buccinum terreſtre rotundum, ventricoſum; ſex ſpiris convexis, exertis, & apice obtuſo claviculatum; tegumento ex flavo obſcurè vireſcente contectum, quo ſublato, conſpiciuntur colores tenerrimi achates & purpuraſcentes; aperturâ ſpatiosâ, per longum ovatâ, integrâ; labro fimbriato, integro, roſeo colore nitente, inſignitum; pſeudo-auris Midæ nomine donatum.* Coquille univalve du genre des buccins dont l'ouverture eſt entiere. Cette eſpece, qui eſt terreſtre, eſt d'une forme ventrue, arrondie, compoſée de cinq ou ſix ſpires bombées, dont les premieres ſont élevées. Lorſque ce buccin eſt dépouillé de ſon épiderme de couleur verd-jaunâtre, on découvre des eſpeces de ſtries fines longitudinales

en maniere de rides, ainſi que ſa couleur légere agathe, pourprée & fauve-clair. Le ſommet, qui eſt obtus, eſt rougeatre. L'ouverture eſt ſpacieuſe, allongée en ovale & entiere, dont le fût extérieur & la lévre en bourrelet ſont couleur de roſe. Cette coquille différe eſſentiellement de la véritable oreille de Midas par ſa figure arrondie, ainſi que par ſon fût dépourvu de dents, & ſans montrer d'apophyſe dans le bord intérieur de la lévre comme dans l'oreille de Midas. On trouve ce buccin dansles forêts marécageuſes de pluſieurs îles de l'Amérique méridionale, comme dans celle de Caïenne, de la Guiane & de Surinam. Celle-ci eſt ordinairement moins grande que l'eſpece qui ſe trouve dans le Bréſil proche la riviere de Rio-Janeïro. La fauſſe oreille de Midas, qui vient du Pérou du côté de la riviere de Rio de la Plata, eſt encore d'une forme plus allongée & moins renflée que l'eſpece de Caïenne. Ces ſortes de buccins portent ordinairement trois pouces & demi de longueur ſur deux de largeur.

Il y a une variété de la fauſſe oreille de Midas moins connue, qui différe des précédentes par ſa forme ramaſſée & extrêmement renflée, mais ſur-tout par ſa lévre qui eſt tranchante, au lieu d'être en bourrelet. Sa coquille eſt mince, couverte d'un épiderme verd-olive, & rubanée en longueur de couleur plus foncée. Les ſpires qui, forment la clavicule, ſont rougeâtres & nuées de jaune. Ce buccin eſt ombiliqué. Sa longueur peut avoir trois pouces & demi ſur près de deux & demi de largeur.

FAUSSE POURPRE. Rumphius appelle ainſi une coquille univalve du genre des buccins, de l'eſpece appellée le tapis de Perſe. *Voyez* TAPIS DE PERSE.

FAUSSE *SCALATA*. *Strombus novem ſpiris rotundis, coſtis ſicut annulis per longum & regulariter extenuatis & apice acuto gradatim finitus : aperturâ integrâ, rotundâ & labio fimbriato diſtinctus ; aut totus albus vel aliquando parvulis maculis ſubroſeis & purpuraſcentibus in fundo candeſcente variegatus ; pſeudo-*

ſcalata appellatus. Coquille univalve du genre des vis, dont la configuration ne laiſſe pas d'avoir de la reſſemblance avec l'eſpece nommée ſimplement la *ſcalata*, qui eſt le nom italien, qui ſignifie eſcalier. La fauſſe *ſcalata* eſt compoſée de neuf ou dix ſpires arrondies, garnies ou comme liées les unes les autres par des eſpeces de petits anneaux perpendiculaires, quelquefois de vive arrête, leſquelles ſe raccordent d'une ſpire à l'autre comme dans la véritable *ſcalata*; mais ſans laiſſer des jours dans les intervalles comme dans cette eſpece. La fauſſe *ſcalata*, qui eſt commune en comparaiſon avec celle qui eſt ventrue, a pluſieurs variétés, parmi leſquelles ſe diſtinguent les eſpeces toutes blanches, d'une forme moins effilée, plus aiguë, & dont les petites côtes ſont tranchantes. Les autres eſpeces ſont élevées en aiguille, blanchâtres ou griſâtres, & tachetées ou marbrées de couleur de roſe, rougeâtres ou gris de lin. L'ouverture des fauſſes *ſcalata* eſt aſſez ronde, entiere & entourée d'une petite lévre ſaillante en bourrelet. On trouve des fauſſes *ſcalata* dans les îles de l'Amérique; il y en a dans la mer adriatique: celles de nos mers ſont d'un blanc cendré. Ces ſortes de coquilles en vis ont depuis ſix lignes de longueur juſqu'à quinze ou ſeize lignes.

Rondelet, de Teſtaceis, lib. 2. pag. 89. fig. 4. *Turben tuberoſus.*

Rumphius, tab. 29. litt. VV. *Buccinum ſcalare.* Holl. Hetwentell-trapetje; le petit eſcalier.

Gualtieri, tab. 58. litt. H. *Turbo integer, fimbriatus, ſtriatus ſtriis veluti funiculis inæquali diſtantiâ diſpoſitis, & ſuper uniuſcujuſque voluta planum extantibus, & eminentibus: aureo, aut roſeo, aut fuſco colore diſtinctus: funiculi verò illi junt candidi, & punctis rubicundis, vel flavis in ſummitate notati.*

FAUSSE TINNE DE BEURRE. *Voluta conoïdes, novem ſpiris partim complanatis & apice acuto finita; parvulis lineis nigricantibus vel ex fuſco rubeſcentibus in fundo flavido maculata: pſeudo-meta butyri*

dicta. Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, laquelle est une variété de l'espece nommée la tinne de beurre. Celle-ci en diffère en ce que ses taches brun-rouges ou noirâtres sont beaucoup plus petites, arrangées proche les unes des autres, en formant plutôt de petites lignes droites disposées par colomnes, que des cercles sur un fond jaune pâle ou livide. La volute est composée de neuf spires, dont les cinq premieres sont applaties & les autres un peu élevées pour former un petit sommet aigu. Vers l'extrêmité opposée ou le côté du canal de la coquille, on distingue des stries circulaires. Ce cornet, qui est en général moins connu que la vraie tinne de beurre, porte tout au plus deux pouces de longueur.

Rumphius, *tab.* 33. *litt.* G. G. Boterwegje van Boero, of cyperse kat toot; la petite pelotte de beurre, ou la volute appellée le chat de Chypre.

FAUX AMIRAL, ou NAVET. *Voyez* Navet.

FAUX AMIRAL DE GUINÉE. *Voyez* au mot Amiral.

FAUX ARGUS. *Voyez* Argus.

FAUX BÉZOARD. Nom que l'on donne en Hollande, suivant Rumphius, à une coquille univalve, du genre des casques, appellée le bézoard, dont celui-ci diffère par sa forme moins arrondie ou plus allongée. Sa clavicule, qui est plus élevée, est composée de huit spires, dont les premieres sont couronnées de tubercules plus saillans. *Voyez* Bézoard.

Rumphius, *tab.* 25 *n.* 3. Holl. Wilde bezoarhoorn; le faux bézoard ou le bézoard bâtard.

FAUX DAMIER. *Voyez* Damier.

FELAN. Nom donné par M. Adanson à une coquille bivalve, du genre de la came. Elle est extrêmement mince & transparente, d'une rondeur assez exacte, d'un diamètre d'un pouce & demi, & une fois moins profonde. Sa surface extérieure ne porte aucunes cannelures, mais seulement quelques rides très fines & assez égales, par dessus lesquelles on voit par intervalles

valles un périoſte fort mince. Son ſommet ſe trouve préciſément au milieu de ſa largeur. Il eſt aſſez pointu, mais peu éminent. Il n'y a que deux petites dents triangulaires à chaque battant pour former la charniere : celles qui ſont recouvertes de leur périoſte, paroiſſent fauve-clair, les autres ſont d'une grande blancheur. On les rencontre aſſez rarement autour du cap Manuel.

FEVE MARINE, ou PINNE DE SAINTE-MARGUERITE. Nom que pluſieurs naturaliſtes donnent à un opercule de limaçon de mer, & que les anciens appelloient nombril de mer ; *umbilicus marinus*. *Voyez* OPERCULE.

FEVEROLLES, ou PETITES FEVES. *Chamæ oblongæ, parvâ ſpecie, coloribus flavis, citrinis & vireſcentibus nebulatæ ; fabæ minores magellanicæ appellatæ.* Coquilles bivalves du genre des cames de la petite eſpece, d'une forme étendue, convexe, & aſſez reſſemblantes à une petite féve, dont elles ont la groſſeur : elles ont pluſieurs variétés aſſez intéreſſantes par les diverſes couleurs dont leurs valves ſont ornées. Les unes ſont de couleur jonquille ou jaune, les autres ſont verdâtres. On les trouve dans les parages de l'île de Magellan.

FEUILLE. Les Conchyliologiſtes donnent le nom de feuille à pluſieurs coquilles bivalves : ſavoir, la came-feuille ou l'amande, la feuille huitre en crête de coq, & la feuille de laurier. *Voyez* ces mots.

FEUILLE DE LAURIER. *Oſtreum plicatum, adhærens ; unâ coſtâ latâ, in valvâ ſuperiore præſertim per longum prominente, inſignis ; colore violaceo & cinereo extùs obſcurè nebulatum ; intùs colore ſemimargaritifero, ſubalbido, cæruleo, & vireſcente lucidè depictum ; folium lauri appellatum.* Cette huitre a aſſez la figure d'une feuille par le prolongement de ſes valves & la ſituation de ſes plis. Le battant ſupérieur, qui eſt convexe, porte une côte longitudinale aſſez large & élevée, d'où partent des plis obliques, onduleux, plus longs d'un côté que de l'autre, qui ceſſent d'être pro-

noncés dans le pourtour de la coquille. La valve inférieure préſente au contraire un large ſillon longitudinal, également extérieur & oppoſé à la côte longitudinale, dans lequel s'incruſte la branche du roſeau qui ſert ordinairement d'adhéſion à cette eſpece d'huitre, & avec laquelle on la trouve avec plus ou moins de portion. Les battans de cette coquille s'adaptent exactement malgré leur courbure par le moyen d'un ligament aſſez ſenſible, & d'une eſpece de charniere preſque imperceptible, aſſez ſemblable à celle des huitres en crête de coq, dont celle-ci peut être une variété. Toute ſa couleur extérieure eſt d'un violet obſcur & cendré; & la ſurface intérieure montre une demie nacre blanchâtre, nuée de verd & de bleu ardoiſe. Cette huitre peut avoir deux pouces quatre lignes de longueur ſur quinze à ſeize lignes de largeur.

Rumphius, tab. 27. litt. A. *Oſtreum cratium. Holl.* Seryoeſter of lauwerier; l'huitre-feuille ou feuille de laurier.

M. *d'Argenville*, *pag.* 277. *lett. F.* Une feuille plus grande moins repliée dans ſes bords, avec un reſte de morceau de bois ſur lequel elle étoit attachée.

FEUILLE-HUITRE CRETÉE. *Oſtreum plicatum adhærens, plicis profundis in angulos prominentibus & plurimis aculeis aduncis diſtinctum; coloribus obſcurè rubeſcentibus & purpuraſcentibus depictum; cratium valdè plicatum vocatum.* Cette huitre, qui eſt une variété de la véritable crête de coq, eſt d'une forme allongée avec une valve inférieure, concave, pliſſée en angles élevés, ſur-tout dans ſon pourtour, garnie de pluſieurs pattes ſaillantes & crochues avec leſquelles elle s'attache à des branches d'arbres, de manglier ou d'autre bois, d'une maniere ſi ſerrée, qu'il n'eſt pas poſſible de l'en dégager. La valve ſupérieure au contraire eſt quelquefois preſque plate & avec des plis peu articulés ou beaucoup moins ſaillans; elle ſe rencontre d'autant plus difficilement adhérente au battant inférieur ou concave, que le ginglyme de l'huitre eſt

peu apparent. On trouve quelquefois quatre ou cinq de ces sortes de bivalves groupées ensemble sur des branches d'arbres ; elles sont le plus souvent d'une couleur rougeâtre & pourpre-obscure, ou rose-seche au dehors, & livide au dedans.

GUALTIERI, tab. 104. litt. C. *Ostreum structurâ peculiari depressum, lamellatum, plicatum, plicis profundis angulos acutissimos efformantibus, duobus vel tribus aculeis prælongis aculeatum, ex pullo cinereum.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 277. *lett. D. pl.* 19. Une huitre raboteuse & repliée dans son contour en forme de zigzag; elle s'attache ordinairement à des branches d'arbres, d'où elle a pris le nom de feuille.

FEUILLÉE, ou FEUILLETÉE. Terme de Conchyliologie, qui exprime les coquilles qui se détachent par lames ou par écailles légeres, comme il arrive aux huitres, que l'on nomme pour cet effet huitres feuillées ou feuilletées.

FIGUE. *Concha sphærica ficoïdes, claviculâ parvâ & depressâ; diversimodè striata.* Coquille univalve du genre des conques sphériques ou des tonnes, ainsi appellée à cause de sa figure pyriforme, ou plutôt à cause de sa ressemblance avec un fruit nommé la figue. Les Conchyliologistes en distinguent plusieurs especes : sçavoir, la figue blanche en treillis, la figue blanche réticulée, la figue violette réticulée, & la figue fasciée en treillis.

FIGUE BLANCHE EN TREILLIS. *Concha ficoïdes, quatuor spiris depressis & parùm convexis claviculata; striis cancellatis regulariter striata, magnâ aperturâ, labro simplici, & canali aperto in longum satis producto insignis : subalbida, intùs ex fulvo flavescens.* Cette coquille univalve du genre des tonnes, a non-seulement la grosseur d'une figue blanche, mais encore toute la ressemblance dans ses proportions par sa forme arrondie, renflée vers la clavicule, & en se prolongeant par degrés en doucine dans le côté opposé pour former un canal ouvert assez long. Toute

la surface extérieure de cette conque sphérique, est remarquable par les rencontres angulaires & regulieres des stries transversales & longitudinales qui forment un treillis assez exact. Elle est presque entierement blanche en dehors & nuée de fauve & de jaune au dedans. La volute, qui est petite & comprimée, est composée de quatre spires un peu convexes & peu articulées. L'ouverture est fort grande & allongée de maniere que l'on découvre la plus grande partie de son intérieur; la lévre est mince & simple, ainsi que la columelle. Cette belle coquille est fragile, légere & fort mince.

GUALTIERI, tab. 26. litt. M. *Cochlea longa pyriformis, intorta, integra, striis elegantissimis, veluti quodam minutissimo opere serico reticulata, aliquando candidissima; aliquando, subfusca & nonnullis raris maculis mustelinis subobscurè notata.*

FIGUE BLANCHE RETICULÉE. *Concha ficoïdes, striis circularibus minutissimè reticulata, subalbida & in dorso colore cinereo maculata; intùs ex roseo, fulvo & albido, lucidè depicta; parvâ specie.* C'est une petite espece qui ne differe de la figue en treillis que par ses stries circulaires, fines, serrées, formant un joli réseau. Toute sa couleur extérieure est blanchâtre avec une grande tache cendrée sur le dos. La surface intérieure est luisante, unie, nuée de fauve, de blanc & de couleur de rose.

FIGUE VIOLETTE. *Concha ficoïdes, striis transversis granulatis & reticulatis minutissimè striata; variis maculis ex cinereo leviter purpurascentibus, undatim in fundo achates & subalbido diversimodè virgata, & variegata: intùs pulchro colore violaceo lucidè splendens.* Cette coquille, qui a toute la configuration d'une figue, est couverte sur toute sa surface extérieure de stries fines, circulaires, très serrées, granuleuses & en maniere de réseau; bariolée & vergetée de taches de couleur gris de lin & lilas en forme de flammes, ou imitant une espece d'etoffe de soie moirée sur un fond

blanchâtre & agathe. La surface intérieure est très unie, luisante, & nuée d'une belle couleur violette. Le fut de la coquille, qui est tortueux, se termine par un canal ouvert, assez long & un peu retroussé. Cette conque porte tout au plus trois pouces & demi de longueur sur deux pouces de largeur.

Rumphius, tab. 26. litt. K. *Ficus*. Holl. Vyg, luyt, en peer hoorn; la figue, le luth ou la poire.

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett. O. pag.* 265. On appelle cette coquille la figue : rien n'en approche davantage que sa figure, sa queue, & la couleur violette qui regne en-dedans.

FIGUE VIOLETTE FASCIÉE ET EN TREILLIS. *Concha ficoïdes parva, striis cancellatim dispositis regulariter striata; plurimis zonis alternatim latis & angustis ex cinereo purpurascentibus notatis, fasciata; intùs colore violaceo lucidè nitens.* Cette petite conque ficoïde est légere & d'un test mince, chargée sur sa surface extérieure de stries fines longitudinales & transversales formant un treillis : elle est ornée & fasciée de plusieurs zones alternatives larges & étroites, flambées de taches gris de lin sur un fond fauve. Cette jolie coquille est luisante au-dedans, & nuée de couleur violette. Elle a tout au plus deux pouces de longueur.

FILETS. Ce sont des lignes ou des différens traits coloriés & déliés, qui forment par leurs enlacemens des especes de compartimens sur la surface extérieure des coquilles, par exemple, sur plusieurs univales appellées le drap d'or, l'esplandian & d'autres.

M. Adanson appelle filet, ceux que l'on voit au-dans de l'animal qui habite l'ormier, le lépas; & ceux qui bordent le manteau de l'huitre ou du jambonneau; ils sont, dit l'auteur, de même nature que les cornes de la plûpart des limaçons, c'est-à-dire, qu'ils sont peu susceptibles de contraction & de dilatation, & formés de plusieurs rangs de fibres longitudinales & transversales. Il y en a quelques-uns, par exemple, ceux de

l'huitre, qui étant coupés, s'agitent pendant fort long-temps : ils n'ont aucun mouvement progreſſif; mais ils remuent ſi conſtamment dans la même place que la vue en eſt fatiguée.

FILS. Ce ſont ceux qui, par leur aſſemblage, forment une eſpece de houpe qui ſort des valves des moules, des pinnes marines & des jambonneaux; on a donné à ces fils le nom de *byſſus*. *Voyez* BYSSUS.

M. Adanſon rapporte que les conques ou les bivalves ſont quelquefois aſſujetties au fond des eaux par différens fils, qui ſont ou diſtingués comme dans le jambonneau, ou réunis en un nerf comme dans la muſſole. Ces fils partent de l'origine du pied de l'animal. Ils ſont de nature analogue à celle des cheveux ou des fibres nerveuſes des quadrupedes. Les coquillages, qui ont de ces fils, reſtent toujours fixés dans le même lieu; & lorſqu'on coupe leurs fils, ils ne tardent pas à en poſer d'autres avec leur pied qui leur ſert de conducteur. C'eſt par ce moyen qu'ils ſe fixent de nouveau aux corps immobiles qu'ils rencontrent, comme M. Adanſon l'a obſervé dans le lulat, qui eſt une eſpece de jambonneau.

FILEUSE, ou FILIERE. *Voluta conoïdes, innumeris lineis tranſverſis croceis minutiſſimè in fundo flavido circumdata; novem ſpiris ſtriatis & planis in primis, & vertice eleganter exerto finita : formâ brevi, & teſtâ ponderosâ inſignis.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, ainſi appellée à cauſe que toute ſa ſurface extérieure eſt entourée d'un grand nombre de petits fils orangés proches les uns des autres, & plus déliés que des cheveux, leſquels forment autant de ſtries aſſez ſenſibles à la compreſſion du doigt; mais qui deviennent plus articulées vers l'extrêmité conique ou le canal de la coquille. Pluſieurs la nomment le cornet de buis à cauſe de ſa couleur; il eſt quelquefois traverſé vers ſon milieu, d'une zone moins coloriée. Sa volute eſt compoſée de neuf ſpires dont les premieres ſont applaties, chargées de ſtries

fines circulaires, & dont les autres spires s'élevent en un sommet aigu. L'ouverture, qui est très étroite, laisse appercevoir sa blancheur intérieure : elle est bordée d'une lévre tranchante, ordinairement bien conservée à cause de l'épaisseur du test qui donne à cette espece le poids du marbre. Elle est une variété de celle que l'on nomme le cierge jaune, dont les fils disparoissent selon les apparences, à mesure que la coquille entre dans son dernier période de grosseur ou dans sa vieillesse. Ce cornet vient des mers des grandes Indes.

Rumphius appelle *voluta filis cincta*, un cornet connu sous le nom de minime, & une autre espece, *voluta filosa ;* c'est celle que les Conchyliologistes nomment le faux amiral ou le navet. *Voyez* ces mots.

Gualtieri, tab. 20. lett. A. *Cochlea conoïdea, mucronata, lævis, crocea.*

Ejusdem, litt. B. *Cochlea conoïdea, mucronata, lævis, albida, apice aliquantulùm striato.*

FLAMBOYANTE. *Voluta conoïdes longa, decem & etiam undecim spiris concavis & depressis in primis, deindè in acumine acuto eleganter exerto composita ; coloribus castaneis, vel croceis, vel ex fusco colore ampliùs vel minùs rubescentibus, & quasi purpurascentibus, maculis undosis in tribus fasciis albis per longum sicut flammeis, depicta, variegata & punctata ; aperturâ angustâ, canali in cono producto distincta : voluta coruscantis nomine donata.* Coquille univalve d'autant plus distinguée dans le genre des cornets ou volutes coniques, qu'elle peut aller à la suite de certains amiraux, & que plusieurs la considerent comme une variété des faux amiraux de Guinée. La flamboyante doit sa dénomination à ses taches longitudinales ondées en maniere de flammes, qui traversent les trois fascies blanches de la coquille ; savoir, une vers le milieu, & deux autres vers les deux extrêmités. Ces flammes en zigzag sont de la même couleur que celle qui regne dans les deux larges fascies intermédiaires ; marron vif ou pourpre, rembrunie dans les unes, canelle, brun-

rouge ou très brune dans d'autres especes : ces couleurs dominantes sont quelquefois jaunes, aurores & bariolées de couleur plus foncée. C'est pourquoi les volutes flamboyantes présentent un grand nombre de variétés les plus intéressantes, autant par la diversité & le mélange de ces nuances, que par les figures capricieuses qui se rencontrent sur leurs coquilles. Il arrive quelquefois que leurs taches longitudinales sont entremêlées de points ou d'autres taches. Le caractere spécifique de ces sortes de cornets est d'avoir une figure conique allongée, ou en quelque façon effilée, de porter une volute composée de dix à onze spires, dont les premieres sont un peu concaves & comprimées; mais dont les dernieres forment un sommet aigu & fort élégant. Cette extrémité est bariolée de traits obliques brun-rouges. Les volutes flamboyantes portent au plus deux pouces & demi de longueur sur quatorze lignes de largeur.

Rumphius, tab. 33. V. *Voluta fasciata secunda*; Holl. t'Spelde werks-kussen; le coussin à dentelle.

Gualtieri, tab. 20. litt. G. *Cochlea conoïdea, mucronata, lævis, crocea, tribus fasciis candidis, notulis rubris nigricantibus undatim depictis elegantissimè circumdata.*

Ejusdem, tab. 25. litt. S. *Cochlea pyriformis, longa, vulgaris, mucronata, lævis, in apice nonnihil striata, candida, fasciis tribus latis fulvis obscurè fasciata, lineis fuscis undatim maculata.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 239. *lett. T. pl.* 12. Un cornet à trois zones coupées de flammes pourpres sur un fond blanc. Deux larges zones aurores se trouvent entre les trois premieres, & la tête en est extrêmement élevée & pointue : on la nomme la flamboyante.

FLIONS. Nom que l'on donne sur les côtes de Normandie, à des coquillages bivalves du genre des telines.

FONET. Nom donné par M. Adanson, à une coquille bivalve, qui est la quatrieme espece du genre

du jambonneau : elle eſt plus applatie que celle d'une autre eſpece, que l'auteur appelle dotel ; longue de deux pouces & demi ſur une largeur une fois moindre & double de ſa profondeur. Elle eſt liſſe, unie, ſans aucunes dents ſur ſes bords, & ſans cannelures ſur ſa ſurface qui eſt recouverte d'un périoſte très épais & luſtré : ſa charniere eſt garnie de deux ou trois dents, qu'on diſtingue facilement à la vue. La couleur du périoſte eſt fauve, quelquefois mêlée de verd : ſa coquille eſt d'une très belle couleur de roſe au-dehors : la nacre regne dans ſon intérieur. M. Adanſon a obſervé ce coquillage vers le cap de Dakan, où il ſe trouve aſſez rarement.

Lister, Conchyl. tab. 564. fig. 203. *Muſculus major latiſſimus, ex caſtaneo purpuraſcens.*

Rumphius, tab. 46. fig. D. *Mytulus ſaxatilis.*

Langius, pag. 74. *Mytulus anguſtus ſeu gibboſus.*

M. *d'Argenville*, *pl.* 25. *fig.* Q. La moule magellanique, bariolée de brun ſur un fond agathe ; la marbrure eſt fort différentes des autres.

Klein, Tent. pag. 127. ſpec. 2. *Muſculus acutus ſaxatilis, auriformis, parvus, extùs granulatus, margine piloſo, ex virore ſplendens, ex ſaxis pendulus, anatibus expetitus.*

Ejuſdem, pag. 128. ſpec. 10. *Muſculus acutus, qui muſculus major, latiſſimus, ex caſtaneo purpuraſcens.*

FORET, ou PERÇOIR. *Strombus acutiſſimus, tredecim ſpiris per longitudinem ſtriatis compoſitus, cum unâ zonâ albâ in iiſdem currentibus ; colore cinereo cæruleo & vireſcente nebulatus.* Coquille univalve du genre des vis de l'eſpece appellée aiguille. Celle-ci eſt compoſée de treize ſpires chargées de ſtries longitudinales, bordées chacune d'une zone blanche, & ponctuée de taches rougeâtres. Le fond de cette coquille eſt nué de couleur cendrée, ardoiſe, & tirant ſur le verd pâle.

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett. R.* Le perçoir entouré de points & de lignes.

FOSSAR. Coquillage operculé que M. Adanſon a rangé dans le genre de la natice. Sa coquille n'a guere plus de deux lignes ou deux lignes & demie de diametre. Elle eſt preſque ronde, fort mince, ſans périoſte, tranſparente, & un peu plus large que longue. Ses ſpires ſont au nombre de cinq, arrondies, fort renflées, & bien détachées, mais ſi peu proportionnées, que la premiere efface, par ſon volume, toutes les autres. Elles ſont toutes entourées d'un grand nombre de filets fort ſerrés, dont on compte une trentaine dans la premiere ſpire, & douze à quinze dans la ſeconde; la premiere a, outre ces filets, quatre ou cinq groſſes côtes fort aiguës & tranchantes, qui manquent dans quelques individus. Le ſommet eſt pointu, fort petit, une à deux fois plus long que large, & une à deux fois plus court que la premiere ſpire. L'ouverture eſt grande, & taillée en demi-lune : elle s'étend & ſe porte preſqu'entiérement hors de la coquille, ſur ſa droite. Les bords de la lévre droite ſont minces, tranchans, & marqués de quelques ondes, qui répondent aux cinq côtes élevées ſur la ſurface extérieure de la premiere ſpire. La lévre gauche eſt plate, unie, formée par une ligne droite, & comme repliée ſur la ſeconde ſpire, où elle laiſſe un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur, un ombilic aſſez grand, & ſemblable à un trou rond, deux fois plus court qu'elle. L'auteur n'a point vu d'autre couleur que la blanche ſur cette coquille.

La tête de l'animal eſt petite, cylindrique, de moitié plus longue que large, & légérement échancrée à ſon extrêmité, d'où part un petit ſillon qui en parcourt la longueur en-deſſus. A ſon origine, & ſur ſes côtés, ſont placées deux cornes épaiſſes, deux fois plus longues qu'elle, & terminées en pointe : elles portent chacune à leur racine, ſur leur côté interne un lobe (ou appendice) charnu & quarré, auſſi long que la moitié de la tête ſur laquelle il flotte librement. Elles ſont encore coupées vers le dos, & ſuivant leur lon-

gueur, par un sillon que traverse un grand nombre d'anneaux. Ceux-ci sont sans doute les muscles annulaires attachés à la fibre longitudinale qui forme le sillon.

Les yeux sont deux petits points noirs, placés à l'origine des cornes sur leur côté extérieur, presque derriere elles. A l'extrêmité de la tête, en dessus, on voit un petit sillon longitudinal qui est l'ouverture de la bouche. Le manteau consiste en une simple membrane fort mince, qui tapisse les parois intérieures de la coquille. Le pied est fort petit, presque rond, applati en-dessous, convexe en-dessus, & une fois plus court que la coquille.

L'opercule a un peu moins de grandeur que l'ouverture; il a, comme elle, la figure d'une demi-lune. Il est fauve, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué en-dessus de plusieurs sillons qui partent d'un centre commun placé vers son angle supérieur. Tout le corps de cet animal est blanc comme sa coquille, il n'a de noir que les yeux.

FOUDRE. *Murex claviculâ exertâ, vel septem spiris pyramidem efformantibus, tuberculis & extuberantiis acutis instructus; formâ rotundâ, oblongâ, & ventrosâ; aperturâ spatiosâ, columellâ rugosâ, labro spisso & simplici, & canali brevi sulcato distinctus; maculis fuscis & latis lineis aliquandò rubescentibus vel subnigris, per longum & angulatim ad instar fulminis imminentibus, in fundo carneo vel subfulvo signatus & singulariter variegatus; intùs colore carneo & subcroceo lucidè nitens.* Coquille univalve du genre des rochers ou *murex* à canal court & échancré; elle est ainsi appellée à cause de ses taches & des différens traits longitudinaux en zigzag de couleur marron fauve-roux ou rougeâtres qui serpentent & s'écartent sur la surface extérieure de la coquille de maniere à donner l'idée des éclairs que l'on voit sortir des nuées dans le temps du tonnerre, ou des carreaux que la fable attribue à Jupiter, tels que les peintres les représentent entre les

mains de cette divinité païenne. Les caracteres, ſpécifiques & diſtinctifs des *murex* foudres, ſont d'avoir le corps de la coquille arrondie, allongée, un peu cylindrique & renflée; de porter une volute pyramidale compoſée de ſept ſpires, dont les deux ou trois premieres ſont élevées, couronnées de tubercules & de protubérances aiguës, maſſives, larges à leurs baſes, quelquefois creuſées, & en forme de bec de perroquet. Les autres ſpires ſont petites, un peu tuberculeuſes, & forment un ſommet obtus. Le fond de la couleur des foudres eſt cendrée & fauve ou couleur de chair. L'ouverture eſt allongée & ſpacieuſe, luiſante au-dedans d'un blanc de porcelaine, ou couleur de chair & aurore ou ſouci dans quelques endroits. La columelle eſt ridée de quatre dents obliques; la lévre, qui eſt parallele, eſt épaiſſe, ſimple, & ſe termine ainſi que le fût extérieur, par un canal court & échancré.

Les variétés de ces ſortes de rochers ſe rencontrent dans la différence de leurs tubercules, plus ou moins ſaillans & aigus; la diverſité de leurs couleurs & de leurs taches, ainſi que dans la forme de la coquille plus ou moins allongée ou ramaſſée. C'eſt pourquoi on diſtingue le foudre de forme allongée à tubercules courts; celui qui eſt d'une figure ramaſſée à protubérances en bec de perroquet, le foudre rouge, & le petit foudre faſcié. *Voyez* ces mots.

Ces *murex* ſe trouvent dans les mers des grandes Indes: ce ſont les eſpeces qui approchent le plus de celles qu'on appelle le bois veiné, ou la muſique bâtarde.

FOUDRE ALLONGÉ. *Murex fulmen dictus; formâ prolongatâ, ventrosâ, ferè cylindraceâ; tuberculis brevibus, raris, undoſis in primis ſpiris circumdatus; magnis maculis caſtaneis vel rufeſcentibus & croceis, lineis latis, anguloſis & fuſcis, depictus & diverſimodè ſignatus.* Ce *murex* foudre a le corps de la coquille oblong, preſque cylindrique & renflé; les tubercules, qui environnent la premiere ſpire, ſont

peu saillans, en petit nombre & onduleux. Ce rocher est orné de grandes taches marron-clair, ou fauve-roux, mêlées de couleur souci, interrompues de chevrons & de zigzags de diverses grandeurs liés ensemble en forme de carreaux, d'une couleur rembrunie, ou noirâtre, & qui se détachent distinctement sur un fond couleur de chair. Sa surface intérieure est de la même nuance, mais plus luisant. La lévre est presque tranchante, avec un large liseré intérieur de couleur aurore. Ce *murex* peut avoir jusqu'à quatre pouces de longueur sur moitié moins de largeur.

RUMPHIUS, tab. 32. litt. I. *Vespertilio*. La chauve-souris. Holl. Droom-hoorntje, ook de twede wilde muzyk-hoorn; la seconde espece de fausse musique.

GUALTIERI, tab. 28. litt. F. *Cochlea longa pyriformis intorta & sulcata, umbone papillis coronato, aliquandò muricato; subalbida, & lineis obscurè rufis signata, & maculata.*

FOUDRE A TUBERCULES EN BEC DE PERROQUET. *Murex fulmen dictus, tuberculis acutis, aduncis vel rostratis instructus; testâ ponderosâ, formâ brevi, & magnis maculis fuscis laciniatis in fundo ex cinereo virescente insignis & depictus.* Ce *murex* est d'une forme ramassée & pesante, à cause de l'épaisseur de sa coquille. Ses trois premieres spires sont garnies de tubercules aigus & courbés en façon de bec de perroquet, sur-tout ceux qui se trouvent dans le haut de la coquille, & qui forment huit grosses côtes massives & larges à leurs bases. Toute la surface extérieure de ce rocher est ornée de grandes taches déchiquetées, brunes ou olivâtres, sur un fond clair nué légérement de couleur cendrée & de verd-céladon. Le fût extérieur & la lévre sont liserés d'une couleur aurore qui se prolonge jusque sur l'échancrure du canal. La surface intérieure montre un émail très luisant, & couleur de chair. Ce *murex* peut avoir prés de quatre pouces de longueur sur deux & demi de largeur.

Il y a des variétés dans cette coquille, principale-

ment à l'égard de ſes protubérances, plus ou moins recourbées & allongées, ainſi que par ſes diverſes marbrures, comme on les voit repréſentées dans Gualtieri. L'eſpece, qui eſt dans Rumphius eſt le véritable foudre *murex* à bec de perroquet.

Rumphius, tab. 32. litt. H. *Veſpertilio.* La chauve-ſouris. Holl. Vleer muys, of wilde muzyk-hoorn; la chauve-ſouris, ou la fauſſe muſique.

Gualtieri, tab. 28. litt. I. M. V. *Cochlea longa pyriformis, intorta & ſulcata, mucronata muricibus ſatis acutis, fulvida, ex ſubnigro colore diverſimodè reticulata, ſignata, & maculata.*

FOUDRE FASCIÉE. *Fulmen duabus zonis latis caſtaneis in fundo livido vireſcente faſciatum, & plurimis lineis anguloſis depictum.* Cette eſpece, qui ne paſſe guere deux pouces de longueur, eſt ornée ſur ſa ſurface de deux larges zones, ou faſcies, de couleur marron-vif, interrompues dans les faſcies intermédiaires d'un verd-céladon-pâle, de pluſieurs traits longitudinaux en zigzags. Les tubercules, qui couronnent principalement la premiere ſpire, varient dans leur forme; les uns ſont obtus, & les autres plus ou moins aigus.

FOUDRE ROUGE. *Murex fulmen rubicundum appellatus; ſeptem coſtis acutis vel extuberantiis roſtratis in primâ ſpirâ inſtructus; magnis maculis & lineis anguloſis rubicundis & flammeis in fundo carneo vivido diverſimodè depictus.* Ce rocher peut être d'autant mieux nommé le foudre, que ſes traits longitudinaux en zigzags de couleur de feu en donnent une parfaite idée. Ces zigzags partent d'une large faſcie ſupérieure, & de pluſieurs taches, pour ſe rendre dans une autre faſcie moins diſtincte. Le fond de la coquille eſt d'une couleur de chair vive, ou légérement teint de la même couleur que les taches rouges. La volute eſt moins élevée que celle des autres murex-foudres; elle eſt garnie dans ſa premiere ſpire de ſept côtes terminées en pointes aiguës, & un peu courbées en bec de perro-

quet. La lévre eſt tranchante, avec un large liſeré de couleur ſouci, & de couleur aurore dans le reſte de la ſurface intérieure, qui eſt très luiſante. La coquille du foudre eſt moyennement épaiſſe, très unie, & d'un bel émail. Elle porte au moins trois pouces de longueur ſur un pouce huit lignes de largeur.

FRAISE. *Concha cordiformis inæquilatera, convexa, in ambitu valvarum profundè ſerrata; triginta circiter ſtriis in longum ductis profundè ſtriata; innumeris punctis rubris eminentibus ſicuti exiguis annulis in fundo albo exaſperata; fragum rubrum appellata.* Coquille bivalve du genre des cœurs, ainſi appellée à cauſe que ſes deux valves ſont chargées de petits tubercules rouges, ou de couleur de ceriſe, diſpoſés en forme de petits anneaux ſur une trentaine de groſſes ſtries longitudinales blanches, qui rendent cette coquille granuleuſe, à peu près comme une fraiſe: toutes ces ſtries ſe terminent dans la circonférence de s battans par autant de denticules aiguës, leſquelles ſont plus ſaillantes vers la partie latérale faite en cœur, que dans le reſte du pourtour. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & d'une blancheur admirable. Sa charniere, ſituée deſſous les ſommets, eſt compoſée de quatre dents dans chaque valve; ſavoir, de deux dans le milieu en forme de crochets, & de deux autres latérales de forme applatie, leſquelles s'enclavent toutes dans leurs alvéoles correſpondans. Cette bivalve ſe trouve ſur les côtes de la Jamaïque.

Rumphius, tab. 44. litt. F. *Fragum.* La fraiſe; Holl. Aard-beye, of roode aardbey-doublet; la fraiſe, ou la fraiſe rouge doublette.

Gualtieri, tab. 83. litt. A. *Concha cordiformis inæquilatera, ſtriata ſtriis craſſis rotundis, leviter imbricatis, imbricibus in ſummitate purpureis dentata, candida.*

Ejuſdem, litt. B. *Concha cordiformis inæquilatera, ſtriis magis latis & complanatis, non ſemper imbricatis alba.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 23. *lett. N.* Un cœur appellé la fraise, à cause de certains points rouges qu'on remarque sur ses cordelettes blanches.

FRAISE BLANCHE. *Concha cordiformis inæquilatera, striis albis ex colore sulphureo, granulatis, per longum striata; formâ triangulari & elongata distincta, fragum albidum dicta.* Coquille bivalve du genre des cœurs qui approche le plus de l'espece appellée le cœur en soufflet, ou le cœur triangulaire. Celui-ci est d'une forme allongée, convexe, sur-tout vers la partie latérale faite en cœur, dont le milieu est élevé en vive arrête. Cette bivalve présente trois plans qui donnent une figure triangulaire. Toute la surface extérieure de cette conque porte trente-quatre ou trente-cinq stries longitudinales régulieres, un peu arrondies, proche l'une de l'autre, & de couleur blanchâtre; elles sont garnies par-tout, excepté vers les sommets des battans, de petits grains allongés en forme d'anneaux très fréquents, ou presque serrés les uns contre les autres, de couleur soufrée, ou citron. Ces stries forment, ainsi que dans la fraise rouge, autant de denticules fort aiguës dans la circonférence des valves, sur-tout dans la jonction de la face latérale faite en cœur. La surface est en partie blanche & en partie nuée de jaune pâle dans la cavité des valves. La charniere est petite, composée de quatre dents dans l'un des battans, & de trois dans l'autre, lesquelles se logent dans les cavités correspondantes. Cette jolie bivalve vient des mers des Indes orientales. Sa longueur peut avoir jusqu'à un peu plus d'un pouce sur quelques lignes moins de largeur.

Rumphius, tab. 44. litt. G. *Frugum album.* Holl. Witte aardbey, ook witte, of geele aardbey-doublet; la fraise blanche, ou jaune.

Gualtieri, tab. 83. litt. E. *Concha cordiformis inæquilatera, minutissimè & elegantissimè striata, ipsis striis parvis imbricibus frequenter incisis, dentata, ex sulphureo candicans.*

FRANCOLIN.

FRANCOLIN. Nom que Rumphius paroît donner à une coquille bivalve du genre des cornets, ou volutes coniques de l'espece des draps d'or, que cet auteur nomme en latin, *voluta pennata attagenata*; *Muſ. pag.* 105. *art.* 10. *pl.* 32. *litt. P*; la volute qui imite le plumage du francolin : le mot *attagenata* eſt l'adjectif du terme *attagen*, qui ſignifie francoiln, oiſeau reſſemblant au faiſan, ſuivant Aldrovandus. Pluſieurs prétendent que celui nommé *attagen*, par les anciens, eſt la gélinote des bois : mais le plus grand nombre des naturaliſtes, comme Belon, Ray, Albin & Aldrovandus, diſtinguent la gèlinote des bois, de l'*attagen* des anciens, qui eſt l'oiſeau appellé en Italie, *francolino ;* en France, francolin : c'eſt pourquoi Rumphius paroît avoir nommé la coquille (connue en France ſous le nom de drap d'or) la volute qui imite les plumes du francolin. *Voyez* DRAP D'OR.

FRANGÉE, ou COQUILLE FRANGÉE. *Concha fimbriata.* Rumphius appelle ainſi pluſieurs coquilles univalves du genre des caſques-tonnes de la petite eſpece, ou caſquillons, parce qu'elles ont la lévre tellement retrouſſée en-dehors qu'elle forme un eſpece de bourrelet appplati comme un ourlet. Le terme de coquille frangée peut s'entendre auſſi pour toutes les univalves, dont la lévre forme un bourrelet extérieur ſenſible.

FRIPIERE, ou CONCHYLIOPHORE. *Cochlea conoïdes vel trochus, ſeptem ſpiris ſcabris & inæqualibus conſtans ; diverſis teſtis vel plurimis teſtarum fragmentis ſparſim oneratus & inſtructus ; baſi concavâ & complanatâ ; aperturâ depreſsâ diſtinctus ; ſubalbidus ; conchyliophoræ vel conchæ interpolatricis nomine donatus.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche applatie, ou à baſe comprimée, nommés ſabots. Cette eſpece eſt appellée la fripiere, à cauſe que toutes les ſept ſpires, dont elle eſt compoſée, portent indifféremment, & avec un étalage ſingulier, diverſes

especes de coquilles, ou au moins des fragmens de petits madrepores, ou d'autres objets maritimes qui sont tellement fixés dans les spires (pour l'ordinaire raboteuses & inégales) qu'elles semblent faire corps avec le limaçon, & qui obligent de plus la coquille à s'y faire place & à céder pour s'y insinuer profondément : ce qui est évident par les éminences & les loupes extérieures, que ces adhésions y occasionnent. La figure de ce limaçon conique, ou sabot, est baroque par ses spires rentrantes & comme martelées; elles sont larges, convexes, & d'une couleur blanc-sale & fauve-clair. L'ouverture, qui est spatieuse, comprimée, montre une columelle extérieure enfoncée, ridée, & qui comprend tout le diamètre de la base du limaçon. Ce diamètre, qui peut avoir jusqu'à plus de deux pouces, est égal à l'élévation de la coquille.

Les Conchyliologistes appellent la maçonne, ce limaçon, lorsqu'au lieu de coquilles, il porte & entraîne avec lui des cailloux & différentes sortes de pierres. Les sabots conchyliophores se trouvent dans les îles de l'Amérique où on les nomme conchyliologie.

M. *Davila*, *cat. system. pl. 6. pag.* 124. *art.* 146.

FROMAGE VERD. Nom que Rumphius donne en langue hollandoise, à une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques : Groen kaas; c'est l'espece que les Conchyliologistes françois appellent l'hermine. *Voyez* Hermine.

M. *Davila*, *cat. syst. pag.* 239. *art.* 470. dit que les Hollandois nomment le fromage verd un cornet de couleur verd-terrasse, violet en partie & granuleux, à spirale de dix cordons tuberculeux. Lorsque cette coquille est dépouillée, la couleur violette paroît en-dehors avec quelques fascies brunes, ou fauves, & blanches.

FRUSTE, ou COQUILLE FRUSTE, se dit d'une coquille, dont d'une ou plusieurs de ses parties

eſſentielles ſe trouvent ſupprimées ou briſées par quelque accident.

FUGET. M. Adanſon nomme ainſi un coquillage operculé du genre du ſabot. La coquille du fuget a beaucoup de rapport avec l'eſpece appellée le vaſſet; mais elle n'a jamais que quatre lignes de longueur, & ſix ſpires renflées, arrondies & comme étagées. Les rangs de tubercules, dont elle eſt chagrinée, ſont au nombre de quinze dans la premiere ſpire, & de ſix dans la ſeconde. La lévre droite de l'ouverture eſt bordée de ſix petites dents. La lévre gauche n'en a qu'une fort groſſe à ſon extrêmité ſupérieure : elle eſt échancrée à ſon extrêmité inférieure, de maniere que l'ombilic communique avec l'intérieur de la coquille. Sa couleur eſt d'un rouge de corail brut, marqué de pluſieurs points blancs, diſpoſés ſur une ligne, qui environne la premiere ſpire. M. Adanſon n'a trouvé cette eſpece qu'en petite quantité aux îles de la Magdelaine.

Rondelet, de Teſtaceis, pag. 104. *Umbilicus parvus.*

Liſter, tab. 654. fig. 54. *Trochilus unidens ſtriatus, claviculâ tenui acutâ.*

Klein, Tent. pag. 42. ſpec. 1. n. 6. *Trocho cochlea integra unidens; trochilus ſtriatus, claviculâ tenui acutâ.*

FUNON. Nom donné par M. Adanſon à une coquille operculée du genre du buccin. Elle a cinq lignes de longueur & près de deux fois moins de largeur. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & cannelées en longueur. La lévre droite de l'ouverture eſt marquée au fond de dix longs filets. La lévre gauche montre, vers ſon milieu, trois groſſes dents qui la caractériſent & la diſtinguent des quatre premieres eſpeces nommées le barnet, le jol, le niſot & le rac. Sa couleur eſt fauve ou brune. Elle eſt peu commune dans les rochers de Rufisk.

FURIE, ou CAME FLAMBOYANTE. *Chama*

æquilatera, rotunda, convexa, ponderosa, maculis rubris seriatim depicta & sicut flammata vel coruscans. Coquille bivalve du genre des cames régulieres, ou dont les côtés sont égaux; elle est d'une forme arrondie & convexe, ou fort bombée, épaisse, & pesante. Toute la surface extérieure de ses battans est flammée par zones de taches rouge-sanguin & canelle, sur un fond teint légérement des mêmes couleurs mêlées de blanc. On remarque sur cette came des stries fines longitudinales, & un peu réticulées qui s'effacent à mesure qu'elles parviennent vers la circonférence des valves. La surface intérieure montre dans chacune une grande tache brune qui occupe les deux tiers de leurs concavités; le reste est blanc. La charniere est formée dans chaque valve de deux rateliers latéraux garnis de huit denticules : les autres, qui sont situées sous le ligament, sont presqu'imperceptibles. Ce ligament se trouve, contre l'ordinaire des autres cames, dessous les sommets. Les deux tiers de la circonférence intérieure de la came furie sont environnés de petites dents qui s'engrènent, ainsi que celles de la charniere dans leurs petites cavités correspondantes. Cette came peut avoir deux pouces de diamètre.

La furie a des variétés dans son espece par ses différens volumes, ainsi que par ses couleurs; savoir, celle qui ne differe de la premiere espece que par ses taches flambées de couleur gris-de-lin & violettes, formant quatre zones assez larges, & les furies, ou cames flamboyantes de la grande espece avec un drap marin velu. Ces sortes de cames se trouvent dans la mer Méditerranée, jusque vers les côtes de l'Afrique.

GUALTIERI, tab. 72. litt. G. *Concha crassa, lævis, subalbida, luteis maculis radiata, signata, fasciata, & virgulata, intùs maculâ fuscâ obscurata.*

FURIE, ou GRANDE CAME FLAMBOYANTE. *Chama æquilatera rotunda crassa, ponderosa; tegumento marino fusco & villoso contecta, vel flammis rubris coruscans; in ambitu serrata.* Cette came, qui

peut avoir jusqu'à près de trois pouces de diamètre, est composée de deux valves qui ont quelquefois près de cinq lignes d'épaisseur vers les attaches de l'animal. Toute la surface extérieure est de couleur rouge-sang de bœuf & canelle ou couleur de brique, formant des flammes sans ordre & sans former de zones. Ces couleurs ne doivent leur évidence qu'à la suppression d'un drap marin velu, d'un poil court, & si serré qu'il imite assez bien le velours, à l'impression même du doigt. Cette forte bivalve est pesante & d'une belle forme, bombée, arrondie, & ressemblante d'ailleurs aux autres stries, sur-tout par les rateliers ceintrés qui forment la charniere, ainsi que par les denticules dont le pourtour intérieur est garni. La surface interne des valves montre aussi une grande tache brune ou marron. Lorsque cette came n'est point usée par un poli travaillé, on distingue des stries longitudinales & transversales qui forment un réseau peu sensible.

Gualtieri, tab. 73. litt. A. *Concha crassa, ponderosa, hirsuta, & serico villoso indumento fuliginosi coloris vestita.*

FUSEAU. *Buccinum longum, numerosis spiris in acumine elato & acuto finitis, compositum; canali longo, angusto partim aperto amplius vel minùs extrorsùm producto, distinctum: fusus dictum.* Coquille univalve du genre des buccins de l'espece pourvue d'un long canal, étroit, entr'ouvert, plus ou moins effilée ou allongée. La clavicule, qui est élevée à la maniere des vis ou des limaçons turbinés, est composée depuis neuf spires jusqu'à onze garnies de côtes onduleuses, ou de tubercules peu saillans. Le caractere spécifique des buccins en forme de fuseau consiste aussi à avoir le corps de la coquille peu considérable, arrondi, un peu renflé, s'élevant en doucine pour porter une volute en pyramide, dont les spires diminuent par gradation pour former un sommet aigu. L'ouverture est peu grande, avec une lévre simple, & une columelle unie qui se prolongent extrêmement pour former un canal

effilé ou étroit, entr'ouvert & droit. Les fuſeaux ſont le plus ſouvent blancs & mêlés de fauve. On en diſtingue pluſieurs eſpeces: ſçavoir, le grand fuſeau ou la quenouille, le fuſeau proprement dit ou le petit fuſeau, le fuſeau denté ou à dents, le fuſeau court & ventru, le fuſeau marbré à canal fourchu, le fuſeau fauve, le fuſeau uni à ſpires concaves, & les tours de Babel. Ces ſortes de buccins nous viennent des mers des Indes orientales.

FUSEAU dit GRAND FUSEAU, ou QUENOUILLE. *Voyez* QUENOUILLE.

FUSEAU A DENTS, ou LE GRAND FUSEAU A LÉVRE DECHIQUETÉE. *Buccinum longum, ſatis depreſſum, duodecim ſpiris convexis in acumine pyramidato finitis conſtans; aperturâ ellipticâ, columellâ lævi, ſed labro expanſo, fimbriato, & quinque dentibus armato, inſigne; canali rotundo, tenui, pauliſper aperto, & in longum mediocriter producto diſtinctum: fuſus magnus dentatus vel labro laciniato appellatum; albidum.* Ce buccin eſt ainſi appellé à cauſe de ſa lévre garnie de cinq ou ſix dents, quoique repliée en bourrelet dans toute ſon étendue. Le corps eſt arrondi & un peu comprimé, moitié liſſe du côté de la clavicule, & ſtrié dans le reſte d'une maniere circulaire vers l'autre extrêmité; il porte une volute élevée en pyramide, compoſée de douze ſpires convexes, unies en général, & terminées par un ſommet aigu. L'ouverture forme un ellipſe allongée & angulaire dans ſes deux extrêmités. Le fût extérieur eſt uni, terminé par un canal mince, étroit, arrondi, & médiocrement allongé. Toute la couleur de ce buccin eſt blanche & nuée de fauve vers le canal. Il peut avoir juſqu'à cinq ou ſix pouces de longueur.

M. d'*Argenville*, *pag.* 226. *pl.* 10. *lett. D.* Le grand fuſeau blanc, dont la lévre eſt déchiquetée, avec une longue queue à tuyau.

FUSEAU COURT, ou VENTRU. *Fuſus brevis, craſſus, ventricoſus, ponderoſus, ſeptem vel octo ſpi-*

ris convexis compositus : costis in longum ductis, & striis transversis ; undosis, instructus ; aperturâ magnâ intùs striatâ, canali mediocriter elongato, tortuoso & obtuso insignitus ; colore albido & fulvo depictus. C'est une espece dont la forme est ramassée & ventrue, pesante, à cause de l'épaisseur de sa coquille, composée de sept ou huit spires concaves, garnies ainsi que le corps, de côtes longitudinales, onduleuses, striées & cannelées d'une maniere transversale. L'ouverture de ce buccin est grande, striée en dedans, & forme dans sa terminaison un canal obtus, médiocrement allongé & un peu tortueux. Toute la surface extérieure de ce buccin en fuseau est nuée de blanc & de couleur fauve. Il peut avoir quatre pouces de longueur sur près de deux de largeur.

Rumphius, tab. 29. litt. G. *Fusus brevis.* Le fuseau court. *Holl.* Stompe spil ; le fuseau tronqué.

Gualtieri, tab. 52. litt. P. *Strombus canaliculatus, rostratus, ore anguloso, striatus, rugosus ex albido cinereus.*

Ejusdem, litt. **T.** *Strombus canaliculatus, rostratus, ore anguloso, striatus, rugosus, papillosus, ore etiam interno striato, subfuscus.*

On distingue deux variétés du fuseau court : sçavoir, celui dont la coquille est mince, & l'espece de couleur fauve.

FUSEAU COURT NON ÉPAIS. *Fusus brevis striatus, canaliculatus, tuberosus & undatim costatus ; septem spiris convexis compositus ; canali longo, recto & aperto instructus.* Ce buccin en forme de fuseau est composé de sept spires convexes, garnies, ainsi que le corps de la coquille, de stries arrondies, grandes & petites alternatives, & autant de cannelures transversales qui parcourent les côtes longitudinales, onduleuses, peu saillantes : toutes ces révolutions de spires portent dans leur milieu une rangée de tubercules peu éminents & de vive arrête. Les stries & les cannelures, ainsi que dans la plûpart des fuseaux en général,

deviennent obliques vers le canal de la coquille. Ce canal eſt droit, entr'ouvert & allongé. Ce fuſeau eſt moyennement ventru, mais bien proportionné dans ſa forme. Son teſt, qui eſt plutôt mince qu'épais, eſt aſſez tranſparent. Il a ordinairement près de trois pouces de longueur, ſur quatorze ou quinze lignes de largeur.

GUALTIERI, tab. 52. litt. R. *Strombus canaliculatus, roſtratus, ore ſimplici, ſtriatus, rugoſus, albidus.*

FUSEAU COURT DE COULEUR FAUVE, A SPIRES CONCAVES. *Fuſus brevis, fulvo colore depictus, octo vel novem ſpiris concavis, partim ſtriatus, partim lævibus, & funiculo tuberoſo per medium circumdatis diſtinctus.* Toute la ſurface extérieure & intérieure de ce buccin eſt de couleur fauve obſcure. Sa volute eſt compoſée de huit ou neuf ſpires unies dans le plan concave, ſtriées dans le reſte d'une maniere circulaire, avec une rangée ou un cordon de tubercules peu ſaillans qui occupent le milieu & la vive arrête de chacune de ſes ſpires. Le canal de ce fuſeau forme une extrémité peu longue, tortueuſe & retrouſſée. Ce buccin en fuſeau peut avoir deux pouces & demi de longueur ſur un pouce de largeur.

FUSEAU COURT A SPIRES CONVEXES. *Fuſus brevis, ſtriis inæqualibus pauliſper tuberoſis tranſverſim ſtriatus; octo ſpiris convexis compoſitus; in fundo fulvo colore ex fuſco per longum variegatus; teſtâ tenui, & canali recto, aperto, extrorsùm & mediocriter prominente diſtinctus.* Ce buccin en fuſeau, dont la figure eſt proportionnée dans ſon enſemble, eſt garni de ſtries circulaires, inégales & un peu tuberculeuſes. Il eſt compoſé de huit ſpires convexes, arrondies, & moyennement élevées. Toute ſa ſurface extérieure eſt bariolée de brun ſur un fond fauve nué de verd dans quelques endroits. L'ouverture eſt elliptique, avec une lévre ſimple, mince, & un fût extérieur, uni, qui ſe prolongent pour former un ca-

nal ouvert, assez droit, & médiocrement long. Ce fuseau porte trois pouces & demi de longueur sur près d'un pouce & demi de largeur.

FUSEAU MARBRÉ, ou BARIOLÉ A DOUBLE CANAL ou A CANAL FOURCHU. *Fusus, novem spiris convexis, tuberculis per medium coronatis, compositus; parvis & latis striis rotundis transversim striatus; maculis & lineis ex fusco rubescentibus in fundo albo & leviter virescente eleganter depictus & variegatus; aperturâ oblongâ, labio intùs dentato, columellâ exteriore in lamellâ prominente, & quasi duplici canali vel bifido, aperto, in longum producto insignitus.* Ce fuseau, qui peut être considéré comme une variété de l'espece nommée la quenouille, est composé de neuf spires convexes, couronnées dans le milieu de légers tubercules. Toute la surface extérieure est garnie de petites & de larges stries alternatives, arrondies, transversales, lesquelles deviennent très articulées vers le canal de la coquille : toute cette surface est bariolée de taches & de traits longitudinaux élégants, de couleur brun-rouge, sur un fond blanc & un peu nué de verd. L'ouverture est oblongue, bordée d'une lévre dentelée intérieurement, & d'un fût extérieur, garni d'une lame saillante. Cette lévre & cette columelle se prolongent en un canal entr'ouvert, sur lequel s'éleve un second canal moins long qui rend cette extrémité comme fourchue. La surface extérieure de ce buccin est marbrée de longues taches longitudinales, étroites, de couleur brun-rouge sur un fond blanc, nué de couleur de paille : toute la surface intérieure est blanche. Ce fuseau peut avoir près de quatre pouces de longueur sur quatorze ou quinze lignes de largeur.

FUSEAU, proprement dit, ou PETIT FUSEAU. *Fusus proprius dictus quatuordecim spiris exertis, convexis, lævibus in primis, & per longum striatis in ultimis, & acumine finitis, constans : aperturâ ellipticâ, columellâ lævi, labio aliquantulùm elato & canali tenui & angusto, recto, satis elongato,*

distinctus ; albido & fulvo colore depictus. Ce buccin est d'une forme effilée, arrondie, composée de treize ou quatorze spires, dont les trois ou quatre premieres sont unies, & les autres garnies de stries longitudinales, onduleuses, qui forment une clavicule élevée. L'ouverture est oblongue, elliptique, avec une lévre rentrante, un peu ailée, & une columelle extérieure, unie, luisante, lesquelles se terminent par un petit canal droit, assez long, effilé ou très mince, & peu entre-ouvert. Toute la couleur de ce joli fuseau est nuée de couleur fauve & de blanc. Sa longueur porte ordinairement depuis deux pouces jusqu'à trois.

Ce fuseau a une variété dans son espece qui en différe par sa forme monstrueuse. Celle qui est dans la collection de l'auteur, a près de cinq pouces de longueur, & se rencontre quelquefois plus grande.

M. d'*Argenville*, *pl. 10. lett. A.* Ce fuseau blanc a douze contours avec une queue très pointue.

FUSEAU, ou PETIT FUSEAU BLANC UNI. *Fusus parvus, totus albus, undecim spiris partim convexis & partim concavis compositus ; aperturâ oblongâ, columellâ lævi, labio simplici, & canali recurvo mediocriter in longum producto distinctus.* Ce buccin est entierement blanc, uni, composé de onze spires élevées en doucine ou moitié concaves & moitié convexes. L'ouverture est allongée, avec une lévre simple, rentrante, & un fût extérieur, lisse, qui se terminent conjointement en un canal ouvert peu long, mais assez retroussé. Ce fuseau, dont la figure est élegante, porte neuf lignes de longueur sur dix à onze de largeur.

G A D

GADIN. Nom donné par M. Adanſon à une coquille univalve du genre du lépas à coquille ſimple & entiere : toute la différence, que l'auteur a obſervée entre le gadin & le ſolon, conſiſte dans la forme de la coquille, qui eſt auſſi fort épaiſſe, mais plus régulierement conique. Son ſommet eſt plus relevé, & placé très exactement, du moins dans le plus grand nombre, au centre, d'où partent environ cent rayons à peu près égaux. Ces rayons ſont ſemblables à deux petites côtes peu élevées & arrondies, qui vont aboutir aux bords de la coquille, dont le contour eſt circulaire, indépendamment des enfoncemens & autres irrégularités auxquelles ils ſont ſujets. Cette coquille, fraîchement tirée de la mer, eſt terreuſe & comme rouillée ; mais lorſqu'on l'a un peu lavée, elle devient extrêmement blanche. M. Adanſon a trouvé, ſur les rochers de l'île de Gorée & du cap Manuel, une grande quantité de ce coquillage dont les plus grands avoient dix lignes de diamètre & moitié moins de profondeur du ſommet à la baſe. Ils étoient ſur-tout fort abondans depuis le mois de janvier juſqu'au mois de mai.

Gualtieri, tab. 9. litt. C. *Patella limbo integro, ſtriis majoribus & fuſciis alternatim & gradatim ſignata, conica, ſubviridi colore depicta.*

GAFET. Coquille bivalve, qui eſt la ſeconde eſpece du genre des tellines de M. Adanſon. Celle-ci, qui ſe trouve vers l'embouchure du Niger, ainſi que celle nommée le pamet, n'eſt pas fort commune. Sa coquille n'en différe, qu'en ce qu'elle n'eſt point ſillonnée au dehors ; qu'elle ne forme point une large ſurface à ſon extrémité inférieure, & qu'elle eſt plus applatie, ayant près de deux fois plus de longueur que de profondeur. Sa longueur n'eſt que de ſix lignes, & ſa ſurface de dix ; du reſte elle lui reſſemble parfaitement.

Bonanni, Ricr. pag. 104. claſſ. 2. n. 47. *Tellina frequentiſſima in littore Antii, flavo diluto tincta ſimul & fulvo, vel cyaneo, terreoque : nonnulla melino, vel citreo colore circumtecta, innumera nivis albedinem puriſſimum referunt : aliqua ex oceano occidentali delata valdè pellucida.*

Gualtieri, tab. 88. litt. Q. *Tellina inæquilatera, lævis, margine interno minutiſſimè dentato, ex albido, & violaceo faſciata, & ex fulvido maculata & radiata.*

Ejuſdem, litt. O. *Tellina inæquilatera, lævis, ex fuſco, & ſubalbido radiata, intùs purpuraſcens.*

GAIDEROPE ; *Gaderopa.* Nom que les Grecs donnoient, ſuivant Rondelet, à des coquilles bivalves, du genre des huitres, à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont intérieurement avec la corne du pied d'un âne ; parce qu'ils appelloient un âne, gaideron. Ces eſpeces d'huitres ſont appellées par Athenée τραχηλοι. Les anciens naturaliſtes, comme Galien, Pline, Macrobe, & d'autres, les ont nommés *ſpondyli*, ſpondyles ou pieds d'âne. Les modernes conſervent cette dénomination de ſpondyle pour déſigner pluſieurs huitres épineuſes & à talon. *Voyez* Huitre Épineuse.

GALADES. *Conchæ galades.* Ariſtote & Gaza nomment ainſi des coquillages bivalves du genre des cames, à cauſe qu'elles imitent, ſuivant les apparences, la blancheur du lait, au moins dans leur ſurface intérieure. C'eſt pourquoi le mot galas paroît dériver du mot grec γάλα, qui ſignifie lait.

Rondelet, de Teſtaceis, lib. 1. pag. 31. *Conchæ galades latinum nomen nullum invenerunt, quare Gaza græco nomine uſus eſt : has inter læves numerat Aristoteles ; fortaſſe à lacteo colore dictæ ſunt γαλαδες : ſunt enim candidiſſimæ, maximæ & leviſſimæ ; nonnullæ parùm purpuraſcentes, quædam flaveſcentes reperiuntur, ſed intùs omnes candidiſſimæ.*

GARIN. M. Adanſon nomme ainſi une coquille bivalve du genre des huitres. Celle-ci différe très peu de l'eſpece que l'auteur appelle le gaſar ; il ne l'a vu s'at-

tacher qu'aux pierres & aux rochers fixes, ſur-tout dans dans les lieux expoſés aux courans de la mer, comme autour de l'île de Gorée & de celle de la Magdelaine. Sa coquille eſt preſque triangulaire, applatie, longue d'un pouce & demi, & un cinquieme moins large, mais toujours pointue vers le talon ou le ſommet; elle eſt plus épaiſſe que celle du gaſar, & relevée vers ſon extrêmité, de cinq ou ſix cannelures triangulaires qui font l'alternative avec autant de dents & de zigzags dont elle eſt bordée. Sa couleur eſt d'un rouge fort rembruni au dehors, & d'un verd ſale en dedans.

Liſter, Conchyl. tab. 197. fig. 32. *Oſtrea arborea dorſo uncato : jamaicenſis.*

Ejuſdem, tab. 210. fig. 44. *Spondylus variegatus, ſtriatus, margine digitato.*

Petiver, Cat. 571. tab. 24. fig. 12. *Spondylus babadenſis, parvus, altè ſulcatus.*

Sloane, pag. 264. tab. 241. fig. 20 & 21. *Oſtrea minor ſulcata, oblonga, gibboſa, ambitu ſerrato.*

Gualtieri, tab. 104. litt. F. *Oſtreum ſtructurâ peculiari depreſſum, incurvum, tuberculoſum, ſinuoſum, peripheriâ denticulatâ, ſeu plicaturis anguſtioribus circumdatâ, candidum.*

Klein, Tent. pag. 150. ſpec. 1. num. 9. *Chama trachea, plicata, quæ ſpondylus variegatus, ſtriatus : margine digitato.*

GARNOT. Coquillage univalve, du genre des lépas à coquille chambrée de M. Adanſon. Si cet auteur n'en avoit conſulté que la figure, il l'auroit appellé la nacelle, qu'elle repréſente parfaitement bien; mais comme l'on peut trouver par la ſuite d'autres coquilles de même figure, & auxquelles ce nom conviendra également, M. Adanſon a préféré de lui donner celui de garnot. Sa coquille a beaucoup de rapport avec celle du ſulin; elle en différe cependant à bien des égards. Elle eſt ſi mince qu'on voit le jour au travers. Sa longueur paſſe rarement dix lignes, & ſa largeur eſt un quart moindre, & égale à ſa profondeur. Il ſem-

ble que la figure de cette coquille a été forcée par une compreſſion faite ſur les côtés. Lorſqu'on la retourne ſur le dos, elle a la forme d'une nacelle ou d'un petit canot, dont la cloiſon, qui s'étend à peine juſqu'à ſon milieu, & qui eſt très enfoncée, fait comme une eſpece de banc ou de cabane, menagée à ſon extrêmité : à l'extérieur elle eſt ordinairement recouverte d'un périoſte brun, membraneux & très fin, qui s'enleve facilement. Lorſqu'on a dépouillé la coquille de cette enveloppe, on voit que ſa couleur eſt brune dans les unes, qui prenant leur origine au ſommet, en parcourent la longueur pour ſe terminer au bord oppoſé.

L'animal ne différe de celui du ſulin, qu'en ce que ſes parties ſont beaucoup plus ramaſſées & moins étendues. Les crénelures du manteau ſont découpées moins profondément. Les oreillettes latérales du pied deviennent peu ſenſibles & comme oblitérées.

M. Adanſon a trouvé cette eſpece avec celle qu'il nomme le ſulin, mais plus rarement. Elle ſe plaît davantage dans les ſables, où elle s'attache aux coquillages qui y reſtent cachés.

GASAR. Coquillage bivalve, qui eſt la premiere eſpece du genre des huitres de M. Adanſon. Il y a, dit l'auteur, pluſieurs eſpeces d'huitres au Sénégal; mais on n'en voit pas de plus commune que celle que l'on ſert ſur les tables, & que M. Adanſon appelle le gaſar. Sa coquille a ordinairement trois pouces de longueur ſur une largeur une fois moindre, & il n'eſt pas rare d'en voir qui ont ſix pouces ou même davantage. Elle eſt aſſez mince, & repréſente un quarré long, fort applati, obtus à ſon extrêmité ſupérieure, & qui diminue en une pointe arrondie vers la charniere. Sa forme eſt toujours extrêmement irréguliere par les plis & les contours qu'elle prend, de maniere qu'il eſt fort difficile ou même preſque impoſſible d'en trouver deux ſemblables. Sa ſurface extérieure eſt rude & comme raboteuſe par les lames dont elle eſt formée, & qui débordent ſenſiblement les unes au-deſſus des autres:

l'inférieure au contraire eſt luiſante & d'un beau poli. On voit quelquefois ſur la premiere un périoſte livide & fort mince.

Le battant ſupérieur eſt mince, applati, & rarement creuſé, mais toujours inégal & ondé comme le battant inférieur auquel il ſe joint parfaitement. Celui-ci eſt toujours creux, mais plus profond, plus grand & plus épais que le premier. Il porte à ſon extrêmité poſtérieure, celle où eſt la charniere, une eſpece de talon ou de ſommet formé par ſes bords qui ſe replient en dedans. Ce repli fait un creux plus ou moins grand dans différentes coquilles.

Sur la ſurface applatie de ce repli, on apperçoit un léger enfoncement dans lequel eſt logé le ligament à reſſort qui ſert à joindre fortement les deux coquilles & à les écarter l'une de l'autre. C'eſt une matiere coriace, verdâtre, tirant ſur le noir, fort applatie, ſpongieuſe vers le milieu, & capable de faire reſſort pendant qu'elle eſt humectée dans l'eau; mais qui eſt d'une grande fragilité, quand elle vient à ſe deſſécher. Ce ligament n'entre point dans la cavité de la coquille: il eſt renfermé dans le talon, ſans cependant s'étendre juſqu'à ſa pointe, où il laiſſe un petit vuide, afin que les battans puiſſent s'ouvrir librement; il ne paroît pas au dehors. On ne voit ni dans l'un ni dans l'autre battant aucune dent qui puiſſe faire l'office de charniere, & ils n'ont aucune apparence d'être contournés en ſpirale.

La marque, qui déſigne l'endroit où le muſcle les attachoit au corps, eſt d'un violet foncé & rembruni. Cette tache ſe trouve placée exactement, au milieu de la longueur de chaque battant, & une fois plus proche du bord droit que du bord gauche du battant ſupérieur. L'extérieur de ces coquilles eſt quelquefois gris & quelquefois violet ou verd, bordé de blanc. Leur intérieur eſt violet bordé de blanc, ou d'un blanc nacré bordé de violet. Cette coquille, dit M. Adanſon, offre tant de variétés dans ſa forme,

plus ou moins applatie, plus ou moins ondée, qu'il n'eſt pas poſſible d'en dire autre choſe, que des généralités. Cependant elle eſt diſtinguée de quatre autres eſpeces, qui ſe trouvent au Sénégal: 1°. par ſa forme oblongue; 2°. par ſon peu d'épaiſſeur; 3°. enfin parce que, quoique ſes bords ſoient ondés, jamais ils ne le ſont en zigzags.

Lorſque la coquille de l'animal s'entr'ouvre légerement pour humer l'eau de la mer, & pourvoir par ce moyen, à ſa ſubſiſtance, on apperçoit le manteau qui s'étend ſur ſes bords, ſans ſortir au dehors. Il paroît une membrane fort mince, diviſée en deux parties ou en deux lobes fort diſtingués, dont chacun tapiſſe les parois intérieures de chaque battant de la coquille.

Chaque lobe, conſidéré ſéparément, paroît orné d'un rang de filets ſimples aſſez longs & égaux, diſtribués également autour de ſes bords, au nombre de cent ou environ. Outre cette frange on apperçoit un bourrelet ſillonné qui la ſuit dans ſon contour, & qui eſt relevé de cent petits tubercules arrondis.

Il ne faut pas s'attendre à voir d'autres parties dans l'huitre vivante, tant qu'on ne la regarde que dans la ſituation qui lui eſt naturelle; mais ſi l'on vient à ſéparer les deux écailles l'une de l'autre, on apperçoit d'abord le fort muſcle qui les attachoit au corps de l'animal. En relevant enſuite le lobe ſupérieur du manteau, on découvre quatre feuillets membraneux, qui ſont les ouies: chacune de ces ouies eſt traverſée par cinquante ſtries fort déliées, qui ſont autant de tuyaux capillaires ouverts dans leur extrémité poſtérieure. Elles s'étendent ſur le devant du corps de l'animal, depuis la partie où les deux lobes ſont réunis, juſqu'au point où eſt le commencement de la bouche. Celle-ci forme une ouverture aſſez grande, bordée de quatre grandes lévres aſſez ſemblables aux ouies; mais ſix à huit fois plus courtes. Derriere les ouies, on trouve une groſſe partie charnue blanchâtre & cylindrique, qui tourne ſur le muſcle; ce n'eſt autre choſe qu'un eſtomac ou ſac inteſtinal,

nal, semblable au pied, qui en fait la fonction dans les conques & les limaçons: mais qui dans l'huitre, ne paroît pas susceptible de contraction ni de dilatation. Ce sac intestinal, ou ce pied, ne s'avance jamais sur les bords de la coquille; il reste caché sous les ouies dans le fond de la cavité, qu'elles ferment exactement sur le devant de l'animal, en se joignant les unes aux autres par leur dos. Enfin, sur le dos du muscle, on voit encore le canal des intestins.

La trachée ou l'ouverture par laquelle l'animal reçoit l'eau pour en tirer l'air, qui lui est nécessaire, communique avec l'anus, & nullement avec l'ouverture antérieure, qui doit pourvoir à sa subsistance.

Quelques auteurs modernes ont assuré que l'on avoit distingué les huitres mâles d'avec les femelles; cependant, il est certain, que la plupart de ces animaux, qui vivent éloignés les uns des autres & dans l'impuissance de se joindre par la copulation, engendrent leurs semblables; d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont besoin d'aucun sexe pour se reproduire, ou que chaque individu les réunit tous deux. Tout le corps de l'animal est d'un blanc sale; les bords de son manteau sont noirâtres.

Il est particulier aux huitres du Sénégal de ne s'attacher qu'aux racines des arbres; & rarement à d'autres qu'à celles des mangliers. On les y trouve rassemblées par paquets & sans aucun ordre, souvent collées & appliquées les unes sur les autres, mais seulement par l'écaille inférieure: car, quoique souvent il croisse d'autres huitres sur la pierre supérieure, elle n'est jamais fixe comme l'autre; elle conserve toujours la facilité de s'ouvrir & de se fermer à la volonté de l'animal. Malgré le peu d'ordre qui regne dans leur position, on remarque cependant que le talon, ou le côté de la charniere est ordinairement tourné en bas, & que l'extrémité opposée ou la plus large regarde en haut. C'est apparemment la situation la plus commode à l'animal pour se procurer la nourriture.

Cette huitre est grasse, tendre, fort délicate, & on

peut la comparer, pour le goût, aux meilleures huitres de l'Europe. On dit que l'on en trouvoit encore, il n'y a pas dix ans, sur les mangliers du Niger, près de l'île du Sénégal; mais aujourd'hui l'on n'en voit plus que dans le fleuve de Gambie & dans les rivieres du Biſſao, où rien au monde n'eſt plus commun.

Le P. du Tertre, hiſt. des Antilles, vol. 2. pag. 237. L'huitre d'Arba.

Rumphius, Muſ. pag. 154, art. 1. tab. 46. fig. O. *Oſtreum radicum ſive lignorum; Malarenſibus. Tiram baſaar, vel tiram akkar dicta.*

Gualtieri, tab. 102. litt. D. *Oſtreum roſtratum, complanatum, lamellis diverſimodè ſinuoſis compactum, rugoſum, ex albo virideſcens.*

GATAN. Nom donné par M. Adanſon, à une coquille bivalve du genre des cames. Elle a un pouce & demi de largeur & moitié moins de longueur. Elle eſt relevée extérieurement de vingt-cinq cannelures tranſverſales, médiocres & arrondies. Ses battans ne forment point de plis comme dans l'eſpece appellée le vagal: mais ſon ſommet, ſon ligament & ſa charniere n'en différent aucunement. Elle eſt intérieurement & extérieurement d'une belle couleur de chair, qui ſe change en violet autour du ſommet. L'auteur ne l'a trouvée qu'une fois autour de l'île de Gorée.

Liſter, Conchyl. tab. 417. fig. 261. *Chama luteſcens, ex rubro radiata.*

GATEAU FEUILLETÉ. *Oſtreum ſquammoſum, vel foliis & lamellis pleriſque jacentibus, aliis prominentibus quaſi compactum; ginglymo peculiari parvo; placenta foliacea dictum.* Coquille bivalve, du genre des huitres feuilletées, ainſi appellée à cauſe que ſes valves ſont chargées de pluſieurs étages de lames & de feuillages déchiquetés, dont les unes ſont couchées & les autres dreſſées principalement ſur la valve ſupérieure; ces eſpeces de feuilles ſont quelquefois arrangées d'une maniere concentrique, mais le plus ſouvent tranſverſale. Cette huitre eſt preſque toujours de couleur

de chair, ou blanchâtre, mêlée de couleur de rose. La charniere, qui est singuliere & peu articulée, est composée dans chaque valve, d'une double moulure dont la plus grande est garnie de petites dents, lesquelles sont peu sensibles dans les moyennes especes & les petites, & s'engrènent, ainsi que les moulures dans les rainures & les cavités correspondantes des deux valves. Les huitres en gâteaux feuilletés passent quelquefois deux pouces de diamétre.

Rumphius, *tab.* 48. *n.* 3. *Holl.* Rots-doublet; l'huitre de rocher.

M. d'Argenville, *pl.* 20. *lett. E. pag.* 279. L'huitre appellée le gâteau feuilleté. Ses ramages étagés, déchiquetés & tronquetés, représentent assez bien cette figure. Cette coquille est presque toute blanche, avec des taches couleur de rose.

GATEAU A L'HUILE. Nom que Rumphius donne à une coquille univalve du genre des buccins, appellée conque de Triton. *Voyez* CONQUE DE TRITON EN TREILLIS DE LA MÉDITERRANÉE.

GAUFRE. *Buccinum breve, ventricosum, quinque spiris convexis, tuberosis & quasi distortis compositum; striis cancellatis, aperturâ diversimodè & singulariter in ambitu dentatâ, & canali recurvo, aperto, in longum mediocriter producto insignitum, albidum.* Coquille univalve du genre des buccins, d'une forme ramassée, renflée & composée de cinq spires convexes, irrégulieres & barroques, ou comme tordues & de travers. Toute la surface extérieure de ce buccin est garnie de stries longitudinales, & transversales, qui forment un treillis tuberculeux dans tous les angles, & dont le dessein représente celui d'une gaufre ou du gaufrier. L'ouverture est encore plus barroque par son irrégularité, & par les diverses apophyses, qui en ferment en partie l'entrée, & dont la lévre & la columelle sont garnies; le canal est mince, ouvert, retroussé & médiocrement allongé. Le buccin-gaufre est blanc & fauve clair. Il vient de l'île de Magellan.

GENCIVES. *Cochleæ semilunares columellâ granosâ, seu neritæ non umbilicatæ.* Coquilles univalves du genre des limaçons à bouche demi-ronde ou ceintrée, ou des nérites, qui n'ont ni dents ni ombilic, ainſi appellées à cauſe que la columelle extérieure de ces ſortes de limaçons repréſente une gencive, tantôt garnie de dents, ou blanches ou comme ſaignantes, tantôt granuleuſe & tranchante. Quoique toutes les nérites, en général, portent une gencive, excepté les eſpeces ombiliquées ou les natices; pluſieurs donnent ſpécialement le nom de gencive aux nérites dépourvues de dents. *Voyez* NÉRITE.

GENOT. Nom donné par M. Adanſon, à un coquillage operculé du genre des pourpres à canal évaſé. Cette eſpece ſe rapproche beaucoup du genre des rouleaux, par la figure de l'animal, de ſon opercule & de ſa coquille. Celle-ci repréſente un ovoïde preſqu'également pointu à ſes extrémités, long d'un pouce & demi & deux fois moins large. Elle n'a que dix ſpires, qui ſont creuſées & entourées de deux rangs de boutons; mais la premiere ſpire eſt chagrinée ou couverte de petits boutons égaux, diſpoſés en treillis, & qui paroiſſent formés par une vingtaine de cannelures tranſverſales, coupées à angles droits par d'autres cannelures paralleles à la longueur de la coquille.

Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & un tiers plus court que la premiere ſpire. L'ouverture reſſemble parfaitement à celle des rouleaux. Elle repréſente une longue fente, de largeur à peu-près égale par-tout, aiguë dans ſon extrémité inférieure, & cinq fois plus longue qu'elle n'eſt large. La lévre droite ne différe point de celle du farois. La lévre gauche eſt droite comme dans la trentieme eſpece. Elle eſt recouverte d'une petite lame luiſante, & n'a pas de bourrelet ſenſible; mais ſeulement un léger ſillon qui tient lieu d'ombilic à ſon extrémité ſuperieure. Elle eſt couleur de chair dans la premiere ſpire, & griſe dans les autres. M. Adanſon n'a vu cette coquille figurée nulle

part. Elle eſt fort rare dans les rochers des îles de la Magdelaine.

GÉOGRAPHIE, ou CARTE GÉOGRAPHIQUE. *Voyez* CARTE GÉOGRAPHIQUE.

GINGLYME. Terme de Conchyliologie, qui exprime l'articulation ou la jonction de deux pieces dans une coquille bivalve.

GIROL. Coquille univalve à laquelle, dit M. Adanſon, on a donné le nom d'olive, à cauſe de ſa figure, & qu'il rapporte au genre de la porcelaine. Le temps n'ayant pas permis à cet auteur d'en examiner l'animal, il dit qu'il ne differe pas ſenſiblement des autres eſpeces de ce genre. La coquille du girol eſt extrêmement épaiſſe, cylindrique, arrondie par le haut, & pointue à ſon extrémité inférieure; c'eſt-à-dire, au ſommet. Elle a près d'un pouce de longueur, & moitié moins de largeur. Les ſept tours de ſpirale qui la compoſent ſont applatis & fort ſerrés; mais diſtingués les uns des autres par un ſillon profond, qui fait paroître leurs bords aigus & tranchans. L'ouverture eſt trois fois plus longue que le ſommet. Sa longueur eſt quintuple de ſa largeur & preſque parallele à la longueur de la coquille. Elle eſt très aiguë en bas, ſans canal, & plus large en haut; où elle eſt coupée d'une large crénelure. La lévre droite eſt aiguë, quoique fort épaiſſe. Elle paroît d'abord ſans bordure; mais lorſqu'on la regarde au-dehors, on apperçoit comme une lame de plus d'une ligne de largeur, qui s'éleve ſur ſa ſurface extérieure où elle forme une eſpece de pli. La lévre gauche eſt arrondie, & laiſſe voir vers le haut, quatre ou cinq lames peu élevées, dont les bords forment autant de replis ou de petites côtes ſaillantes & un peu écartées, au-deſſous deſquelles on apperçoit huit à ſeize dents aſſez longues & fort étroites, qui vont juſqu'en bas de l'ouverture.

La couleur de cette coquille eſt peu conſtante. Il y en a de blanches, de jaunes, de jaunes-livides, de jaunes-verd, & même de verdâtres, ſans aucun mélan-

ge. L'auteur en a vu auſſi qui, ſur ces différens fonds, ſont tachées, tigrées, marbrées ou couvertes de zigzags, qui s'étendent tantôt ſur leur longueur, tantôt ſur leur largeur. Ces taches, ces points, ces bandes & ces lignes ſont cendrés, noirs, ou bleuâtres dans les unes; bruns, rougeâtres, ou poupres dans les autres. Enfin leur mélange eſt ſi varié, que ce ſeroit perdre ſon temps que de faire l'énumération de toutes celles qui ont été décrites ou figurées par les auteurs. M. Adanſon s'eſt contenté de citer une vingtaine des principales variétés, auxquelles on peut rapporter toutes les autres, dont plus de deux cens ſont parvenues à ſa connoiſſance. Leur intérieur eſt tout blanc, jaune, violet ou pourpre foncé. M. Adanſon n'a vu ce coquillage que dans les ſables de l'embouchure du Niger; il y eſt fort commun, & toujours enfoncé à quelques pouces de profondeur.

Lister, hiſt. conchyl. tab. 717. fig. 1. *Rhombus ex toto albido ſeu leucophæus, unicâ ſtriâ acutâ circumdatus.*

Ejuſdem, tab. 721. fig. 6. *Rhombus parvus; majuſculis maculis diſtinctus, & labro & columellâ ex violâ purpuraſcentibus.*

Ejuſdem, fig. 7. *Rhombus parvus, anguſtior, densè maculatus, labro tantùm interno leviter purpuraſcente.*

Ejuſdem, tab. 728. fig. 16. *Rhombus nebulatus & faſciatus, columellâ ſubcroceâ, claviculâ ſulcatâ.*

Rumphius, Muſ. pag. 120. art. 9. tab. 39. fig. 7. *Cylinder nonus.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 16. *fig. Q.* Olive blanche & agréablement marbrée de taches brunes.

Le même, fig. R. Olive blanche avec deux bandes dans ſes extrémités, formées par des lettres brunes, où on lit diſtinctement deux *B B.* & un *D.* appellée *litterata.*

Gualtieri, tab. 23. litt. C. D. *Cochlea cylindroïdea, lævis, vel ſubrufa, vel leucophæa, vel albida, maculis ſubpurpureis diſtincta.*

Ejuſdem, litt. G. *Cochlea cylindroïdea, lineis fuſcis, luteis, & ſubcæruleis undatim exarata, labro interno rugoſo, & roſeo.*

Ejuſdem, litt. H. J. L. *Cochlea cylindroïdea, albida, obſcurè ex luteo punctata.*

Ejuſdem, litt. M. N. OO. PP. *Cochlea cylindroïdea, candida, lineis fuſcis & lividis undatim depicta.*

Ejuſdem, litt. N. *Cochlea cylindroïdea, ex fuſco viridi, albo, & ſubluteo undatim picta, ex nigro faſciata, intùs candida.*

GITON. M. Adanſon nomme ainſi un coquillage operculé, du genre des pourpres à canal médiocre non échancré. Cette coquille ſe trouve fréquemment autour de l'île de Gorée & du cap Bernard; elle n'a que dix lignes de longueur: elle eſt fort pointue aux extrémités & preſque une fois plus longue que large. Ses huit ſpires ſont relevées de côtes applaties, qui forment une eſpece de treillis avec les petits filets qui les coupent à angles droits. On compte douze ou quinze de ces filets dans la premiere ſpire, ſix dans la ſeconde & beaucoup moins dans les autres. Son ſommet eſt un quart plus long que large, & un quart plus long que l'ouverture. Le canal ſupérieur eſt deux ou trois fois plus court qu'elle. La lévre gauche eſt liſſe, ſans dents, recouverte d'une petite lame luiſante, peu élevée. Son bourrelet ſe trouve placé avec l'ombilic, fort proche de l'extrémité ſupérieure. Cette coquille eſt blanche ou fauve, ſans aucun mélange.

GIVAL. Coquillage univalve, que M. Adanſon a rangé dans le genre du lépas à coquille percée en deſſus: on lui donne ordinairement le nom de treillis, à cauſe du réſeau que forment ſes cannelures; mais cette particularité lui eſt commune avec beaucoup d'autres coquilles. Pour éviter toute confuſion, l'auteur a mieux aimé lui donner le nom de gival, qui par lui-même n'a aucune ſignification. La coquille du gival eſt de même forme que celle nommée le daſan; mais moins épaiſſe

& cannelée un peu plus ſenſiblement ſur les bords. Elle eſt percée au ſommet d'un trou oval beaucoup plus petit, & qui a à peine la huitieme partie de ſa longueur. De ce ſommet partent quarante cannelures rondes & aſſez groſſes, qui vont ſe rendre ſur les bords de la coquille. Quinze à vingt autres cannelures un peu moins élevées traverſent celles-ci, en décrivant autant d'ellipſes dont le ſommet eſt le centre. Le croiſement de ces cannelures laiſſe un grand nombre de petits eſpaces quarrés, qui forment un réſeau admirable & dont les mailles augmentent à meſure qu'elles approchent des bords de la coquille. Les plus grandes, que l'auteur ait obſervées, ont un pouce & demi de longueur, & une fois moins de hauteur; leur largeur eſt de moitié moindre; leur couleur ſoufre de grandes variétés; il y en a de blanchâtres, de griſes, de brunes, & même de bleuâtres. Les brunes ſont ordinairement tigrées de blanc. Les blanches ont quelquefois des taches rouges, répandues çà & là ſans ordre; mais il eſt plus ordinaire de leur voir ſept larges bandes, d'un gris cendré, qui s'étendent comme autant de rayons du ſommet aux bords de la coquille, où elles ont plus de largeur qu'à leur origine.

Le manteau de l'animal n'eſt point frangé, mais ſeulement bordé d'un rang de trente petits tubercules, qui ont l'apparence d'autant de points blancs. La même uniformité regne encore dans ſon pied, qui a un pareil nombre de points élevés ſur ſon limbe; du reſte, l'animal reſſemble en tout à celui du daſan. La couleur de tout ſon corps eſt d'un blanc pâle.

M. Adanſon, qui a trouvé ce coquillage en mai à l'île de Gorée, rapporte qu'il eſt aſſez rare.

Bonanni, Ricr. pag. 98. claſſ. 1. n. 6. *Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo.*

Liſter, Hiſt. conchyl. tab. 527. fig. 1. *Patella cancellata; jamaïcenſis.*

Ejuſdem, tab. 527. fig. 2. *Patella cancellata, densè admodum ſtriata; barbadenſis.*

Kirker, Muſ. pag. 435. n. 6. *Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens, &c. ſicut Bonanni.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat 580. tab. 80. fig. 11. *Patella barbadenſis cancellata.*

Langius, meth. pag. 3. *Patella ſtriata, vertice mucronato perforato.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 240. *pl.* 6. *fig. J.* Lépas à ſtries partant de ſon œil, traverſées par d'autres ſtries, ce qui forme un réſeau; ſa couleur eſt commune, & ſon œil troué.

Klein, Tent. pag. 116. ſpec. 2. n. 1. *Patella integra, reticulata ſeu clathrata, lutea vel cinerea.*

Ejuſdem, *Listeri*: tab. 8. fig. 3. *Patella integra, reticulata ſeu clathrata; clathri denſioris eadem cum præcedenti.*

GLAND DE MER. *Glans marina, ſeu balanus marinus, eſt concha multivalvis eâdem teſtâ in futuris adhærens, vaſculiformis, aliquandò cylindracea, & aliquandò conum obtuſum efformans: baſi ſemper complanatâ, in parte ſuperiore aperta & profundè excavata; angulatim coſtata; ſtriata, rugoſa; & ſæpè cum aliis balanis ſimul conglomerata: coloribus violaceis vel diverſimodè purpuraſcentibus depicta.* Le gland de mer eſt appellé en grec βαλανος; en langue hollandoiſe, ekelen, puiſten, & communément pokken: quelques-uns le nomment le pou de baleine, *pediculus ceti.* Cette coquille ſinguliere de la claſſe des multivalves compoſe un genre par le nombre & les variétés de ſes eſpeces, & doit ſa dénomination à la reſſemblance qu'elle paroît avoir avec le gland de chêne.

Les caracteres génériques & ſpécifiques des glands de mer ſont, d'avoir la figure d'un gland ou d'une eſpece de calice arrondi, avec une extrêmité ouverte, qui forme une ouverture profonde, plus ou large ou rétrécie à ſon orifice, & une autre extrêmité fermée ou une

baſe applatie, d'où naiſſent dans la circonférence ſix pieces, appellées pétales, angulaires vers le haut & ſaillantes, fermées par autant de pieces concaves de la même figure ou intermédiaires dans les intervalles des angles aigus, leſquelles forment dans leur aſſemblage, un cylindre, ou un cône tronqué dans les eſpeces dont l'orifice de l'ouverture ſoufre un rétréciſſement. Il paroît en général que ces douze pétales angulaires, alternativement convexes & concaves, ſont plutôt liés les uns aux autres, par le même teſt que la coquille, qu'ils ne le ſont par des ligamens, ou par des cartilages. Les glands de mer ſont compoſés, d'ailleurs, d'un ſecond corps de coquille d'une figure quadrangulaire en bas, & pyramidale en haut, qui occupe le fond de l'intérieur du teſtacée. Cette ſeconde portion interne du gland de mer abandonne aiſément la coquille extérieure avec l'animal : elle eſt compoſée de quatre pieces triangulaires qui s'écartent les unes des autres, par leurs pointes à ſa volonté, pour faire place à une eſpece de panache aſſez ſemblable à l'animal du pouce-pied.

Les glands de mer ſont rarement ſolitaires ; on les trouve aſſez ſouvent groupés pluſieurs enſemble, ou comme collés les uns contre les autres, & s'attacher de cette maniere ſur tous les corps marins qu'ils rencontrent indifféremment, comme ſur les teſtacées & les cruſtacées, même ſur des poiſſons de la plus grande eſpece ou cétacées, ſur des litophytes & diverſes productions marines ; les glands de mer s'attachent auſſi contre les rochers & les bois des vaiſſeaux qui ſéjournent longtemps dans l'eau de la mer.

La couleur en général des glands de mer eſt purpurine, violette & amaranthe de diverſes nuances mêlées de blanc. Le nombre & la figure de leurs pétales, & la différence qui ſe rencontre dans leurs configurations, ont fait donner à ces conques multivalves, pluſieurs noms ; ſavoir, le gland de mer turban, la tulipe, la clochette, les glands de mer ſtriés, ceux qui

ſont épineux & à côtes de melon. On trouve principalement les glands de mer ſur les côtes d'Eſpagne, de Bretagne, de Normandie, dans la mer Atlantique & ailleurs.

Rondelet, de Teſtaceis, *lib. 1. pag. 29.* dit que le gland de mer, en latin *balanus*, tire ſon nom de ſa reſſemblance avec le gland de chêne, que ce naturaliſte diſtingue d'avec les pouces-pieds. Ces coquillages ſemblables à des glands de chêne, dit Rondelet, s'engendrent dans les rochers, dans les fentes des vaiſſeaux qui ſéjournent longtemps dans le même lieu. Ce naturaliſte avoue en avoir vu ſur des vieilles moules, ou mortes, qui en étoient toutes chargées, & y avoient pris naiſſance, ainſi que dans les bois pourris des vieux vaiſſeaux, où on les trouve en grand nombre. Ces glands, qui ſont ſtriés, ont une ouverture, d'où ſort une eſpece d'aigrette. Ils croiſſent pluſieurs enſemble. Le dedans contient peu de chair, dont les habitans font peu de cas, & qu'ils ne mangent point, à la vérité. *Glandes dictæ, à ſimilitudine fructum quercûs, ſive ex auctore Athenæo, balanus marinus à ſimilitudine glandis quernæ, nominatus eſt. Glandes alias propono*, ait *Rondeletius, quæ glandibus fructibus ſimiliores ſunt. Naſcuntur in ſaxis & in rimis navium, quæ diutiùs immotæ uno loco manſerint; adnaſcuntur etiam mytulis: vidi equidem*, addit auctor, *mytulos vetuſtos & mortuos totos iſtis glandibus opertos, & naves pro vetuſtate putres, quibus frequentiſſimæ adnatæ fuerant. Hæ glandes ſtriatæ ſunt, foramen habent è quo veluti frondem emittunt, multæ ſimul naſcuntur: intùs parum carnis continent. Noſtri prorsùs negligunt, ac ne deguſtant quidem.*

Gualtieri dit que le gland de mer eſt une coquille faite en calice, compoſée de pluſieurs pieces réunies par le moyen d'une ſuture écailleuſe, ouverte en-deſſus & avec une baſe fermée, formant une ou deux chambres. *Balanus eſt teſta marina polytoma, vaſculoſa, cujus portiones teſtaceæ per ſuturam ſquammoſam connectun-*

tur, ore superiùs patente, basi clausâ : unum vel duos thalamos efformans.

M. *d'Argenville* qui a rangé les glands de mer dans la troisieme famille des multivalves, ou des coquilles de la troisieme classe, dit que c'est un genre de coquille qui a la forme d'un gland, ayant douze lames, la bouche évasée, quelquefois retrécie. *Balanus est concha multivalvis, glandiformis, duodecim laminas continens, ore ampliore, angustiore.* Cet auteur en distingue deux especes; savoir, 1°. le gland de mer de la grande espece à grande bouche, *balanus ore ampliore, major, latus;* le turban, *diadema Turcarum*; le gland fait en calice, *calici formis;* celui à stries en forme de tulipe, *balanus tulipa-formis, striatus*; en forme de clochette, *tintinnabuliformis;* tirant sur la pourpre, *purpurascens;* de couleur gris-cendrée, *cinereus.* 2°. Le gland de la petite espece, rayé, dont la bouche est petite, *balanus ore angustiore, striatus, parvus, seu minor;* le gland à petite bouche, à côtes de melon de couleur rougeâtre, *angustiore aperturâ, instar incisionum peponum, colore rubro insignitus;* celui qui est étroit & tirant sur le pourpre, *angustus & purpurascens :* le gland composé de six pieces, rayées au sommet, le reste fendu en deux, & la rondeur si peu marquée qu'il paroît quarré, *balanus è senis laminis compositus in vertice striatis, alterâ testâ bifidâ, rhomboïde occulto, seu figurâ quadratâ*; le gland étroit & court, *balanus angustus & fulvus.*

On confond aisément, dit M. d'Argenville, le gland de mer avec la conque anatifère & le pouce-pied, dont il differe en ce qu'il est formé par un simple calice arrondi, plus ou moins grand, & dont l'orifice est plus ou moins ouvert. Rarement les glands de mer sont seuls : collés les uns contre les autres par la même glu qui forme leur coquille, ils composent des groupes assez nombreux. A les examiner seuls, outre la grande quantité de lames, ou de côtes dont ils sont composés en-dehors, il y a quatre pieces triangulaires,

qui forment la seconde coquille, & se découvrent dans le fond de la grande, suspendues dans le milieu : elles portent un caractere décisif pour les mettre au nombre des multivalves. Ce Conchyliologiste ajoute que les glands de la grande espece, qu'on voit attachés sur les vaisseaux, sont plus évasés dans leur forme & dans leur calice ; les autres de la petite espece, dont l'ouverture & la figure sont plus rondes, ressemblent à de vrais glands de mer. On voit des buccins, des huitres & des moules qui sont couvertes de plus de cinquante glands de mer extrêmement petits.

Le même auteur dans le supplément qui concerne la zoomorphose, *pap. 65. pl. 7.* fait mention de l'animal qui réside dans le gland de mer de la *pl. 26. lett. B.* La premiere coquille extérieure consiste en six lames pointues, liées sur un fond, de maniere à ne pouvoir se séparer; & le tout se termine à une ouverture irréguliere fort large. La seconde coquille intérieure du gland ne comprend que quatre lames triangulaires ou battans, formant une pyramide suspendue par des filamens vers le milieu de la premiere coquille, & se réunissent à la bouche de l'animal, qui sort de son trou pour prendre des alimens, se rapprocher & se fermer. Ces battans forment une croix, du centre de laquelle il sort un panache de plumes semblable à celui des pouces-pieds & des conques anatifères. On présume que ce panache est l'embryon même de l'animal; c'est par le moyen de ces quatre battans qu'il ferme son ouverture & l'ouvre dans le besoin. On remarquera que ces quatre pieces sont striées dans leur travers vers la base assez profondément, & que les endroits où elles se joignent sont dentelés, & vont se terminer vers le centre. Au haut de la coquille est une pointe effilée & crochue, c'est-à-dire, que deux de ces quatre pieces sont tellement recourbées sur elles-mêmes, qu'elles prennent la figure du bec d'un oiseau; tandis que les deux autres, moins allongées & plus droites, vont se cacher sous le couvert des deux premieres.

Ces eſpeces de coquillages ſont deux battans ſerrés l'un contre l'autre, avec les bords édentés, pour ſe joindre mieux à des eſpeces de charnieres en-dedans, avec deux crocs ſaillans par en-bas. Ces battans par-dehors ſont raboteux, & coupés de ſtries qui répondent à la dentelure des côtés.

La ſtructure de ces animaux eſt admirable : ils ont douze piés, ou bras, longs & crochus, garnis de poils, qu'ils levent, avec huit autres plus petits, & qui ſont inférieurs. Leurs corps, qui reſſemble à celui de la conque anatifère, eſt cartilagineux, avec une chair glaireuſe, & adhérente aux quatre lames qui le couvrent ; on y apperçoit un ovaire, quand le coquillage quitte le corps auquel il eſt attaché. Sa baſe prend imparfaitement l'empreinte de ce même corps. Cet animal teſtacée eſt compoſé de pluſieurs filamens qui ſe joignent à un mucilage, où ſe trouvent ſa bouche & les parties de la génération. Les barbes ou filamens tombent ordinairement quand le poiſſon eſt mort.

M. *DAVILA*, dans ſon Catalogue ſyſt. *pag.* 401. a formé la quatrieme famille des multivalves avec les glands de mer. Ces coquillages, dit ce Conchyliologiſte, dont le caractere diſtinctif eſt de s'attacher par groupes nombreux aux cailloux, aux autres coquillages, & généralement à tous les corps qui ſe préſentent, ſont compoſés de deux portions, l'une extérieure de forme cylindroïde, ou conoïde ; & l'autre intérieure de forme pyramidale quadrangulaire. La premiere de ces portions reſſemble à un calice formé de douze pétales triangulaires oblongs, liés intimément les uns aux autres, dont ſix plus épais ont leurs pointes vers le haut, & ſix plus minces ont les leurs renverſées. La ſeconde eſt compoſée de quatre valves triangulaires à couliſſe que l'animal a la faculté d'écarter les unes des autres par leurs pointes, pour en faire ſortir un panache, au moyen duquel il ſe procure ſa nourriture. Cette famille ne fournit qu'un ſeul genre, dont les eſpeces ſont le gland de mer

turban ; le gland de mer tulipe ; l'eſpece qui eſt rayée ; le gland épineux ; le gland de mer pou de baleine ; la clochette, & le gland de mer à côtes de melon.

GLAND DE MER A COTES DE MELON. *Balanus, vel concha multivalvis, duodecim teſtis anguloſis alternatim concavis & convexis & peponis inciſionum inſtar ordinatis diſtincta ; colore violaceo & ſubalbido nebulata.* C'eſt une eſpece, dont les pétales en relief ſont non-ſeulement fort épais, mais forment encore des eſpeces de côtes longitudinales ſéparées les unes des autres par autant de coupures, & diſtribuées à peu près comme ſur les melons. Toute la ſurface extérieure de cette coquille multivalve eſt nuée de violet ſur un fond blanc.

GLAND DE MER ÉPINEUX. *Balanus ſpinis exaſperatus.* Celui-ci, qui eſt moins connu que les autres multivalves de ce genre, n'en diffère que par les épines, dont les pétales épais ſont chargés : celui-ci, qui eſt dans le Catalogue de M. Davila, *pag.* 140. *art.* 919. eſt adhérent à une valve de conque anatifère.

GLAND DE MER RAYÉ ET STRIÉ. *Balanus cum aliis plurimis balanis ſimul conglomeratus, ſtriis in longum ductis ſtriatus ; ex colore violaceo vel albido depictus.* Cette eſpece eſt ordinairement groupé avec d'autres en grand nombre, & ſe rencontre aſſez ſouvent ſur des buccins, des lépas & d'autres coquillages. Sa forme eſt ovoïde, avec une ouverture plus étroite que celle des autres glands de mer. La ſurface extérieure eſt à ſtries longitudinales inégales, & chargée de rides qui rendent les contours de l'orifice comme déchiquetés. Ces ſortes de multivalves ſont tantôt blanches, & tantôt nuées légérement de violet.

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 322. *pl.* 26. *lett. C.* Ces glands ſont de la petite eſpece, & ſe trouvent en plus grande compagnie que les autres : les barbes, qui

en ſortent ordinairement tombent, quand le poiſſon eſt mort.

GLAND DE MER TULIPE. *Voyez* TULIPE.

GLAND DE MER TURBAN. *Voyez* TURBAN.

GLYCYMÉRIDE ou CAME GLYCYMÉRIDE. *Chama glycymeris.* Nom que les anciens donnoient à des coquillages bivalves du genre de cames, ſoit pour les diſtinguer des autres eſpeces, qu'ils appelloient pélorides, *chamæ pelorides*, parce que les cames glycymérides ſont plus grandes, ſuivant Pline, ſoit que ces dernieres doivent leur étymologie, ſelon pluſieurs, à la bonté & à la douce amertume de leur chair; mais en ce cas, Quintilien n'approuve point que le mot glycymeride dérive du grec & du latin. Macrobe rapporte qu'on en ſervoit ſur les tables de Lentulus dans les feſtins qu'il donnoit aux prêtres du dieu Mars. On appelle ces coquillages glycymérides, à cauſe, dit Rondelet, du goût ſuave de leur chair, qui eſt moins ſalée que celle des autres cames. Les glycymérides, ajoute l'auteur, ſont donc plus grandes que les pélorides, & ont leurs coquilles plus longues que celles des moules de riviere, ou d'eau douce: mais elles ſont plus dures & plus épaiſſes, ridées ſans être rudes. Les cames glycymérides reſſemblent aux pélorides quant à leur couleur, tirant ſur le fauve, ainſi que par la bonté & la ſuavité de leur chair. Rondelet penſe auſſi que ce ſont les mêmes cames qu'Athenée appelle les grandes pélorides. *Chamæ glycymerides, inquit* PLINIUS, *quæ ſunt majores quàm pelorides.* MACROBIUS *in cœnâ adjiciali Lentuli flaminis appoſitas fuiſſe dixit. Sunt autem glycymerides dictæ à dulcedine ut opinor, ait* RONDELETIUS, *quod ſapore ſint dulci, minúſque ſalſo quàm reliquæ. Sunt qui glycymerides vocent quaſi ex dulci amaras. Quod ſi ita ſit, compoſitum nomen ex græco & latino fuerit, quam compoſitionem improbat Quintilianus. Glycymerides igitur chamæ ſunt majores quàm pelorides teſtâ oblongâ mytulorum fluviatilium teſtæ modo, ſed duriore & ſpiſſiore, rugosâ, non tamen*

tamen ob id aſperâ, ex albo ruſeſcente, carne & ſucci bonitate peloridi ſimiles. Eaſdem eſſe puto cum iis quas pelorides majores ATHENÆUS *vocat.*

GLYCYMÉRIDE DES INDES. *Chama lævis, glycymeris indica.* Rumphius nomme ainſi une eſpece de came qui approche de la glycymétide des anciens, & que l'on appelle auſſi en Hollande, ſelon ce Conchyliologiſte, la came à jouer du Japon. *Voyez* CAME A JOUER.

GLOBOSÉES, ou COQUILLES SPHÉRIQUES. *Conchæ globoſæ.* On nomme ainſi un genre de coquilles univalves à cauſe de leur figure plus ou moins arrondie comme une ſphere, & auxquelles les Conchyliologiſtes ont donné le nom de tonnes, ou de conques ſphériques. *Voyez* TONNES.

GOLAR. Nom donné par M. Adanſon à une coquille bivalve du genre du *ſolen*, qui ſe trouve dans les ſables de l'embouchure du Niger. Sa coquille n'a que deux pouces & un quart de longueur, & une fois & demi moins de largeur : elle eſt marquée intérieurement de quinze ſillons longitudinaux tirés obliquement. Sa couleur eſt par-tout d'un beau rouge, ſur lequel on voit quelquefois deux ou quatre petites bandes blanchâtres qui, partant du ſommet, en parcourent obliquement la longueur.

RONDELET, Teſt. lib. 1. pag. 14. cap. 13. *Chama nigra.*

BONANNI, Ricr. pag. 108. & 109. claſſ. 2. n. 77. *Concha à Rondeletio longa dicta; valdè pulchra viſu, colore albo circa cardinem diſtincto faſciis roſeis, quibus binæ notæ candidæ radiorum inſtar ab eodem cardine extenſæ ſuperiùs ponuntur rugæ, quibus in gyrum criſpatur : aliæ minutiores ita tranſversè ſe diſcedunt, ut dupliciter corticoſa videatur.*

LISTER, Conchyl. tab. 416. fig. 260. *Chama nigra Rondeletii, quæ chama anguſta, ſubrubra, obliquè ſtriata, duobus radiis medio dorſo inſignita, è mari mediterraneo.*

Rumphius, Muſ. pag. 147. art. 4. tab. 45. fig. E. *Tellina violacea.*

Gualtieri, tab. 91. litt. C. *Concha ſoleniformis, rugoſa, lineis hinc indè decuſſatis ſignata, ſubroſea, duobus candidis radiis in medio diſtincta.*

Klein, Tent. pag. 164. ſpec. 1. *Concha longa biforis, quæ tellina violacea Rumphii; teſtâ tenuiſſimâ, quinque pollices longâ, unum latâ, vaginæ inſtar; in utroque extremo patula, violacea, virgis albis; in arenâ perpendiculariter hærens.*

Ejuſdem, p. 167. ſpec. 7. *Concha longa uniforis, quæ chama nigra Rondeletii, ex mari mediterraneo, ſeu chama anguſta ſubrubra, obliquè ſtriata, duobus radiis medio dorſo inſignita*; *Listeri.*

GONDOLE. *Cymbium.* Nom que l'on donne en général à pluſieurs coquilles univalves qui pourroient former un genre par la variété de leurs eſpeces dans la famille des conques ſphériques ou des tonnes. Le caractere ſpécifique des gondoles eſt d'avoir le plus ſouvent une forme arrondie, ovoïde, ou allongée, & quelquefois cylindrique; d'avoir une lévre ſi évaſée & ſi longue qu'elle occaſionne une ouverture très ſpacieuſe. La columelle parallele à la lévre eſt garnie de trois ou quatre rides obliques très articulées, & découverte dans les trois quarts de ſon étendue par le petit nombre des circonvolutions de la coquille qui tournent ſur elle. Les coquilles faites en gondoles varient principalement dans leurs volutes; les unes en ſont quelquefois dépourvues comme les eſpeces appellées noix de mer, la bulle d'eau, l'oublie ou le papier roulé, & la piſtache. Les autres, dont la volute eſt terminée par un bouton en forme de mammelon, & qui forme quelquefois ſeul toute la clavicule, s'appellent gondoles mammillaires. On donne auſſi le nom de gondole ſpécialement à une certaine tonne qui eſt une variété de celle que l'on nomme la couronne d'Éthiopie.

GONDOLE proprement dite, ou MELON, ou ſelon pluſieurs, CUL DE MULET. *Cymbium ma-*

gnum specificè dictum, ventrosum, rotundum, formâ ovatâ & sphæricâ; claviculâ peculiari sinuosâ & absque spiris externis distinctum. Ex flavo rufescente extùs undique depictum; aliquandò pluribus maculis fuscis partim & in medio fasciatum, intùs ex carneo colore flavescente lucidè splendens; aperturâ valvæ spatiosâ, columellâ rugosâ, & labro simplici arcuatim expanso insigne; pepo vel muli tergum etiam appellatum. Cette conque en gondole est de la grande espece, d'une très belle forme ovoïde, & en partie sphérique ou arrondie dans ses proportions. Sa clavicule ne forme qu'une sinuosité ou un repli un peu contourné, qui tient lieu de spire ou de volute dont cette coquille est dépourvue quant à l'extérieur. Ce sommet singulier est occasionné par le prolongement & le recouvrement de la lévre sur la clavicule intérieure, dont elle s'empare entiérement. Cette lévre est très étendue, & procure à cette gondole une ouverture prodigieuse en formant l'arc sur-tout dans son milieu. Sa columelle est garnie de trois grandes rides obliques, & ne forme dans sa terminaison, qu'une simple échancrure pour canal. Toute la surface extérieure, qui montre quelques rides longitudinales, est d'ailleurs unie, & d'une couleur jaune-roux ou ventre de biche; la surface inférieure est luisante, nuée de la même couleur, ou jaune clair mêlée de couleur chair. Cette coquille est quelquefois ornée dans son milieu vers la columelle extérieure d'une portion de fascie formée de grandes taches quarrées brunes qui atteint rarement le dos de cette gondole. Sa longueur peut avoir jusqu'à huit pouces, sur près de six de largeur. Elle provient des mers des Indes orientales. La grande gondole a des variétés dans son espece; ce sont celles qui sont appellées tasse de Neptune, & gondole mamillaire.

GONDOLE BLANCHE PAPYRACÉE, ou BULLE D'EAU. *Voyez* BULLE D'EAU.

GONDOLE DU SÉNÉGAL. M. Adanson donne le nom de gondole, en latin *cymbium*, au premier genre

des coquillages univalves. Si on examine le coquillage qu'on appelle gondole, dit l'auteur, on ne fera aucune difficulté de lui donner la premiere place, & de le faire marcher à la tête des univalves, à cause de la simplicité de sa structure. M. Adanson n'en a connu que deux especes sur la côte du Sénégal, auxquelles il a donné les noms de formet & de gosson. *Voyez* ces mots.

GONDOLE MAMILLAIRE. *Cymbium mamillare.* On donne le nom de gondole mamillaire à plusieurs especes de conques sphériques ou tonnes, qui se distinguent des autres gondoles par un mammelon, ou un bouton plus ou moins gros & saillant qui compose la volute ou termine la clavicule. Ce mammelon est simple ou dénué de spires dans certaines especes, comme dans la conque appellée le prépuce; ou peu saillant & presqu'imperceptible, comme dans les tasses de Neptune; tandis qu'il est voluté dans d'autres gondoles, ou forme le centre de la volute sans être lui-même voluté. C'est pourquoi on peut considérer trois especes de gondoles mammillaires avec leurs variétés; savoir, les couronnes d'Éthiopie dont les spires se perpétuent sur le mammelon, les fausses couronnes d'Éthiopie à spires profondes, dont le mammelon est dénué de spires, parmi lesquelles on compte la cuiller de Neptune, la galeuse & les prépuces, qui ne portent qu'un bouton ou mammelon sans être environné d'aucunes spires.

GONDOLE MAMILLAIRE A MAMMELON VOLUTÉ, ou FAUSSE COURONNE D'ÉTHIOPIE FASCIÉE. *Cymbium mamillare, oblongum, rotundum, cum umbone volutato; ex colore flavido pallidè rufescente nebulatum, & maculis castaneis in tribus ordinibus per seriem dispositis fasciatum; pseudo-corona æthiopica fasciata nomine donatum.* Cette conque sphérique differe de la couronne d'Éthiopie, principalement par sa clavicule qui ne porte d'autres spires que celles qui sont prononcées sur le mammelon. Sa forme est arrondie, allongée, avec une lévre très étendue, & dont le prolongement se replie en partie sur

le ſommet du mammelon dans certaines eſpeces, comme ſur la grande gondole appellée le melon. Sa ſurface extérieure eſt garnie légérement de quelques rides longitudinales, de couleur jaune-roux, pâle ou ventre de biche, avec trois rangées de grandes taches brunes ou marron, à peu près quarrées. L'ouverture, qui eſt ſpacieuſe, préſente une ſurface intérieure unie, luiſante, nuée de couleur de chair, & d'un jaune d'ivoire. Tout le canal ne conſiſte que dans une échancrure, ainſi que dans le grand nombre des gondoles. Sa longueur peut avoir juſqu'à quatre pouces ſur près de deux pouces & demi de largeur.

GONDOLE MAMILLAIRE A MAMMELON NON VOLUTÉ, ET A SPIRALE PROFONDE. *Cymbium mamillare, tribus ſpiris profundo & lato ſulco diductis, & umbone ſimplici claviculatum; colore flavido pallidè depictum; aperturâ maximè ſpatiosâ, labro extenſo & columellâ rugosâ diſtinctum.* Cette gondole eſt d'une forme irréguliere, large & allongée, avec une volute compoſée de trois ſpires ſéparées par un ſillon profond, terminée par un mammelon ſaillant, ſimple ou dépourvu de ligne ſpirale. Toute la ſurface extérieure de cette conque eſt garnie de rides longitudinales plus ou moins articulées, & d'une couleur jaune-roux, pâle ou fauve-clair. L'ouverture, qui eſt extrêmement grande en longueur & en largeur, eſt bordée d'une lévre évaſée & d'une columelle ridée, formant au-dehors une eſpece de bourrelet oblique en maniere de bavure de la coquille. Cette gondole, qui eſt une eſpece de fauſſe couronne d'Éthiopie, forme une variété approchante de celle des prépuces. Elle peut avoir juſqu'à quatre pouces de longueur ſur un pouce moins de largeur.

On diſtingue une variété de cette gondole, qui eſt marbrée.

GONDOLE MAMILLAIRE MARBRÉE A MAMMELON NON VOLUTÉ, ET A SPIRALE PROFONDE. *Cymbium mamillare, tribus ſpiris à*

ſulco profundè excavato diductis & umbone ſimplici finitum ; diverſis maculis fuſcis & caſtaneis , pleriſque anguloſis in fundo fulvido & ſubalbido variegatum. Cette eſpece diffère de l'eſpece qui n'eſt point marbrée par ſa ſurface extérieure , qui eſt ornée de marbrures & de diverſes taches de couleur fauve & marron , dont la plûpart forment des zigzags ou des eſpeces de chevrons ſur un fond fauve-clair mêlé de couleur blanchâtre. Cette gondole , qui ne parvient point ordinairement à un ſi grand volume que celle qui eſt deſtituée de marbrures , lui reſſemble d'ailleurs dans toutes ſes parties. Cette conque ſe trouve dans les mers des Indes , dans les îles Philippines au-delà du Gange.

M. d'*Argenville* , *Append. pl. 2. lett. H. pag.* 390. Cette tonne n'eſt ſinguliere que par ſes marbrures, qui ſont des taches de couleur fauve, placées en zigzags ſur toute l'étendue de la robe , dont le fond eſt blanchâtre. Sa tête , qui rentre en elle-même , forme un bouton tout uni & plat. La partie de ſa bouche , qui eſt très évaſée , préſente une eſpece d'aile , & ſa columelle eſt toute dentelée.

M. Adanſon a donné les noms d'yet & de philin aux coquilles univalves qui ſont des variétés de l'eſpece des gondoles mamillaires. Les deſcriptions parfaitement circonſtanciées , que cet auteur fait de la coquille & de l'animal , donnent une idée de celui qui habite ces ſortes de coquilles. *Voyez* Yet & Philin.

GONGOLE. Nom que l'on donne à Rome , ſuivant Rondelet , à des pétoncles fort communs dans le golfe d'Aquitaine , & qui ſont plus grands que ceux que l'on trouve principalement dans la mer Méditerranée qui ſont toujours petits. Les eſpeces , connues ſur les côtes de Normandie , s'appellent hannons. On les nomme gongole à Rome , dit Rondelet, comme qui diroit petites conques , *conchulæ ; Romæ gongolæ quaſi conchulæ : ſunt enim ſemper parvi , præſertim in mari mediterraneo , in aquitanico littore , majores.* *Voyez* Petoncle.

GOR. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé, qui eſt la derniere eſpece du genre du ſabot. Celle-ci, qui ſe trouve aux environs du cap-verd ainſi que le kachin, lui reſſemble aſſez par la coupe preſqu'horizontale de la baſe de ſa coquille. Elle a près d'un pouce de longueur. Ses ſpires ſont exactement plates, & couronnées, dans leur partie ſupérieure, d'un rang de pointes aſſez fortes qui la rendent épineuſe comme la molette d'un éperon. Elles ſont encore entourées de trois ou quatre rangs de petits tubercules traverſés par des rides peu ſenſibles. Le ſommet de ſa couleur eſt cendré, ou blanc ſale, avec une grande tache rougeâtre autour de la lévre gauche, dans l'endroit ou devroit ſe trouver l'ombilic.

Liſter, Hiſt. conchyl. tab. 646. fig. 39. *Trochus parvus, baſi nodosâ, reliquum muricatus; barbadenſis.*

Klein, tent. pag. 24. ſpec. 2. n. 1. *Trochus aſper; muricatus, nodoſus in baſi, cæterum muricatus.*

GORDET. M. Adanſon nomme ainſi une coquille bivalve du genre de la came; elle reſſemble aſſez à celle du doſin par ſa légéreté, ſa blancheur & ſon beau poli; mais elle n'a guere plus d'un pouce de largeur. On compte ſur ſa ſurface plus de cent trente cannelures extrêmement fines; & ſon ſommet, qui eſt placé beaucoup au-deſſous de ſon milieu, s'avance obliquement en pointe; caractere que nous n'avons point obſervé dans toutes les autres eſpeces de ce genre qui la précedent: d'ailleurs la cavité en forme de cœur eſt plus profonde, & ridée. Cette coquille, que l'auteur a trouvée autour de l'île de Gorée & du cap Manuel, porte trois dents à la charniere dans chaque battant.

Liſter, Conchyl. tab. 273. fig. 109. *Pectunculus ex toto albidus, paulò planior; jamaïcenſis.*

Ejuſdem, tab. 274. fig. 110. *Pectunculus profundior, ad alterum humerum ſinu longiuſculo, jamaïcenſis.*

GORÉE. Pluſieurs donnent le nom de gorée à des coquilles univalves du genre des porcelaines, qui tirent ſur la petite eſpece, parce qu'elles proviennent des mers

de l'île de Gorée sur la côte d'Afrique ; c'est l'espece que Rumphius nomme la petite tête de serpent. *Voyez* TETE DE SERPENT.

GOSSON. Coquillage univalve, que M. Adanson a rangé dans le genre de la gondole. Sa coquille a la forme ovoïde, arrondie aux extrêmités, & de dix lignes de longueur sur une largeur une fois moindre. Elle est médiocrement épaisse, & composée de quelques tours de spirale qui vont de droite à gauche, & dont on ne peut distinguer le nombre ; parce que le sommet, au lieu de sortir dehors, rentre au-dedans pour former un petit ombilic, à l'endroit qu'il devroit occuper. L'ouverture, qui se trouve placée à droite des spires, est une ellipse fort irréguliere, plus large en haut qu'en-bas, retrécie dans son milieu, & d'une longueur égale à celle de la coquille. Sa lévre droite est épaisse & tranchante sur les bords ; la lévre gauche se replie comme une lame assez mince sur la convexité de la premiere spirale. Sa couleur est grise ou cendrée, & quelquefois fauve ou rougeâtre, ordinairement marquée de petites on des, & souvent traversée par deux bandes plus foncées.

Le corps de l'animal est beaucoup moins allongé que dans le formet : il est recouvert presqu'en entier par la coquille. Son pied est extrêmement épais, & si renflé qu'il bouche, comme un gros muscle, l'ouverture de la coquille, ne pouvant entrer dedans. Cette espece est plus commune que le formet ; on la voit pendant toute l'année dans les mêmes endroits.

COLUMNA, Aquat. pag. 67. & 69. *Concha utroque latere se colligens.*

BONANNI, Ricr. pag. 112. class. 3. n. 3. *Cochlea syracusana, intùs livida, extrà calthea.*

LISTER, Conchyl. tab. 714. fig. 72. *Concha utroque latere se colligens FABII COLUMNÆ, umbilicata, ex fusco maculata, labro sinuoso.*

KIRKER, Mus. pag. 450. n. 3. *Cochlea syracusana, intùs livida, extrà calthea.*

Petiver, Gazoph. cat. vol. 1. tab. 50. fig. 13. & D. *Veneroïdes barbadenſis minor, marmorata.*

Barrelier, Icon. pag. 133. tab. 1322 fig. 37. *Perſica minor.*

Gualtieri, tab. 12. litt. I. *Nux marina lævis, umbilicata, ex albo & fuſco lucidè variegata.*

Klein, Tent. pag. 82. ſpec. 1. n. 5. *Bulla umbilico ſimplici, profundo: ex fuſco maculata: utroque latere ſe colligens.*

GOUMIER. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage operculé du genre du cérite. Cette eſpece différe de celle qui porte le même nom, en ce que ſa coquille eſt un peu moins épaiſſe, longue d'environ deux pouces & demi, & une fois & demi moins large. Ses ſpires ſont au nombre de quatorze moins renflées, avec des boſſettes plus petites. Le bourrelet de la ſeconde ſpire eſt peu ſenſible. L'ouverture ne s'étend preſque pas ſur le côté de la coquille. Elle eſt un peu plus longue que large. Sa lévre droite eſt peu épaiſſe, & la plaque de la gauche eſt plus étendue & moins épaiſſe.

Lorſqu'on a dépouillé cette coquille d'une légere croute verte qui l'enveloppe pendant qu'elle eſt dans la mer, elle paroît brune au dehors ou cendrée, marbrée de blanc. Au dedans elle eſt blanchâtre, tachée d'un violet obſcur ſur la lévre droite.

M. Adanſon a trouvé le goumier dans les endroits vaſeux de l'île de Ténérif & de celle de Fayal.

Aldrovandus, pag. 353 & 354. fig. 3. *Turbo tuberoſus & oblongus.*

Bonanni, pag. 123. claſſ. 3. n. 82. *Turbo innumeris penè coloribus ſimul miſtis, in cute externâ pictus, aſper, & luto ſub quo ſtabulatur deformis: in parte internâ ut plurimum albus, circa oris aperturam violaceus & nitidus.*

Lister, Conch. 1019. fig. 82. *Buccinum recurviroſtrum, claviculatum, ſtriis muricatis circumdatum è mari mediterraneo.*

Ejuſdem, tab. 1021. fig. 85. *Buccinum recurviroſtrum.*

Kirker, Muſ. pag. 454. n. 82. *Turbo innumeris penè coloribus*, &c. *ut ſuprà* BONANNI.

Langius, Met. pag. 46. *Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus & papilloſus.*

Gualtieri, tab. 56. fig. L. *Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtrus, muricatus, papilloſus, ex albido fuſcus, & maculis nigricantibus aſperſus.*

Klein, Tent. pag. 30. ſpec. 2. n. 3. *Tympanotonos pelagius, loricatus, recuviroſter, turgidulus: labio oris ſemilunato criſpo.*

Ejuſdem, num. 4. *Tympanotonos pelagius, undatus; rugoſo labio, rotundo, effuſo; ore longo, anguſto.*

Ejuſdem, pag. 33. ſpec. 1. num. 6. *Oxyſtrombus lævis; multicolor, exactè conicus, ore patulo canaliculato: labio plicato; foris aſper; in maximis ſpiris denticulatus, & luto, ſub quo ſtabulatur deformis; intùs albus, circa oris aperturam violaceus & nitidus.*

GOURGANDINE. *Chama cordiformis, latere truncato, oblongo, convexo; colore ex caſtaneo purpuraſcente diſtincta; lævis, mediocriter convexa, albida, & colore flavo leviter & tranſverſim virgata; conchæ meretricis nomine donata.* Coquille bivalve du genre des cames-cœurs ou cames tronquées de l'eſpece appellée conque de Vénus ſans pointes. Celle-ci eſt unie, blanche, ornée plus ou moins de quelques raies tranſverſales, jaunâtres. La face latérale tronquée repréſente un cœur allongé, convexe dans le milieu, & nué de couleur violette & marron. Le côté oppoſé repréſente en petit la même figure avec des couleurs moins foncées. La forme de cette came-cœur eſt moyennement bombée. Sa ſurface intérieure eſt blanche dans la concavité des battans, nués de violet léger vers leur circonférence, & tachetée de brun dans les parties latérales. La charniere eſt compoſée de quatre dents dans une valve, & de trois dans l'autre, leſquelles ſe logent dans leurs alvéoles correſpondans. Cette bivalve ſinguliere ſe trouve dans les mers des Indes: elle peut avoir un pouce & demi de longueur ſur deux pouces de largeur.

Rumphius, tab. 43. litt. I. *Chama virgata.*

Gualtieri, tab. 76. litt. C. *Chama æquilatera, lævis, candidissima, fossulâ cordiformi satis conspicua.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. F.* Une came appellée conque de Venus, dont la robe est unie & rayée à fond blanc. La forme de sa bouche & de ses lévres, d'un brun tirant sur le violet, l'a fait nommer ainsi. On l'appelle encore gourgandine.

GOURGANDINE STRIÉE, ou FAUSSE GOURGANDINE. *Chama cordiformis, crassis striis transversis striata; latere truncato concavo ex colore purpureo obscuro & nigrescente insignis.* Cette espece de came-cœur porte tout au plus un pouce dans son grand diamètre. Elle est chargée de grosses stries transversales, arrondies, qui s'étendent jusque sur la partie latérale tronquée, représentant un cœur concave, violet-obscur & noirâtre ou blanchâtre, & nué de fauve dans d'autres especes. Toutes ses stries transversales sont interrompues par d'autres stries longitudinales, quelquefois rares & peu prononcées, qui forment un certain réseau. Ces sortes de bivalves sont d'une forme très bombée, de couleur blanchâtre livide ou couleur d'os. Il y en a qui sont tachées de fauve, & d'autres qui sont ornées de petites taches violettes & cendrées. La surface intérieure des valves est lisse, d'un beau blanc, de couleur violette, mêlée de brun vers les cotés tronqués, ainsi que les dents qui forment une charniere entierement semblable à celle de la véritable gourgandine : tout le pourtour intérieur des battans est dentelé.

Gualtieri, tab. 83. litt. I. *Concha cordiformis inæquilatera, alterâ parte striata, altera lævi, intùs dentata, subalbida.*

GOUSOL. M. Adanson appelle ainsi un coquillage operculé, du genre des pourpres à canal évasé. L'animal du gousol ressemble parfaitement à celui du tafon. Sa coquille est médiocrement épaisse, longue d'environ neuf lignes; elle surpasse une fois & un peu da-

vantage sa largeur : ses huit spires sont toutes applaties, peu distinguées, lisses & unies, sans cannelures. Son ouverture est deux fois plus longue que large, & sans canal sensible à l'extrêmité inférieure. Le canal supérieur est plus court & plus évasé que celui du tafon, & échancré de même. La lévre droite est mince, tranchante, sans dents; la gauche porte dans sa moitié supérieure une petite plaque luisante, garnie de cinq grosses dents qui tournent dans l'intérieur de la coquille. Elle est de couleur agathe-clair, & recouverte d'un périoste mince & fauve. On ne la trouve que rarement autour de l'île de Gorée.

GOUTTE BLEUE. *Rhombus, vel voluta cylindracea canali truncato, seu olea maculis caruleis quasi guttata.* Coquille univalve du genre des rouleaux à canal échrancré ou des olives. Toute sa surface extérieure est marquetée de taches pourprées ondées de bleu sur un fond jaunâtre & agathe. La volute est composée de cinq spires de vive arrête, séparées par un sillon; elle se termine par un petit bouton qui forme le sommet. La figure de cette olive est renflée vers le milieu de la coquille. Sa columelle est dentelée avec des rides obliques, extérieures, ainsi que les autres coquilles de ce genre; la lévre, qui est épaisse, se termine par une forte échancrure. Sa surface intérieure est jaune-souci.

Rumphius, tab. 39. num. 6. *Cylindrus octavus. Holl.* Blaauw drop; la goutte bleue.

GOUTTE DE SUIF, ou LIÉVRE A GOUTTES DE SUIF. *Voy.* Liévre a gouttes de suif.

GOUTTIERE, ou BUCCIN-CRAPAUD EN GOUTTIERE. *Buccinum depressum, canali brevi recurvo distinctum, striis transversis granulatis & tuberosis striatum; ex utroque latere costatum, & tubulis apertis in quinque vel sex spiris singulariter instructum; stillicidium appellatum.* C'est une coquille univalve du genre des buccins à canal court & retroussé de l'espece comprimée, nommée crapaud, à cause de sa figure applatie, & qui approche aussi de celle qui est connue

sous la denomination de la culotte de Suisse, quant à son ouverture & à ses tubercules ronds, avec la différence néanmoins que ceux du buccin en gouttiere sont garnis de stries transversales, granuleuses. La volute est composée de cinq ou six spires baroques, étagées, & comme anéanties dans les tubercules ; les bourrelets latéraux en forme de côtes sont munis dans chaque spire de deux tuyaux ouverts, élevés, qui ont fait appeller ce buccin la gouttiere. Toute sa surface extérieure est marbrée de couleur marron, de brun-rouge & de blanc. L'ouverture représente une ellipse inclinée, bordée d'une lévre très épaisse, faisant partie du bourrelet exterieur; mais dont le bord est saillant, festonné, incliné au dehors & garni en dedans de plusieurs paires de petites dents de couleur fauve sur un large liseré brun. La columelle extérieure, qui est parallele, est chargée dans toute son étendue de denticules ou de rides circulaires nuées des mêmes couleurs que celles de la lévre. Cette lévre & cette columelle se terminent par un canal très court, ouvert, retroussé en forme de bec & obtus. Cette coquille, qui vient des Indes, porte ordinairement deux pouces de longueur sur seize lignes de largeur. L'auteur en posséde une monstrueuse dans toutes ses parties. Sa couleur est fauve-clair & blanchâtre, mais dont les gros tubercules sont tachés de rouge-brun & de brun pourpré ; la lévre a six lignes d'épaisseur. Ce buccin particulier a deux pouces dix lignes de longeur sur deux pouces de largeur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 9. lett. R. pag.* 225. Voici un buccin des plus rares. Malgré sa superficie raboteuse, on y voit différens ouvrages de réseau; & sur les côtés s'élevent six tuyaux fendus, dont un communique à sa bouche, qui ressemble à celle de la culotte de Suisse.

GRAIN D'AVOINE. *Strombus buccinifórmis, terréstris, octo spiris finitus ; granum avenaceum dictus.* C'est un petit coquillage terrestre du genre des vis-buccins, de la grosseur & de l'étendue d'un grain

d'avoine dont il porte le nom. Il eſt compoſé dans ſa forme effilée de huit ſpires obliques. Sa couleur eſt ſombre ou rembrunie, & ſon ouverture eſt elliptique. C'eſt l'eſpece qui eſt mentionnée dans le traité des coquilles de M. Geoffroi, *pag.* 53. *Cochlea, teſtâ fuſcâ, obſcurâ, acuta ſpiris octo.* Le grain d'avoine a deux lignes de longueur. La couleur de cette coquille eſt brune & nullement brillante. Elle décrit huit tours de ſpirale. Son ouverture eſt ovale, bordée d'une lévre blanche, avec ſept dents ou replis de même couleur, quatre en haut & trois en bas. Cette coquille reſſemble aſſez à celle du grain d'orge; mais elle eſt moins grande & un peu plus pointue. On la trouve dans la mouſſe & ſous les pierres humides.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 28. *n.* 16. *pag.* 339. Ce buccin s'appelle le grain d'avoine; il n'a que cinq ſpirales: l'ouverture, qui eſt peu ſaillante, eſt ovale; la pointe plus aiguë, & la couleur d'un gris ſale. On le trouve dans de vieux murs couverts de mouſſe.

GRAIN DE RIS. Rumphius appelle le grain de ris une coquille univalve du genre des buccins. *Voyez* BUCCIN A GRAIN DE RIS ET A LEVRE DECHIQUETÉE.

GRAIN DE SEL. *Porcellana ſalita.* Nom que Rumphius donne à une porcelaine, autrement appellée la neigée. *Voyez* NEIGÉE.

GRAIN D'ORGE. *Strombus buccinifórmis parvus, terreſtris, ſex ſpiris finitus: granum hordeaceum appellatus.* C'eſt un petit coquillage terreſtre, ainſi appellé à cauſe de ſa forme. On lui compte ſix ſpires moins élevées que celles du grain d'avoine. M. Geoffroi, *pag.* 52. *Cochlea, teſtâ fulvâ, obſcurâ, acuta ſpiris ſex.* Le grain d'orge a trois lignes de longueur. Sa couleur imite celle de la chataigne. Elle eſt ſeulement un peu plus claire. Sa coquille eſt terne & nullement brillante; elle décrit ſix ſpirales, & a une ouverture ovale, bordée d'une lévre blanche. Comme cette coquille eſt à peu près de la groſſeur & de la longueur d'un grain d'orge, on a tiré de ſa reſſemblance le nom

qu'elle porte. On la trouve ſous les pierres humides & dans la mouſſe.

GRAND ARGUS. *Voyez* ARGUS.

GRAND BARILLET. *Voyez* BARILLET.

GRANDE PELURE D'OIGNONS. Nom que pluſieurs donnent à une coquille bivalve du genre des huitres plates, que l'on appelle auſſi la ſelle polonoiſe ou angloiſe. *Voyez* SELLE POLONOISE.

GRAND FUSEAU. On nomme ainſi pluſieurs coquilles univalves du genre des buccins, pourvus d'un long canal : ſçavoir, la quenouille, le fuſeau à dents, & leurs variétés. *Voyez* ces eſpeces.

GRENOUILLE. Nom que Rumphius donne à une coquille univalve du genre des buccins, de l'eſpece appellée dragon, & que l'on nomme hauſſe-queuë. *Voyez* ce mot.

Pluſieurs Conchyliologiſtes appellent la grenouille un rocher ailé ou à lévre échancrée, qui eſt plus connue ſous la dénomination de tête de ſerpent. *Voyez* TETE DE SERPENT *MUREX*.

GRENUE, ou COQUILLE GRENUE. Terme de Conchyliologie, qui exprime les eſpeces dont la ſuperficie eſt chargée de petites éminences arrondies en maniere de grains qui la rendent comme chagrinée ou granuleuſe ; comme il arrive aux coquilles appellées l'amiral grenu, & la came chagrinée ou grenue.

GRIFFE DU DIABLE. Nom que Rumphius donne en langue hollandoiſe à une coquille univalve du genre des *murex* ou rochers ailés à pattes, autrement appellés l'araignée mâle. *Voyez* ARAIGNE'E MALE DE LA GRANDE ESPECE.

GRIFFE DE DIABLESSE. Le Conchyliologiſte hollandois appelle ainſi une variété dans l'eſpece des araignées femelles à cinq pattes, que l'on nomme auſſi l'araignée femelle pentadactyle. *Voyez* ARAIGNE'E FEMELLE PENTADACTYLE.

GRIMACE. *Buccinum breve, novem vel decem ſpiris convexis, gibboſis & inæqualibus compoſitum : ſtriis*

cancellatis & tuberosis striatum : dorso in alto prominente, basi complanatâ, formâ undique distortâ, præsertim in aperturâ : columellâ asperâ in lamellis extrorsùm expansâ & dentatâ ; labro spisso, sinuoso, in duplici ordine dentato, & canali brevi recurvo & sicut rostrato, insignitum : coloribus fuscis, fulvis, rufis, & albidis depictum & fasciatum ; buccinum distortum merito donatum. Coquille univalve du genre des buccins à canal court & retroussé, ainsi appellée à cause de sa forme barroque & de travers qui regne dans toutes ses parties. Elle est composée de neuf à dix spires, dont les six premieres sont bombées, irrégulieres, & en forme de bosses, qui s'élevent & s'affaissent de côté & d'autre, de maniere que la plûpart sont rentrantes ou comme absorbées les unes dans les autres en partie; les trois ou quatre autres spires sont moins barroques & se terminent par un sommet aigu. Toute la surface extérieure de ce buccin est à stries longitudinales & transversales plus ou moins distantes les unes des autres, dont les rencontres angulaires sont granuleuses ou tuberculeuses. Les stries longitudinales forment dans certaines especes comme autant de côtes onduleuses. Ce buccin, dont le dos est fort élevé, & dont le côté de l'ouverture ou la base est applatie, est nué & fascié de couleur brune, fauve, rousse & de blanc. L'ouverture, qui est singuliere, d'une figure grimacée, est en partie fermée par les diverses apophyses dont elle est environnée. Ce côté forme une surface recouverte d'une lame blanche, raboteuse, plate, granuleuse & tuberculeuse, qui s'étend extrêmement en maniere de fraise, & dont les portions lamelleuses se trouvent quelquefois répétées & comme appliquées sur les flancs de la coquille, en gagnant même une partie des grandes spires. Cette lame émane sur-tout de la columelle extérieure qui est garnie de dents & de saillies singulieres. La lévre est très épaisse, sinueuse, doublement dentée, & se termine, ainsi que le fût extérieur, par un canal court & fort retroussé en maniere de bec. Ce buccin

ramassé

ramassé & comme régulier dans ses difformités, peut avoir jusqu'à deux pouces & demi de longueur sur deux de largeur. Il se trouve dans les mers des grandes Indes.

RUMPHIUS, tab. 37. litt. B. *Purpura curviroſtra, gibboſa, rictu auriculato, ore utrinque dentato, ſtriis raris, papilloſis cancellata, albida, colore rufo maculata.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 9. lett. H. pag.* 224. Ce buccin se nomme la grimace. Les lévres de sa bouche, extrêmement repliées, sont si raboteuses, qu'elles la cachent en partie, & forment une vraie grimace : tout son corps est couvert de tubercules & d'inégalités très régulieres.

GRIMACE BLANCHE. *Buccinum, canali brevi, recurvo veluti roſtrato diſtinctum; octo ſpiris convexis, inæqualibus & quaſi gibboſis conſtans; ſtriis cancellatim diſpoſitis & tuberoſis ſtriatum; aperturâ diſtortâ, columellâ in laminis valdè effusâ, dentatâ, labro ſpiſſo ſinuoſo & dentato inſtructum; toto colore albo candicans: buccinum diſtortum album dictum.* Cette variété de l'espece appellée simplement la grimace, ou la grimace à fraisette, est toute blanche. Sa coquille est moins large, moins ramassée & d'une forme plus allongée, quoique très irréguliere en apparence dans sa configuration: elle est composée de huit spires convexes, barroques ou bossues, & sur lesquelles on remarque des especes de tubercules & des portions lamelleuses, semblables à celles dont la columelle extérieure est ordinairement pourvue en maniere de fraise. Toute la superficie de ce buccin est à stries longitudinales & transversales disposées en treillis dont toutes les rencontres sont tuberculeuses. Le côté de l'ouverture est moyennement applati avec une columelle & une lévre garnies des mêmes apophyses que celles de la grimace ventrue, ornée de diverses couleurs, lesquelles se terminent également par un canal court fort retroussé en maniere de bec. Ce buccin a tout au plus près de deux pouces de long sur quinze lignes de large.

Gualtieri, tab. 31. litt. D. *Cochlea canaliculata extrorsùm incurvata, vulgaris, gibbosa, ore angusto, labioso, dentato, umbilicato, striata striis papillis minoribus æqualibus refertis & reticulatis, candida.*

GRIVE, ou NERITE-GRIVE. *Cochlea semilunaris, columellâ exteriore granosâ; striis crassis, rotundis, & parvis, alternatim dispositis striata: in fundo albo, maculis nigris regulariter signata, & sicut intensè depicta.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ceintrée ou demi-ronde, appellés nérites, de l'espece dont le fût extérieur en maniere de gencive est chagriné. Cette nérite est appellée la grive, à cause que ses stries arrondies, grandes & petites alternatives, sont marquetées par compartimens, de taches noires & blanches. La coquille de ce limaçon est épaisse, principalement dans le bord de la lévre, qui se trouve festonnée par les terminaisons des stries. La columelle extérieure forme une gencive tranchante, garnie de deux petites quenottes blanches, & couverte dans le reste de petits mammelons.

La nérite-grive a des variétés dans son espece, qui diffèrent entr'elles autant par l'inégalité de leurs cannelures, plus ou moins chargées de rides, que par le nombre des taches noires dont elles sont ornées. Elles se trouvent proches l'une l'autre avec une tache blanche alternative de même largeur dans certaines especes, tandis qu'elles sont parsemées d'une maniere rare dans d'autres, & avec la différence que les taches sont grisâtres ou cendrées. Ces sortes de nérites diffèrent aussi par leurs différens volumes. Les plus grandes & les mieux tachetées sont les plus recherchées, & peuvent avoir jusqu'à plus d'un pouce & demi de largeur, sur trois ou quatre lignes de moins de longueur. Elles se pêchent dans les mers des grandes Indes.

Rumphius, tab. 22. n. 3. *Cochlea valvata seu semilunaris vera.* Le véritable limaçon à bouche ceintrée, Holl. De opregte maan-hoorn; le véritable limaçon ceintré, ou en demi-lune.

M. d'*Argenville*, *pl. 7. lett. B. pag.* 211. Ce limaçon eſt de l'eſpece des nérites dont la bouche ceintrée eſt garnie d'une eſpece de palais chagriné. Sa robe cannelée, avec des taches blanches & noires, l'a fait nommer la grive.

GROS NAVET DE LA CHINE. *Voyez* Marbre.

GUEULE DE LION. *Murex parvus, brevis, depreſſus, ſtriis craſſis tuberoſis ſtriatus; parvâ claviculâ, labro expanſo, laciniato & aliquando foliaceo: aperturâ longâ & anguſtâ diſtinctus; colore ex flavo livido nebulatus; os leonis appellatus.* Coquille univalve du genre des rochers, de l'eſpece approchante de ceux que l'on nomme hériſſons. Ce petit *murex* eſt chargé de quatre ou cinq groſſes ſtries onduleuſes, tuberculeuſes & peu prononcées. Ces ſtries, qui ſont tranſverſales, forment dans leurs terminaiſons, une lévre épaiſſe, lamelleuſe, déchiquetée, & quelquefois des pattes plus ou moins ſaillantes. La figure de ce petit rocher eſt courte, ramaſſée & comprimée. Sa volute n'eſt compoſée que de trois ſpires peu articulées, qui ne ſe terminent que par une très petite clavicule. Toute la couleur de cette coquille ſinguliere eſt d'un jaune livide ou ſafrané, qui eſt beaucoup plus foncé & plus vif dans l'ouverture ou la ſurface intérieure. Cette ouverture eſt oblongue, étroite & dentée, avec une ſinuoſité vers le haut, qui s'étend ſur la premiere patte & quelquefois ſur la ſeconde, dont la lévre eſt garnie, comme on vient de le dire. La columelle extérieure eſt droite, inégale, & ſe termine, ainſi que cette lévre, par un petit canal court & entr'ouvert. Ce petit *murex*, qui porte dix lignes & demi de hauteur, ſur preſque autant de largeur, a une variété dans ſon eſpece, dont elle differe en ce que ſa lévre eſt tranchante & feſtonnée, au lieu d'être garnie de pattes feuilletées; mais les tubercules qui ſe rencontrent ſur les ſtries ſont plus ſaillans.

GUEULE DE LOUP. Nom que pluſieurs Conchyliologiſtes donnent à une petite coquille univalve

du genre des buccins, que l'on nomme auſſi l'aveline. *Voyez* AVELINE.

GUEULE NOIRE. Nom donné à pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers demi-ailés, dont l'ouverture préſente une couleur noirâtre d'un ou de deux côtés; ſçavoir, la gueule noire proprement dite ou l'eſpece à columelle & à lévre noire, & l'eſpece qui eſt ſeulement noire à la columelle extérieure de la coquille.

GUEULE NOIRE proprement dite. *Murex ſemi-alatus, ſeptem ſpiris tuberoſis compoſitus; aperturâ longâ, anguſtâ, ex utráque parte ſtriatâ, & colore ex fuſco nigricante inſignis.* Coquille univalve du genre des rochers demi-ailés, qui eſt une variété des eſpeces que l'on nomme pigeonneaux. Sa volute eſt élevée, compoſée de ſept ſpires, dont les quatre premieres ſont environnées de tubercules obtus. Ce *murex* eſt remarquable par ſon ouverture allongée, étroite, avec une columelle extérieure en relief, garnie en plus grande partie de ſtries, ainſi que l'intérieur de la lévre. Cette lévre s'étend en forme d'aile, & montre deux échancrures vers le bas; ſa couleur, ainſi que celle du fût, eſt noire de ſuie. Le canal eſt un peu prolongé & légerement recourbé. La ſurface extérieure de cette coquille eſt d'un blanc mal interrompu de quelques taches jaunes & verdâtres. Sa longueur porte, au plus, deux pouces, ſur moitié moins de largeur.

GUALTIERI, tab. 32. litt. E. *Murex mucrone papilloſo, intùs denſiſſimè ſtriatus, utroque labio ex atro purpureo infecto, in dorſo ſubalbidus.*

GUEULE NOIRE A COLUMELLE NOIRE ET A LÉVRE ROUGE. *Murex ſemi-alatus, lævis, cylindraceus, gibboſus, ſpiris quaſi diſtortis clavículatus, maculis flavis in fundo ſubalbido vel carneo faſciatus & diverſimodè depictus; columellâ rectâ, lævi, & nigricante, labio tripliciter ſulcato, ex aureo colore rubeſcente intùs lucidè ſplendente, inſignis & diſtinctus.* Cette coquille, que l'on admet dans le genre des ro-

chers demi-ailés, eſt uni, d'une forme cylindrique comme un rouleau; mais qui perd beaucoup de ſa figure conique par l'extenſion de ſa lévre, ainſi que par une ou pluſieurs boſſes, qui ſe rencontrent vers le dos de la coquille. Sa volute eſt compoſée de ſept ſpires convexes, un peu tuberculeuſes, ſe recouvrant irrégulierement les unes ſur les autres, & de maniere à former une clavicule louche ou de travers. L'ouverture, qui eſt allongée à la maniere de celle des cornets, eſt bordée d'un côté par un fût extérieur, orné d'une large bande longitudinale noirâtre qui a fait appeller cette coquille, la gueule noire; & de l'autre côté, par une lévre un peu étendue, en forme d'aile, rentrante, & avec une triple échancrure; ſçavoir, une vers la clavicule, & deux autres ſituées vers le canal. Toute la ſurface intérieure de cette lévre eſt d'un rouge ponceau, ou aurore. Ce *murex* cylindrique eſt le plus ſouvent orné de ſix ou ſept zones formées de taches jaunes, ſur un fond blanchâtre ou couleur de chair. Il n'y a guere de coquille demi-ailée, qui varie autant dans ſon eſpece que celle-ci par le nombre de ſes faſcies, & par la différence des taches plus ou moins interrompues. Les unes ont une lévre épaiſſe avec une clavicule garnie de quelques tubercules, tandis que les autres ont une lévre mince, avec une volute ſimplement baroque, dépourvue de tubercules. Les variétés, que l'on peut remarquer ſont celles auxquelles il faut ſupprimer le nom de gueule noire, parce que la columelle eſt ornée des mêmes taches jaunes qui regnent ſur la coquille, & qui repréſentent plus ou moins des faſcies ou des zones, des zigzags, & des eſpeces de chevrons. Cette columelle eſt totalement ſans couleur noirâtre dans ces dernieres eſpeces; mais la couleur rouge plus ou moins vive orne toujours l'intérieur du *murex*, dont la forme reſſemble d'ailleurs, ou dans toutes ſes autres parties, aux rochers demi-ailés, à columelle noire. Ces ſortes de coquilles ſont orientales ou occidentales. Elles peuvent avoir deux pouces & quelques lignes de longueur

ſur environ moitié moins de largeur. Pluſieurs Conchyliologiſtes appellent ces univalves les demi-ailés-boſſus.

Rumphius, tab. 37. litt. S. *Luhuana*; Holl. Lohoenſch hoorntje.

Gualtieri, tab. 31. litt. H. *Murex candidus, ex fulvo obſcurè faſciatus, intùs roſeus, labio interno lineâ quâdam atro-purpureâ maculato.*

Ejuſdem, litt. I. *Murex baſi leviter coronatâ, albidus, ex fuſco faſciatus, intùs roſeus, & lineâ ut ſuprà atro-purpureâ maculatus.*

GUEULE DE SOURIS. *Muſculus ſtriis in longum ductis ſtriatus; coloribus ſubcæruleis & ex atro purpuraſcentibus ſemi-margaritiferiſque nitens & radiatus, gula ſoricis dictus.* Coquille bivalve du genre des moules, ainſi appellée à cauſe de la forme aiguë de ſes valves vers les ſommets, laquelle ſemble imiter la gueule d'une ſouris. Toute la ſurface extérieure de cette jolie moule eſt rayonnée de gris-bleu, de violet noirâtre, & d'une demi-nacre, qui brille aſſez dans certaines inclinaiſons de la coquille. On diſtingue auſſi ſur cette moule des ſtries longitudinales fines, ſerrées & bien prononcées. Une partie de la circonférence des battans eſt garnie de petites dents plus ou moins ſenſibles. Ce n'eſt qu'à la faveur de la loupe que l'on découvre les apophyſes & les cavités qui compoſent la charniere. C'eſt l'eſpece que M. Adanſon appelle le dotel. *Voyez* Dotel.

M. d'*Argenville*, *pl. 22. lett. K. pag.* 292. Une petite moule nommée la gueule de ſouris, par rapport à ſa forme pointue & ſa couleur griſe, tachetée de violet. Les bords de ſes deux pieces ſont de couleur de roſe.

GUILLOCHÉE, ou CAME GUILLOCHÉE. *Chama æquilatera, rotunda, mediocriter convexa, innumeris parvulis imbricibus in ordine ſquammarum regulariter diſpoſitis, exaſperata, vel ſicut calata; ſubalbida, & aliquando quibuſdam maculis rufis depicta.* Nom

donné à une coquille bivalve du genre des cames; celle-ci est d'une forme arondie, peu bombée, de l'espece épaulée, ou avec des plis latéraux. Toute la surface extérieure des battans est chargée d'une infinité de petites tuiles ceintrées, arrangées en compartimens d'écailles de poissons, mais d'une maniere plus serrée, qui rendent cette came rude au toucher, en formant en même temps une espece de ciselure semblable à celle d'un ouvrage guilloché. Toute sa couleur est blanchâtre, & quelquefois avec quelques taches légeres rousses. L'intérieur de la came guillochée est uni, nué de blanc & de couleur jaunâtre. La charniere est composée de deux dents latérales plus saillantes dans une valve que dans l'autre, & d'une troisieme petite dent, située sous les sommets qui s'engrènent toutes dans les rainures & les cavités correspondantes des deux battans. Cette bivalve se trouve dans les mers de l'Inde; elle est de la grande forme, quand elle passe deux pouces de diamétre.

Il convient d'observer que les petites tuiles de la valve la plus convexe, & par conséquent la plus concave au dedans, c'est-à-dire l'inférieure, sont plus grandes que celles de l'autre valve, ou de la supérieure.

Gualtieri, tab. 76. litt. E. *Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, papillis, seu lamellis, veluti depressis umbonem versùs spectantibus exasperata seu scobinata, albida.*

GUINÉE. On donne quelquefois le nom de guinée à plusieurs coquilles univalves, qui proviennent de cette côte de l'Afrique; mais principalement à des especes du genre des volutes coniques, que l'on nomme l'aile de papillon, & que Rumphius appelle en latin *voluta guinaica*, ainsi que l'espece dite la spéculation. On connoît aussi un grand nombre de petites porcelaines, sous la dénomination de monnoie de Guinée.

GURON. Nom que M. Adanson donne à une co-

quille bivalve, & que l'auteur a bien voulu admettre dans le genre de l'huitre; il déclare qu'il ne doute nullement qu'elle ne ſoit différente, ainſi que l'eſpece appellée ſatal, des autres bivalves du genre des huitres. Ce ſont celles auxquelles les anciens ont donné le nom de ſpondyle, & que les Grecs de nos jours appellent *gaiderope*, à cauſe de leur reſſemblance avec la corne du pied de l'âne, qu'ils nomment *gaideron*. Leur coquille imite ſi bien celle de quelques huitres, que pluſieurs des auteurs modernes les ont rangés indifféremment parmi elles. C'eſt auſſi à cauſe de leur figure que M. Adanſon les rapporte au genre de l'huitre, n'ayant point vu l'animal qui les habite.

La coquille du guron, dit l'auteur, a autant d'épaiſſeur que l'huitre nommée le vatan. Elle eſt médiocrement applatie, longue de quatre pouces, & un quart moins large. Toute ſa ſurface extérieure eſt hériſſée de pointes applaties, en forme de crêtes aſſez longues, plus larges à l'extrémité qu'à leur origine, & un peu plus inclinées ſur le devant. Son ſommet eſt fort large & comme tronqué. Le battant ſupérieur eſt un peu plus applati que l'inférieur. Tous deux ont une cavité médiocre dans leur talon, au-deſſous de la charniere, & leurs bords ſont relevés en dedans de cent à cent cinquante petits filets d'inégale grandeur.

Ce qui diſtingue principalement la coquille du ſpondyle de celle de l'huitre, c'eſt que celle-ci n'a point de charniere, au lieu que le ſpondyle en a une, & même beaucoup plus groſſe que dans aucun coquillage connu. Dans le battant inférieur, elle conſiſte en deux gros boutons arrondis, entre leſquels eſt placé le ligament. A côté de chaque bouton, on voit un trou de même grandeur. Le battant ſupérieur a un pareil nombre de trous & de boutons, qui ſont diſpoſés de maniere que les deux trous voiſins de la charniere reçoivent les deux boutons correſpondans des battans inférieurs, pendant que les deux trous de celui-ci emboîtent les boutons plus éloignés du premier.

Le ligament eſt une piece coriace, noire, ronde, de la groſſeur des boutons de la charniere, & qui ſort d'un trou creuſé dans ſon milieu entre les deux boutons du battant inférieur, & entre les deux cavités du battant ſupérieur.

Il ne paroît pas au dehors de la coquille, lorſqu'elle eſt fermée. Il n'y a dans le milieu de cette coquille, comme dans celle de l'huitre, qu'une grande tache ronde, qui déſigne le lieu du muſcle; mais cette tache ſe trouve fort proche du bord gauche, c'eſt-à-dire, dans un ſens contraire à la place qu'il occupe dans le genre des huitres. Elle eſt de belle couleur de feu au dehors, & blanche au dedans, avec un bord auſſi couleur de feu. Cette eſpece vit ſur les rochers qui bordent les îles de la Magdelaine.

Lister, Conchyl. tab. 206. fig. 40. *Spondylus ferè ruber, muricatus.*

Rumphius. Muſ. pag. 160. *tab.* 48. *fig.* 1.

H A L

HALIOTIS ; nom latin que plusieurs naturalistes donnent à un genre de coquillage univalve, que l'on nomme communément oreille de mer. *Voyez* OREILLE DE MER.

HALLEBARDE DE SUISSE, ou PATTE D'OIE. Plusieurs appellent ainsi une coquille univalve du genre des rochers ailés à pattes, que l'on nomme aussi l'aile de chauve-souris. *Voyez* AILE DE CHAUVE-SOURIS.

HANNONS. On nomme ainsi, selon Belon & Rondelet, des coquillages bivalves du genre des pétoncles. *Voyez* PÉTONCLE.

HARPE DE DAVID. *Concha sphærica, decem, undecim, vel quatuordecim costis & amplius, eminentibus & in longum ductis cum spatiis magnis interpositis, in spiris acutis etiam prolongatis & finitis, regulariter instructa ; in quibus intervallis striæ tenuiores distinguuntur ; variis coloribus rubris, fuscis, castaneis & purpurascentibus variegata, transversim lineata, fasciata & sæpè veluti pennata : aperturâ spatiosâ, labro fimbriato & simplici sulco insignis : harpa davidica nomine prædita.* Les conchyliologistes donnent le nom de harpe ou de lyre de David, à une coquille univalve du genre des conques sphériques ou des tonnes, à cause de sa figure, ou d'une certaine ressemblance qu'elle a avec cet ancien instrument musical. Le caractere distinctif de cette conque est d'avoir le corps large, renflé, assez allongé, & garni régulierement, ou avec des distances égales, de dix, onze, quatorze côtes & même plus, saillantes & longitudinales, dont les espaces entr'elles sont plus ou moins larges & striés en longueur. Toutes ces côtes se prolongent jusque dans les grandes spires de la volute, en

s'élevant & tombant en doucine par gradation, pour former autant de pointes, tandis que ces côtes se terminent vers le canal ou l'extrémité opposée, dans un bourrelet, qui émane du fût extérieur de la coquille. Toute la surface extérieure, tant sur le dos que sur les côtés, est ornée de diverses couleurs, qui varient suivant les especes : elles forment ordinairement des zones plus ou moins rouges, gris-de-lin, principalement sur les côtes, & quelquefois des compartimens de lignes noirâtres ou pourprées, tandis que les larges cannelures sont nuées de diverses taches de couleur brun-rouge de diverses nuances. Le dessous ou la base de la coquille montre ordinairement, sur toute sa columelle, deux grandes taches marron. L'ouverture est très spatieuse, à cause de l'extension de la lévre, qui forme un bourrelet de la même figure que les côtes : elle se termine, ainsi que le fût extérieur par une simple échancrure. Les harpes se trouvent dans les mers des Indes, dans les îles de Batavia & de Java en Asie, dans la mer rouge. On en trouve aussi dans les mers de l'Amérique méridionale & septentrionale.

Les Conchyliologistes distinguent plusieurs sortes de harpes ; savoir, les harpes nobles, la belle harpe appellée le manteau de sainte Hélene, ou de sainte Anne, la harpe-plume, la grande harpe & les petites harpes. Plusieurs donnent à ces conques le nom de Cassandre.

HARPE, dite BELLE HARPE. *Harpa aliis speciebus præstantior, triginta costis angustis & ampliùs, per longitudinem ordinatis & usque in spiris elegantissimè productis eminenter costata ; totidem canaliculis profundè & regulariter excavata ; maculis ex fusco purpurascentibus duodecim zonas efformantibus in fundo partim flavo & sulbalbido exornata ; sanctæ Helenæ pallæ nomine prædita.* Cette espece, peu connue, se distingue des autres especes de harpes, à bien des égards, quoique sa forme en général soit presque la même. Toute sa surface extérieure est ornée d'une trentaine

de côtes longitudinales, & même davantage, étroites, saillantes, proche les unes des autres, lesquelles se contournent en doucine sur les premieres spires de la volute qui sont convexes. Les cannelures alternatives avec les côtes sont profondes & peu larges. Toute la surface extérieure de cette belle coquille est ornée de taches brunes & pourprées, qui forment une douzaine de zones inégales sur un fond blanc & jaune en partie. Sa longueur peut avoir trois pouces sur cinq ou six lignes moins de largeur. Quelques-uns appellent cette harpe le manteau de sainte Hélene.

M. d'*ARGENVILLE*, Append. *pl.* 2. *lett. F. pag.* 390. Cette harpe est cannelée dans l'étendue de sa robe; mais ses cannelures ne sont point posées horisontalement : elles partent de la partie d'en-haut tournée en spirale, & sont très serrées l'une contre l'autre, interrompues toutefois par de petites taches brunes, formant environ douze cercles dans toute l'étendue de sa robe. Le fond est blanchâtre, & les cannelures un peu jaunes. Elles sont terminées toutes vers la clavicule par des points saillans; & par en bas, c'est un repli formant un bec, ce qui paroît très singulier. La tête est tournée en spirale, & est terminée par quatre cercles coupés de lignes jusqu'au sommet ou bouton.

HARPE, dite GRANDE HARPE. *Harpa major, quindecim vel sexdecim costis coloribus roseis & purpurascentibus fasciatis costata; in totidem canaliculis in longum striatis, maculis ex fusco rubescentibus quasi scutulatis eleganter depicta.* Cette espece est d'une forme très large, garnie de quinze ou seize côtes longitudinales moyennement larges, unies, coupées en talus d'un côté, & de vive arrête de l'autre, ornées de zones alternatives pourprées & couleur de rose. Les intervalles de ces côtes forment autant de larges cannelures striées en longueur, pommelées régulièrement de taches brun-rouge sur un fond couleur de chair. Le grand nombre des côtes se prolongent jus-

qu'à la troiſieme ſpire en formant autant de pointes courtes, aſſez aiguës. Les autres ſpires ſont unies, fort petites, & terminent la volute par un ſommet un peu obtus. Cette harpe peut avoir juſqu'à trois pouces & demi de longueur ſur un pouce moins de largeur. Les variétés, qui ſe rencontrent dans cette eſpece de tonne, conſiſtent le plus ſouvent dans l'inégalité des côtes juſqu'à devenir monſtrueuſes & compliquées l'une avec l'autre.

Gualtieri, tab. 29. litt.... *Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroïdea, mucronata, aculeata & fimbriata, fimbriis per integram externam ſpirarum ſuperficiem æquali diſtantiâ expanſis coſtis acutioribus colore rufo teſſellatim diſtinctis, interſtitiis minutiſſimè ſtriatis, ex albo & fulvo variegatis, variis coloribus inſignitis; tota quaſi eſt albida, ore verò colore rufo obſcurè intensè infecto.*

HARPE NOBLE. *Harpa nobilis, coſtis mediocriter latis & depreſſis, plurimis lineis nigricantibus parallelis tranſverſim depictis diſtincta: maculis ſubrubris fuſciſque variegata, præſertim in ſpatiis vel canaliculis per longitudinem ſtriatis.* Cette eſpece eſt d'une moyenne forme, c'eſt-à-dire, qu'elle peut avoir juſqu'à deux pouces & demi de longueur ſur près de deux pouces de largeur. Elle eſt garnie de treize côtes longitudinales peu larges & aſſez comprimées, ornées de lignes tranſverſales, noirâtres, paralleles, & quelquefois arrangées par paires. Les eſpaces entre ces côtes forment de larges cannelures plus ou moins ſtriées en longueur, & marbrées de diverſes taches rougeâtres, brunes, & gris de lin, interrompues par des zones de couleur canelle & aurore de diverſes nuances. La volute eſt compoſée de ſix ſpires dont les premieres ſont couronnées régulierement de petites pointes, & les autres forment un petit ſommet rougeâtre. La columelle extérieure eſt unie, très luiſante, avec trois grandes taches marron ou de couleur pourprée; la lévre, qui eſt évaſée comme celle des autres eſpeces de harpes, eſt frangée par une de

côtes dominantes, & dentelée vers le canal ou l'échancrure. Toute la surface intérieure est mélangée de jaune livide, de blanc avec les différens reflets des couleurs extérieures.

Les harpes nobles ont des variétés dans leurs espèces : les unes ont des côtes petites, rares ou en petit nombre, ornées de taches onduleuses, en zigzags, pommelées de gris, de couleur marron clair, & rougeâtres : les autres ont une figure plus ramassée avec des grosses côtes rayées de lignes noires très marquées, éloignées les unes des autres, & dont les cannelures intermédiaires sont à stries fines très prononcées. La surface extérieure de cette variété est fasciée de couleur noisette, rouge-brun & avec des traits plus colorés.

Rumphius, tab. 32. litt. L. *Harpa nobilis.* Holl. Edele harp, of bonte chrisant; la harpe noble.

Gualtieri, tab. 29. litt. C. E. G. *Cochlea longa, pyriformis intortâ, cylindroïdea, mucronata, aculeata, & fimbriata fimbriis per integram externam spirarum superficiem æquali distantiâ expansis, costis acutioribus, colore rufo tessellatim distinctis, interstitiis minutissimè striatis, ex albo & fulvo variegatis, variis coloribus insignitis, tota quasi est albida, ore verò colore rufo obscurè intensè infecto.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett. D.* La couleur de cette harpe est brune, avec des côtes bariolées de blanc. Elle se nomme *harpa nobilis.*

HARPE, ou PETITE HARPE. *Harpa minor, figurâ satis oblongâ, undecim costis, lineis nigricantibus depictis; spatiis purpurascentibus, cinereis, & maculis fuscis leviter scutulatis, insignis.* Cette espece, qui peut avoir un pouce & demi de longueur sur près d'un pouce de largeur, peut être considérée comme une variété de la harpe; mais sa forme est plus allongée, garnie de onze côtes étroites, rayées de petites lignes noirâtres. Les cannelures, ou les intervalles des côtes, sont légérement striées de couleur pourprée, cendrée & pommelées de taches rembrunies.

Il y a plusieurs especes de petites harpes moins intéressantes que celle-ci par leurs couleurs moins vives, fauves, cendrées, & légérement pourprées. Les côtes longitudinales sont souvent irrégulieres & tortueuses.

Rumphius, tab. 32. litt. M. *Harpa minor.* Amouretje hoekig-hoorntje, en harpje, of kleyne chrisant; la petite harpe galante, ou la petite coquille angulaire, ou simplement la petite harpe.

HARPE-PLUME. *Harpa, tredecim vel quatuordecim costis in magnâ spirâ dupliciter aculeatis, instructa; in spatiis concavis regulariter striata; variis coloribus subfuscis, purpurascentibus, undulatis, & sicut pennatis undique & eleganter depicta; harpæ pennatæ nomine donata.* Cette tonne est d'une forme large, ramassée avec treize ou quatorze côtes de vive arrête, & coupées en talus dans leur longueur, luisantes, nuées de couleur incarnat & de brun, en formant quelques zones légeres & interrompues. Les cannelures intermédiaires ou alternatives sont à stries fines, serrées, ornées de traits ceintrés de couleur marron & pourpre obscur, onduleux & disposés de maniere à imiter les couleurs & les compartimens des plumages d'oiseaux. Les côtes longitudinales de cette harpe sont remarquables en ce qu'elles sont chargées de deux & même de trois rangées de petites pointes qui sont à la vérité plus saillantes dans le haut de la grande spire. Cette harpe ne differe d'ailleurs de la grande espece en général que par ses couleurs plus vives & plus foncées.

Rumphius, tab. 32. litt. K. *Harpa.* Holl. De harp, of graauwe chrisant; la harpe grise.

HÉBRAIQUE. *Voluta conoidea, octo vel septem spiris mediocriter exertis claviculata; maculis nigris ferè quadratis in tribus zonis seriatim dispositis, in fundo albo vel subrubro sicut intensè notata.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, ainsi appellée à cause que sa surface extérieure est ornée de trois zones de taches noirâtres à peu près quarrées & quelquefois oblongues, qui semblent former

des especes de caracteres hébraïques, sur un fond blanc ou un peu rougeâtre. La volute est composée de sept ou huit spires peu élevées, tachetées comme le reste de la coquille. Elle est épaisse, d'une forme ramassée ou très courte, & l'on distingue vers son canal ou l'extrémité conique dans certaines especes des stries circulaires, quelquefois granuleuses. Ce cornet, qui se trouve dans les mers des Indes, peut avoir depuis un pouce jusqu'à seize lignes de longueur.

Le cornet appellée l'hébraïque a des variétés dans son espece que l'on nomme fausses hébraïques. *Voyez* ces mots.

Rumphius, tab. 33. litt. B. B. *Musica rusticorum*, le plain chant ou la musique des paysans; Holl. Boeren muzyk geplekte toot, of geplekte katje; la musique des paysans, ou la volute tachetée, ou le petit chat tacheté.

Gualtieri, tab. 25. litt. T. *Cochlea longa, pyriformis, vulgaris, lævis, candida, latis maculis irregularibus ex nigro rubescentibus seriatim dispositis circumdata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. G.* L'hébraïque doit ce nom aux taches noires répandues sur sa robe blanche : ces taches imitent assez bien les caracteres hébraïques.

HÉBRAIQUE, dite FAUSSE HÉBRAIQUE. *Voluta conoides maculis purpureis vel ex fusco rubescentibus undosis, & in longum prolongatis depicta; testâ spissâ, ponderosâ & formâ brevi distincta.* Ce petit cornet, qui est pesant, épais, court ou d'une figure encore plus ramassée que la véritable hébraïque, n'en diffère aussi que par ses taches onduleuses qui serpentent sur toute la longueur de la coquille, quoiqu'elles soient un peu interrompues par une zone blanche ou de la couleur du fond. Ces taches sont pourprées ou rougebrun dans certaines especes. La volute est comprimée ou peu élevée & tachetée comme le reste du cornet. Il ne passe guere un pouce de longueur.

HENDECADACTYLE. *Hendecadactylus.* Terme de Conchyliologie qui exprime les onze doigts que l'on peut compter dans toute l'extenſion de la lévre d'une coquille du genre des rochers ailés à pattes que l'on nomme araignées de mer. L'eſpece hendécadactyle eſt une variété de l'eſpece appellée ſcorpion, & à laquelle on a donné le nom de millepieds ou de millepede. *Voyez* MILLEPEDE.

HEPTADACTYLE. *Heptadactylus.* Rumphius appelle ainſi d'après Pline, une coquille univalve du genre des rochers ailés à pattes, connus ſous le nom d'araignées. Celle-ci eſt nommée heptadactyle, parce que ſa lévre eſt garnie de ſept pattes. C'eſt pourquoi on peut conſidérer comme des rochers heptadactyles ceux qui ont ſept doigts, comme il arrive aux eſpeces appellées la racine de bryone, & l'heptadactyle mâle. *Voyez* le mot ARAIGNÉE.

HÉRISSON, ou ROCHER ÉCHINOPHORE. *Murex echinophorus, vel tuberculis acutis ampliùs vel minùs armatus; teſtâ brevi, globosâ, ventricosâ, & parvâ claviculâ diſtinctus; hericius dictus.* Nom donné à pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers ou *murex*, dont le caractere diſtinctif eſt d'avoir une forme arrondie, ventrue ou ramaſſée, d'être chargées de groſſes ſtries circulaires garnies de tubercules terminés en pointes aiguës, plus ou moins nombreuſes & allongées; d'être compoſées de quatre ou cinq ſpires fort petites, peu élevées & peu articulées, dont les eſpeces ſont le hériſſon ombiliqué à ſtries fines granuleuſes, le hériſſon fauve à mille pointes & à bouche violette dentée, le hériſſon à groſſes pointes noires, & le hériſſon à clavicule élevée à groſſes pointes.

HÉRISSON A CLAVICULE ÉLEVÉE, TACHETÉ ET FASCIÉ DE NOIR. *Hericius, ſeu murex echinophorus, craſſis tuberculis acutis exaſperatus; maculis & faſciis nigricantibus in fundo ſubalbido depictus; claviculâ exertâ, & canali brevi, aperto, ſulcato diſtinctus.* Cette eſpece porte deux rangées domi-

nantes de forts tubercules moyennement aigus, larges à leurs baſes, dont les eſpaces intermédiaires ſont à ſtries circulaires, faſciés d'une bande onduleuſe & noirâtre. La clavicule eſt compoſé de quatre ſpires élevées, peu articulées, tuberculeuſes & tachetées de noir. Le reſte de la ſurface extérieure eſt blanchâtre. L'ouverture, qui eſt oblongue, préſente une lévre feſtonnée, aſſez évaſée & quelquefois tranchante; elle eſt ſtriée intérieurement de couleur jonquille, ſur un fond d'une blancheur ivoirée : la columelle extérieure, qui eſt de la même couleur, eſt ornée de deux grandes taches brunes, & ſe termine, ainſi que la lévre, par un canal court, ouvert & échancré. Ce *murex* a ordinairement près d'un pouce & demi de longueur ſur quatorze lignes de largeur.

Cet hériſſon eſt une variété de pluſieurs rochers, que les Conchyliologiſtes appellent *murex* noirs à clous ou à dents de chien.

Gualtieri, tab. 43. litt. V. *Buccinum parvum, ſulcatum, craſſum, ſtriatum, muricatum muricibus validis per ſeriem diſpoſitis, labio externo rugoſo, ex fuſco nigricans.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *lett. L.* Un petit rocher armé de pointes dans tout ſon corps; le fond & les pointes ſont noires & blanches par intervalles, à l'exception de quelques petites taches rouges.

HÉRISSON A GROSSES POINTES COURTES. *Hericius, vel murex echinophorus, aculeis craſſis & brevibus ex colore fuſco nigricantibus inſtructus; aperturâ anguſtâ, dentatâ; & pulchro colore violaceo inſignis.* Ce rocher échinophore, dont la clavicule eſt comprimée, & ne forme preſque point de ſpires, eſt chargé de quatre groſſes ſtries garnies de tubercules noirâtres, terminés en pointes courtes ſur un fond blanchâtre. L'ouverture eſt étroite, allongée, ſinueuſe & fermée en partie par une lévre épaiſſe garnie d'apophyſes dentelées; le fût extérieur paralelle eſt ridé, & d'une belle couleur violette qui regne égale-

ment dans l'intérieur de la coquille. Ce *murex* eſt d'une forme preſque ronde, d'un pouce de longueur au plus ſur autant de largeur.

HÉRISSON A LONGUES POINTES. *Hericius, vel murex echinophorus aculeis nigris, inæqualibus & elongatis hirſutus; aperturâ anguſtâ, dentatâ; colore albido & croceo depictus.* C'eſt un petit rocher qui varie beaucoup dans ſon eſpece, autant par ſes différentes groſſeurs que par le nombre de ſes pointes plus ou moins élevées. Son corps porte quatre ou cinq rangées de pointes inégales noirâtres, parmi leſquelles on en diſtingue quelques-unes entiérement blanches : celles qui ſe rencontrent ſur le dos de la coquille ſont très aiguës, ainſi que ſur les bords de la lévre où elles s'allongent en forme de pattes. La clavicule de ce petit *murex* eſt ordinairement comprimée, compoſée de quatre ſpires peu ſenſibles, & plus ou moins garnies de petites épines. L'ouverture eſt ſinguliere ou baroque avec un plan extérieur applati, étroite, allongée, ſinueuſe, & fermée en partie par pluſieurs apophyſes blanches & dentelées, qui ſe trouvent au-dedans de la lévre, ainſi que par les denticules de la columelle extérieure. Cette ouverture eſt blanche, & environnée, en plus grande partie, d'un liſeré couleur de ſafran ou jonquille. Le reſte de la coquille varie dans ſes nuances qui forment quelquefois des zones jaunes dans les cannelures : elle eſt plus ſouvent blanchâtre & tirant un peu ſur le verd. Les hériſſons à longues pointes fines ont depuis huit lignes de longueur juſqu'à un pouce ſur preſque autant de largeur à cauſe de l'étendue des pointes. Ils viennent des grandes Indes, ainſi que les autres eſpeces.

Rumphius, tab. 24. litt. E. Holl. Kleyne geelmond, of bruyne pimpeltje, en kleyne getakte moerbey; la petite bouche jaune, ou le petit verre à liqueur brun, ou la petite mûre épineuſe.

Gualtieri, tab. 28. litt. N. *Cochlea longa, pyriformis, intorta & ſulcata, globoſa, craſſa, utroque*

labio dentato, & fimbriato; dorso crebris aculeis perlongis acutissimè muricato, ex cinereo albida.

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *lett. A.* Ce rocher est fort petit : il peut se nommer le hérisson blanc : il est tout couvert de pointes blanches avec une tête de la même couleur.

HÉRISSON A MILLE POINTES. *Hericius, vel murex echinophorus crebris mucronibus satis perlongis exasperatus; quatuor spiris & apice acuto finitus; extùs colore fulvo, intùs violaceo depictus.* Celui-ci est d'une forme presque ronde, hérissé de six rangées de pointes pliées, assez longues & en grand nombre : les cannelures intermédiaires sont légérement striées & un peu granuleuses vers la lévre. Sa volute, composée de quatre spires, se termine par un sommet aigu. Toute la surface extérieure de cet hérisson est de couleur fauve clair. L'ouverture est oblongue avec une lévre festonnée ou garnie de petits canaux dans son bord, & de sept ou huit petites denticules rondes au-dedans. La columelle est légérement ridée vers le canal, uni dans le reste, & nuée d'une jolie couleur pourprée tirant sur le violet, ainsi qu'une partie de l'intérieur de la lévre. Ce *murex* peut avoir seize lignes de longueur sur presqu'autant de largeur, compriſe l'extension des pointes.

Gualtieri, tab. 28. litt. K. *Cochlea longa, pyriformis, intorta & sulcata, globosa, striata striis minutissimis granulatis, dorso muricato, utroque labio fimbriato, fusca, intùs purpurascens.*

Rumphius, tab. 24. litt. C. *Cassis verrucosa tertia.* Holl. Bandasche pimpeltje, of groote getakte moerbey; le petit verre à liqueur à cordons, ou la mûre à pointes ou branchue.

HÉRISSON OMBILIQUÉ. *Hericius, vel murex echinophorus, umbilicatus, globosus; sex striis eminentibus innumeris aculeis brevibus exasperatis, aliis striis transversis, granulatis, alternatim & minutissimè striatus; extùs colore cinereo; intùs croceo depictus.* Ce

petit rocher est d'une forme arrondie, chargé de six stries dominantes, hérissées d'un grand nombre de pointes courtes & aiguës, dont les diverses cannelures intermédiaires sont à stries fines, granuleuses & également circulaires. Sa couleur est grise en-dehors; & l'ouverture, qui est assez grande, est d'une couleur jaune de safran; elle est bordée par une lévre garnie de pointes, & par la columelle extérieure qui est pourvue d'un ombilic. Cet hérisson se termine, ainsi que les autres especes, par un canal très court & échancré. Il est une des especes nommées hérissons à mille pointes. Sa longueur a ordinairement un pouce sur trois lignes moins de largeur.

Gualtieri, tab. 44. litt. S. *Buccinum parvum sulcatum & canaliculatum, minutissimè striatum, muricibus acutis per seriem dispositis exasperatum, umbilicatum, cinereum, ore croceo.*

HERMINE. *Voluta conoïdes octo spiris leviter striatis, depressis in primis, constans; in fundo ex fulvo colore virescente plurimis parvis maculis fuscis per seriem dispositis depicta: duabus fasciis albis ex colore nigricante maculatis distincta; mustellæ alpinæ vellus, nominata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques. Sa surface extérieure est d'une couleur verdâtre mêlée de fauve, ornée de plusieurs zones formées de petites taches brunes, interrompues vers la volute & le milieu de la coquille par deux fascies blanches, bordées de taches noirâtres. La volute est composée de huit spires légerement striées, dont les premieres sont comprimées; & les autres, qui forment un sommet obtus, peu élevées. Toute l'étendue de cette volute est marquetée de couleur noisette sur un fond blanc. On remarque vers l'extrêmité conique des stries circulaires de couleur marron. Ce cornet a une variété dans son espece que l'on appelle la queuë d'hermine. *Voyez* QUEUE D'HERMINE.

Gualtieri, tab. 20. litt. Q. *Cochlea conoïdea, umbonata, lævis, ex albido virideſcens, fasciata fas-*

sciis candidis, ipsisque punctis rufis maculatis.

Rumphius, tab. 33. litt. X. *Voluta fasciata.* Holl. Groen kaas; le fromage verd.

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. K.* Un cornet entouré d'une seule zone blanche, bariolée de brun, ainsi que le haut de la tête qui est toute marbrée; le fond de la robe est ponctué, & d'un jaune tirant sur le verd.

HEXADACTYLE. *Hexadactylus.* Terme de Conchyliologie, qui exprime les six doigts qui garnissent la lévre de plusieurs coquilles univalves du genre des rochers ailés, de l'espece appellée araignée de mer: sçavoir, la grande araignée mâle, appellée en Hollande la griffe du diable, & les scorpions mâles & femelles. *Voyez* ces mots.

HIRONDELLE, ou OISEAU. *Concha aliformis; duabus valvis convexis in unâ parte veluti rostratis, & in alterâ caudatis, composita; extrinsecùs ex colore fusco nigricans vel ex flavo rubescens, aliquando cinereo radiata: intùs coloribus margaritiferis vel argenteis vel inauratis lucidè splendens: hirundo vel avicula appellata.* Coquille bivalve qui peut former un genre que les Conchyliologistes admettent en général dans la famille des huitres, & que d'autres rangent parmi les moules, à cause d'une espece de byssus qui sort de ses battans. Elle est appellée l'oiseau ou l'hirondelle, à cause de sa forme qui imite par l'extension & la figure de ses valves, les ailes d'un oiseau, lorsque la coquille est ouverte. Les sommets des battans forment des saillies latérales à la charniere qui représentent un bec, tandis que les extrémités, opposées s'allongent vers le ligament pour faire une espece de queuë plus ou moins longue; ce qui contribue encore à donner à cette coquille assez de ressemblance avec une hirondelle dont elle porte le nom. Le battant supérieur est ordinairement moins grand & moins bombé que le battant inférieur, & par conséquent moins concave au dedans. Cette coquille est couverte d'un drap marin fangeux & cartilagineux,

qui excéde la circonférence des valves, & qui s'introduit même dans les parties lamelleuſes ou écailleuſes du teſt. C'eſt aux excédences de cet épiderme que cette conque ailée doit la jonction de ſes battans; c'eſt pourquoi, lorſqu'elle en eſt dépouillée, elle ſe trouve béante & avec des écailles plus inégales; on découvre alors une couleur brune, obſcure & noirâtre dans quelques eſpeces, & canelle brun-rouge & griſe dans d'autres; mais à meſure que l'on enleve une partie de la coquille, on parvient à mettre en évidence une nacre fort belle, qui eſt toujours plus brillante dans la ſurface intérieure. Cette nacre eſt tantôt azurée & argentine, tantôt dorée ou comme bronzée, ſuivant les eſpeces: elle forme quelquefois des éminences que l'on appelle loupes de perle. La charniere ne conſiſte que dans une denticule du battant inférieur qui ſe prolonge ſous le ligament par une rainure qui ſert d'alvéole pour la moulure preſque inſenſible du battant ſupérieur, comme celui-ci reçoit réciproquement la petite dent de la valve inférieure.

Les bivalves ailées, nommées hirondelles, diffèrent entre elles par le prolongement de la ſaillie ou de la queuë des battans, & par l'étendue des écailles en décrivant plus ou moins l'arc. Il y en a même preſque dépourvues de queuë. Elles varient auſſi dans leur nacre intérieure. Ces ſortes d'huitres ſe trouvent dans les mers de l'Amérique & dans celles des Indes: on en trouve auſſi dans la Méditerranée, parmi leſquelles on diſtingue une eſpece papyracée & épineuſe.

Rumphius, tab. litt. G. *Avicula.* Holl. Geulekte vogeltje; le petit oiſeau tacheté.

Gualtieri, tab. 46. 94. litt. A. *Concha aliformis, depreſſa, rugoſa, fragilis, in dorſo ex fuſco nigricans, intùs ex glaſtino argentea, & lato margine pullo piceo circumdata.*

Ejuſdem, litt. B. *Concha aliformis, magis ventricoſa, propè cardinem pulvinata, ſubrufa, intùs tota argentea.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 19. *lett. B. pag.* 297.

L'huitre appellée l'oiseau ou l'hirondelle ; dont les ailes étendues, la queue & le bec d'en-haut donnent assez l'idée d'un oiseau : elle est nacrée en dedans d'un rouge sale par-dessus. Quand cette coquille est découverte, rien n'est au-dessus de sa couleur autore.

HIRONDELLE ÉPINEUSE ET PAPYRACÉE. *Concha aliformis, caudata & rostrata, tenuis, fragilis & papyracea, spinis tenuissimis exasperata, extùs colore cinereo & luteo nebulata : intùs nitore plumbeo & margaritifero splendens.* Cette espece est une des bivalves des plus fragiles à cause de ses écailles plus minces que le papier. Ses valves étendues & prolongées en forme d'ailes sont plus grandes que celles des autres especes, & passent de beaucoup la queuë, qui est longuette & étroite. L'extrêmité en bec ou le bouton est fort petit. Toute la surface extérieure de cette huitre est boueuse & grisâtre ; mais elle est hérissée de petites pointes aiguës & très fines & encore plus fragiles que la coquille. Cette bivalve peut avoir jusqu'à près de quatre pouces de longueur sur deux & demi de largeur.

L'auteur, qui a dans sa collection plusieurs de ces huitres ailées attachées à une branche d'arbre, a observé qu'elles y étoient adhérentes ou collées par une bavure visqueuse qui sort vers l'extrêmité latérale faite en bec, & qui provient de l'animal en se faisant jour entre les battans : cette substance membraneuse & flexible ne montre rien d'analogue au byssus que l'on attribue à ces sortes de bivalves, au moins à cette espece. Cette coquille est si mince que l'on risqueroit de la briser, si l'on entreprenoit de retirer l'animal desséché de ses valves en mouillant même cette chair corrompue, sur-tout quand elles ne sont qu'un peu entr'ouvertes. On court le même risque en voulant nettoyer la surface extérieure sur laquelle les épines tiennent à peu de chose ; elle est quelquefois chargée de vermiculaires & même de petites hirondelles ou de ses semblables. La surface intérieure de cette huitre ailée présente une nacre argentine & azurée au milieu des

battans avec un large pourtour grisâtre comme la couleur extérieure, mais il est uni & très luisant. Cette espece vient de l'île Minorque.

Aldrovandus, de Testaceis, lib 2. pag. 464, a fait représenter un groupe d'hirondelles épineuses, adhérentes les unes aux autres, & arrangées en maniere de fleurons. Cet auteur nomme cette bivalve, *concha tenuis testæ*, à cause de la fragilité de ses écailles. On appelle ces coquillages à Genève *datteri*. Peut-être, dit ce naturaliste, à cause de la maniere réciproque avec laquelle ils se groupent ensemble comme les dattes. Il paroît de-là que ces sortes de bivalves sont du genre des moules: au dehors elles ont une couleur sale, boueuse & cendrée, tandis qu'elles brillent au dedans d'une nacre argentine. Celle qui est représentée seule & entierement ouverte, ressemble de cette maniere à des ailes d'oiseaux: *Tenuis testæ concham nominare libuit ejuscemodi concham, à testæ tenuitate, ac fragilitate. Genevensibus datteri dicuntur, fortè quod dactylorum more invicem hæreant. Undè ex mytulorum genere esse apparet. Extrà colore sunt fœdo, lutulento, cinereo, intùs argenti modo resplendent; pinguntur* pag. 465, *aliquot invicem adhærentes, atque una separatim aperta, quo modo alas avium exprimunt.*

HOCHE-QUEUE. *Buccinum tuberosum striatum, canali elongato veluti caudâ in alto vibrata insigne, coloribus subalbidis & rufescentibus depictum & fasciatum.* Coquille univalve du genre des buccins à canal allongé, ainsi appellée à cause de sa forme; elle peut être considérée comme une variété de l'espece nommée le dragon, & tire sur l'espece triangulaire. Ce buccin est composé de six spires élevées, garnies de côtes longitudinales interposées en trois temps par gradation jusqu'au sommet. Le corps de la coquille, qui porte une protubérance sur le dos, avec deux bourrelets sur les flancs, est chargé ainsi que toute la clavicule de grosses cannelures circulaires, garnies de stries fines granuleuses: toute cette surface est nuée par zones larges,

peu marquées de blanc & de couleur fauve-roux. L'ouverture forme une ellipse inclinée & irréguliere, bordée par une lévre épaisse, retroussée, dentelée en dedans & toute blanche; la columelle extérieure est de la même couleur, & forme une éminence en maniere de bavure du test. Cette lévre & cette columelle se terminent par un canal ouvert, long, étroit, retroussé ou élevé comme la queuë d'un oiseau appellé le hoche-queuë, d'où ce buccin a pris le nom. Sa surface intérieure montre une grande tache de couleur souci. Ce buccin peut avoir deux pouces de longueur sur un pouce de largeur.

Le buccin hoche-queue a une variété dans son espece, dont la coquille est fort mince au lieu d'être épaisse. Ses stries sont plus déliées, ainsi que les tubercules longitudinaux & interposés, qui sont d'ailleurs plus detachés. Il différe encore plus du hoche-queuë ordinaire par son ouverture, qui est plus grande, avec une lévre festonnée, sinueuse en dedans, rentrante, & bordée d'un liseré blanc. La columelle extérieure est blanche avec une légere bavure. Toute la couleur extérieure de ce buccin est sombre, noirâtre, fauve & interrompue par une fascie blanche.

Rumphius, tab. 24. litt. H. *Ranula*. La grenouille. *Holl.* Kikvorsch, of hoogstaart; la grenouille ou la queuë élevée.

HUITRE. *Ostreum, vel concha duabus testis rotundis, squammosis, auritis vel inauritis, asperis, aliquandò complanatis, vel plicatis, constans; seu duabus testis foliaceis, crispatis, laciniatis & exertis composita; sive in striis, magnis spinis vel in alto prominentibus vel recurvis diversimodè exasperata & armata, cardine umbonato & valido ginglymo unita; coloribus cinereis luteis, purpurascentibus, violaceis, amarantinis, rubris, sanguineis, aureis diversimodè exornata & pretiosè depicta; aliquandò coloribus argenteis & arcûs cœlestis variorum colorum commissuras efformantibus lucidè splendens.* Nom que l'on donne à des coquilles bivalves qui composent plusieurs genres par le nom-

bre & la variété de ſes eſpeces. Les anciens naturaliſtes latins diſent, *oſtrea vel oſtreum* : comme ils mettoient en uſage le mot *oſtreum*, pour ſignifier en général les teſtacées, on peut préſumer que le terme *oſtreum* eſt derivé du mot grec ὀστέον, *quod os ſignificat*, en françois un os, *vel quod teſtâ veluti oſſeâ tegatur, ſeu oſtreum à duritie oſſium derivatur* : c'eſt-à-dire, que l'huitre doit en général ſon étymologie à la dureté de ſes écailles qui égale celle des os. Delà on penſe que le mot huitre eſt venu par gradation de corruption de langage, d'abord en vieux françois oueſtre, enſuite oeſtre ou oiſtre, puis ouiſtre, enfin huiſtre. On écrit huitre, comme on a fait le mot huis du latin *oſtium*. Les Italiens diſent oſtrege, les Eſpagnols oſtia de la mare, les Allemands & les Hollandois oeſter, les Anglois oyſters, & les François ouitre, ou ittre-alle-calle & huitre.

Les huitres ont un caractere générique & ſpécifique qui les diſtingue des autres bivalves. Elles ſont compoſées de pluſieurs croutes ou lames dures & ſéches, formant une ſurface plus ou moins raboteuſe, & comme elles ſont poſées les unes ſur les autres, les dernieres ſurpaſſent les anciennes, de maniere que les additions des nouvelles lames forment l'accroiſſement des écailles, & dont le prolongement occaſionne des lames ou des feuilles, des diverſes pointes, tantôt plates, tantôt rondes, courtes, aiguës ou obtuſes à leurs extrêmités; elles ſont quelquefois droites ou plus ou moins inclinées, ayant juſqu'à plus de deux pouces de longueur & faiſant le crochet.

Les huitres ont ſouvent deux eſpeces d'oreillons coupés d'équerre à côté des ſommets des valves, comme il arrive aux ſpondyles ou aux huitres à talons; mais il y en a beaucoup qui en ſont dépourvues ou qui deviennent peu ſenſibles. La valve inférieure des huitres eſt ordinairement plus concave que celle de deſſus. Les huitres ſont couvertes d'un drap marin, fangeux, & ſe plaiſent à s'atracher à différens corps, comme à des rochers, à pluſieurs coraux, & à ſe grouper pluſieurs enſemble.

Ces sortes de bivalves sont le plus souvent d'une forme arrondie, quoiqu'on en trouve d'une figure plus ou moins baroque, plissée, cambrée, allongée & avec des bras. Elles sont ordinairement bombées & quelquefois très applaties. Les especes, qui sont en quelque façon unies, paroissent presque toujours écailleuses. Il y a des huitres striées, cannelées, & avec des tubercules. La charniere varie dans les huitres; elle est le plus souvent située intérieurement au-dessous des sommets des battans, & composée de plusieurs boutons réciproques avec autant de cavités correspondantes, au milieu desquelles se trouve un ligament noirâtre, assez fort, & cartilagineux, comme il arrive dans les spondyles. Les autres charnieres sont composées, dans d'autres especes, de plusieurs moulures avec autant de rainures réciproques dans les deux valves, & deviennent quelquefois imperceptibles.

Les huitres présentent des variétés infinies par leurs diverses couleurs dans leurs différens genres & dans leurs especes, dont les plus intéressantes & les dominantes sont des nuances pourprée, amaranthe, lilas, citron, aurore; des couleurs aurore, orangée, rouge, sanguine, ponceau & blanche, panachées de différentes manieres. La surface intérieure ne montre le plus souvent qu'une demi-nacre blanchâtre, verdâtre, obscure & quelquefois liserée dans la circonférence des valves de couleur aurore ou orangée ou pourprée, suivant les nuances extérieures. Les huitres, que l'on distingue entr'autres, sont celles que l'on nomme la selle polonoise, le marteau, la crête de coq, le rateau, la corne d'abondance, la cuisse, la pintade, la bistournée, la mere-perle, la feuille, les huitres épineuses, les huitres feuilletées, &c.

Il y a des huitres dans toutes les mers, en Amérique, en Asie, en Afrique, dans toutes les Indes orientales & occidentales, dans la Méditerranée, sur les côtes des îles Majorque, Minorque & de Malthe. Les especes communes de l'Europe sont celles de France & d'Angleterre qui sont bonnes à manger. Ces dernieres four-

nissent les moyens d'observer toute la structure de ces sortes de testacées bivalves & de détailler toutes les parties de l'animal. Quoique leurs surfaces n'aient rien d'agréable pour satisfaire la vue, elles donnent néanmoins une idée générale de tous les animaux qui résident dans les huitres.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1, fait mention de quatre especes d'huitres; savoir, celle qui prend son accroissement dans les étangs voisins de la mer qui sont entremêlés d'eau douce & d'eau salée, appellée en grec λιμνόστρεα; ce mot est formé de λίμνη, qui signifie *stagnum*, un étang, un lac, & d'ὄστρεα, ou ὄστρεον, huitre: c'est l'espece que l'on appelle dans le Languedoc peires ostres, & en Italie ostrege. Ces sortes d'huitres, dit Rondelet, sont composées de deux écailles moyennement concaves & un peu voutées en-dessus. Elles sont rudes ou âpres au toucher, raboteuses au dehors & se divisent aisément par lames minces. La surface intérieure est blanche & unie. *Limnostrea ex duabus testis componuntur, modicè concavis & parùm in dorsum elatis; foris inæqualibus & asperis & in tenues laminas facilè sectilibus, intùs lævibus, candidis.* 2°. L'huitre de mer, appellée *pelagia*, c'est-à-dire, l'espece qui se trouve éloignée des eaux douces, qu'on ne trouve ni dans les étangs, ni aux embouchures des fleuves. Il y en a souvent de si grandes, dit Rondelet, qu'on en voit dans l'Inde d'un pied de diamètre: celles qu'on apporte de l'Océan à Paris, sont beaucoup plus grandes que les especes que l'on pêche dans les parages du Languedoc; elles se trouvent quelquefois groupées ensemble, & posées l'une dessus l'autre. On rencontre sur quelques-unes des vermisseaux & des especes de scolopendres qui y vivent enfermées dans leurs tuyaux. La surface extérieure de la coquille est sale & fangeuse & boueuse, composée de plusieurs écailles ou lames, mais le dedans est blanc & uni. La chair en est molle, entourée de plusieurs fibres qui forment une espece de frange, quelquefois de couleur pourpre; ce qui denote, selon Pline, la supériorité

qu'elles ont sur les autres. Ceux qui sont les plus expérimentés, dit ce naturaliste, enchérissent sur ce pourtour fibreux ou garni de poils pourprés, en les appellant les huitres aux paupieres, & en les qualifiant d'huitres généreuses à cause de leur usage pour farder les paupieres, & de leur excellence. *Ostrea quæ neque in stagnis, neque in ostiis fluviorum, sed procul ab aquis dulcibus inveniuntur, marina, sive pelagia nominantur. Sunt persæpè magna, adeò ut in Indiâ pedalia sint. Quæ ex Oceano Lutetiam deferuntur, sæpè multo majora sunt iis quæ in nostro mediterraneo capiuntur. Aliquandò multa simul connexa & supra sese posita. Inter hæc repunt scolopendræ & vermes in canaliculis inclusi vivunt. Testæ foris sordidæ & luto obductæ, ex crustis multis sive laminis constantes : intùs læves & albæ. Caro mollis, circa eam fibræ multæ veluti fimbriam constituentes, eam aliquando ambiente purpureo crine quæ præstantiæ nota est, auctore* PLINIO. *Addunt*, inquit, *peritiores notam, ambiente purpureo crine fibras eoque argumento generosa interpretantur, calliblephara appellantes.* 3°. L'huitre des bois, que Rondelet appelle scandebec. 4°. La gaiderope des Grecs ou les spondyles. *Voyez* ces mots.

ALDROVANDUS, *de Testuceis, lib. 3. pag.* 480 *& suiv.* rapporte les mêmes especes d'huitres que celles de Rondelet, auxquelles il en a joint plusieurs autres, sur-tout parmi les spondyles.

Rumphius termine ses bivalves par les huitres dont on peut compter seize especes, qu'il nomme en général, en latin, *ostrea*; en langue hollandoise oesters; lesquelles sont représentées, *tab.* 47 & 48; sçavoir, *Ostreum radicum seu lignorum ;* l'huitre des bois, ou qui s'attache aux racines. Holl Stok oester; l'huitre à bâton. *Ostreum cratium*, l'huitre feuille. Holl. Sery-oester, of lauwerier-blad; la feuille de laurier. *Ostreum placentiforme, sive ephippium ;* l'huitre en forme de gâteau, ou la selle de cheval. Holl. Engelsche, of poolsche zadel en zadel schulp; la selle angloise ou polonoise. *Ostreum plicatum majus* ; la grande huitre plissée. Holl. Groote ge-

plooyde oester, of getakte hane-kam ; la grande huitre plissée, ou la crête de coq à pointe. *Ostreum echinatum* ; l'huitre à pointes d'oursins. Holl. De lazarus klap ; la cliquette des lépreux. Holl. Paar le moer schulp tafelbordje, zilvere piering, of honds-oor ; la mere-perle, le médaillon d'argent, ou l'oreille de chien. *Ostreum divisum* ; Holl. Mes-hamer, pool sche hamer, indiansche kris, eertyds, kruis doublet ; le marteau tranchant, le couteau polonois, la croix indienne, ou la béquille indienne, autrefois le crucifix istgnomon. L'équerre. Holl. Winkel-haak, en Venus scacht-doublet ; l'équerre, ou le priape de Vénus. *Ostreum tortuosum*, l'huitre tortueuse ou bistournée. Holl. Gedra-ayde oester, of kromme Noachs arck ; l'huitre tortillée ou bistournée, ou l'arche de Noé tortueuse. *Ostreum electrinum* ; l'huitre électrique, ou attractive comme l'ambre. Holl. Barnsteen-oester. *Ostreum echinatum sanguineum* ; l'huitre épineuse comme l'oursin, ou l'huitre échinophore de couleur sanguine. Holl. Bloed-roode lazarus klap ; la cliquette des lépreux de couleur rouge sanguin. *Ostreum echinatum cinereum stammis rubris* ; l'huitre échinophore de couleur cendrée flammée de rouge. Holl. Graauwe lazarus klap, met rood vlammen ; enfin l'espece appellée en langue hollandoise rots doublet ; l'huitre couleur de rose, en France, le gâteau feuilleté.

Gualtieri fait mention de plusieurs especes d'huitres dont les unes sont à la suite des peignes, qu'il nomme *spondyli*, spondyles ; & ne donne le nom d'huitre en latin *ostreum*, qu'aux autres especes dont il forme trois genres : savoir, *ostreum vulgare*, l'huitre commune ; *ostreum rostratum*, l'huitre à bec ; *ostreum structurâ peculiari*, les huitres singulieres, parmi lesquelles se trouvent les especes crêtées, entr'autres le rateau & la selle polonoise.

M. d'Argenville commence sa classe des bivalves par le genre ou la famille des huitres. Les pieces de ces coquilles, dit ce Conchyliologiste, sont couvertes extérieurement de fange, & composées de plusieurs feuilles

ou écaille. L'huitre est unie, souvent couverte de pointes, de stries, de boutons & de cannelures; sa forme est plate, repliée, ronde, ayant la valve inférieure plus élevée que la supérieure. *Ostreum est concha bivalvis testis extùs sordidis, luto obductis, è crustis multis seu laminis compositis; lævis, aculeis, striis, tuberibus instructa, plana, plicata, globosa, valvâ inferiore elatiori quàm superiore.* Cet auteur distingue sept especes d'huitres avec leurs variétés; 1°. L'huitre plate & unie, *ostreum planum & lævе;* l'huitre à l'écaille, *ostreum commune squammosum;* celle qui est verte, *viride*; orientale, *orientale;* qui produit des perles, *unio seu margaritifera*; la pelure d'oignon verte, *capa viridis;* les especes vertes, celles couleur de rose, jaune, couleur d'ambre, & celles à stries, *rosea, flava, electrina, striata*; la selle de cheval ou la grande pelure d'oignon, *ephippium placentiforme;* celle qui est violette, *violaceum*; la pintade, *gallina guttata*; l'huitre d'étangs salés, *limnostrea dicta*; l'espece rouge & rayée, venant du Japon, *rubrum striatum & japonicum*; l'oiseau ou l'hirondelle, *avicula seu hirundo.* 2°. L'huitre feuilletée & unie, *ostreum plicatum lævе*; le marteau, *ostreum divisum, seu malleus brachiatus*; l'oreille de cochon, ou la crête de coq, *ostreum plicatum minus, auris porci seu crista galli dictum*; celle qui est hérissée, *tubulis armatum*; la feuille, *cratium seu folium*; l'huitre tortueuse, appellée la jambe, *ostreum tortuosum, crus appellatum*; la cuisse, *femur dictum.* 3°. L'huitre qui est de forme ronde & épineuse, couleur aurore, *globosum & spinosum colore aurantiacano*; à pointes rondes & celles qui sont plates, *aculeis rotundis armatum, aliter planis.* 4°. L'huitre à oreilles à grandes pointes, couleur de feu, *auritum flammis rubris insignitum*; à pointes blanches, attachée à un caillou, *mucronibus candidis & saxo adhærens*; l'huitre appellée le pont, par la situation des cailloux qui y sont adhérens, *pons saxis adhærens*; l'huitre cannelée couleur de rose, avec de longues pointes plates & blanches, *ostreum canaliculatum roseum aculeis*

aculeis planis & albidis; l'espece de couleur de corail, *concha corallina*; l'huitre de Médoc, *ostreum medokinum*; celle dont les pointes sont d'un rouge sali, *aculeis rubris lividisque armatum*; les huitres de diverses couleurs, groupées plusieurs ensemble, *congeries colorum varietate conspicua*. 5°. L'huitre de forme ronde découpée de grandes lames très saillantes, *ostreum globosum, laminis eminentibus laciniatum*; le gâteau feuilleté dont parle Rumphius, *placenta foliacea* RUMPHII; celle qui est à grands plis & qui ne ferme pas exactement, *tortuosum, plicatum, ore hianti*; à stries & de couleur d'orange, venant de la mer baltique, *striatum, arausicanum, ex mare baltico*. 6°. L'huitre de forme ronde & blanche, garnie de pointes fines, *ostreum globosum, albidum, mucronibus tenuissimis instructum*; l'écailleuse, appellée scandebec par Rondelet, *sylvestre squammosum, scandebec* RONDELETII; la même avec des tuyaux élevés, l'écailleuse & à feuilles couleur de citron, jointe à un madrepore, *eadem cum tubulis, squammosum, foliaceum, colore citrino, madreporæ adnexum*; la même couverte de glands de mer, *sylvestre balanis adhærentibus*. 7°. L'huitre oblongue, avec un mammelon à sa charniere, *ostreum oblongum & umbonatum*; le pied d'âne uni, *spondylus lævis*; l'espece raboteuse sans pointes, *rugosus spondylus spinis carens*; celui qui est couvert de lames blanches & armé dans son pourtour de pointes couleur de rose, *laminis albidis lectus, in margine reseis spinis digitatus*; le spondyle ou pied d'âne, distingué par des lames jaunes & par un mammelon moitié rouge, moitié blanc, *laminis flavis, umbone rubro & albido distinctus, gaideropæ dictus* RONDELETII; & le spondyle appellé gaideron par Rondelet.

M. d'ARGENVILLE dit que les huitres ont un caractère générique, qui les doit distinguer des cames, avec lesquelles on les trouve presque toujours mêlées chez les auteurs. L'huitre est composée de plusieurs croutes ou lames, formant une surface raboteuse; sa coquille su-

périeure est plus plate que l'inférieure; elle a un bec, qui s'élève à l'une de ses extrémités, ce qui rend cette coquille supérieure un peu pointue. L'huître se ferme exactement, nonobstant ses surfaces raboteuses, & les pointes dont elle est garnie. Les huîtres s'attachent ordinairement à tout ce qu'elles trouvent; elles ne demandent qu'un point d'appui: les rochers, les pierres, les bois, les productions marines, tout leur est propre, souvent même elles se collent les unes sur les autres; c'est une glue, qui sort du poisson, si forte, qu'elle résiste à tout. On distingue dans les ports de mer deux sortes d'huîtres, les fécondes & celles qui ne le sont pas; une petite frange noire qui les entoure, est la marque de leur fécondité & de leur bonté.

Le même auteur, dans son supplément qui traite de la zoomorphose, décrit ainsi l'huître commune ou l'animal qui réside dans ses écailles. Il est composé de toutes les parties qu'ont les autres animaux couverts de coquilles, telles que des ouies, un œsophage, un spondyle ou cal nerveux, un ventricule ou estomac, des lévres, des suçoirs, un mésentere, un foie & un canal intestinal qui se termine à l'anus, des feuillets pulmonaires, un cœur. Ce coquillage, immobile par son poids, ne s'ouvre que d'un pouce au plus, pour respirer, prendre l'eau par les suçoirs & les alimens qui lui sont nécessaires, tels que le suc de petits animaux, des plantes, & certains grains d'une terre limoneuse; il n'y a que la partie supérieure, qui ait un mouvement; l'inférieure reste immobile, & sert de point de résistance. L'huître perdroit son eau, si elle n'étoit couchée sur le dos. L'ouverture de sa bouche est entre les ouies; elle est bordée de deux grandes lévres, chargées de suçoirs; ce qui forme une espece de fraise transparente & dure, qui tapisse, des deux côtés, les parois intérieures des deux valves. Son intestin est plus long que dans tous les autres poissons, pour retenir plus long-temps ses excrémens. Si elle conserve beaucoup d'eau dans son réservoir, c'est pour prolonger sa vie hors de la mer.

Au mois de mai, on voit son frai, qui est d'une forme lenticulaire. Mais les parties de la génération sont difficiles à découvrir. Le ligament à ressort, qui fait le jeu des coquilles, est renfermé positivement dans le talon ou sommet. On remarque que les deux écailles n'ont point de charniere; le muscle tendineux, qui les réunit, leur en tient lieu; ses quatre feuillets pulmonaires lui servent à se décharger d'une humeur superflue, & à aspirer un nouveau suc. L'huitre a la chair molle, & une membrane blanche, contenant une matiere marbrée, d'un jaune & d'un brun obscur, qui paroissent être les intestins; c'est sans doute, de cette matiere épaisse & coagulée, que sort l'humeur laiteuse, qui perpétue son espece, & produit la semence. Cette humeur laiteuse passe par différens degrés d'accroissement, avant de laisser entrevoir les deux écailles renfermées dans le centre de son enveloppe. Cette masse glaireuse vivifiée par de petits vers rouges, & portée par les vents & les flots sur les branches de mangliers qui bordent les côtes stériles de la mer dans l'île de Caïenne, produit des huitres qui donnent des perles, & qui paroissent pendre des branches de ces arbres.

L'huitre n'a que deux tendons ou attaches, d'une couleur violette foncée, qui la joignent à ses deux écailles, dont la supérieure est ordinairement plate; l'autre est creuse, & contient tout le corps de cet animal. Elle a été anatomisée par Lister & Willis dont les figures ne se rapportent point à celles des huitres de nos mers.

L'huitre, nommée le pied d'âne ou spondyle, n'a d'autre différence que dans sa charniere, consistant en deux boutons arrondis, qui renferment le ligament, disposés de façon que les boutons de la valve supérieure soient reçus dans les cicatrices de l'inférieure. Le ligament de cette nature coriace se trouve entre les boutons, & sert à la charniere des deux valves.

Frai & temps de la maladie des huitres.

Les auteurs avouent qu'il n'est pas plus facile de dé-

couvrir les parties de la génération de l'animal dans les huitres, que d'en distinguer les mâles d'avec les femelles : cependant on sait qu'au mois de mai ces animaux jettent leur frai qui est de figure lenticulaire, & qui paroît ressembler à une goutte de suif. On apperçoit, avec le secours d'un bon microscope dans cette substance laiteuse, une infinité d'œufs, & dans ces œufs de petites huitres déjà toutes formées. Le frai, ou la semence d'huitres, s'attache à des rochers, à des pierres, à de vieilles écailles, à des morceaux de bois & à d'autres choses semblables dispersées dans le fond de la mer. On conjecture avec raison que les œufs commencent à se couvrir d'écailles dans l'espace de vingt-quatre heures.

Les huitres sont malades & maigres après avoir frayé ; mais au mois de juin & de juillet, elles commencent à se mieux porter, de sorte qu'au mois d'août elles se trouvent parfaitement guéries. Lister & Willis prétendent que la maladie de l'huitre se connoît dans le mâle à une certaine matiere noire qui paroît dans les ouies ; & dans les femelles à la blancheur de cette matiere. Au mois de mai, il est permis aux pêcheurs, suivant les réglemens, de pêcher toutes sortes d'huitres, & comme l'on compte souvent sur une seule pierre ou une seule écaille, jusqu'à vingt petites huitres, il leur est enjoint pour la multiplication de l'espece, de les remettre à la mer. Le mois de mai passé, ils ne peuvent plus pêcher que des huitres d'une grandeur raisonnable. Quant au frai que les pêcheurs ont détaché des pierres, & aux huitres encore tendres, ils les mettent comme en dépôt dans un certain détroit de mer, où elles croissent & s'engraissent de maniere qu'en deux ou trois ans elles parviennent à leur perfection.

Pour rendre les huitres vertes, les pêcheurs les renferment le long des bords de la mer dans des fosses profondes de trois pieds, qui ne sont inondées que par les marées hautes à la pleine & nouvelle lune, y laissant des especes d'écluses par où l'eau reflue, jusqu'à ce

qu'elle soit abaissée de moitié. Ces fosses verdissent, soit par la qualité du terrein, soit par une espece de petite mousse qui en tapisse les parois & le fond, ou par quelqu'autre cause qui nous est inconnue; & dans l'espace de trois ou quatre jours, les huitres, qui y ont été renfermées, commencent à prendre une nuance verte. Mais pour leur donner le temps de devenir extrêmement vertes, on a l'attention de les y laisser séjourner pendant six semaines ou deux mois.

Les huitres vertes, que l'on mange à Paris, viennent ordinairement de Dieppe. Les meilleurs & les plus estimées sont celles qu'on pêche en Angleterre; on en transporte aussi en Saintonge vers les marais salans, où, par le séjour qu'elles y font, elles acquierent une couleur verdâtre, & prennent un goût beaucoup plus délicat qu'auparavant. Les huitres aiment l'eau douce: elles y engraissent beaucoup, & elles y deviennent excellentes. Au contraire celles qui se trouvent fort éloignées des rivieres, & qui manquent d'eau douce, sont dures, ameres, & d'une saveur désagréable. Les huitres vertes sont très recherchées, & avec raison; mais comme la supercherie se glisse dans toute sorte de commerce, on y est quelquefois bien trompé; c'est pourquoi il faut se méfier de la couleur verte artificielle que l'on fait fort imprudemment leur donner.

Les auteurs de la suite de la matiere médicale disent, sur le rapport de Rosinus Lentilius, qu'à la Haye l'ambassadeur d'un grand prince ayant invité quelques personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe, à un repas somptueux où rien ne manquoit, y fit servir des huitres vertes qu'on croyoit venir des côtes d'Angleterre, que tous ceux qui en mangerent se trouverent mal sur le champ, souffrant des anxiétés, & vomissant avec des efforts énormes, de sorte qu'ils eurent beaucoup de peine à se rétablir: qu'enfin on reconnut par des informations que l'huitrier ou le vendeur d'huitre avoit teint des huitres communes avec du verd de gris, afin de

les faire passer pour de véritables huitres d'Angleterre.

Sentimens des anciens sur les huitres bonnes à manger.

Les anciens ont cru que les huitres & les autres coquillages croissoient avec la lune, comme dit Cicéron; *ostreis & conchyliis contingere, cum lunâ pariter crescunt, pariterque decrescunt.* Ce sentiment, qui a été refuté par quelques modernes, a néanmoins été appuyé par d'autres auteurs, comme M. Mead, célebre médecin de Londres, dans son traité *de imperio solis ac lunæ, in corpora humana & morbis indè oriundis.*

Pline dit qu'il y a dans la lune des effets qui lui sont propres à l'égard des huitres, qui sont de les arroser & de les humecter par une chaleur tempérée : c'est pourquoi la lune nourrit & entretient les humeurs, comme le soleil féconde tout par sa chaleur; *in causâ sunt propria lunæ effectiones, quæ sunt rigare, & medio calore humectare: luna igitur humores alit & regit, quemadmodum sol suo calore fœcundat omnia.* Le même ancien naturaliste rapporte que l'on étoit si friand de son temps des huitres, que chacun vantoit la façon de les faire naître ou produire, que c'étoit le mets favori des festins, ainsi que les oursins, & qu'on mettoit un grand prix à certaines especes; ce qui à donné occasion à censurer plusieurs gourmands d'huitres. C'est ainsi qu'Horace exprime la délicatesse & l'aptitude de leur goût, *Ostrea qui callent primo deprendere morsu.* Chacun faisoit l'éloge des huitres de ses côtes ou de son pays : Horace, dans sa quatrieme satyre vante celles de Circé, qui sont noires, avec d'autres coquillages, savoir, le *conchylium*, le *murex*, les oursins & les peignes.

Lubrica nascentes implent conchylia lunæ;
Sed non omne mare est generosæ fertile testæ,
Murice bajano melior lucrina peloris;
Ostrea Circæis, Miseno oriuntur echini;
Pectinibus patulis jactat se molle Tarentum.

Les anciens estimoient les huitres d'Abyde ou d'Abydæna, ville située sur le détroit des Dardanelles; celles du lac Lucrin en Italie proche Pouzole, celles de Brindes, ville de Calabre : ces dernieres pour le goût & la bonté le disputoient avec les especes du lac Lucrin qui étoient recherchées. Strabon rapporte que l'on trouvoit les huitres les plus belles sur les détroits de Cumes ; Aristote dit qu'on les nourrissoit d'algue sur celui de l'Hellespont qu'on appelle à présent le détroit de Gallipoli. Bembus donnoit la préférence aux huitres de Venise & à celles de la mer Adriatique.

On préfere les huitres de Bretagne à toutes celles des autres côtes de France. Celles de Saintonge passent pour être plus âcres; & les huitres de Bourdeaux, qui ont un goût excellent, ont la tête noire. Les especes d'Angleterre sont plus estimées que celle de France, d'Italie & d'Allemagne ; mais chaque côte fournit des huitres dont les écailles sont de différentes couleurs. Il y en a en Espagne qui sont rousses ou rouges : d'autres en Illyrie de couleur brune, & dont la chair est noire : dans la mer rouge elles sont de couleur d'iris : en d'autres endroits, la chair & l'écaille sont noires.

Apicius, qui a écrit sur la cuisine, envoya d'Italie en Perse, à l'empereur Trajan, des huitres aussi fraîches que le jour de leur pêche. Il avoit appris une méthode de les conserver qu'il a tenue secrette. Le chancelier Bacon dit que les huitres de Colchester, étant mises dans des puits qui ont coutume d'éprouver le flux & le reflux de la mer, sans toutefois que l'eau douce leur manque, s'engraissent, & croissent davantage.

Le pere Martini, jésuite, dans son histoire de la Chine, & plusieurs autres auteurs, rapportent que les Chinois pilent & écrasent les huitres, qu'ils en expriment le frai, & que l'ayant répandu par gouttes dans des marais, il en naît des huitres en abondance : mais, selon l'observation du docteur Rosinus Lentilius, insérée dans les Ephémérides d'Allemagne, centuries VII & VIII, année 1719, *pag.* 450, on ne peut sans

tomber dans une erreur grossiere ajouter foi aux rapports des voyageurs qui voudroient nous faire accroire qu'à la Chine & ailleurs on seme dans des especes de marais des huitres pilées ou hachées : la vérité est qu'en certains pays, aux environs de Constantinople, dans le Bosphore de Thrace, on seme, pour ainsi dire, tous les ans, non des huitres coupées par morceaux, mais des huitres toutes entieres. Ce sont les Grecs principalement qui y amenent des navires pleins d'huitres, qu'ils jetent pêle-mêle dans la mer, pour en avoir des provisions à souhait; ce qui fait que tous les jours, sur-tout en carême, il s'en trouve abondamment à la poissonnerie.

Huitres qui s'attachent à des branches d'arbres.

Le pere du Tertre, dans son histoire générale des Antilles, dit avoir vu dans une petite île, proche de la Guadeloupe un grand nombre d'arbres si chargés d'huitres, que leurs branches en rompoient. On en trouve entr'autres sur un certain arbre nommé paletuvetier, qui croît au bord de la mer. Il s'y attache aussi d'autres poissons à coquilles. La raison de cette particularité, c'est que les arbres où l'on trouve ces huitres, étant plantés sur le rivage de la mer, les vagues qui s'en élevent mouillent les branches qui s'abaissent le plus, & y portent le frai de l'huitre, lequel s'y attache, s'y englutine & y éclôt ensuite en petites huitres. Pour ce qui est de la nourriture de ces petits animaux, elle se fait facilement, car leurs coquilles par leur pesanteur contraignant les branches de l'arbre à se courber, sont rafraichies deux fois le jour par le flux & le reflux de la mer. On voit deux sortes d'huitres à la Guadeloupe : la premiere, à l'exception de sa petitesse, est fort semblable aux nôtres. La seconde est toute plate, & a une petite houpe de poils dans le milieu, comme un petit barbillon : elles sont si dures qu'on ne peut en manger.

M. Adanſon, dans ſon hiſtoire des coquillages du Sénégal, dit qu'il n'y a pas long-temps que l'on trouvoit encore des huitres ſur les mangliers du Niger, près l'île du Sénégal, & qu'aujourd'hui on n'en voit plus que dans le fleuve de Gambie, & dans les rivieres de Biſſeau où elles ſont communes. L'île de Gorée & celles de la Magdelaine en fourniſſent auſſi de différentes eſpeces. On en trouve auſſi à la côte d'or, ſi communes, que les écailles ſervent à faire une chaux, que les Anglois mettent en œuvre pour les édifices qu'ils ont dans ces contrées; mais en 1707 les Hollandois, dans la vue de leur ôter ce ſecours, bâtirent un fort de ſept ou huit canons, avec une garniſon pour la garde des huitres.

Finch obſerve que la baie de Serra-Leona produit beaucoup d'huitres, & qu'elles s'attachent ſur le rivage aux pieds de certains arbres de la forme du ſaule, mais qui ont la feuille plus large & de l'épaiſſeur du cuir, avec de petits boutons comme ceux des cyprès. Les branches de ces arbres ſont de la groſſeur d'une canne ordinaire, unies en-dehors & moëlleux dans l'intérieur: celles qui s'abaiſſent ſont ſi couvertes d'huitres, que l'on s'imagineroit que c'eſt l'arbre ſeul qui les produit avec le ſecours de l'eau ſalée.

Les huitres de mangrove tiennent aux pointes des branches de l'arbre de ce nom. Le mangrove rouge vient toujours dans l'eau ſalée. Les huitres, qui aiment le goût de cet arbre, s'accrochent par tas à ſes branches, ſi bien qu'il n'y en a point qui n'en ſoit garnie. Ces huitres n'ont point de goût, quoiqu'il y ait des perſonnes qui en mangent. Leurs coquilles ſont de couleur de perle, très minces & tranſparentes; c'eſt pour cette même raiſon que les Eſpagnols s'en ſervent au lieu de verre.

Il y a pluſieurs ſortes d'huitres, que l'on trouve en Amérique attachées aux branches de manglier: elles ſont ordinairement plus petites, & avec des écailles plus minces que les autres eſpeces. Les unes ſont oblon-

gues, dont le teſt s'enleve par feuilles, elles ſont blanc-châtres, en partie fauves & violettes. Les huitres, que les Conchyliologiſtes nomment hirondelles, ſe groupent auſſi ſur des arbres & ſur des lithophytes, principalement les eſpeces épineuſes & papyracées. Les huitres, appellées la feuille, conſervent ſouvent une partie des branches d'arbres auxquelles elles s'attachent, ou au moins les empreintes.

Effet phoſphorique des vers accoucheurs des huitres.

M. Deſlandes dit que les huitres ſont remplies d'une infinité de petits vers rougeâtres dans la ſaiſon où elles jettent leurs œufs. Ceux qui remuent de gros tas d'huitres pendant la nuit, apperçoivent quelquefois ſur leurs écailles des particules lumineuſes, comme de petites étoiles de couleur bleuâtre. On voit facilement ces petits vers pendant le jour par le moyen du microſcope ou d'une loupe. Pluſieurs autres poiſſons rendent auſſi de la lumiere dans la mer, comme l'a obſervé M. Deſlandes, mais il n'y a guere d'apparence que ce ſoit toujours par des vers: auſſi l'auteur a-t-il trouvé que tous les grands coquillages bivalves, ſur-tout certaines groſſes moules, qui dans l'Océan s'attachent aux fonds des vaiſſeaux, produiſent de la lumiere. En ſuppoſant qu'on les traite comme les huitres; c'eſt-à-dire qu'on les porte dans un lieu preſqu'obſcur, & qu'on les ſecoue violemment; cette action répétée met en mouvement les particules ſalino-ſulphureuſes, dont ces coquillages ſont imprégnés, & les rend de véritables noctiluques ou des eſpeces de phoſphores. Mais de quel uſage peuvent être ces petits vers rougeâtres aux huitres fécondes, & ſeulement dans la ſaiſon où cette fécondité ſe déclare? M. Deſlandes conjecture qu'ils leur ſervent pour ainſi dire d'accoucheurs.

M. de Réaumur & d'autres auteurs leur donnent auſſi ce nom, & diſent qu'ils excitent, d'une maniere qui nous eſt inconnue, les organes deſtinés à la généra-

tion. Pour s'en assurer M. Deslandes a répété plusieurs fois l'expérience qui suit.

Cet observateur a pris des huitres fécondes, & les a mises vers le mois de mai dans un réservoir d'eau salée; elles ont laissé une nombreuse postérité. L'auteur en a pris de la même maniere de celles qui lui paroissoient fécondes, mais il s'est servi d'une main adroite pour en retirer les petits vers qui y étoient renfermés. Ces huitres n'ont rien produit, & la stérilité a régné dans le réservoir où elles avoient été placées. Ces vers accoucheurs, dont M. de Réaumur & d'autres naturalistes ont parlé, sont tout-à-fait différens de certains vers blanchâtres & luisans, qu'on trouve encore dans les huitres, & qui pour la premiere fois furent observés en 1666 par M. de la Voye, ingénieur en chef à Brest. Ces vers ressemblent à une grosse épingle, & ils ont depuis cinq jusqu'à huit lignes de long. Rien n'est plus difficile que de pouvoir examiner ces vers en entier : car au moindre attouchement & à la moindre secousse, ils se résolvent en une matiere gluante & aqueuse, qui s'attache même aux doigts; il est comme impossible qu'en maniant ces huitres on n'enleve quelques vers lumineux. Voilà pourquoi les vers brillent alors, ainsi que le feroient des grains de phosphore écrasés sur du papier blanc : mais toutes les huitres ne donnent pas lieu à cette expérience; sur un panier de deux ou trois cens, à peine en trouveroit-on vingt ou vingt-cinq qui aient des vers luisans : encore ne les ont-t'elles pas dans toutes les saisons. Des années même se passent sans qu'on en découvre aucun. Quoi qu'il en soit, M. Deslandes a toujours remarqué que les grosses huitres sont préférables aux petites, & qu'elles étincellent davantage.

Ennemis des huitres.

ALDROVANDUS dit que les huitres, en général, ont pour ennemis les crabes & les étoiles de mer; d'autres auteurs y ajoutent la grenouille pêcheuse, les pétoncles & les moules. Les crabes desirent tellement

des huitres, selon plusieurs naturalistes, qu'ils ont recours à un stratagême, afin de pouvoir en attraper la chair, & de la saisir sans risquer de laisser leurs pattes prises entre leurs battans, le voici : les crabes épient l'occasion ou l'instant que les huitres tiennent leurs écailles béantes à l'abri du vent pour se ranimer aux rayons du soleil : aussi-tôt qu'ils les voient dans cette heureuse position, ils s'avancent sans bruit en leur jettant une pierre dans leurs coquilles, de maniere que ne pouvant plus se fermer ou se rejoindre, ils jouissent aisément de leur butin, en extirpant la chair en toute sureté, & en la mangeant ensuite. Quelle finesse ! dit Aldrovandus, pour des animaux qui n'ont ni l'usage de la raison ni celui de la parole : *ea versutia est animalium quæ neque rationis neque vocis usum habent.* Cet auteur rapporte le même fait d'après saint Ambroise en ces termes : *Meminit hujus quoque versutiæ divus Ambrosius his verbis. Cancer ostreis vescitur ; sed quia ostreum clausum nullâ vi aperiri potest, periculosumque est si chelam ejus includat, ad argumenta confugit, & insidias novâ fraude molitur. Explorat enim si quando ostreum, remotis in locis ab omni vento contrà solis radios dipticum illud suum aperiat, ut aëre libero viscerum suorum voluptatem quandam capiat : & tunc clanculo calculum immittens, ostrei conclusionem impedit : sicque aperta claustra reperiens, tutò chelas inserit, viscera-que interna depascitur.* Le crabe mange des huitres, dit saint Ambroise ; mais parce qu'il ne lui est pas possible d'ouvrir une huitre fermée par aucun effort, & qu'il exposeroit d'ailleurs ses pattes au danger d'être prises entre les écailles ; il a recours à un raisonnement pour lui tendre des piéges par un nouveau stratagême : le voici ; il examine l'instant où l'huitre ouvre ses battans aux rayons du soleil, dans un lieu écarté, à l'abri du vent, qu'elle prend un plaisir marqué ou qu'elle se délecte, à donner un certain essor à ses différens replis, ou à leur procurer un air libre ; sur le champ le crabe jettant sans bruit une pierre dans ses valves, les

empêche de se refermer, & trouvant une entrée libre, il introduit ses pattes, & se repaît de la chair de l'huitre.

Isidore fait aussi mention de cette petite manœuvre du crabe; *cùm testam aperit ostrea, ut clementioris auræ glorietur, cancer insidias ei repentinas prætendit, & lapidem inter ejus testas projicit, ne illas conjungere possit, & sic ostreæ carnes corrodit.*

Aldrovandus ajoute que les étoiles marines se cramponnent avec leurs pattes ou leurs rayons entre les valves de l'huitre lorsqu'elles se trouvent entr'ouvertes, de façon que les empêchant de se fermer, elles s'emparent & se rempliſſent de sa chair : *stella marina testas ostrei hiantes claudi prohibens, carne impletur.*

Qualités des huitres, & leurs propriétés en médecine.

Les huitres contiennent beaucoup d'huile, de phlegme & de sel volatil & fixe. Il y a un grand nombre d'huitres qui sont bonnes à manger, & dont les anciens faisoient leurs délices aussi-bien que nous. Au rapport de Macrobe, on en servoit toujours sur les tables des pontifes romains.

On doit choisir les huitres nouvelles, d'une grandeur médiocre, tendres, humides, délicates, d'un bon goût, & qui n'aient pas été prises dans les eaux sales & bourbeuses, mais dans une eau claire & nette, surtout vers les embouchures des rivieres : car les huitres aiment l'eau douce, y engraiſſent beaucoup & y deviennent excellentes : celles au contraire, qui se trouvent fort éloignées des rivieres, & qui manquent d'eau douce sont dures, ameres & d'une saveur désagréable.

Belon appelle l'huitre le meilleur des testacées; les anciens & les modernes l'estiment comme un mets exquis: cependant elle n'est pas universellement approuvée, ni du goût de tout le monde. Les uns blament ce mets, les autres le louent : car suivant les auteurs de la matiere médicale, il y a des personnes qui détestent l'huitre, & pour lesquelles l'animal est en aver-

sion jusqu'au point d'admirer la hardiesse de celui qui le premier osa l'approcher de sa bouche. On prétend que ce fut la faim qui contraignit d'abord à en gouter, & que dans la suite on tourna en luxe ce qui n'avoit été pris auparavant que par une dure nécessité: de plus, il paroît révoltant & contre la nature de dévorer des animaux vivans : aussi est-il arrivé que des personnes, qui avoient les huitres en horreur, & qui néanmoins s'étoient forcés d'en manger par complaisance ou par débauche, les ont rejettés plusieurs jours après, au moyen d'un vomitif. Suivant l'opinion la plus généralement reçue, les huitres excitent l'appetit & poussent les urines, mais elles nourrissent fort peu, & la digestion qui s'en fait dans l'estomac est plutôt une simple dissolution qu'une vraie digestion; c'est-à-dire, que l'huitre se consume dans l'estomac sans y produire que très peu de chyle. Elle se résout presque toute en eau, & cette eau qui est de la nature de celle dont l'huitre se nourrit dans la coquille, c'est-à-dire un peu piquante, irrite doucement les fibres de l'estomac & des intestins; ce qui l'empêche de séjourner longtemps, & est cause qu'on en peut manger un assez grand nombre sans en être incommodé, sur-tout si l'on boit par-dessus, non pas du vin qui les durcit & les racornit dans l'estomac, mais de la biere qui les rend d'une plus facile digestion: aussi voit-on une infinité de gens en manger, soir & matin, une fort grande quantité, sans en ressentir aucun mal.

On pense assez communément que les huitres sont plus saines crues à cause du sel volatil qu'elles contiennent, qui se dissipe par le feu, & nous croyons bien, disent les auteurs de la matiere médicale, que les bons estomacs doivent mieux s'en accommoder; mais ceux qui ont ce viscère débile ont de la peine à les supporter de la sorte, à cause de leurs parties visqueuses & gluantes qui les rendent propres à former des crudités. Elles sont fort saines cuites sur les charbons dans leurs propres coquilles avec un peu de beurre & de pain rapé;

elles conviennent alors à toutes sortes d'estomacs, aussi-bien que celles qu'on accommode avec une sausse au beurre, & quelques légers assaisonnemens; mais celles qui ont passé par la poële ou qui sont frites, soit simplement ou avec de la pâte, sont fort mal-saines. Au reste, de quelque maniere qu'on les mange, elles nuisent à ceux qui abondent en pituite, & ne conviennent qu'aux tempéramens bilieux & à ceux qui ont l'estomac robuste. C'est la remarque de plusieurs savans médecins, & l'expérience fait voir qu'ils ne se trompent point.

La chair des huitres, selon les auteurs ci-dessus mentionnés, n'est pas d'usage en médecine : quelques-uns cependant la recommandent dans le scorbut & dans la goutte, à raison de l'huile & du sel volatil qui abondent en elles; mais comme elles sont sujettes à former des crudités, nous croyons qu'il est mieux de s'en abstenir, & qu'elles sont plus propres à entretenir le plaisir que la vie des hommes. On fait usage de leurs écailles; c'est un des meilleurs remédes de la médecine pour absorber & corriger les aigreurs de l'estomac, & pour en rétablir les fonctions, lorsqu'elles sont troublées par un acide surabondant qui y domine. Ce remède est éprouvé; on emploie tous les jours avec succès les écailles d'huitres calcinées & pulvérisées pour la guérison des personnes qui sont malheureusement attaquées de l'hydrophobie; on en fait usage dans la dyssenterie, mêlée avec du miel ou du vin dans lequel on a plongé un fer rougi au feu. La poudre d'huitres calcinées entre aussi dans la pharmacie pour l'usage de divers onguens. On l'emploie quelquefois, par exemple, pour les plaies ou les ulcères invetérés & sinueux, lorsqu'elle est mêlée avec de la graisse de porc ou avec d'autres matieres.

Les huitres en général ont diverses propriétés connues dans la médecine. Il y a des personnes sujettes à des rétentions d'urines qui se trouvent soulagées par le fréquent usage d'en manger. Elles sont bonnes aussi

pour dissiper les défluxions du cerveau. On prétend qu'elles excitent à la luxure.

Pour reprendre le genre des huitres qui pique davantage la curiosité des Conchyliologistes autant par leur rareté, que par la beauté, la singularité & les variétés de leurs coquilles. Voici l'ordre sous lequel elles sont rangées dans le catalogue de M. Davila.

Les huitres, dit ce Conchyliologiste, sont caractérisées par l'excès plus ou moins grand de l'une de leurs valves sur l'autre, & par la propriété générale & constante de s'attacher entr'elles ou à d'autres corps. Toutes celles qui sont parvenues à sa connoissance, peuvent se rapporter à l'un des quatre genres suivans: savoir,

1°. Les huitres dont les valves sont composées de plusieurs couches ou lames, formant une surface quelquefois lisse & le plus souvent raboteuse; ce sont les huitres, proprement dites: comme les especes nommées la selle polonoise, l'huitre transparente, ou la vitre chinoise, la pelure d'oignon, la mere-perle, la pintade, la bistournée, l'hirondelle, la cuisse, l'équerre, le marteau, la crête de coq, la feuille, le rateau, la corne d'abondance, la corbeille, la pirogue, &c.

2°. Les huitres qui sont couvertes de feuilles relevées, plissées, comme frisées & finissant en feston, nommées pour cette raison huitres feuilletées: savoir, le gâteau feuilleté, & un grand nombre d'especes différemment feuilletées & de diverses couleurs qui se trouvent dans l'Amérique, & les huitres de la mer rouge.

3°. Celles qui sont chargées de stries longitudinales, hérissées d'épines grandes & petites, & dont le sommet de la valve inférieure est applati, prolongé en dehors, & plus ou moins recourbé, nommées huitres épineuses, spondyles, ou huitres à talon; savoir l'huitre-feuille, le pied d'âne, l'huitre à feuilles de persil, & les variétés des huitres épineuses.

4°. Les huitres dont le sommet de la valve inférieure est percé d'un trou & recourbé en forme de bec sur celui

celui de la valve supérieure, nommées généralement anomies ou térébratules, dont les especes s'appellent le bec de perroquet, la poulette ou coq & poule, le scarabée, & les anomies de Magellan.

M. Adanson considére le genre des huitres, comme celui des bivalves qui s'éloigne le moins des operculés. Cet auteur en a observé sept especes aux environs du Sénégal, qu'il appelle gasar, garin, bajet, rosel, guron, vetan & satal. *Voyez* ces mots.

HUITRE COMMUNE, autrement HUITRE A L'ECAILLE, ou ÉCAILLEUSE. *Ostreum vulgare squammosum, inauritum, simplici ginglymo inauritum; coloribus luteis & cineraceis nebulatum.* C'est l'espece que l'on pêche en Europe, principalement sur les côtes de France, en Angleterre, dont les valves sont en général chargées d'écailles ou de lames appliquées par gradation & d'une maniere transversales les unes sur les autres, d'une couleur grisâtre & boueuse. Le battant supérieur est applati, & la contrepartie est concave pour servir de base à l'animal qui y réside. Leur sommet, qui est uni, n'a point d'oreillons latéraux comme dans les spondyles, & l'endroit de la charniere ne montre qu'un fort ligament qui contient fermement les deux écailles dans son ressort. La forme des huitres à l'écaille est ordinairement plus allongée que ronde, avec un côté un peu échancré sans décrire l'arc dans cette portion de sa circonférence, comme dans la partie opposée. La surface intérieure de ces sortes d'huitres montre en général une fausse nacre blanchâtre, nuée légerement de verd dans quelques endroits. Ces coquillages, qui sont connus de tout le monde pour être bons à manger, ont leurs variétés, selon les différentes côtes maritimes d'où elles proviennent, par leurs diverses grandeurs, leur épaisseur & leurs couleurs qui n'offrent rien d'intéressant pour la vue.

Les huitres communes viennent de Dieppe dans la haute Normandie, de Cancale dans la haute Bretagne, de Marannes dans la Saintonge, de la Rochelle dans

la province d'Aunis, de Médoc dans la Guienne en Bourdelois, des côtes d'Angleterre & ailleurs.

HUITRE DE MEDOC. C'eſt l'eſpece commune dont Rondelet fait mention, *de Teſtaceis*, *lib.* 37; & que ce naturaliſte met au rang des huitres, nommées par les Latins *pelagia*, qui viennent en haute mer. On porte les huitres de Médoc à Bourdeaux, dit Rondelet, contrée peu éloignée de cette ville; c'eſt pourquoi les habitans les appellent huitres de Médoc.

HUITRE DE RIVIERE. Celle-ci ſe trouve dans les étangs & les rivieres ou les eaux voiſines de la mer. Les anciens nommoient ces ſortes d'huitres, pour cette raiſon, *oſtrea limnoſtrea*. *Voyez* le mot HUITRE.

HUITRE ÉPINEUSE autrement dit, HUITRE SPONDYLE A TALON. *Oſtreum ſpinoſum vel mucronibus & variis aculeis armatum, valvæ inferioris acumine in talo prolongato diſtinctum; cardine integro vel exactè umbonato, & valido ginglymo coactum; coloribus amaranthinis, purpureis, vel rubris diverſimodè nebulatum: ſpondylus appellatum.* L'huitre épineuſe ou ſpondyle compoſe un genre par le nombre & la variété de ſes eſpeces, de maniere qu'il eſt rare de trouver deux huitres épineuſes parfaitement reſſemblantes par leurs diverſes couleurs, l'étendue & la figure de leurs pointes, par le prolongement du talon ou du ſommet de la valve inférieure, les différentes convexités des battans, les adhéſions & tous les accidens avec leſquels ces ſortes d'huitres ſe rencontrent.

Le caractere générique des huitres épineuſes ou ſpondyles eſt d'être compoſées de deux valves chargées de pointes, de lames, de crochets & d'épines, leſquelles ſe rencontrent le plus ſouvent ſur des ſtries & des cannelures longitudinales plus ou moins ſerrées & inégales; d'avoir le ſommet de la valve inférieure applatie en deſſus, excédant celui de la valve ſupérieure depuis pluſieurs lignes juſqu'à plus de deux pouces, en ſe prolongeant en angle de corniche ou en maniere de talon plus ou moins recourbé en différens ſens; ce qui a fait

appeller auſſi ces bivalves armées, huitres à talon; d'avoir deux oreillons équilatéraux à côté des ſommets. La charniere eſt compoſée de deux groſſes dents arrondies en forme de boutons, & de deux autres petites ſituées aux côtés du ligament qui occupe le milieu, leſquelles dents s'engrènent dans les cavités correſpondantes des deux valves : ce ligament eſt très fort, cartilagineux, de couleur noirâtre & logé dans un ſillon, qui ſe prolonge juſque vers l'extrêmité du talon. Les huitres épineuſes les plus recherchées ſont celles des grandes Indes & de l'Amérique. La Méditerranée en fournit un grand nombre; entr'autres, les eſpeces de Mahon & de Malthe.

HUITRES ÉPINEUSES d'AMERIQUE. Ce ſont les eſpeces en général qui approchent le plus du caractere des huitres à talon, à cauſe du prolongement de la valve inférieure dans ſon ſommet, & qui ſont le plus ſouvent armées de pointes les plus longues. Ces ſortes de ſpondyles ſont d'une forme plus bombée que les huitres épineuſes de la Méditerranée. Leur ſurface extérieure eſt ordinairement plus colorée vers le ſommet de la valve ſupérieure que ſur le reſte de la coquille. Les couleurs ponceau, aurore, vermillon & rouge plus ou moins vives, ſont celles qui dominent ſouvent ſur un fond blanc, principalement vers le ſommet de la valve ſupérieure. Les huitres épineuſes de l'Amérique ont un grand nombre de variétés dans leurs eſpeces; les unes ſont chargées ſur leurs ſtries longitudinales, de ſix ou ſept rangées de longues épines plus plates que rondes, obtuſes & tranchantes à leurs extrêmités, avec autant de rangées alternatives d'autres épines courtes & très aiguës. Les autres eſpeces ſont garnies de pointes arrangées avec moins d'ordre, ou ſont placées çà & là au haſard: ces pointes ſont de diverſes formes, longues ou courtes, larges ou déliées, ſur-tout ſur le battant ſupérieur, tandis que le battant inférieur eſt chargé de grandes lames qui ont juſqu'à plus de deux pouces de longueur, leſquelles ſe trou-

vent incruſtées dans des pierres ou des portions de rochers, & des madrepores ; quelques-uns même ſe trouvent compliquées dans des branches de corail oculé. La ſurface intérieure des valves préſente une fauſſe nacre blanchâtre avec un liſeré de couleur pourpre ou de la nuance dominante de l'huitre qui borde leur circonférence.

Parmi les variétés des huitres épineuſes de l'Amérique, on diſtingue les eſpeces appellées l'huitre à feuilles de perſil, & celle à mille pointes.

Rumphius, tab. 48. n. 2. *Oſtreum echinatum cinereum, flammis rubris.* Holl. Graauwe lazarus-klap, met roode vlammen ; la cliquette des lépreux cendrée & flammée de rouge.

Gualtieri, tab. 100. litt. A. *Spondylus maximus, craſſiſſimus & ponderoſiſſimus : in dorſo validis ſpinis, aut oſſeis aculeis inſigniter exaſperatus & muricatus ; aliquandò lamellatus & ſtriatus ; ex albido & roſeo colore variegatus : intùs ſalebroſus, candidus, margine dentato, & veluti amento purpureo cincto.*

HUITRE ÉPINEUSE d'AMERIQUE A FEUILLES DE PERSIL. *Oſtreum ſpinoſum, ſeu ſpondylus Indiæ, occidentalis aculeis laciniatis inſtructus.* Cette eſpece eſt ainſi appellée à cauſe que ſes ſtries longitudinales ſont garnies de ſix ou ſept rangées de grandes épines, dont la plus part ſont plus larges à leurs extrêmités qu'à leur origine, où elles forment autant de feuilles déchiquetées ou dentelées comme le perſil. Sa couleur, qui varie, eſt le plus ſouvent rouge-pâle ou incarnat.

Rumphius, tab. 48. n. 1. *Oſtreum echinatum ſanguineum.* L'huitre échinophore de couleur ſanguine ; Holl. Bloed roode lazarus klap ; la cliquette des lépreux de couleur ſanguine.

M. d'*Argenville*, *pl.* 19. *lett. G.* Cette huitre eſt des plus rares par ſes longs ramages applatis, déchiquetés, & de couleur blanche, ſur un fond couleur de roſe : le deſſous eſt auſſi beau & auſſi garni que le deſſus.

HUITRE ÉPINEUSE A MILLE POINTES. *Oſtreum ſpinoſum, vel ſpondylus Indiæ occidentalis, innumeris aculeis, rotundis, pleriſque recurvis undique exaſperatus.* Cette huitre eſt remarquable par ſes ſtries très articulées, hériſſées dans toute leur étendue d'un très grand nombre de pointes aiguës, très ſaillantes, aſſez rondes, inclinées, & dont pluſieurs forment le crochet. Toutes ces pointes s'étendent juſqu'à garnir également les oreillons des valves. Le battant inférieur eſt en plus grande partie chargé de pointes qui y ſont arrangées d'une maniere plus ſerrée que ſur le battant ſupérieur. La couleur de cette huitre eſt blanchâtre, mais nuée de vermillon vers les ſommets. L'huitre à mille pointes peut avoir beaucoup de variétés dans ſon eſpece, & acquérir la même dénomination, lorſque les épines ſont plus nombreuſes que ſur les autres eſpeces, fort proches les unes des autres, & aſſez égaliſées entr'elles.

HUITRE ÉPINEUSE DES INDES ORIENTALES. *Oſtreum ſpinoſum, vel ſpondylus diverſis ſpinis & mucronibus armatus; acumine valvæ inferioris mediocriter in talo producto diſtinctus; valvis ſæpiùs oblongis conſtans.* Les huitres épineuſes des grandes Indes ſont plus recherchées par les Conchyliologiſtes que celles de l'Amérique, & préſentent une plus grande diverſité dans leurs eſpeces : elles ſont en quelque façon remarquables par le talon ou le ſommet de la valve inférieure qui forme un plan triangulaire moins allongé que celui des huitres américaines, quoique la coquille ſoit le plus ſouvent plus longue ou moins ronde. Les pointes, dont les valves ſont hériſſées, ſe trouvent tantôt courtes, arrondies, groſſes à leur baſe, aiguës à leur extrêmité & fort ſerrées; tantôt elles ſont rares, applaties vers le haut, & entremêlées d'une infinité de petites épines. Leurs valves ſont toujours plus colorées vers leur circonférence que vers les ſommets; ce qui ne ſe voit point dans les huitres épineuſes de l'Amérique. Il y en a de blanches ponctuées de lilas ou d'au-

tres couleurs ; d'autres qui ſont de couleur orangée avec un liſeré dans le pourtour intérieur de la même nuance, ou ſang de bœuf aurore. Il y en a de couleur pourpre foncé avec des pointes blanches & courtes ou gris de lin. On remarque, dans les huitres épineuſes orientales, que les pointes s'accumulent vers la circonférence des valves d'une maniere très inclinée, & ſouvent recourbée en-deſſous ; il y a néanmoins des eſpeces ou ces pointes ſont diſpoſées par compartiment de grandes & de petites pointes alternatives comme dans les huitres de l'Amérique.

Gualtieri, tab. 101. litt. B. *Spondylus oblongus, rugoſus, aculeis longis, craſſis & validis, muricatus ; umbone magis producto, & veluti pediculo donato : ex ſulbalbido cinereus.*

M. d'*Argenville*, *lett. H. pl.* 19. Une huitre d'un rouge ſale, avec quantité de pointes rondes de la même couleur. On reconnoît en-deſſous qu'elle étoit attachée à quelque corps long. Les charnieres, les fermetures exactes de ces belles huitres, leur parfaite conſervation ne peuvent trop ſe remarquer.

HUITRE ÉPINEUSE DE LA MÉDITERRANÉE. Ces eſpeces, qui ne laiſſent pas d'avoir beaucoup de variétés entr'elles, ſe font néanmoins connoître, au premier aſpect, du Conchyliologiſte. Elles différent de celles des Indes orientales & occidentales, en ce que la valve inférieure eſt moins concave en-dedans ou moins bombée en-dehors, & que d'ailleurs le ſommet de la valve inférieure, quoique large, forme un talon plus court que celui des autres ſpondyles ; il eſt d'ailleurs rarement bien conſervé ou picoté de vermiſſeaux, & le plus ſouvent dénué de couleur. Les ſtries longitudinales, qui ſont plus ſerrées, moins ſenſibles, n'occaſionnent point de cannelures variées & élevées comme ſur les valves des huitres de l'Amérique & des grandes Indes : les pointes dominantes, dont elles ſont armées, ſont ordinairement plates, ſur-tout à leur extrêmité, principalement celles de la valve ſupérieure,

tandis que celles de l'inférieure ſont preſque toujours différentes, plus ou moins courtes, arrondies, & aiguës vers le pourtour du battant : les autres forment des lames ou des feuilles qui ſont incruſtées dans des pierres, des madrepores ou d'autres corps. Les couleurs dominantes, qui ornent la ſurface extérieure des huitres de la Méditerranée, ſont les nuances amaranthe, violette ou pourprée, quelquefois mêlées de verd ſur le battant ſupérieur ; parce que celui de deſſous eſt preſque toujours d'une couleur différente : cette valve inférieure préſente quelquefois une belle couleur orangée, lorſque la ſupérieure eſt de couleur pourpre, ſur-tout dans ſes pointes & ſes ſaillies. Il arrive quelquefois que le deſſus de l'huitre eſt aurore vers le ſommet, amaranthe dans le reſte, & que le deſſous eſt nué de blanc, de verd, & qu'il ne ſe trouve de couleur pourprée que ſur les épines. On rencontre rarement des huitres épineuſes blanches dans la Méditerranée, quoiqu'il s'en trouve par haſard de cette eſpece qui ſont marquetées de pourpre. Celles qui nous ſont plus connues, viennent de Malthe, de Mahon ou des îles Minorques : leur forme eſt généralement ronde, & elles ont le même caractere des autres huitres épineuſes quant à la charniere, leurs oreillons & le caprice de leur adhéſion.

HUITRES FEUILLETÉES. *Oſtrea lamelloſa ſeu foliacea ; ginglymo exteriore, cardine intorto interiore & leviter dentato unita ; variis coloribus citrinis, ſulphureis, & purpuraſcentibus diverſimodè depicta.* Les Conchyliologiſtes déſignent ainſi les eſpeces qui ſont chargées de feuillets de diverſes formes, inclinés, couchés & arrangés d'une maniere circulaire les uns ſur les autres. Ces huitres repréſentent un aſſemblage de feuillages plus ou moins découpés, pliſſés, détachés les uns des autres, parmi leſquels il y en a qui s'élevent & s'allongent plus que les autres, à meſure qu'ils parviennent à la circonférence des battans. Ces feuilles ſont comme feſtonnées dans leur terminaiſon par leur inégalité, quoique la plûpart

ſoient d'une ſeule piece. Les huitres feuilletées ont des variétés dans leurs eſpeces, autant par leurs différentes figures que par les couleurs dont elles ſont décorées. Les unes ſont rondes & bombées, les autres allongées & plus comprimées; ſouvent les ſommets des battans s'écartent l'un de l'autre d'une maniere contournée, tandis qu'ils ſe rapprochent dans les autres. La charniere, qui eſt particuliere à ce genre d'huitres, eſt compoſée de pluſieurs moulures contournées, qui ſe logent dans des rainures correſpondantes: ces moulures varient; tantôt il y en a deux ou trois plus ou moins ſenſibles, principalement dans la valve inférieure, tantôt il n'y en a qu'une ſeule, large, aſſez forte, & ſur laquelle on diſtingue des denticules, ainſi que vers la rainure. Le ligament, qui eſt extérieur, réſide entre les ſommets des valves. La ſurface extérieure des huitres feuilletées offre aux yeux les couleurs les plus agréables, lilas, amaranthe, jaune-ſoufre ou jonquille, citron, plus ou moins mêlangées ou diſtinguées, c'eſt-à-dire, qu'il arrive quelquefois qu'elles n'ont qu'une ſeule de ces couleurs citron ou pourprée, tandis que d'autres ſont jaunes vers les ſommets, & lilas dans le reſte par diverſes gradations; ce qui occaſionne des variétés très intéreſſantes.

On trouve les huitres feuilletées fort ſouvent adhérentes à des branches de corail blanc oculé, & groupées pluſieurs enſemble. Elles proviennent des mers de l'Amérique ſeptentrionale & méridionale, & de celles des Indes orientales. Les Conchyliologiſtes rangent parmi les huitres feuilletées une eſpece de la mer rouge appellée l'huitre gryphite, & ont donné ſpécialement le nom de gâteau feuilleté à une eſpece qui eſt orientale.

HUITRE FEUILLETÉE GRYPHITE. *Oſtreum foliaceum, acumine valvarum contorto ſeu veluti roſtrato diſtinctum.* Cette eſpece approche de la forme d'une huitre pétrifiée à laquelle on a donné le nom de gryphite, & il y a lieu de préſumer que c'eſt l'analo-

gue marin, quoique l'on n'en poſſede le plus ſouvent que des valves iſolées, roulées par les vagues de la mer, & par conſéquent dépouillées de leurs feuilles; mais le ſommet du battant inférieur, qui eſt recourbé au-deſſous en maniere de bec, & qui eſt la partie que l'on trouve ordinairement, en détermine le caractere ſpécifique, joint à la figure de la charniere qui varie néanmoins ainſi que la ſurface de la coquille. Les unes ont pluſieurs moulures obliques, ainſi que les cavités correſpondantes; les autres paroiſſent avoir une charniere entiere perpendiculaire avec deux boutons & deux alvéoles. La valve inférieure des huitres gryphites eſt concave en forme de petit bateau; & comme l'auteur ne poſſede que cette derniere eſpece, il s'en rapporte aux définitions de Gualtieri pour les autres eſpeces. La couleur de l'huitre eſt rouge, de diverſes nuances, ou ſanguine, ou ceriſe-vif ou vermillon.

GUALTIERI, tab. 101. a fait repréſenter ſept eſpeces d'huitres qu'il nomme *concha gryphoïdes*, conques gryphites. La conque gryphite, dit ce Conchyliologiſte, eſt une coquille de mer compoſée de deux battans inégaux dont les ſommets ſont dépourvus d'oreillons, formant un bouton ſaillant & recourbé, ſavoir, celui de deſſus qui eſt applati, & de la contre-partie convexe boſſue, rude & inégale. Cette bivalve varie dans ſa forme ainſi que par ſes ſtries. *Concha gryphoïdes eſt concha marina, valvis inæqualibus umbonata, ſed non aurita, umbone ſatis producto, & inſigniter incurvo: valvâ ſuperiori complanatâ, inferiori convexâ, gibbosâ, inæquali & aſperâ: ſtriis, & ſtructurâ diverſimodè inſtructa*: ſcilicet: tab. 101. litt. C. *Concha gryphoïdes, globoſa, ſtriis ſquammoſis exaſperata, fuſca.*

Litt. D. *Concha gryphoïdes, ſubrotunda, laminis & tuberculis diverſimodè exaſperata & ſtriata, terreo colore obſcura.*

Litt. E. *Concha gryphoïdes rugoſa, ſinuoſa, aſpera, candida.*

Litt. F. *Concha gryphoïdes oblonga, rugis & ſtriis undatim & profundè ſulcatis aſpera, albida.*

Litt. G. *Concha gryphoïdes ſquammoſa, rugoſa, tuberculoſa, umbone magis producto & veluti pediculo donato, cinerea.*

Litt. I. *Concha gryphoïdes oblonga, anguſtior, rugoſa, fuſca.*

Litt. L. *Concha gryphoïdes ſatis depreſſa, innumeris poris undique punctata, ſulbalbida.*

J A B

JABET. M. Adanſon donne ce nom à une coquille bivalve du genre du pétoncle. Sa coquille eſt infiniment petite, n'ayant jamais plus de quatre ou cinq lignes de longueur ſur trois de largeur & autant de profondeur. Ses extrêmités ſont tronquées obliquement. Sa ſurface extérieure eſt recouverte d'un périoſte très fin & blanchâtre, qui ne devient ſenſible que ſur les bords de chaque battant, par l'épaiſſeur & la noirceur qu'il y prend. Deſſous ce périoſte elle paroît ornée de quarante à cinquante cannelures longitudinales très fines, avec leſquelles vingt autres cannelures tranſverſales également fines forment un réſeau ou un treillis d'une grande délicateſſe. Les battans ne ſont ni cannelés ſur leurs bords ni ſillonnés intérieurement, & ils joignent exactement par-tout. Les ſommets ſe touchent preſque, & ne laiſſent entr'eux qu'un fort petit eſpace applati. Sa charniere porte vingt à vingt-cinq dents dans chaque battant. Sa couleur eſt d'un blanc ſale, accompagné quelquefois de roux vers les ſommets.

L'auteur a obſervé aſſez ſouvent le jabet entre les rochers de l'île de Gorée.

JABIK. Coquillage operculé que M. Adanſon a rangé dans le genre des pourpres à canal médiocre non échancré. L'animal du jabik, dit l'auteur, ne diffère point de celui du vojet, & on le voit auſſi fréquemment dans l'anſe de l'île de la Magdelaine. Sa coquille eſt obtuſe & arrondie à l'extrêmité ſupérieure. Elle n'a que deux pouces & demi de longueur, & ſept ou huit ſpires, dont la premiere eſt quelquefois liſſe & quelquefois environnée de trois rangs de petites boſſettes aſſez égales : les autres n'en ont qu'un rang. Chaque ſpire eſt encore traverſée, parallélement à la longueur de la coquille, par deux bourrelets qui n'ont pas de place

fixe : quelquefois ils ſont rangés bout à bout les uns des autres ſur les deux côtés de la coquille, & quelquefois ils ſont diſperſés ſans ordre, mais toujours diſtans d'un tour de ſpirale les uns des autres. Ces bourrelets ſont arrondis & comme ridés ſur les côtés dans la plûpart; mais il y en a quelques-unes qui y portent des tubercules aſſez gros.

Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt beaucoup moins long que dans la précédente eſpece appellée le vojet, & il domine à peine la lévre droite. Le canal inférieur eſt moins évaſé, cylindrique, à demi fermé, médiocrement échancré & recourbé en bas. La lévre droite eſt creuſée très profondément au-dedans de ſon bourrelet, & ſes bords ſont irrégulierement ondés, ſans crénelures, & marqués de dix ou douze rides inégales. Le périoſte, qui recouvre cette coquille, n'eſt point velu. Sa couleur eſt fauve, quelquefois entourée de deux bandes brunes ou violettes.

Lister, tab. 939. fig. 34. *Buccinum roſtratum, labro duplicato compreſſum, cancellatum.*

Ejuſdem, tabul. 943. fig. 39. *Buccinum roſtratum, labro duplicato dentato, duplici ſerie ſinuum cavato.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 249. tab. 100. fig. 39. *Murex luzon, alata circulis pulchrè aſperis.*

Gualtieri, tab. 49. litt. B. *Buccinum majus canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, læve, labio externo duplicato, & papillis rotundis tubulo quodam ſibi invicem conjunctis diſtincto, in dorſo ligulis quibuſdam bullatis cum ſpiris continuatum, labio interno rugoſo, ex albido, & fuſco diverſimodè coloratum.*

Klein, tent. pag. 48. ſpec. 1. n. 16. *Urceus ore integro ſubrotundo ad dextram labiato, ſeu ore plicato integro, duplici ſinuum ſerie muricatus.*

JAGON. M. Adanſon nomme ainſi une coquille bivalve du genre du pétoncle; elle reſſemble néanmoins davantage, dit l'auteur, à une came qu'à un pétoncle, par

ſa forme exactement ronde & applatie. Elle eſt médiocrement épaiſſe du diamètre de neuf lignes, une fois moins profonde, & relevée extérieurement de vingt-ſix à trente petites cannelures longitudinales, arrondies, ſouvent traverſées par un grand nombre de petits filets. Ses bords ſont liſſes au-dedans, joignans aſſez exactement; & ſa charniere ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle eſt courbée en portion de cercle, & que ſes dents ſont fort courtes. Ses ſommets ſont renflés & pointus. Elle eſt par-tout d'un blanc parfait.

On la trouve communément autour de l'île de Gorée & du cap Manuel.

Lister, tab. 311. fig. 147. *Pectunculus parvus albidus.*

Klein, tent. pag. 148. ſpec. 5. *Actinobolus, qui pectunculus parvus albidus.*

JAMAIQUE. *Chama alba, ferè globoſa, craſſa, rugis tranſverſis raris & ſinu laterali ovato inſtructa; jamaïcenſis.* Coquille bivalve du genre des cames ainſi appellée, parce qu'elle ſe trouve à la Jamaïque. Elle eſt toute blanche, compoſée de deux valves épaiſſes, & ſi bombées, que dans leur réunion la coquille en devient d'une forme preſque ſphérique. Toute ſa ſurface extérieure porte un drap marin fort mince, ou un léger épiderme garni de ſtries circulaires lamelleuſes ou de vive-arrête, lequel étant ſupprimé, (ce qui eſt extrêmement facile à cauſe de ſa grande fragilité), laiſſe à découvert le teſt qui préſente alors pluſieurs rides tranſverſales, rares, mais aſſez profondes; elles ſont interrompues d'un côté par une ſinuoſité ovale en forme de repriſe de la coquille, & de l'autre côté par une cavité en forme de cœur ſituée vers les ſommets. Cette came, qui eſt garnie d'une infinité de denticules preſqu'imperceptibles ſur les bords de ſes battans, ſe ferme exactement dans toute ſa circonférence. Le ligament ſe trouve à côté des ſommets, & remplit l'épaiſſeur de la coquille. Sa couleur eſt jaunâtre.

La charniere eſt compoſée de trois dents dans l'une des valves ; ſavoir, une ſous le ſommet, & de deux latérales, & de quatre autres dents dans la contre-partie, leſquelles s'enclavent dans les alvéoles correſpondans. Quelques Conchyliologiſtes la nomment la came boſſue, & lui donnent le nom de bille d'ivoire, lorſqu'elle eſt polie ou qu'on lui a enlevé ſes rides. La came jamaïque peut avoir au plus un pouce & demi de diametre ſur quatorze ou quinze lignes d'élévation.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 21. *lett. N. pag.* 287. On appelle la jamaïque une eſpece qui eſt toute blanche : on remarque ſon épaiſſeur conſidérable, & dans ſa partie gauche, un pli ou repriſe de matiere qu'on trouve deſſus & deſſous, avec une petite cavité de l'autre côté formant un cœur vers la charniere qui eſt faite en bec.

JAMAR. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé, qui forme la premiere eſpece du genre du rouleau. Sa coquille, dit l'auteur, eſt fort épaiſſe de figure à peu près conique. Sa longueur dans les plus grandes eſt de ſix à ſept pouces, & ſurpaſſe ſa largeur de deux tiers : elle eſt compoſée de douze ſpires qui roulent horiſontalement les unes ſur les autres, en tournant de droite à gauche. La premiere de ces ſpires fait elle ſeule preſque tout le volume de la coquille, & ſe replie en angle droit vers ſa partie inférieure, pour former un plan preſqu'horiſontal, & creuſé légérement dans ſon milieu. Ce retour ou ce repli de la premiere ſpire en-deſſous ſe joint aux onze autres ſpires qui ſont auſſi applaties, preſqu'horiſontales, & un peu enfoncées dans le milieu : il figure avec elles une eſpece de ſommet conique, mais fort applati, environ quatre fois plus large que long, & terminé à ſon centre par une pointe très fine. Ce ſommet eſt comme la baſe du cône qui forme la partie ſupérieure de la coquille ; il n'a que la huitieme partie de ſa longueur. L'ouverture reſſemble à une fente longue & droite, de moitié plus large dans ſa partie ſupé-

rieure que dans l'inférieure. Sa longueur eſt déterminée par celle de la premiere ſpire, en ſorte qu'elle eſt ſept fois plus longue que le ſommet. Elle eſt oblique à l'axe de la coquille, & a ſix fois moins de largeur que de longueur. Son extrêmité ſupérieure fait par ſon enfoncement un canal demi-cylindrique ſans échancrure; mais l'extrêmité ſupérieure eſt profondément échancrée. La lévre droite eſt aiguë & fort tranchante ſur les bords : la gauche eſt renflée, arrondie & très ſimple.

Un périoſte membraneux, épais & rouſsâtre, enveloppe toute la ſurface extérieure de cette coquille, & la rend brute : mais lorſqu'il eſt enlevé, on y découvre un poli & une variété de couleurs admirables. C'eſt dans les coquilles de ce genre qu'on trouve les plus belles couleurs; & ſi cette eſpece ne fournit pas les plus riches, elle donne au moins le plus grand nombre de variétés.

Le fond de ſa couleur eſt blanc ou jaune ou rouge ou brun; chacun de ces fonds eſt tout taché de points ſans ordre ou marbré ou entouré de bandes ou de lignes ponctuées : delà ce nombre infini de variétés ſi recherchées par les curieux qui leur ont donné différens noms : entr'autres le tigre, les ſpectres, le pard, l'aile de papillon, la guinée, la muſique, la tinne de beurre. C'eſt cette derniere eſpece que l'auteur appelle le jamar. *Voyez* les noms mentionnés.

Bonanni, pag. 165. claſſ. 3. n. 1361. *Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in gyrum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguineis maculis æqualiter diſtributis notata.*

Ejuſdem, *Cylindrus candidus ut nix, tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſine ullo ordine diſpoſitas oſtentans.*

Liſter, hiſt. conchyl. tab. 762. *Rhombus cylindropyramidalis, magnus, lineis interſectis, ex rufo alboque circumpictus, clavículâ planâ.*

Ejuſdem, tab. 167. fig. 16. 776 & fig. 22. *Rhombus*

cylindropyramidalis subrufus, lineis & albo nigroque pulchrè intersectis, claviculâ acutâ.

Ejusdem, tab. 780. fig. 27. *Rhombus subluteus, cylindropyramidalis, lineis quibusdam punctatis & fasciis undatis depictus.*

Ejusdem, tab. 781. fig. 28. *Rhombus major, cylindropyramidalis, undatim secundùm longitudinem depictus, clavicula compressâ: jamaïcensis.*

Rumphius, mus. tab. 33. fig. X. *Voluta fasciata.*

Kirker, mus. pag. 471. n. 361. *Cylindrus lividus, binis fasciis albis cinctus, notulis cruentatis & in gyrum dispositis tessellatus, basi albâ & sanguineis maculis æqualiter distributis notatâ.*

Ejusdem, n. 364. *Cylindrus candidus, &c. ut suprà Bonanni.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 15. *fig. I.* Petit cornet ponctué de brun sur un fond blanc, avec deux fascies d'un jaune pâle. Le même auteur, (*fig.* K.) autre cornet plus gros, entouré d'une seule zone blanche, bariolé de brun, ainsi que le haut de la tête, qui est toute marbrée; le fond de la robe est ponctué, & d'un jaune tirant sur le verd.

Gualtieri, tab. 20. litt. M. *Cochlea conoïdea, umbonata, nonnihil striata, colore luteo obscuro, secundùm longitudinem undatim depicta, seu radiata, ex albo fasciata.*

Ejusdem, litt. N. *Cochlea conoïdea, umbonata, albida, ex fusco fasciata, rostro latè nigricante & striato.*

Ejusdem, litt. Q. *Cochlea conoïdea, umbonata, lævis, ex albido virideſcens, fasciata fasciis candidis; ipsisque punctis rufis maculatis.*

Ejusdem, tab. 21. litt. D. *Cochlea conoïdea, aliquantulùm mucronata, lævis, candida, maculis rubiginosis densè notata, punctata & fasciata.*

Ejusdem, litt. E. *Cochlea conoïdea, maxima, umbonata, in acumen obtusum striatum desinens, rubiginoso colore diversimodè notata, in medio fasciâ candidâ*

dìdâ circumdatâ, umbone ex albido & fuſco radiatim maculato.

Ejuſdem, litt. F. *Cochlea conoïdea, baſi leviter umbonatâ, candida, fulvis maculis & punctis veluti faſciis diverſimodè variegata.*

Ejuſdem, litt. G. *Cochlea conoïdea, leviter umbonata, candida; parvis ſubrotundis maculis helvaceis, nullo ſervato ordine, punctata.*

Ejuſdem, litt. H. *Cochlea conoïdea, leviter umbonata, lævis, candidiſſima, lineis latis croceis interſectis circumſcripta, ipſo roſtro purpuraſcente.*

Ejuſdem, litt. N. *Cochlea conoïdea, umbonata, lævis, albida, colore fuſco vel rubiginoſo denſè obſcurata.*

Ejuſdem, litt. P. *Cochlea conoïdea, lævis, candida, ex viceo atro ſanguineo colore nebulata & maculata.*

Ejuſdem, tab. 22. litt. F. *Cochlea conoïdea, umbonata, candidiſſima, maculis nigricantibus raris circum ſcripta, & duabus faſciis vix conſpicuis croceis circumdata.*

Ejuſdem, litt. M. *Cochlea conoïdea, leviter umbonata, denſè maculata, ſublutea, vel ex luteo virideſcens, vel ex fuſco luteſcens, faſciâ ſubalbidâ cincta, lineis, numeris, vel characteribus quibuſdam ignotis deſcripta & ſignata.*

M. Adanſon, après avoir fait mention & l'énumération de pluſieurs eſpeces & des variétés du genre qu'il nomme le rouleau, dont le jamar eſt la premiere eſpece, comme celles que les Conchyliologiſtes nomment le tigre, l'aile de papillon, la guinée, la tinne de beurre, &c. qui ſont rapportées dans ce dictionnaire, & que l'auteur conſidere comme des variétés du jamar, dit qu'elles ſont défigurées dans pluſieurs auteurs qui en ont repréſenté les unes avec le ſommet uſé ainſi que la lévre, & que par conſéquent on ne doit pas être ſurpris que dans ſes citations il ait rapporté à la même eſpece deux ſortes de coquilles, dont l'une a la lévre droite aiguë, & le ſommet pointu, & dont l'autre a le ſommet plat & uſé, & la même lévre épaiſſe.

La tête de l'animal renfermé dans la coquille du jamar est petite, cylindrique, de longueur & de largueur égales, & tronquée obliquement en-dessous à son extrêmité. Elle fait corps avec le col, qui sort quelquefois du double de sa longueur hors de la coquille.

Des deux côtés de la tête & de son origine partent deux cornes cylindriques, terminées par une pointe fort courte. Elles ont quatre fois plus de longeur que de largeur, & surpassent une fois la longueur de la tête.

Les yeux sont deux petits points noirs, placés au côté extérieur des cornes, fort proche de leur extrémité, vers la sixieme partie de leur longueur. Ils ne saillent point au dehors, & semblent surmontés par la pointe des cornes, qui forme un petit cône obtus, de longueur & de largeur égales.

La bouche est un petit trou rond, ouvert au milieu d'une large fossette, creusée sous l'extrêmité de la tête. Cette fossette fait, comme dans la sangsuë, l'office d'une ventouse ou d'un suçoir, par lequel la tête s'attache facilement aux corps qu'elle touche. L'animal a besoin de ce secours pour faciliter sa progression & le transport de sa coquille, qui est d'une pesanteur & d'un volume peu proportionnés à la petitesse du corps.

Son manteau tapisse seulement les parois intérieures de la coquille, & sort par-dessus son col sous la forme d'un tuyau cylindrique, dont la longueur égale la cinquieme partie de la coquille, & surpasse un peu celle des cornes. Ce tuyau est fendu par-devant dans toute sa longueur, il se rejette communément sur la gauche de l'animal. Le pied est elliptique, obtus & arrondi à ses extrêmités. Sa longueur est triple de sa largeur & égale aux deux tiers de la coquille. Il est une fois plus étroit qu'elle : un profond sillon le traverse à son extrêmité antérieure, & le reste de sa surface est ridé & comme sillonné dans toute sa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales. A l'extrêmité postérieure du pied on apperçoit un petit opercule qui lui est attaché en-dessus par la moitié d'en-bas seulement ; l'autre

restant libre & détachée. C'est une lame de corne fort mince, de figure elliptique, deux fois plus longue que large, & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille. Sa surface extérieure est coupée par huit petits sillons courbés en arcs, dont les cornes regardent le sommet de la coquille.

L'usage ordinaire des opercules est de couvrir l'animal, lorsqu'il est entré dans sa coquille, & de la boucher exactement; mais il faut croire que la nature a eu d'autres vues en en donnant à celui-ci un si petit qu'il peut à peine couvrir la cinquieme partie de l'ouverture de la sienne; il s'applique toujours dans l'angle inférieur de cette même ouverture. Le pied de cet animal est couleur de chair; mais un peu sale. Sa tête & le tuyau du manteau sont noirâtres en-dessus & d'un blanc-sale en dessous. L'opercule est brun.

Ce coquillage est fort commun sur la côte du Sénégal.

JAMBLE. Nom que l'on donne, selon M. d'Argenville, en Poitou & dans le pays d'Aunis à des coquilles univalves du genre des lépas ou patelles. *Voyez* LÉPAS.

JAMBON. *Pinna marina lata, aculeis obtusis & convolutis armata, perna dicta.* Nom que plusieurs anciens naturalistes, & que les Conchyliologistes modernes donnent encore à des coquilles bivalves du genre des moules, appellées pinnes marines. Cette coquille, qui porte ordinairement jusqu'à sept ou huit pouces de longueur sur un peu plus de moitié de largeur, a assez la figure d'un jambon dans ses proportions, & différe des pinnes marines, proprement dites, par les sommets des valves qui sont moins prolongés, ainsi que par une espece de ventre que forment ces valves vers le milieu de l'ouverture de la coquille, ou du côté opposé au dos qui est presque droit & de vive arrête. La surface extérieure des battans du jambon est chargée en partie de stries qui partent des sommets vers le ligament en forme de rayons hérissés de tuyaux cylindriques ou de pointes obtuses roulées en cornets, ou-

vertes à leurs extrêmités, lesquelles s'élevent à mesure qu'elles parviennent avec ordre & parallelement vers les bords de l'extrêmité large. Cette extrêmité opposée au sommet présente des valves béantes, peu ceintrées & même quelquefois droites ou comme coupées d'équerre du côté du ligament : ce ligament, qui réunit & fixe les battans, leur tient lieu d'une charniere, en s'étendant depuis leurs sommets jusqu'aux deux tiers de la coquille en longueur. Son test est mince, transparent comme de la corne en lame, d'une substance séche & fragile. Toute la couleur extérieure du jambon est d'un brun cendré; sa surface extérieure montre une nacre assez belle, jouant les couleurs changeantes de la gorge de pigeon vers la résidence & l'attache de l'animal, laquelle nacre devient plombée & argentine vers les sommets.

Le byssus ou la houpe soyeuse, qui sort des côtés de l'ouverture, est brune. *Voyez* les mots BYSSUS & PINNE MARINE.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. *p.* 52, fait mention d'une variété de la pinne marine, que Pline nomme spécialement le jambon, en latin *perna*. Les jambons, dit cet ancien naturaliste, se rencontrent fréquemment aux environs des îles *Pontiæ*, fichés dans le sable à un pied d'eau avec leurs valves béantes, d'où ces coquilles paroissent ressembler à des jambons de porcs : *Perna à Plinio vocatur. Pernæ, inquit, concharum generis, circa Pontias insulas frequentissimè stant, velut suillo crure longo in arenâ defixæ, hianteque quà limpitudo est, pedali non minùs spatio.*

Rumphius, tab. 46. litt. L. *Pinna lata* (*perna Plinii.*) Holl. Breede holster-schulp ; le fourreau de pistolet large.

Gualtieri, tab. 81. litt. A. *Pinna incurvata, lata, subrotunda, depressa, squammis veluti è laminis compacta, nonnullis aculeis validis obtusis ad alterum latus armata, externè fusco nigricante colore lurida, internè verò nigredine quâdam lucida ex viridi nitens.*

JAMBONNEAUX. *Pinnæ marinæ minores, vel pernæ parvæ papyraceæ.* Ce ſont les eſpeces qui ſont d'un volume inférieur au jambon proprement dit, & qui ont la plûpart des variétés dans leurs eſpeces; ſçavoir, le jambonneau rouge tuilé, celui des Indes armé de pointes, le jambonneau papyracée blanc ſans pointes, celui qui eſt tuilé & rougeâtre, & le petit jambonneau des Indes de couleur violette. *Voyez* ces mots.

JAMBONNEAU ROUGE TUILÉ. *Perna parva, magnis imbricibus inſtructa; rubra.* Celui-ci eſt d'un rouge ſanguin en dehors comme en dedans, arrondi dans ſon extrêmité, large & boſſu ou courbé du côté du ligament. Toute ſa ſurface extérieure eſt à groſſes ſtries longitudinales en forme de côtes, peu nombreuſes, & chargées de grandes tuiles, larges & courbes, dont la plûpart ſont doubles & couchées les unes ſur les autres. Ces tuiles ſont fragiles, tranſparentes comme le talc, ainſi que la coquille. Ce jambonneau, qui eſt d'une forme ramaſſée, peut avoir juſqu'à cinq pouces de longueur ſur un peu plus de moitié de largeur. Cette eſpece provient des Indes orientales.

JAMBONNEAU DES INDES, ARMÉ DE TUILES AIGUES. *Perna parva; imbricibus longis, aculeatis, armata; ex colore obſcuro purpuraſcens.* C'eſt une eſpece dont les grandes ſtries longitudinales ſont garnies de tuiles aiguës, aſſez larges, longues & nombreuſes; l'extrêmité large & peu arrondie. Les valves ſont minces, fragiles, preſque papyracées, d'une couleur qui ne laiſſe pas de varier: elles ſont ordinairement d'une couleur pourprée plus ou moins rembrunie lorſqu'on a enlevé une légere croute terreuſe. Ces ſortes de jambonneaux ont pluſieurs variétés quant au nombre des ſtries, des tuiles plus ou moins longues ou aiguës, à la longueur & à l'épaiſſeur des battans. Ils ne paſſent guere trois pouces ou trois pouces & demi de longueur. Ces eſpeces pourprées viennent des Indes.

Rumphius, tab. 46. litt. M. *Pinna lata.* Holl.

Breede holſter ſchulp ; le fourreau de piſtolet large.

Gualtieri, tab. 79. *Pinna recta, tranſverſim & directè ſtriata & rugoſa, ſtriis in ſummitate aculeis exaſperatis, ex fuſco rubro nigricans.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 22. *lett. F*, Une petite pinne marine de couleur brune, avec des ſtries armées de pointes : on l'appelle en latin *perna*, & en françois le jambonneau, dont elle repréſente aſſez la figure.

JAMBONNEAUX PAPYRACÉES. *Perna minores papyraceæ ſeu teſtâ tenuiſſimâ & fragili inſignes.* Les Conchyliologiſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces de jambonneaux papyracées ou dont la coquille eſt extrêmement mince, fragile, & preſque tranſparente : ſavoir, le jambonneau blanc papyracée ou vitré, ſans tuile ; celui qui eſt rougeâtre, avec pluſieurs tuiles & le petit jambonneau violet à petites tuiles. *Voyez* ces mots.

JAMBONNEAU PAPYRACÉE, ou VITRÉ. *Perna parva papyracea, colore albido, ſeu teſtâ ferè pellucidâ & vitreo albore diſtincta ; abſque imbricibus, ſed leviſſimis ſtriis undatim in longum ductis munita.* Cette eſpece a la figure d'une petite aigrette à la ſultane, c'eſt-à-dire, d'une forme effilée & aiguë vers les ſommets des valves, tandis que l'extrêmité oppoſée eſt large, comme tronquée ou coupée d'équerre du côté du ligament, & un peu arrondie du côté ouvert.

Cette jolie bivalve, qui eſt comprimée, très mince, blanche & fragile comme le verre, dont elle a preſque la tranſparence, paroît chatogner d'une demi-nacre argentine dans certaines inclinaiſons, & conſidérée à travers le jour. Toute la ſurface extérieure de cette petite pinne marine préſente treize ou quatorze ſtries longitudinales, un peu onduleuſes, avec autant de cannelures plus larges, & traverſées par d'autres ſtries preſque inſenſibles vers l'extrêmité oppoſée aux ſommets des battans. Le ligament, qui les réunit, occupe les deux tiers de la longueur de la coquille. Ce petit jambonneau, qui ne paſſe guere trois pouces & quelques lignes de

longueur, vient de la côte de Coromandel dans les Indes.

Le jambonneau papyracée ſans tuiles a pluſieurs variétés dans ſon eſpece, par le nombre & les différentes ſtries longitudinales, & par le prolongement des ſommets des valves plus ou moins effilés. L'extrêmité oppoſée, qui eſt large, varie également; tantôt elle eſt arquée, tantôt tronquée ou coupée en ligne droite, & quelquefois elle participe de l'un & de l'autre plan. Il y en a une eſpece qui eſt bizarre & irréguliere dans ſon pourtour: ſavoir, celle qui eſt repréſentée dans Rumphius, ci-après.

Rumphius, tab. 46. litt. N. *Pinna alba.* Holl. Witte holſter ſchulp; la pinne marine blanche, ou le fourreau de piſtolet blanc.

Gualtieri, litt. C. tab. 78. *Pinna recta, ſtriis undulatis minutiſſimè ſignata, pellucida, fragilis, & ſatis compreſſa.*

Ejuſdem, tab. 79. litt. E. *Pinna incurvata, ſtriis minoribus undulatim rugoſa, ex fulvido ſemipellucida, depreſſa.*

Ejuſdem, litt. F. *Pinna incurvata, ſtriis craſſis ſeu rugis eminentibus undatim ſinuata, depreſſa, fragiliſſima, vitreâ albedine pellucida.*

JAMBONNEAU PAPYRACÉE TUILÉ. *Pinna parva papyracea, in extremitate latâ quibuſdam imbricibus inſtructa, colore roſeo leviter rubeſcens.* Cette petite pinne marine eſt d'une forme allongée avec neuf ou dix ſtries longitudinales, larges & peu prononcées, garnies de tuiles ſaillantes & obtuſes vers l'extrêmité oppoſée au ſommet. La coquille, qui eſt d'une ſubſtance demi-nacrée, eſt très fragile, tranſparente avec pluſieurs feuilletures tranſverſales. Toute ſa couleur eſt roſe ſéche, pâle. Ce jambonneau paſſe quelquefois trois pouces & demi de longueur. Son extrêmité large eſt ordinairement arquée.

Gualtieri, tab. 79. litt. C. *Pinna recta, ſtriata, pellucida, fragilis, in ſummitate lineis tranſverſis bullatis, & aculeatis ſignata.*

JAMBONNEAU PAPYRACÉE, VIOLET A PETITES TUILES. *Perna papyracea minori ſpecie, ſtriis minutiſſimis in longum ductis ſtriata; parvulis imbricibus exaſperata, toto colore violaceo nitens.* Ce jambonneau eſt la plus petite eſpece dans le genre des pinnes marines. Sa coquille eſt extrêmement mince & fragile, garnie de ſtries longitudinales très fines, inégales, onduleuſes, chargées de très petites tuiles courbes, mais ſenſibles & ſaillantes. Toute ſa couleur eſt violette, foncée vers l'extrémité oppoſée au ſommet qui eſt ceintré. Ce petit jambonneau, qui vient des mers des Indes orientales, porte deux pouces huit lignes de longueur.

JAMBONNEAU DU SENÉGAL. C'eſt celui dont M. Adanſon a formé un genre parmi ſes coquillages bivalves, autant à cauſe de la figure de la coquille, qu'à cauſe de la grandeur qu'elle a dans certaines eſpeces. Elle eſt dans toutes fort mince, légere, allongée & compoſée de deux battans parfaitement égaux. Cet auteur en nomme les eſpeces le lulat, l'aber, le dotel, le fonet, l'apan, le chanon, l'eſſan & le jeſon. *Voyez* ces mots.

JARDINIER. Nom donné aux limaçons terreſtres communs, connus ſous le nom d'eſcargot, de l'eſpece nommée en latin, *pomatia*. M. Geoffroy, qui en fait mention dans ſon traité des Coquilles, *pag.* 28. l'appelle le jardinier; *cochlea, teſtâ utrinque convexâ, pullo maculata & faſciata, quinque ſpirarum, labro albo reflexo.* Le jardinier varie pour la grandeur; mais en général il porte dix lignes de largeur, & eſt d'un bon tiers plus petit que le vigneron. Cette coquille a des bandes circulaires de taches brunes, entre-coupées par des taches plus claires. Ce qui la fait aiſément diſtinguer des autres, c'eſt que ſon ouverture ſe ferme en hiver par le moyen d'une couche platreuſe comme celle du vigneron.

On ne trouve que trop fréquemment ce limaçon dans les jardins, où il cauſe beaucoup de déſordre en

rongeant les plantes ; c'eſt ce qui l'a fait appeller le jardinier. Quelques perſonnes le mangent comme l'eſcargot appellé le vigneron ; mais ſa chair n'eſt pas ſi délicate. Ils ſont, l'un au défaut de l'autre, d'uſage en médecine pour faire les bouillons & le ſyrop de limaçons.

Lister, Angl. p. 113. *Cochlea major, pulla, maculata & faſciata, hortenſis.*

JATARON. *Jataronus.* M. Adanſon donne ce nom à un genre de coquillage bivalve, que Rondelet a appellé la coquille ridée. L'eſpece du Sénégal s'attache, comme celle de la Méditerranée aux rochers expoſés au courans de la mer, ſur leſquels elle ſe groupe en aſſez grande quantité. Elle y tient avec une telle force, qu'on a bien de la peine à l'en détacher ſans la briſer en morceaux. On en voit beaucoup autour de l'île de Gorée, de celle de la Magdelaine & du Cap-verd, ſur-tout en avril, ou la violence de la marée les déracine du fond de la mer. L'auteur n'en a découvert qu'une ſeule eſpece.

La coquille du jataron eſt preſque ronde, médiocrement applatie, du diamètre de deux pouces au plus & d'une grande épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt groſſiérement ridée par des ſillons qui la coupent fort irréguliérement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée par écailles. Intérieurement elle eſt liſſe, unie, luiſante, & bordée ſur chaque battant, de cent vingt petits filets fort ſerrés & d'inégale grandeur. Le ſommet eſt aſſez éminent au-dehors, & paroît former un tour de ſpirale beaucoup plus ſenſible dans le battant inférieur, qui eſt ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que le ſupérieur. La charniere du battant inférieur conſiſte en une groſſe dent, arrondie & relevée verticalement, dont le dos eſt ſillonné de dix à douze cannelures inégales. Le battant ſupérieur eſt creuſé d'un trou cannelé & ſillonné, comme la dent du battant inférieur, qui s'y engrène exactement. Entre la charniere & le

talon du ſommet de chaque battant, s'étend un ligament rouſsâtre, aſſez court & étroit qui les lie enſemble, & paroît fort peu au-dehors. Les battans de cette coquille ſont liés enſemble par deux grands muſcles, dont on voit les impreſſions ſur leurs côtés, de maniere que celle de la droite ou de derriere eſt placée un peu au-deſſous du milieu de leur longueur, & celle de la gauche ou de devant un peu au-deſſus. Au-dehors cette coquille montre une belle couleur de roſe ou de chair : au-dedans elle eſt quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette.

La ſituation naturelle à cette coquille eſt d'avoir le ſommet en bas, & l'extrémité oppoſée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battans viennent à s'écarter l'un de l'autre, on découvre le manteau de l'animal, ſemblable aux côtés d'un ſac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour eſt relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes, diſpoſés ſur cinq rangs fort ſerrés. Ce ſac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas juſqu'aux bords de la coquille : il eſt percé de trois ouvertures inégales, dont l'une, qui eſt ſur le devant de l'animal, laiſſe paſſer ſon pied, & les deux autres, qui ſont les trachées, ſe trouvent ſur le dos. La trachée inférieure eſt elliptique, deux fois plus longue que large. Son uſage eſt de donner iſſue aux excrémens, & de rejetter l'eau que l'autre trachée a pompée. Celle-ci eſt ronde, & une fois plus petite que la premiere. La troiſieme ouverture eſt une fente fort étroite, qui s'étend depuis le ſommet de la coquille juſques vers le milieu de ſa longueur. Elle laiſſe ſortir aſſez rarement le pied, qui paroît ordinairement ſous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille, & porte, ſur le devant vers ſon milieu, un petit lobe charnu, à peu près quarré.

Les parties intérieures renfermées dans le ſac que forme le manteau, ſont aſſez ſemblables à celles de l'huitre ; mais au lieu d'un ſeul muſcle qui attache les

coquilles, on en voit deux assez grands. Le corps de l'animal est blanc : il n'y a de jaune que les petits tubercules élevés sur le contour du manteau. On ne fait aucun usage de sa chair.

Rondelet, Test. lib. 1. *Concha rugata.*

Lister, tab. 212. fig. 47. *Spondylus barbadensis & jamaicensis.*

Sloane, Jam. vol. 2. tab. 241. fig. 4. 5. 6. & 7. *Spondylus minor, subruber, tenuis, imbricatus, apice distorto, cavitate interiore auriculam referens.*

Gualtieri, tab. 101. litt. C. *Concha gryphoïdes, globosa, striis squammosis exasperata, fusca.*

Ejusdem litt. D. *Concha gryphoïdes, subrotunda, laminis & tuberculis diversimodè exasperata, & striata, terreo colore obscura.*

Ejusdem litt. E. *Concha gryphoïdes, rugosa, sinuosa, aspera, candida.*

Klein, Tent. pag. 173. spec. O. n. 2. *Globus circinatus.*

Ejusdem; Listeri; tab. 12. fig. 81. *Globus undatus.*

Ejusdem, n. 4. *Globus serratus.*

Ejusdem, n. 5. *Globus circinatus & undatus.*

JATOU ; nom que M. Adanson donne à un coquillage operculé, du genre qu'il nomme pourpres à canal long & fermé comme un tuyau. Sa coquille est très épaisse, de figure triangulaire, & pointue aux deux extrémités. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. Elle est composée de huit spires convexes, comme étagées & relevées de trois grosses côtes longitudinales, dont l'une est placée sur le milieu de son dos, & les deux autres sur les côtés de l'ouverture. Ses côtes sont ailées & tranchantes sur la premiere spire, arrondie sur les autres, & séparées par un gros bouton, qui s'éleve dans l'espace qu'elles laissent entr'elles sur chaque spire.

Le sommet est aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture, y compris son canal. L'ouverture est fort petite, eu égard au volume de la co-

quille. Elle repréſente une ellipſe très réguliere, dont le grand diamètre eſt de moitié moindre que le petit & un tiers plus court que ſon canal. Celui-ci a la figure d'un tuyau applati de devant en arriere, fermé exactement dans toute ſa longueur, auſſi long que large à ſon origine, qui eſt aîlée. Il ſe termine par une petite pointe recourbée légérement ſur le dos de la coquille. Il n'y a pas la moindre apparence de canal inférieur.

La lévre droite eſt bordée au-dehors d'un gros bourrelet: elle préſente en-devant ſon bord qui eſt aigu, tranchant, & découpé en ſix à huit petites dents plates, arrondies à leur extrémité, & d'autant plus grandes qu'elles approchent davantage du canal. La lévre gauche eſt ronde ou convexe, liſſe, unie & recouverte d'une lame très courte. Le bourrelet, qui accompagne le tuyau du canal, imite parfaitement le tuyau, étant cylindrique, creux intérieurement, & percé à ſon extrémité. Il eſt formé par la réunion des deux aîles, celle du dos & celle de la gauche de l'ouverture.

Il eſt rare que cette coquille ſorte de la mer avec une certaine propreté. Elle eſt toujours couverte d'une mucoſité verte, ou d'un tartre gris, & ſouvent de petits coquillages qu'il eſt difficile d'en détacher. Nettoyée de ces corps étrangers, elle montre un fond blanc, quelquefois ſans mélange, quelquefois marbré de brun, & le plus ſouvent d'un brun-brûlé, qui remplit l'eſpace abandonné par les trois côtes aîlées.

Lorſque cette coquille eſt fort jeune, & qu'elle ne paſſe pas trois lignes, elle a la figure toute différente: elle n'eſt ni triangulaire ni aîlée: ſa forme eſt à peu près conique; & elle n'a guere plus de longueur que de largeur. Ses ſpires ſont au nombre de cinq ſeulement, relevées au milieu par une vive arrête qui tourne avec elles, & marquées de ſix petits filets qui y laiſſent une petite pointe. La lévre droite de ſon ouverture n'eſt point dentée; & ſon canal, qui eſt une fois plus

court qu'elle, n'eſt pas encore entierement fermé. Sa couleur eſt griſe ou ſale.

L'animal du jatou eſt parfaitement blanc; il n'a que les yeux de noirs. Son pied n'a en-deſſous que quelques petits ſillons paralleles à ſa longueur. Son opercule eſt elliptique, ainſi que l'ouverture de la coquille, de moitié plus long que large, & relevé au-dehors de neuf petites nervures courbées en arc. Son manteau & ſes autres parties reſſemblent entierement à celles de la premiere eſpece appellée le ſakem.

JAUNE D'ŒUF. *Cochlea ſemilunaris umbilicata, ſeu natica faſciata, extrà colore flavido & intùs albedine lacteâ ſplendens, vitellus appellata.* Coquille univalve du genre des limaçons, dont l'ouverture eſt ceintrée, ou des nérites ombiliquées appellées natices. Toute la ſurface extérieure de celle-ci, qui approche de la configuration du limaçon terreſtre commun ou de l'eſcargot, eſt luiſante & unie. La volute eſt compoſée de cinq ſpires convexes, dont la premiere efface toutes les autres, leſquelles ne forment qu'une petite clavicule peu élevée. Sa couleur eſt d'un jaune orangé ſur ſa ſurface extérieure, interrompu dans le milieu de la coquille d'une faſcie aſſez large plus foncée en couleur, & de deux zones tachetées de blanc, principalement dans celle qui eſt inférieure. L'ouverture eſt grande, ceintrée, ou faite en demi-lune; d'une blancheur de lait, ainſi que la columelle, dont la partie extérieure forme une bavure ou une éminence de la même couleur, qui cache un peu un ombilic aſſez large & arrondi. La natice orangée, autrement appellée le jaune d'œuf, vient des mers des Indes. Sa largeur paſſe quelquefois un pouce & demi ſur quelques lignes de moins d'élévation.

RUMPHIUS, tab. 22. litt. A. *Valvata lævis prima, ſive vitellus;* Holl. Dooyer; le jaune d'œuf.

GUALTIERI, tab. 67. litt. L. *Cochlea marina umbilicata lævis, mali aurantii flavedinem referens, nitidiſſima, ex albo nebulata.*

JAUNE D'ŒUF APPLATI. *Cochlea ſemilunaris umbilicata, ſeu natica craſſa, apophyſi in umbilico donata, vitellus compreſſus nominata.* Cette nérite ombiliquée, ou cette natice, eſt une variété des eſpeces appellées le mammelon & les teſticules, dont elle diffère en général par ſa forme applatie. La volute, qui eſt la même, eſt très petite, placée de côté comme dans le lépas nommé l'oreille de mer ou de Vénus non nacré, dont ce limaçon a la figure dans tout ſon plan ſupérieur. Cette ſurface eſt fauve-clair & agathe, avec des rayons & des eſpeces de rides longitudinales & arquées, qui partent de la volute vers la lévre, leſquelles ſont plus foncées en couleur. La baſe, ou tout le plan du côté de l'ouverture, eſt d'un beau blanc. L'ombilic eſt fort grand, rempli en plus grande partie par une forte apophyſe. La columelle eſt unie en forme de moulure droite, & la lévre, qui eſt tranchante & ceintrée, occaſionne une ouverture taillée en demi-lune, Ce limaçon applati vient des Indes, & peut avoir près d'un pouce & demi d'étendue.

Rumphius, tab. 22. litt. B. *Vitellus compreſſus.* Holl. Leggende; la coquille poſée de plat, ou le jaune d'œuf applati.

IDOLE, ou MANNETOU DES SAUVAGES AMÉRICAINS. *Cochlea fluviatilis, ſemilunaris, umbilicata, colore viridi nigricante, & maximâ ſpecie, inſignis.* C'eſt une natice fluviatile d'un très grand volume, que les Sauvages de l'Amérique ont en vénération, & qu'ils montent ſur un pied comme une idole. Ils la nomment mannetou, ainſi que l'eſpece dont M. d'Argenville fait mention ſous la dénomination de cordon bleu, qui eſt à près le même limaçon, dont celui-ci diffère par ſa groſſeur, l'épaiſſeur de ſon teſt, & ſa couleur verte tirant ſur le noir lorſqu'il eſt revêtu de ſon épiderme. La natice, appellée l'idole, eſt extrêmement ventrue, chargée de ſtries longitudinales en forme de rides qui partent du haut de la premiere ſpire pour ſe rendre dans l'ombilic. Lorſqu'elle eſt dépouillée de ſon

épiderme, ſa ſurface eſt mêlée de fauve & de blanc. L'ouverture, qui eſt prodigieuſe dans ce gros limaçon, eſt en partie ovale & ceintrée. Sa coquille parvient à la groſſeur du poing. On le trouve dans le fleuve Miſſiſipi en Amérique.

JELIN. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage operculé du genre qu'il appelle le vermet. Le temps & l'occaſion n'ont pas permis à l'auteur d'en obſerver ſcrupuleuſement l'animal; mais il lui a paru avoir beaucoup plus de rapport avec le vermet, qu'avec aucun autre coquillage : le jelin ne s'eſt préſenté que deux fois à l'obſervateur autour du cap Manuel, & ſa coquille ne ſe trouve dans aucun cabinet qui lui ſoit connu. C'eſt peut-être une des plus ſingulieres qu'on ait vue dans le genre du vermet. Elle ne paroît d'abord que comme un boyau inégal, replié irrégulierement ſur lui-même, long de huit à neuf pouces, & large de ſix à neuf lignes; mais lorſqu'on l'examine attentivement, on voit qu'elle affecte de prendre une forme triangulaire, choſe qu'on obſerve dans les deux exemplaires que l'auteur poſſede, & qui ne different qu'en ce l'un préſente à droite ce que l'autre porte à gauche.

La face antérieure eſt verticale, formée de deux tours de ſpirales un peu inégaux, à peu près triangulaires, & rapprochés côte à côte. Elle eſt renflée vers le milieu à l'endroit de leur réunion, & un peu plus avancée que ſur les côtés qui déclinent en s'approchant de la face poſtérieure. Celle-ci eſt en partie verticale, formée par le dos de deux tours de ſpirale de la face antérieure; & en partie horizontale, formée par un troiſieme tour de ſpirale qui fait un cercle horizontal en communiquant avec eux, & laiſſe un petit cul-de ſac au milieu de ſon ombilic. La face inférieure eſt plate & horizontale, réglée par le deſſous de la troiſieme ſpire.

Cette coquille eſt blanchâtre, peu épaiſſe, très fragile, & d'une grande légéreté qui provient de ce que ſa ſurface extérieure eſt toute piquée de petits

trous. Ces trous ne pénètrent pas tout-à-fait jusqu'à sa surface intérieure qui est lisse & d'un beau poli : ils sont entremêlés de petits tubercules qui, en certains endroits, paroissent enfermés dans un réseau extrêmement fin. Les mailles de ce réseau sont hexagones, fort régulieres, & coupées par trois filets, qui en se croisant à leur milieu, vont se rendre à chacun de leurs angles. A la beauté & à la régularité du réseau qui recouvre cette coquille, on la prendroit au premier coup-d'œil pour un madrepore des mieux ouvragé. Mais ce qui la rend encore plus singuliere ; ce sont deux ouvertures en forme de tuyaux d'inégale grandeur, qui s'élevent parallélement l'un à l'autre. La longueur & la grosseur de ces tuyaux varient depuis deux jusqu'à quatre lignes, l'autre n'en a que deux. Au-dessous de ces deux ouvertures, à l'extrêmité opposée des spires, on voit encore deux ouvertures, à peu près semblables, par lesquelles la coquille étoit foiblement attachée aux rochers & dans les sables.

JENAC. M. Adanson appelle ainsi un coquillage univalve du genre des lépas à coquille chambrée. Celle-ci est chambrée comme le sulin & le garnot, & elle diffère de la premiere en ce qu'elle est ronde & infiniment plus applatie. Son diamètre n'excede pas cinq à six lignes, & surpasse quatre à cinq fois sa profondeur. Elle est fort mince, & cachée au-dehors sous un périoste composé de plusieurs lames en recouvrement les unes sur les autres qui la rendent assez rude au toucher. Par tous ces endroits elle ressemble fort à une coquille que l'auteur a trouvée dans le corps d'une espece de liévre de mer commune au Sénégal. La cloison, qui partage son intérieur, ne s'étend pas jusqu'au tiers de sa longueur. Cette coquille est fort blanche, sur-tout dans sa surface intérieure qui est d'un beau poli.

Les cornes de l'animal sont ornées, vers leur extrêmité, d'un petit nombre de tubercules blancs qui les font paroître chagrinées ; son pied est extrêmement arrondi, & l'on n'y voit aucune apparence d'oreillettes : il

il eſt chagriné en-deſſus. Le manteau eſt auſſi chagriné, & bordé ſeulement à ſa gauche vers le derriere de la tête, de huit filets cylindriques aſſez longs. La couleur de tout ſon corps eſt d'un blanc de neige : il n'y a que les yeux de noirs. M. Adanſon a trouvé ce coquillage ſur les rochers de l'île de Gorée.

JESON. Coquille bivalve que M. Adanſon nomme ainſi & qu'il a rangé dans le genre du jambonneau, quoiqu'elle ait paru à l'auteur appartenir à un genre encore différent, ainſi que les eſpeces appellées le chanon & l'eſſan. On trouve le jéſon communément autour de l'île de Gorée, attaché par des ſoies fort courtes, à la vérité, mais de la même maniere que les jambonneaux, dont il ne s'éloigne pas beaucoup.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 347. fig. 184. *Pectunculus anguſtior maculatus.*

Ejuſdem, fig. 185. *Pectunculus ex latere productior ſubfuſcus.*

Gualtieri, tab. 90. fig. F. *Concha longa, incurvata, ſtriata, rugoſa rugis imbricatis, & undatim productis, profundè ſulcatis, albida.*

Klein, tent. pag. 144. ſpec. 1. n. 34. *Anomalocardia effuſa, quæ pectunculus obliquè in latum expanſus, anguſtior, maculatus.*

Ejuſdem, n. 35. *Anomalo-cardia effuſa, quæ pectunculus ſubfuſcus ex latere productus & pedi humano inferiori ſimilis.*

IF. *Strombus undecim ſpiris tuberoſis, granulatis, & contabulatis diſtinctus, taxi adinſtar.* Les Conchyliologiſtes nomment ainſi une coquille univalve du genre des vis de l'eſpece tuberculeuſe, à cauſe que les onze ſpires granuleuſes, dont elle eſt compoſée, ſont régulierement couronnées, dans les ſept ou huit premieres, de tubercules qui tournent & diminuent par gradation avec elles en façon de compartimens étagés, à l'imitation des ifs que l'on dreſſe en pyramide. Toute la ſurface extérieure de cette vis eſt de couleur

marron ou brune, excepté les extrêmités des tubercules & du sommet qui sont quelquefois blanchâtres. L'ouverture forme une ellipse irréguliere & un peu inclinée : elle se termine par un petit canal très court. Cette coquille passe deux pouces de longueur.

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *lett.* &c. Une vis ridée, remarquable par des cercles élevés & garnis de pointes.

IMBRICATA seu *CONCHA IMBRICATA*. Terme latin qui exprime les coquilles qui sont chargées de tuiles creuses ou courbes, autrement appellées faitieres, & que les Conchyliologistes mettent quelquefois en usage au lieu de sa signification françoise, c'est-à-dire, la faitiere, ou la tuilée. *Voyez* le mot Tuilée.

INCOMPARABLE, ou COQUILLE INCOMPARABLE, en latin, *cedo-nulli*. Les Conchyliologistes se servent principalement du terme de *cedo-nulli*, au lieu de la signification françoise. *Voyez* *Cedo-nulli*.

JOL. Nom donné par M. Adanson à un coquillage operculé du genre du buccin. Celui-ci, dit l'auteur, ne differe du barnet que dans la grandeur de sa coquille : elle n'excede jamais la longueur de trois lignes : elle n'a que sept spires, qui ne se cassent jamais, & dont la pointe est plus mousse. Son sommet n'a guere plus de longueur que de largeur. Elle est blanche, gris-de-lin, couleur de chair, fauve ou brune; d'ailleurs, elle lui ressemble parfaitement, & se trouve dans les mêmes endroits.

On ne peut cependant pas dire, dit M. Adanson, que ce soit la même espece que le barnet dans un âge moins avancé; car, comme on l'a vu, les jeunes & les femelles ont la lévre droite de l'ouverture fort mince, au lieu que les individus de celles-ci l'ont également épaisse.

JOURET. M. Adanson appelle ainsi une coquille bivalve du genre de la came. Cette espece ne differe

des trois cames nommées le ſunet, le pegeon & le toſar, que parce que ſa coquille eſt plus épaiſſe, ſans dents & ſans cannelures, mais d'un beau poli. Elle a deux pouces & demi de largeur & un tiers moins de longueur. Son ſommet eſt fort applati, & placé en bas vers la quatrieme partie de ſa largeur. On apperçoit au-deſſous comme une légere impreſſion en forme de cœur, au milieu de laquelle les bords des battans ſont légérement ondés. Au-dedans, cette coquille eſt fort blanche & fauve ou gris-de-lin, au-dehors avec des marbrures, ou des taches quarrées brunes, quelquefois diſpoſées en deux rayons qui partent du ſommet comme centre. On la rencontre aſſez rarement dans les ſables du cap de Dakar & de Rufisk.

Lister, Hiſt. conchyl. tab. 270. n. 106. *Pectunculus maculatus jamaïcenſis.*

Gualtieri, Ind. pag. & tab. 86. *Chama inæquilatera, lævis, albida, maculis quadratis obſcurè fulvidis teſſellatim ſignata, punctata & radiata.*

Klein, tent. pag. 155. ſpec. 3. n. 16. *Chamelea lævis, ſive circinis umbratilibus, lacteis lævissimis, maculata; jamaïcenſis, maculis inſtar nubecularum diſperſis.*

ISABELLE PORCELAINE. *Porcellana ſpecie ſatis parvâ, oblonga, colore melino ſubalbido.* Coquille univalve du genre des porcelaines, tirant ſur la petite eſpece ainſi appellée, à cauſe des extrêmités de ſes lévres, qui ſont d'une belle couleur jaune & aurore. Le reſte de ſa ſurface eſt agate-clair, vergeté de petits traits longitudinaux & de hachures pourpre-foncé : c'eſt pourquoi pluſieurs Conchyliologiſtes l'appellent la fuſtigée. Cette porcelaine eſt oblongue avec une ouverture preſque droite, bordée de très petites dents. Elle porte tout au plus quinze lignes de longueur ſur moitié moins de largeur.

Rumphius, tab. 39. litt. G. *Izabella.* Holl. Izabelle; l'iſabelle.

M. d'*Argenville*, *pl.* 18. *lett. P.* Cette porce-

laine est vergetée de lignes brunes, sur un fond agathe.

ISABELLE CORNET. *Voluta conoïdes octo vel novem spiris depressis & apice exerto & roseo composita : in fundo flavo punctis subfuscis undiquè, seriatim, cincta.* Coquille univalve du genre des volutes coniques, dont la surface extérieure est jaune, entourée de cercles formés de petits points plus foncée en couleur. La volute est composée de huit à neuf spires, dont les premieres sont applaties, marbrées de jaune & de blanc; les dernieres s'élevent pour former un sommet couleur de rose. L'ouverture de ce cornet, qui est très étroit, laisse entrevoir un intérieur nué de blanc & de couleur de rose avec mélange. Il ne passe guere quinze ou seize lignes de longueur.

JULAN. Coquillage multivalve que M. Adanson a rangé dans le genre de la pholade. La coquille du julan est composée de cinq pieces fort inégales & assez minces, dont les deux principales sont comme dans les bivalves, & forment un corps de coquille à peu près cylindrique, dont la largeur, qui est d'un pouce au plus, surpasse de moitié sa longueur & sa profondeur. Ses deux extrêmités ne ferment jamais exactement : la supérieure est arrondie ; mais l'inférieure est échancrée sur le devant, de maniere qu'elle paroît se terminer en pointe en-dessous vers le dos. Chaque battant & la coquille, vus de côté, représentent un rhombe, ou un parallélogramme, dont les quatre côtés sont inégaux. Leur surface extérieure paroît coupée par un profond sillon, ou canal qui part du sommet, & les partage en deux parties à peu près égales. De ces deux moitiés, celle qui est en bas est relevée d'une vingtaine de petites cannelures dentées qui, en se croisant, imitent fort les dents d'une lime : la moitié supérieure est marquée seulement de quelques cannelures légeres & lisses, paralleles à sa largeur. Intérieurement chaque battant est lisse, on y voit en relief le canal qui est en creux au-dehors. Une légere

éminence ronde, placée au tiers de la largeur de chaque battant vers son extrémité inférieure, tient lieu de sommet. Il se recourbe au-dedans de la coquille, & est recouvert au-dehors par un pli demi-orbiculaire que fait chaque battant en cet endroit. Les deux autres pieces de la coquille, que l'auteur appelle les palettes, sont à peu près égales, mais presque trois fois plus courtes que les battans, & infiniment plus minces & d'une grande fragilité. Elles sont presque triangulaires, faites à peu près comme les battans de certaines cames, un peu concaves d'un côté & convexes de l'autre, & s'appliquent chacune sur le sommet & sur le repli extérieur de chaque battant. La cinquieme piece, que M. Adanson appelle la lame, est presqu'une fois plus longue que les palettes, mais beaucoup plus étroite. Elle ressemble à une petite lame plate, extrêmement mince, arrondie à son extrémité supérieure, & pointue par l'inférieure, qui s'applique bout à bout des palettes le long du dos des deux battans, par le moyen d'une membrane très fine.

Le ligament est une matiere charnue à peine musculeuse, qui s'étend sur le sommet des deux battans au-dehors & entre les palettes & la lame qui le recouvrent. Il lie si foiblement toutes les cinq pieces de cette coquille, qu'elles se séparent dès que l'animal vient à mourir. La charniere consiste en une longue dent un peu courbe qui part de la cavité que forme le sommet au-dedans de chaque battant. Il n'y a dans l'intérieur de chaque battant, qu'une seule tache qui désigne le lieu où étoit attaché le muscle. Cette tache est elliptique, de médiocre grandeur, & placée un peu au-dessus du milieu de leur largeur. Le blanc est la seule couleur qu'on observe dans cette coquille, lorsqu'on l'a dépouillée d'un périoste jaunâtre assez mince, qui semble l'envelopper entierement comme un sac ouvert seulement à ses extrémités.

L'animal, qui habite cette coquille, a un manteau membraneux assez épais, semblable à un tuyau ouvert

ſeulement aux deux extrêmités, comme celui du *ſolen*. Il ſort de l'extrêmité ſupérieure de ce manteau, une trachée ſemblable à un tuyau cylindrique fort long, qui vu de côté paroît fort ſimple : mais lorſqu'on le regarde en-deſſus, on voit qu'il eſt diviſé en deux tuyaux, dont l'antérieur eſt plus grand que celui qui eſt derriere. Ils ſont légérement dentelés ſur leurs bords. Leur longueur n'eſt pas conſtante : quelquefois elle eſt plus courte que la coquille, ſelon que l'animal eſt plus ou moins enfoncé dans ſon trou.

Le pied ſort de l'ouverture inférieure du manteau. Il eſt extrêmement court, long de trois lignes au plus, & paroît ſous la forme d'un cône renverſé, ſouvent un peu applati ou comprimé ſur les côtés. Son uſage n'eſt pas de donner à l'animal le moyen de ſortir de ſon trou; car dès qu'il a une fois creuſé ſa demeure, il y reſte, ſans avoir d'autre communication avec l'eau que par une petite ouverture qui laiſſe ſortir les trachées : il ne lui ſert pas non plus à creuſer le limon pour agrandir ſon logement, à meſure que ſon corps prend de l'accroiſſement. Les deux battans ſont pour cet effet l'office d'une lime ou d'une rape qui le mine peu à peu par ſon mouvement continuel, & en détache des parcelles extrêmement fines.

Ce coquillage ſe trouve enfoncé de deux à trois pouces dans le limon du marigot de la chaux, à peu près comme celui des côtes du Poitou, dont M. de Réaumur a donné l'hiſtoire. L'excellente diſſertation, que cet illuſtre académicien a inſérée dans les mémoires de l'Académie, (année 1722, pag. 126 & ſuivantes), apprendra ce qui regarde la maniere de vivre de cet animal, qui ne diffère pas eſſentiellement de celui que M. Adanſon a obſervé au Sénégal.

Aldrovandus, Exang. pag. 455. *Concha longa quarta.*

Bonanni, Ricr. pars 1. pag. 3. *Balanus, pholas Græcis dictus, ex littore anconitano & narbonenſi.*

Lister, Hiſt. conchyl. tab. 435. fig. 278. *Pholas parvus aſper : anglicus.*

Gualtieri, tab. 105. litt. E. *Pholas testâ tenuissimâ, striis minoribus cancellatis signata, candida.*

Klein, *sicut Bonanni*, Tent. pag. 165. spec. 1. n. 4. *Pholas saxorum; narbonensis, medium palmum longa, sesquidigitum lata; vertice quasi bifido; intùs alba foris cinerea, reticulata, corrugata, eâ parte quâ saxum penetrat asperior.*

Ejusdem, *sicut Listeri*, n. 10. *Pholas saxorum, quæ pholas parvus asper.*

K A L

KACHIN ; nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre du ſabot. Sa coquille a huit lignes de longueur, & un peu plus de largeur ; elle eſt coupée preſqu'horizontalement dans ſon extrémité ſupérieure. Ses ſpires ſont peu renflées, & relevées de deux rangs de tubercules, qui tournent avec elles : le rang d'en bas eſt du double plus gros que l'autre. La ſeconde ſpire eſt remarquable, en ce qu'à ſon origine, proche de l'ouverture, elle eſt repliée & tranchante en vive arrête ſur laquelle tourne le premier rang de tubercules. Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long & égal à l'ouverture : elle n'a point d'ombilic. Le fond de ſa couleur eſt blanc, marbré de taches vertes, brunes & fauves. M. Adanſon n'a trouvé cette eſpece qu'aux environs du Cap-verd.

RUMPHIUS, Muſ. tab. 21. fig. 6. 9 & 10. *Trochus.*

LANGIUS, pag. 48. *Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, ſtriatus, rugoſus, papilloſus vel tuberoſus.*

GUALTIERI, Ind. pag. & tab. 60. fig. A. *Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, margine dentato, papillis inæqualibus refertus & circumdatus, aliquando ſtriatus, terreo colore obſcurus.*

KALAN. Coquillage operculé, que M. Adanſon a mis dans le genre des pourpres à canal évaſé. Sa coquille eſt des plus épaiſſes & des plus peſantes. Elle a environ huit à neuf pouces de longueur, & moitié moins de largeur. Les onze ſpires, qui la compoſent, ſont applaties & même un peu creuſées dans leur milieu, & forment une eſpece de pli en débordant les unes ſur les autres. Elles ſont marquées en bas de quatre ou cinq ſillons peu apparens, & d'un rang de boutons ou de gros tubercules obtus & arrondis. Ces tuber-

cules sont placés dans la partie inférieure de la premiere spire, au lieu que dans les dix autres, ils couronnent leur partie supérieure; ils paroissent en creux dans l'intérieur de la coquille. La premiere spire est encore ondée ou marquée de plusieurs plis fort inégaux, & quelquefois de deux à quatre rangs de pareils tubercules.

Le sommet est de moitié plus large que long, & une fois & un quart plus court que la premiere spire. L'ouverture forme une espece de parallélogramme fort rétréci en dedans, dont la longueur est quadruple de sa largeur, & triple de la longueur du sommet. Elle se termine en haut, par un canal cylindrique médiocrement long, sans échancrure, aigu à droite, arrondi à gauche, & recourbé tantôt sur la droite en dedans, tantôt sur la gauche en dehors. Cette ouverture paroît fort évasée au dehors, parce que la lévre droite s'étend considérablement. Celle-ci est fort épaisse, obtuse sur ses bords, quoique sans bourrelet, & pliée vers le haut, pour former un second canal ou une gouttiere fort courte & demi-cylindrique. Elle descend en bas sur la seconde spire & quelquefois jusque sur la troisieme, qu'elle semble couper en deux parties. La lévre gauche est droite, c'est-à-dire, qu'elle n'est nullement creusée en arc vers son milieu; particularité que l'auteur n'a remarquée dans aucune pourpre. Elle est obtuse, arrondie & recouverte d'une grande lame du poli le plus parfait. Lorsqu'on tire fraîchement cette coquille de la mer, elle est enveloppée d'un périoste roux & assez mince qui, étant enlevé, laisse voir son fond fauve, sur lequel sont répandues quelques marbrures blanches ondées. On découvre encore dans quelques-unes, une bande d'une très belle carnation, qui s'étend sur les tubercules. Intérieurement elle est blanche; mais les bords des deux lévres se teignent d'une couleur cuivrée, dès qu'elle a resté quelque temps exposée sur le rivage après la mort de l'animal. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & de l'étendue à la lévre droite,

que lorſqu'elle a atteint une longueur d'environ trois pouces ; mais toutes celles qui ſont parvenues à cette grandeur, n'ont pas pour cela cette lévre épaiſſe. Il y en a qui, comme les jeunes, l'ont extrêmement mince, tranchante, fort reſſerrée, ſans évaſement & ſans canal ; ce qui leur donne un air tout différent & capable d'en impoſer aux obſervateurs qui n'ont point vu les animaux des unes & des autres. C'eſt ainſi que le docteur Rondelet a regardé ſon *conchylium*, comme une eſpece différente de ſon *murex marmoreus*. Il y a auſſi de ces coquilles, qui n'ont qu'un rang de tubercules ſur la premiere ſpire, & d'autres qui en ont deux, trois & même quatre. Ces tubercules ſont ordinairement arrondis : on en voit cependant quelques-unes qui les ont pointus ; mais toujours aſſez courts. Ces petites différences, qui ne ſont dûes qu'à l'âge ou à des accidens, n'ont point paru à l'auteur devoir lui faire multiplier cette eſpece mal-à-propos.

L'animal du kalan reſſemble beaucoup à celui de la premiere eſpece, appellée le tafou ; mais ſes yeux paroiſſent placés un peu au-deſſus du milieu de la longueur des cornes. L'opercule eſt fixé ſur l'extrémité poſtérieure de ſon pied, & il n'y tient que par la quatrieme partie de ſa longueur, & par un de ſes bords, celui qui eſt convexe. Il eſt elliptique, arrondi à l'extrémité ſupérieure, qui eſt plus épaiſſe, pointu à l'extrémité oppoſée, trois à quatre fois plus long que large, brun-noirâtre, poli ſur la ſurface extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en deſcendant. Lorſque le pied de l'animal ſort de la coquille, il ſe retourne de maniere que la pointe de l'opercule, qui ſe trouvoit en bas pendant qu'il y étoit renfermé, regarde en haut, & qu'au contraire, ſa rondeur, qui étoit en haut, deſcend en bas. M. Adanſon a trouvé ce coquillage dans les rochers de la pointe ſeptentrionale de l'île de Gorée & de Rufisk. Elle rend une liqueur qui pourroit ſervir à teindre, comme celle de la pluſpart des pourpres.

Suivant le témoignage de Rondelet, c'eſt de ce coquillage que les anciens tiroient ce couvercle (opercule) appellé en grec ὄνυξ par Dioſcoride, en latin *unguis* ; par Sérapion, athfar-atheb, ou athfar-athaib, c'eſt-à-dire, ongle aromatique; à cauſe de ſa figure; car il reſſemble à l'ongle d'un oiſeau de proie, & tient contre la chair par le bout qui eſt le plus épais..... Dioſcoride en reconnoît deux eſpeces; l'une, que l'on tire de la mer rouge, & qui eſt blanche & graſſe; c'eſt la plus eſtimée : l'autre eſt noirâtre & plus petite; elle vient de Babylone. . . . . Les couvercles ronds des pourpres s'appellent du nom de *blatta-byzantia*, ou *blattion-byzantium;* mais les apothicaires nomment aujourd'hui indifféremment *blattas-byzantias*, les couvercles du *conchylium*, & ceux des pourpres. Ils ont tous à peu-près les mêmes vertus, quoique de forme différente. Lorſqu'on les brûle, ils répandent une odeur ſemblable à celle du caſtoréum, & leur fumée eſt d'un grand ſecours pour les vapeurs & contre l'épilepſie. Pris en décoction, ils ſont laxatifs.

Voilà ce que dit Rondelet de l'opercule de coquillage. Aujourd'hui on en fait peu d'uſage, il eſt ſeulement recherché comme les coquilles, pour l'ornement des cabinets.

Belon a appellé la coquille du kalan des noms de *purpura*, *roncera*, *ogniella*, *&c.* Rondelet lui a donné celui de *conchylium*, prétendant que c'étoit le *conchylium* de Dioſcoride & des anciens, & il a tranſporté les noms de *roncera* & d'*ogniella*, à une autre eſpece de pourpre à long canal, qui approche beaucoup de celle que M. Adanſon a appellée le bolin. La difficulté, que les modernes ont trouvée à concilier ces deux auteurs, & à certifier la connoiſſance du vrai *conchylium* des anciens, leur a fait, ſans doute, abandonner ce nom, qu'on ne voit nulle part depuis Rondelet. Ce ſont les mêmes raiſons qui ont déterminé l'auteur à donner à ce coquillage le nom de kalan. *Voyez* LAMBIS NON AILÉ A LÉVRE MINCE.

BELON, Aquat. pag. 420. Πορφύρα *Græcis*, *pur-*

pura Latinis, roncera Genuenſibus, ogniella Romanis.

Rondelet, de Teſtaceis, pag. 76, & ailleurs, déſigne le kalan par ces mots: *murex marmoreus. Conchylium, operculum conchylii*, ainſi que *Gesner, Jonston & Aldrovandus.*

Columna, Aquat. pag. 60 & 61. *Murex ſtromboïdes, ſive rhomboides bilinguis.*

Bonanni, Ricr. pag. 155. claſſ. 3. n. 300. *Murex intùs rubeſcens, extùs marmoreus, ſanguineis & rubiginoſis maculis contectus, cortice tuberoſo & aſpero; oris labro admodùm tumeſcente, undoſis ſinubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente.*

Liſter, Conchyl. tab. 860. fig. 17. *Buccinum bilingue majus tenue, ex rufo nebulatum, muricatum, jamaïcenſe.*

Ejuſdem, tab. 861. fig. 18. *Buccinum bilingue grave, labro craſſo ſive pulvinato, maculatum & ſtriis & muricibus exaſperatum.*

Ejuſdem, tab. 882. fig. 4. *Buccinum ampullaceum, grande variegatum, claviculâ extremo planâ, leviter muricatâ.*

Rumphius, muſ. pag. 111. *Alata lentiginoſa, Malaïcenſibus bia taiilala dicta.*

Kirker, pag. 469. n. 300. *Murex intùs rubeſcens, &c. ut ſuprà Bonanni.*

Barrelier, Ic. pag. 132. tab. 1523. fig. 6. *Murex dorſo rugoſo, & tribus verrucarum ordinibus exaſperato.*

Langius, Meth. pag. 27. *Murex ſtriatus, rugoſus & fimbriatus, aure ad tertiam ſpiram uſque elongatâ & cum appendice (ſicuti ſæpiùs auricula cuti) ita ſpiris adhærente munitâ muricatus.*

M. d'*Argenville*, *Conchyl. pag. 294. pl. 18. fig. C.* Rocher garni de rides & de tubercules par étages. Sa lévre ſort en forme d'aile: ſa couleur à fond blanc eſt mêlée de quelques taches brunes.

Gualtieri, tab. 32. fig. A. *Murex ſtriatus, rugoſus, papilloſus, & tuberoſus, ex albido & terreo colore depictus.*

Klein, Tent. pag. 100. spec. 1. *Lentigo multicolor: super albo colore flavo, cinereo distinctus.*

Ejusdem, tab. 6. fig. 107. *Lentigo tenuis; ex rufo nebulata.*

Ejusdem, spect. 3. *Lentigo gravis, labro crasso, seu pulvinato.*

KALISON. Nom que M. Adanson donne à un coquillage univalve du genre du lépas à coquille écailleuse. Celle-ci a la forme d'un demi-ovoïde, convexe par-dessus, plat en dessous & obtus à ses extrémités. Elle a trois lignes de longueur & une fois moins de largeur. Les huit écailles dont elle est composée sont fort courtes, environ deux fois plus larges que longues, & posées en recouvrement les unes sur les autres, de devant en arriere: elles sont toutes relevées dans le milieu d'une petite côte assez aiguë, & chagrinées fort délicatement sur toute leur surface. La couleur de cette coquille est rougeâtre, pendant que l'animal est vivant; après sa mort, elle devient grise ou cendrée.

L'animal du kalison ne différe pas moins que sa coquille, de toutes les autres especes de lépas décrites par l'auteur. Sa tête a la figure d'un croissant ou d'une demi-lune; elle est arrondie à son extrémité, & étroitement unie à la coquille dont elle ne peut guere s'écarter pour se montrer au dehors. On ne voit pas la moindre apparence des cornes ni des yeux. Son pied est elliptique, obtus aux extrémités, une fois plus long que large, & si étroitement attaché à la coquille, qu'il ne déborde jamais.

Le manteau ressemble à une peau charnue, assez épaisse, appliquée & comme collée sur toute la surface interne de la coquille. Il la déborde un peu en dehors pour l'environner d'un bourrelet, qui affermit ses huit écailles. Lorsqu'on examine ce bourrelet avec le verre lenticulaire, on découvre sur ses bords, dix-huit petits boutons, chargés d'un faisceau de poil. Ces faisceaux sont placés au défaut des écailles, dans l'endroit où elles s'unissent avec le bourrelet; de maniere qu'il

y en a neuf sur la droite & autant sur la gauche. M. Adanson a compté environ vingt poils sur chacun. L'usage de ces faisceaux lui est entierement inconnu. Le corps de l'animal est d'une couleur de chair très agréable.

La structure assez curieuse de cet animal auroit exigé quelques détails dans les figures : mais comme sa petitesse n'a pas permis de l'examiner à fond, l'auteur s'est contenté de le représenter de grandeur naturelle, avec ses huit écailles séparées l'une de l'autre, & de faire remarquer ce que les observations lui ont appris, en attendant qu'il puisse examiner ceux des côtes de France & de l'Amérique, dont la grandeur est beaucoup plus avantageuse.

Walisnieri appelle ce coquillage punaise-de-mer, en le comparant à la gallinsecte des orangers, *coccus*, qu'il appelle la punaise des orangers : mais on voit assez combien est grande la distance qui se trouve entre ces deux animaux.

Petiver donne le nom d'oscabrion à une espece beaucoup plus grande, qu'il avoit reçue de la Caroline. *Oscabrion carolinum perelegans* Gazop. vol. 1. cat. 528. tab. 1. fig. 3.

Wallisnieri, *Raccolt. pag.* 247. *tab.* 16. *fig.* 2. Insetti marini analoghi alle patelle, o cimici delli agrumi.

KAMAN. Coquille bivalve, du genre du pétoncle. M. Adanson, qui la nomme ainsi, rapporte qu'il est aussi rare de trouver cette espece avec l'animal vivant, qu'il est commun de voir sa coquille semée çà & là sur le rivage sabloneux de la côte du Sénégal ; parce que restant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner dans leur grande agitation, que les coquilles vuides & légeres, dont l'animal a péri, soit par vieillesse, soit que quelque poisson en ait fait sa pâture, soit par quelque cause étrangere. Les deux battans de la coquille sont, par la même raison, ordinairement dépareillés & difficiles à recouvrer. De-là vient

que fort peu de cabinets poſſèdent cette belle coquille en entier. Dans un nombre preſque infini que M. Adaſon a eſſayé ſur le rivage, ainſi que celles que la mer avoit récemment rejettées, il lui a été preſque impoſſible d'aſſortir parfaitement les deux pieces qui appartenoient à la même coquille.

Cette coquille eſt extrêmement mince; & par-là, tranſparente & fragile, ſur-tout dans les jeunes; mais elle s'épaiſſit dans les vieilles, & acquiert de l'opacité & de la ſolidité. L'auteur en a une qui porte quatre pouces & demi de largeur, ſur près de quatre pouces de longueur & autant de profondeur. Elle ſeroit exactement ronde ou ſphérique, ſi la largeur ne ſurpaſſoit, d'une cinquieme partie, les deux autres dimentions qui ſont égales.

Chacun des battans a par conſéquent la forme d'une demi-ſphére creuſée en dedans. Ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce ſont dix-huit cannelures fort larges, arrondies qui, partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Onze de ces cannelures, celles qui ſont les plus baſſes, ſont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur & creuſée au-dedans comme un canal. Les ſept autres de l'extrémité ſupérieure ſont relevées d'une petite crête, & ſe terminent ſur les bords en autant de petites dents, qui laiſſent entr'elles un jour aſſez grand après que la coquille eſt fermée. Toutes ſont fort écartées & laiſſent entr'elles autant d'eſpaces, en forme de ſillons applatis; mais ce qui ne ſauroit trop ſe remarquer, c'eſt que les cinq premiers ſillons, qui ſéparent ces cannelures à côtes de l'extrémité ſupérieure, ſont fauves au lieu d'être blancs, comme les côtes & le reſte de la coquille. Dans le battant droit on obſerve un ſillon de plus, c'eſt-à-dire, ſix ſillons de cette même couleur.

On voit au-dedans de chaque battant, vingt-deux ſillons fort larges, qui s'étendent depuis leurs bords, juſqu'au fond de leurs ſommets. Onze de ces ſillons

ſont alternativement moins profonds que les autres, & répondent à ceux qui ſéparent, au dehors, les cannelures; ils s'y rapportent même avec une telle exactitude, que l'on remarque, que les cinq ou ſix qui répondent aux cinq ou ſix ſillons fauves du dehors, ſont plus profonds & plus luiſans que les autres, & même coupés & terminés bruſquement à leur extrémité avant que d'arriver au ſommet. Par la comparaiſon que l'auteur a faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il lui a paru que la cavité des premieres étoit plus grande, proportionnellement; & que celle des dernieres commençoit à ſe boucher à leur extrémité, vers les bords intérieurs de la coquille.

Les ſommets, le ligament, & les taches des muſcles ſont aſſez ſemblables à ceux du mofat. La charniere ſurpaſſe de beaucoup la largeur de la moitié de la coquille. Une des dents de la paire du milieu eſt extrémement longue & pointue dans le battant gauche.

La couleur de cette coquille eſt d'un beau blanc au-dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui ſépare les cinq ou ſix premieres cannelures à côtes, placées vers l'extrêmité ſupérieure de chaque battant: dans ces endroits elle eſt fauve.

COLUMNA, Purp. pag. 26 & 28. *Concha exotica, margine in mucronem emiſſa quæ μαχαιροπρεβόσπ appellari poteſt.*

RUMPHIUS, Muſ. pag. 160. art. 16. tab. 46. fig. 6. *Concha venerea duplex.*

LANGIUS, Meth. pag. 63. *Concha pectiniformis æquilatera, à cardine ad oram magis contracta, ſtriis ſtriatis & extimâ orâ laciniata.*

M. d'*ARGENVILLE*, pag. 333. pl. 26. fig. A. d'après Fabius Columna. *Concha exotica margine in mucronem emiſſo; intùs fiſtuloſa, tota candida & tenuis.*

Le même auteur, *pag.* 334 & 335. Cœur de bœuf appellé chez les auteurs, *concha exotica.* Il eſt tout blanc,

blanc, avec dix canaux triangulaires, creux & saillans sur sa robe, lesquels ne communiquent point en dedans. Cette coquille est extrêmement mince & transparente.

Gualtieri, tab. 79. litt. D. *Concha cordiformis aquilatera, umbone cardinum unito.*

Klein, *Rumphii*, Tent. pag. 138. spec. 1. n. 2. *Isocardia striata, quæ concha venerea duplex; rarò integra & utraque valva congruens. Testa eburnea transparens super superficie rugosa plicas concavoconvexas in murices acutos protendit. Conjunctio fit per ginglymum totius lateris.*

KAMBEUL. Nom que les Nègres du Sénégal donnent à un coquillage univalve du genre du limaçon, & que M. Adanson lui a conservé.

La coquille du kambeul, parvenu à son dernier période d'accroissement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur surpasse une fois, & même davantage, sa largeur. C'est une espece d'ovoïde obtus & arrondi à son extrêmité supérieure & pointu au sommet. Elle est mince, légere, fragile & composée de dix spires, lisses, unies, peu renflées, bien distinguées les unes des autres, & qui tournent en descendant de droite à gauche.

Son ouverture, qui est à droite, forme une ellipse arrondie en haut, pointue par en bas, & près de moitié plus courte que le sommet. La lévre droite est mince, aiguë, tranchante sur les bords, & se replie un peu à son extrêmité supérieure sur la lévre gauche qui est arrondie & fermée presque entierement par la seconde spire.

Sa surface extérieure est recouverte d'un périoste membraneux & extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir ses couleurs. Les jeunes sont d'un beau blanc ou agathe marbré de plusieurs bandes longitudinales, ondées d'un brun très foncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui disparoît entierement dans

les vieilles: celles-ci ſont d'un blanc-ſale qui tire ſur l'agathe vers le ſommet.

M Adanſon connoît deux variétés de cette coquille; l'une une fois plus petite que l'autre, & beaucoup plus allongée, proportionnellement à ſa longueur: les bandes, qui la colorent, ſont auſſi moins ſerrées, mais plus foncées.

La coquille, que Liſter a figurée à la *planche* X. *fig.* 5. de ſon hiſtoire conchyliologique, eſt une jeune de cette variété: celle qu'il a donnée à la *planche* IX. *fig.* 4. en eſt une grande: ainſi que celle de la *planche* VI. *fig.* C. & D. de Gualtieri. L'autre variété eſt celle que l'auteur a décrite, & dont il s'eſt contenté de figurer une moyenne. La *figure* 7. de la *planche* 44. de Petiver, & la *fig.* 6. de la *planche* II. de Liſter, donnent une jeune coquille de cette variété: Columna, *pag.* 16. l'hiſtoire de la Conchyliologie, *planche* 13, *fig.* E, & Liſter, *planche* 578 *fig.* 33, en repréſentent une de moyenne grandeur.

Malgré les variétés auxquelles ſont ſujettes ces coquilles, tant dans leur grandeur que dans les proportions de leurs parties, elles n'ont toutes qu'un même nombre de ſpires, qui augmentent avec l'âge depuis trois juſqu'à dix.

La tête de l'animal, qui renferme cette coquille, a la forme d'une demi-ſphere, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & arrondie à ſon extrêmité. Elle a une fois plus de largeur que de longueur, & ne paroît pas diſtinguée du col qui ſort d'une longueur égale à celle de la moitié de la coquille: tous deux ſont ridés comme le reſte du corps, & relevés de petits grains ſemblables à autant de petites verrues, qui en rendent la ſurface rude & âpre au toucher.

De l'extrêmité de la tête ſortent quatre cornes, dont les deux plus grandes ſont placées en deſſus & ſur les côtés, & les deux autres plus petites ſont entre celles-ci fort proche de la bouche. Toutes ſont cylindriques, terminées par un bouton; & elles ont cela

de particulier, qu'elles ſont creuſes en dedans, & ſemblables à un tuyau, dans lequel paſſe un nerf qui vient s'attacher à leur extrêmité. Ce nerf ſert à les replier au dedans d'elles-mêmes comme dans un fourreau, & à les rentrer entierement dans la tête, au gré de l'animal: particularité que l'auteur n'a encore remarquée que dans le genre du limaçon. Les deux grandes cornes ſont environ deux fois plus longues que les petites.

Les yeux ſont deux petits points noirs peu ſaillans, placés au ſommet des deux grandes cornes. La bouche eſt marquée par un petit ſillon en forme d'y grec, aſſez difficile à diſtinguer au milieu de la tête qu'elle fait paroître comme échancrée. Lorſqu'on preſſe la tête, ou que l'animal veut manger, on voit ſortir deux mâchoires, dont la ſupérieure repréſente un croiſſant ou un fer à cheval cartilagineux, élevé de cinq à ſix groſſes cannelures qui débordent en bas, & font l'office d'autant de dents. La mâchoire inférieure ne conſiſte que dans le palais inférieur de la bouche, qui eſt tapiſſé d'une membrane coriace, mais extrêmement mince, blanche & tranſparente, ſur laquelle ſont diſtribuées longitudinalement ſur deux cens rangs environ vingt mille dents, ſemblables à autant de crochets courbés en arriere. Ces crochets ſont ſi petits, qu'on a peine à les ſentir au toucher. On ne les diſtingue parfaitement qu'au microſcope.

Le manteau eſt une membrane charnue & épaiſſe, attachée comme une eſpece de collier à la racine du col de l'animal; elle tapiſſe les parois intérieures de ſa coquille, au bord deſquelles elle forme un bourrelet arrondi, qui ne ſort point au dehors: elle eſt percée ſur la droite de l'animal d'un trou ordinairement rond, qui donne paſſage à l'air & aux excrémens. Ceux-ci ſont cordés en petits tourbillons. Le pied a la forme d'une ellipſe fort allongée, dont la longueur eſt triple de ſa largeur, & égale à la longueur de la coquille. Il eſt convexe & fort ridé en deſſus, applati en deſſous, pointu à ſon extrêmité poſtérieure, & obtus à

l'extrêmité antérieure, & qui cache ordinairement le deſſous de la tête en s'avançant juſques ſur la bouche.

On ſait que le limaçon eſt hermaphrodite, & que chaque individu réunit en lui les deux ſexes. Il peut en faire uſage en même temps; mais il ne peut ſe paſſer du concours d'un autre individu pour opérer la fécondation. L'ouverture, tant de la partie mâle que de la partie femelle, ne ſe trouve que difficilement: il faut la chercher entre les deux cornes qui ſont ſur la droite de l'animal. Ceux que M. Adanſon a trouvés en Septembre à Portudal, ayant été gardés quelques jours, mirent bas pluſieurs œufs de trois lignes de long, ſur deux lignes & plus de largeur. Ces œufs étoient couverts d'une croute aſſez dure & jaunâtre. La couleur de l'animal eſt cendrée en-deſſus & blanchâtre en-deſſous. Il y a apparence, ajoute M. Adanſon, que le kambeul paſſe l'hiver ou la ſaiſon ſeche dans un profond aſſoupiſſement, comme font les limaçons de l'Europe. Il en a trouvé pluſieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de Septembre, au pied des arbres & dans les broſſailles les plus épaiſſes. Quelques-uns avoient même déja fermé très exactement l'ouverture de leur coquille, avec un couvercle de matiere blanchâtre & platreuſe, pour ſe garantir contre les longues ſechereſſes qui devoient continuer depuis le mois d'Octobre juſqu'à celui de Juin de l'année ſuivante. Ce couvercle fermente comme la coquille avec l'eau forte.

Columna, Aquat. pag. 16 & 18. *Buccinum exoticum, variegatum, lævius*, ναρίταδης.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 9. fig. 4. *Buccinum majus, ſeptem ſpirarum ex rufo radiatum.*

Ejuſdem, tab. 10. fig. 5. *Buccinum idem minùs radiatum.*

Ejuſdem, tab. 11. fig. 6. *Buccinum radiatum, medio primo orbe leviter acuto.*

Ejuſdem, pag. 578. fig. 33. *Cochlea ſtrictior, latis faſciis rubeſcentibus per longum ductis diſtincta, columellâ albâ.*

Petiver, Gazoph. vol. 1. cat. 145. tab. 44. fig. 7. *Cochlea oblonga, exotica, lævis.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 13. *fig. E.* Buccin d'une fort belle couleur d'agathe, bariolée de rouge & de couleur fauve, avec une bouche fort évasée & toute unie.

Gualtieri, tab. 6. fig. C. *Buccinum fluviatile majus, læve, labio interno repando, ex carneo, fulvo, albido, & purpurascente colore fasciatum, aliquando lineis intersectis punctatum, nebulatum, & marmoris instar lucidè & eleganter variegatum.*

Ejusdem, fig. D. *Buccinum fluviatile idem, minùs candidum, & in primâ & in secundâ spiris lineâ subrubrâ circumdatum.*

Klein, Tent. pag. 34. spec. 1. n. 5. *Tuba phonurgica torosa: ex rufo radiata; Listeri.*

Ejusdem, spec. 2. n. 1. E. *Tuba phonurgica spiris planis: fasciata: perlonga, lata, ex rubro fasciata, columellâ albâ.*

KAURIS, ou CAURIS DES MALDIVES, ou *THORAX. Porcellanæ minores gibbosæ, cauri appellatæ.* Coquilles univalves du genre des porcelaines appellées pucelages, que l'on nomme aussi monnoies de Guinée ou coliques & *thorax*, à cause de leur forme, qui donne l'idée d'une cuirasse qui sert à garantir la poitrine des guerriers. On donne aussi communément le nom de kauris des Maldives ou Cauris, à ces sortes de coquilles, parce qu'elles se trouvent dans les mers des îles Maldives dans les Indes orientales. Le caractere spécifique du kauris proprement dit est d'avoir une forme comprimée, le dos un peu élevé en forme de bosse, d'avoir les flancs un peu en bourrelet, garnis en-dessus de plusieurs bossages. Sa couleur est plus ou moins jaunâtre, blanchâtre ou tirant sur l'ivoire. Son test est luisant ou d'un beau poli. Le dos de la coquille est ordinairement plus coloré que le reste de la surface, qui est quelquefois d'un beau blanc. L'ouverture, qui forme une fente étroite sans être sinueuse, est bordée de chaque côté de dix à onze denticules. Ces

ſortes de porcelaines ont des variétés que l'on peut ranger parmi celles que l'on nomme en général pucelages ; elles portent tout au plus juſqu'à près d'un pouce de longueur ſur trois ou quatre lignes de moins de largeur. *Voyez* PUCELAGE.

RUMPHIUS, tab. 39. litt. C. *Thoracium vulgare, ſive cauricium.* Holl. Gemeene geele cauris; le cauris jaune commun.

GUALTIERI, tab. 14. n. 3. *Porcellana thoracia, parva, nodoſa, citrina.*

Ejuſdem, n. 4. *Porcellana thoracia, inſigniter nodoſa, candida.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 18. *lett. K.* La porcelaine, connue ſous le nom de colique ou de monnoie de Guinée, eſt nommée par quelques-uns *thorax.*

KISET. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre de la nérite. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur. Ses ſpires ſont au nombre de trois, & ſi applaties que le ſommet, qu'elles forment, ne s'éleve pas au-dehors. La premiere fait voir vingt cannelures aſſez larges, mais fort applaties. Les deux lévres de l'ouverture ſont liſſes & dépourvues de dents. Son opercule eſt liſſe & uni par-deſſus : il porte à ſon extrêmité ſupérieure deux dents aſſez groſſes, mais courbées & beaucoup plus rapprochées que dans la premiere eſpece nommée le dunar. Sa couleur eſt noire au dehors, blanche au dedans, & jaunâtre ou livide ſur la lévre gauche.

Cette eſpece de nérite ſe trouve, ainſi que le ſelot, autour des îles de la Magdelaine, mais en petite quantité.

L A B

LABARIN. Coquillage operculé que M. Adanſon a rangé dans le genre des pourpres à canal court, échancré & ſimple. L'animal, qui réſide dans le labarin, eſt ſemblable à celui du ſakem; mais ſa coquille eſt infiniment plus épaiſſe que la ſienne, & que celle de toutes les pourpres que l'auteur ait obſervées au Sénégal. Elle eſt preſque ronde, longue de deux pouces au plus, & un quart moins large. Elle n'a que cinq ou ſix tours de ſpirale. La premiere ſpire porte vingt à vingt-cinq ſillons; mais elle eſt ornée du haut en bas de quatre rangs de boſſettes qui ſont enfermées entre deux bourrelets fort gros. Le bourrelet d'en-haut prend ſon origine un peu au-deſſus du milieu de la lévre gauche de l'ouverture, & faiſant un demi cercle, va ſe terminer à ſon échancrure ſupérieure. Le milieu de ce bourrelet laiſſe entre lui & la lévre gauche un trou ou foſſette aſſez grande, qu'on peut appeller l'ombilic. Le bourrelet inférieur reſſemble à une fraiſe fort irréguliere, qui ceint la baſe de la premiere ſpire. Le ſommet a une fois plus de largeur que de longueur. L'ouverture n'a que vingt à vingt-cinq dents à ſa lévre droite, & ſon canal ſupérieur a une fois plus de profondeur que de largeur. Cette coquille eſt ordinairement couverte d'un limon verdâtre. Lorſqu'on l'en a dépouillé, on voit que ſa couleur naturelle eſt blanc de lait. Dans les jeunes il n'y a que la premiere ſpire qui ait cette couleur, les autres ſont brunes ou fauves.

Les variétés, auxquelles ces coquilles ſont ſujettes, conſiſtent en ce que les quatre rangs de boſſettes ſe réduiſent à deux ou trois dans les unes, & à un ſeul dans les autres. Dans les jeunes, le bourrelet inférieur eſt moins apparent; le bourrelet ſupérieur eſt auſſi bien moindre. Il prend ſon origine un peu au-deſſus du milieu de la lévre gauche de l'ouverture.

Ce coquillage se trouve abondamment dans la riviere de Gambie, autour de l'île James & aux environs d'Albreda, dans les lieux remplis de rocailles, & toujours baignés par les eaux salées de la mer.

Lister, Conch. tab. 955. fig. 6. *Buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato, ore ex purpurâ leviter tincto, claviculâ brevi.*

Ejuſdem, tab. 956. fig. 7. *Buccinum breviroſtrum muricatum, ore ex purpurâ nigricante dentato.*

Ejuſdem, *Breviroſtrum aculeatum, ore ſubluteo, claviculâ ſubitâ & acuta.*

Ejuſdem, tab. 990. fig. 51. *Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum, ore ſubcroceo, muricatum, roſtro umbilicato.*

Ejuſdem, tab. 991. fig. 52. *Buccinum breviroſtrum, labroſum, craſſum, variegatum, unico ordine clavatum.*

Petiver, Cat. 293. tab. 19. fig. 10. *Buccinum madraſpatanum, nodoſum ſtriis faſciatis.*

Klein, Tent. p. 58. ſpec. 3. n. 3. *Galea muricata, quæ buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato: ore ex purpurâ leviter tincto, claviculâ brevi; Listeri.*

Ejuſdem, n. 8. *Galea muricata, ore ſubcroceo, roſtro umbilicato.*

LAGAR. M. Adanſon appelle ainſi un coquillage operculé du genre de la nérite. Sa coquille eſt auſſi grande que celle du dunar, & ſe trouve aſſez rarement entre le cap Manuel & le Cap-verd. Son ſommet, au lieu d'être applati, eſt pointu & formé de trois ſpires également renflées. Il n'a qu'une fois plus de largeur que de longueur. Les trente ſillons de la premiere ſpire ſont plus profonds que ceux du dunar, qui eſt la premiere eſpece; & ſa lévre gauche eſt ridée de pluſieurs plis, au lieu d'être chagrinée.

Sa couleur eſt d'un brun-noir, quelquefois ſans taches, & quelquefois marbré d'un blanc-ſale.

Gualtieri, tab. 66. litt. P. *Nerita profundis & latis ſtriis ſulcata, utrinque dentata, ex albido nigroque catenatim depicta.*

LAMBIS. *Murices, novem vel decem ſpiris pyramidatis conſtantes, validis tuberculis exaſperatis, columellâ craſsâ, ponderosâ, colore roſeo nitenti inſignes.* Nom que l'on donne communément à des coquilles univalves qui comprennent un grand nombre d'eſpeces dans le genre des rochers. Le caractere ſpécifique des lambis eſt d'avoir une volute plus ou moins élevée en pyramide, compoſée le plus ſouvent de neuf ou dix ſpires couronnées & armées, principalement dans les premieres, de gros tubercules ſaillans ou de fortes protubérances, ſouvent obtuſes & creuſes, de montrer ſur leurs ſurfaces extérieures de grandes ſtries tranſverſales, onduleuſes & peu prononcées; d'avoir la columelle forte, épaiſſe, ayant le poids du marbre, unie, luiſante ou d'un émail vif, d'une couleur de roſe, ou incarnat admirable, qui brille également dans toute la ſurface intérieure de la coquille. L'ouverture eſt en général très ſpacieuſe dans les lambis, & eſt le plus ſouvent bordée par une grande lévre ailée, épaiſſe & avec une double échancrure vers le canal. Ce canal, qui termine cette lévre, ainſi que le fût, eſt court, obtus & un peu retrouſſé. Il y a des lambis de la grande eſpece, ainſi que de la petite forme, dont la lévre eſt rentrante, non ailée & fort mince. La ſurface extérieure des lambis eſt ordinairement cachée par un drap marin, de couleur feuille morte, cartilagineux, plus mince qu'épais, lequel s'ingere dans toutes les ſinuoſités de la coquille: lorſqu'il eſt ſupprimé il découvre le teſt dont les couleurs & les marbrures varient, ainſi que le volume plus ou moins grand de ces ſortes de rochers, ſuivant les différentes mers où ils ſe trouvent, ſoit dans les Indes occidentales, ſoit dans les Indes orientales. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſtinguent dans les lambis ceux qui ſont de la grande forme ailée & non ailée, les lambis ramaſſés & épais ailés & non ailés, que l'on nomme le plomb, l'épiſcopale, la pomme d'Acajou, & les petits lambis marbrés, qui ont auſſi des variétés dans leurs eſpeces; les *murex*, que l'on nom-

me l'aile d'ange, & les araignées à pattes & sans pattes, sont des especes plus éloignées de celles des lambis. *Voyez* ces mots.

LAMBIS AILÉ DE LA GRANDE ESPECE. *Murex lambis dictus maximâ specie, veluti marmor ponderosus, colore roseo interno, pulcherrimo, & albedine splendens, labro valdè expanso & extuberantiis in primis spiris instructus & insignis.* Ce *murex*, qui parvient à un volume très considérable, peut avoir au moins un pied de longueur, avec une grande lévre très évasée qui s'éleve & s'étend en forme d'aile en excédant le sommet de la coquille. Les protubérances dominantes, dont la premiere spire est garnie, ont quelquefois jusqu'à près de deux pouces d'élévation dans certaines especes, tandis que dans d'autres, elles sont moins saillantes, mais beaucoup plus larges à leur base. La surface extérieure des lambis de la grande espece est chargée de rides & de larges cannelures qui la rendent raboteuse. Lorsque le drap marin est enlevé, on découvre une couleur osseuse, fauve-clair, qui flatte peu la vue, mais qui dédommage par l'éclat d'une vive couleur de chair & de rose mêlée de blanc qui brille dans la surface intérieure. Ces belles couleurs regnent principalement vers les révolutions internes de la volute, ainsi que dans les bords intérieurs de la lévre, & l'extrêmité du fût qui forme un canal court & fort retroussé. La grande épaisseur de ces sortes de lambis consiste dans le fût ou l'axe de la coquille & dans la terminaison de la lévre aîlée, ce qui lui donne la pesanteur du marbre dont elle imite aussi le poli intérieurement. Les lambis épais de la grande forme ont des variétés dans leurs especes, par les différentes étendues de la lévre aîlée, ainsi que par son épaisseur. Les Conchyliologistes distinguent celles qui sont d'une forme ramassée dans le corps de la coquille, dont les protubérances sont très longues, lesquelles se perpétuent dans toutes les spires, au moins dans les trois ou quatre premieres, & dont quelques-

unes se trouvent compliquées dans l'aîle ou la lévre. Cette lévre aîlée est ordinairement très grande, écartée & peu épaisse dans les lambis de moyenne forme ou du moyen âge. Les dernieres viennent des Indes, quoiqu'il s'en trouve dans les mers qui approchent le plus de l'Amérique méridionale. Les lambis aîlés ne doivent point être confondus avec ceux qui sont à lévre rentrante, mince & déchirée après la suppression du drap marin. Elle se trouve toujours large, élevée & évasée dans les jeunes lambis comme dans les vieux avec les mêmes proportions; mais il est apparent que cette lévre gagne plus d'épaisseur à mesure que le testacée parvient à son dernier période de grosseur; ce qu'elle acquiert sans charger sa forme en général. La comparaison, que l'on peut faire des lambis aîlés dans ses gradations de grosseur, fait voir dans ceux qui ont six à sept pouces de long, une lévre aîlée d'une ligne d'épaisseur comme plissée vers son bord, par l'effet des cannelures transversales, qui sont toujours plus profondes dans les jeunes : la volute de ceux-ci est ordinairement bien conservée, parce qu'elle n'est pas encore sujette à être vérinée. Dans les lambis de moyenne âge qui ont jusqu'à dix pouces, la lévre aîlée a quitté ses plis, les cannelures extérieures ne sont plus prononcées dans l'intérieur de la lévre, & elle a déja acquis jusqu'à plus de six lignes d'épaisseur : on apperçoit déja des piqûres de vers principalement dans les spires : on reconnoît enfin les vieux lambis aîlés par bien des défectuosités, principalement par tout le test extérieur qui paroît avoir souffert comme une espéce d'efflorescence, en donnant plus d'accès aux vermisseaux pour le cribler : tous les petits trous, qu'ils occasionnent, n'enlevent pas plus l'émail de la coquille que les parties écailleuses qui se détachent en plus grande partie sur sa surface, manquant alors de cette substance nourriciere qui transsude de l'animal : les raisons, que l'on pourroit donner sur les mêmes effets d'une coquille qui en est abandonnée, ne peuvent

tomber sur les lambis que l'auteur décrit, lesquels ont acquis un émail plus coloré ou plus vif en couleur & plus luisant dans toute sa surface intérieure, en y comprenant tout le fût extérieur qui brille d'une belle couleur de rose, ainsi que la lévre, dont l'épaisseur singuliere porte un pouce & demi. On ne sera point étonné de voir la surface extérieure du test des vieux lambis aîlés fort défectueuse, ainsi qu'une partie de son épaisseur, lorsqu'on fera attention que les gros tubercules ne renferment qu'une substance plâtreuse désunie, & qui peut également se rencontrer dans le centre des autres tubercules & du test de la coquille.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2. pag. 76. fait mention d'un lambis aîlé de la grande espece qu'il nomme le rocher de marbre, à cause de la dureté de sa coquille & de sa blancheur extérieure qui imite le marbre : au-dedans, sa couleur est d'un blanc pourpré; elle est pesante, épaisse, dure & armée de plusieurs pointes. *A candore duritiâque quâ marmor candidum æmulatur parte externâ, muricem marmoreum appellamus. Parte internâ ex albo purpurascit. Testa gravis est, densa, solida, multis aculeis horrens.*

Aldrovandus, de Testaceis, lib. 3. pag. 344. donne le nom de rocher de marbre à plusieurs especes de lambis aîlés; sçavoir celui de Rondelet, *murex marmoreus Rondeletii;* celui de zographe, *murex marmoreus zographi.* Sa couleur extérieure est livide, dit ce naturaliste, tandis que le dedans est d'une couleur de rose mêlée de blanc très belle & très brillante. La lévre s'allonge en-dehors & s'étend considérablement vers ses bords. Il y a deux grandes pointes au-dessus du sommet ou de l'extrêmité faite en cône de la coquille; mais elles sont obtuses : il y a d'autres petites pointes dans cette extrêmité conique, & celles qui sont arrondies parmi les spires, forment plutôt successivement des tubercules que des pointes.

Aldrovandus ajoute à cette espece un autre lambis ou rocher de marbre strié par-tout, ou plutôt ondé,

dont la clavicule eſt très aiguë, déliée & allongée. Les deux autres eſpeces, que ce naturaliſte appelle *murex marmoreus candidus, & murex marmoreus purpuraſcens*, ſont le rocher à oreille déchirée & un lambis fruſte, dépourvu de ſa lévre. *Color forinſecùs palleſcit, inquit zoographus, intrinſecus cum pulcherrimo ſplendore ex albo roſeus eſt. Labrum exterius protendit ſe, & dilatat in marginem : mucrones infra caput ſeu conum teſta duo magni, ſed obtuſi prominent. In ipſo cono parvi admodum, & ſubrotundi per ſpiras deinceps non aculei, ſed tumores viſuntur. Addidi, ait Aldrovandus, alium marmoreum muricem, turbine acutiſſimo, atque longo & exili, undique ſtriatum, aut potiùs undatum.*

Gualtieri, tab. 34. litt. A. *Murex maximus, ſtriatus ſtriis craſſioribus, mucrone validis muricibus armato, aure omnium longiſſimâ & latiſſimâ, albidus, intùs roſeo colore ſplendens.*

Ejuſdem, tab. 33. litt. A. *Murex aure admodum expansâ & latâ, maximus, ſtriatus, tuberoſus, ponderoſus, & validiſſimè muricatus, ex albido & fuſco maculatus, intùs roſeo colore nitidiſſimè ſplendens.* C'eſt le grand lambis aîlé oriental, d'une forme racourcie ou ramaſſée.

Le pere *Labat*, *tom.* 8. des îles de l'Amérique, *pag.* 318, fait mention du lambis aîlé de la grande eſpece qu'il a obſervé dans ſon voyage; quoique l'auteur ne s'énonce point en Conchyliologiſte, ſa deſcription peut donner une idée en général de ce teſtacée. Le lambis, dit le P. Labat, eſt une eſpece de gros limaçon, dont tout le corps ſemble n'être qu'un boudin terminé en pointe à une extrêmité, & ouvert à l'autre par une bouche ronde & large, d'où il ſort une membrane épaiſſe, & longue comme une langue, avec laquelle l'animal prend ſa nourriture & ſe traîne au fond de la mer & ſur les hauts fonds, où on le trouve ordinairement. Cet auteur dit qu'il n'en a jamais diſſéqué, & qu'il auroit été fort embarraſſé, s'il lui avoit fallu faire cette opération; mais qu'il en a ſouvent

coupé par morceaux de ceux qui étoient cuits ; qu'il n'y avoit remarqué ni foie, ni cœur, ni poumons, mais seulement un assez gros boyau plein d'herbes hachées, de mousse & de sable, qui étoient apparemment les restes de la nourriture que l'animal avoit prise, sans qu'il y eut apperçu aucun conduit, par lequel il se déchargeât de ses excrémens, à moins qu'il ne les rendît par le même endroit par lequel il avoit introduit les alimens ; car il n'est pas vraisemblable qu'il les consomme si entierement & qu'il les change en sa substance d'une maniere qu'il n'en reste rien, & quand ce seroit véritablement des herbes & de la mousse, il faut au moins qu'il rende le sable qu'il a avalé, & qu'on trouve dans cet intestin. La chair de cet animal est blanche & ferme, & plus l'animal est gros, plus elle est dure & de difficile digestion : elle ne laisse pas d'être grasse, & d'avoir de la saveur. Quand le lambis est cuit dans l'eau & bien égouté, on le fend dans toute sa longueur pour en tirer cet intestin, & on coupe le reste en rouelles, que l'on accommode différemment.

On fait de la chaux de leurs coquilles, qui y sont très propres, & on la vend ; car la chaux faite avec ces sortes de coquillages est excellente, & forme un ciment qui durcit comme le marbre : le seul défaut, qu'elle ait, est d'être beaucoup plus dure à cuire que celle dont on se sert ordinairement aux îles. Pour faire de cette chaux, il ne suffit pas d'avoir cette sorte de lambis, il faut savoir la maniere de tirer l'animal de sa coquille & se donner de garde de la rompre & de la gâter, sur-tout quand on veut la conserver pour quelque usage, où la vivacité des couleurs dont elle est peinte doit être toute entiere & point du tout tronquée : car lorsqu'on ne s'en soucie pas, il n'y a qu'à mettre le lambis dans l'eau bouillante ou sur les charbons ; l'animal est bientôt mort, & le volume de sa chair diminuant en cuisant, il est facile de le tirer. Mais lorsqu'on veut conserver la coque avec toute la beauté & la vivacité de

ſon coloris, que le feu ou l'eau bouillante gâteroit abſolument, il faut enfoncer dans l'ouverture un hameçon un peu long, ou un crochet de fer, le plus avant qu'il eſt poſſible. L'animal, qui ſe ſent rudement chatouillé quitte l'extrêmité de ſa coque, & ſoit qu'il meurt dans ce moment, ſoit qu'il veuille s'échapper, on le tire aiſément dehors. On trouve dans toutes les coques environ un demi-verre d'eau, plus ou moins, ſelon leur grandeur : cette eau eſt très claire & très douce, & on prétend qu'elle eſt admirable pour l'inflammation qui ſurvient aux yeux.

On trouve des lambis d'une groſſeur conſidérable & d'un ſi grand poids, qu'il ſemble impoſſible qu'un animal auſſi foible que celui-là puiſſe traîner ou porter une maiſon ſi lourde & ſi incommode. Mais comme ceux qui ont fréquenté la mer, n'ont point remarqué de changement dans la coquille des lambis, on peut préſumer que leur coquille croît avec le corps, & que comme elle eſt d'une matiere extrêmement dure, il lui faut bien des années, pour arriver à dix ou quinze pouces de longueur, ſur environ autant d'ouverture, & à dix ou douze livres de peſanteur. Ce peſant équipage empêche l'animal de courir bien vîte ; mais il ne l'empêche pas de changer de place & de venir du fond de la mer ſur le rivage & le long des rochers à des hauts fonds, où on le trouve & où on le prend plus aiſément que quand il faut l'aller chercher en plongeant dix ou douze braſſes ſous l'eau. La ſuperficie de la coque des lambis eſt parſemée de quantité de pointes émouſſées, de huit à douze lignes de hauteur, ſur preſque autant de diamètre à leur baſe : ce qui ſe trouve entre ces boſſes eſt brut, pierreux & ſouvent tout couvert de mouſſe ; un des bords, qui ſemble deſtiné à former l'ouverture de la coquille, s'éleve tout droit, & fait voir la tête & la langue de l'animal, quand il juge à propos de ſe montrer ; car il ſe retire ſouvent ſous les replis de ſa maiſon, comme dans des appartemens ſerrés. Rien n'eſt plus beau, plus poli,

plus luisant & plus lustré que l'émail, dont cette maison est tapissée, à commencer par ce grand morceau du bord qui en découvre l'entrée : c'est une couleur de chair la plus vive que l'on puisse s'imaginer, qui est toujours la même dans tout le dedans de la coque; & si le dehors étoit aussi beau, on pourroit dire que le lambis seroit le plus proprement logé de tous les animaux testacées.

M. d'*Argenville* donne le nom de lambis à un rocher aîle à pattes de l'espece hexadactyle. *Voyez* Araignée hexadactyle.

M. Adanson fait mention d'une espece de lambis qu'il nomme le kalan. *Voyez* ce mot.

LAMBIS AILÉ DE LA MOYENNE ESPECE A SPIRES RENTRANTES. *Murex lambis dictus, mediâ specie, formâ brevi, colore externo roseo; internâ albedine lacteâ insignis; novem vel decem spiris tuberosis in ipsis partim colligentibus compositus.* Cette espece, qui est d'une forme courte & rameuse, diffère des gros lambis aîlés de l'Amérique à plusieurs égards; c'est sur sa surface extérieure que regnent les belles couleurs de rose que l'on voit briller au contraire dans l'intérieur des grands lambis; elle est remarquable d'ailleurs par deux forts tubercules baroques qui dominent extrêmement sur les autres, lesquels parcourent & couronnent régulierement les neuf ou dix spires, dont la volute est composée. Ces tubercules sont en partie cachés & comme absorbés dans la ligne spirale, de maniere que les spires, qui sont en partie rentrantes les unes dans les autres ne laissent à découvert qu'une portion de chaque tubercule. Le reste de la coquille montre des stries transversales rares, éloignées les unes des autres, peu prononcées & interrompues par des éminences irrégulieres. Ce lambis, dont le test en général est épais & fort pesant, porte ordinairement une lévre aîlée peu élevée, mais fort évasée & très épaisse dans les jeunes especes comme dans les vieilles; ces dernieres même ont souvent cette lévre

lévre aîlée beaucoup moins forte par le développement du teſt, comme on le voit dans pluſieurs tonnes cannelées, dont la lévre eſt plus épaiſſe dans les jeunes que dans celles qui ſont avancées en âge; ce qui ſe voit ſenſiblement par les gradations qui ſe trouvent dans la même eſpece de coquillage, & produit un effet tout contraire dans les grand lambis. Si la ſurface intérieure des lambis à ſpires rentrantes ne montre point de couleurs vives, on ne peut néanmoins trop admirer le poli le plus luiſant & l'émail d'une blancheur laiteuſe, dont cette coquille eſt tapiſſée endedans, & qui ſe répand juſque ſur la columelle extérieure. Il y a des eſpeces où ce fût extérieur eſt d'une couleur plombée, ainſi que ſur les bords de la lévre, ce qui a fait peut-être appeller ce *murex* le plomb, ou le rocher plombé. Ces ſortes de lambis ont également des variétés dans leurs eſpeces par leurs diverſes épaiſſeurs ainſi que par les nuances, dont la coquille eſt ornée. Il y en a qui ſont preſqu'entierement blancs, nués de violet léger ſur le corps & dans les premieres ſpires. Ces coquilles, qui proviennent des mers des Indes orientales, ont depuis quatre pouces de longueur juſqu'à cinq pouces ſur un quart moins de largeur. La lévre aîlée a quelquefois juſqu'à huit lignes d'épaiſſeur; elle porte deux échancrures à la maniere de tous les lambis aîlés, & le canal eſt très court & peu retrouſſé.

Rondelet, de Teſtaceis, lib. 2. pag. 78, paroît faire mention d'un lambis de la moyenne forme à lévre aîlée & épaiſſe, que ce naturaliſte appelle *murex lacteus*, à cauſe de ſa blancheur qui imite celle du lait. Sa clavicule eſt fruſte ou tronquée, telle qu'elle eſt repréſentée dans cet auteur; ce qui a peut-être occaſionné à lui faire dire qu'elle eſt plus obtuſe que celle des autres eſpeces; quoiqu'effectivement ſa pyramide contournée ſoit moins élevée que celle des autres lambis. Ce ſont, dit Rondelet, plutôt des tubercules & des boſſes qui ſe trouvent ſur cette coquille

que des pointes ou des clous. *Hunc muricem à lacteo colore lacteum nuncupavimus. Turbine obtusiore est quàm cæteri. Exochas & tubercula potiùs habet quàm clavos sive aculeos.*

LAMBIS MARBRÉS, autrement appellés PETITS LAMBIS. *Murices alati lambis-minori specie appellati, seu plurimis coloribus in marmoris modum variegati.* Ces sortes de *murex*, dont la lévre aîlée plus ou moins épaisse porte jusqu'à quatre échancrures, c'est-à-dire, deux en-haut & deux en-bas, ne passent guere trois pouces & demi de longueur sur un quart moins de largeur, & comprennent dans leurs especes des variétés les plus agréables & les plus intéressantes par les couleurs les plus vives, & les diverses marbrures qui regnent sur leurs surfaces. Les couleurs marron, brun-rouge, jaune-fauve, ventre de biche, vert-pavot, plus ou moins mélangées de blanc sont celles qui dominent en-dehors. Ces marbrures forment de grandes taches interrompues par une ou deux zones, plus ou moins articulées, dont l'une traverse le milieu du corps de la coquille, & l'autre est située vers le canal. Toute cette surface est à stries transversales onduleuses, relevées de tubercules dans les deux fascies. Ces sortes de *murex* sont aussi composés de dix spires peu bombées, dont la premiere est couronnée de forts tubercules, parmi lesquels il y en a toujours deux qui dominent sur les autres en forme de protubérances élevées, obtuses, larges à leurs bases & baroques. Les dernieres spires, qui terminent la clavicule, ou forment le sommet, sont garnies de petites côtes longitudinales interposées. La lévre aîlée est le plus souvent très épaisse, élevée, évasée; & le fût, qui est toujours uni & poli, montre l'intérieur de la coquille, qui est couleur de chair & de rose. Cette lévre est dentelée en partie intérieurement, & la columelle se termine conjointement par un canal ouvert incliné, retroussé & plus allongé que dans les autres lambis.

Les petits lambis varient dans ces nuances & l'é-

paiſſeur de ſon teſt ; ils nous conduiſent par gradations aux eſpeces de rochers aîlés, que les Conchyliologiſtes appellent la tête de ſerpent, l'oreille d'âne, l'aîle d'ange, l'oreille de cochon, ou l'oreille arrachée ou déchirée. Ils viennent en géneral de l'Amérique, quoiqu'il s'en trouve dans les Indes occidentales.

Les Conchyliologiſtes diſtinguent auſſi les petits lambis marbrés non-aîlés à lévre mince. *Voyez* cet article.

GUALTIERI, tab. 32. lit. F. *Murex ſtriatus, & rugoſus, mucrone papillis inſigniter diſtincto, ex oleagino & ſanguineo colore maculatus.*

LAMBIS NON AILÉ DE LA GRANDE ESPECE. *Murex lambis dictus, magnâ ſpecie, formâ oblongâ & rotundâ, clavículâ exertâ, decem vel undecim ſpiris tuberoſis ; labro tenui, laciniato, non expanſo, & coloribus externis & internis roſeis & violaceis tenerrimis, inſignis.* Cette eſpece, dont la lévre n'eſt ni étendue ni élevée en forme d'aile, mais plutôt rentrante, a le teſt mince, un peu tranſparent, qui gagne de l'épaiſſeur à meſure que les circonvolutions approchent de la columelle. Le corps de cette coquille eſt ordinairement oblong, arrondi, & plus ou moins renflé. Sa ſurface extérieure, qui eſt jaune-pâle, couleur de chair ou de roſe, & quelquefois lilas ou d'un violet léger, eſt chargée de ſtries & de cannelures larges peu prononcées, leſquelles diſparoiſſent quand la coquille parvient dans ſes derniers périodes de groſſeur, elle eſt alors raboteuſe & ridée. La volute eſt élégante, élevée en pyramide, compoſée de dix, & même de onze ſpires concaves, couronnées régulièrement de tubercules, dont ceux de la premiere ſpire ſont ſaillants, de figure conique, un peu obtus & applatis dans certaines eſpeces, concaves intérieurement, & quelquefois recourbés en maniere de bec de corbeau ; ce qui a fait nommer cette variété par pluſieurs naturaliſtes, le rocher coracoïde. Le prolongement, le nombre & les diverſes figures de ces tubercules oc-

caſionnent des variétés ſenſibles dans ces ſortes de lambis minces & non ailés, ainſi que leurs diverſes couleurs extérieures, leſquelles ne forment que des nuances par la tranſparence de celles qui éclatent en-dedans d'une maniere vive & luiſante, comme dans les grands lambis épais & ailés, c'eſt-à-dire, des couleurs pourprées & de roſe les plus belles. La lévre, qui eſt plutôt rentrante qu'évaſée & ailée, eſt extrêmement mince, de maniere qu'il n'eſt guere poſſible de n'en point enlever les bords avec le drap marin; ce qui rend ces bords comme déchirés, avec leſquels cependant les Conchyliologiſtes préferent cette coquille, au lieu d'être réparés par le ſecours de la lime. Le fût de ces ſortes de rochers eſt preſque droit, très uni, & terminé d'une maniere obtuſe ſans aucun prolongement en canal ni en bec. On remarque vers cette extrêmité une eſpece de ſinuoſité en façon d'ombilic.

Les lambis non ailés à lévre très mince ont depuis cinq pouces de longueur juſqu'à plus de neuf pouces ſur un tiers moins de largeur, en conſervant la lévre auſſi mince dans les petites comme dans les plus grandes. Comme la clavicule & toute la columelle des lambis non ailés reſſemblent aux grands lambis ailés, ne pourroit-t'on pas préſumer que les premiers ſeroient les eſpeces femelles des derniers?

Le *conchylium* de Pline, de Dioſcoride, dont Rondelet fait mention, paroît être le lambis non ailé à lévre mince, ſuivant l'eſpece qui eſt repréſentée dans cet auteur, *pag.* 83. *lib.* 2. *de Teſtaceis*; quoique le ſommet de la volute en ſoit ſupprimé. La forme, la lévre, le corps de la coquille, les ſtries, les diverſes ondes & éminences du teſtacée, annoncent que ce lambis eſt la fameuſe pourpre ou le *conchylium* des anciens. Ce coquillage fournit la liqueur pourpre abondamment ſuivant l'apparence: on le trouve d'ailleurs dans la Méditerranée & dans les mers des Indes occidentales & orientales. *Voyez* le mot CONCHYLIUM.

RONDELET, *pag.* 78. donne le nom de rocher co-

racoïde ou à bec de corbeau, à une espece de lambis à lévre mince & non ailée. Comme les anatomistes, dit ce naturaliste, ont appellé coracoïde un os qui sert d'appendice à l'omoplate, à cause de sa ressemblance avec le bec des corbeaux; c'est pourquoi nous avons donné à ce *murex* ou rocher la même dénomination qui lui convient par une marque plus distinguée, à cause que ses tubercules ou ses pointes courbes ressemblent aussi aux becs des corbeaux. *Ut anatomici omoplatæ appendicem à rostri corvorum similitudine coracoïdem appellarunt, ita & nos muricem hunc coracoïdem ab aculeis incurvis, & rostris corvorum similibus, à notâ illustriore & huic propriâ nomen ponentes.*

LAMBIS NON AILÉ DE LA MOYENNE ESPECE. *Murex vel lambis labro tenui non expanso, decem spiris tuberosis in ipsis colligentibus compositus; roseis & fulvis coloribus variegatus; mediâ specie.* Cette espece, qui peut avoir tout au plus cinq pouces de long sur trois de largeur, est d'une forme arrondie, dont les dix spires, qui forment une volute élevée en pyramide, sont rentrantes, concaves, à stries circulaires, onduleuses & régulieres couronnées de tubercules peu saillants, absorbés ou cachés en plus grande partie dans la ligne spirale. Cette volute est marbrée par-tout de jaune fauve & de blanc sur un fond couleur de rose, qui regne également sur toute la surface intérieure & extérieure de la coquille, excepté dans le dedans de la lévre qui est blanc. Cette lévre n'est mince & tranchante que dans son bord. La columelle montre vers la volute plusieurs stries transversales qui tournent intérieurement. Cette coquille a une variété dont le test est plus mince, d'une couleur violette légere, à laquelle on a donné le nom d'épiscopale, comme on donne celui de pomme d'acajou aux especes qui sont de couleur de rose.

LAMBIS NON AILÉ, MARBRÉ, DE LA PETITE ESPECE, ET PAPYRACÉE. *Murex vel lambis minori specie, testâ tenui, coloribus fuscis vel flavis aliquando purpurascentibus insignis & variegatus.*

Cette espece, dont le test est très mince & fort fragile, présente deux variétés; savoir, celle qui porte une clavicule élevée, & une autre dont les spires sont en partie comprimées. La premiere est marbrée de brun-rouge, de fauve, & de couleur pourprée en-dehors & en-dedans. La volute est composée de dix spires extrêmement élevées, concaves, à stries circulaires & couronnées de tubercules éloignés les uns des autres à distance égale, & peu saillants. La seconde variété est composée de huit ou neuf spires dont les premieres sont un peu applaties, & les autres un peu convexes, & garnies dans le sommet de petits tubercules longitudinaux: toute cette clavicule porte vers la ligne spirale un cordon ou une grosse strie qui tourne avec elle. Ce petit lambis est de couleur jaune fauve, marbré de taches marron principalement dans la volute. Les petits lambis papyracées, non ailés, viennent des mers des Indes orientales, & ont depuis deux jusqu'à trois pouces de longueur sur moitié moins de largeur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 14. *lett. I. pag.* 250. Ce rocher est à stries, & n'a de tubercules que dans sa clavicule à six étages: sa robe est bariolée de jaune sur un fond blanc.

LAMPE ANTIQUE. *Cochlea terrestris depressa, trochiformis, sex spiris composita; lucerna antiqua nominata.* On nomme ainsi plusieurs coquillages univalves terrestres du genre des limaçons applatis que l'on range parmi les sabots. Cette coquille est ordinairement composée de six spires un peu convexes, dont les dernieres forment un sommet obtus ou sans élévation. Les limaçons, auxquels on donne le nom de lampe antique, sont d'une forme lenticulaire, de vive arrête le plus souvent dans leur circonférence, avec une ouverture qui forme une ellipse comprimée, bordée d'une lévre repliée en-dehors comme un petit bourrelet. C'est cette ouverture qui donne principalement à cette coquille assez de ressemblance avec les anciennes petites lampes sépulcrales. La base de ce limaçon est quelquefois presqu'aussi con-

vexe que la volute, & quelquefois ombiliquée, mais rarement. Les couleurs dominantes des lampes antiques ſont les nuances marron & fauve clair. Les Conchyliologiſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces de lampes antiques; ſavoir, la lampe antique ordinaire, dont le pourtour eſt de vive arrête, la lampe antique rubanée, l'eſpece qui eſt faſciée; les lampes antiques dont l'ouverture eſt dentelée, & parmi leſquels ſe trouvent la lampe antique proprement dite ou extraordinaire, & la fauſſe lampe antique. *Voyez* ces mots.

LAMPE ANTIQUE DE VIVE ARRETE SANS DENTS. *Cochlea terreſtris depreſſa, vel lucerna antiqua, ambitu complanato & aperturâ non dentatâ diſtincta.* Cette eſpece, qui eſt de vive arrête dans ſa circonférence, peut avoir juſqu'à vingt lignes de diamètre, avec une volute quelquefois un peu élevée & quelquefois comprimée. Sa couleur eſt brune ou marron, ornée dans certaines eſpeces d'un liſeré blanc qui tourne avec les ſpires ſur leſquelles on diſtingue des ſtries fines peu ſenſibles, obliques ou longitudinales, ou au moins des rides. Il y en a dont toute la ſurface extérieure eſt nuée de fauve & de couleur de corne. L'ouverture varie dans ſa figure elleptique plus ou moins comprimée, & dont la lévre forme tantôt un bourrelet blanc, tantôt un bourrelet brun ou de la même couleur de la coquille. Cette ſorte de lampe antique ne montre point de dents dans ſon ouverture, & n'eſt point ombiliquée.

Gualtieri, tab. 3. litt. *I. Cochlea terreſtris depreſſa, lentiformis, lævis, lucida, caſtanei coloris, faſciis obſcurè albicantibus cincta, ore ſatis depreſſo triangulari, rimæ inſtar anguſto.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 8. *l. D. p.* 216. Un limaçon dont la volute eſt applatie, & la couleur brune, imite par ſa figure la lampe antique; & il en conſerve le nom.

LAMPE ANTIQUE DE VIVE ARRETE SANS DENTS, dite la LIVRÉE ou la RUBANNÉE. *Cochlea terreſtris depreſſa vel lucerna antiqua vittata, ambitu complanato; aperturâ depreſſâ non dentatâ*

Cette coquille terreſtre ne diffère de la lampe antique ordinaire que par ſa forme moins grande, & par une ou deux bandelettes très brunes qui tournent avec les ſpires de la volute ſur un fond blanc & fauve-clair. La lévre, qui eſt d'ailleurs plus évaſée, forme un bourrelet blanc qui environne toute l'ouverture de la coquille en formant preſqu'entierement l'ombilic, dont cette eſpece paroît pourvue. Il y en a dont toute la baſe du limaçon eſt brune, & dont le cordon ne paroît que dans les ſpires. Il porte ordinairement un pouce ou quinze lignes de diamètre. Les variétés conſiſtent dans le nombre & la largeur de ſes cercles.

M. d'*Argenville*, *Append. pl. 9. n. 5.* Ce limaçon s'appelle la livrée, & eſt de la ſeconde famille des limaçons nommés *ſemi-lunares*. Sa robe n'eſt différente des autres que parce qu'elle eſt beaucoup plus belle, étant entourée de cercles ou bandelettes de diverſes couleurs, ordinairement de couleur brune ſur un fond jaune, ſans aucune élévation de ſpirale.

LAMPE ANTIQUE FASCIÉE. *Cochlea terreſtris depreſſa, vel lucerna antiqua faſciata, umbilicata.* Celle-ci, qui eſt une des plus diſtinguée parmi les limaçons comprimés que l'on nomme lampes antiques, paſſe deux pouces & demi de diamètre. Elle eſt auſſi compoſée de ſix ſpires larges, aſſez élevées, quoique le ſommet ſoit applati; elles ſont ornées ſur chacune d'une double faſcie ou de deux zones marquetées de taches obliques, blanchâtres & rouge-brun, leſquelles zones diminuent & s'effacent à meſure qu'elles parviennent à la terminaiſon de la clavicule. La premiere ſpire, qui eſt élevée, n'eſt point de vive arrête dans ſa circonférence, comme dans la plûpart des lampes antiques. Le reſte de ſa ſurface extérieure eſt de couleur feuille morte; & montre, entre les zones tachetées, des ſtries fines longitudinales granuleuſes qui forment un réſeau extrêmement délié. L'ouverture eſt ſpacieuſe, bordée d'une lévre blanche, retrouſſée en-dehors, mais qui laiſſe à découvert un ombilic arrondi, & aſſez grand

pour appercevoir plusieurs révolutions intérieures. Ce limaçon terrestre se trouve dans les forêts de l'île de Caïenne, & on a assuré à l'auteur qu'il montoit aux branches des arbres jusqu'à atteindre à leur cime.

LAMPE ANTIQUE A BOUCHE DENTÉE. *Cochlea terrestris, vel lucerna antiqua aperturâ dentatâ distincta.* Ce limaçon, que l'on nomme plus spécialement la lampe antique, diffère des autres especes en ce que sa forme est plutôt arrondie que comprimée, mais principalement par une ouverture singuliere : elle est garnie de quatre ou cinq dents ; savoir, d'une apophyse blanche très forte, située sur le fût extérieur, & de trois ou quatre autres qui bordent une lévre contournée de maniere à donner à cette ouverture la figure d'une oreille. Cette lévre, qui s'éleve pour gagner la seconde spire, est bordée de blanc, ou de la couleur des dents. Les six spires, qui composent ce limaçon, sont convexes & élevées comme celles des escargots ou des limaçons terrestres communs. Toute sa surface extérieure est en partie verdâtre & de couleur marron dans certaines especes, & brune tirant sur la couleur pourpre dans d'autres, avec une zone blanchâtre qui domine sur la premiere spire, & que l'on ne découvre qu'après avoir dépouillé la coquille d'un épiderme verdâtre : ce qui laisse ensuite la liberté d'appercevoir les stries très fines en divers sens dont ce testacée terrestre est garni. Ces sortes de limaçons se trouvent dans les îles de l'Amérique ; savoir, dans plusieurs îles Antilles comme la Martinique, Sainte-Lucie, & dans celle de la Dominique : on en trouve aussi dans les forêts du Mexique où ils rampent sur les cédres. Les lampes antiques dentées varient par leurs diverses grosseurs, c'est-à-dire, depuis huit lignes de diamètre jusqu'à plus d'un pouce. C'est dans cette espece de limaçon où l'on découvre la lampe antique extraordinaire à bouche retournée, laquelle a une variété bien plus connue que l'on appelle la fausse lampe antique. *Voyez* ces deux especes.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 28. *n.* 9. Ce limaçon, qui

eſt tout blanc, eſt d'une forme extrêmement applatie, avec une bouche contournée & garnie de dents : il habite les bois, & eſt étranger. Cette lampe antique paroît ne reſſembler aux eſpeces de l'Amérique, que par ſon ouverture.

LAMPE ANTIQUE proprement dite, ou A BOUCHE DENTÉE CONTOURNÉE EN DESSUS. *Cochlea terreſtris, vel lucerna antiqua propriè dicta, aperturâ dentatâ ſpecie peculiari, ſive in ſpiris inversâ inſignis.* C'eſt une eſpece que l'on pourroit conſidérer comme une variété extraordinaire des lampes antiques à bouche dentée de l'Amérique ; d'autant plus que la lévre de ces dernieres prend la route pour atteindre à la ſeconde ſpire de la volute ; & lorſqu'elle eſt parvenue juſqu'à tourner l'ouverture avec elle juſque ſur les premieres ſpires, en abandonnant la baſe de la coquille, qui eſt l'endroit dans tous les limaçons où ſe trouve l'ouverture ; ce teſtacée devient unique par cette ouverture placée en-deſſus, ſoit par l'effet naturel de ſon eſpece, ſoit par un jeu de la nature. Cette ouverture devient auſſi ſinguliere par deux dents d'un côté, & par trois de l'autre qui en ferment l'entrée en partie. La lévre, dont elle eſt bordée, décrit une eſpece de cercle par le moyen d'une bavure blanchâtre du teſt qui touche preſque la quatrieme ſpire. Ce limaçon porte plus d'un pouce de diamètre.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 28. *n.* 13. C'eſt un limaçon des plus extraordinaires ; on en trouve de pareils dans la mer ; ſa bouche, qui devroit ſe trouver dans la partie oppoſée à celle ou ſont les ſpirales, ſe trouve renverſée & à même niveau ; ſa couleur eſt blanche, avec un liſeré orangé qui ſuit ſes contours.

LAMPE ANTIQUE, appellée FAUSSE LAMPE ANTIQUE. *Cochlea terreſtris depreſſa, labro pauliſper dentato, pſeudo-lucerna antiqua appellata.* Ce limaçon terreſtre eſt nué de couleur marron clair, compoſé de ſpires convexes ſans être de vive arrête dans la premiere. Son ouverture eſt demi-ovale

avec une lévre ſinueuſe garnie d'une ou de deux petites dents ; ſa partie extérieure, qui eſt retrouſſée en bourrelet, eſt brune, laiſſant une trace en relief ou une bavure du teſt qui acheve de terminer une figure ovale avec l'ouverture, & ferme totalement l'endroit de l'ombilic. La baſe de ce limaçon, ou le côté où rampe la coquille dans la progreſſion de l'animal, eſt convexe & moins colorée que le plan de la volute. Cette eſpece de lampe antique peut avoir depuis ſept ou huit lignes de diamètre juſqu'à plus d'un pouce.

LANGUE. Nom que les Conchyliologiſtes donnent à pluſieurs coquilles bivalves du genre des tellines ; ſavoir, l'eſpece qu'ils nomment ſimplement la langue ; la langue chagrinée ou la langue de chat & la langue d'or. *Voyez* ces mots.

LANGUE. *Tellina leviter radiata & ſtriata, latere ſinuoſo diſtincta.* Coquille bivalve du genre des tellines, compoſée de deux valves fort minces, blanches, légérement rayonnées de couleur de roſe, chargées de ſtries circulaires & inégales, très fines, ſur leſquelles on diſtingue auſſi dans pluſieurs endroits d'autres ſtries longitudinales également déliées. Ce réſeau ne forme point d'éminences ſenſibles, & n'enleve point un luiſant ou un certain poli que l'on remarque ſur cette coquille. Sa charniere eſt compoſée de trois petites dents réciproques dans chaque battant ; ſavoir, deux ſous les ſommets, & une latérale, leſquelles s'engrènent dans les alvéoles correſpondants. Cette telline eſt de l'eſpece épaulée ou à ſinuoſité latérale.

Rumphius, tab. 45. litt. I. *Tellina lævis.* Holl. Roos doublet ; la telline couleur de roſe.

LANGUE DE CHAT, ou TELLINE CHAGRINÉE. *Tellina leviter radiata colore roſeo, ſtriis minutiſſimis, granoſis & aſperis, latere ſinuoſo munita, lingua felis nominata.* Cette telline eſt ainſi appellée à cauſe que la ſurface extérieure de ſes valves eſt chargée ſur un réſeau très fin de petites éminences ru-

des à l'impreſſion du doigt comme celles de la langue d'un chat. Elle eſt blanche, excepté vers les ſommets des valves où elle eſt ornée de couleur de roſe, & d'où partent des rayons légers de même couleur qui ſe perdent dans la circonférence des valves. Cette bivalve eſt de l'eſpece des tellines épaulées ou avec ſinuoſité en forme de pli qui regne d'un côté, vers le ligament. La charniere eſt la même dans ces ſortes de tellines; elles proviennent des mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 45. litt. G. *Lingua felis*, Holl. Katte tong; la langue de chat.

Gualtieri, tab. 76. litt. B. *Chama aquilatera, papillis minimis acutis exaſperata, ſeu ſcobinata, ad alterum latus ſinuoſa, albida umbone rubeſcente.*

LANGUE DE TIGRE. *Lingua tigerina.* Rumphius nomme ainſi une coquille bivalve du genre des cames, de l'eſpece bombée à grandes ſtries circulaires, que l'on appelle auſſi la tricotée ou la corbeille de l'Amérique. *Voyez* le mot Tricotée.

LANGUE D'OR, ou TELLINE-FEUILLE. *Tellina depreſſa, coloribus auratis undiquè depicta; in uno latere valvarum denticulata; lingua aurata vel folium appellata.* C'eſt une eſpece ſinguliere compoſée de deux valves extrêmement minces & fragiles, de couleur d'or, tranſparentes comme l'ambre jaune; le côté du ligament forme un plan ou une ſurface angulaire, chargée de ſtries granuleuſes & dentelée ſur les bords des valves vers leurs ſommets; tandis que tout le reſte de la coquille eſt liſſe, & uni dans toute la circonférence. L'intérieur eſt d'une couleur jaune moins vive nuée de violet. Cette telline, dont la forme eſt applatie, peut avoir au moins deux pouces de largeur ſur quinze lignes de hauteur. Elle nous vient des mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 45. litt. K. *Folium.* Holl. Blad of Venus ſchulp; la feuille ou la coquille de Vénus.

M. d'*Argenville*, *pl.* 22. *lett. E. pag.* 292. Une

telline d'un jaune foncé : les deux côtés les plus courts vers sa charniere, sont garnis de dents.

LANGUETTE. Terme de Conchyliologie qui exprime une saillie en forme de languette, de cuiller ou de palette qui se rencontre dans l'intérieur de plusieurs coquilles; savoir, dans plusieurs lépas chambrés, dans les térébratules ou anomies, & dans plusieurs pholades.

LANTERNE, ou TELLINE PAPYRACÉE. *Tellina, testâ tenui, fragili, pellucidâ, & rugis transversis compositâ, laterna vel tellina papyracea nominata* C'est une coquille bivalve du genre des tellines béantes, composée de deux valves blanches, bombées vers les sommets, minces, fragiles & transparentes comme le talc. Cette bivalve, qui est entr'ouverte ou béante, surtout d'un côté, approche assez du genre des manches de couteaux ou *solenes*. Elle est chargée sur toute sa surface extérieure de stries en forme de rides, transversales, & assez fines. Sa charniere est composée dans l'une & l'autre valve de deux petites appendices situées sous les sommets. Elle se trouve dans les mers des Indes orientales. Sa largeur passe quelquefois deux pouces & demi sur presque moitié moins d'élévation.

GUALTIERI, tab. 91. litt. D. *Concha soleniformis, rugosa, fragilis, cornea, extremitatibus lateribus reflexis, & magis rugosis.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 22. *lett. R. pag.* 293. Une moule toute blanche des plus singulieres. Elle est si mince qu'on ne peut la toucher; & l'une de ses extrêmités, qui s'entrouve en bec, l'a fait nommer la lanterne.

LAPIN, ou PORCELAINE A BEC DE LIEVRE. *Porcellana viridescens, maculis castaneis ornata, basi complanatâ & extremitatibus bicornibus, sinuosis, distincta, cuniculus appellata.* Quelques Conchyliologistes donnent ce nom à une coquille univalve du genre des porcelaines. Celle-ci, qui est d'une forme ovoïde sur le dos, & très applatie en-dessous, se distingue des

autres porcelaines par ſes deux extrémités fort ſaillantes, applaties ſur les côtés, ſinueuſes, & dont l'échancrure donne l'idée d'un muſeau de lapin ou d'un bec de liévre. Toute la ſurface extérieure du dos & des flancs de cette porcelaine eſt de couleur verdâtre, céladon ou olivâtre, tachetée de couleur marron. Sa baſe eſt très applatie, de couleur cendrée, montrant une ouverture en forme de fente à la maniere des porcelaines, & bordée de chaque côté d'un ratelier compoſé d'une trentaine de dents blanches ſur un fond chatain. C'eſt avec cette eſpece de porcelaine que les inſulaires font des eſpeces de cuillier avec le dos de la coquille & avec la lévre dentée la plus ſaillante. Elle peut avoir juſqu'à deux pouces & demi de longueur ſur un tiers moins de largeur.

LARD, ou ROCHER A CLOUS ou LARDÉ. *Murex clavatus, vel quaſi laridis confixus, faſciatus, aliquando non clavatus.* Nom que l'on donne à pluſieurs coquilles univalves du genre des rochers ou *murex*. Elles ſont d'une forme large faite en poire, & ayant une eſpece d'affinité avec le genre des caſques. On nomme ces rochers lards, à cauſe des faſcies ou des zones blanchâtres qui tranchent & dominent ſur d'autres faſcies, & des rayures brunes qui rendent leur ſurface comme entrelardée à diverſes repriſes. La coquille eſt compoſée de ſix ſpires, ſe recouvrant l'une l'autre, & ſéparées par un ſillon aſſez profond, avec un liſeré blanc qui parcoure toute la ſpirale. Ces ſpires ſont peu tuberculeuſes, mais le corps de la coquille eſt chargé vers cette volute de tubercules en forme de pointes ordinairement blanches, larges à leurs baſes, diſpoſés par zones, parſemés en petit nombre ou en grand nombre ſur une ou deux zones vers le haut, & une autre vers l'échancrure; de maniere que ce *murex* varie beaucoup par la diſtribution de ces pointes, que les Conchyliologiſtes appellent clous ou lardons auxquels elles reſſemblent aſſez. Il y a de ces ſortes de *murex* qui portent juſqu'à trois ou quatre rangées de

ces especes de lardons, mais rarement; tandis que d'autres n'ont que deux ou trois de ces sortes de pointes, ou en sont entierement dépourvues. Outre ces pointes, les rochers lardés sont chargés & de rides longitudinales qui forment quelquefois de profonds replis, & de feuilles dans les premieres spires, & d'où émanent les clous, principalement dans les especes qui en ont jusqu'à trois rangs. C'est pourquoi les Conchyliologistes disent les lards à clous rares à deux rangées, à trois & à quatre rangées, compriſe celle qui est située vers le canal. L'ouverture de ces *murex* est très spacieuse, allongée, bordée d'une lévre évasée, tranchante & garnie de piquants; la columelle est unie, luisante, & d'une blancheur de lait qui s'extravase avec le test sur le fût extérieur, laquelle brille également dans toute la surface intérieure : cette lévre & cette columelle se terminent par un bourrelet oblique en-dehors, & par une forte échancrure. On donne à ce rocher, en Hollande, le nom de toile à matelas ou de coutil : il y en a une espece rayée de bleu appellée le coutil à lit de plume. Les *murex* à clous ou lardés appellés lards, ont depuis deux pouces & demi de longueur jusqu'à plus de cinq pouces sur un tiers moins de largeur ou environ. *Voyez* le mot COUTIL.

RUMPHIUS, tab. 24. *n.* 2. Holl. Dubbelde getakte schildepad staart, of bedde-teyk; la double tortue à pointes ou le coutil.

Ejusdem, n. 3. Gladde bedde-teyk; le coutil uni ou sans clous.

GUALTIERI, tab. 26. litt. F. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, integra, umbonata; validis aculeis rarò muricata, umbone aliquando papilloso, fulvida, & latis lineis albidis, & raris cancellata.*

M. d'*ARGENVILLE, pl.* 15. *litt. H. pag.* 252 On remarque dans ce rocher, de très belles couleurs tirant sur le bleu, avec des pointes blanches. Il ne doit ces belles couleurs qu'à la perte de son épiderme.

LAVIGNON, ou AVAGNON. Nom que l'on

donne dans le Poitou & dans le pays d'Aunis, à des coquillages bivalves du genre des cames, de l'espece béante, ou dont les battans sont entr'ouverts : c'est pourquoi Gaza, Rondelet & Gesner appellent cette sorte de came, *chama hiatula ;* ils distinguoient cette bivalve d'avec la came appellée *piperoze* ou la poivrée, parce que le lavignon est au contraire d'un goût fade ou insipide. Sa surface extérieure est unie, blanche, sur-tout en dedans & en partie d'une couleur noirâtre qui participe de limon noir, dans lequel les lavignons vivent. Ils se tiennent enfoncés dans cette boue, quelquefois à plus de cinq à six pouces de profondeur. On connoît les endroits où sont les lavignons, par de petits trous ronds d'environ une ligne de diamètre qui restent au-dessus. Leurs valves sont minces & fragiles, de maniere qu'il est aisé de les rompre par l'impression des doigts. *Voyez* le mot CAME.

LEOPARD. Nom que plusieurs Conchyliologistes donnent à une coquille univalve du genre des cornets ou volutes, plus connue sous la dénomination de tigre. *Voyez* TIGRE.

LEOPARD, PORCELAINE, autrement PORCELAINE BOSSUE DE CARTHAGENE. *Voyez* ces mots.

LEPAS, ou PATELLES. *Lepades seu patellæ, vel conchæ spiris destitutæ, læves, sive striis radiatæ, vel conum, vel parvulum clypeum efformantes ; aperturâ integrâ seu dentatâ & aliquando intùs concameratâ insignes.* Coquilles univalves qui composent un genre par le nombre & les variétés des especes. Elles sont nommées par les Grecs λέπας, ou écailles de rochers, sur lesquels ces sortes de testacées s'attachent ordinairement : *quasi squamma saxorum quibus semper adhærent.* Gaza, & les auteurs latins, expriment le terme de lépas par celui de *patella*, comme ayant quelque ressemblance avec le vase ou le calice que forme l'escare : *Patella vocatur à vasis escarii similitudine* : on les appelle en françois patelles, ou yeux de boucs ; mais

mais les Conchyliologiſtes ont conſervé le nom de lépas. On appelle en Provence le lépas, arapède, berdin ou berlin, & communément berni en Normandie; dans le Poitou & le pays d'Aunis, jamble. Selon Rondelet & Geſner on donne à ces coquillages en Italie, à Véniſe, le nom de *pantelena*; & de *petalis*, ſuivant Bélon. Les Eſpagnols les appellent *almeïa*, les Portugais *bregiga*, & les Anglois *lempet*.

Le caractere générique des lépas eſt d'avoir leurs coquilles convexes, juſqu'à s'élever en maniere de cône ſans être contournées ni former aucune apparence de volute, d'être ouvertes à leurs baſes en maniere d'entonnoir, quelquefois percées au ſommet; mais il eſt le plus ſouvent fermé. Ce ſommet eſt plus ou moins obtus, pointu, recourbé en bec ou applati, ſuivant les eſpeces, ſitué tantôt au milieu de la coquille, tantôt au tiers ou au deux tiers par gradation.

La baſe des lépas, qui eſt plus ou moins évaſée, préſente une ouverture plus ſouvent elliptique que ronde; la ſurface extérieure varie beaucoup dans ces coquillages ſimples: les uns ſont unis ou raboteux, les autres portent des ſtries ou des côtes qui partent du ſommet de la coquille pour ſe rendre ſur les bords de la circonférence en forme de rayons, de pans, d'étoiles, de maniere à l'excéder ſouvent pour former des pointes, des angles ſaillans, ou décrire des eſpeces de feſtons. Ces ſtries, ces côtes, ces cannelures ſont plus ou moins élevées, ſerrées, déliées, larges ou profondes. La ſurface extérieure des lépas eſt quelquefois chagrinée ou granuleuſe, onduleuſe, lamelleuſe, & comme feuilletée; elle forme dans certaines eſpeces un treillis occaſionné par la rencontre des angles, des ſtries longitudinales & tranſverſales. Ces ſortes de coquilles ont tantôt la forme d'un bouclier, tantôt celle d'un bonnet: il y en a qui reſſemblent à une nacelle, à un bateau, à un cabochon, à un entonnoir & même à une étoile. Les eſpeces, qui ont une cloiſon intérieure plus ou moins fermée, ſe nomment lépas chambrés,

comme les autres qui montrent une appendice interne s'appellent lépas à languette.

Les couleurs verdâtre, brune, jaune, fauve, cendrée, azurée, imitant l'écaille de tortuë de mer, dominent en général sur les lépas; elles forment des marbrures dans les uns, des rayons dans les autres. Il y en a de couleur de rose, rouge-brun. Lorsqu'on a supprimé une partie du test, on parvient quelquefois dans certaines especes à mettre en évidence une nacre plus ou moins chatognante & changeante de diverses nuances dorées, argentines, jouant l'œil de rubis d'une maniere radiée ou non radiée.

La surface intérieure est ordinairement lisse & luisante par une nacre plus ou moins vive, jouant les couleurs de pourpre, d'azur, de jaune, imitant l'opale, la gorge de pigeon, l'iris, avec plus ou moins de mélange, suivant les especes. Il y a des lépas papyracées, écailleux, aussi transparens & aussi fragiles que les lames de talc, & qui varient par leur épaisseur jusqu'à devenir très opaques & fort pesans. Toutes les variétés, qui se rencontrent dans le genre des lépas, dans leur configuration, ainsi que par la différence & la distribution de leurs couleurs, ont fait donner à leurs coquilles différens noms: savoir, l'astrolépas, le bouclier, le parasol chinois, l'œil de rubis, le bouclier d'écaille de tortue, l'entonnoir, les lépas dorés de Magellan, les radiés, l'œil de bouc, le lépas en bateau, l'astrolépas, le bonnet de dragon, les différens cabochons, le concholépas; les lépas percés au sommet, striés, radiés; les lépas chambrés qui comprennent la nacelle, le bonnet chinois, les lépas à languettes en cabochon, le toit chinois, le bonnet de matelot, la sandale, &c.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. pag. 3, distingue deux sortes de lépas, la grande & la petite espece. La coquille de la premiere, dit ce naturaliste, qui n'est pas exactement ronde, mais plutôt inégale, est un peu raboteuse au dehors, lisse au dedans, à laquelle le muscle tient quelquefois, d'une forme convexe, striée &

de couleur livide dans son pourtour, concave dans l'endroit où réside l'animal, dont le corps est environné & garni d'une frange charnuë qu'il étend quand il s'attache contre le rocher, & qu'il resserre & retire à lui, quand il veut s'en dégager. S'il sent qu'on le touche, il se crampone si fort contre le roc, qu'il ne peut en être arraché que par le moyen d'un coûteau ou d'un fer aigu que l'on insinue entre sa chair & la pierre. Quand il y a un certain nombre de lépas contre les rochers on les prendroit pour des têtes de clous qui y seroient enfoncés ; ce qui a servi de comparaison, & a fait dire à Aristophane, touchant les vifs regrets d'une vieille, d'être séparée d'un jeune homme qu'elle aimoit fort passionnément, qu'elle lui étoit attachée comme un lépas contre le rocher. On en trouve beaucoup dans les rochers des côtes de Guienne, mais ils sont plus grands en Bretagne. Ceux que l'on trouve, ajoute Rondelet, à Marseille & à Agde sont plus petits. *Testa non exquisitè rotunda est, sed inæqualis ; intùs lævis, foris parùm aspera, cui aliquando muscus innascitur, gibba, in ambitu livescens & striata, intùs cava, carnosam fimbriam habet in corporis ambitu, quam expandit quum hæret, soluta contrahit. Si se tangi senserit, ita saxo hæret, ut nunquam avellas. Cultro igitur aut aculeato ferro opus est inter ipsam & saxum immisso. Quum multa saxis affixa sunt, capita clavorum saxis infixorum esse diceres. Hujusmodi lepades permulta reperiuntur in saxis litoris Aquitanici & Britannici majores, in Massilienſis atque Agathensis sinûs scopulis minores. Eleganter Aristophanes dixit in anum quæ ægrè à juvene divellebatur.*

Ὡς ἐυτόνως ὦ Ζεῦ βασιλεῦ γραιδίον
Ὡσπερ λεπας, τῷ μειράκιῳ προσοχθεσα

Quæ sic Erasmus convertit :

O Jupiter, quàm fortiter conchæ modo
Isthæc anicula adhæret adolescentulo.

Rondelet considére les lépas comme des especes de

bivalves, à cauſe de leur adhéſion contre les rochers, de maniere qu'ils leur ſervent comme d'une ſeconde valve, pour mettre l'animal à l'abri des injures du temps. La conſéquence, que tire ce naturaliſte touchant cette adhéſion, peut également avoir lieu pour tous les teſtacées univalves qui s'attachent aux rochers ou à d'autres corps étrangers, & qui ſerviroient auſſi comme d'un ſecond battant; ainſi qu'un arbre deviendroit le ſecond battant d'un eſcargot, auquel ce coquillage ſeroit attaché.

Aldrovandus, de Teſtaceis, lib. 3. pag. 546 & ſuiv., fait mention de pluſieurs eſpeces de lépas: ſavoir, les eſpeces ſtriées & non ſtriées, celui de Bélon, le lépas de la mer rouge, l'aſtrolépas, & pluſieurs autres dont le ſommet eſt percé, deux grandes eſpeces que cet auteur appelle *patella cypria major ſtriata, & patella cypria major non ſtriata.* Ce naturaliſte, qui rapporte le même ſentiment de Rondelet, touchant les lépas & leurs adhéſions, ajoute qu'il ne faudroit pas moins que la force de Milon pour les arracher du rocher avec les doigts ſans briſer l'écaille. On rapporte de ce fameux athlète, qu'il empoignoit ſi bien une pomme de grenadier, qu'aucun de ſes adverſaires ne pouvoient la lui extirper de la main: *patellas non ſanè à ſaxis avellas, ne Milonis quidem digitis, qui cùm punicum malum apprehendiſſet, arctè adeò comprimebat ut non adverſariorum quiſquam poſſet extorquere è manu.*

Rumphius, tab. 40, fait mention de ſept eſpeces de lépas, qu'il nomme en général *concha univalvia, lopas, ſeu lepas (lampas) & patella*, & que ce naturaliſte a rangé avec les oreilles de mer: ſavoir, le lépas, qu'il nomme en langue hollandoiſe, Lampje, of ſchotletje; la petite lampe, ou le petit plat; *lopas, ſeu lepas, & patella altera*; Holl. *Swede lampje*; la ſeconde eſpece de lépas, *lepas tertiâ & quartâ ſpecie*; *verruca teſtudinaria*; la verrue d'écaille de tortue. *Holl.* Schildpads-luys, of ſchildpad-pok. Les deux eſpeces

suivantes représentent le cabochon à languette, & un autre lépas marbré & chambré. *Voyez* ces mots.

Gualtieri, *tab.* 8 & 9. a fait représenter trente-sept especes de lépas, qu'il nomme patelles, *patellæ*. Les patelles, dit ce Conchyliologiste, sont des coquilles de mer entieres non contournées, simples, dont l'ouverture qui est très grande, forme un vase plus ou moins concave : *patellæ sunt testæ marinæ, integræ non turbinatæ, simplices, vasculum referentes magis minusve concavum, orificio amplissimo.* Toutes ces especes forment les lépas, qu'il distingue en cinq sortes : savoir, les patelles dont le bord ou le pourtour est entier, *patellæ limbo integro ;* les patelles à bords déchiquetés, *patellæ limbo laciniato* ; les patelles dont le sommet est percé, *patellæ vertice perforato* ; les especes dont le sommet est tortillé, *patellæ vertice intorto ;* enfin l'espece qui est d'une structure particuliere, que l'auteur avertit avoir été transportée mal-à-propos parmi les oreilles de mer, *tab. 69. litt. H. Patella structurâ peculiari donata.* C'est celle, dit Gualtieri, qui vient de l'île d'Elve ou d'Elba de la mer de Toscane, & qu'on appelle la petite sandale, la petite pantoufle. *Voyez* Sandale.

M. d'Argenville commence la premiere famille de ses univalves par celle des patelles ou lépas : c'est, dit l'auteur, une coquille univalve, convexe, toujours attachée à quelque corps dur, dont le sommet est obtus, pointu, applati, recourbé ou percé : *Lepas est concha univalvis, gibbosa, alicui corpori duro semper adhærens, vertice obtuso, acuto, depresso, recurvo vel perforato.* Ce Conchyliologiste distingue sept especes de lépas avec leurs variétés : savoir, 1°. le lépas dont le sommet est pointu, *lepas vertice acuto ;* celui qui est pyramidal & en pointe, *pyramidalis & mucronata ;* le lépas cendré ; celui qui est cannelé ; le lépas poli, & l'espece à dix côtes élevés, *lepas cinerea, lepas canaliculata, lepas lævis & lepas decem costis instructa.* 2°. Le lépas dont sommet est applati, *vertice depresso*, cannelé & marbré, *cana-*

liculata & marmorea ; le lépas imitant le bout d'un mammelon, *uberis papillam exhibens* ; celui qui eſt déchiré dans le contour de ſes ſtries, *lepas in ſtriarum circuitu laciniata ;* l'eſpece rayée de ſtries menues comme des cheveux, *capillaceis ſtriis inſignita* ; le rayé & garni de pointes blanches, *lepas ſtriata aculeis albidis inſtructa* ; le bouclier d'écaille de tortue, *clypeus teſtudinarius*, avec des grandes taches rouges ; celui qui eſt rayé de lignes rouges & blanches ; l'œil de bouc & l'œil de rubis, *lepas maculis rubris diſtincta*, *lepas albido & rubro radiata*, *oculus hirci & oculus carbunculi.* 3°. Le lépas chambré en dedans, avec une pointe en bec, *lepas intùs concamerata cum acumine roſtrato ;* celui de forme longue avec un bec ; le lépas rond & à volute ; *lepas figurâ oblongâ cum roſtro*, *lepas rotunda & volutata ;* le bonnet chinois, *mitella ſinenſis ;* l'eſpece dont le ſommet eſt partagé en pluſieurs petits replis blancs & étagés, *vertice multis foliis contabulatis diviſo ;* le cabochon avec une languette intérieure qui ſort du milieu, *cum ſtylo interno è fundo exurgente* ; & celui dont la pointe eſt en bonnet de dragon, *mitella vertice juſta draconis pileo ſimili.* 4°. Le lépas fait en étoile à ſept pointes qui partent du ſommet & qui ſaillent dans l'extrêmité de ſon contour, *lepas ſeptenis coſtis è vertice effluentibus*, *in circuitu extremo ſeptem aculeos formantibus ſtellæ inſtar radiata.* 5°. Le lépas dont le ſommet eſt fait en croſſe, *lepas vertice recurvo ;* celui qui eſt allongé, *elongato ;* à mammelon rougeâtre, *papillâ ſubrubrâ* ; cendré en dehors, couleur de roſe en dedans, *extùs cinerea*, *intùs roſea.* 6°. Le lépas dont le ſommet eſt recourbé & va ſe terminer près d'un des bords, ce qui forme une eſpece de peigne à ſtries profondes & noueuſes, appellé *concho-lepas*, *lepas vertice incurvato prope limbum deſinente*, *quod repræſentat pectinem profundè ſtriatum*, *aliàs dicta concho-lepas ;* la même eſpece à ſtries moins profondes, *eadem minùs ſtriata.* 7°. Le lépas dont le ſommet eſt percé, *lepas vertice perforato*, dont les variétés ſont les

lépas, fait en treillis, à grandes ſtries, à ſtries menues comme des cheveux; celui qui a deux trous & d'une forme longue, *lepas cancellata, lepas ſtriis maximis inſignata capillaceis ſtriis, lepas oblonga & biforis;* celui qui eſt de couleur rougeâtre, *colore ſubrubro;* cendrée, *cinereo;* & enfin le lépas avec un point blanc ſervant d'œil, *lepas puncto albido oculum exhibente.*

M. d'Argenville dit que parmi les ſept eſpeces de patelles qu'on vient de déſigner, on diſtingue celle dont l'œil eſt replié ſur un de ſes bords; celle qui eſt chambrée & celle à cabochon, qui ne forme point de genres différens, mais des eſpeces qui ſe rangent dans la famille, & c'eſt ce qu'on appelle caractere ſpécifique.

Cet auteur rapporte que Fabius Columna diſtingue quatre ſortes de lépas: *lepas vulgaris*, parce qu'il eſt très commun à Naples; ſa figure eſt ovale, & ſa couleur cendrée: *lepas major exotica*, qui vient d'Eſpagne, dont la coquille dure, épaiſſe & à ſtries relevées, forme des angles & des dentelles autour de ſa baſe. La troiſieme eſpece s'appelle *lepas agria* ou *ſylveſtris*; c'eſt un petit coquillage d'un ovale inégal, de couleur cendrée, avec quelques filets & des zones ſur ſa robe; il eſt troué dans le haut, & c'eſt par où ſortent ſes excrémens. Columna appelle la quatrieme eſpece *patella regalis, quia regis mensâ eſt digna:* elle eſt nacrée en dedans & percée de pluſieurs trous avec une écaille raboteuſe.

M. d'Argenville, dans la zoomorphoſe de ſon traité, *pag.* 21. fait la deſcription de l'animal qui habite le lépas. Tous les voyageurs connoiſſent ce teſtacée, dit l'auteur, & il y en a peu, qui ne ſe ſoient fait un plaiſir de le détacher du rocher pour juger de ſon goût; pluſieurs peuples même, voiſins de la mer, en font leur nourriture ordinaire. On le trouve par-tout attaché au rocher; & l'animal occupe le fond de ſa coquille où il tient fortement par pluſieurs liens. Si on le renverſe on remarque qu'une partie de ſon corps n'eſt pas revêtue de coquille; il ſort de ſa partie ſupérieure un petit corps allongé fait en poire, avec une ouverture en

forme de bouche, garnie de lévres, de mâchoire, & de dents, dont il eſt orné vers la partie la plus pointue. Les deux cornes avec les deux points noirs, qui ſont ſes yeux, placés ſur leur côté intérieur, lui ſervent à tâter & à reconnoître le terrein. C'eſt par ce canal qu'il ſuce & preſſe ſes alimens ordinaires, qui ne ſont que du limon, de petits vermiſſeaux, & une ſorte de plante marine verdâtre & fort commune, nommée l'algue marine. Les excrémens ſortent au-deſſus de la tête par l'anus, à côté des parties de la génération, & à peu de diſtance de ces deux cornes. Une groſſe partie charnue, qui eſt au milieu, lui ſert à ſe mouvoir; on lui connoît un mouvement lent & progreſſif, néceſſaire pour reſpirer & aller chercher ſa nourriture ſur les rochers, qu'il a coutume de parcourir. On le voit en effet ſe détacher, en élevant ſa coquille de deux ou trois lignes, & ramper ſur une eſpece de mammelon, ou de baſe charnue, plus foncée en couleur que le reſte de l'animal. Son mantelet eſt garni de trois rangs de filets charnus & applatis, qui forment une frange au pourtour.

Le corps du lépas tient à ſa circonférence par un cartilage très ſimple. On le détache du rocher avec un inſtrument tranchant & pointu, qui coupe ſurement le nerf qui l'y attachoit. Sa coutume eſt d'être ſi adhérente, qu'il faut le ſurprendre pour l'arracher. Il ſe détache cependant de lui-même pour aller chercher à ſe nourrir. Le lépas peut, ſans ſortir de ſa place, élever ſa coquille d'une ligne & demie & la rabaiſſer de même. La partie ſur laquelle il marche eſt plus ſolide que les autres: cette baſe paroît remplie d'une infinité de petits grains, comme ſi elle étoit chagrinée; ce ne ſont cependant que de petites cellules remplies d'eau & de glu dont l'animal ſe ſert alternativement à ſe coller ſur une pierre, & à s'en détacher, en délayant cette colle.

Les lépas ont un mouvement progreſſif & ſe détachent des rochers pour aller chercher leur pâture. On

en a calculé la marche, la montre à la main, & M. de Réaumur a remarqué qu'un de ces animaux a avancé, pendant une minute, huit pouces de long, un autre sept, & sans les petites pauses qu'ils font dans leur course, & qui la retarde, cela pourroit aller à un pied. L'animal, qui habite cette coquille, n'en est pas entierement à couvert. Cette même coquille, qui a la forme d'un cône, est occupée par un gros muscle, qui a presqu'autant de chair lui seul que tout le reste du corps de l'animal. Ce muscle n'est point couvert par la coquille. Le lépas s'en sert pour marcher, tantôt pour se fixer lorsqu'il est en repos : c'est son état le plus ordinaire. Il applique ce muscle sur la surface d'une pierre & s'y tient attaché. En vain, dit M. de Réaumur, tenteroit-on de l'en séparer, en tirant l'animal avec les mains: aussi les pêcheurs de coquillages, pour enlever celui-ci de dessus les pierres, se servent d'un couteau, dont ils insinuent la lame entre la base du lépas & la pierre. L'animal s'oppose le plus qu'il peut au passage de la lame, en appliquant fortement le contour de sa coquille sur la pierre.

M. Adanson, qui a formé un genre du lépas parmi les coquillages univalves du Sénégal, dit que le mot lépas en grec, signifie écaille, & qu'Aristote & les Grecs de son temps ont donné ce nom à ce coquillage autant à cause de sa forme, que parce que les rochers, sur lesquels il s'attache en grande quantité, paroissent écailleux ou couverts d'écailles.

Le genre du lépas renferme, dit l'auteur, des animaux si bizarres & si peu constans, tant dans leur figure que dans leur coquille, que l'on ne pourroit jamais le fixer; si l'on n'avoit égard à l'ensemble de leurs rapports; & si M. Adanson le rapproche de l'ormier, c'est moins parce qu'il lui ressemble à certains égards, que parce qu'il n'y a point de coquillage avec lequel il convienne davantage. L'animal du lépas a tantôt deux yeux & deux cornes, & tantôt il en manque; tantôt ses yeux sont placés au côté intérieur des cornes, tantôt ils

ſe trouvent derriere elles. Sa coquille eſt ſouvent entiere, ſouvent percée, chambrée, ou écailleuſe.

De ces quatre différences, tirées de la forme des coquilles, l'auteur diviſe ſon genre des lépas, en quatre ſections.

La premiere renferme les lépas à coquille ſimple & entiere; ſavoir, les eſpeces qu'il nomme le libot, le liri, le ſoron, le gadin, & le mouret.

La ſeconde ſection, les lépas à coquille percée en deſſus; comme le daſan & le gival.

La troiſieme, les lépas à coquille chambrée, dont les eſpeces ſont nommées le ſulin, le garnot, & le jenac.

La quatrieme & derniere ſection comprend les lépas à coquille écailleuſe ou formée de pluſieurs écailles, comme celui que M. Adanſon appelle le kaliſon. *Voyez* ces noms.

M. Davila, dans ſon catalogue ſyſtématique, commence les coquilles univalves par la famille des lépas ou patelles, en la diviſant en quatre genres, à peu-près, comme M. Adanſon.

Les lépas, dit M. Davila, ſont des coquilles ouvertes, évaſées, non contournées, de la figure d'un cône tronqué, qui s'attachent aux rochers, ou à quelqu'autre corps dur. Elles ſont ou entieres, ou percées, ou chambrées ou à appendice intérieure. C'eſt de-là que ſont tirés ces quatre genres; tels ſont:

1°. Les lépas à coquille ſimple & entiere; ſavoir, les eſpeces nommées le paraſol chinois, le bouclier d'écaille de tortue, le grand lépas magellanique papyracée, les eſpeces de la même mer, qui ſont chatognantes, l'entonnoir, les lépas à groſſes ſtries, à cannelures profondes, l'œil de rubis, le lépas en bateau, l'œil de bouc, les lépas radiés, le lépas à ſtries épineuſes, granuleuſes, les eſpeces à baſe dentelée, l'aſtrolépas, le bonnet de dragon, le lépas en gondole, les cabochons, les lépas de la barbade, les lépas des côtes de France, & le concho-lépas.

2°. Les lépas à coquille percée en-dessus, comme le lépas de Magellan radié à trou ovale, plusieurs especes, qui sont marbrées, striées, & dentelées, les lépas percés, réticulés, en treillis, & le lépas rayé.

3°. Les lépas à coquille chambrée, comme le bonnet chinois, la sandale, la nacelle, le lépas en cabochon de Rumphius & l'espece en forme d'oreille de mer.

4°. Les lépas à appendice en demi-cornet; savoir, le cabochon papyracée, le lépas en cabochon étagé, ou le toit chinois, & le bonnet de matelot. *Voyez* ces mots.

LÉPAS A ÉTOILE ou ASTRO-LÉPAS. *Voyez* ASTROLÉPAS.

LÉPAS CHAMBRÉS. *Lepades concameratæ.* Ce sont les especes dont l'intérieur est plus ou moins fermé par une appendice en forme de cloison, comme elle se voit le plus souvent dans les lépas nommés cabochon, le bonnet chinois, la nacelle, la sandale. *Voyez* ces noms.

LÉPAS DE MAGELLAN. *Lepades striatæ, basi ovatâ, æquali, aliquando & pauliſper dentatâ, extùs coloribus fuſcis, rubiginoſis, & auratis, intùs margaritiferis, argenteis & plumbeis, magis minùſve ſplendentes.* Ces sortes de lépas, qui se trouvent dans les mers de l'Amérique méridionale, dans le détroit de Magellan, sont aussi intéressants en dedans comme en dehors. Leur figure est ordinairement ovale, unie ou un peu dentelée à leur base ou dans leur contour. Le sommet, qui est plus ou moins élevé, montre un œil chatoyant par l'éclat d'une nacre, brune, couleur d'écaille de tortue, bronzée ou comme dorée, suivant que cette surface est plus ou moins dépouillée d'un limon marin. De ce sommet partent des stries longitudinales assez grosses, le plus souvent raboteuses, quelquefois un peu tuilées, pour se rendre en grand nombre jusqu'à la circonférence de sa coquille, sans former de saillies bien sensibles. Lorsqu'on supprime les

ſtries, on découvre une nacre admirable, qui conſerve quelquefois des zones ou des flammes bronzées comme dorées, & ſemblables à l'œil du ſommet; cette nacre eſt plus brillante dans la ſurface intérieure de ces lépas; elle eſt le plus ſouvent d'une couleur argentine, quelquefois azurée ou plombée, très luiſante, & conſerve plus ou moins, dans le fond de ſa concavité, une grande tache de couleur rouge d'écaille. Les îles Magellaniques nous fourniſſent pluſieurs eſpeces de lépas, en quelque façon moins connues juſqu'à préſent que celles-ci, qui ont pluſieurs variétés par leurs nacres, leurs couleurs, & qui forment tantôt des rayons, tantôt des cercles, ou qui ne font qu'une ſurface égale, de la même nuance; ce ſont les lépas radiés, & percés au ſommet, le grand lépas papyracée, celui que l'on appelle l'entonnoir & le lépas radié ou étoilé. *Voyez* ces mots.

LÉPAS DE MAGELLAN PAPYRACÉE. *Lepas magellanica teſtâ tenui.* C'eſt une grande eſpece chargée de ſtries longitudinales peu élevées. Le ſommet eſt flambé de couleur rougeâtre ou lie de vin, avec deux zones de la même couleur, ſur un fond blanc; ſavoir, une qui eſt ſituée vers le milieu de la coquille, & l'autre qui borde toute la baſe du lépas. L'intérieur eſt nacré.

LÉPAS DE MAGELLAN RADIÉ & PERCÉ AU SOMMET. *Lepas vertice perforato, ſtriis violaceis & albidis alternatim radiata, magellanica.* Cette eſpece, qui eſt à baſe ovale & unie, eſt percée dans ſon ſommet, d'un trou oblong, aſſez ſemblable à celui d'une ſerrure, d'où partent des ſtries longitudinales & des rayons alternativement blancs & violets, qui ſe terminent dans la circonférence de la coquille. Toute ſa ſurface intérieure eſt blanche. Ces rayons, que l'on peut compter depuis douze juſqu'à quinze, à l'égard de ceux qui ſont colorés, ne doivent leur évidence qu'à la ſuppreſſion d'un limon blanc très dur, & invétéré

dans le test. Ce lépas, qui vient des îles Magellaniques, peut avoir jusqu'à près de trois pouces de longueur, sur deux pouces de largeur.

M. *Davila*, *cat. fyst. pl.* 111. La même planche représente le lépas papyracée mentionné ci-dessus.

LÉPAS DE MAGELLAN RADIÉ ET ÉTOILÉ. *Lepas magellanica stellata.* Ce lépas, qui porte tout au plus quinze lignes de longueur, est d'une forme ovale, couvert d'un drap marin verdâtre & léger, lequel étant enlevé, laisse à découvert dans le sommet de la coquille, un fleuron ou une espece d'étoile chatognante de couleur rouge d'écaille de tortue marine, avec des rayons plus allongés, en petit nombre, & de la même couleur. L'espece, qui est dans la collection de l'auteur, ne représente qu'un large rayon, qui part de l'étoile, ce qui représente singulierement une espece de comète, dont ce lépas pourroit porter le nom.

LÉPAS EN BATEAU ou IMITANT UN PETIT BATEAU. *Lepas in naviculâ vel naviculæformis, maximè concava, & lateribus depressis distincta.* Celui-ci est à base très allongée, & ressemble assez bien à un petit bateau. Le sommet, qui est situé vers le milieu de la coquille, est élevé, & les deux côtés sont comprimés. Toute la surface extérieure de ce lépas est fauve-clair, chargée de stries fines, longitudinales, interrompues, & peu prononcées. L'overture est profonde, blanche dans le fond, & d'une couleur de chair chatognante dans le reste de l'intérieur. Le contour est uni & forme une ellipse arrondie dans ses extrêmités. Ce lépas peut avoir plus de trois pouces de longueur, sur près de moitié moins de largeur.

LÉPAS EN CABOCHON. Les Conchyliologistes nomment ainsi les especes dont le sommet s'éleve en formant un bec ou une pointe recourbée en maniere de coqueluchon de moine. *Voyez* le mot Cabochon.

LÉPAS EN TREILLIS. *Lepades striis cancellatis distinctæ, vertice perforato.* Ces sortes de lépas sont

ordinairement percés au ſommet, chargés de ſtries longitudinales & tranſverſales, de maniere qu'elles forment un compartiment en forme de treillis. Leur couleur extérieure eſt ordinairement blanche & de couleur verd-d'eau en dedans. Leur ouverture, qui eſt ovale, eſt unie dans ſon pourtour.

M. d'*Argenville*, *pl.* 2. *lett. I. pag.* 188. Ce lépas eſt à ſtries partant de ſon œil, traverſées par d'autres ſtries; ce qui forme un réſeau; ſa couleur eſt commune, & ſon œil eſt troué.

LÉPAS FLUVIATILES. *Lepades fluviatiles.* Ce ſont entr'autres des eſpeces en forme de petits cabochons dont Liſter fait mention, & que M. d'Argenville a rangées avec deux autres, quoiqu'il convienne que cette ſorte de lépas pourroit bien être une coquille de mer roulée. *pl.* 27. *n°* 1. Le ſecond lépas vient de la riviere de Marne. Il eſt ſi couvert d'un ſuc pierreux, qu'on n'en connoît le genre que difficilement. Le troiſieme lépas, que ce Conchyliologiſte aſſure néanmoins être une eſpece fluviatile, mais le ſeul vivant que l'on connoiſſe, eſt très petit & très mince. Il eſt attaché ſur un jonc tel que l'auteur l'a trouvé au bord d'une petite riviere. On peut le trouver plus ſouvent dans de petits courans d'eau, ou des prairies baignées médiocrement.

M. d'*Argenville*, *dans ſon appendice*, *pag.* 73. *pl.* 8. fait la deſcription de ce petit teſtacée fluviatile, & l'a fait repréſenter avec l'animal, dans ſa grandeur ordinaire, qui peut avoir environ deux lignes. Il ſort d'une coquille fort mince, de figure ovale & de couleur griſe, une tête terminée par deux cornes fort courtes, à l'orifice deſquelles ſont deux points noirs, qui ſont ſes yeux: le reſte de ſon corps eſt un mucilage, où l'on ne découvre aucune partie détachée. On voit par-deſſous, en le renverſant, deux eſpeces de ſéparations ſous leſquelles il retire ſa tête.

LÉPAS PAPYRACÉE A SOMMET PLACÉ A UNE EXTRÉMITÉ DE LA BASE. *Lepas teſtâ tenui, lævis, vertice laterali, & pauliſper recurvo, in-*

tùs nitore argenteo ſplendens. Ce lépas, dont la coquille eſt très mince & aſſez tranſparente, eſt revêtu, ſur ſa ſurface extérieure, d'un léger épiderme, cendré fauve-clair, & un peu pourpré, lorſqu'elle n'eſt point encore parvenue dans ſon période de grandeur. Sa forme, qui tire ſur celle du cabochon & de la ſandale, fait auſſi la gondole. Son ſommet eſt ſitué à une extrémité vers la baſe, & a la figure d'un bec légerement recourbé. Sa baſe eſt unie, tranchante, & large dans l'extrémité oppoſée au ſommet, légerement feſtonnée & fort rétrécie vers ce ſommet. Tout l'intérieur de ce lépas montre une nacre argentine. Il vient des mers de l'Amérique méridionale. Sa longueur ne paſſe guere un pouce & demi, ſur un peu plus d'un pouce de largeur.

LÉPAS PERCÉ AU SOMMET, STRIÉ ET RAYÉ. *Lepas vertice perforato, ſtriata & coloribus atro-purpuraſcentibus radiata, baſi ovatâ.* Ce lépas eſt à ſtries longitudinales, régulieres, & rayé de couleur pourpre noirâtre, ſur un fond moins rembruni. Le ſommet eſt percé d'un trou ovale, placé au tiers de la longueur de la coquille. Sa baſe eſt unie, d'une forme ovale, & toute ſa ſurface intérieure eſt blanche, nuée de verd. La figure de ce lépas eſt aſſez élevée. Il peut avoir un peu plus d'un pouce & demi de longueur ſur un tiers moins de largeur.

GUALTIERI, tab. 9. litt. N. *Patella vertice perforato, oblonga, ſtriata, nonnullis aliis lineis in gyrum gradatim diſpoſitis circumdata; baſi intùs dentatâ, ſubalbidâ.*

Ejuſdem, litt. P. Q. R. S. T. *Patella vertice perforato, ſtriata aliquandò rugoſa, vel ex plumbeo, vel ſubnigro radiata, unâ lineâ, aliquando duabus circumdata.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 2. *litt. C.* Un lépas tout uni, quoique rayé de lignes brunes; il eſt percé dans ſon ſommet.

LÉPAS RADIÉ DE NOIR & STRIÉ. *Lepas ſtriata & colore nigreſcente radiata, baſi ovatâ.* Cette

eſpece eſt d'une forme plus comprimée qu'élevée, à groſſes ſtries, longitudinales, rayonnées de noir, ſur un fond couleur d'os. La baſe de ce lépas eſt ovale avec une extrémité plus large que l'autre, & légerement feſtonnée dans ſa circonférence. La ſurface intérieure montre une fauſſe nacre blanchâtre, rayonnée de couleur azurée. Ce lépas porte tout au plus deux pouces de long, ſur huit lignes de moins de large.

LÉPAS RADIÉ DE COULEUR DE ROSE. *Lepas leviter ſtriata, colore roſeo radiata, baſi ovali.* Ce lépas ſe diſtingue des autres par ſa ſurface convexe, chargée de ſtries longitudinales très fines, un peu granuleuſes, & ornée de rayons inégaux, de couleur de roſe, ſur un fond jaune-clair. Sa baſe eſt ovale, unie; & ſa ſurface intérieure, qui eſt peu intéreſſante, eſt tout-à-fait blanche. Cette coquille porte ordinairement deux pouces de longeur, ſur ſept ou huit lignes moins de largeur.

LÉPAS STRIÉ DE BRETAGNE. *Lepades ſtriatæ Britanniæ.* Les côtes de cette province de France fourniſſent un grand nombre de lépas élevés en cône, dont toute la convexité eſt à ſtries longitudinales, inégales, raboteuſes, & quelquefois épineuſes; la plûpart ſont radiés de jaune, de rouge, de couleur rembrunie, ſur des fonds cendrés, verd-terraſſe, de couleur ſafranée, & dont les rayons ſont plus vifs & plus apparens dans leur concavité, qui eſt toujours liſſe, luiſante, quoique jouant rarement la nacre. La baſe ou le pourtour de ces ſortes de lépas eſt ſouvent d'une figure inégale & peu dentelée. Ils ont depuis un pouce juſqu'à un pouce & demi de longueur ou de diamétre. Le drap marin, qui forme un limon durci ſur la ſurface extérieure de ce lépas, eſt tellement invétéré avec le teſt, qu'il n'eſt guere poſſible de l'enlever ſans la coquille. On ſupprime alors les ſtries, pour lui donner un poli luiſant, ſur-tout dans les eſpeces qui ont un certain volume ou des nuances intéreſſantes, ſoit citronnées ou d'autres couleurs décidées. Les lépas des côtes de Normandie

mandie ſont moins ſtriés, un peu radiés & de couleur verdâtre ou olivâtre.

LÉPAS TUILÉS & ÉPINEUX. *Lepades imbricatæ & ſpinoſæ.* Ces eſpeces, qui approchent de la figure des cabochons, ſont à ſtries longitudinales granuleuſes vers le ſommet, qui dégénerent à meſure qu'elles parviennent vers les bords de la coquille en forme de pointes, & de petites tuiles courbes, ordinairement blanches ſur un fond brun plus ou moins clair ou rembruni. La baſe eſt en partie ronde, en partie ovale, & légérement dentelée.

M. d'*Argenville*, *pl.* 2. *litt. H.* Un petit lépas brun à ſtries armées de petites pointes blanches.

LÉPAS VOLUTÉ, ou VOLUTES. C'eſt une eſpece mentionnée & repréſentée dans la conchyliologie de M. d'Argenville à la *pl.* 2. *litt. L. pag.* 189. Sa figure eſt ronde, dit l'auteur, & ſa couleur rayée de blanc & de brun, avec des ſtries peu profondes. Il eſt chambré en deſſous, ou ſi l'on veut, il eſt fait comme ſont les ſabots; mais il ne faut pas croire que c'en ſoit un. Il forme en-deſſus une volute à pluſieurs tours, avec un œil jaune & très ſaillant.

LÉVANTINES, ou COQUILLES DE VÉNUS ORIENTALES. *Chamæ, conchæ Veneris orientales appellatæ.* Les Conchyliologiſtes nomment ainſi pluſieurs coquilles bivalves du genre des cames-cœurs ou cames tronquées; ſçavoir, la grande levantine, ou *magna vetula*; la petite, & la levantine cendrée. *Voy.* ces mots.

LEVANTINE CENDRÉE. *Chama orientalis, ſtriis tranſverſis; lineis, radiiſque cinereis virgata & diſtincta.* Coquille bivalve du genre des cames dont la partie latérale, où ſe trouve le ligament, eſt peu concave & tronquée. Sa forme, qui approche des cames rondes, eſt peu bombée, & toute ſa ſurface extérieure eſt chargée de ſtries tranſverſales arrondies & aſſez élevées, ornée de traits, de chevrons de couleur cendrée & ardoiſe, leſquels forment ſur chaque valve

quatre rayons fort distincts, sur un fond grisâtre. Cette came est luisante, avec une petite charniere composée de trois denticules dans l'une des valves, & de deux autres dans l'autre valve, situées sous les sommets, lesquelles s'enclavent dans les petites cavités correspondantes. Cette came orientale peut avoir depuis un pouce & demi de largeur jusqu'à deux pouces, sur un tiers moins de hauteur.

LEVANTINE DE LA GRANDE ESPECE, appellée la conque de Vénus orientale ridée, ou la grande vieille ridée. *Concha cordiformis, striis transversis exertis & lamellosis striata; colore ex cinereo virescente depicta; magna vetula rugosa, seu concha Veneris orientalis rugosa appellata.* Cette came-cœur est d'une forme un peu comprimée, composée de deux valves très épaisses, chargées de stries transversales, élevées de vive arrête, ou en forme de feuilles tranchantes, fort distantes les unes des autres vers les sommets; mais plus nombreuses vers la circonférence des battans. Sa couleur est grisâtre, tirant sur le verd. La partie latérale tronquée est de couleur fauve-roux & très concave. Cette bivalve orientale peut avoir, tout au plus, trois pouces de largeur, sur environ six lignes de moins d'élevation.

Rumphius, tab. 47. n° 1. *Ostreum admodum rarum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *lett. K. pag.* 186. C'est la lévantine, ou la coquille de Vénus orientale, parce que ses lévres n'ont point de piquants; au lieu de stries, elle a le corps couvert de plis relevés & transversaux; il n'y a point de comparaison à faire de sa rareté avec celle de la *concha Veneris occidentalis.*

LÉVANTINE DE LA PETITE ESPECE, ou PETITE CONQUE DE VENUS ORIENTALE RIDÉE. *Concha Veneris orientalis rugosa, parvâ specie seu parva vetula rugosa.* Celle-ci, qui est d'une forme assez bombée & ramassée, porte sur chaque valve quinze stries transversales, lamelleuses, ou éle-

vées en vive-arrête, fort éloignées les unes des autres, qui dominent sur d'autres petites stries, que l'on peut appercevoir dans les cannelures. Toutes ces stries vont se terminer d'un côté vers les bords de l'enfoncement latéral qui est assez profond, & tournent de l'autre côté sur une sinuosité ovale, sans passer les autres bords d'une petite cavité faite en cœur, & située vers les sommets. Toute la surface extérieure & intérieure de cette petite conque singuliere est blanche. Sa charniere est composée de trois dents saillantes & bien articulées, réciproques dans les deux battans, lesquelles s'engrènent dans les alvéoles correspondans; sa largeur porte ordinairement un pouce sur presque autant d'élévation.

Gualtieri, tab. 88. litt. D. *Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, striis foliaceis eminentibus laciniatis, fragilibus cristata, subalbida, nonnullis punctis fuscis rarò notata.*

LÉVRES. Terme de conchyliologie, qui exprime en général les bords de l'ouverture des coquilles. Les lévres varient, suivant leurs genres & leurs especes. Dans les univalves, elles sont paralleles à la columelle extérieure, qui forme quelquefois une seconde lévre saillante, comme dans la plûpart des pourpres, proprement dites; savoir, dans les têtes de bécasse & les massues d'Hercule. Les lévres sont ordinairement situées à droite, en admettant la base des coquilles dans le plan qu'observe l'animal dans sa marche, c'est-à-dire, le côté de l'ouverture en-bas, & le sommet en-haut; quoiqu'il soit toujours plus ou moins incliné dans le mouvement progressif du testacée, même dans les limaçons de figure conique, ou les sabots, qui portent certainement le sommet en-haut quand ils marchent sur un plan horizontal, qui est celui qui paroît devoir être admis plus naturellement. Quand ces lévres sont à gauche (ce qui arrive rarement) on donne alors aux coquilles qui les ont ainsi, le nom

d'unique. Comme les coquilles ont la même forme dans leur naiſſance que dans leur vieilleſſe, c'eſt-à-dire, la même figure avec la ſeule différence de grandeur & d'épaiſſeur dans toute l'étendue de la coquille : ces lévres ne varient que par la différence des eſpeces ; quoique l'on tire des conjectures de leur épaiſſeur pour déſigner leur âge : comme dans les tonnes-cannelées on trouve une lévre en bourrelet dans une moyenne eſpece, tandis que dans une autre d'un plus grand volume, cette lévre eſt mince comme par un développement de période & de gradation d'âge. Le contraire arrive, ſuivant pluſieurs naturaliſtes, c'eſt-à-dire, que cette lévre s'épaiſſit dans les vieux teſtacées, comme dans les lambis ; ce qui ne paroît être poſſible que dans les coquilles qui ont conſervé la même figure dans toutes ſes parties. Les lévres montrent autant de différence qu'il y en a non-ſeulement dans les genres, mais dans les eſpeces, & même ſouvent dans les variétés. Elle eſt épaiſſe, & plus ou moins ceintrée dans les buccins & garnie de dents ; tandis qu'elle eſt droite & tranchante dans les cornets ; celle de limaçons eſt comprimée & un peu contournée, tandis qu'elle eſt fort étendue & très évaſée dans les conques ſphériques : la lévre occupe toute la baſe des lépas & des oreilles de mer, & elle ſe contourne dans les nautiles pour former comme deux lévres paralleles ; le genre des murex eſt celui dans lequel on voit varier le plus cette partie de la coquille appellée lévre. Elle eſt tantôt tranchante & fort mince, & tantôt fort épaiſſe ; tantôt rentrante & tantôt évaſée, & mince juſqu'à s'étendre par gradation en forme d'aile de diverſes figures. Cette lévre eſt quelquefois comme échancrée à pluſieurs repriſes, ou comme arrachée du corps de la coquille : elle ſurpaſſe fort ſouvent & de beaucoup toute ſon étendue : on en voit qui ſont armées de groſſes & longues pointes, maſſives ou creuſées en canal, & qui ſont reſſembler les coquilles à des eſpeces de cruſtacées marins appellés crabes, ou araignées de mer, dont elles ont acquis

leurs dénominations : on remarque deux lévres garnies de dents dans les porcelaines qui bordent une ouverture en forme de fente, parce que le fût extérieur eſt dentelé comme la lévre proprement dite : celles des caſques en approchent beaucoup. Il y a dans les murex & les buccins des lévres feſtonnées, ſinueuſes en bourrelet, & comme garnies de petits canaux en forme de goutiere.

M. Adanſon diviſe les bords de l'ouverture des coquilles en deux parties, ſouvent égales, quelquefois inégales, dont l'une qui eſt à droite, eſt appellée lévre droite, & l'autre qui eſt à gauche, lévre gauche. Le genre du lépas & celui du vermet ſont les ſeuls limaçons dans leſquels M. Adanſon a pu faire cette diſtinction, parce que les bords de leur ouverture ſont circulaires, de même figure & de même épaiſſeur dans leur contour. Dans les autres genres, les deux lévres ſont toujours diſſemblables à pluſieurs égards.

La lévre droite ne change jamais de figure dans bien des eſpeces, elle eſt toujours mince & tranchante : dans d'autres, ſuivant M Adanſon, elle ſe replie à un certain âge & ſuivant certaines circonſtances, où elle prend un bourrelet au-dehors, ou des dents au-dedans. Lorſque la coquille vient à augmenter le nombre de ſes ſpires, après que la lévre droite a pris un bourrelet extérieur, ce bourrelet reſte dans l'endroit où il s'eſt formé : c'eſt pour cette raiſon, comme l'auteur le préſume, que l'on voit tant de coquilles qui ont ſouvent un bourrelet répandu ſans ordre ſur leurs ſpires, ainſi qu'il arrive dans les eſpeces qu'il nomme le jabik & le vojet.

Il convient de faire remarquer que M. Adanſon dans ſon ſyſtême, appelle la lévre gauche, la partie à découvert ou extérieure du fût, ou de la columelle de la coquille. La lévre gauche diffère eſſentiellement de la lévre droite, en ce que, dans les coquilles à ouverture droite, elle eſt toujours fermée en tout ou en partie, par la convexité d'une portion de la pre-

miere ou de la seconde spire. Lorsque les spires sont tournées horisontalement, ou roulées, de maniere qu'elles s'enveloppent & se recouvrent entierement, ou presqu'en entier, les unes & les autres, c'est le côté de la premiere spire qui fait toute la lévre gauche; il est pour lors arrondi, & formé par une ligne droite. Quand les spires ne se recouvrent que de moitié ou environ, c'est la seconde spire qui forme la moitié inférieure de la lévre gauche, celle-ci est alors arrondie & convexe dans cette partie, comme dans le kambeul, & droite ou creuse dans l'autre, comme il arrive au minjac. Lorsque les spires ne s'appliquent que par le côté, de maniere qu'elles ne se coupent en aucune façon ni les unes ni les autres, comme dans le vermet, il n'y a aucune distinction entre la lévre gauche & la lévre droite, parce que les bords sont parfaitement semblables dans leur contour.

Ce n'est qu'à côté de cette lévre qu'on apperçoit l'ombilic; il semble qu'il en dépend, du moins en quelque chose, puisqu'il ne se trouve que dans les coquilles, dont la lévre gauche est fort petite, ou fermée par une très petite portion de la seconde spire, & qu'il est d'autant plus grand, que la lévre gauche est plus petite, comme il est facile de le voir dans le genre du sabot, & dans celui du natice. Ce que l'auteur vient de dire, suivant son sentiment, de la lévre droite des limaçons qui ont l'ouverture à droite, doit s'appliquer à la lévre gauche de ceux dont l'ouverture est à gauche, comme à celle du bulin, & à celle du coret.

LIBOT. Nom donné par M. Adanson à un coquillage univalve du genre du lépas à coquille simple & entiere. La coquille du libot représente une espece de bassin à peu près conique, dont la cavité, dans la situation naturelle à l'animal, est tournée en-bas vers la terre. Les bords de cette cavité peuvent être regardés comme la section ou la base de ce cône, dont le contour est une ellipse beaucoup moins ouverte du

côté où est la tête de l'animal, que celui qui lui est opposé : cette ellipse détermine la figure & la grandeur de l'ouverture, qui est égale à la base de la coquille : elle a environ un tiers plus de longueur que de largeur. Le sommet du cône n'est pas exactement placé dans son milieu, mais à peu près au tiers de sa longueur, en approchant de la tête de l'animal. Il est arrondi & se trouve dans la partie la plus élevée de la coquille, dont la hauteur varie, selon les différens âges : dans les plus grandes, cette hauteur est communément une fois moindre que leur longueur.

La surface extérieure de la coquille est ornée de diverses cannelures qui partent du sommet, & vont se rendre aux bords qui sont assez inégalement dentelés. L'auteur a compté cent de ces cannelures, dont cinquante sont alternativement moins saillantes : on voit encore quelquefois sur les côtés de celles-ci deux autres cannelures semblables à deux filets peu sensibles. La surface intérieure est unie, luisante, & d'une nacre de couleur bleue tirant sur le noir. Le cendré noir est la couleur qui s'étend sur le reste de la coquille.

On remarque une si grande variété dans les différentes coquilles de cette premiere espece de lépas, qu'il est rare d'en rencontrer deux pareilles ; & l'on seroit tenté d'en faire autant d'especes distinguées si l'animal qu'elles renferment n'étoit parfaitement semblable dans toutes. Elles diffèrent par la couleur, par la forme, par les cannelures & par les dents du contour. Les unes sont blanches, les autres sont grises, d'autres sont cendrées ou noirâtres : dans quelques-unes, on voit quelques cannelures fauves, ou rougeâtres : dans d'autres, il n'y a que le sommet de blanc ; c'est l'ordinaire des vieilles coquilles que le frottement a usées dans cet endroit. La forme conoïde des unes est extrêmement applatie ; elle est au contraire assez relevée dans d'autres. Les cannelures sont beaucoup plus marquées dans les premieres, & ordinaire-

ment en plus petit nombre : il y a telles coquilles qui n'en ont que cinquante, la plûpart hériſſées de petites pointes. M. Adanſon en a vu qui n'en avoit que vingt-cinq. Les mêmes ont auſſi les dents du contour plus grandes, & l'on en trouve pluſieurs dans leſquelles elles ſont aſſez profondes pour leur donner la forme d'une étoile tantôt à cinq, tantôt à ſept rayons : celles qui ont cette ſingularité ſont appellées aſtro-lépas.

L'auteur, après avoir obſervé un grand nombre de ces coquilles, a reconnu que ces variétés provenoient non-ſeulement de leur âge, mais encore de la différence des lieux où elles ſe trouvoient. Il a remarqué qu'en général les jeunes étoient plus applaties & moins épaiſſes, qu'elles avoient beaucoup moins de cannelures, que ces cannelures étoient âpres & rudes au toucher, que leurs bords étoient dentelés ou crénelés plus profondément, & que ſouvent ces dentelures devoient leur naiſſance aux irrégularités des rochers ſur leſquels l'animal avoit long-temps reſté attaché. Dans les vieilles, au contraire, c'eſt-à-dire, dans celles que l'auteur a décrite, les coquilles ſont plus élevées & plus épaiſſes, les cannelures ſont aſſez liſſes & plus nombreuſes, & leurs bords ne laiſſent voir aucune de ces cannelures que le frottement avec le temps ont effacées. Mais dans toutes ces coquilles, ſoit jeunes, ſoit vieilles, M. Adanſon a reconnu un caractere aſſez conſtant : c'eſt dans le ſommet qui eſt toujours obtus, & placé à peu près au tiers de leur longueur du côté de la tête de l'animal.

Quoique l'animal ne ſorte pas autant hors de la coquille qu'il paroît dans la figure, M. Adanſon a cru devoir le préſenter de cette maniere, afin de mettre en vue les parties les plus remarquables. Sa tête eſt cylindrique, de moitié moins large que longue, & tronquée obliquement en-deſſous à ſon extrêmité. C'eſt là que ſe trouve la bouche, qui, lorſqu'elle eſt fermée, imite aſſez par le pli de ſes lévres, la figure d'un T, dont la tête ſeroit formée par une ligne courbe.

Lorſque ces lévres viennent à s'écarter, l'ouverture de la bouche paroît comme un trou ovale, au fond duquel on voit le jeu des mâchoires & des dents. L'auteur a fait repréſenter toutes ces parties ſéparément & un peu plus grandes que le naturel.

La mâchoire ſupérieure eſt un oſſelet triangulaire, de la nature de la corne, noir & pointu à ſon extrêmité qui pend en bas. Cet oſſelet eſt fixé au palais ſupérieur de la bouche, de maniere qu'on ne lui apperçoit aucun mouvement. La mâchoire inférieure, au contraire, eſt une eſpece de trompe ou de tuyau cylindrique dont le bout eſt armé d'une plaque cartilagineuſe fort ſouple, & toute hériſſée de petites dents diſpoſées ſur une dixaine de rangs, & recourbées en arriere comme celles du kambeul. M. Adanſon en a découvert plus de deux cens avec le ſecours du microſcope. Des côtés de la tête & de ſon origine, partent deux cornes coniques, qui, lorſqu'elles ſont bien étendues, la ſurpaſſent de moitié. Elles ſortent rarement hors de la coquille. A la racine des cornes on diſtingue deux yeux placés ſur leur côté extérieur. Ils paroiſſent comme deux petits points noirs qui ne ſaillent point au-dehors, & qui ſont recouverts de la peau qui enveloppe les cornes.

Après la tête & les parties qu'on vient de décrire, celle qui ſe fait le plus remarquer dans cet animal, c'eſt le manteau qui déborde la coquille tout autour. Il eſt armé de trois rangs de filets charnus en forme de ſoie, mais un peu applatis : ceux qui ſont placés ſur le bord ſont un peu plus longs que les autres. M. Adanſon en a compté plus de deux cens ſur chaque rang, de ſorte que le total monte à ſix cens ou environ. Leur nombre & leur diſpoſition ſont une frange fort agréable, & d'une grande délicateſſe. A deux ou trois lignes au-deſſus de cette frange, on apperçoit encore, ſur le même manteau, une eſpece de couronne ou de cordon qui regne tout autour. Cette couronne eſt formée par un rang de petites languettes quarrées, applaties & inégalement dentelées ſur leurs bords : elle ne ſort

preſque jamais de deſſous la coquille, & reſſemble à une légere dentelle.

Le pied eſt encore une des parties extérieures du lépas. Il n'eſt jamais expoſé à la vue pendant que l'animal marche ou qu'il eſt appliqué aux rochers ; mais lorſqu'on le détache il paroît comme un gros plaſtron coupé en-deſſous en un ovale qui couvre preſque tout le corps, & dont le grand diamètre ſurpaſſe preſqu'une fois le petit diamètre. Comme il eſt ſuſceptible de contraction & de dilatation en tous ſens, ſa ſurface eſt aſſez inégale, & creuſée d'un grand nombre de ſillons dont la ſituation & la forme varient comme ſes mouvemens. Lorſqu'il eſt bien tendu, on y remarque facilement certains points qui, tantôt s'élevent comme des petits globules, tantôt s'abaiſſent ou ſe creuſent en demi-ſphere, pour former autant de ventouſes ou de ſuçoirs qui ſervent à le fixer. Ses bords ſont tranchans, légérement ondés & creuſés en-deſſus par un petit ſillon qui en fait le tour. C'eſt par le moyen de ce pied que l'animal marche en ſe traînant, & gliſſant, pour ainſi dire, d'un lieu à un autre. Son mouvement progreſſif eſt extrêmement lent, & il change rarement de place. Lorſqu'il eſt fixé dans un endroit, tout ſon mouvement ſe réduit à élever ſa coquille à deux ou trois lignes de diſtance de la pierre à laquelle ſon pied eſt appliqué, & il la rabaiſſe avec une grande vîteſſe auſſitôt que quelque corps étranger vient à le toucher. Dans cet état il tient extrêmement à la pierre, non-ſeulement par la viſcoſité de ſon pied, mais encore par le nombre infini de ventouſes dont il eſt couvert, de maniere qu'il faut employer une grande force pour l'en détacher. Lorſqu'on releve le manteau de cet animal, on apperçoit le cœur dont les battemens ſont très ſenſibles. Il ſe trouve ſur la gauche, fort proche du col dans le ſinus que fait le manteau à ſa jonction avec le deſſus du pied.

On découvre encore, par le même artifice, du côté droit, deux ouvertures rondes ou deux conduits en

forme de tuyaux, dont le plus grand & le moins élevé est l'anus. L'autre, qui est placé un peu plus haut & en devant, laisse sortir les parties de la génération. La partie mâle, dans ceux que l'auteur a eu occasion de voir, étoit d'un rouge pâle. Dans le sinus du manteau avec la partie supérieure du pied, on voit encore à l'œil nud douze petits trous semblables à autant de points disposés tout autour du corps à des distances à peu près égales. S'il y avoit quelqu'analogie entre les insectes & les coquillages, on pourroit dire que ces douze points sont autant de stigmates qui servent aux lépas pour la respiration : mais c'est ce que l'observation n'a pas encore appris, & qui ne paroît pas vraisemblable, ce coquillage étant pourvu comme les autres d'une ouverture pratiquée dans le manteau, ouverture qui sert en même temps de passage à la respiration & aux excrémens. La couleur de cet animal n'est pas bien constante. Elle est blanc-sale dans quelques-uns, les jeunes sur-tout. Les vieux n'ont cette couleur que vers le dessous du pied, du reste ils sont d'un bleu qui tire sur le noir; les moyens sont d'un gris cendré.

Ce coquillage est fort commun sur les rochers du Cap verd, de l'île de Gorée, & de celle de la Magdelaine. Les naturels du pays le mangent. Les plus grands que M. Adanson y ait observés avoient près de quatre pouces de longueur à leur coquille, sur trois de largeur.

Aldrovandus, Exang. p. 545 & 546. *Lepas sive patella quarta.*

Jonston, Exang. tab. 16. *Patella Aldrovandi.*

Lister, hist. Conchyl. tab. 331. fig. 11. *Patella alba, paucis & valdè eminentibus striis stellata, barbadensis.*

Ejusdem, tab. 537. fig. 16. *Patella nigra, magna, tenuiter admodùm striata, africana.*

Ejusdem, tab. 538. fig. 21. *Patella miniata, oblonga, densè striata.*

Kirker, Muſ. pag. 437. num. 25. *Patella nigra, magna, tenuiter admodùm ſtriata.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 417. tab. 85. fig. 11. *Patella capenſis verruculis radiata.*

Sloane, jam. v. 2. tab. 240. fig. 16 & 17. *Patella major, tenuis compreſſa, ſtriata, cinerea, maculis crebris è rubro fuſcis variegata, vertice albo.*

Gualtieri, tab. 8. lit. I. *Patella limbo integro, vertice acuto, margine inæquali, ſtriis radiata; cinerea, lineâ citrinâ circumdata, intùs candida.*

Klein, Tent. pag. 115. n. 14. *Patella integra, ſtriata, nigra, magna, tenuiter admodùm & rugosè ſtriata, vertice acuto integro.*

Ejuſdem, pag. 115. ſpec. 1. *Patella integra, ſtriata, papillaris, ſeu patella ſubfuſca, exiguis tuberculis ſecundum ſtrias rugoſas aſpera.*

Ejuſdem, n. 18. *Patella integra, ſtriata; oblonga, irregulariter miniata & rugosè ſtriata.*

LICORNE. *Concha globoſa ſtriis imbricatis, labro cornu armato diſtincta, monoceros nominata.* Coquille univalve du genre des tonnes ou conques ſphériques, ainſi appellée à cauſe que ſa lévre eſt armée intérieurement vers le canal du teſtacée, d'une longue dent, ou d'une corne qui peut avoir juſqu'à près de cinq lignes de ſaillie. Elle eſt d'autant plus ſinguliere qu'elle ne ſe trouve dans aucune autre coquille connue juſqu'à préſent que dans celle-ci, & c'eſt une queſtion de ſavoir de quel uſage cette corne peut être à l'animal, faiſant partie du teſt. La licorne eſt d'une forme arrondie, compoſée de cinq ſpires bombées, chargée ſur ſa ſurface extérieure de ſtries tranſverſales tuilées, alternativement plus ou moins élevées, leſquelles ſe terminant ſur les bords de la lévre la rendent dentelée. Le fût eſt uni & comprimé, ou un peu concave en-dehors. Toute la couleur de cette tonne eſt marron & blanchâtre, l'intérieure eſt nuée de fauve & de blanc. Le canal, qui eſt très court, ſe termine par une légere

échancrure. Lorſque la licorne teſtacée eſt parvenue dans un certain période de groſſeur, le corps de la coquille eſt extrêmement ventru, & les ſtries dont elle eſt garnie ſont beaucoup moins élevées; les tuiles ne ſont âpres au toucher que vers la lévre extérieure qui ſe trouve alors tranchante & peu dentelée dans ſon bord. La corne dont elle eſt armée eſt auſſi peu ſaillante. Les Conchyliologiſtes diſtinguent deux variétés dans la licorne : ſavoir la petite licorne à ſtries tranchantes ſans tuiles, & la licorne ſans cornes, que l'on pourroit appeller la licorne femelle. Il faut obſerver que ces coquilles ſont ordinairement couvertes d'un drap marin fangeux, qui eſt tellement invéterée dans les ſtries qu'il n'eſt pas facile de l'enlever. On peut avoir recours aux acides pour le ſupprimer plus aiſément. Les licornes viennent des mers Magellaniques. Cette tonne peut avoir juſqu'à deux pouces de longueur ſur ſix ou ſept lignes moins de largeur.

Davila, Cat. ſyſt. pl. 9. lett. B. Un buccin de Magellan nommé la licorne.

LICORNE, autrement dit PETITE LICORNE. *Concha globoſa ſtriis tranſverſis non imbricatis diſtincta, vel monoceros parvâ ſpecie.* Cette eſpece eſt mince, chargée de ſtries tranſverſales ſaillantes & de vive-arrête, leſquelles ne ſont un peu tuilées que vers la lévre extérieure, avec des ſtries alternatives moins élevées. Toute ſa couleur eſt brune ou marron, le reſte de la coquille reſſemble à la licorne ordinaire; elle porte un pouce, quatre ou cinq lignes de long ſur un pouce de largeur.

LICORNE SANS CORNE. *Concha globoſa, ſtriis tranſverſis imbricatis labro abſque cornu inſignis.* Cette coquille ne différe de la licorne ordinaire que par ſa forme plus allongée & ſes ſpires plus élevées. Toute ſa ſurface extérieure eſt auſſi à ſtries tranſverſales, chargées de petites tuiles; mais ſa lévre dentelée eſt dépourvue de cette petite corne qui ſe rencontre dans les autres eſpeces, & ne laiſſe aucun doute qu'elle en ſeroit deſtituée par accident, n'ayant aucune trace de cette ſaillie

qui eſt ordinairement très forte à ſa baſe. Cette tonne porte un pouce neuf lignes de longueur ſur quatorze lignes de largeur.

LICORNE DE RUMPHIUS. Coquille univalve du genre des vis, de l'eſpece des aiguilles ſtriées, très effilées & aiguës, que Rumphius a fait repréſenter à la *tab.* 30. *litt. F.* C'eſt la ſeptieme eſpece que l'auteur appelle *ſtrombus ſeptimus. Holl.* Naalde pen of eenhoorn-pen; l'aiguille ou la licorne.

LIÉVRE, ou LEVREAU. *Porcellana oblonga, cylindracea, variis maculis ſignata & punctata, lepuſculus appellata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des porcelaines, de forme allongée ou cylindrique, & de la grande eſpece, à cauſe de ſa figure. Toute ſa ſurface, qui eſt très polie & luiſante, eſt ornée de grandes taches brunes, pourprées & d'un rouge d'écaille de tortuë de mer, parmi leſquelles on diſtingue d'autres taches plus arrondies, rouge-brun & azurées, qui paroiſſent comme appliquées ou heurtées avec le pinceau, principalement dans les flancs de la coquille, ſur un fond agathe, clair & cendré. Outre ces diverſes taches, on en diſtingue d'autres beaucoup plus petites, toutes blanches, qui paroiſſent parſemées & comme ſaupoudrées au hazard. La baſe ou le deſſous de cette porcelaine a le luiſant du talc, & montre une ouverture ou une fente peu ouverte, preſque droite, garnie de chaque côté d'un long ratelier de dents égales & très articulées. L'intérieur paroît être d'un beau blanc. Cette porcelaine, dont une des extrêmités échancrées porte une petite pyramide plus ou moins volutée, peut avoir juſqu'à quatre pouces de longueur ſur moitié moins de largeur.

Lorſqu'on remarque ſur le dos de cette porcelaine quelques taches blanches, rondes & élevées, aſſez ſemblables à des gouttes de ſuif figés; on l'appelle alors le liévre ou le lévreau à gouttes de ſuif.

Rumphius, tab. 38. litt. C. *Concha teſtudinaria.* La coquille d'écaille de tortuë. *Holl.* Karet of ſchildpad-hoorn; le caret ou la tortuë.

LIGAMENT. Terme de Conchyliologie, qui exprime une espece de nerf ou une partie cartilagineuse qui réunit ensemble les écailles ou les battans des coquillages bivalves ou multivalves. Ce ligament, qui est ordinairement situé vers leurs sommets ou leurs charnieres, & quelquefois même dans la charniere, affermit & fixe tellement les valves des coquilles, que l'animal qui y réside, peut les ouvrir & les fermer par son ressort, sans abandonner les parties qui composent la charniere. Il est intérieur dans les huitres & les peignes, & situé au dessous des sommets, au lieu qu'il est extérieur dans les cœurs, les cames & les tellines & occupe un côté dans les moules dans l'épaisseur des valves.

Toutes les coquilles des conques, dit M. Adanson, ont un ligament qui les unit ensemble proche des sommets & de la charniere : ce ligament les affermit & les fait ouvrir par son ressort qui a quelque chose de spongieux.

Il est différent dans divers coquillages; ceux dont la charniere n'est point dentée, l'ont en dedans, ajoûte M. Adanson, ou dans l'épaisseur du talon ou des bords de la coquille, comme dans l'huitre, le jambonneau, &c. Il est au contraire placé au dehors des coquilles dont la charniere est dentée, parce que s'il étoit placé au dedans, il couvriroit les dents de la charniere & rendroit leur usage inutile, comme dans les cames & les pétoncles. Ces derniers sont ordinairement secs & cassans lorsqu'ils passent quelque temps hors de l'eau; mais hors de l'eau ils s'amolissent comme un cuir fort, de sorte qu'ils se courbent & se redressent sans se casser dans le temps de l'accourcissement & du relâchement des muscles qui attachent intérieurement l'animal à sa coquille.

Le ligament des couteliers est extérieur, & occupe une des extrêmités de la coquille attenant à la charniere.

LIGAR. Nom que M. Adanson donne à un coquillage operculé du genre du cérite. La coquille du ligar a quatre pouces de longueur & trois fois moins de

largeur ; elle eſt formée de vingt ſpires renflées, arrondies, bien diſtinguées & environnées de ſept ou huit cannelures médiocres & égales. Le ſommet eſt deux fois & demie plus long que la premiere ſpire. L'ouverture eſt exactement ronde ou orbiculaire & entourée aux deux tiers ſeulement par une lévre circulaire aſſez mince, aiguë & tranchante ſur les bords. L'autre tiers eſt formé par la convexité de la ſeconde ſpire qui ſe trouve ſur ſa gauche.

Le fond de la couleur eſt blanc, agréablement marbré de grandes taches brunes ; elle n'a point de périoſte ſenſible. Ce coquillage vit enfoncé dans les ſables de l'anſe de Ben, à une lieue dans le nord de l'île de Gorée.

Columna, Aquat. pag. 53 & 55. Σάλπιγξ μακρολεπτον, *ſive buccinum parvum.*

Bonanni, Recr. pag. 127. claſſ. 3. n. 115. *Turbo tuba dictus elegans, ſexdecim, & aliquando viginti ſpiris finitus, mucrone mirâ proportione valdè acuminato eburnei coloris, & cochleatis criſpis corrugatus*; *Perſici maris.*

Langius, Meth. p. 47. *Turbo integer, vulgaris, ſtriatus.*

Gualtieri, Tab. 58. fig. A. *Turbo integer vulgaris, maximus, denſiſſimè ſtriatus, triginta circiter ſpiris elongatus, fuſcus.*

Klein. Fabii Columnæ ; ſtrombus cochloïdes, ſpiris toroſis, ſtriatis, σαλπιγξ. tent. pag. 29. ſpec. 2. B. 2. F.

LIMAÇON, *cochlea.* C'eſt un coquillage univalve qui compoſe pluſieurs genres par la multitude & la variété de ſes eſpeces. Le mot limaçon paroît derivé du mot latin *limax*, comme le terme *limax* de celui de *limus* qui ſignifie limon, dont l'animal du limaçon ſe nourrit, & dans lequel il eſt engendré, *à limo in quo generatur & nutritur.* Il eſt nommé en hébreu bochart ou tablul ; ſelon quelques-uns chomet ; en chaldéen tablul ou thiblala. Les Arabes l'appellent baïzum ou haïzum, les Italiens chiocciole & lumaca ; les Allemands, ſchnecken ou ſcheak ; les Anglois ſnail ; les Eſpagnois

Eſpagnols caramuros & caracol ; les Hollandois ſlakje of ſlekje ; & les François limaçon.

Le caractere générique des coquilles des limaçons eſt d'avoir une forme arrondie, contournée de maniere qu'il forme la premiere circonvolution de la volute, d'une maniere plus réguliere & plus conforme aux autres ſpires que dans les autres univalves. On en peut compter depuis deux juſqu'à dix, le plus ſouvent bombées & dont les dernieres qui ſont dans les limaçons proprement dit, plus ou moins comprimées, ne ſont quelquefois ſenſibles que par la ligne ſpirale. Le caractere générique des limaçons conſiſte auſſi d'avoir quelque reſſemblance avec les limaçons terreſtres communs ou les eſcargots, excepté les vis & les ſabots, qui en diffèrent, à l'égard du nombre & de l'élévation des ſpires. Les limaçons ſont ſouvent ombiliqués & ont la plûpart un opercule ou accidentel ou permanent; ils ſont auſſi variés dans leurs figures que dans leurs couleurs, dont leurs ſurfaces extérieures ſont ornées. Le grand nombre de ces teſtacées, que l'on trouve dans toutes les mers, les fleuves, les rivieres, les étangs, les ruiſſeaux, les marais, dans les forêts, aux pieds des arbres, dans la mouſſe, dans les ruines des bâtimens, les vieux murs, dans les jardins, les potagers, & ſur tant de différentes plantes, préſente tant d'eſpeces & de variétés que les naturaliſtes ont été obligés d'en former pluſieurs genres, afin de pouvoir ſe reconnoître au milieu de tant d'objets, & mettre de l'ordre dans une famille auſſi étendue. Les Conchyliologiſtes ſont aſſez d'accord de former le caractere générique & diſtinctif des limaçons, de la figure qu'ont leurs ouvertures. C'eſt pourquoi ils diſtinguent les limaçons dont l'ouverture de la coquille eſt exactement ronde, qui forment le premier genre, ainſi que ceux qui l'ont preſque ronde : les limaçons, dont l'ouverture eſt demi-ronde, ou ceintrée comme celle des nérites, des natices ou nérites ombiliquées, compoſent le ſecond genre : le troiſieme genre comprend les eſpeces qui ont l'ouverture

ovale ou comprimée comme celle des planorbes & des sabots; & on peut y ajouter pour le quatrieme genre celui des vis ou des coquilles les plus turbinées dont l'ouverture ne s'éloigne point en général de celle des limaçons. *Voyez* ces articles.

Les anciens philosophes distinguoient les limaçons qu'ils nommoient en latin *cochlea*, en grec κοχλίας d'avec les autres coquillages univalves, & en faisoient un genre particulier : *In eo genere sunt cochleæ aquatiles, terrestresque, exerentes se domicilio, binaque ceu cornea protendentes contrahentesque*, dit Pline. Les limaçons aquatiques & terrestres montrent deux cornes qu'ils allongent & raccourcissent en sortant de leurs coquilles. Dioscoride appelle les limaçons κοχλίον.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2. pag. 96 & suiv. comprend sous le nom de limaçon, en latin *cochlea*, sept especes de coquillages : savoir, celui qui servoit autrefois à puiser de l'huile, connu aujourd'hui sous le nom de burgau, *cochlea olearia*; le limaçon de nacre, *cochlea margaritifera*, ou le grand nautile à cloison de nacre ou épais; le limaçon ciselé & fermé de son opercule, *cochlea cælata cum operculo suo*; le limaçon échinophore, *cochlea echinophora*; celui-ci est une tonne à mammelons; le limaçon cylindrique, *cochlea cylindroïdes*, qui est un cornet tigré; un sabot que ce naturaliste appelle le limaçon uni à clavicule ou à volute obtuse, *cochlea lævis turbine obtusa*; enfin le limaçon applati, *cochlea depressa*; celui-ci est une espece de limaçon à bouche ovale, appellé le cornet de Saint-Hubert.

Aldrovandus, de Testaceis, lib 3. pag. 389 & suiv. fait mention d'un assez grand nombre de limaçons, outre les especes de Rondelet, tant maritimes que terrestres, parmi lesquels il y en a qui sont representés avec l'animal, principalement une espece extraordinaire pour sa grandeur & pour sa figure, dont parle Ambroise Paré. La mer de la Sarmatie ou Germanie orientale, nourrit dans son sein des poissons fort monstrueux & inconnus dans les pays chauds.

Celui qui en eſt un des plus ſinguliers, dit Aldrovandus, reſſemble à un limaçon. Son corps eſt renflé comme une tonne; mais la tête porte des cornes branchues comme celles d'un cerf, & dont les extrêmités ſont garnies de petits globes brillants comme des perles. Elle eſt groſſe, montre des yeux éteincelans comme la lueur d'une chandelle, un muſeau aſſez arrondi & garni d'une moutache ou de barbes ſemblables à celles des chats; l'ouverture de ſa bouche eſt grande, & au-deſſous de ſa mâchoire inférieure, pend une maſſe de chair menaçante & d'un aſpect hideux. Cet animal s'appuie ſur quatre jambes extrêmement larges, dont les pattes ſe diviſent en pluſieurs doigts allongés & crochus comme des feuilles de palmier. Sa queue eſt tigrée & lui ſert de rame pour nâger. C'eſt un animal ſi craintif qu'il reſte preſque toujours en haute mer quoiqu'il ſoit amphibie, à moins qu'il ne gagne le rivage dans un beau temps pour prendre des alimens. Sa chair eſt agréable & fort bonne à manger. Son ſang eſt un remede pour le foie vitié & les poulmons ulcérés ainſi que le ſang des grandes tortues en eſt un pour les galeux ou lépreux. *Cochlea ex mari ſarmatico quam ambroſius Paræus nobis exhibuit. Mare ſarmaticum, ſeu germanicum orientale, piſces alit, calidis regionibus ignotos & valde monſtruoſos. Ejuſmodi eſt is, qui limaci ſimilis, dolium corporis mole æquat, arboreis autem cornibus cervum, extrema cornua in orbiculos rotundantur, unionum inſtar ſplendentes. Cervice eſt craſsâ, oculis accenſo candelæ modo micantibus, naſo obrotundo, & pilis felium ad inſtar obveſtito, rictu oris magno, ſub quo pendet, prominetque carnea moles, aſpectu ſubhorrida. Quatuor nititur cruribus, totidem latis, & aduncis palmis, quæ illi cum caudâ oblongâ, & tigridis inſtar variegata, pinnarum ad natandum loco eſt. Meticuloſum adeo hoc animal eſt ut, etſi amphibium ſit, alto tamen ſe ferè mari contineat, nec niſi ſereno valde cœlo ad littus applicet paſcendi gratiâ.*

Caro enim valdè grata est esui, sanguis verò his medicatus, quibus vel hepar vitiatum est, vel pulmones ulcerati, ut est magnarum testudinum sanguis elephanticis.

Gualtieri donne le nom de limaçon, en latin *cochlea*, à un grand nombre de coquilles univalves, outre les especes terrestres communes : savoir aux cornets ou volutes coniques, aux rouleaux, aux olives, aux casques, aux conques sphériques, entr'autres aux gondoles mamillaires, & à beaucoup de murex qu'il nomme *cochleæ conoïdeæ*, *cochleæ cylindroïdeæ*, *cochleæ pyriformes*, *cochleæ canaliculatæ*, *cochleæ cassiformes* ; cet auteur a conservé le nom de buccin à une multitude d'especes, qui sembleroient mieux être admises dans son système parmi les limaçons, que beaucoup d'autres coquilles univalves qui sont confondues avec eux, à plusieurs reprises.

Rumphius nomme limaçons, en latin *cochleæ*, & en hollandois, alykruyken, les especes marines à bouche ronde ; *cochleæ valvatæ*, les nérites ; *cochleæ globosæ*, le tonnes ou les conques sphériques ; *cochleæ alatæ*, les murex à pattes ou les araignées. *Voyez* ces mots.

M. d'*Argenville* divise tous les limaçons en trois genres, qui naissent de la différence de leur ouverture. Le premier genre a la bouche ronde, le second la bouche demi-ronde, & le troisieme se distingue par son ouverture ovale. Ce Conchyliologiste commence par celui à bouche ronde.

Rumphius & Lister partagent la famille des limaçons en trois sections, qui ne font qu'embarrasser, dit M. d'Argenville, *lunares læves*, *lunares sulcatæ & lunares asperæ* ; les premiers limaçons sont unis, les seconds rayés, & les troisiemes raboteux : cette différence ne se trouve que sur la robe de la coquille, & nullement dans ses parties essentielles ; elle ne peut donc produire, ni caractere générique, ni spécifique, c'est seulement une variété.

Le limaçon en latin *limax*, *nomen accepit, à limo in quo generatur & nutritur.* On peut le nommer en françois limace ; dans les provinces on les appelle vi-

gnots, qui sont de petits escargots de mer. Le mot de *cochlea* leur conviendroit mieux quelquefois que celui de *concha*. Ils ont une couverture nommée *operculum*, qui ferme entierement leur bouche ronde. Souvent on l'appelle *umbilicus marinus*, quoique très improprement, dit M. d'Argenville : c'est prendre le genre pour l'espece, suivant Gesner: *Non genus, sed speciem aliquam significare.*

On a observé que les limaçons n'ont pas moins de deux spirales, ou contours, & qu'ils en ont dix tout au plus. Le crabe appellé le soldat ou bernard l'hermite, s'y vient quelquefois loger. C'est des limaçons à ce qu'on prétend qu'Archimède a pris l'invention de la vis, & qu'on en a tiré des escaliers de cette forme.

M. d'Argenville a observé les mêmes sections à l'égard des limaçons fluviatiles & terrestres.

M. Adanson a compris sous le nom commun de limaçon tous les coquillages univalves, & ceux qu'il appelle les operculés. Son système est rapporté au mot coquille & coquillages.

Cet auteur a néanmoins donné plus spécialement le nom de limaçon à deux coquillages univalves que ce Conchyliologiste appelle le kambeul & le pouchet. On connoît, dit-il, parfaitement le limaçon, & il y en a tant d'especes dans tous les jardins & les campagnes, qu'il n'est presque personne qui n'en ait vu l'animal vivant. Il n'y en a qu'une espece au Sénégal ; mais elle est beaucoup plus grande que toutes celles que nous connoissons en Europe, & elle surpasse plus d'une fois celle que nous appellons à Paris le vigneron, en latin *pomatia*. M. Adanson ne l'a trouvé que dans un seul endroit. C'étoit dans une prairie assez aride, éloignée d'une petite demi-lieue de la mer, derriere le village de Portudal, que les Négres appellent autrement Sali, à neuf lieues environ dans le sud de l'île de Gorée. *Voyez* les mots kambeul & pouchet.

M. Davila, dans son catalogue systématique dit que les limaçons sont des coquilles contournées en spi-

rale, depuis deux orbes jusqu'à dix, dont il distingue trois genres : savoir, les limaçons à bouche ronde & à lévre extérieure, presque perpendiculaire à la base. 2°. Les nérites ou limaçons à bouche ronde, & à lévre extérieure presque perpendiculaire à la base. 3°. Les sabots ou limaçons à bouche ovale & à lévre intérieure, presque parallele à la base. *Voyez* ces articles.

LIMAÇONS A BOUCHE DEMI-RONDE, & CEINTRÉE. *Cochleæ semilunares.* Coquillages univalves qui composent le second genre dans la famille des limaçons en général, & que l'on nomme nérites ou natices. *Voyez* ces mots.

LIMAÇONS A BOUCHE OVALE ET COMPRIMÉE. *Cochleæ ore ovato sæpè depresso.* Ce sont ces especes qui forment le troisieme genre des limaçons qui sont les sabots & les planorbes. *Voyez* ces noms.

LIMAÇONS A BOUCHE RONDE ET PRESQUE RONDE. *Cochleæ lunares & propemodum lunares vel conchæ univalves quatuor, quinque vel sex spiris convexis compositæ; formâ brevi; rotundâ aperturâ lunari; apice obtusoab aliis cochleis distinctæ; sæpè umbilicatæ: variis coloribus exornatæ & substantiâ margaritiferâ in plurimis lucidè splendentes.* Ces especes, qui sont souvent ombiliquées, & ordinairement operculées, forment le genre qui a le plus de ressemblance avec les limaçons terrestres communs ou escargots. Le caractere distinctif & générique des limaçons à bouche ronde est d'avoir le corps extrêmement ventru à proportion des autres spires qui composent la volute. On peut lui en compter le plus souvent quatre ou cinq & même six, ordinairement bombées, lesquelles spires sont petites dans les dernieres, & se terminent par un sommet obtus. L'ouverture, qui est d'une figure arrondie, est bordée d'une lévre faisant le cercle, tranchante ou retroussée en dehors : le fût extérieur est uni, contourné de maniere qu'il acheve de former ce cercle sans aucune interruption ou aucune échancrure : c'est pourquoi on peut juger de l'étendue de cette ouverture par la dimension du diamêtre.

Les limaçons à bouche ronde varient beaucoup dans la surface extérieure. Les uns sont très unis, les autres sont striés & cannelés. Il y en a qui sont chargés de tubercules & même de pointes & de tuiles. Ces sortes de coquilles univalves sont souvent d'une substance de nacre qui brille ordinairement dans l'intérieur du testacée, & que l'on met en évidence extérieurement par la suppression d'une croute ou de divers draps marins plus ou moins minces ou épais dont ces limaçons sont couverts. Leur surface extérieure présente les variétés les plus agréables par les diverses couleurs dont elle est ornée, tantôt elles forment des marbrures vertes, rouges-brun, noires & blanches, canelle & couleur de paille, tantôt des bandelettes ou des rubans & d'autres compartimens. Les especes sont la bouche d'or, la bouche d'argent, la peau de serpent, le pot verd, l'*olearia*, le dauphin, le ruban, le turban ou le bonnet turc; les différens burgaux, le perroquet perlé, la veuve ou le burgau noir de l'Amérique, le petit deuil ou la pie, la petite veuve, ou le limaçon noir des Indes, &c.

Rumphius a fait représenter douze especes de limaçons qu'il nomme *cochleæ lunares*, tab. 19. savoir *cochlea lunaris major*, *cochlea sulcata nigra*. *Holl.* Swarte gevoorde hoorn; le limaçon noir cannelé : *cochlea petholata*. *Holl.* Nassauver; espece de peau de serpent verd : *cochlea lunaris aspera*, le limaçon à bouche ronde, âpre au toucher. *Holl.* Gloeyende oven, of goud-moud; le four ardent ou la bouche d'or, n. 3. *cochlea lunaris variegata*; *Holl.* Bonte zilver moud; la bouche d'argent bigaré; *cochlea lunaris viridis*. *Holl.* Groene zilver-moud; la bouche d'argent verd. Les autres especes sont les limaçons rubannés que Rumphius regarde comme des variétés de cette derniere.

Gualtieri nomme les limaçons à bouche ronde, *cochleæ marinæ terrestriformes*; *sunt breviores, proportionatæ structurâ suâ magnâ ex parte cochleis terrestribus similes*. Ce Conchyliologiste en a fait représenter quatorze especes à la *tab.* 64. savoir un burgau à peau

de ſerpent, appellé la princeſſe ; la bouche d'argent & pluſieurs de ſes variétés, le ruban & d'autres eſpeces, parmi leſquelles ſe trouvent quelques nérites.

M. d'Argenville, dont les limaçons compoſent la cinquieme famille de ſes coquilles univalves, dit que ce genre de limaçon eſt ombiliqué, avec un ſommet applati, quelquefois élevé, & dont la robe eſt rayée, déchirée, cannelée, garnie de boutons, ou bien unie, toujours la bouche ronde ; *cochlea lunaris eſt univalvis, ore rotundo, umbilicata claviculâ, depreſſâ, laciniatâ, canaliculatâ, tuberoſâ, lævi* Cet auteur en diſtingue douze eſpeces, dont quelques-unes ont leurs variétés : 1°. le limaçon à bouche ronde, faſcié, garni de boſſes ; *cochlea lunaris faſciata & tuberoſa ;* celui qui eſt cannelé en forme de cordelette, *canaliculata funiculis cincta :* le burgau de l'Amérique, *burgau americanus :* le limaçon uni, *cochlea lunaris lævis* : ceux que l'on nomme la peau de lézard ou de ſerpent, le limaçon verd, *pellis lacerti vel ſerpentis, limax viridis :* celui qui eſt tacheté de petits grains blancs & gris ; *granis albidis, cinereiſque maculata :* 2°. l'*olearia umbilicata :* 3°. le limaçon à bouche ronde, dont le ſommet eſt élevé : *cochlea lunaris apice exerto* ; le ruban, *vitta*, à bandelettes brunes & rouges, *faſciata è rubro & fuſco ;* cannelé de blanc, de noir & de verd ; *ex albido, nigro, viridique canaliculata* : le perroquet, le marron rôti ; *pſittacus, caſtanea toſta :* celui qui eſt barriolé, *variegata :* 4°. le limaçon à bouche ronde dont le ſommet eſt applati, *cochlea lunaris, apice depreſſo* ; celui qui eſt tacheté, tirant ſur le verd, *maculata & virideſcens :* l'émeraude de la petite eſpece, *ſmaragdus minor :* 5°. l'œil de bouc, *oculus hirci*, celui de la Chine, verdâtre avec une croix blanche, *cochleæ lunaris ſinenſis, cum cruce albidâ, virideſcens*, & la violette de Fabius Columna, *janthina Fabii Columnæ ;* celui qui eſt entouré de lignes blanches & jaunes, avec une lévre étendue, *lineis albidis & flavidis circumdata, labro extenſo*: 6°. le limaçon cannelé & brut, dit la

bouche d'or, *cochlea canaliculata & aſpera, os aureum dicta.* 7°. le cannelé & brut, dit la bouche d'argent; *canaliculata & aſpera, os argenteum dicta.* 8°. le dauphin, *delphinus : 9°.* le limaçon grenu & ombiliqué, *granulata & umbilicata.* 10. celui qui eſt applati, entouré de boſſes de tous côtés, *depreſſa, tuberibus ex utrâque parte circumdata.* 11°. l'éperon à deux rangs de piquans, *calcar, aculeis in duos ordines diſpoſitis.* 12°. le limaçon à bouche ronde mince, avec une clavicule très élevée, *cochlea lunaris, tenuis, claviculâ eminentiſſima.*

M. d'Argenville, pour donner une idée générale de la zoomorphoſe du limaçon de mer à bouche ronde, rapporte, (*pag.* 31) que celui que l'on appelle dans le Poitou vignot, & guignette à la Rochelle, eſt renfermé dans ſa maiſon de la même maniere que le ſont ceux qui portent un opercule. Dans ſa marche, il entraine avec lui ſa maiſon, & rampe ſur une eſpece de baſe charnue qu'il fait ſortir de ſa coquille; alors ſa tête paroît garnie de ſes deux cornes, plus groſſes & plus courtes que ne le ſont ordinairement celle des teſtacées. Elles ſont rondes, camuſes dans leur extrémité, & chargées ainſi que tout le reſte du corps de petites rides ou filets, qui les font paroître velues ſur un fond blanc-ſale. Les yeux marqués par deux petits points noirs, ſont placés à leur naiſſance ſur les côtés de la tête; & l'entre-deux des cornes forme une eſpece de muſeau, que le gonflement & la contraction font changer ſouvent de figure.

La bouche, qui dans ſa plus grande extenſion, n'a pas plus d'une demi-ligne de diamêtre, eſt attachée par ſon extrêmité dans la partie intérieure, ce qui la dérobe à la vue. On peut croire cependant qu'elle eſt garnie de deux côtés de pluſieurs dents. Ses contours ſont moins ridés que ceux des limaçons de terre, par la raiſon que ceux-ci n'avalent que de l'eau & du limon.

Cet animal ſe nourrit à la façon des autres par cette bouche ou canal, & prend les alimens qui lui ſont convenables par un tuyau très long, qui le porte dans

les viſceres diſpoſés à les recevoir, & par la matiere qu'ils contiennent très facile à appercevoir. Cette tête ſe réunit & ſe joint à un long col un peu rond, dont la largeur & la capacité augmentent quelque peu en remontant vers l'intérieur de la coquille. On diſtingue facilement ſur un des côtés un amas de petites glandes, terminées par une eſpece de bourſes longitudinales, qui ſont reçues dans le fond d'une membrane aſſez épaiſſe, laquelle préſente une cavité en forme de capuchon. Cette membrane tapiſſe dans une certaine étendue l'intérieur de la coquille, & ſert à fournir un double refuge à l'animal, lorſqu'il retire ſa tête dans ſon étui. La baſe charnue n'y entre point; elle ne fait que remplir l'ouverture de la coquille, & pour ſa ſûreté elle ſe trouve couverte d'un opercule qui la ſuit & qui la dérobe à tout ce qui pourroit lui nuire.

Cet opercule attaché au pied de l'animal ferme ſi exactement, que l'eau de la mer ne peut y pénétrer; l'animal ouvre cet opercule lorſqu'il prend de la nourriture, & le retire à lui quand il en a pris ſuffiſamment. Sa coquille eſt fort ſimple, d'un verd-noirâtre, coupé par de petits filets jaunes; mais ſitôt qu'il eſt découvert, il préſente une légere nacre qui n'eſt pas de la belle eſpece.

On ſait que le limaçon augmente ſa coquille à meſure qu'il croît, en portant ſon humeur baveuſe à l'extrêmité du premier tour de ſpirale; & il l'augmente par-deſſus l'épaiſſeur des autres ſpirales: ce qu'il a une fois formé ne s'augmente plus; mais s'épaiſſit: ce qu'on remarque dans la coquille d'un jeune limaçon, moins épaiſſe que celle d'un limaçon plus âgé.

LIMAÇONS D'EAU DOUCE, ou FLUVIATILES. *Cochleæ aquæ dulcis ſeu fluviatiles.* On ne trouve ces eſpeces que dans les fleuves, les rivieres, les étangs & les ruiſſeaux. Les Conchyliologiſtes obſervent la même méthode pour les limaçons d'eau douce que pour ceux de mer, c'eſt-à-dire, qu'ils les diſtingnent par la figure de l'ouverture de la coquille: ſavoir les lima-

çons d'eau douce à bouche ronde, à bouche demi-ronde, ou les nérites & les natices, & les limaçons à bouche ovale, dont les planorbes forment en général les especes.

M. d'*Argenville*, *pl.* 27. *n.* 2. fait mention de cinq especes limaçons d'eau douce. Le premier, dit l'auteur, est d'une couleur bleuâtre, la tête est peu élevée & sans nombril : son premier tour est divisé par une strie, & il vient de la Marne : le second limaçon est plus brun & plus petit, avec un ombilic : le troisieme plus applati, est fait en cornet de Saint Hubert, & pourroit bien être un planorbe. Ces deux limaçons ont été pêchés dans la Seine, on a tiré le quatrieme dans la riviere des Gobelins ; il est d'une couleur jaunâtre, & assez grand, sans ombilic : le Rhin a donné le cinquieme limaçon qui est fascié de blanc & de couleur agathe, avec une clavicule assez élevée.

Le même auteur donne, dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, une description de l'animal qui habite la coquille du limaçon d'eau douce à bouche ronde, (*pl.* 8. *pag.* 73.) qui a été trouvé dans la riviere de Marne. Quand il sort de sa coquille, il pousse un opercule rond & fort mince, au bout d'une plaque de même forme ; & à quelque distance, son col paroit avec deux cornes pointues & assez courtes, qui accompagnent sa tête. On compte quatre tours en tout sur sa coquille, sans l'œil de la volute. Sa couleur tire sur le gris-cendré, avec quelques bandes noirâtres qui l'environnent : savoir, quatre sur le premier contour, deux sur le second, & un sur le troisieme. La clavicule de ce limaçon est des plus élevées ; pour sa marche, elle est à peu près la même que celle d'un limaçon terrestre. Dans les autres especes de limaçons, l'animal est toujours le même. On voit entre l'opercule & la tête une espece de crochet qui se nomme *tentamen*.

Il y a des naturalistes qui considérent les limaçons de marais & les especes qui se plaisent sur les herbes aux bords des ruisseaux, des fossés & des étangs comme

des limaçons amphibies. M. Geoffroy fait mention d'un de ces sortes de limaçons qui vit également sur la terre & dans l'eau douce, auquel il a donné le nom d'amphibie. *Voyez* le mot AMPHIBIE.

Les limaçons fluviatiles ont ordinairement la coquille mince, fragile, d'une couleur cendrée, fauve-clair ou terreuse & peu intéressante.

LIMAÇONS TERRESTRES. *Cochlea terrestres.* Ces limaçons, qui ne laissent pas de comprendre un grand nombre d'especes communes & étrangeres beaucoup moins connues, se trouvent dans les forêts humides, dans les mousses, aux pieds des arbres, dans les vignes, sur des plantes & dans les potagers; ils se cachent dans un temps de sécheresse sous des feuilles, dans les fentes des murailles, sous les ruines des bâtimens, les pierres & dans les trous de la terre. Il y a des limaçons terrestres de plusieurs genres, les uns sont à bouche ronde, comme le *pomatia*, & les escargots communs; les autres ont une ouverture en partie ovale ou presque ronde, comme ceux que l'on nomme l'œil de bœuf & l'oignon blanc. Ceux dont l'ouverture est ovale, ont la plûpart une volute comprimée, & même quelquefois concave, contournée en maniere de cornet de chasse & de postillon: ces derniers renferment aussi les especes que l'on nomme planorbis ou planorbes. Les limaçons, terrestres, qui ont une ouverture applatie, & dont les spires sont peu élevées, s'appellent lampes antiques. Il y a de ces sortes de testacées, qui ont un grand nombre de variétés dans leurs especes & dans leurs diverses couleurs. Ils sont tantôt fasciés, rubanés de brun, de couleur violette, de rouge, de noir, sur un fond blanc, citron, ou agathe, tantôt marbrés de jaune, de couleur cendrée ou marron, & rayonnés de bandes longitudinales. On trouve des limaçons terrestres dans toutes les quatre parties du monde, dans la Jamaïque, les îles Antilles, la Caïenne, dans les Indes, la Chine, dans toute l'Europe, l'Angleterre, l'Espagne, la France & ailleurs.

M. d'Argenville distingue dix-sept especes de limaçons terrestres : savoir, le *pomatia*, l'escargot ; celui qui est fascié, qu'il nomme en latin *limax fasciata* ; celui des prés, *limax pratensis* ; de couleur rousse, *flavescens* ; cendré, *cinerea* ; marbré, *marmorea* ; le cornet de Saint-Hubert, *cornu Sancti Huberti* ; le limaçon ombiliqué, *umbilicata*, dont la clavicule est élevée, *clavicula exerta* ; dit la livrée, *dicta* la livrée, à bouche garnie de dents, *ore dentato* ; très beau venant de la Jamaïque, *pulchra jamaïca* ; le limaçon terrestre à bouche ronde, *ore rotundo* ; à bouche applatie, *ore depresso* ; & celui dont la clavicule est retournée, *clavicula, seu apice inverso.*

M. Geoffroy, dans son petit traité des coquilles fluviatiles & terrestres des environs de Paris, dit que les animaux qui résident dans les limaçons communs, ou qui se trouvent dans les jardins, les vignes & les campagnes, sont du même genre que les limaces. Les uns & les autres ont également quatre tentacules, dont deux sont plus courts & deux plus longs. C'est à l'extrêmité de ces derniers que sont placés deux corps arrondis qui contiennent dans leur milieu une partie plus brune, & qui paroissent être les yeux de ces animaux. La seule différence des limaçons & des limaces, c'est que les premiers ont une coquille tournée en spirale, dans laquelle ils peuvent se retirer entierement, & dont ils font sortir la partie antérieure & inférieure de leurs corps, lorsqu'ils veulent marcher, emportant leurs coquilles avec eux, au lieu que les limaces ont le corps nud & sans coquilles à l'extérieur. Il est vrai qu'en les disséquant on trouve dans l'intérieur de leur corps, vers la tête une espece de petit osselet, long, mince, & applati, de la même substance que les coquilles ; il n'en a point l'usage, & ne paroît point à l'extérieur.

Les limas ou limaçons sont tous animaux hermaphrodites, ajoûte M. Geoffroy ; ils ont tous les deux sexes, & les parties sont situées au côté droit du col de l'animal, à l'endroit qui sort de la coquille, lorsque

le limas s'allonge pour marcher. Mais quoique ces animaux aient les deux sexes, ils ne peuvent cependant engendrer seuls, ils s'accouplent toujours deux ensemble; seulement tous les deux font réciproquement l'office de mâle & de femelle, ensorte que l'accouplement entr'eux est double.

Lorsque ces animaux veulent s'accoupler, ils commencent par un prélude singulier; la nature les a pourvus d'une espece de dard ou fléche à quatre aîles, d'une substance cassante, ferme & assez semblable à celle de la coquille. Cet aiguillon sort par la même ouverture du col qui donne issue aux parties mâle & femelle; & lorsque ces animaux s'approchent, l'aiguillon de l'un pique l'autre, abandonne la partie d'où il sort, & tombe à terre ou reste attaché au limaçon qui a été piqué: celui-ci se retire; mais bientôt après il se rapproche, pique l'autre à son tour, après quoi l'accouplement s'exécute. Ces animaux s'accouplent jusqu'à trois fois de quinze jours en quinze jours, & chaque fois la nature fait les frais d'un nouvel aiguillon. Leurs accouplemens durent chacun plusieurs heures, & pendant ce temps ils paroissent comme engourdis. Les limaçons rendent par la même ouverture du col, une grande quantité d'œufs blancs, revêtus d'une coque membraneuse, qui lorsqu'elle est séche, devient cassante, & de la grosseur de la moitié d'un pois. Ils cachent ces œufs en terre, où l'auteur les a trouvés plusieurs fois. Tel est l'accouplement des limaçons. On verra cependant dans le détail quelques différences, suivant les especes. Il y en a, par exemple, qui ont deux dards ou aiguillons vénériens, tandis que les autres n'en ont qu'un.

Les limas ou limaçons vivent d'herbes & de feuilles: ils font même souvent de grands dégats dans les jardins & les potagers: la nature les ayant pourvus de deux mâchoires dures, osseuses & tranchantes, avec lesquelles ils coupent & brisent les feuilles. Aux approche de l'hiver ces testacées se retirent dans quelques

trous où ils ſe mettent à l'abri, & ils ferment alors leurs coquilles avec une eſpece de couvercle blanc & comme platreux par leur bave ou mucoſité épaiſſie. On les trouve ſouvent ainſi fermés à la fin de l'hiver, juſqu'au mois de mars, & c'eſt alors que les gens de la campagne les ramaſſent pour les manger. Ce couvercle platreux qui ferme l'ouverture n'eſt qu'une ſimple plaque; il diffère des opercules en ce que ſur ceux-ci on apperçoit des ſpirales qui ne ſe voient point ſur ce couvercle. D'ailleurs l'opercule eſt une partie eſſentielle de l'animal qu'il conſerve en tout temps, avec laquelle il ferme ſa coquille toutes les fois qu'il le veut; au lieu que ce couvercle platreux n'eſt qu'une ſimple concrétion étrangere à l'animal & ſans organiſation. Auſſi dès le commencement du printemps le limaçon rompt & détruit ce couvercle; il ſort alors de ſa coquille, va chercher ſa nourriture & renouveller ſes dégats.

M. Geoffroy diviſe ſes limaçons terreſtres en deux familles; 1°. les limaçons à coquilles arrondies, tels ſont ceux qu'il nomme le vigneron, le jardinier, la livrée, la chartreuſe, la grande ſtriée, la luiſante, la tranſparente, le bouton, la lampe ou le planorbis terreſtre, la volutée, celle à bouche triangulaire, le grand ruban ou le ruban plat, le petit ruban ou le ruban convexe. 2°. Les limaçons à coquille allongée (que les Conchyliologiſtes conſiderent en général comme des buccins) ſavoir le grain d'orge, le grain d'avoine, la brillante, l'anti-nompareille, le grand barillet, le petit barillet, l'aiguillette, l'amphibie ou l'ambrée, la nompareille & l'anti-barillet. *Voyez* ces noms.

Sentimens de pluſieurs auteurs ſur les limaçons terreſtres communs, & ſes propriétés.

L'animal du limaçon terreſtre commun, qui eſt enfermé dans une coquille d'une ſeule piece plus ou moins ſpacieuſe, d'où il ſort en grande partie, & où il rentre à ſon gré, eſt regardé comme un ver teſtacée, compoſé d'une tête, d'un col, d'un dos, d'un ventre,

d'une queue, d'un cœur & d'autres parties essentielles dont il sera question. Sa peau est un tissu tendineux, plus lisse & plus luisante sous le ventre, plus terne, sillonnée & grainée sur le dos, capable d'une grande extension & contraction, plissée & fraisée sur les bords, formant de chaque côté comme des aîles, par le moyen desquelles il rampe sur la terre d'un mouvement vermiculaire ou d'ondulation qui lui tient lieu de pieds.

Lorsque l'animal veut sortir de sa coquille, il tire peu à peu sa tête. Pline la compare à la tête d'un cheval & quelques-uns à celle d'un bœuf. Elle est composée de cornes, de babines ou lévre, & d'une bouche.

Les cornes sont au nombre de quatre, dont deux grandes & deux petites; les deux grandes supérieures sont de figure conique ou pyramidale, longues d'environ neuf lignes, sillonnées, un peu transparentes, garnies à leur extrêmité d'un petit bouton ou bourrelet, rempli d'une humeur jaunâtre, vers le milieu duquel on apperçoit un point noirâtre, assez ressemblant à une prunelle. Les deux petites cornes sont placées inférieurement plus près de la bouche, à une certaine distance des précédentes, de la même figure, mais qui n'ont gueres que le tiers de la grosseur & de la longueur des deux autres. Elles sont munies pareillement d'un bourrelet au bout sans points noirâtres, percées de même, & capable d'admettre l'introduction d'une soie.

Les auteurs sont partagés sur l'usage de ces cornes; Albert le Grand, Aldrovandus, & plusieurs autres, croient que les deux plus grandes sont les fonctions d'yeux, tandis que les deux petites tiennent lieu d'antennes ou de batons pour tâter le terrein. Il y en a même qui font des quatre cornes du limaçon terrestre, autant de lunettes d'approche dont la nature l'a pourvu, pour l'informer de tout ce qui l'environne. Au contraire, Pline & Scaliger prétendent que le limaçon n'a point d'yeux, & que ses quatre cornes lui servent à sonder & à diriger sa route.

C'est

C'eſt aujourd'hui le ſentiment reçu parmi les naturaliſtes, & comme dit M. Adanſon, qu'on ne voit rien dans leur mouvement qui prouve une pareille attention; on ſait ſeulement que les cornes du limaçon ſont d'un ſentiment exquis, & que pour peu qu'on y touche ſur-tout à l'extrêmité, elles ſe retirent avec une extrême promptitude, moyennant quoi il eſt averti ſur le champ du moindre obſtacle qui ſe trouve à ſa rencontre.

La bouche du limaçon eſt aſſez grande, béante, forte, armée de dents, formée de deux mâchoires, qu'on a de la peine à ſéparer quand l'animal eſt irrité. Cette bouche eſt revêtu de deux lévres, l'une ſupérieure, l'autre inférieure, qui ſont molles & liſſes, & qui défendent les mâchoires des injures extérieures. Derriere les dents, qui ſont au nombre de cinq, & de couleur de cinnabre, ſelon les obſervations de Boëcler, & dont le ſiege eſt l'os de la mâchoire ſupérieure, on remarque une cavité cartilagineuſe, que le docteur Jean Muralto nomme le larynx, & d'autres le goſier & l'œſophage.

Le limaçon a un eſtomac & un ventre : dans le ventre eſt contenu le canal inteſtinal : ce canal eſt continu, ſimple, long, & fait quelques circonvolutions. Si l'on ſoufle l'eſtomac, il paroît tout membraneux, & merveilleuſement entrelacé de fibres, tant droites que tranſverſales. On y trouve une matiere verte, mêlée de limon, qui eſt le réſultat des herbes & de la terre dont l'animal ſe nourrit : vers la fin du canal inteſtinal ſont des excrémens un peu épais, groſſiers & noirâtres, que le limaçon rend par un trou aſſez large, preſque toujours ouvert, ſitué du côté droit ou eſt la vis.

Il y a auſſi un foie remarquable, diviſé en trois ou en quatre lobes, de couleur brune, parſemé de beaucoup de vaiſſeaux, & compoſé d'une ſubſtance glanduleuſe. Le docteur Jean Muralto, ainſi que Boëcler, diſent avoir vu, avec admiration, le cœur du limaçon palpiter & faire ſon mouvement naturel de contraction & de dilatation. Ce cœur, qui eſt d'une ſubſtance jaunâ-

tre, eſt entouré d'un péricarde membraneux & tranſparent comme une véſicule pleine d'eau. On trouve encore dans le bas-ventre une ſubſtance graſſe, viſqueuſe, gluante, qui s'attache fortement aux doigts, jaunâtre, collée aux inteſtins; & cette ſubſtance glutineuſe, dont on fait la pommade de limaçon, eſt propre contre la couperoſe ou les boutons du viſage, & tenant à l'animal, lieu de graiſſe, paroît propre à entretenir la chaleur des parties, & à les ſuſtanter dans le cas de néceſſité.

Pour l'utilité & la conſervation de l'animal, la nature lui a donné des membranes, des ligamens, des nerfs & des vaiſſeaux lymphatiques ſans nombre, qu'on peut appercevoir par le ſecours du microſcope, ainſi que les pores & les conduits excrétoires qui verſent de toutes parts une mucoſité fournie par les glandes, & continuellement exprimée par la contraction des fibres voiſines. C'eſt cette mucoſité qui, venant à ſe ſécher dans les lieux par où le limaçon a rampé, reluit comme des feuilles d'argent.

Le limaçon rend de tous les endroits de ſon corps, mais particulierement de ſa baſe ou de ſes parties inférieures, une ſi grande quantité d'humeur, qu'il ſemble plutôt nâger que ramper. La ténacité de cette humeur graſſe & viſqueuſe le garantit des chutes, aidée de la preſſion de l'air, & le rend impénétrable à l'humidité en bouchant les pores de ſa peau. Pour ménager une liqueur ſi précieuſe, il a grand ſoin d'éviter les ardeurs du ſoleil qui la deſſécheroient, & de chercher les lieux frais & humides, où il puiſſe la conſerver aiſément.

Quand le limaçon veut ſe mettre en quête, il étend les deux appendices muſculeuſes qui, en reſſerrant leurs plis de devant, ſe font ſuivre de ceux de derriere, & de tout le bâtiment qui poſe deſſus. Dans cette attitude, le collier & le dos de l'inſecte ſont un peu relevés en boſſe. Il eſt donc vrai de dire que le limaçon porte ſur ſon dos ſa maiſon par-tout où il va, & que

cette maiſon réunit deux avantages bien difficile à concilier, la légéreté & la ſolidité.

Le corps de l'animal, tout mollaſſe qu'il paroît, a cependant une certaine dureté. Le ſel ne conſume point le limaçon, il le fait mourir ſeulement quand on l'en ſaupoudre : la contraction, qu'il lui cauſe dans les muſcles & dans les viſceres, eſt ſi conſidérable, qu'il lui fait perdre entierement ſa forme en exprimant de ſon corps toute la mucoſité qu'il contient.

A l'égard de la formation & de l'accroiſſement des coquilles du limaçon ; l'animal naît de ſon œuf, mais non pas la coquille, il l'augmente à meſure qu'il croît (comme il eſt dit ci-devant au mot coquille) en portant ſon humeur baveuſe à l'extrêmité du premier tour de ſpirale, & l'animal l'augmente par-deſſus l'épaiſſeur des autres ſpirales. On ſait que la tête du limaçon eſt toujours à l'ouverture de la coquille, & ſa queue tournée en ſpirale vers la pointe. Lorſque cet animal eſt dans ſa premiere petiteſſe, & qu'il ne fait que d'éclore, ce qui tranſpire ou s'exhale de ſon corps, ſe coagulant & ſe pétrifiant autour de lui, lui forme d'abord une petite enveloppe proportionnée à ſa grandeur, & comme ſon corps eſt encore trop petit pour faire un tour de ſpirale, cette enveloppe n'en fait que le centre. L'animal, en croiſſant, continue de tranſpirer, & augmente ſa couverture à proportion ; de ſorte que ſi le limaçon a crû juſqu'à faire un ſecond & un troiſieme tour de ſpirale, la coquille en fait autant, augmentant en largeur comme en longueur, de même que l'animal. Tous les tours ſe forment ainſi ſucceſſivement, & dans les coquilles des gros limaçons de jardin, ils peuvent aller juſqu'à quatre & demi. Les premiers tours de la coquille d'un vieux limaçon ne ſont pas plus grands que ceux d'un jeune, car ce qu'il y a une fois de formé, ne s'augmente plus. Il s'y ajoute ſeulement de nouvelles coquilles ou de nouvelles couches qui les rendent plus épaiſſes.

On voit ſur ces coquilles deux ou trois raies ou ban-

des tracées de largeur inégale & de couleurs différentes, coupées par un grand nombre de lignes transversales, dont quelques-unes sont faites en zigzags; ce qui est assez agréable à la vue, quoique les coquilles de nos limaçons de jardins soient beaucoup moins belles que celles des limaçons de mer, qui paroissent si artistement travaillées, qu'il semble que la nature ait pris plaisir à les orner.

C'est le collier du limaçon qui est le principal ouvrier, non-seulement des tours de spirale & de la coquille selon ses accroissemens insensibles & réguliers, mais aussi des raies & des lignes qui y sont tracées; parce que la substance, qui transpire de tout le collier, se moule sur les différens pores dont il est parsemé. La surface extérieure de la coquille est cannelée, & la surface intérieure est luisante. Plus l'animal est jeune, plus sa coquille est molle & tendre : alors elle s'écrase entre les doigts pour peu qu'on la presse : mais quand l'animal a pris toute sa croissance, elle devient si dure, qu'on a de la peine à l'écraser même avec le pied. Dans une coquille qui croît, il est aisé d'en séparer les pellicules. Pour les vieilles il n'y a qu'à les jetter dans le feu : il détache les différentes feuilles ou couches de matiere dont elles avoient été composées, & il les fait clairement appercevoir en desséchant ou emportant la glu ou les sels qui réuniſſoient ces couches. Enfin le dernier accroissement de la coquille du limaçon terrestre est une espece de rebord d'une ligne de largeur ou environ, qui tourne en-dehors, au lieu que le reste tourne en-dedans; car dès que ce rebord, qui, du côté de l'ouverture est blanc & poli, se trouve formé, la coquille ne croît plus.

Les limaçons terrestres comme l'escargot, le *pomatia*, ont des propriétés en médecine : les Grecs & les Romains en faisoient usage sur leurs tables. Les derniers avoient des garènes & des viviers où ils les engraissoient. Ils estimoient ceux qui venoient des îles de Sardaigne & de Chio, de la Sicile, des Alpes, de la

Ligurie & de l'Afrique. On dit que les habitans de la Silésie nourrissent des limaçons avec de certaines plantes pour les manger ensuite, & que dans les jardins de Brunswick, on garde les limaçons qu'on a ramassés pendant l'été dans des especes de fossés quarrés, dont les côtés sont boisés, & l'ouverture couverte de fils de fer, pour les manger en hiver.

Dans notre pays il n'y a que le peuple qui mange des limaçons, comme en Franche Comté, où l'on en fait une consommation, sur-tout dans le printemps & dans le carême. On a vu, aux environs de la Rochelle, des paysans occupés à ramasser dans les campagnes une très grande quantité de petits limaçons terrestres, bigarrés de jaune & de noir, que l'on mettoit dans des bariques remplies de branches de bois croisées çà & là, afin que les limaçons pussent s'y disperser sur les surfaces multipliées. Cette récolte de limaçons étoit destinée pour l'Amérique, & il y a des années où des négocians du pays font un commerce de ces animaux vivans. Ces limaçons se collent contre les branches ou les parois de la futaille; de cette maniere ils peuvent faire le trajet sans périr de faim, parce qu'ils ne dissipent que peu de leur humeur visqueuse. Quand on veut les manger, on les assaisonne avec le poivre, le sel, le vin, l'huile ou le beurre & les aromates. La chair de toutes ces sortes de testacées, quoique bien assaisonnée, produit dans le corps humains des humeurs grossieres, capables d'embarasser le cours du sang (suivant le sentiment des auteurs de la matiere médicale) & de causer des obstructions considérables dans les principaux visceres. Les moins malfaisans sont ceux qui se trouvent dans les haies, les vignes & les jardins, parce qu'ils vivent de serpolet, de pouliot, d'origan, & d'autres herbes aromatiques qui leur donnent un meilleur goût. Au reste si les limaçons ne sont pas sains en alimens, ils ont leur utilité en médecine: Etmuler dit que les limaçons fourniſſent une gelée impregnée d'une grande quantité de sel volatil très tem-

péré pareil à celui que contiennent les plantes rafraîchissantes & tempérantes, d'où il conclut qu'ils sont propres pour la fièvre étique & la phthisie.

Les limaçons, selon Dioscoride, ont des propriétés & des vertus pour diverses maladies, prises en décoction, ils soulagent ceux qui ont les poumons ulcérés. Deux limaçons pilés & broyés avec leurs coquilles, & incorporés avec deux œufs de poule, trois onces de vin cuit, & quatre onces d'eau chassent les défluxions de l'estomac. Les limaçons employés extérieurement, sont discussifs & tésolutifs. On les pile avec leurs coquilles, & on les applique chaudement en cataplasmes sur les loupes, les tumeurs, les bubons, & en attirent les matieres purulentes : ces cataplasmes servent aussi aux hydropiques. Les limaçons, brûlés & calcinés, mêlés avec du miel, appliqués, guérissent les cicatrices des yeux, servent à la foiblesse de la vue, nettoient les dents, soulagent la gratelle, & enlevent les taches du visage & les légeres dartres de la peau. La chair des limaçons, broyée avec du vinaigre, arrête l'hémorrhagie par le nez. Lorsqu'elle est réduite en liniment, elle dessèche toutes les parties du corps qui abondent en humeurs superflues. Elle contient une liqueur très estimée pour calmer les douleurs de la goutte.

Les coquilles de limaçons terrestres pilées, mises en breuvage avec du vin de raisin blanc & de l'eau chaude, sont diurétiques, & peuvent dissoudre les calculs de la vessie; broyés avec leurs coquilles, appliqués sur la chair, en attirent les épines & les éclats qui s'y trouvent, par accident, insérés, ainsi que la suppuration des apostèmes. Enfin ces sortes de coquillages ont beaucoup d'autres vertus mentionnées dans le Dictionnaire de Médecine.

LIMAS. Terme synonyme à celui de limaçon qui est quelquefois usité par les Conchyliologistes, principalement pour les limaçons arrondis ou à bouche ronde. *Voyez* LIMAÇON.

LIME. *Pecten totaliter albus, striis aculeatis asper, scobina appellatus.* Coquille bivalve du genre des peignes, entierement blanche, de forme oblongue & un peu bombée. Toute sa surface extérieure est chargée de stries longitudinales, fines & serrées, formées de petites éminences longues, interrompues, couchées sur le test, & assez aiguës pour rendre cette coquille âpre ou rude au toucher; c'est pourquoi elle est nommée la lime. Les sommets des valves s'éloignent l'un de l'autre par un sillon au milieu duquel paroît un ligament large & assez arrondi. La charniere, qui est peu sensible, n'est formée que par deux ou trois dents peu saillantes, & autant de petites cavités correspondantes situées vers les oreillons, lesquelles s'engrènent réciproquement. Ces oreillons latéraux aux sommets de la coquille, sont inégaux, très petits, principalement d'un côté, mais ils sont beaucoup plus allongés, & plus saillans du côté opposé; ils sont tellement retroussés dans cette partie, que les valves en deviennent béantes, ou occasionnent une ouverture oblongue & assez grande. L'intérieur de ce peigne est uni, & tout son pourtour est dentelé. La lime vient des mers de l'Amérique septentrionale, ou des parages de saint Domingue. Elle a ordinairement un peu plus de deux pouces de longueur sur huit lignes moins de largeur.

LION GRIMPANT. *Leo ascendens*; Holl. Leew klimmende toot: Rumphius nomme ainsi une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, qui paroît être une variété de l'espece appellée les spectres. *Voyez* SPECTRES.

LIPIN. Nom donné par M. Adanson à un coquillage operculé du genre qu'il appelle pourpres à canal médiocre non échancré. La figure de la coquille s'éloigne peu des trois especes nommées le solat, le bivet & le giton, en ce que son extrêmité supérieure s'amincit davantage que le sommet, & la fait paroître plus allongée. Les plus grandes, que M. Adanson ait observées, ont presque un pouce & demi de longueur, &

une fois moins de largeur. Elles portent neuf spires presque applaties, mais bien distinguées & relevées par un rang de boutons arrondis & assez gros, qui fait le tour des spires.

Dans la premiere, ce rang de boutons est placé vers sa partie inférieure, au lieu que dans les autres il semble couronner leur extrêmité supérieure. Leur surface est encore relevée d'un grand nombre de petits filets fort serrés, qui suivent aussi le contour des spires. On en compte trente dans la premiere, douze dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres. Le sommet est un peu plus long que large, & un quart plus court que l'ouverture. Celle-ci est elliptique, pointue aux deux extrêmités, de moitié plus longue que large, & terminée en-haut par un canal presqu'égal à sa longueur, & légérement courbé vers le dos de la coquille. Ce canal est conique, presqu'une fois plus long que large à son origine, & ouvert d'une fente assez étroite, & qui égale la cinquieme partie de son contour. Son bord droit est tranchant, l'autre est arrondi. A l'extrêmité inférieure de l'ouverture, on apperçoit un petit canal fort aigu, sans échancrure, & accompagné d'une petite dent en filet, à l'origine de la lévre gauche. Elle est arrondie, sans bourrelet & sans ombilic. La couleur de cette coquille est fauve & quelquefois blanche, avec des marbrures brunes. Elle n'est pas rare dans les rochers du cap de Dakar.

LIRI. Nom d'un coquillage univalve que M. Adanson a rangé dans le genre des lépas à coquille simple & entiere. Elle est de la même forme que celle du libot, mais d'une nature en quelque sorte différente : car au lieu d'être comme elle, d'une matiere pierreuse, elle n'est guere que cartilagineuse, mais sans aucune flexibilité. Elle est extrêmement mince, transparente & recouverte d'un périoste membraneux, au-dessous duquel on n'apperçoit aucune apparence de cannelures. Ses bords sont entiers. Elle n'a que quatre lignes de longueur sur trois de largeur. Son sommet est placé

comme celui du libot vers le tiers de sa longueur, mais dans un sens contraire, c'est-à-dire, proche de la queue ou de la partie postérieure de l'animal. Ce sommet fait une espece de crochet recourbé en arriere. Cette coquille emprunte sa couleur de rouille du périoste qui l'enveloppe.

Sa tête & ses cornes sont plus longues que celle du libot. Son pied est aussi fort long, & déborde tant soit peu le derriere de la coquille, lorsque l'animal marche. On ne voit aucun cordon autour de son manteau, mais seulement un rang de trente filets fourchus qui en composent la frange. Tout son corps est d'un jaune sale : du reste il ressemble assez au libot.

Ce coquillage se trouve sur les rochers du Cap verd, de l'île de Gorée & de celles de la Magdelaine.

LISOR. M. Adanson appelle ainsi une coquille bivalve du genre des cames. Sa forme est ovoïde, obtuse aux deux extrêmités, médiocrement renflée, large de deux pouces sur une longueur de moitié moindre, qui surpasse de moitié sa profondeur. Elle est extrêmement mince, très fragile, luisante & unie. Ses deux battans sont égaux, mais ils ne s'appliquent jamais exactement par en-haut, & laissent une ouverture par laquelle les trachées doivent passer : leurs bords sont minces & tranchans au-delà de l'expression. Les sommets sont obtus, un peu écartés l'un de l'autre, & fort peu au-dessous du milieu de la longueur de la coquille. Il n'y a point de cavités en forme de cœur. Les dents de la charniere sont au nombre de trois dans chaque battant, toutes en lames fort minces, dont les deux latérales sont fort éloignées, & laissent entr'elles une cavité remplie par le ligament, qui est presque rond & ne paroît que fort peu au-dehors entre les sommets. La couleur de cette coquille est violette au-dedans & grise ou agathe au-dehors, avec cinq ou dix raies tantôt blanches & tantôt fauves, qui, comme autant de rayons, partent du sommet pour se rendre à la circonférence.

LISPE. Coquillage operculé du genre du vermet de M. Adanſon. La coquille du liſpe a tout au plus une ligne de diamètre & ſouvent moins, ſur cinq à ſix pouces de longueur. Elle n'eſt tournée en ſpirale que dans ſa partie inférieure qui fait deux ou trois tours au plus. Sa ſurface n'eſt point cannelée, mais légérement ridée en travers, & ſon ouverture ne déborde que de quelques lignes au-deſſus des corps qui lui ſervent d'appui. Sa couleur eſt jaunâtre. Elle eſt auſſi commune que le vermet autour de l'île de Gorée; mais on ne la trouve qu'entre les rochers ſur leſquels la mer bat avec violence. Les maſſes qu'elle forme ſont fort compactes, d'environ un à deux pieds de diamètre, & de cinq à ſix pouces d'épaiſſeur.

Aldrovandus, Exang. pag. 562. *Tubuli alii parvi in quibus vermes deliteſcunt.*

Jonston, Exang. tab. 17. *Tubuli alii parvi.*

Bonanni, Recr. pag. 93. claſſ. 1. n. 20. G. *Tubuli vermiculares ſemper quaſi viſcerum maſſam conſtituentes, ut plurimum colore fuſco, terreo & livido; ſub luto ſcopulis immobiliter adhæreſcentes, teſtâ minutiſſimis ſtriis aſperâ.*

Gualtieri, tab. 10. fig. T. *Tubuli marini irregulariter intorti, vermiculares, ſimul uniti in congeriem tantæ molis, ut ſæpè tripalmarem diametrum habeat, & 23 libras pondere æquet.*

LITTERATA ou COQUILLE A CARACTERES. Terme latin qui eſt mis quelquefois en uſage par les Conchyliologiſtes au lieu de ſa ſignification françoiſe. Il exprime les taches qui ſe rencontrent ſur la ſurface extérieure de pluſieurs coquilles, leſquelles repréſentent des lettres ou des eſpeces de caracteres, comme il arrive aſſez ſouvent à des coquilles univalves du genre des rouleaux appellés olives, & quelquefois ſur des bivalves du genre des cames que l'on nomme l'écriture chinoiſe. Les Conchyliologiſtes donnent le nom d'hébraïque à une petite coquille du genre des cornets. *Voyez* OLIVE A CARACTERE, ÉCRITURE CHINOISE, & le mot HÉBRAÏQUE.

Rumphius appelle *litterata* pluſieurs coquilles bivalves du genre des cames. 1°. *Chama litterata oblonga ;* Holl. Langagtige letter ſchulp, la came à caracteres, allongée. 2°. *Chama litterata rotunda*, la came à caracteres ronds, ou l'écriture ronde ou l'écriture bâtarde ; en Holl. Ronde letter ſchulp ; of baſtuard ſtrik doublet. 3°. La coquille lettrée de Ceylan ; xulaneeſche letter-ſchulpje. 4°. La bivalve que les Hollandois nomment la *litterata* de Ceylan ou le tour de bras ; xulaneeſche letter ſchulpje of tour de bra. Ces quatre eſpeces de cames qui ſont repréſentées à la *tab. 42. litt. B. C. L. M.* ſont connues en France ſous les dénominations de l'écriture arabique ou chinoiſe & de points d'Hongrie. *Voyez* ces mots.

LIVON. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage operculé du genre du ſabot. Sa coquille eſt des plus épaiſſes, longue d'environ quatre pouces, & un peu moins large. Elle n'a que ſix ſpires peu renflées, liſſes & ſans ſillons. Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long, & auſſi long que l'ouverture. Celle-ci eſt ſemblable à celle de la premiere eſpece ; mais ſa lévre gauche eſt arrondie & creuſée en portion de cercle, comme la lévre droite qui eſt obtuſe & arrondie. Son ombilic pénètre preſque juſqu'au fond du ſommet, & eſt orné dans ſa partie antérieure d'une groſſe dent ſemblable à un tubercule arrondi. Le fond de ſa couleur eſt noir, marbré & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques qui lui font donner quelquefois le nom de veuve ou celui de la pie.

Bonanni, Recr. pag. 117. claſſ. 3. n. 29. & 30. *Cochea umbilicata dicta, ab aliquibus verò tigris nominata ; in extimâ parte colore eburneo tecta ſupra quem atræ maculæ miro quodam ordine ſunt diſpoſitæ ; lapideo verò cortice denudata argenteum margaritarum candorem oſtentans.*

Le pere du Tertre, *Hiſt. des antilles, pag.* 239. Le burgau.

Lister, Hist. conchyl. tab. 640. fig. 30. *Trochus maximus, lævis, ex nigro maculatus; barbadensis.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 587. tab. 70. fig. 9. *Trochus barbadensis magnus, ex albo nigroque variegatus.*

Langius. Meth. pag. 54. *Cochleâ umbilicata, foramine spirarum semi-circulari, umbilicali verò in principio duplici, lævis.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 11. *fig. G.* Sabot ombiliqué; sa robe est à fond blanc tâcheté de noir, ce qui la fait nommer la pie.

Le même auteur, *pag.* 260. *Trochus pica.*

Gualtieri, tab. 68. fig. B. *Cochlea marina terrestriformis, lævis, candida vel argentea, nigerrimis maculis, aut lineis intensè & diversimodè variegata & signata.*

Klein, Tent. p. 41. spec. 1. *Tigris malabarica: Bonnani.*

Ejusdem, tab. 2. fig. 52. *Tigris barbadensis, trochoïdes: Listeri.*

LIVRÉE. *Cochlea terrestris colore flavo vel citrino, vel roseo; & aliis coloribus fuscis vel nigris vittata.* Les Conchyliologistes nomment ainsi un coquillage univalve terrestre du genre des limaçons dont l'ouverture est presque ronde. Celui-ci, qui peut avoir huit lignes de diamètre, est composée de quatre ou cinq spires tout au plus convexes & peu élevées; toute sa surface extérieure est ornée d'une ou plusieurs bandelettes circulaires brunes ou noires, qui partent de l'extérieure de la lévre pour tourner en maniere de rubans sur le corps & les circonvolutions de la coquille sur un fond le plus souvent jaune, soufre ou citron, & quelquefois couleur de rose. Ces bandelettes varient par leur nombre jusqu'à trois ou quatre, & sont toujours paralléles les unes aux autres quoiqu'elles soient d'une largeur inégale; elles tournent pareillement sur les spires intérieures. Ces sortes de limaçons se trouvent communément sur les groseliers, les coudriers & sur d'autres arbustes. Ils ne sont point ombiliqués, & la lévre

qui eſt tranchante & un peu retrouſſée, eſt liſerée de la même couleur rembrunie que celle des zones.

Gualtieri, tab. 2. litt. F. *Cochlea terreſtris vulgaris, citrina, faſciata, aperturâ oris nigrâ.*

Ejuſdem, litt. C. C. *Cochlea terreſtris, vulgaris, rubicunda, tranſverſim minutiſſimè ſtriata, quinque faſciis pullis cincta, teſtæ aperturâ paululùm reflexâ, & colore nigricante donata.*

Ejuſdem litt. D. *Cochlea terreſtris vulgaris, citrina, ipſa oris margine pulla, unicâ tenui faſciâ itidem pullâ in medio primi orbis donata.*

M. *d'Argenville*, *pl.* 28. *n.* 8. *pag.* 338. Ce limaçon eſt de couleur jaunâtre; il a des bandes brunes, & cinq ſpirales qui s'élevent l'une au-deſſus de l'autre, avec une pointe peu élevée en forme de ſabot. Ce limaçon ſe trouve dans les bruyeres & ſur les montagnes; on le nomme la livrée.

M. *Geoffroy*, *pag.* 31. nomme auſſi ce limaçon, la livrée. *Cochlea, teſta utrinque convexa, flava, faſciata quinque ſpirarum fuſca, labro reflexo.* Cette coquille eſt plus petite que celle qu'on appelle le jardinier. Il en eſt peu dont les couleurs varient autant: en général la couleur de la coquille eſt citronnée, lavée quelquefois d'un peu de rouge: mais tantôt la coquille eſt toute de cette couleur ſans aucune bande; tantôt elle eſt chargée d'une ſeule bande circulaire; d'autres fois de deux ou trois, quelquefois de cinq. Ces bandes brunes varient auſſi pour leur grandeur & leur poſition; mais l'ouverture de la coquille a toujours un rebord aſſez ſaillant, de couleur brune, même dans celle qui n'ont aucune bande. On trouve ce limas par-tout dans les jardins & les campagnes. Les bandes, qui le couvrent & lui donnent l'air d'une livrée, l'ont fait appeller de ce nom.

Linnæus, Faun. ſucc. 1294. *Cochlea teſtâ utrinque convexâ flavâ, faſciâ ſubſolitariâ fuſcâ, labro reflexo.*

Linnæus, Syſt. nat. pag. 773. n. 604. *Helix teſtâ imperforatâ ſubrotundâ, lævi, diaphanâ, faſciatâ, aperturâ ſubrotundâ, lunatâ, vulgò nemoralis.*

Lister, Angl. 116. tab. 2. fig. 3. *Cochlea citrina aut leucophæa, non rarò unicolor, interdùm tamen unica, interdùm etiam duabus aut tribus, aut quatuor, plerumque verò quinque fasciis pullis distincta.*

Idem, Hist. tab. 5. n. 54. *Cochlea interdùm unicolor, interdùm variegata, item variis fasciis depicta.*

Swammerdam, Bibl. naturæ, tom. 1. tab. 8. fig. 6. *Cochlea hortensis.*

Petiver, Mus. 5. n. 14. *Cochlea vulgaris testâ variegatâ.*

M. d'*Argenville*, *tab.* 28. comme ci-dessus.

LOMAN. Coquillage operculé du genre des rouleaux de M. Adanson. L'animal du loman ressemble à celui du jamar, excepté par sa couleur qui est jaune, aussi pointillé de blanc. La coquille est aussi de même forme, mais seulement une fois plus longue que large. Les plus grandes, que l'auteur ait vues, ont à peine deux pouces de longueur. Elles sont lisses, unies, & d'un très beau poli. Le sommet est deux fois plus court que la premiere spire, & une fois plus large que long. Le fond de sa couleur est un beau blanc sur lequel s'étend un réseau brun à mailles anguleuses de diverses grandeurs. Ce tissu est interrompu par quelques marbrures qui font donner à cette coquille le nom de brunette, lorsqu'elles sont brunes; & celui de tulipe, quand elles sont pointillées & mêlées de bleu. Quand le réseau & les marbrures sont orangés, on l'appelle drap orangé, & c'est le drap d'or, lorsqu'ils sont d'un beau jaune d'or. On trouve cette coquille assez rarement aux îles de la Magdelaine.

Aldrovandus, pag. 129. *Cochlea cylindroïdes.*

Bonanni, pag. 129. class. 3. n. 135. *Cylindrus turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & meandris, quos aureus color cum albo & sanguineo confusus, efformat: interdùm quasi squammis tectus.*

Lister, tab. 788. fig. 40. *Rhombus major cylindropyramidalis ex rufo vermiculatus; ex insulâ Mauritii.*

Rumphius, tab. 32. fig. P. *Voluta pennata attagenata.*

Kirker, Muſ. pag. 457. n. 135. *Ut ſupra Bonanni.*

M. d'*Argenville*, pag. 283. fig. F. *Rhombus pannus aureus.*

Gualtieri, tab. 25. litt. J. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, umbonata, lævis, ex albo, fulvo candido, aureo, & ſubrubro colore variegata, lineata & maculata.*

Ejuſdem, litt. A. A. *Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candidiſſima, maculis latis croceis depicta, ex rubro fuſco colore reticulata, lineata, & ſplendidiſſimè vermiculata.*

LONIER. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage operculé du genre du ſabot. L'animal de cette eſpece a les cornes auſſi longues, que ſa coquille, auſſi-bien que ſon pied, qui a près de deux fois plus de longueur, que de largeur, ainſi que l'animal qui habite la coquille du ſari. Leurs coquilles ſe reſſemblent tellement, que l'auteur n'auroit fait aucune difficulté de confondre ces deux eſpeces, ſi la coquille du lonier n'eut été percée d'un ombilic aſſez profond, & ſi les ſpires n'euſſent été tantôt arrondies, & tantôt applaties; d'ailleurs elle a l'ouverture & les ſillons des ſpires parfaitement ſemblables. Sa longueur eſt d'environ ſix lignes, & preſqu'une fois moindre, que ſa largeur, lorſque ſes ſpires ſont applaties. Sa couleur eſt griſe ou brune marbrée de taches blanchâtres. Elle ſe trouve communément au cap du Dakar.

LOSET. Coquillage operculé que M. Adanſon nomme ainſi; il eſt du genre que cet auteur appelle pourpre à canal médiocre, fort reſſerré & preſque fermé. La coquille du loſet n'a que ſix lignes de longueur ſur une largeur une fois & demie moindre. Ses ſpires ſont au nombre de huit, peu renflées & chagrinées de turbercules médiocres, applatis, fort ſerrés, ſe touchant les uns autres, & diſtribués ſur douze à

quinze rangs dans la premiere ſpire, ſur cinq dans la ſeconde, & en moindre quantité dans les autres. Son ſommet eſt un tiers plus long que large, & auſſi long que l'ouverture avec ſon canal. Celle-ci reſſemble à celle du cofar, à cela près qu'elle eſt de moitié plus longue que large, & qu'elle n'a point de canal de côté à ſon extrémité inférieure ſur la lévre gauche. Cette lévre eſt recouverte d'une lame courte & mince, qui le redreſſe, & préſente en devant ſes bords qui ſont tranchans. La lévre droite eſt découpée de dix ou douze dents ſur ſes bords, & relevée de quatre ou cinq intérieurement. Le brun foncé fait toute ſa couleur. On la trouve ſur les rochers de l'île de Gorée.

LUISANTE. *Cochlea terreſtris aliquando umbilicata; teſtâ tenui, & pellucidâ inſignis.* Coquillage univalve terreſtre du genre des limaçons, ainſi appellé à cauſe de ſon poli, qui eſt luiſant. Cette coquille eſt mince, tranſparente, d'un blanc cendré ou couleur de corne : elle eſt compoſée de cinq ſpires peu élevées, dont la premiere, qui forme le corps du teſtacée, eſt large & convexe à ſa baſe, ou du côté de l'ouverture, laquelle montre quelquefois un ombilic ſitué au milieu de la coquille. Ce limaçon terreſtre peut avoir juſqu'à ſept ou huit lignes de diamêtre.

M. d'*Argenville*, *pl.* 28. *n.* 4. *pag.* 338. Ce limaçon eſt d'un gris ſale & d'une forme plus ramaſſée, que les autres eſcargots. On le trouve dans les prés, & dans les joncs. On l'appelle la luiſante.

M. *Geoffroy*, traité des coquilles, pag. 37. *Cochlea, teſtâ utrinque convexâ, ſubtùs perforata, ſtriata, alba, quatuor ſpirarum, ore reflexo.* La luiſante a cinq lignes de diamêtre; elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt très liſſe. Sa coquille décrit cinq tours de volute : elle eſt tranſparente, & de couleur de corne claire, lorſqu'elle eſt vuide; car du vivant de l'animal, elle paroît d'un noir foncé, à cauſe de la couleur du limaçon qui eſt très noir, & que l'on voit à travers la coquille. En-deſſous, elle a un ombilic creux. On la

trouve

trouve sous les pierres humides & à l'ombre dans les bois.

LULAT. Nom donné par M. Adanson, à un coquillage bivalve, qui forme la premiere espece du genre du jambonneau. La coquille du lulat a près de trois pouces de longueur & une fois un quart moins de largeur; elle est ovoïde, extrêmement renflée, & comme bossue, de maniere que sa profondeur surpasse un peu sa largeur. Ses deux extrémités sont arrondies, comme ses côtés: mais son dos s'étend vers le milieu de sa longueur, en une aîle assez grande, qui s'arrondit en portion de cercle. Extérieurement elle est recouverte d'un périoste épais, légerement ridé, cassant, & d'une maniere approchante de celle de la corne, qui se replie en-dedans de la largeur d'une ligne, tout autour de ses bords, excepté vers la partie aîlée, & le sommet de la coquille, où se trouve le ligament.

Le sommet est peu élevé; il paroît former un demi-tour de spirale dans chacun des battans, proche de l'extrêmité duquel il est placé. Ceux-ci sont parfaitement semblables. On n'y distingue point de charniere, mais seulement un sillon léger & fort long, qui se termine dans chacun par une dent presqu'insensible. Le ligament, qui unit les deux battans, est presqu'aussi long que la moitié de la coquille. Il s'étend sur son dos en commençant au sommet, & va se terminer au-dessous de son aîle. Il est noirâtre, applati d'une épaisseur égale, à celle de la coquille à laquelle il s'unit, sans sortir au-dehors, où il paroît peu, & sans rentrer en-dedans, quoiqu'il s'enchâsse dans les deux sillons de la charniere.

On voit dans chaque battant, quatre petites taches, qui font connoître qu'ils étoient attachés au corps de l'animal par quatre petits muscles, dont les deux plus grands se trouve vers leur extrêmité supérieure, & les deux plus petits sont dans l'extrêmité opposée. Il regne encore tout autour des battans, une petite ligne, qui les suit exactement à une ligne de leurs bords: elle marque le lieu, où les deux lobes du manteau leur

étoient attachés. Le périoſte, qui enveloppe cette coquille, lui communique ſa couleur brune; mais lorſqu'on l'a dépouillée, on y découvre quatre couleurs, le blanc, le violet, le roſé & le pourpre, qui tiennent chacun leur place ſans ſe mêlanger. Intérieurement elle préſente une nacre à fond blanc, mêlé de violet, qui prend, ſuivant les inclinaiſons qu'on lui donne, diverſes nuances de jaune & de verd.

La coquille du lulat eſt ordinairement fixée, le ſommet en-bas & l'extrêmité oppoſée en-haut. Ses deux battans ne s'entr'ouvrent que très peu, mais cependant aſſez pour laiſſer voir ſon manteau. C'eſt une membrane fort mince, entiere & d'une ſeule piece le long du dos de l'animal, mais partagée ſur le devant dans toute ſa longueur en deux lobes qui ſont diviſés chacun ſur leurs bords en deux feuillets très courts, dont l'extérieur eſt uni à la coquille, fort proche de ſes bords. Le feuillet intérieur porte, depuis l'extrêmité ſupérieure de la coquille juſqu'à la quatrieme partie de ſa longueur, une frange compoſée de quinze filets cylindriques, fort courts, mobiles, & diſpoſés ſur un ſeul rang.

Les trachées ſont au nombre de deux. La plus grande ou l'antérieure eſt formée par l'éloignement des lobes du manteau dans ſa partie frangée. C'eſt par elle que l'eau entre dans le corps de l'animal pour fournir à ſa nourriture: elle eſt trois fois plus courte que la coquille. La trachée poſtérieure eſt percée ſur le dos de l'animal dans l'endroit où le manteau eſt d'une ſeule piece. Elle repréſente une ellipſe deux fois plus longue que large, & quatre fois plus courte que la coquille. Cette ouverture reçoit l'eau qui doit paſſer par derriere les ouies, pour leur porter l'air néceſſaire à l'animal. Elle ne communique point avec l'autre trachée, mais ſeulement avec l'anus que l'on apperçoit dans ſon angle inférieur; & l'on voit vers ſon milieu une partie d'un grand muſcle ſupérieur qui attache les deux battans.

Le pied du lulat eſt petit & fait en demi-lune lorſqu'il ne s'en ſert point ; mais lorſqu'il veut en faire uſage, ſoit pour ſonder le terrein, ſoit pour y fixer les fils qui doivent attacher ſa coquille, il l'étrécit en l'allongeant ſous la forme d'un poinçon un peu courbe : alors ſa longueur eſt égale à celle de ſes fils, & ſurpaſſe trois ou quatre fois ſa plus grande largeur.

Cet animal reſte toujours en place, & fixé aux rochers par une centaine de fils qu'il y attache par le moyen de ſon pied. C'eſt au-deſſous de ce pied & de ſon origine que partent ces fils. Ils ſont d'abord réunis comme un nerf, puis ils s'écartent au-dehors comme autant de cheveux tendus avec des directions différentes, & dont la longueur égale la largeur de la coquille.

M. Adanſon a obſervé que la moule de mer des côtes de Normandie, au lieu d'avoir la filiere au-deſſous du pied comme celle du Sénégal, l'avoit au contraire placé en-deſſus. Le manteau du lulat eſt brun-café ſur les bords ; le reſte de ſon corps tire ſur le blanc-pâle.

Ce coquillage eſt aſſez commun dans les rochers des îles de la Magdelaine & du cap Manuel, où il eſt expoſé à la fureur des flots qui viennent s'y briſer avec volence.

LISTER, hiſt. Conchyl. tab. 356. fig. 195. *Muſculus tenuis, ſubpurpureus.*

Ejuſdem, tab. 359. fig. 198. *Idem, Jamaïcenſis.*

RUMPHIUS, Muſ. pag. 151, tab. 46. fig. B. *Muſculus vulgaris major ; Malaïcenſibus aſuſſeng.*

Ejuſdem, art. 2. fig. C. *Mytulus anatarius* ; *Malaïcenſibus, aſſuſſeng-bebec* ; *Amboienſibus* ihul ; *Hitoenſibus lulat.*.

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 588. tab. 71. fig. 11. *Muſculus Bahamenſis ferè radiatus.*

LANGIUS, Meth. pag. 74. *Concha longa latâ, & quaſi gibboſa.*

SLOANE, Jam. pag. 263. *Muſculus vulgaris major. RUMPHII.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 263. Moule de la terre

des Papons, dont la couleur eſt fauve ordinairement. Celle-ci, qui eſt découverte, expoſe aux yeux les plus belles couleurs d'agathe, de violet & de couleur de roſe. Cette moule eſt boſſue dans ſa ſuperficie, & cette boſſe occaſionne deux avances à l'endroit de la charniere.

Le même, pag. 327. pl. 25. fig. C. *Muſculus papuanus cute luridâ.*

KLEIN, Tent. pag. 172. ſpec. 1. A. *Muſculus acutus vulgaris*; Mabaraſuſſeng: *circà cardines gibbus, tandem glottoïdes, major*; *RUMPHII.*

Ejuſdem, ibid. B. *Muſculus acutus vulgaris minor: RUMPHII.*

Ejuſdem, ibid. pag. 128. ſpec. 5. tab. 9. fig. 25. *Muſculus acutus tenuis, lævis, ſubpurpureus: LISTERI.*

Ejuſd. ibid. pag. 166. ſpec. 4. num. 2. tab. 11. fig. 67. *Pholas arenæ, quæ mytulus anatarius.* Aſuſſeng bebee *Amboin.* Ihul, lulat; *articulum digiti longus, unum & ſemi latus; effodiuntur ut anatibus in eſcam cedant; RUMPHII.*

LUNOT. M. Adanſon donne ce nom à un coquillage bivalve du genre de la came. La coquille du lunot eſt fort mince, de figure ovoïde, obtuſe aux extrêmités, large d'un pouce & demi au plus ſur une longueur moindre de moitié, & preſque double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'un réſeau extrêmement fin, formé par cent cannelures longitudinales autant de tranſverſales, d'une délicateſſe infinie. Le ſommet eſt fort petit, & placé vers ſon extrêmité inférieure à la quatrieme partie de ſa longueur. Le ligament eſt à peine une fois plus court que la largeur de la coquille, & la charniere conſiſte dans chaque battant en trois petites dents égales & fort approchées. Le fond de la couleur de cette coquille eſt blanc ou couleur de chair, agréablement marbré de brun, ſur-tout vers les extrêmités.

L'animal, qu'elle renferme, a les tuyaux des trachées auſſi longs que la moitié de la largeur de la coquille;

écartés l'un de l'autre vers l'extrêmité, & couronnés chacun de vingt filets. Le manteau porte sur chaque lobe une double membrane comme la septieme espece; mais elle n'est ni crenelée ni bordée de filets.

Les Nègres pêchent une grande quantité de ce petit coquillage dans les sables de Ben: c'est le plus délicat de tous ceux qui se mangent sur la côte; ils le passent légerement au feu ou sur les cendres chaudes.

Gualtieri, tab. 90. litt. B. *Musculus striatus; striis transversis, & longitudinalibus cancellatus, quarum nonnullæ latere elongato crassiores sunt, rufus.*

LUPON. Coquille univalve, ainsi appellée par M. Adanson, du genre du pucelage. Celle-ci qui en est la seconde espece, ressemble entierement à la premiere nommée le majet, quant à l'animal, à l'exception de sa couleur qui est fort blanche.

Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de six lignes au plus, & de moitié moins large. Elle représente un ovoïde assez exactement arrondi, de maniere que sa profondeur est à peu près égale à sa largeur On compte trois tours de spirales à son sommet, qui est fort applati & peu apparent. L'ouverture diffère de celle de la premiere espece, en ce qu'elle est presque droite & sans détours. La lévre droite est moitié plus étroite que la gauche, & bordée de vingt-neuf dents fort courtes & petites. On distingue à peine les traces de cinq à six dents semblables vers le milieu de la levre gauche. Ces deux lévres forment une surface très convexe & arrondie. La couleur de cette coquille est d'un blanc-sale. Elle est fort rare aux environs du cap Bernard, proche de l'île de Gorée.

LYRE DE DAVID. Nom que plusieurs Conchyliologistes donnent à une coquille univalve du genre des tonnes ou conques sphériques, plus connue sous la dénomination de la harpe. *Voyez* HARPE DE DAVID.

M A C

MACONNE. *Cochlea trochi-formis ; plurimis ſilicibus vel aliis laridibus in ſpiris onuſta & inſignis.* Coquille univalve du genre des limaçons à baſe comprimée, nommés ſabots, qui eſt une variété de l'eſpece appellée la conchyliophore ou la fripiere, & dont la maconne différe, en ce que ſa coquille eſt chargée de cailloux ou de différentes pierres au lieu de coquilles. *Voyez* le mot FRIPIERE.

MAFAN Coquillage operculé que M. Adanſon a rangé dans le genre du rouleau. L'auteur lui auroit conſervé celui d'amiral, ſi ce nom n'eut appartenu depuis long-temps à une eſpece de papillon, dont la chenille vit ſur l'ortie.

L'animal reſſemble à celui du tilin, à la couleur près, qui eſt très blanche. Sa coquille a une fois & un peu plus de longueur que de largeur. La plus grande que l'auteur ait trouvée eſt d'un pouce & demi. On y compte onze ſpires légerement renflées, & entourées de ſillons aſſez profonds, qui ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, & fort écartés les unes des autres. Cette ſpire eſt preſque plate, & forme un angle aſſez aigu en ſe repliant dans ſa partie inférieure. Elle a près de quatre fois plus de longueur que le ſommet: celui-ci a une fois plus de largeur que de longueur. L'ouverture reſſemble à celle du tilin, mais elle n'a que quatre fois plus de longueur que de largeur.

C'eſt cette eſpece qui fournit les amiraux, les vice-amiraux, & les coquilles les plus eſtimées, tant pour la forme que pour la richeſſe & la netteté des couleurs.

Le fond eſt toujours d'un très beau blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, diviſées en deux ou trois bandes. Lorſque ces bandes ſont ſimples, elles forment les vice-amiraux. Lorſque les deux d'en-haut ſont partagés par une ligne ponctuée, elles donnent

cette belle variété qu'on appelle amiral ou grand amiral, & leur réunion produit l'ex-amiral.

Petiver, Gazoph. vol. 1. tab. 27. fig. 11. *Rhombus indicus albus, fasciis flavis & maculis.*

M. d'*Argenville*, pag. 279. tab. 15 fig. H & N. *Voluta archithalassus secundus & archithalassus secundus.* Le vice-amiral & le grand-amiral.

Gualtieri, tab. 20. litt. F. *Cochlea conoïdea, albida, colore luteo, radiata, vel nebulata, & quasi fasciata, punctata, obscurè striata, apice striis bullatis exasperato.*

Ejusdem, litt. G. *Cochlea conoïdea, mucronata, lævis, crocea, tribus fasciis candidis, notulis rubris nigricantibus undatim depictis elegantissimè circumdata.*

Ejusdem, litt. J. *Cochlea conoïdea, mucronata, lævis, colore luteo, vel ex luteo rufescente depicta, duabus fasciis candidis cincta.*

MAJET. M. Adanson nomme ainsi un coquillage univalve du genre du pucelage. Sa coquille représente une portion d'ovoïde qui seroit coupé par la moitié dans sa longueur. On juge bien par-là qu'elle a deux faces; l'une plane, qui est le devant ou le dessous, & l'autre convexe qui est le dos. Son épaisseur est assez considérable; quoiqu'elle ne paroisse pas tournée en spirale, elle est cependant composée de cinq tours qui vont horisontalement de droite à gauche. Le premier tour est presque le seul qui soit sensible à cause de son volume; il forme, pour ainsi dire, lui seul toute la coquille, & efface les quatre autres, qui font un bouton ou un sommet à peine apparent, à son extrémité inférieure. L'ouverture est une fente égale à la longueur de la coquille & placée à peu près dans son milieu, cependant un peu plus proche du côté droit que du gauche; elle n'est pas tout-à-fait droite, mais elle se courbe un peu vers ses extrêmités, en conservant un parallélisme assez exact avec l'axe de la coquille. Dans l'endroit où elle est plus large, elle a à peine la dixieme partie

de sa longueur. Ses deux extrêmités forment un canal profondément échancré dans la premiere spire.

La lévre droite est de moitié plus large que la gauche, & quoiqu'elle paroisse tournée comme elle en spirale, elle ne l'est pas néanmoins; elle est seulement repliée ou ramenée en dedans, où elle forme une grande cavité. Ses bords sont obtus, très épais, sans bourrelet, & relevés d'un bout à l'autre de trente-trois dents transversales assez longues & à peu près égales. La lévre gauche est convexe & renflée au dedans de la coquille, où elle tourne en spirale; elle fait une cavité notable dans sa partie supérieure. Ses bords ne portent que trente & une dents, un peu plus longue & moins épaisse que celles de la lévre gauche. Le plan formé par la largeur de ces deux lévres n'est pas exactement horisontal; il rentre tant soit peu en dedans de la coquille.

Les plus grandes, que l'auteur ait observées, avoient environ trois pouces un quart de longueur & une fois moins de profondeur; leur largeur étoit moindre d'un tiers; leur couleur étoit agathe dans quelques-unes, brûlée dans d'autres, mais beaucoup plus claire endessous, & marquée sur le dos de grandes taches brunes. Ces taches étoient quelquefois séparées dans les dernieres par une ligne qui s'étendoit d'un bout à l'autre de la coquille vers son milieu. Les dents de l'ouverture étoient ordinairement blanchâtres, & la fente étoit quelquefois noire, mais plus souvent d'un brun-clair: toute leur surface étoit d'un beau poli.

Il y a peu de coquilles dont les variétés soient mieux caractérisées dans la même espece. M. Adanson fait mention de six des plus remarquables, dont on peut voir les différences en rapportant à chacune les citations des auteurs qui les ont figurées. La premiere variété du majet a une fois plus de longueur que de largeur; la lévre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la lévre gauche, & garnie de vingt-trois

dents, tandis que celle-ci n'en a que vingt-une. Le plan formé par ces deux lévres eſt arrondi ou convexe. Elle eſt blanchâtre en-deſſous, & gris de ſouris ſur le dos, qui eſt ſouvent traverſé par deux bandes étroites, moins foncées. Ses extrêmités ſont rougeâtres & marquées de deux points noirs.

Bonanni, Ricr. pag. 145. claſſ. 3. n. 251. *Venerea in mari ſiculo & tarentino frequens, ubi vulgò vocatur porcelletta.*

Lister, hiſt. Conchyl. tab. 671. fig. 71. *Concha venerea lævis, ex fuſco rufeſcens, bifaſciata ad claviculam tribus aut pluribus maculis nigricantibus depicta, item ad cervicem binis tantùm.*

Ejuſdem, tab. 73. fig. 19. *Concha Veneris craſſa, fuſca, & claviculâ & lingua canali croceis, item utrinque binis maculis nigricantibus notata; inſulæ Aſcenſionis.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *litt. C.* Porcelaine appellée la ſouris, dont la couleur tire ſur le gris, avec des points noirs à chaque extrêmité, imitant les yeux de cet animal.

Gualtieri, tab. 13. litt. E. *Porcellana vulgaris, lævis, lucida, duabus maculis nigris in utroque capite inſigniter notata, ventre albido aliquando croceo.*

La ſeconde variété eſt fort mince & légere; elle a moitié plus de longueur que de largeur. La lévre droite de l'ouverture eſt deux fois plus étroite que la gauche, & bordée de dix-ſept dents fort courtes & arrondies. La lévre gauche n'en a que treize ſemblables, dont on ne voit bien que celles des extrêmités: celles du milieu ſont à peine ſenſibles. Le plan de ces deux lévres eſt convexe. Les ſpires du ſommet ſont aſſez apparentes; elle eſt griſe, avec trois bandes brunes, qui manquent dans quelques-unes.

Lister, hiſt. Conchyl. tab. 656. fig. 1. *Concha venerea exigua, ferè plumbei coloris, aut leviter purpuraſcens; ex inſula Mauritii.*

Ejuſdem, Ibid. tab. 665. fig. 9. *Concha Veneris ſub-*

flava ipsâ rimâ purpurascente, tribus fasciis circumdata, leviore testâ è Madagascar.

Ejusdem, tab. 667. fig. 11. *Concha Veneris fusca, valdè lævis, duabus fasciis albidis exornata; Barbadensis.*

Ejusdem, tab. 668. fig. 13. *Concha Veneris parva subcinerea, ventre candido, unicâ fasciâ fuscâ, latâque circumdata, dorso paululùm gibboso, admodùm lævis.*

La troisieme variété ressemble à la précédente. Elle est seulement un peu plus épaisse & un peu plus grande. Son sommet ne paroît pas au dehors. La lévre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la gauche; elle a seize dents courtes, mais grosses. La gauche en a un pareil nombre; elle est blanchâtre en-dessous, & brune en-dessus, avec des taches blanches, coupées par une ligne de même couleur, qui la parcoure dans sa longueur.

Lister, Tab. 694. fig. 41. *Concha Veneris parva purpurascens, exiguis maculis albis densè depicta.*

Ejusdem, tab. 711. fig. 49. *Concha Veneris parva tenuis, rimâ candidâ, dorso maculis albis reticulatim depicto.*

Ejusdem, Ibid. tab. 704. fig. 53. *Concha Veneris, tenuis, lateribus nigricantibus, dorso maculis albis distincto; ex insulâ Mauritii.*

Rumphius, Mus. pag. 115. art. 13. tab. 3. fig. O. *Porcellana variolæ dicta.*

Petiver, Gazoph. vol. 1. cat. 300. tab. 9. fig. 7. *Concha Veneris minor maculata & oculata.*

Ejusdem, vol. 2. cat. 275. tab. 96. fig. 9. *Concha Veneris Indica minor.*

La quatrieme variété est infiniment plus épaisse & plus pesante que les précédentes. Elle est aussi moins allongée & plus applatie. Sa longueur surpasse à peine d'un tiers sa largeur. La lévre droite est presque aussi large que la gauche. Elles ont chacune quinze dents fort longues & semblables à celle du majet ou de la premiere espece, & leur plan est presque applati. Le sommet ne se voit pas au dehors. Sa couleur est blan-

che en-dessous, & brune sur le dos, dont le milieu est picoté d'un grand nombre de petites taches blanches qui y font une espece de réseau. Ses extrêmités sont marquées d'une grande tache blanche.

Bonanni, pag. 147. class. 3. n. 258. *Venerea testitudinis instar gibbosa, dorso rufo albis stellulis notabili.*

Lister, tab. 702. fig. 50. *Concha Veneris crassa ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus, dorso summo albis maculis depicto, ex insulâ Mauritii.*

Rumphius, tab. 38. fig. F. *Porcellana species sexta.*

Gualtieri, tab. 15. litt. J. O. *Porcellana fimbriata, lævis, dorso subflavo, candidis punctis minimis signato; lateribus fusco colore latè obscuratis; rimâ albidâ, capitibus aliquantulùm tuberosis.*

Klein, Tent. pag. 89. spec. 4. n. 2. *Porcellana in utroque latere fimbriata, crassa, ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus; dorso summo albis maculis picto, vel etiam fasciâ flavidâ distincto: Listeri & Rumphii.*

La cinquieme variété du majet, qui est fort petite, est de la même forme que la seconde espece ou de la premiere variété. Elle a une fois plus de longueur que de largeur. L'ouverture est presque droite, & garnie de dix-neuf dents à sa lévre droite, & de seize seulement à sa gauche. Ces dents sont assez longues. Le sommet est caché au dedans. Le fond de sa couleur est blanc, traversé sur le dos de trois bandes brunes, qui lui ont fait donner le nom de petit âne.

Bonanni, pag. 144. class. 3. n. 236. *Venerea lactea tribus fasciolis ostrinis segmentata quas aurea lacinia exornant.*

Lister, tab. 666. fig. 10. *Concha Veneris parva, candida, tribus latis fasciis nigricantibus depicta; ex insulis Maldivis.*

Rumphius, Mus. pag. 118. tab. 39. litt. M. *Porcellana asselli.*

Kirker, Mus. pag. 464. n. 235. *Venerea lactea, &c. ut Bonanni.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 290. tab. 97. fig. 11. *Veneris concha Indica minor trifasciata.*

Barrelier, pag. 133. tab. 1326. fig. 27. *Erythræa minor variegata & fasciata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 21. *fig. T.* Porcelaine appellée le petit âne, à cause de trois barres noires qui se voient sur sa robe blanche.

Gualtieri, tab. 15. litt. M. *Porcellana fimbriata, lævis minor candida, tribus latis fasciis nigricantibus vel ex fusco rubescentibus cincta.*

Klein, Tent. pag. 86. spec. 2. n. 10. *Porcellana brevis sive elatior, vel gibba, aselli: triplici zonâ nigrâ transversali per dorsum album. Rumphii.*

La sixieme variété a un certain rapport avec la troisieme, on n'y voit aucune apparence de sommet; mais les dents de l'ouverture sont très longues & des plus saillantes. Ces dents sont au nombre de seize sur la lévre droite, & l'on n'en compte que treize sur la lévre gauche. Sa couleur est fauve, foncée dans quelques-unes & clair dans d'autres; au milieu duquel un nombre infini de petits points blancs, forment une espace blanc, agréablement bigarré de plusieurs taches fauves & rondes de médiocre grandeur. Dans quelques-unes les taches blanches sont moins sensibles, & l'on ne voit que les points fauves qui se répandent avec assez d'ordre sur tout le dos de la coquille.

Bonanni, Recr. pag. 144. class. 3. n. 247. *Venerea stellata speciosissima, moneta insularum Philippinarum, dorso partim violaceo, partim livido, intùs stellulis lacteis & aureis decorato.*

Lister, tab. 292, fig. 38. *Concha Veneris parva, ventre & lateribus flavescentibus, ipso linguæ canali leviter purpurascente, dorso maculato flavis & innumeris puncturis candidis, ex Maldivis.*

Kirker, Mus. pag. 464. n. 146. *Venerea stellata, &c. ut suprà Bonanni.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 281. tab. 97. fig. 17 *Veneris concha Indica minor, maculata, rimâ roccâ.*

Gualtieri, tab. 15. litt. G. *Porcellana fimbriata, lævis, subflava, albis maculis depicta, rimâ subcroceâ, ventre & lateribus albidis, purpurascentibus maculis signata.*

Klein, Tent. pag. 89. spec. 4. n. 4. *Porcellana in utroque latere fimbriata; salita: ventre & lateribus flavescentibus.*

M. Adanson s'est contenté de citer les six variétés de la coquille du majet, qu'il a observées avec soin, quoiqu'il auroit pu en décrire un plus grand nombre; mais les especes mentionnées suffisent pour faire connoître ce genre de coquillage. L'animal, qui habite la coquille du majet, est le même dans toutes les variétés qui sont tombées sous les mains de l'auteur. Sa tête est cylindrique, d'une longueur égale à sa largeur, & échancrée à son extrêmité, au-dessous de laquelle on voit une petite éminence arrondie & coupée par un petit sillon tracé dans toute sa longueur. Ce sillon est l'ouverture de la bouche. De l'extrémité de la tête sortent deux cornes qui, étant posées sur ses côtés, laissent entr'elles une échancrure creusée en demi-cercle. Elles sont de figure conique, très allongées, déliées & terminées par une pointe très fine. Leur longueur est égale à la troisieme partie de la longueur de la coquille. Un peu au-dessus de leur base & à peu près à la cinquieme partie de leur longueur, on voit un renflement assez considérable sur leur côté extérieur. C'est précisément au haut de ce renflement que se trouvent les yeux. Ils sont un peu saillans: avec le secours du verre lenticulaire, on y distingue une petite prunelle ronde & blanche, autour de laquelle s'étend l'iris d'un diamêtre six fois plus grand & de couleur noire: c'est presque le seul coquillage auquel M. Adanson ait pu appercevoir aussi clairement l'iris distingué de la prunelle: c'est aussi presque le seul dont on puisse dire qu'il fait usage de cet organe, & il a le sentiment assez fin.

Le manteau du pucelage est encore plus remarquable que ses yeux. Il ressemble à celui de la porcelaine

en ce qu'il ſort au-dehors de ſa coquille. Mais il en diffère en ce qu'il l'enveloppe en entier, de maniere qu'il diſparoît entierement à la vue. On peut dire qu'il forme alors un vrai manteau, dont le pan de la gauche eſt plus ample que celui de la droite, & le recouvre en partie. Lorſque l'animal rentre dans ſa coquille, ce manteau rentre très promptement avec lui : mais il n'en eſt pas de même lorſqu'il veut le faire ſortir ; il ne s'étend que fort lentement, & comme en tâtonnant ; il lui faut un temps raiſonnable pour s'en envelopper entierement. Dans cet état, on prendroit le pucelage plutôt pour un animal entierement mol & charnu, tel que les liévres de mer, que pour un animal à coquille. Son manteau a encore une particularité moins ſenſible ; ſa partie antérieure, celle qui eſt placée ſur ſon col, eſt repliée pour former un tuyau, qui ſe loge dans l'échancrure ſupérieure de la coquille. Ce tuyau ne ſort point de la coquille, il ne paſſe pas ſes bords.

Le pied reſſemble à une langue triangulaire aſſez mince, obtuſe à ſa partie antérieure, & terminée en pointe à l'extrémité oppoſée. Il égale la coquille en longueur & en largeur. Un large & profond ſillon le traverſe dans ſon extrémité la plus proche de la tête. On apperçoit auſſi ſur ſa ſurface inférieure un grand nombre de petits ſillons inégaux, creuſés légerement, ſuivant ſa longueur. Tout le corps de l'animal eſt d'une ſeule couleur : c'eſt un cendré noir, qui eſt un peu plus foncé dans les cornes. Ce coquillage eſt fort commun ſur la côte maritime du Sénégal, & ſur-tout dans les rochers de l'île de Gorée. L'auteur l'a obſervé auſſi, mais moins fréquemment, aux îles Canaries & aux Açores. On voit en comparant le genre du pucelage avec celui de la porcelaine, qu'il y a un rapport infini en l'un & l'autre. On voit que la coquille de la porcelaine a d'abord un ſommet aſſez conſidérable, & l'ouverture fort évaſée dans les trois premieres eſpeces, & que cette ouverture & le ſommet diminuent peu-à-peu,

& se rétréciſſent insensiblement pour se rapprocher de la forme du pucelage, auquel elle se réunit par la cinquieme variété de la premiere espece. En examinant la figure de l'animal, on remarque que le manteau ne couvre qu'une partie de la coquille de la porcelaine dans les premieres especes; qu'il augmente peu à peu dans les autres, de maniere qu'il vient à égaler celui du pucelage. Les cornes, la tête, les yeux, le pied, &c. différent aussi fort peu; & quoique l'auteur n'ait point apperçu de langue ou de trompe dans cette premiere espece de pucelage, celle qu'il a observée dans les autres ne lui laisse aucun lieu de douter qu'elle n'en soit pourvue aussi-bien qu'elles. Ces deux genres rentrent donc l'un dans l'autre par des degrés presqu'insensible. Il n'y a de différence constante entr'eux que celle que l'auteur a remarquée dans le tuyau du manteau, qui ne déborde jamais la coquille dans le pucelage, au lieu qu'il paroît toujours au-dehors dans la porcelaine. C'est sur ce caractere que M. Adanson s'est fondé pour en faire deux genres distingués.

MAMELON, ou LE TETTON. *Cochlea lævis semi-lunaris mamma-formis, parvâ claviculâ distincta.* Nom donné à une coquille univalve du genre des limaçons à bouche demi-ronde, à cause de sa forme. Le corps de la coquille, qui est arrondi & prolongé en poire, est terminé par une petite clavicule, composée de deux ou trois spires, lesquelles ne semblent former qu'une espece de bouton. Ce limaçon est ordinairement uni, avec une ouverture demi-ronde, mais dont la columelle extérieure ne fait point la gencive, & n'est point dentée comme celle des nérites. Il approche plus des especes ombiliquées, appellées natices, que de ces dernieres. Les Conchyliologistes distinguent le mamelon blanc, le mamelon fauve ombiliqué, & le mamelon à columelle noire.

MAMELON BLANC. *Cochlea semi-lunaris mamma-formis, albedine lacteâ, testâ ponderosâ; non umbilicatâ.* Ce limaçon, dont le test est pesant, à cause

de l'épaiſſeur de ſa columelle, eſt d'un blanc de lait en dehors comme en-dedans. L'endroit de l'ombilic eſt entierement caché par une forte excroiſſance, qui eſt élevée & occupe toute l'étendue du fût extérieur. L'ouverture eſt demi-ronde ou en forme d'ovale irrégulier, bordée d'une lévre tranchante & entiere, c'eſt-à-dire ſans échancrure. Cette coquille ne paſſe guere un pouce & demi de longueur ſur un peu plus d'un pouce de largeur.

Rumphius, tab. 22. litt. F. *Valvata ſeptima, ſive albula;* Holl. Zevende ſlek-hooth; la ſeptieme eſpece de limaçon.

Gualtieri, tab. 67. litt. C. *Cochlea marina, oblonga, veluti ex unâ tantùm ſpirâ conflata, lævis, lactea.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 7. *lett.* X. *pag.* 212. Ce limaçon eſt le mamelon blanc avec un bout ſaillant.

MAMELON A COLUMELLE NOIRE. *Cochlea ſemi-lunaris mammæ-formis, umbilicata, teſtâ tenui ſatiſque pellucidâ, columellâ exteriori & colore ex fuſco-nigricante inſignis.* Ce limaçon, qui ne parvient point à un ſi grand volume que celui du mammelon blanc, porte quatorze ou quinze lignes de longueur; mais il a la même forme. Sa coquille eſt aſſez mince & tranſparente. Sa lévre eſt fort tranchante; & la columelle extérieure, qui eſt noirâtre ou brune, ne cache qu'une partie de l'ouverture de l'ombilic; ce qui diſtingue particulierement ce mamelon des autres eſpeces. Toute ſa ſurface extérieure eſt rayée & faſciée de fauve clair ſur un fond blanchâtre.

Gualtieri, tab. 67. litt. D. *Cochlea marina oblonga, umbilicata, veluti ex unâ tantùm ſpirâ conflata, lævis & pellucida.*

MAMELON FAUVE A GRAND OMBILIC. *Cochlea ſemi-lunaris mammæ-formis, maximè umbilicata, coloribus flavis & caſtancis lucidè depicta.* Celui-ci a ſa coquille épaiſſe, pourvu d'un ombilic aſſez ouvert & aſſez profond, pour appercevoir une grande partie des ſpires intérieures. Son fût extérieur forme

une

une moulure épaiſſe avec une eſpece d'excroiſſance, qui entame la premiere ſpire. Toute cette ſurface eſt blanche, tandis que tout le deſſus & la volute ſont de couleur fauve, marron & agathe, en formant des traces & des nuances longitudinales. Sa petite clavicule, compoſée de deux ſpires & demi, eſt plus foncée en couleur; ce qui eſt annoncé par une petite zone de la même teinte, qui ſemble décrire la premiere circonvolution de cette volute. Ce limaçon porte un pouce huit lignes de longueur ſur quatre lignes moins de largeur. Il ne diffère de l'eſpece qu'on appelle le jaune d'œuf applati que par ſa figure arrondie & élevée, & en ce que ſon ombilic n'eſt point intercepté par une forte apophyſe.

MAMELONS. Terme de Conchyliologie, qui exprime les différentes éminences arrondies, qui ſe rencontrent ſur la ſurface extérieure des coquilles. Il eſt ſynonyme à celui de tubercule, quoique moins générique, & ne s'entend que pour les tubercules ronds & peu élevés; il exprime auſſi un bouton qui termine & forme le centre de la volute dans les coquilles ſphériques, que l'on nomme pour cette raiſon gondoles mamillaires. *Voyez* MAMILLAIRES.

MAMILLAIRES, ou COQUILLES MAMILLAIRES. Ce ſont les eſpeces univalves du genre des conques ſphériques dont la clavicule eſt terminée par un bouton plus ou moins ſaillant en forme de mamelle, & que les Conchyliologiſtes ont appellées pour cette raiſon gondoles mamillaires.

MANCHES DE COUTEAU, autrement appellés COUTELIERS. *Concha bivalves, ad inſtar digiti, tubuli, tibia, fiſtula, vagina, vel cultri manubrii prolongata; in extremitatibus patentes; concha cultriformes appellata.* Coquilles bivalves, qui compoſent un genre par le nombre & la variété de ſes eſpeces. Les Latins les nomment *ſolenes*; du mot grec Σωλην, qui ſignifie canal ou tuyau, parce qu'elles ſont creuſées en maniere de petits canaux. On les appelle en Italie *canalichio*, à Veniſe *cape long*, en Angleterre *piros*.

Les coquilles des couteliers, ou manches de couteau sont longues, étroites, formées de deux valves égales, bombées, droites, presque droites, & quelquefois courbées. Les deux extrémités, qui sont obtuses, arrondies en maniere d'ongles, sont ouvertes. Ces sortes de bivalves ont ordinairement jusqu'à six pouces de longueur sur dix lignes de largeur dans toute leur étendue; ce qui les font ressembler assez exactement à des manches de couteaux. Le ligament, qui réunit les deux écailles à une des deux extrémités est noirâtre, de quinze ou seize lignes, & même quelquefois d'un pouce & demi de longueur, très sensible ou bien articulé en-dehors, recouvrant la charniere qui est en-dedans. Cette charniere est composée de plusieurs apophyses ou de dents arrangées en trois temps différens: 1°. D'une tenticule applatie, qui se loge entre deux autres dents correspondantes, beaucoup plus saillantes & plus fortes; mais arrondies au-dehors; ce premier temps occupe l'extrémité des valves: 2°. De la seconde denticule naît une moulure ou une saillie allongée, qui se termine par deux autres denticules à cinq ou six lignes de distance des premieres: 3°. De ces deux denticules sort une seconde moulure qui finit avec le ligament. La valve correspondante ne montre qu'une dent, qui s'engrène dans l'alvéole ou la cavité de la premiere moulure, tandis que la seconde est parallele avec la moulure de l'autre valve. Cette charniere singuliere est plus articulée dans certaines especes que dans d'autres, principalement à l'égard de son prolongement, & de la répétition de ces denticules qui sont quelquefois peu sensibles.

La surface extérieure des manches de couteaux est en partie couverte d'un drap marin de couleur feuille-morte, principalement dans la longueur des flancs de la coquille, en laissant à découvert le dos des valves d'une maniere angulaire ou de biais. C'est sur ce plan dépourvu du drap marin où l'on voit régner les couleurs dont elles sont ornées; elles forment des ondes

pourprées, agathes & violet clair en largeur. Il y a des manches de couteaux de couleur ardoise, fauve-clair, & de couleur de corne. L'intérieur est uni & blanchâtre. La différence, qu'il y a dans leur forme & leur longueur, a fait donner à ces bivalves plusieurs dénominations, comme la cosse d'haricot, le sabre hongrois, le doigt, l'onix & l'ongle. Elles sont connues dans toutes les côtes de France; celles qui viennent des mers des Indes orientales & occidentales, sont les plus recherchées.

Pline donne au coutelier ou manche de couteau les noms latins de *dactylus* & de *solen*, & distingue le mâle d'avec la femelle ainsi qu'Aristote : selon ces anciens naturalistes, le mâle se connoît par divers traits bleuâtres transversaux, au lieu que la femelle est d'une seule couleur; la chair de celle-ci, dit Pline, est plus suave que celle du mâle. Ces sortes de testacées, ajoute cet ancien naturaliste, sont du genre des conques longues, composées de deux écailles, légeres, minces, & réunies par un ligament noir, qui se trouve à une extrémité seulement. Il rapporte que les *solenes* sont lumineux dans l'obscurité ou dans les endroits privés de toute lumière, sur-tout lorsqu'ils sont pourvus d'une certaine humeur visqueuse, ainsi que plusieurs poissons & diverses chairs pourries; que cette liqueur lumineuse, dont ces coquillages sont remplis, brille dans la bouche de ceux qui les mangent, que les gouttes même qui tombent, soit sur les mains ou sur les habits, soit à terre, reluisent également.

Rondelet, de Testaceis, lib. 1. pag. 43. & 44. fait mention de deux especes de manches de couteaux qu'il nomme *solen mas* & *solen femina*, d'après Pline, Dioscoride & Athenée; non pas qu'il y ait sujet de distinguer le mâle d'avec la femelle, quant à la génération, mais seulement parce que ces anciens naturalistes ont fait une différence par le moyen de ces noms: car, dit Rondelet, Pline appelle les *solenes* mâles, *aulos*, *donacas*, & les femelles *onychas*. Il y en a,

ajoute Rondelet, qui ont neuf pouces de long & un pouce de large ; ils ſont creux comme le roſeau & ouverts aux deux extrémités ; l'animal fait ſortir & rentrer ſa tête comme la tortue, & ſa chair comprend toute l'étendue de la coquille. La coquille eſt bleue avec des lignes tranſverſales, épaiſſe du côté de la charniere, & devient mince comme la moule du côté oppoſé. Ce coquillage vit de l'eau & du ſable de la mer ; & on le voit ſe retirer ou ſe reſſerrer & s'enfoncer par le bas au bruit. Le *ſolen* ou le manche de couteau femelle, que Pline appelle l'onix, reſſemble à tous les autres *ſolenes*, & ne différe des mâles que par ſon volume plus petit, ſa couleur & la ſaveur de ſa chair. *Solenem marem hodiè nulla ratio à feminâ diſtinguit. Athenæus utrumque iiſdem nominibus appellat, Plinius inter nomina diſcrimen facit : nam mares ſolenes, aulos, donacas vocat, feminas onychas ; quam differentiam non negligimus, ait Rondelet..... Dodrantali ſunt longitudine, pollicis craſſitudine, harundinis modo cavi, extremis duobus ſemper apertis : anteriore caput exerit & retrahit teſtudinis ritu. Secundùm teſtæ longitudinem carnem protenſam habet. Teſta cæruleo eſt colore, lineas evidentes habet per tranſverſum ductas ; quâ parte colligatur craſſior eſt ; aliis partibus in tenuem ſubſtantiam deſinit ſicuti mytuli. Aquâ & arenâ vivit. Ad ſtrepitum, ſe ſubtrahere, inferiuſque ſubſidere.*

ALDROVANDUS, *de Teſtaceis, lib. 3. pag. 528 & ſuiv.* fait mention de cinq eſpeces de couteliers ou manches de couteaux, ſavoir, celui de Belon, que cet ancien naturaliſte appelle *ſolen femina ;* ceux de Rondelet dont il rapporte le ſentiment ; le *ſolen* de l'auteur qui eſt repréſenté avec une portion de limon à une des extrémités de la coquille, dans lequel elle s'étoit fichée ; & l'eſpece que l'on nomme communément à Veniſe *carpa longa*. Aldrovandus rapporte auſſi les différens noms ſynonymes des anciens touchant les *ſolenes*, ainſi que Rondelet ; ſavoir, le terme d'*aulos* pour ſignifier la reſſemblance qu'ils ont avec une eſ-

pece de trompette ou de flute ; celui de *solen* pour un tuyau ou un canal ; de *donax* pour la figure d'une canne de roſeau dont cette bivalve a auſſi la concavité ; celui d'*onyx*, à cauſe qu'elle reſſemble à un ongle par ſon extrémité arrondie, ſon épaiſſeur, ſa tranſparence, & même ſa ſubſtance ; & le nom de *dactylus* parce qu'elle a la figure d'un doigt. Cet auteur n'eſt point du ſentiment de Pline touchant les propriétés du *ſolen*, en diſant que ce coquillage eſt d'une ſubſtance mucilagineuſe & mal-ſaine : de maniere que ſa chair doit plutôt engendrer la pierre & retenir les urines, que de les provoquer à cauſe de ſon acrimonie ; & que d'ailleurs elle eſt ſi coriace, ſelon Galien, qu'elle ne peut être qu'indigeſte.

Rumphius nomme les manches de couteaux *ſolenes*, *ungues*, *dactyli*, *vulgò vaginæ*, en langue Hollandoiſe, Orgel-pypen, goot doubletten, en zoolen ; les tuyaux d'orgues ou les canaux. Ce Conchyliologiſte les a rangés avec le genre des tellines ; ſavoir, les eſpeces qu'il appelle *tellina cultriformis*, la telline en forme de couteau ; Holl. Peul-doublet, en poolch mas ; la gouſſe ou la coſſe d'haricot, ou le couteau polonois ; *ſolen bivalvius primus* ; Holl. Eerſt orgel-pyp ; le tuyau d'orgue ou le tuyau bivalve de la premiere eſpece. *Voyez* le mot Telline.

M. Adanſon termine les conques bivalves par le genre qu'il nomme *ſolen*, dont les eſpeces ſont le tagal, le golar & le molan. Le *ſolen*, dit l'auteur, eſt un mot grec, qui exprime un canal, un tuyau. Ce nom & ceux de *donax*, *aulos*, *onyx*, *dactylus*, qui ſignifient une canne de roſeau, une flute, un ongle, un doigt, ont été donnés par les anciens, comme celui de coutelier par les François à ce coquillage à cauſe de la figure de ſa coquille. *Voyez* le mot Solen.

M. d'Argenville, qui a formé ſa ſixieme famille des bivalves par celle des manches de couteaux, dit que c'eſt une coquille de deux pieces, dont le corps eſt long, ouvert par les deux extrêmités, quelquefois

droit, souvent arqué; *solen est concha bivalvis, corpore longo, ex utrâque extremitate patente, recto vel arcuato.* Il en distingue deux especes avec leurs variétés: 1°. savoir, le manche de coûteau, dont le corps est droit, *solen corpore recto*; celui qui est blanc, un autre de l'Amérique, couleur de rose, *solen albidus, solen roseus Americanus*; le manche de coûteau bariolé, celui qu'on appelle l'*onyx*; un autre qui est brun, *solen variegatus, solen onyx dictus, solen fuscus*; le manche de coûteau mâle, la femelle, l'ongle & le doigt, *solen mas, solen femina, unguis, digitus, dactylus*; celui qui ressemble à une flûte, le manche de coûteau qui est fait comme un roseau, *solen dictus fistula, donax*; le manche de coûteau très long, très étroit, de couleur brune, avec un muscle noir vers la charniere, *solen longissimus, fuscus, angustissimus, musculo ad cardinem nigro:* 2°. le manche de coûteau dont le corps est fait en arc, *solen corpore arcuato, seu curvus*; celui qui est courbé en forme de sabre hongrois, *instar ensis hungarici falcatus*; & celui qui se trouve dans le sable, *solen arenarius.*

Cet auteur, dans l'appendice, qui traite de la zoomorphose (*pag. 19. pl. 6.*) fait mention de l'animal qui habite le manche de coûteau, & l'a fait représenter de deux manieres, du côté de la charniere de la coquille & du côté de l'ouverture. La tête, qui sort des valves béantes de la coquille, a environ huit lignes de long; lorsque ce testacée, qui y est attaché par deux muscles, l'allonge pour respirer l'air & attirer l'eau par deux tuyaux inégaux qu'on remarque à l'extrêmité; il s'enfonce alors à deux pieds de fond, & s'éleve perpendiculairement dans le sable; de l'autre extrêmité sort un corps rond, cylindrique, long de plus de deux pouces, renflé en maniere de gland à l'autre extrêmité, & qui se termine par une petite pointe: c'est toute l'étendue de l'animal, & tout le mouvement qu'on lui remarque.

Pour le prendre, on jette du sel dans le trou qu'il a formé, ce qui le fait sortir; ensuite on le tire de la

vase avec un fer pointu appellé dardillon. Les deux coquilles du coûtelier, qui sont comme les deux moitiés d'un cylindre creux, sont couvertes de membranes pliées & liées par un ligament à ressort ; elles renferment dans la partie inférieure une jambe qui, quand elle n'est point enfoncée dans le sable, se retire à moitié de la coquille, & est composée d'une chair mollasse & de fibres circulaires & longitudinales qui servent à son mouvement progressif. Le tout entre dans la coquille, excepté le bouton qui est d'un plus grand diamètre que celui de la coquille ; au-dessus de cette jambe, & dans la partie supérieure du dedans, sont placées plusieurs membranes pliées dans leur état naturel, lesquelles forment les deux tuyaux de la tête. Les trous, qu'on remarque à leurs bouts, ne ferment exactement que pour éviter de recevoir le sel qu'on leur jette, lequel pourroit dissoudre les différens tronçons dont ils sont formés. L'aversion naturelle, qu'a le coûtelier pour le sel, est d'autant plus singuliere, qu'il vit dans l'eau salé. Sa couleur ordinaire est fauve & couleur d'agathe ; il y en a de violets, & de bariolés de brun.

M. de Réaumur, qui a fait plusieurs observations sur les coûteliers, dit que ces sortes de testacées vivent dans le sable, où ils s'enfoncent souvent à plus d'un pied & demi ou deux pieds de profondeur ; la longueur de leur coquille est alors à peu près dans une position verticale ; de temps en temps ils remontent du fond de leur trou, jusqu'au dessus du sable, de façon néanmoins que la partie inférieure de leur coquille y reste toujours enfoncée ; ils rentrent ensuite sous le sable, & c'est à s'enfoncer dans le sable & à remonter un peu au-dessus que consiste tout leur mouvement progressif, qui se réduit ainsi à parcourir un pied & demi ou deux pieds de hauteur verticale.

Depuis la surface supérieure du sable jusqu'à chaque coûtelier il reste un trou qui leur donne une libre communication avec l'eau : les ouvertures de ces trous sont proches les unes des autres ; on les apperçoit aisément

lorsque dans les grandes marées, la mer a laissé à découvert le sable habité. Quand la mer s'est retirée, les coûteliers se tiennent pour l'ordinaire fort avant dans le sable : pour les attirer sur sa surface, les pêcheurs jertent une pincée de sel dans chaque trou ; à peine ce sel y est-il tombé, qu'on apperçoit du mouvement dans le sable qui entoure l'ouverture. Une minute après on voit le coûtelier s'élever & sortir en partie de ce trou ; c'est au pêcheur à profiter de l'occasion, car elle ne dure qu'un instant. Le coûtelier se renfonce dans son trou peu après qu'il en est sorti, & il ne reparoît plus, quelque nouveau sel qu'on lui jette, il connoît le piege qu'on lui a tendu. Pour le prendre, les pêcheurs ont recours à des ferremens d'un pied & demi ou de deux pieds de long ; ils les appellent dards ou dardillons : ce sont de longs fers terminés en pointe ; on les enfonce au-dessous de l'animal, on l'enleve de force après n'avoir pu le surprendre par adresse.

M. Davila, dans son catalogue systématique considére les manches de coûteau comme des tellines improprement dites, dont la forme est extrêmement longue, également large & bombée dans toute leur longueur ; elles sont béantes aux deux bouts, dans l'un desquels est située la charniere. Ce Conchyliologiste fait mention des especes qui viennent des Indes, de l'Amérique ; ceux de nos mers, & d'une espece particuliere appellée la gousse de féve ou la cosse d'haricot, autrement le sabre hongrois. *Voyez* SABRE HONGROIS.

MANETOU. Nom que les Américains donnent à un limaçon qui se trouve dans le fleuve Mississipi, & dont ils font une espece d'idole : c'est pourquoi on le nomme l'idole. *Voyez* IDOLE.

MANTEAU DUCAL. *Pecten in utráque valvâ convexus, inæqualiter auritus, decem vel duodecimcostis striatis munitus, plurimis coloribus variegatus, formâ latâ & subrotundâ.* Coquille bivalve du genre des peignes à oreillons inégaux, dont les valves con-

vexes sont à côtes longitudinales chargées de stries. Le caractere spécifique du manteau ducal est d'avoir une forme large & presque ronde dans les trois quarts de sa circonférence. Les Conchyliologistes en distinguent plusieurs especes : savoir, le manteau ducal des Indes, ou proprement dit le manteau ducal bombé des parages d'Espagne, & les especes de Mahon & de la Méditerranée.

MANTEAU DUCAL, proprement dit. *Pecten striis imbricatis, in costis munitus; coloribus amaranthinis, aureis & purpurascentibus variegatus, verum palladium ducale appellatus.* C'est ordinairement un peigne de la plus grande beauté par la variété & la distribution de ses couleurs qui forment, sur la surface extérieure des battans, des taches, des marbrures & des zones onduleuses de diverses nuances d'amaranthe, sur un fond de couleur orangée ou aurore, dont les bords intérieurs des valves sont liserés. Il y a des especes qui ne montrent cette couleur aurore que vers les bords internes des oreillons, avec le reste du pourtour nué de rouge ou de cramoisi, principalement dans celles qui sont ornées sur leurs surfaces extérieures de larges zones ondées de couleur pourpre, noirâtre & amaranthe foncée sur un fond blanc. Le peigne, appellé le manteau ducal, est remarquable par les stries raboteuses & tuilées, dont toutes les côtes longitudinales sont garnies, ainsi que la surface extérieure des oreillons. Cette coquille bivalve a presque autant de largeur que d'élévation, c'est-à-dire, ayant jusqu'à deux pouces de diamètre, quelquefois plus. La charniere, qui est peu articulée, est composée de plusieurs rainures & autant de moulures réciproques dans les deux battans, lesquelles s'entrejoignent réciproquement. Cette coquille vient des mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 44. litt. B. *Pecten secundus.* Holl. Bonte-mantel; le manteau fourré.

Gualtieri, tab. 74. litt. F. *Pecten tenuis, ipsis*

latis striis striatis, & minutissimè granulatis distinctus, rubicundus, maculis atro-purpureis aspersus, circa cardinem candidissimus, & notulis piceis eleganter virgulatus, internè candidus, & in margine colore croceo depictus.

M. d'*Argenville*, *pl. 24. litt. I.* C'est le beau manteau ducal, dont les couleurs rouges, bariolées de blanc & de jaune ne peuvent assez s'admirer ; il est également beau dessous comme dessus : le travail grené de ses stries, les bords orangés de ses oreilles, & ses chantournés échancrées, le font rechercher des curieux.

MANTEAU DUCAL BOMBÉ. *Pecten maximè convexus undecim costis leviter striatis costatus, colore rufo & albido maculatus & insignis.* Ce peigne est composé de deux valves épaisses & très bombées, chargées de onze côtes longitudinales & autant de cannelures sur lesquelles on distingue des stries fines, transversales, & quelquefois croisées avec d'autres stries longitudinales qui ne se rencontrent que dans les cannelures de la valve supérieure. Cette valve est tachetée de couleur fauve-roux sur un fond moins foncé & plus ou moins mêlé de blanc. La valve inférieure est le plus souvent blanche, mais un peu coloriée vers le sommet. Cette espece de manteau ducal se trouve dans les mers d'Espagne, & porte ordinairement deux pouces de hauteur sur autant de largeur.

MANTEAU DUCAL DE LA MÉDITERRANÉE. *Pecten tenuis costatus, leviter striatus, plurimis coloribus variegatus & innumeris speciebus insignis, ex mari Mediterraneo.* Cette bivalve du genre des peignes est ordinairement d'une forme peu convexe avec un test mince & léger, & présente des variétés infinies par la diversité de ses couleurs, de ses différentes marbrures, ainsi que par son volume qui porte depuis six lignes de longueur jusqu'à plus de deux pouces sur autant de largeur. Ces sortes de peignes sont tantôt marbrées de noir, de couleur ardoise & verdâtre ;

tantôt de couleur brune, rougeâtre & canelle ; les uns ſont bigarrés d'azur & de couleur ſoufrée, les autres de jaune & de couleur cendrée. La valve inférieure eſt quelquefois blanchâtre, verdâtre, jaunâtre, tandis que la ſupérieure eſt tachetée de diverſes couleurs foncées, & quelquefois le deſſous eſt auſſi bien marbré que le deſſus, de maniere que l'on peut dire qu'il n'y a gueres de bivalves qui varient autant par ſes couleurs & ſes différentes chamarures, mais rarement par le nombre des ſes côtes. Ces coquilles ont toujours la même forme dans toutes leurs variétés. On les pêchent dans la mer Méditerranée, principalement dans les îles Minorque & Majorque.

Rumphius, *tab.* 44. *litt. O.* Kleyne bonte mantel, of gowolkte bonte mantel ; le petit manteau fourré, ou manteau fourré nubileux, ou couvert de taches en forme de nuages.

Gualtieri, tab. 74. litt. A. B. C. *Pecten tenuis, ſtriatus, ſtriis raris, latis & depreſſis, aliquando ex albido & nigro, aut piceo, ſeu livido, colore, marmoris inſtar nitidè variegatus, punctatus, faſciatus aut nebulatus.*

MANTELET, *peribolus.* Nom que M. Adanſon donne à un genre de coquillage univalve, à cauſe du manteau de l'animal. C'eſt le dernier que l'auteur a obſervé au Sénégal ; il a beaucoup de rapport avec le pucelage & la porcelaine. Ce genre eſt compoſé de quatre eſpeces qu'il nomme le potan, le falier, le ſimeri & le ſtipon. *Voyez* ces mots.

MAPPEMONDE, ou CARTE GÉOGRAPHIQUE. *Voyez* CARTE GÉOGRAPHIQUE.

MARBRE. Pluſieurs Conchyliologiſtes appellent le marbre une coquille univalve du genre des buccins, que d'autres nomment la rave ou le gros navet de la Chine. *Voyez* RAVE.

MARNAT. Coquillage operculé de M. Adanſon, du genre qu'il nomme la toupie. La coquille du marnat a la forme d'un ovoïde obtus, & comme coupé

obliquement à sa partie supérieure, & terminé brusquement en une pointe très fine à l'extrémité opposée. Sa longueur ne passe pas sept ou huit lignes, & sa largeur est d'environ cinq lignes, c'est-à-dire, moindre de moitié; elle est très épaisse, & formée de six spires applaties, peu renflées, peu distinguées, & dont la surface est bien luisante & d'un beau poli. Les deux premieres sont d'une grandeur demesurée à l'égard des autres, qu'elles effacent presque entierement.

Le sommet est presque aussi long que large, & un peu plus court que la premiere spire. L'ouverture est presque ronde, & comme couchée ou inclinée sur le dos de la coquille. La lévre droite entrouve plus des deux tiers de sa circonférence, qu'elle rend aiguë & d'un tranchant extrêmement fin. La lévre gauche présente une surface plane, dont le bord est assez droit, & un peu tranchant au dedans de la coquille. Le périoste qui l'enveloppe est membraneux, fort mince & peu sensible. Le fond de sa couleur au dedans est brun-caffé; au dehors c'est un gris plombé, quelquefois rougeâtre, tout moucheté de petits points blancs disposés sur plusieurs lignes, qui au lieu de tourner avec les spires, les coupent obliquement.

On n'observe d'autres variétés dans la forme & la couleur de cette coquille, que celles que l'âge y occasionnent. Les petites sont plus courtes & plus larges à proportion que les grandes: elles ont aussi moins de spires, & sont presque entierement cendrées.

M. Adanson dit qu'il tient de M. Bernard de Jussieu une coquille qu'on ne peut nier être de la même espece. Ce célébre académicien l'a reçue autrefois des côtes de la Chine & de Bengale. Elle ne différe de la nôtre que parce que son fond plombé est coupé par huit ou dix bandes blanches, souvent ondées, qui tiennent lieu de lignes ponctuées qu'on observe dans celle du Sénégal. Voilà un exemple des variétés que deux climats fort éloignés, mais peu différens, peuvent causer dans la couleur d'une même espece de coquille.

Quand l'animal sort de sa coquille, sa tête paroit comme un petit cylindre tronqué à son extrémité, & renflé à sa base par une espece d'anneau ou de bourrelet, dont la largeur égale la longueur. Des deux côtés de la tête & de son origine, partent deux cornes coniques, fort épaisses, doubles de sa longueur, & qui paroissent divisées en dessus par un sillon qui en parcourt la longueur. Les yeux sont deux petits points noirs qui ne saillent point au-dessus de la surface des cornes, à la racine desquelles ils sont enchâssés sur leur côté externe : au-dessous de l'extrémité tronquée de la tête, on apperçoit deux lévres ovales, pendantes & latérales, au milieu desquelles on distingue un petit sillon longitudinal traversé par un autre sillon placé un peu au-dessus, & dont le concours lui donne la figure d'un *T* à tête courbe. C'est proprement l'ouverture de la bouche, au fond de laquelle se trouvent deux mâchoires, dont l'inférieure est garnie de vingt-quatre dents qui, par le moyen du microscope, paroissent disposées en longs sur deux rangs fort serrés.

Le pied de l'animal est petit, elliptique, obtus à ses deux extrémités, ou presque rond, & presque une fois plus court que la coquille. Sa surface inférieure est marquée de deux sillons dont le premier, plus léger, le coupe longitudinalement dans son milieu; l'autre, plus profond, borde son extrémité antérieure : en-dessus du pied vers le milieu de sa longueur est attaché un opercule cartilagineux, fort mince, taillé en demi-lune, poli & luisant en-dessus, & marqué légerement de plusieurs lignes courbes qui ont pour centre commun un point placé vers son angle supérieur.

La membrane, qui forme le manteau, est fort mince, & tapisse les parois intérieures de la coquille, elle laisse sur le col de l'animal, & un peu vers le côté gauche, une ouverture par laquelle il jette ses excrémens. Par cette même ouverture il fait sortir une petite langue charnue, triangulaire, applatie, trois fois plus lon-

gue que large, que quelques auteurs ont prise pour la partie affectée aux mâles. M. Adanson n'a point eu occasion de vérifier si cet animal étoit hermaphrodite, c'est-à-dire, si chaque individu réunissoit les deux sexes, ou s'ils étoient partagés entre différens individus : car il arrive rarement qu'on le trouve en copulation ; mais l'auteur assure avoir observé cette partie dans tous ceux qui lui ont passé par les mains. Quoiqu'il en soit, cette languette porte sur son côté extérieur un osselet pointu, fragile & blanchâtre, qui lui sert comme de soutien dans toute sa longueur.

M. Bernard de Jussieu a fait voir à M. Adanson les deux sexes bien distinguées dans un coquillage de l'Océan appellé vignot ou bigourneau, qui a un rapport très prochain avec le marnat du Sénégal, quoiqu'il n'ait pas comme lui de languette sur le côté. Cela fait soupçonner que l'osselet, dont cette languette est armée, est une espece d'aiguillon dont les femelles seroient pourvues aussi bien que les mâles, pour se réveiller & s'exciter mutuellement dans le temps de la copulation, comme il arrive aux limaçons de jardins. Le corps du marnat est d'un blanc-sale, traversé en dessus par un grand nombre de petites lignes noirâtres.

Ce coquillage est fort commun à la pointe méridionale de l'île de Gorée. Il cherche les rochers découverts, & seulement ceux où la mer vient battre avec violence : car lorsqu'elle l'abandonne entierement & qu'il sent un peu trop de sécheresse, il pourvoit à sa conservation, en quittant le rocher & se laissant tomber à la mer ; puis il remonte de nouveau jusqu'à la hauteur où elle cesse de se déployer. Il a recours au même artifice lorsqu'on le touche du bout du doigt, ou qu'on veut l'inquiéter.

Lister, Hist. Conchyl. tab. 583. fig. 33. *Cochlea sublivida, nigris lineis undatis distincta, lineis interdùm nigrioribus & multò pluribus ; Barbadensis & Jamaïcensis.*

Gualtieri, tab. 63. fig. N. *Cochlea trochiformis, lævis, ex albido, rubro, & subviridi per seriem lineata.*

Klein, tent. pag. 43. spec. 2. n. 2. *Saccus ore integro, sublividus, lineis nigris, undatis, distinctus*; *Listeri.*

MARON ÉPINEUX ou MARON D'INDE, ou CHATAIGNE EN COSSE. *Concha bivalvis cordiformis tota extùs alba, multis longis aculeis inæqualibus armata; formâ subrotundâ; castanea spinosa Indica in siliquâ, nominata.* C'est une coquille bivalve du genre des cœurs, ainsi appellée à cause de sa forme arrondie & d'un grand nombre de longues épines dont ses valves sont hérissées: ces épines ou ces pointes qui sont plus ou moins aiguës, différentes les unes des autres en longueur & en grosseur, sont creusées en tuyaux, arrangées sur dix ou onze côtes longitudinales, dont les cannelures interposées, sont garnies de petits grains, ainsi que le plan latéral qui représente le mieux un cœur. Cette figure en cœur est interrompue au milieu par un sillon contourné, assez prononcé, & qui décrit en quelque façon une autre espece de cœur. Cette bivalve est ordinairement toute blanche au dehors, & d'un jaune soufré dans la concavité de ses battans. Sa charniere est formée d'une double moulure dans chaque valve, dont la plus grande est garnie de cinq ou six petites dents qui s'engrènent reciproquement, ainsi que les moulures dans les alvéoles correspondans des deux valves. On trouve cette bivalve singuliere dans les mers des Indes occidentales & orientales.

MARON ROTI. *Cochlea lunaris parva, apice exerto; colore ex fusco nigrescente depicta; castanea rosta appellata.* Nom donné par M. d'Argenville à une coquille univalve du genre des limaçons à bouche ronde, de l'espece qui approche beaucoup de celui que l'on nomme communément vignot dans la haute Normandie. Ce limaçon, qui est arrondi, est composé de

cinq ſpires élevées. Sa ſurface extérieure eſt nuée de couleur brune & noirâtre ou enfumée, chargé le plus ſouvent de rides légeres, longitudinales, leſquelles ſont quelquefois croiſées par de petites ſtries transverſales peu prononcées. L'ouverture eſt ronde & entiere avec une lévre épaiſſe & tranchante dans ſon bord & un fût extérieur blanchârre. Ce petit limaçon eſt de la même forme de celui que M. Adanſon appelle le marnat, il eſt quelquefois entouré de petites zones brunes, & porte tout au plus un pouce de haut. *Voyez* les mots MARNAT & VIGNOT.

M. *d'ARGENVILLE, pl. 6. litt. L. pag.* 207. Un limaçon a fond jaunâtre, avec des taches & des lignes d'un brun-ſale, ce qui le rend ſemblable à un maron rôti, dont il a retenu le nom.

MARTEAU. *Oſtreum diviſum, duplici brachio horizontaliter extenſo, extùs atro colore purpureo nigreſcens, intùs nitore margaritifero & plumbeo ſplendens, malleus brachiatus appellatum.* Nom que les Conchyliologiſtes donnent à une coquille bivalve du genre des huitres. Cette eſpece, dont la figure eſt ſinguliere & extrêmement barroque, repréſente aſſez bien un *T* dans ſa forme pliée & plus ou moins courbée dans ſa longueur. La partie ſupérieure de l'huitre qui ſe diviſe en deux branches réciproques de deux côtés comme un marteau de couvreur ou une enclume, eſt de niveau, tandis que le reſte de la coquille s'allonge en maniere de manche, en obſervant une même largeur juſqu'à ſon extrêmité qui eſt obtuſe & arrondie. Les deux bras latéraux ſont droits dans un plan horiſontal, mais il y en a toujours un plus long d'un côté que de l'autre. Les bras de la valve ſupérieure s'engrène pardeſſous les bras de la valve inférieure; la charniere, qui occupe le milieu, eſt formée d'une eſpece de dent triangulaire, garnie elle-même en bas d'autres dents très fines & peu ſenſibles, correſpondantes à de petites cavités de même forme dans la valve oppoſée : à côté de cette charniere ſe trouve une profonde échancrure oblique

oblique dans les deux battans, dans laquelle est situé le ligament. La surface extérieure du marteau est d'une couleur obscure, pourpre, noirâtre. La surface intérieure montre, dans l'endroit où réside l'animal, une nacre plombée, tandis que le reste est de la même couleur que le dehors. L'inégalité des pourtours des valves n'empêche point qu'elles ne se rapportent avec beaucoup de justesse. Elles sont épaisses dans certains replis plus que dans d'autres, & ces valves sont composées de lames ou de feuillets longitudinaux dans toute l'étendue de la coquille, de maniere qu'il se trouve des vuides dans le test comme dans un gâteau feuilleté. L'huitre à deux bras, ou le marteau, peut avoir jusqu'à six pouces de longueur : celle qui est dans la collection de l'auteur, a cette étendue, sur un pouce & demi de largeur, tandis que l'extension des bras surpasse de quatre lignes la longueur des valves : elle vient de la Chine ou des Indes orientales. Les Conchyliologistes distinguent plusieurs variétés du marteau : savoir, celles que l'on nomme l'équerre ou la bigorne & la cuisse, dont elles différent néanmoins par la charniere. *Voyez* ces mots.

Rumphius, tab. 47. litt. H. *Ostreum divisum.* Holl. Meshamer, poolsche hamer, Indiansche kris, eertyds kruys-doublet ; le marteau-coûteau, ou le marteau tranchant, le marteau polonois, la béquille des Indiens, autrefois le crucifix ou la croix bivalve.

Gualtieri, tab. 96. litt. D. *Concha longa brachiata, duplici brachio, utrinque recta extenso, externè terreo colore obscura, internè atro plumbeo nitore splendens.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 19. *lett. A.* C'est un des plus curieux coquillages que la mer puisse fournir : il est appellé le marteau. Ses replis, sa longue queuë, & les deux parties d'en-haut qui s'étendent comme deux bras, forment la figure d'un vrai marteau. Sa couleur brune, qui tire sur le violet, est assez distinguée. Malgré la bisarrerie des contours de ses écailles, on est étonné de la justesse avec laquelle elles se joignent.

MARTELÉE, ou VIS MARTELÉE. *Voyez* VIS MARTELÉE.

MASIER. Nom donné par M. Adanſon à un coquillage operculé du genre du vermet : c'eſt la plus grande eſpece que l'auteur ait obſervée au Sénégal ; elle eſt auſſi extrêmement rare. Elle ne ſe trouve qu'aux environs du Cap verd où elle vit ſolitairement. Sa coquille eſt fort épaiſſe, longue d'un pied, large de huit à neuf lignes, marquée de vingt cannelures longitudinales, extrêmement fines, & tournée ſur elle-même en trois ſpires aſſez irrégulieres, dont celles du ſommet ſe trouvent au-deſſous des autres. Son ouverture ne s'éleve pas au-deſſus des ſpires. Elle eſt griſe, fauve ou couleur de chair au dehors, & couleur de corne au dedans.

ALDROVANDUS, Exang. 561. *Tubuli alii in quibus vermes delitescunt.*

RUMPHIUS, *Muſ. pag.* 126. *tab.* 41. *litt. L.*

LANGIUS, Meth. pag. 5. *Tubulus biſtortæformis.*

M. d'*ARGENVILLE*, Vermiſſeau des mieux contournés, de couleur de chair en quelques endroits, & blanc dans le reſte.

MASSUE D'HERCULE. *Purpura longis ſpinis in duplici vel triplici ordine vel amplius diſpoſitis, armata ; canali elongato & roſtrato diſtincta ; Herculis clava appellata.* Coquille univalve du genre des pourpres épineuſes, ainſi appellée à cauſe de ſa forme. Le caractere ſpécifique de cette coquille eſt d'avoir le corps arrondi, chargé de ſix ou ſept côtes longitudinales un peu applaties, terminées dans leur étendue en forme de lames, & armées chacune de deux rangées circulaires de longues épines pliées, entr'ouvertes & quelquefois de trois rangées, mais rarement ; ces épines garniſſent pareillement les premieres ſpires de la volute qui eſt ordinairement élevée, & quelquefois un peu comprimée. L'extrêmité oppoſée ſe prolonge en un long canal en forme de bec plus ou moins droit ou tortueux, chargé vers le milieu d'une ou pluſieurs rangées de

pointes plus courtes que celles qui environnent le corps de la coquille. L'ouverture eſt elliptique, avec une lévre tantôt mince, tantôt en bourrelet & dentelée. La columelle extérieure forme une ſaillie qui devient une ſeconde lévre parallele à la premiere. La couleur des maſſues d'Hercule eſt tantôt griſâtre-fauve-clair, tantôt d'un blanc ſali, ſafranné, & quelquefois couleur d'ardoiſe. C'eſt pourquoi les Conchyliologiſtes diſtinguent la grande maſſue d'Hercule, l'eſpece de l'Amérique à pointe courte, les maſſues de la mer Méditerranée parmi leſquelles on diſtingue l'eſpece à trois rangs de pointes. *Voyez* ces mots.

MASSUE, dite GRANDE MASSUE D'HERCULE. *Purpura magnis & validis ſpinis incurvis armata; claviculâ ſatis depreſsâ, formâ maximè ventroſâ, canali longo dupliciter plurimis aculeis munito, inſignita; Herculis clava major dicta.* Cette coquille univalve du genre des pourpres peut avoir juſqu'à ſept pouces de longueur ſur trois & demi de largeur, dans le corps de la coquille qui eſt arrondi & extrêmement renflé, il eſt chargé de fortes pointes courbes & fort longues, diſpoſées en deux rangs circulaires ſur ſix côtes longitudinales plus ou moins applaties. Ces pointes ne ſe perpétuent point ordinairement ſur les ſpires de la volute. On peut lui en compter cinq ou ſix comprimées, mais qui ſont chargées de lames pliées, occaſionnées par le prolongement des côtes longitudinales, & dont les intervalles forment un ſillon profond qui tourne avec les ſpires. Le canal, quoique très long, n'eſt point fort à proportion du volume de la coquille; il eſt tantôt garni de pluſieurs pointes arrangées çà & là dans ſon étendue, & tantôt ces pointes ſont diſpoſées en deux rangées. Toute la ſurface de cette pourpre eſt raboteuſe avec des ſtries circulaires plus ou moins prononcées, & toute ſa couleur eſt blanchâtre ou fauve-clair. La grande maſſue vient des mers des Indes.

GUALTIERI, tab. 30. litt. D. *Purpura rectiroſtra*,

major, aculeis longis, validis & incurvis armata, albida, aliquando rufescens.

MASSUE D'HERCULE DE LA MÉDITERRANÉE. *Purpura longis spinis in costis & in corpore dupliciter armata; canali bifido & in uno ordine spinis exasperato insignis; clava Herculis ex mari Mediterraneo.* Cette espece, dont la coquille est ordinairement mince, porte six ou sept côtes longitudinales sur le corps du testacée, garnies chacune de deux rangs de pointes de cinq ou six lignes de longueur, creuses & entr'ouvertes, lesquelles se perpétuent & forment une rangée sur les trois ou quatre premieres spires de la volute qui est élevée & terminée par trois autres spires ou un sommet assez aigu. L'extrêmité opposée se prolonge en un canal ouvert, mince, en forme de bec, bifourchu, & chargé vers le milieu d'une rangée oblique de pointes. L'ouverture est assez grande, bordée d'une lévre quelquefois mince & tranchante, quelquefois dentelée, & en bourrelet. Toute la surface extérieure, qui est à stries transversales, est grisâtre un peu fauve, & quelquefois jaunâtre ou bleuâtre. Ces sortes de pourpres, qui se trouvent dans la Méditerranée, varient par l'épaisseur de la coquille, par l'élévation des pointes, par les spires plus ou moins comprimées, & pourvues d'épines, ainsi que par leurs diverses couleurs qui sont peu intéressantes. On rencontre quelquefois les massues d'Hercule avec leurs opercules ordinairement noirâtres, & d'une substance cornée ou cartilagineuse. Il arrive quelquefois que le corps de la coquille porte trois rangées d'épines au lieu de trois, ce qui est extraordinaire.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2. pag. 64. donne spécialement le nom de pourpre à la massue d'Hercule. C'est celle, dit ce Naturaliste, que l'on appelle dans le Languedoc *burex*, par corruption du mot *murex*, à Venise *ognella*, à Gênes *roncera*, à cause de ses épines. Notre pourpre, ajoute Rondelet, est de la grosseur d'un œuf quoiqu'on en trouve ailleurs de beau-

coup plus grandes. Sa coquille eſt ridée, âpre ou rude, de couleur cendrée, quelquefois fauve ou d'une couleur griſe tirant ſur le verd, & boueuſe en-dedans. Elle eſt torſe dans ſes circonvolutions & garnie de pointes en maniere de clous, arrangées régulierement; celles qui occupent le milieu de la coquille, ſont beaucoup plus longues que les premieres, de là vient que Pline l'a nommée la pourpre à clous; il y en a preſque ſept depuis l'arrondiſſement de la coquille juſqu'aux autres contours. Cette pourpre porte un long bec creuſé en canal ou en façon de tuyau par lequel on croit que ſort la langue de l'animal. L'ouverture, qui eſt ronde, eſt en-devant avec un opercule. *Purpura noſtras ovi eſt magnitudine, non nego alibi multò majorem reperiri. Teſta rugata, aſpera, cinerea, aliquando flaveſcente, aliquando ex viridi cinerea, intùs luteo colore: in anfractus contorta eſt. Aculeis velut clavis ordine diſpoſitis munita, primis minoribus, mediis longioribus multò, undè Plinius clavatam eſſe purpuram dixit; ad turbinem uſque aculeis in orbem ſeptenis ferè. Roſtro eſt longo, tubuli modo excavato per quod linguam exerere creditus. Ante id foramen rotundum operculo intectum.*

Aldrovandus, *de Teſtaceis*, *lib.* 3. *pag.* 284. appelle la maſſue d'Hercule, *Purpura mucronata ſeu pluribus mucronibus horrens.*

Rumphius, tab. 26. n. 5. *Hauſtellum*, le puiſoir; Holl. Gedo-orende ſuippe-kop; la tête de bécaſſe entourée d'épines.

Gualtieri, tab. 30. litt. F. *Purpura rectiroſtra, umbonata, ſtriata, aculeis rectis, & acutis armata, albida.*

M. Adanſon a donné le nom de Bolin à une eſpece de maſſue du Sénégal qui diffère peu de celle de la Méditerranée. *Voyez* Bolin.

MASSUE D'HERCULE A POINTES COURTES. *Purpura aculeis brevibus munita, ſtriata, colore vel ſubalbido vel flaveſcente, clava Herculis ame-*

ricana nominata. Cette espece, qui vient de l'Amérique, est à stries transversales bien prononcées; les deux rangées de pointes, qui sont disposées sur les six côtes longitudinales, sont fort courtes & ne forment pour la plûpart que des tubercules. Le canal, prolongé en forme de bec, ne présente vers son milieu qu'une rangée oblique de petits tubercules. Toute sa surface extérieure est grisâtre & fauve. Cette pourpre a une variété dans son espece qui est blanchâtre.

RUMPHIUS, tab. 26. n. 4. *Species haustelli*; Holl. Getakte snippe-kop; la tête de bécasse branchue ou rameuse.

MATADOA. Coquille bivalve ainsi appellée par M. Adanson, & que l'auteur a rangée dans le genre des tellines. Cette espece est fort rare: on l'observe vers l'embouchure du Niger. Sa coquille est triangulaire, semblable à celle du tivel, mais moins large & moins applatie sur les côtés qui regardent le sommet. Elle a un pouce & demi de longueur. Ce qui la distingue de toutes les autres tellines, ce sont quarante à quarante-cinq petites cannelures transversales qui sont répandues sur toute sa surface parallélement à sa longueur. Son sommet n'est pas placé exactement au milieu de sa largeur, mais un peu au-dessous. Sa couleur est blanche, & quelquefois jaune tant au-dedans qu'au-dehors, sur-tout vers le sommet.

RUMPHIUS, Mus. pag. 139. art. 5. & pag. 140. art. 13. fig. A O. *Chama circinata, Malaïcensibus.*

LANGIUS, Meth. pag. 70. *Chama inæquilatera, transversim striata.*

KLEIN, Tent. pag. 152. spec. 1. *Chamelea circinata, sive concentricè sulcata bia matta doa; ferè elliptica, plana; micis subviridibus, vel fuliginosis, sive nigricantibus confusis albo mixtis, circa cardines per duas aperturas, velut oculus, aquam projiciens in apprehensuros; RUMPHII.*

MELAR. Coquillage operculé du genre du rouleau. Cette seconde espece, dit M. Adanson, se plaît

ainſi que la premiere nommée jamar, ſur les rochers du cap Bernard; l'animal n'en diffère qu'en ce que ſon pied eſt auſſi long que ſa coquille. Elle a une fois plus de longueur que de largeur, & ſon grand diamètre eſt de deux pouces & demi. Cette coquille n'a que dix ſpires parfaitement ſemblables à celles du jamar: mais elles ſont traverſées par un grand nombre de petits filets très ſerrés. On compte depuis quatre-vingt juſqu'à cent de ces filets dans la premiere ſpire. Le ſommet a deux fois plus de largeur que de longueur; celle de ſon ouverture eſt ſeptuple de ſa plus grande largeur. Cette coquille eſt quelquefois d'un beau blanc, & ſouvent couleur de chair, marbrée de grandes taches brunes non interrompues dans quelques-unes, & diviſées en trois bandes. C'eſt de là qu'elle a pris le nom d'écorchée, ſous lequel elle eſt connue dans la plûpart des cabinets.

Lister, Hiſt. conchyl. tab. 755. fig. 7. *Rhombus cylindropyramidalis, ſtriis capillaceis punctatisque circumſcriptus, clavicula integrâ.*

Ejuſdem, tab. 760. fig. 6. *Rhombus cylindro pyramidalis ex rufo nebulatus, ſtriis capillaceis donatus, clavicula ſulcatâ.*

Rumphius, Muſ. pag. 103. art. 5. tab. 31. fig. F. *Voluta tygerina.*

Petiver, Gazoph. vol. 2. cat. 245. tab. 98. fig. 9. *Cylindrus moluccenſis, craſſus, carneus, faſciis capillaceis fuſcis.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 205. Rouleau, qui par ſon fond couleur de chair, approche de la couleur d'une écorchée dont il a pris le nom. Ce fond eſt traverſé de grandes taches brunes, & rayé par-tout légérement.

Gualtieri, tab. 26. litt. D. *Cochlea longa pyriformis intorta, integra, baſi ſulcata, ſtriis minimis donata, ex albido purpuraſcens; colore helvaceo, ſeu rufo nebulata.*

Klein, tent. pag. 71. ſpec. 2. n. 2. *Conus, voluta*

rygerina, baseos muricatæ angustioris; spiris sulcatis; ventre longo, subtiliter striato, tuberculis castaneis, sæpè nigricantibus, super albo & rubenti; RUMPHI.

MELON, ou GONDOLE proprement dite. *Voy.* GONDOLE.

MENNONITE, ou VOLUTE MENONISTE ou ANABATISTE. On nomme ainsi en Hollande, selon Rumphius, une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques qui est connue en France sous le nom de cierge blanc. *Voyez* CIERGE BLANC.

MERE PERLE, ou HUITRE A LA PERLE ou AUX PERLES. *Ostreum subrotundum, satis depressum, extùs colore cineraceo aliquando virideſcens, intùs nitore argenteo splendens; mater perlarum, seu concha fœcunda, margaritifera, nominatum.* Coquille bivalve du genre des huitres, ainsi appellée parce qu'elle produit & renferme des perles dans ses écailles. Les Latins disent *mater unionum*, à cause qu'on en trouve quelquefois plusieurs adhérentes les unes aux autres, *concha indica margaritifera*, la conque perlée des Indes où les pêcheurs lui donnent le nom de berberi : on l'appelle en Italie madre de perle, en Allemagne perle-mutter ou perlemuschel, & en Hollande perel-schulp-doublet. Sa forme est arrondie dans les deux tiers de sa circonférence, & presque applatie, c'est-à-dire, peu convexe. Les valves s'étendent d'un côté vers les sommets en maniere d'équerre, en formant chacune une espece d'aile ou un large oreillon. Toute cette partie supérieure est beaucoup plus épaisse que tout le reste de la coquille, principalement du côté de l'échancrure qui est opposé à celui de l'oreillon. C'est dans toute l'étendue de cet oreillon où se trouve un fort ligament chatoiant comme la plume de paon, & avec lequel on fait la pierre, dite pierre de paon, quoiqu'improprement dite, ainsi qu'avec des ligamens de plusieurs autres bivalves. L'huitre mere perle paroît dépourvue de charniere à moins qu'elle ne consiste dans une forte apophyse située dans les battans à

côté des sommets ou de la grande échancrure. Toute la surface extérieure de cette huitre est lamelleuse ou écailleuse, grisâtre ou de couleur feuille morte; mais lorsqu'on supprime toutes ces couches écailleuses, on découvre par degrés une très belle nacre jouant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, dorée & rembrunie vers la circonférence des valves. La nacre, qui brille intérieurement, est argentine, montrant vers la résidence & l'attache de l'animal des perles de diverses figures plus ou moins rondes. Lorsqu'elles sont adhérentes, elles ne forment que des loupes de perles. L'huitre mere-perle peut avoir plus de six pouces de diamètre, & se trouve dans les mers des Indes.

Les Naturalistes appellent meres-perles stériles, les especes dans lesquelles on en trouve fort rarement, & qui ne diffèrent de celles-ci que par leurs volumes moins grands, & leurs couleurs rembrunies & rayonnées de blanc. Les Conchyliologistes ont donné à cette variété de la mere-perle le nom de pintade. *Voyez* PINTADE.

RONDELET, de Testaceis, lib. 1. pag. 33. nomme l'huitre merle-perle. *Concha mater unionum seu perlarum.* Elle est grande, dit l'auteur, épaisse, moyennement concave, & de la figure des bivalves appellées peignes; car elle porte un oreillon d'un côté, & des petits trous qui ne percent point à jour, & est arrondie à l'autre extrêmité. Au-dedans elle montre une nacre argentine très brillante, tandis qu'elle est jaunâtre au-dehors. *Concha hæc magna est, spissa, modicè cava figurâ pectinum æmula; unâ enim parte aurem habet & foramina parva quæ non permeant; alterâ rotunda est: argentei coloris & splendoris maximè in internâ parte, externa nonnihil flavescit.*

Rondelet fait mention de ce que dit Athenée de la mere perle d'après le récit d'Androstene, touchant les coquillages qu'il a trouvés dans les Indes, & qui ne se trouvent point dans la Méditerranée, qu'il y croît une espece particuliere, parmi un grand nombre d'huitres,

& une sorte de pourpre qu'on appelle berberi, dans laquelle la perle prend naissance, qui est d'un grand prix en Asie, que l'on vend en Perse & à tous les Orientaux, au poids de l'or. Cette huitre ressemble au peigne au coup d'œil ; elle est plate, sans stries, épaisse, avec des oreillons d'un seul côté, & sans en avoir de chaque côté comme les peignes. *Androsthenes in navigatione Indiæ scribit turbinum & chœriorum, & aliarum concharum formam ibi longè aliam esse quam apud nos. Illic & purpuram nasci & cæterorum ostreorum magnum numerum. Sed inter alia peculiare id esse quod berberi vocant, in quo margarita gemma nascitur, magni pretii in Asia, venditurque Persis & nationibus quæ ad Orientem spectant, pari auro repenso. Ostreum aspectu pectini simile est. Concha non striata sed plana, spissa, non utrinquè aurita pectinis modo, sed alterâ tantùm parte.*

ALDOVANDUS, *de Testaceis, lib. 3. pag.* 418. & 419. fait mention de plusieurs especes de meres-perles qu'il nomme, *concha margaritifera argentea, & concha margaritifera colore rubro flammeo cum rudimento perlarum, & altera cum lecto margaritarum.* Ce Naturaliste rapporte qu'on en mange l'animal cuit ou crud dans les Indes, & que la chair en est aussi agréable & aussi bonne que celle de nos huitres communes ; que les habitans mettent leurs écailles en usage pour divers ornemens très beaux. Les Chinois gravent dessus des différentes fleurs ou d'autres figures pour en faire des bijoux de parade dans leurs maisons, ils en font aussi des colliers, des manches de couteaux, &c. Les valves des huitres meres-perles sont aussi en usage en Europe chez les tabletiers, les évantailliſtes, & pour d'autres ouvriers en bijouterie. *Voyez* le mot NACRE DE PERLE.

RUMPHIUS, *tab.* 47. *litt. F.* Holl. Paarlemoer schulp, tafel bordje, zilvere piering, of honds-oor ; la coquille de nacre de perle, l'assiette ou le médaillon d'argent ou l'oreille de chien.

GUALTIERI, tab. 84. litt. F. *Concha valvis æqua-*

libus inæquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, tantillum rugosa, cardine ex uno latere alato, in dorso lurido colore infecta, intùs argentea, & adhuc cum splendidissimâ unione conspicua, concha margaritifera dicta.

M. d'*Argenville*, *pag.* 275. dit que l'huitre s'appelle mere-perle, quand elle renferme ce précieux ornement, qu'il s'en fait une grande pêche dans le golfe persique.

MESAL. Coquillage operculé du genre que M. Adanson nomme le cérite. La coquille du Mesal ressemble infiniment à celle du ligar; mais elle n'a guere plus de deux pouces & demi de longueur. Ses dix-sept à dix-huit spires sont aussi entourées de cinq à six cannelures, mais si fines qu'elles semblent autant de filets fort écartés les uns des autres. Le dernier ou les deux d'en bas sont souvent un peu plus gros que les autres. Le sommet ne surpasse que trois fois la longueur de la premiere spire. L'ouverture n'est pas tout-à-fait ronde, mais un peu allongée. Sa lévre gauche paroît repliée comme une petite plaque sur la seconde spire. Le fond de sa couleur est quelquefois blanc, mais ordinairement d'un agathe fort clair.

Bonanni, Recr. pag. 116. class. 3. n. 23. *Turbo lævis, in mari Adriatico frequens, subtilissimis crenis crispatus, colore lapidis tiburtini, tribus supra decem orbibus licèt mole parvus, extensus.*

Ejusdem, n. 24. *Turbo alter mole major decem tantùm orbibus finitus, valdè tumescentibus, omnino lævigatis, colore marmoreo subalbido, & aliquantulùm vetustate flavescente.*

Lister, Hist. conchyl. tab. 591. fig. 56. *Cochlea albida, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ striâ majusculâ.*

Langius, Meth. pag. 47. *Turbo integer, vulgaris, lævis.*

Klein, Tent. pag. 29. spec. 2. B. n. 2. a. *Strombus cochloïdes spiris torosis striatis; tiburtinus, subti-*

liſſimis crenis criſpatus, colore lapidis tiburtini, ex mari adriatico; BONANNI.

Ejuſdem, ibid. 6. *Strombus cochloïdes, ſpiris torſis ſtriatis; carminatus, albidus, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ; ore rotundo, parum ad ſiniſtram labiato*; LISTERI.

MIGA. M. Adanſon appelle ainſi un coquillage operculé du genre des pourpres à canal court, échancré & replié en dehors. La coquille du miga, que l'auteur ne croit pas être figurée ailleurs, n'a que neuf lignes de longueur. Ses neuf ſpires ſont arrondies, renflées & relevées de dix à douze côtes preſque paralléles à ſa longueur, couchées cependant un peu ſur le côté, & de gauche à droite. Elles ſont encore marquées d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles, & qui coupent toutes les côtes à angles droits. Ces ſillons ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, de dix dans la ſeconde, &c. Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & de moitié plus long que l'ouverture. Celle-ci eſt preſque ronde, à peine un quart plus longue que large. Elle a dans ſa partie inférieure un petit canal ſans échancrure, formé par une petite dent élevée ſur la racine de la lévre gauche, qui elle-même n'eſt que légérement ridée vers ſa partie ſupérieure. La lame, qui la recouvre, ne s'étend aucunement ſur la ſeconde ſpire. Son bourrelet eſt aſſez liſſe & ſans cannelures. La lévre droite eſt garnie de quinze dents ſemblables à quinze longs filets, & bordée d'un petit bourrelet comme l'eſpece précédente.

On remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille. Il y en a de blanches, de griſes, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris de-lin & de violettes. L'auteur en a vue de couleur de pourpre. Il n'y a que celles qui ſont blanches ou fauves, qui admettent un mêlange des autres couleurs; on voit ſur quelques-unes du brun ou du bleu diſtribué par bandes ou par marbrures. Cette eſpece eſt fort commune dans les rochers du cap Bernard, près l'île de Gorée.

MILLEPEDE, ou ROCHER A MILLEPIEDS.

Murex alatus pedidactylus, seu millepeda decem digitis in labro alato munita; tuberosa, leviter transversim striata, albo colore & rufo variegata. Coquille univalve du genre des rochers ou *murex* ailés; ainsi appellée, parce que sa lévre est garnie d'un plus grand nombre de pattes que celle des autres araignées dont celle-ci est une espece. On peut lui en compter dix, y compris le canal qui termine la columelle & la lévre, & sans comprendre trois ou quatre saillies que l'on distingue vers le bas de cette lévre. Ces pattes sont beaucoup plus longues vers la volute en surpassant même son sommet plus que toutes les autres, lorsqu'elles sont presque fermées ou un peu entr'ouvertes. Les Conchyliologistes l'appellent le millepieds mâle, au lieu que quand il arrive que ces pattes sont plus courtes, & ouvertes avec une lévre ailée plus mince; elle acquiert la dénomination de la millepede ou millepieds femelle; afin de mettre une certaine distinction entre ces variétés de l'espece. Toute la surface extérieure de ces *murex* est marbrée de blanc & de fauve-roux, chargée sur le dos de trois gros tubercules, & de stries fines transversales. La volute en pyramide est composée de sept spires, dont les trois premieres sont élevées en doucine, couronnées de tubercules, & les quatre autres fort petites, de vive-arrête & sans tubercules. L'ouverture, qui est longue & assez étroite, est bordée par l'intérieur de la lévre, & une columelle extérieure garnie de stries transversales blanches sur un fond pourpré. La coquille millepede ou le millepieds peut avoir jusqu'à près de quatre pouces & demi de longueur sur deux pouces & demi de largeur en y comprenant l'extension des pattes.

Rumphius appelle le millepieds mâle, *Cornuta millepeda.* Holl. Duyzent-been; la mille-jambes, *tab.* 36, *litt. I.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 15. *lett. B*, a fait représenter l'espece femelle: c'est l'araignée, appellée

millepeda, par le nombre des pieds qu'on voit au pourtour de ſon aîle qui eſt fort étendue ; le corps eſt tout rempli de boſſes & de tubercules, & la queuë eſt allongée & recourbée ; la tête ne laiſſe pas de ſe découvrir aſſez diſtinctement.

MINJAC. Nom malabare, que M. Adanſon a conſervé à un coquillage operculé de ſon genre des pourpres à canal court, échancré & ſimple. Sa coquille a beaucoup de reſſemblance avec celle du teſan, tant par ſes couleurs que par ſa légereté & ſon peu d'épaiſſeur ; mais ſa forme eſt preſque ronde. Sa longueur, qui eſt de deux pouces environ, excéde à peine ſa largeur d'une quatrieme partie : elle eſt plus tranſparente ; elle n'a que ſix ſpires qui différent de celle du teſan, en ce qu'elles ſont diſtinguées par un large & profond canal. Leurs cannelures ſont plus étroites, plus relevées, arrondies & ſéparées les unes des autres par un eſpace plus grand que leur largeur. La premiere ſpire en a quatorze, la ſeconde en a trois, & les autres beaucoup moins. Ces cannelures ſont en creux dans l'intérieur de la coquille, & ſéparées par autant de paires de filets ou de petites côtes qui égalent leur largeur.

Le ſommet eſt conique, pointu, mais fort applati, deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. La lévre droite eſt un peu plus évaſée que celle du teſan ; elle n'a que quatorze ondes ſur ſes bords. La lévre gauche a auſſi un ombilic ; mais il manque dans le plus grand nombre. Cette coquille eſt enveloppé d'un périoſte aſſez épais, qui lui communique ſa couleur rouſſatre. Lorſque ce périoſte eſt enlevé, elle paroit d'un fort beau blanc, taché de quelques points fauves & quarrés, diſtribués ſur les cannelures à une grande diſtance les uns des autres.

Belon, Aquat. pag. 383. *Tertia nautili ſpecies ab Ariſtotele prodita.*

Rondelet, Piſc. lib. 1. pag. 106. *Cochlea rugoſa & umbilicata.*

JONSTON, Exang. tab. 10. fig. 9. *Cochlea rugosa.*

BONANNI, Recr. pag. 115. class. 3. n. 16. *Cochlea nivea, è papyracea substantia veluti compacta, at non plicatili, semi-circularibus canaliculis distincta, inter quos stria ferè plana maculis flavis tessellata.*

Ejusdem, ibid. num. 17. *Cochlea superiori crassior, eodem modo canaliculata, similisque notis distincta, ore valdè labroso, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum: è siculo mari.*

Ejusdem, ibid. pag. 116. n. 25. *Cochlea cum præcedente conveniens in strigis & maculis, at basi planiore: India orientalis.*

LISTER, Hist. Conchyl. tab. 899. fig. 19. *Buccinum ampullaceum, tenue, rostro leviter sinuoso, striis raris, torosis, valdè extantibus maculatis circumdatum; ex freto Malava.*

RUMPHIUS, Mus. pag. 90. tab. 27. fig. A. *Cochlea striata, sive olearia: bia minjac Malabarorum.*

KIRKER, pag. 450. n. 16. *Cochlea nivea & papyracea substantia, &c. ut suprà BONANNI.*

Ejusdem, num. 17. *Cochlea superiori crassior, &c. ut suprà BONANNI.*

Ejusdem, num. 25. *Cochlea cum præcedente, &c. ut suprà.*

PETIVER, Gazoph. vol. 2. cat. 255. tab. 99. fig. 11. *Perdicea luzonis, globosa, costis elatis maculatis.*

LANGIUS, Meth. pag. 24. *Cochlea canaliculata recta, crassior, vulgaris, umbonata, striata striis canaliculatis, & in summitate suâ sulcata, canaliculo rugoso & quasi in se contorto.*

Ejusdem, pag. 26. *Cochlea canaliculata, extrorsum incurvata, vulgaris, umbonata, striata striis canaliculatis, & umbilicata.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pag.* 304. *pl.* 20. *fig. C.* Tonne chargée de cordelettes, tachetées de jaune sur un fond blanc.

Gualtieri, Ind. tab. 39. litt. E. *Cochleâ cassidiformis, umbilicata, ventricosa, striata striis raris elatis canaliculatis, & in summitate colore fulvido leviter tessellatis, subalbida.*

MINARET, ou TOURELLE CHINOISE. *Buccinum parvum oblongum, transversim striatum, sæpiùs costatum, coloribus albidis, fuscis, castaneis, sive virideſcentibus & nigricantibus fasciatum & lineatum, aperturâ angustâ, columellâ dentatâ, insigne; turricula sinensis appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins, ainſi appellée à cauſe de ſa figure, qui donne l'idée d'une petite tour. Le caractere diſtinctif & ſpécifique de ce buccin, qui a une douzaine de variétés dans ſon eſpece, eſt d'avoir une forme allongée, une volute en pyramide, compoſée de ſept ou huit ſpires élevées, garnies de côtes longitudinales, ainſi que le corps de la coquille, où elles ſe rencontrent d'une maniere plus ou moins ſaillante, de vive-arrête, onduleuſe ou qui en eſt quelquefois dépourvue. Outre ces côtes, dont cette coquille eſt le plus ſouvent chargée dans toute ſa longueur, on diſtingue encore ſur ſa ſurface des ſtries tranſverſales dans le plus grand nombre. En général l'ouverture du minaret eſt longue, étroite, bordée d'une lévre épaiſſe, un peu tortueuſe, & d'une columelle munie de trois ou quatre dents en forme de rides. Cette lévre & cette columelle ſe terminent par un canal court, légerement échancré à ſon extrêmité & peu retrouſſé. Le minaret a la figure arrondie, un peu renflée au milieu du corps & évidée vers les deux bouts en façon de fuſeau; il varie plus par ſes couleurs que par le nombre de ſes côtes ou par ſa ſurface plus ou moins ſtriée & inégale: tantôt il eſt faſcié de blanc, de brun, & de couleur cendrée; tantôt il porte une large faſcie verdâtre, avec des lignes noires, interrompues, ſur un fond couleur d'os. Il y en a de couleur livide, faſcié de jaune fauve, dont la forme eſt plus effilée, ou de couleur brune avec des zones blanches: c'eſt pourquoi on peut diſtinguer ces

ſortes

sortes de buccins par toutes ces variétés de l'espece : savoir, le minaret à côtes longitudinales de vive-arrête, le minaret à côtes onduleuses, de forme effilée, & l'espece unie ou simplement striée, que les Conchyliologistes appellent entr'autres fausses mitres ou les petites mitres.

MINARET A CÔTES DE VIVE-ARRETE. *Turricula sinensis octo costis in aciem ductis, fasciata, & aliquando lineis nigris interruptis cincta.* Cette espece, qui est d'une forme plus renflée ou moins effilée que les autres, porte sur le corps de la coquille huit côtes longitudinales de vive-arrête ou comme coupées sur les côtés ; mais elles se multiplient dans les sept autres spires qui composent la volute. Ce minaret est fascié de couleur verdâtre avec quelques lignes noires, circulaires, interrompues, sur un fond blanchâtre. L'extrêmité, vers le canal, présente plusieurs stries transversales. Ce buccin varie par ses fascies qui sont en plus grand nombre dans certaines especes, ou forment des zones alternatives, rouge-brun & blanches, ou jaune & de couleur marron.

Gualtieri, tab. 54. litt. *Strombus sulcatus, ore labioso rugosus, rugis rarioribus & acutis, in summitate striatus, ex albido, & fusco fasciatus, & quibusdam lineis interruptis piceis eleganter signatus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. litt. Q. pag.* 225. Le buccin, appellé le minaret, est à côtes relevées & tachetées de noir sur un fond blanc. Sa clavicule forme plusieurs étages d'un beau travail.

MINARET ALLONGÉ A COTES ONDULEUSES. *Turricula sinensis elongata, decem costis undulatis ; claviculâ exertâ insignis.* Ce petit buccin est garni sur le corps de la coquille de dix côtes longitudinales onduleuses, sur lesquelles on remarque quelques stries circulaires, peu prononcées. Sa surface extérieure est tantôt fasciée de jaune & de brun, tantôt d'une couleur livide ; elle est quelquefois entierement jaune, ou avec quelques fascies de couleur rouge-brun.

La figure de cette coquille reſſemble d'ailleurs aux autres minarets. Elle porte ordinairement depuis quinze lignes juſqu'à dix-huit lignes de longueur ſur deux fois moins de largeur.

Rumphius, tab. 29. litt. R. *Turricula.* Holl. Torrentje ; la petite tour.

Gualtieri, tab. 54. litt. B. *Strombus ſulcatus, ore labioſo, ſtriatus, mucrone papillis diviſo, rugoſus, ſublividus, lineis aliquando albis, piceis, vel flavis circumdatus.*

Ejuſdem, ibid. litt. C. *Strombus ſulcatus, ore labioſo, ſtriatus, rugoſus, lineatus, colore ex luteo croceo depictus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. V. pag.* 225. Un buccin d'une figure plus allongée que les autres, & toute coupée d'étages qui vont en diminuant par les deux bouts. Ces étages, rayés de rouge perpendiculairement ſur un fond gris, préſentent un beau travail.

MINARET UNI, autrement appellé FAUSSE ou PETITE MITRE. *Turricula ſinenſis lævis, in utrâque extremitate leviter ſtriata ; etiam pſeudo vel parva mitra epiſcopalis appellata ; colore albo & caſtaneo, vel ex rufo rubeſcente faſciata.* Ce buccin ne différe des autres minarets qu'en ce qu'il eſt uni ou dépourvu de côtes, excepté dans les trois dernieres ſpires qui ſont quelquefois ſtriées ou tuberculeuſes, ainſi que dans l'extrêmité oppoſée ſur laquelle on diſtingue quelques ſtries obliques. Toute ſa ſurface eſt ornée de larges faſcies de couleur marron, interrompues par autant de petites zones blanchâtres dans certaines eſpeces ; tandis que dans d'autres elle montre des zones alternatives blanches & rougeâtres ou fauve-roux vif. L'ouverture, la lévre & la columelle dentée reſſemblent aux autres minarets. Ce buccin, qui peut varier par la couleur & la largeur de ſes faſcies & de ſes zones, peut avoir depuis un pouce & demi juſqu'à plus de deux pouces de longueur ſur deux fois moins de largeur.

Gualtieri, tab. 53. litt. E. *Strombus ſulcatus*

vulgaris, leviter ſtriatus, mucrone papillis diſtincto, colore muſtelino depictus, & faſciis candidis circumdatus.

MINARET, ou TOURELLE A FILETS. *Turricula filis cincta.* Nom que Rumphius donne à une eſpece fort effilée & arrondie, rayée de lignes blanches, obliques, interrompues par des petits traits, de couleur jaune-fauve : toutes ces lignes forment autant de petites zones qui s'effacent à meſure qu'elles parviennent à la ſeconde ſpire. Ce petit buccin, qui eſt repréſenté à la *table* 29 de la nomenclature de Rumphius, porte vingt lignes de longueur ſur ſix de largeur. Ce Conchyliologiſte le nomme en langue hollandoiſe Torrentje met draadjes; la petite tour avec des filets.

MINIME, ou CORNET DE COULEUR MINIME. *Voluta conoïdea, novem ſpiris depreſſis in primis & apice acuto claviculata; colore bætico vel ex fulvo nigreſcente, triginta lineis fuſcis cincta vel ampliùs.* Nom donné à une coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, à cauſe de ſa couleur. Cette eſpece, qui eſt d'une forme courte, préſente une volute large, compoſée de neuf ſpires, dont les quatre ou cinq premieres ſont comprimées, & les cinq autres s'élevent pour former un petit ſommet aigu; le côté oppoſé forme un canal ſimple, vers l'extrêmité duquel on diſtingue des ſtries obliques. Toute la ſurface extérieure de ce cornet eſt de couleur brune, ornée d'une trentaine de lignes circulaires plus foncées, aſſez ſerrées, & en obſervant entr'elles des diſtances paralleles. L'ouverture de la coquille eſt étroite, allongée à la maniere des autres cornets, & bordée d'une lévre tranchante; elle eſt blanchâtre en dedans. Sa longueur peut avoir deux pouces & même plus, ſur un peu plus d'un tiers moins de largeur. Cette coquille ſe trouve dans les mers des Indes orientales.

RUMPHIUS, tab. 31. litt. V. *Voluta filis cincta*. Holl. Eyken-houte-toot; la volute de bois de chêne.

Gualtieri, tab. 20. litt. E. *Cochlea conoïdea, umbonata, colore muſtelino depicta, ſtriis ſeu lineis integris, veluti ſeriço ſubtiliſſimo filo undique cincta & faſciata.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. A. pag.* 238. Le cornet, cerclé de lignes brunes ſur un fond fauve, eſt nommé la minime. Les Conchyliologiſtes diſtinguent des variétés dans la minime. M. Davila, dans ſon catalogue ſyſtématique, *pag.* 242. *art.* 479. fait mention d'une eſpece bleuâtre dont les ſpires ſont tachetées de couleur amaranthe. Il y en a dont les lignes circulaires, ſont interrompues ſur un fond cendré, d'autres, dont la couleur eſt d'un jaune ſafran. Les minimes, qui portent un zone au milieu de la coquille ſont les plus diſtinguées, elle eſt quelquefois rougeâtre. Toutes ces variétés ne parviennent point ordinairement à la groſſeur de l'eſpece appellée ſimplement la minime.

MIRAN. Nom que M. Adanſon donne à un coquillage univalve du genre de la vis ; la coquille du miran eſt ovoïde, arrondie & obtuſe dans ſon extrémité ſupérieure, & terminée en une pointe très fine à ſon ſommet. Sa longueur eſt d'environ treize lignes, & ſurpaſſe une fois & un tiers ſa largeur, qui n'eſt que de cinq lignes & demie. Elle eſt médiocrement épaiſſe & formée de dix ſpires qui tournent en deſcendant un peu obliquement de droite à gauche, & dont la largeur diminue à meſure qu'elles approchent du ſommet où elles ſe terminent par un point preſque imperceptible. Ces ſpires ſont un peu renflées & bien diſtinguées par un léger ſillon qui les ſépare. Les deux premieres ou les plus proches de l'ouverture ſont liſſes & unies ; mais les huit autres juſqu'au ſommet ſont relevées chacune de pluſieurs petites côtes paralelles à la longueur de la coquille : au reſte elle eſt polie, & d'un luſtre qui n'eſt point terni par le périoſte ſubtil qui la recouvre. Son ouverture eſt une ellipſe irréguliere, pointue par le bas, & arrondie par le haut, où elle ſe termine en un canal profondément échan-

cré dans la coquille. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur. Elle est une fois & un quart plus courte que le sommet de la coquille, & à peu près parallele à sa longueur. La lévre droite de l'ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante & sans bordure : la lévre gauche est aussi courbée en deux sens différens, mais arrondie & garnie par le haut de deux plis assez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de l'ouverture. La seule variété, que l'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties, dont la largeur comparée à leur longueur est plus grande dans les jeunes que dans les vieilles. Leur couleur, dans tous les âges, est blanche ou agathe sans aucun mélange.

La tête de l'animal, que contient cette coquille, a la forme d'un croissant, dont la convexité est bordée d'une membrane très fine. Elle est arrondie & convexe en dessus & plate en dessous. Sa largeur est double de sa longueur; deux cornes, cylindriques & terminées en pointe, prennent leur origine de son sommet, & sur ses côtés qui les tiennent fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur est double de celle de la tête. Leur surface est polie & luisante. Les yeux sont deux petits points noirs peu apparens, & placés sur le côté extérieur des cornes à leur origine. La bouche est une fente assez longue, parallele à la longueur de la tête, & située au-dessous d'elle dans son milieu. Lorsqu'elle s'ouvre, on apperçoit le mouvement de la mâchoire inférieure qui porte de bas en haut.

Quoique M. Adanson n'ait point vu sortir de langue à cet animal, l'analogie lui a fait présumer qu'il doit en avoir une semblable à celle de l'yet. Le pied forme une ellipse très ouverte ou obtuse à ses extrémités. Sa longueur est presque double de sa largeur, & un tiers plus courte que la coquille : à son extrémité antérieure, il est traversé par un profond sillon & prolongé sur ses côtés en deux oreillettes triangulaires qui n'ont que la sixieme partie de sa longueur. Le

manteau eſt une membrane épaiſſe qui tapiſſe l'intérieur de la coquille. Elle ſe pliſſe ſeulement en un tuyau cylindrique qui a le quart de la longueur de la coquille. Ce tuyau ſort par le canal ou l'échancrure de l'ouverture de la coquille, & ſe rejette ſur le côté gauche de l'animal. Le deſſous de ſon corps eſt d'un blanc-pâle, & le deſſus eſt d'un blanc-d'eau, marqueté de petits points ou de lignes noirâtres. Ce coquillage ne vit que dans les ſables. L'auteur l'a trouvé fréquemment ſur la côte maritime de Ben, pendant le mois de Mars.

Lister, hiſt. Conchyl. tab. 977. fig. 33. *Buccinum brevi-roſtrum, ex toto læve, claviculatum.*

Klein, tent. tab. 7. fig. 121. *Pſeudo-ſtrombus nodoſus inter ſpiras.*

MITRE ÉPISCOPALE. *Buccinum elongatum rotundum, teſtâ ſpiſsâ, in fundo colore albo, maculis ſæpè quadratis coccinatis vel ex colore croceo rubeſcentibus ſeriatim depictum; mitra epiſcopalis appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins, qui eſt une variété de l'eſpece appellée la tiare ou la couronne papale. Ce buccin, dont la coquille eſt ordinairement épaiſſe, eſt d'une forme allongée, arrondie, & plus renflée vers le milieu que dans toute l'étendue de ſes extrêmités. Sa volute eſt très élevée, compoſée de ſept ſpires un peu bombées & quelquefois ſtriées dans les dernieres qui forment le ſommet. Toute la ſurface extérieure de la mitre eſt ornée ſur un fond blanc de pluſieurs zones, formées d'un compartiment de taches plus ou moins quarrées dont la couleur eſt d'un rouge-ponceau ou orangé très vif. Ces taches deviennent ordinairement plus grandes & plus irrégulieres vers le haut des ſpires. L'ouverture eſt peu ſpacieuſe, angulaire vers le haut, aſſez large vers le bas, bordée d'une lévre ordinairement tranchante, & d'un fût garni de quatre dents obliques en forme de rides. Cette lévre & ce fût extérieur ſe terminent par une forte échancrure. Le buccin appellé la mitre peut avoir quatre pouces de longueur & même davantage, ſur quatorze

ou quinze lignes de largeur. Cette belle coquille se trouve dans les mers des Indes orientales.

Rumphius, tab. 29. litt. K. *Mitra episcopalis.* Holl. Bisschops myter, of oranje-pen ; la mitre épiscopale, ou la plume d'orange.

Gualtieri, tab. 53. litt. G. *Strombus sulcatus, vulgaris, lævis, candidissimus, maculis croceis striatim dispositis circumdatus & lucidè notatus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 9. lett. C.* Buccin que l'on nomme la mitre à fond blanc, tacheté régulierement de rouge.

Les Conchyliologistes distinguent plusieurs variétés du buccin appellé la mitre : savoir, la mitre jaune, ou l'ivoire, la cardinale; les mitres striées de forme ramassée, ou les fausses mitres, parmi lesquelles on range aussi la mitre brune & plusieurs autres que l'on nomme minarets. *Voyez* ces mots.

MITRE, appellée FAUSSE MITRE. Cette espece en renferme plusieurs autres que l'on peut distinguer : savoir les especes striées & de forme courte, celles qui sont lisses & quelques minarets.

MITRE, dite FAUSSE MITRE STRIÉE DE FORME COURTE. *Buccinum ventricosum, transversim striatum, unâ fasciâ, variis coloribus flavis vel croceis & fuscis ornatum, pseudo-mitra appellatum ; formâ brevi.* Ce buccin, qui porte tout au plus un pouce & demi de longueur sur un pouce de largeur, est d'une forme ramassée, arrondie & fort renflée vers le milieu de la coquille, tandis que les deux extrêmités sont évidées en pointes. Toute sa surface extérieure est à stries transversales, ornée de grandes taches jaune-souci, rayées de brun & de diverses marbrures, interrompues au milieu de la coquille par une fascie large, blanchâtre ou couleur de chair. La volute est petite, composée de cinq spires peu élevées, de maniere que le corps du buccin a quatre fois plus d'étendue que la clavicule qui est aiguë. L'ouverture est assez grande, formant une ellipse allongée & angulaire

aux deux bouts. La columelle extérieure ne montre qu'une seule dent, & la lévre est légerement striée dans ses bords. Cette columelle se termine par une simple petite échancrure. Ce joli buccin a une variété dans son espece dont les stries sont granuleuses par la rencontre de quelques autres qui sont longitudinales.

Gualtieri, tab. 54. litt. G. *Strombus integer, vulgaris, striatus, croceo & albido colore fasciatus.*

Ejusdem, ibid. litt. H. *Strombus integer, vulgaris, striatus, striis cancellatis, punctatis, ex albido & fusco nebulatus.*

MITRE, dite FAUSSE MITRE A STRIES PONCTUÉES. *Buccinum ventricosum, minutissimis striis, lineis & punctis rufis circumdatum.* Ce buccin est d'une forme ventrue, ramassée & d'un test épais. Il est orné dans toute sa surface extérieure de plusieurs rangées de taches brunes & pourprées, sur lesquelles on distingue des stries circulaires peu prononcées avec des petites lignes & des points de couleur brun-rouge ou fauve-roux. Ces stries légeres, assez éloignées les unes des autres, sont traversées par quelques rides longitudinales. La volute est peu élevée, composée de cinq spires plus comprimées que convexes. L'ouverture est allongée, étroite, bordée d'une lévre épaisse, & d'un fût chargé de cinq dents en forme de rides, lequel se termine par une petite échancrure. On remarque vers ce fût extérieur un petit ombilic. Ce buccin a un pouce & demi de longueur sur huit lignes de largeur tout au plus ou dans les grandes especes.

Rumphius, tab. 33. litt. CC. *Anus seu monachus leucophæus.* Holl. Oude-wif, of grauwe munick; la vieille ou le moine gris.

Gualtieri, tab. 55. litt. C. *Strombus integer, ore labioso, minutissimè striatus, dentatus, umbilicatus; obscurè cinereus, lineis interruptis fuscis nebulatus & circumdatus.*

Ejusdem, tab. 53. litt. L. *Strombus sulcatus, vul-*

garis, cancellatis elegantissimè & diversimodè exasperatus, & punctis pullis, & rufis signatus.

MITRE, dite FAUSSE MITRE BRUNE. *Buccinum satis elongatum, lævе, colore obscuro, parvis maculis quadratis fuscis, seriatim dispositis, insigne.* C'est un joli buccin d'une forme élegante, assez élevé, d'une couleur sombre ou enfumée, orné de plusieurs zones formées de petites taches quarrées plus foncées. Cette coquille est unie, composée de sept spires assez allongées & un peu bombées. L'ouverture, qui forme une ellipse irréguliere, est bordée d'une lévre dentelée & d'un fût extérieur garni d'une seule dent qui se termine par un petit canal ouvert & un peu échancré. Ce buccin peut avoir un pouce & demi de longueur sur huit lignes de largeur.

Gualtieri, tab. 52. litt. I. *Strombus canaliculatus, rostratus ore simplici, lævis, colore mustelino, vel ruso obscuro lucidè depictus, maculis parvis quadratis concoloribus magis intensè signatis, atque interruptis fasciatim circumdatus.*

MITRE JAUNE, ou IVOIRE. *Voyez* Ivoire.

MOFAT. M. Adanson appelle ainsi un coquillage bivalve du genre du pétoncle. Sa coquille est assez exactement ronde, médiocrement épaisse, d'un pouce & demi de diamètre, & de moitié moins profonde. Elle est relevée de vingt-six grosses cannelures lisses & arrondies, qui s'étendent de longueur sur toute sa surface extérieure. Les bords des battans sont marqués intérieurement d'un pareil nombre de grosses dents, dont les sept premieres de l'extrémité supérieure sont divisées comme les dents d'une scie par de profondes échancrures : elles ne joignent pas parfaitement ensemble lorsque la coquille est fermée ; les autres sont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres & séparées au dedans par un petit canal qui va se perdre dans les sommets. Ceux-ci sont ronds, assez grands, tournés légerement & horisontalement en spi-

rale, & placés au milieu de la largeur de chaque battant, fort proches l'un de l'autre.

Le ligament eſt coriace, brun, étroit, aſſez court, convexe, luiſant, & fort entiérement hors de la coquille au-deſſus du ſommet. La charniere eſt très longue, & forme une ligne droite qui ſurpaſſe un peu la largeur de la coquille. Elle eſt compoſée dans chaque battant de cinq dents, dont quatre ſont raſſemblées par paires, & fort écartées les unes des autres. Il y en a une paire vers le milieu ſous les ſommets; elle eſt longue & pointue : l'autre paire eſt placée en haut dans le battant droit, & en bas dans le battant gauche. Toutes s'engrènent parfaitement & ſont un peu plus grandes dans le battant gauche que dans le battant droit. Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoſte ſenſible. Le blanc eſt ſa couleur ordinaire, on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ſes ſommets & à ſon extrêmité ſupérieure. Le pétoncle de la côte de Bretagne & de Normandie, dont parle Bélon ſous le nom de pétoncle ou de hannons, reſſemble beaucoup au mofat du Sénégal; mais il en différe en ce que ſa coquille eſt moins épaiſſe, que ſes cannelures ſont traverſées par nombre de petits filets qui lui donnent beaucoup d'âpreté, & en ce que ſes bords ne ſont pas ſi ſenſiblement dentées à ſon extrêmité ſupérieure.

La ſituation, naturelle à l'animal plongé dans les ſables, eſt d'écarter médiocrement les deux battans de ſa coquille, & de montrer les bords de ſon manteau, qui ſont ſimples & légerement ondés. Ce manteau eſt ouvert dans l'eſpace compris entre les trachées & la partie ſupérieure du pied; du reſte il eſt tout d'une piece aux extrêmités.

Deux trachées en forme de tuyaux ſortent de l'extrêmité ſupérieure à une diſtance à peu près égale du ſommet & du point qui lui eſt oppoſé, ils ſont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur. Celui qui eſt le plus éloigné du ſommet, eſt le plus grand,

& accompagné sur son côté antérieur d'une espece de frange de dix à douze filets. Tous deux sont couronnés de trente filets distribués sur deux rangs. Les filets du rang extérieur sont coniques & plus grands que les autres. Le pied est d'une grandeur médiocre, il sort du milieu de la coquille, dont il égale quelquefois la longueur, en prenant la forme d'une lame de couteau recourbé en dessus. Tout le corps de cet animal est blanchâtre, taché de quelques points jaunes sur la couronne des trachées, & quelquefois sur les filets mêmes.

Lister, hist. Conchyl. tab. 330. fig. 167. *Pectunculus orbicularis, ex altero latere prælongis latisque dentibus conspicuus.*

Petiver, Gazoph. tab. 54. fig. 5. *Pectunculus borneoeus, striis altè incisis.*

Klein, Tent. pag. 140. spec. 1. n. 4. K. *Isocardia striata, quæ pectunculus orbicularis, quasi duplicatus, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus : Listeri.*

MOIRE. *Voluta cylindracea vel rhombus, octo vel novem spiris tuberosis, depressis, testâ spissâ, formâ brevi : albedine aurei coloris lævissimè tinctâ & innumeris punctis ex fusco colore rubescente asperim depictus ; bombyx appellatus.* Coquille univalve du genre des rouleaux ou volutes cylindriques, ainsi appellée à cause que toute sa surface extérieure est pointillée, principalement dans deux zones & par bandes longitudinales, ondées d'une infinité de points brun-rouge sur un fond blanc, légerement teint de couleur aurore. Sa volute est composée de huit ou neuf spires concaves, comprimées & couronnées régulierement de petits tubercules. Les dernieres spires de la clavicule s'élevent pour former un petit sommet. Quoique ce rouleau soit uni & luisant, on remarque dans sa superficie quelques rides longitudinales en forme de côtes peu prononcées. Sa forme est ramassée ou courte, avec une ouverture étroite vers la volute, & plus large vers l'échancrure, à cause de la lévre qui est évasée vers cette

extrémité à la maniere des autres rouleaux. La surface intérieure est en partie blanche & aurore peu foncée. La moire, dont la coquille est épaisse, varie dans son volume, lorsqu'elle ne passe pas quinze ou dix huit lignes de longueur. Ses compartimens pointillés sont plus sensibles, & couvrent le fond de la coquille, au lieu que dans les especes plus grandes, les points sont plus éloignés les uns des autres. Ce joli rouleau nous vient des Indes orientales.

Rumphius, tab. 33. litt. AA. *Voluta arenata.* La volute sablée. Holl. Mugge-scheetje; la piqûre de moucherons.

Gualtieri, tab. 25. litt. P. *Cochlea pyriformis vulgaris, lævis, candida, exiguis punctis helvaceis, vel pullis, & aliquibus maculis ejusdem coloris densè aspersa, & notata, mucrone interdùm denticulato.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *lett. S. pag.* 239. Ce cornet est coupé de différentes côtes ponctuées de brun sur un fond blanc. On peut l'appeller la moire.

MOLAN. Coquille bivalve, que M. Adanson a rangé dans le genre du *solen*. Elle est des plus minces & des plus fragiles, large d'un pouce & demi, deux fois moins longue, fort applatie, extrêmement luisante & transparente. Ses sommets sont placés au tiers de la largeur de chaque battant, vers son extrêmité supérieure. Elle est d'un blanc qui tire sur la couleur de la corne. On la trouve dans les sables de l'embouchure du Niger.

MONNOIES DE GUINÉE. *Porcellanæ minores, moneta Guineæ appellatæ.* Nom que l'on donne à plusieurs coquilles univalves du genre des porcelaines de la petite espece, parce qu'elles tiennent lieu de monnoies dans les îles où elles se trouvent; mais principalement à une porcelaine comprimée & tuberculeuse, que l'on nomme aussi *thorax*, la colique & kauris ou cauris. *Voyez* ces mots, & celui de Pucelage.

MORESQUE ou NEGRESSE. *Voyez* Negresse.

MOULE. *Musculus seu mutilus, vel mytulus, vel*

concha duabus valvis æqualibus, elongatis, ex utraque parte æqualiter convexis, constans; unâ extremitate latâ, alterâ rostratâ, distincta; coloribus cæruleis & diversimodè purpurascentibus sæpiùs & lucidè splendens. Coquillage bivalve qui compose un genre par le nombre & la variété des especes. En Italie, sur-tout à Venise, on appelle les moules *conchole*, *mussoli* ou *gozonello*, suivant leur grandeur. Aux environs de Montpellier on les appelle muscles, consalmes de mar, & mouches de mar pour les petites moules. On donne communément à Rouen le nom de caïeu aux moules, en Angleterre celui de muscle pour les petites especes noirâtres; en Allemagne on les appelle moeschelen; en Hollande mossels of mosselen.

Les moules sont formées de deux valves égales en longueur, en largeur, en profondeur & en convexité. Elles sont oblongues depuis les sommets des battans qui sont en forme de bec jusqu'à l'extrêmité opposée; cette partie au contraire est large, arrondie & de vive-arrête jusqu'au ligament. Elle occupe près de la moitié de la longueur de la coquille à côté des sommets, tandis que le plan latéral opposé ou l'autre moitié de la contre-partie se trouve élevée & fort convexe. La coquille des moules est couverte d'un drap marin cartilagineux, gras, d'une couleur sombre, & sur lequel les acides & l'eau forte n'ont point d'accès. Elle est d'une substance de nacre plus ou moins parfaite, principalement dans le test intérieur où elle se montre aussi d'une maniere plus ou moins brillante suivant les especes. Dans les moules bleues, qui est la couleur dominante de ces sortes de bivalves, cette nacre est blanchâtre; elle est violette dans celle de Magellan; jouant la gorge de pigeon dans les especes d'Alger, & de Guinée; de couleur de chair dans les moules vertes; & aurore dans celles des Indes. Ces différentes nacres brillent encore plus sur la surface extérieure des battans lorsqu'on enleve le drap marin avec le secours de la pierre ponce, de celle à raſoir & même de la lime, pour leur don-

ambitu fimbriata ; in eâ foramen eſt evidens ad attrahendam aquam : neque enim per villos attrahit, quod ineptiſſimè quidam aſſerunt, lanæ illius ſive byſſi uſum ignorantes. In mediâ carne eſt particula carnoſa linguæ ſimilis. Ineſt & mutis, & pituita quædam glutinoſa. Callo albo adhæret.

Les grandes moules, ajoute Rondelet, diffèrent des petites, non-ſeulement par leur volume plus conſidérable ; mais encore par leur arrondiſſement ; elles ſont d'ailleurs inférieures pour le goût. Leurs écailles, qui ſervoient autrefois à préparer l'huile, ſont aujourd'hui en uſage parmi les peintres pour détremper leurs couleurs, parce qu'elles ne ſont pas ſuſceptibles de les altérer ou de les changer, & qu'elles ne fatiguent point à tenir à cauſe de leur légéreté.

Aldrovandus, de Teſtaceis, lib. 3. pag. 513. diſtingue auſſi les petites moules d'avec les grandes, en les appellant *muſculi & mytuli.* Il fait mention de pluſieurs eſpéces : ſçavoir, celles de Rondelet, de Matthiole ; les moules de ce dernier ſont des bivalves à carene ou en arche de Noé, les eſpéces de l'auteur parmi leſquelles ſe trouve la datte de Toulon qu'il nomme *mytuli oblongi*, & une grande moule noire, avec des ſtries jaunes ſur la valve ſupérieure ; *mytulus niger cum ſtriis flavis in ſuperiori parte.*

Rumphius nomme indifféremment pluſieurs moules & quelques tellines, *muſculi & mytuli* ; ſçavoir, *muſculus vulgaris major*, la grande moule commune ; *mytulus anatarius*, la moule de canard ; *mytulus ſaxatilis*, la moule de rocher ; *mytulus arenarius*, la moule de ſable. Les termes hollandois ont la même ſignification. Rumphius a rangé parmi ces bivalves les pinnes marines, la pinne de chirurgien, l'hirondelle & quelques pholades.

Gualtieri n'a fait repréſenter que deux ou trois eſpeces de moules, *tab. 91* ; ſçavoir, une eſpéce de la Méditerranée & celle des Papous, non compriſes les pinnes marines.

M.

M. d'Argenville a rangé les moules avec les tellines dont il a formé la troiſiéme famille des bivalves. Les trois termes de *muſculus*, *mutilus*, *mytulus* ſe confondent aiſément, dit l'auteur, & ſignifient à peu près tous trois le même genre de coquillages qui eſt appellé moules. On peut cependant dire que chacun de ces mots déſigne une eſpéce très-diſtincte par ſa figure & par ſon caractere.

On doit entendre, ajoute M. d'Argenville, par *mytulus*, les plus grandes moules, les plus groſſes, les plus pointues & les plus élevées dans leur rondeur : elles ne ſont attachées à leur coquille que par un muſcle, & elles ſont remplies de plus de 2000 œufs, ſuivant le rapport de Leuwenhoek, *ex rudi calculo cenſui multos mytulos bis mille & ultra ovis eſſe onuſtos.* On comprend ſous le nom de *muſculus* ou *mutilus*, les petites moules dont la forme eſt plate.

La moule, dit M. d'Argenville, eſt une coquille bivalve de forme longue, tantôt ſe terminant en pointe, & tantôt ayant ſes extrêmités égales, unie, rude, plate, élevée quelquefois, avec un bec tant ſoit peu allongé : *muſculus, ſeu mutilus, eſt concha bivalvis, oblonga, in acumen deſinens, aqualibus extremitatibus, lævis, aſpera, plana, elata, aliquando roſtro pauliſper elato* Ce Conchyliologiſte en diſtingue deux eſpéces avec leurs variétés outre les tellines ; 1°. ſçavoir, la moule plate ſe terminant en pointe, *muſculus planus in acumen deſinens* ; la magellane de la grande eſpéce à ſtries, *magellana muſculus major ſtriata ;* celle de la petite eſpéce, la bariolée, l'unie, *minor ſpecies, variegata, lævis* ; la gueule de ſouris, la datte, *gula ſoritis, dactylus* ; les eſpéces couvertes de vermiſſeaux ou de glands de mer, *vermiculis marinis tectus, balanis coopertus* ; la moule bleue, ſtriée dans le bas, très rare, *muſculus caruleus, in infimâ parte ſtriatus, admodum rarus ;* la moule couleur de roſe & bariolée, *roſeus & variegatus ;* la moule couleur de cendre & toute couverte de ſtries, *muſculus cinereus admodum*

ſtriatus ; celle du banc de Terre-Neuve, *ex ſyrti maximâ* ; du lac ſupérieur du Canada, *ex lacu ſuperiore Canadæ* ; les pinnes marines, *pinnæ marinæ* : 2°. la moule élevée à côtés égaux, *muſculus elatus* ; la blanche & très mince, *albidus & tenuiſſimus* ; couleur d'argent, *argenteus* ; très légere, ouverte de tous côtés, avec une trompe auſſi ouverte, *muſculus ſubtiliſſimus, undiquè apertus, proboſcidem apertam exhibens* ; l'eſpéce moins ouverte, *ſpecies minùs aperta* ; celle de l'île des Papous, fauve en deſſus, *muſculus papuanus, cute luridâ*, & la même découverte portant des faſcies rougeâtres, blanches & bleues, *idem ſpoliatus, faſciis ex rubro palleſcentibus albis & cæruleis depictus*. Voyez les mots TELLINES & PINNES MARINES pour les autres eſpéces.

Le même auteur dans ſon appendice qui traite de la zoomorphoſe, *pag.* 52, dit que la moule de mer, formée de pluſieurs couches, eſt attachée à ſes deux valves par quatre ligamens, & eſt compoſée de deux piéces minces & arrondies par une de leurs extrêmités, & plus épaiſſes du côté du talon où eſt une charniere qui a peu de jeu ; c'eſt, à proprement parler, le ſiége de ſa tête. Les moules ſont ordinairement d'un bleu foncé, quelquefois noires ou brunes, nacrées en dedans & raboteuſes en dehors, ſouvent couvertes d'un épiderme ou drap marin ſur lequel croiſſent des pouſſe-pieds, des glands de mer, & une eſpéce de coraline. Les différentes couches, qui compoſent la coquille, ſont épaiſſes comme du parchemin, & s'enlevent aiſément avec du vinaigre. La chair de la moule eſt d'un jaune pâle : deux petits corps blancs & cartilagineux la ſuſpendent. Ces ligamens forment l'extrêmité, & ſont diviſés ſur le côté en deux parties ; l'une, attachée entre les bords internes, eſt toute unie ; l'autre intérieure eſt frangée & dentelée : elles s'engrènent l'une & l'autre à la volonté de la moule pour unir les deux bords de ſon enveloppe. On remarque une membrane fort mince, d'une ſeule piéce qui regne le long du dos, & ſe diviſe en deux lobes, qui ſe partagent enſuite en feuilletspour

s'unir aux bords de la coquille. Celui qui eſt intérieur jette une frange compoſée de pluſieurs filets ronds & très courts. La moule n'a que deux trachées : l'intérieure ſert à faire entrer l'eau néceſſaire à ſa nourriture : l'autre, qui ne communique point avec elle, ſe joint à l'anus qu'on remarque dans la partie ſupérieure. Son pied (ou ſa plaque) eſt rond quand elle veut s'en ſervir, mais elle l'allonge ſous la forme d'un tuyau courbé quand elle eſt en repos. C'eſt du deſſus de ce pied que partent les fils de la filiere qui lui ſervent d'attache.

Il ſort une jambe qui a cinq ou ſix lignes de largeur dans les grandes moules, & deux lignes & demi dans les petites; un grand nombre de fils qui tiennent la moule aſſujettie, & l'attachent fortement aux corps voiſins : chaque fil eſt comme un gros cheveu ou ſoie de cochon, tout rond & plus gros que ceux des vers à ſoie, mais beaucoup moins long. Cette jambe eſt une filiere que la moule recourbe pour mieux ſaiſir le corps voiſin. C'eſt de cette même langue que ſortent deux corps blancs qui vont porter une attache dans chaque coquille au-deſſus de la charniere.

M. Heide, médecin, dit que la moule eſt un petit poiſſon connu de tout le monde, oblong, gros comme une feve, d'une figure approchant de celle d'un petit muſcle, d'où lui eſt peut être venu ſon nom latin *muſculus*. Il eſt tendre, blanchâtre, un peu frangé ſur ſes bords, nâgeant dans une eau ſalée, délicat & fort bon à manger, renfermé dans une coquille à deux battans aſſez mince, convexe & d'un bleu noirâtre en-dehors; concave, & d'un bleu blanchâtre en-dedans, ordinairement liſſe des deux côtés, quelquefois chargée d'excroiſſances galeuſes, produites par des vers à tuyaux, ou par de petits inſectes marins qui s'y attachent, à travers laquelle on apperçoit de petites veines ou lignes bleues, longue d'environ deux doigts & demi, large d'un bon doigt, plus pointue à ſa baſe, plus arrondie au ſommet où eſt placé le ligament qui unit enſemble les deux pieces, d'une aſſez ample capacité & de figure rhomboïde.

M. Heide, qui a fait une exacte anatomie des moules, a obſervé qu'elles ont une langue, de la graiſſe, un eſtomac, des inteſtins, un foie, &c. qu'on y trouve une maniere de cornes qui s'allongent & ſe racourciſſent comme celles des limaces, & qui ſe retirent dans le corps dès qu'on les touche, en ſorte qu'on n'en voit aucune apparence. Il y a dans toutes les parties de ce petit animal un mouvement de vibration que M. Heide appelle mouvement radieux. Cet animal eſt preſque tout environné dans ſa coquille d'une eſpece de bordure, attachée à une membrane qui regne le long des bords; en ſorte qu'il eſt joint aux deux pieces de ſa coquille. La même membrane fait l'office de tendon; car étant jointe à des fibres muſculeuſes qui entourent en travers la bordure, elle contribue à la faire mouvoir. Enfin cette bordure s'enfle quelquefois, de ſorte qu'elle tient la coquille entr'ouverte, & l'on remarque outre cela qu'elle eſt capable d'un mouvement vermiculaire.

M. de Réaumur, dans un mémoire ſur le mouvement progreſſif des diverſes eſpeces de coquillages, nous apprend que les moules de mer, quoique communément attachées aux pierres ou les unes aux autres par différens filamens, ne laiſſent pas cependant d'avoir la faculté de ſe mouvoir: & pour le prouver il ſuffiroit de rapporter le fait ſuivant. Dans le temps qu'il ne fait plus aſſez chaud pour tirer du ſel des marais ſalans, les pêcheurs jettent quelquefois, dans ces marais, des moules qu'ils ont priſes au bord de la mer. Ils prétendent par-là rendre leur chair plus délicate en les faiſant vivre dans une eau moins ſalée; car l'eau de pluie, qui tombe dans ces marais auxquels on ne laiſſe alors aucune communication avec la mer, rend plus douce l'eau ſalée qu'ils contiennent en ſe mêlant avec elle. C'eſt par le même moyen qu'on rend verte la chair des huitres: mais les pêcheurs y jettent les moules ſéparées les unes des autres & à diverſes diſtances, & lorſqu'ils vont les pêcher enſuite, ils les trouvent

assemblées par gros paquets. Or, il est visible que ces moules n'ont pu s'approcher les unes des autres pour s'attacher ainsi sans se mouvoir elles-mêmes, car elles ne sont pas dans une eau courante.

Il reste à présent à savoir quelle partie elles emploient à cet usage. Pour s'en instruire, il ne faut qu'ouvrir la coquille d'une moule par le côté où elle s'entr'ouvre naturellement : rien ne paroît alors plus distinctement dans le corps de cet animal qu'une certaine partie noire ou brune, dont la base est placée à peu-près au milieu des autres parties, & la pointe tournée vers le sommet de la coquille. Sa longueur est d'environ six à sept lignes : on se fera une image assez ressemblante de sa figure, en concevant celle d'un animal. C'est cette partie qu'on peut appeller la jambe ou mieux le bras de la moule, puisqu'elle se traîne par son moyen plutôt qu'elle ne marche. Quand la moule se prépare donc à changer de place, elle commence par entr'ouvrir sa coquille : ensuite on voit paroître, sur les bords, la pointe de cette partie que nous avons dit ressembler à une langue. L'animal lui donne bientôt plus d'étendue, & l'allonge quelquefois jusqu'à un pouce & demi loin des bords de sa coquille. Alors il s'en sert pour tâter, de droite à gauche, le terrein : cela fait, il replie l'extrémité de cette partie qui est charnue & très flexible sur quelque corps, pour le saisir & s'y cramponer en quelque façon ; de sorte que réduisant cette même partie à peu près à son étendue naturelle, sans lui laisser abandonner le corps sur lequel il en a recourbé la pointe, il oblige sa coquille d'avancer vers ce corps. Ainsi l'on voit que la manœuvre, dont les moules se servent dans le mouvement progressif, ressemble assez à celle d'un homme, qui, étant couché sur le ventre voudroit s'approcher de quelqu'endroit en se servant seulement de son bras ; il porteroit ce bras sur le corps le plus éloigné qu'il pourroit saisir avec la main : en le racourcissant ensuite, il obligeroit son corps à quitter sa place comme les mou-

les quittent la leur. Auſſi eſt-ce ſur cette reſſemblance que l'auteur a nommé d'abord cette partie, le bras de la moule, parce que ſon extrêmité fait de même en ſe recourbant & faiſant la fonction de main; toute la différence de l'uſage que l'homme fait de ſon bras dans la circonſtance précédente, & de celui que la moule fait de cette partie, eſt qu'elle la racourcit véritablement, au lieu que nous ne ferions que plier le bras. Les moules ne profitent pas ſouvent de la facilité qu'elles ont à ce mouvement; car elles ſont ordinairement attachées les unes aux autres ou à d'autres corps par différens fils : & ce n'eſt que lorſque ces fils ſont rompus qu'il leur arrive quelquefois de faire uſage de cette eſpece de bras.

M. Poupart, de la même académie, avoit déja obſervé que les moules de riviere étant couchées ſur le plat de leurs coquilles, en faiſoient ſortir quand elles vouloient une partie qu'on peut nommer jambe ou bras par rapport à ſon uſage, qu'elles s'en ſervoient pour creuſer le ſable ſous elles, & par conſéquent baiſſer doucement d'un côté, de ſorte qu'elles ſe trouvaſſent à la fin ſur le tranchant de leurs coquilles : après quoi elles avancoient ce même bras le plus qu'il étoit poſſible, & s'appuyoient enſuite ſur ſon extrêmité pour attirer leurs coquilles à elles, & ſe traîner ainſi dans une eſpece de rainure qu'elles traçoient elles-mêmes dans le ſable, & qui ſoutenoit la coquille des deux côtés.

La nature eſt admirable de quelque côté qu'on la regarde. Il n'eſt perſonne qui, après avoir ouvert la coquille d'une moule par le côté où elle s'entr'ouvre naturellement, n'ait remarqué qu'il y a au milieu de l'animal cette eſpece de langue dont on vient de parler, & qui eſt plus étroite par les deux bouts. Dans les plus groſſes moules elle a environ cinq à ſix lignes de longueur, & deux lignes & demi de largeur. C'eſt de ſa racine que partent un grand nombre de fils, qui étant fixés ſur les corps voiſins, tiennent la moule aſ-

sujettie. Chacun de ces fils est à peu près gros comme un gros cheveu (comme on l'a déjà dit à l'article de M. d'Argenville). Ils ont ordinairement de longueur, depuis un pouce jusqu'à deux : ils sont attachés par leur extrémité sur des pierres, sur des fragmens de coquilles, & le plus souvent sur les coquilles des autres moules, de-là vient que l'on trouve ordinairement de gros paquets de ces coquillages. Ces fils sont autant éloignés les uns des autres, que leur longueur & leur nombre le peuvent permettre. Les uns sont du côté du sommet de la coquille, les autres du côté de la base : les uns à droite & les autres à gauche : enfin il y en a en tous sens collés sur les différens corps qui entourent la moule. M. de Réaumur assure en avoir quelquefois compté plus de cent cinquante employés à en fixer une seule. Ces fils sont comme autant de petits cables qui, tirant chacun de leur côté, tiennent, pour ainsi dire, la moule à l'ancre. Mais de quelle adresse les moules se servent-t-elles pour s'attacher à ces fils, & comment peuvent-elles les coller par leur extrémité; ou plutôt cette extrémité qui est beaucoup plus grosse que le reste, ne peut-t-elle pas être regardée comme une espece de main, dont le reste du fil seroit comme le bras?

La moule fait sortir de sa coquille entr'ouverte cette partie dépeinte ci-dessus sous la figure d'une langue; elle l'allonge par degrés, & la racourcit ensuite : de sorte qu'après plusieurs allongemens & racourcissemens alternatifs, elle lui donne quelquefois jusqu'à deux pouces de longueur. Or, c'est en recommençant diverses fois la même manœuvre qu'elle parvient à s'attacher par des fils en différens endroits plus ou moins éloignés, selon qu'elle a porté & appliqué l'extrémité de cette espece de langue plus ou moins loin. Ainsi l'on peut dire avec vérité que la mer a des fileuses dans les moules, comme la terre en a dans les vers à soie, dans les chenilles & dans les araignées. Par-là on voit que la même partie est destinée à des fonctions fort diffé-

rentes, puiſqu'elle ſert à la moule, tantôt de bras ou de jambe pour marcher, & tantôt de filiere pour filer. Il y a quatre principaux ligamens muſculeux qui peuvent ſervir à la mouvoir en tous ſens. Lorſque la filiere eſt dans l'inaction, ſa pointe eſt tournée vers le ſommet de ſa coquille, & ſon extrêmité ne va pas loin de la bouche de l'animal. Depuis ſon origine juſqu'auprès de ſa pointe, on apperçoit une fente qui pénetre aſſez avant dans la ſubſtance de cette partie, & qui la diviſe également en deux ſelon ſa longueur. Cette fente eſt un vrai canal, & c'eſt dans ce canal que paſſe la liqueur qui forme les fils: c'eſt là où elle ſe moule. Le tuyau, que la filiere file à ſon origine, a environ une demi-ligne de profondeur, il contient dans ſon milieu, une eſpece de tendon rond, ou plutôt un fil de même nature que les autres, mais beaucoup plus gros. Dans les grandes moules ſa groſſeur égale du moins celle d'un brin de ſoie à coudre. Sa longueur eſt ſouvent d'un pouce; quelquefois il eſt aſſez long pour ſortir comme les autres en partie par l'endroit où la coquille s'entr'ouvre. C'eſt à ce tendon ou à ce gros fil que ſont attachés par une de leurs extrêmités, tous les fils déliés qui ſervent à fixer la moule: il eſt comme un cable auquel tiennent tous les petits cordages; ils y ſont attachés dans toute leur étendue. Le petit tuyau d'où il part ne ſeroit pas ſuffiſant pour loger un nombre de fils auſſi conſidérable que celui des fils des grandes moules. Ce même tuyau eſt entouré de diverſes parties glanduleuſes propres à filtrer la liqueur gluante deſtinée à compoſer les fils. La moule, comme la plûpart des animaux marins, abonde en cette ſorte de matiere. Si l'on applique le doigt ſur la filiere, & qu'on le retire doucement, on entraîne divers filamens viſqueux, tels qu'on les retire des araignées, des vers à ſoie & des chenilles. Mais ſi l'art de filer eſt un art commun aux moules & à divers autres animaux terreſtres, tout ce que nous avons rapporté fait aſſez voir que la méchanique qu'elles y emploient, leur eſt particuliere. Les vers à ſoie,

les chenilles & les araignées tirent de leurs corps des fils aussi longs qu'il leur plaît en les faisant passer par un trou de filiere; leur procédé ressemble à celui des ouvriers que l'on appelle tireurs d'or. Le procédé au contraire des moules ressemble à celui des ouvriers qui jettent les métaux en moule. Le canal de leur filiere est un moule où le fil prend sa figure & une longueur déterminée. C'est ainsi que s'exprime M. de Réaumur sur le mouvement progressif & la maniere de filer des moules, & à laquelle l'auteur de la contemplation de la nature ajoute une petite adresse dans l'action de filer; la moule venoit de tendre le premier fil, pour s'assurer s'il étoit bon, elle l'a mis sur le champ à l'épreuve; elle l'a tiré fortement à elle comme pour le rompre. Il a résisté à cet effort, & satisfaite de l'épreuve, elle a été tendre le second fil, qu'elle a éprouvé comme le premier.

Les mémoires de M. Mercier du Paty, sur les bouchots à moules, *tom. II.* de l'Académie de la Rochelle, annoncent qu'on n'a point reconnu dans la moule un mouvement progressif par les nouvelles expériences que l'on a faite sur cette côte. Ces bouchots à moules sont des especes de parcs, formés par des pieux avec des perches entrelacées, ce qui fait une espece de clayonnage solide, capable de résister aux efforts des flots à quoi les moules s'attachent par gros paquets pour y déposer leur frai. M. Mercier prouve par des raisons & des expériences, que le mouvement progressif accordé à la moule par MM. Poupart, Heide, de Réaumur & autres, n'a aucune réalité, & qu'elle ne file point le byssus qui l'attache aux corps voisins, vu qu'il naît & qu'il croît avec elle comme une partie qui lui est essentielle. M. d'Argenville veut aussi que les moules ne sortent jamais de leur place, à moins qu'on ne les détache exprès, & il dit que le pêcheur ayant détaché avec un fer pointu, des moules de leurs masses, & les ayant jettées dans les endroits dégarnis de marais

ou de bouchots, elles cherchent auſſi-tôt à ſaiſir l'objet qu'elles trouvent le plus voiſin, & s'y attachent par un nombre infini de fils qu'elles font ſortir; elles jettent enſuite leur frai qui engendre beaucoup de moules attachées & garottées avec elles, ce qui forme leurs familles. La moule, ajoute l'auteur, ne peut aſſurément joindre par ſon prétendu mouvement progreſſif, les autres moules éloignées, que les pêcheurs ont laiſſées attachées ſur les pieux, qui entourent le parc ou bouchot. Il faut environ un an pour en peupler un ſeul; de ſorte que faiſant monter la peuplade d'un bouchot à quarante mille, on laiſſe ſur le bouchot un dixieme de la famille, & même un peu plus, comme cinq à ſix mille, pour peu qu'un parc ait été dégarni. Cette récolte ſe fait dans le mois de juillet, d'août, de ſeptembre & d'octobre. Le temps du frai & le commencement des chaleurs en ſont ſeulement exceptés.

Parmi les obſervations que l'on a faites ſur la moule de mer, on a encore remarqué une petite bande qui enveloppe le bord intérieur de la coquille. Cette bande eſt d'une eſpece de matiere de corne, & dans l'état naturel, elle eſt collée au contour du corps de l'animal. Le canal, par où il jette ſes excrémens, ſe rend dans la même ouverture où il reſpire l'eau; les excrémens, qui en ſortent, paroiſſent une ſimple terre, une eſpece de glaiſe. Ils ont tout du long une cannelure, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont faits comme une portion d'un tuyau creux. De-là il eſt clair que l'ouverture de l'anus, par où ils paſſent, n'eſt pas ronde comme dans les autres animaux. On découvre auſſi, outre le reſſort placé vers le ſommet de la coquille, lequel ſert à l'ouvrir & à la fermer au gré de la moule, une infinité de petites parties charnues, très joliment découpées, aſſez ſemblables à de petites crêtes de coq, que l'animal ne fait voir que lorſqu'il reſpire l'eau. La moule en maſſe s'ouvre & ſe ferme ſeulement d'un quart de pouce; mais elle fait uſage de ſes deux parties: elle eſt naturellement garot-

tée & retenue par des filamens qui s'attachent sur la surface de ses deux battans, & de-là se réunissent à tout ce qui se présente à leur rencontre.

Les moules contiennent beaucoup d'huile, de phlegme, & de sel volatil. Celle de mer est sans contredit la plus estimée, comme étant plus saine & de meilleur goût que celle de riviere & d'étang. On doit choisir les moules tendres, délicates & bien nourries; celles qui se nourrissent d'algues marines, d'eau douce mêlée avec l'eau de la mer, comme celles que l'on retire dans les bouchots. Pline rapporte que les moules sont bonnes en tous temps, mais qu'elles sont meilleures dans l'automne que dans toutes autres saisons; qu'elles deviennent ameres vers les approches de l'hiver & d'une couleur rougeâtre. La chair des moules lache le ventre, mais elle fournit peu de bonne nourriture : & ne convient qu'aux tempéramens bilieux, & à ceux qui ont un bon estomac, encore en faut-il user modérément; car elles se digerent difficilement & produisent des humeurs lentes & visqueuses : elles passent même pour exciter la fiévre, & pour causer des obstructions dans le bas-ventre. Le docteur Mœrhing, dans le septieme volume des Ephémérides d'Allemagne, *année* 1744, *pag.* 115, rapporte plusieurs observations qui prouvent que les moules sont sujettes à devenir venimeuses par des maladies qui leur arrivent & qui les rendent très-dangereuses dans l'usage. Quelques personnes, ayant mangé de ces moules, tomberent dans des anxiétés, des convulsions, accompagnées d'éruptions cutanées, qui ne laisserent aucun doute sur la présence du venin. On ne put guérir les malades que par les vomitifs, suivis des antidotes qui les rétablirent au bout de quelque temps. Ceci, disent les auteurs de la suite de la matiere médicale, doit donc rendre les moules & les autres poissons testacées suspects, sur-tout après des hivers rigoureux, parce qu'alors une partie des poissons périssant, le froid infecte l'eau de leur corruption : ce qui fait contracter

aux moules & aux autres poiſſons teſtacées, qui ſe rempliſſent de cette eau, une qualité nuiſible ſi l'on s'en ſert en aliment.

On apprête les moules de pluſieurs manieres, mais la meilleure façon eſt de les accommoder ou de les faire ouvrir ſur le feu, avec le beurre frais, le perſil, la ciboule & la chapelure de pain. On fait auſſi des potages aux moules qui peuvent paſſer pour ſains, ſurtout pour les jeunes gens d'un tempérament chaud & bilieux : car les vieillards & toutes les perſonnes dont l'eſtomac eſt débilité ou fait mal ſes fonctions, doivent s'interdire abſolument cette nourriture.

On ſe ſert en médecine de la coquille des moules, & on la prépare en poudre : elle eſt fort bonne contre la fiévre tierce. On prend pour cela telle quantité qu'on veut de ces coquilles, & on les met dans du vinaigre, les y laiſſant tremper pendant une nuit : le lendemain on en ôte le limon que le vinaigre a fait naître en les rongeant, puis on les calcine un peu, & après les avoir pulvériſées, on les garde pour le beſoin. On en prend un demi-gros dans l'eau de chardon-bénit ou dans du vin, à l'entrée de l'accès. Cette poudre fait ſuer doucement ; ce qui emporte la fiévre. On s'en ſert encore étant ſimplement lavées, deſſéchées & prophyriſées, à la doſe d'un ſcrupule, à un demi-gros pour pouſſer les urines, & pour arrêter le cours de ventre qui ſurvient à la ſuite d'une purgation très forte. Comme elle eſt abſorbante, elle arrête doucement les évacuations ; & cette poudre peut être ſubſtituée à celle des coquilles d'huitres ou des limaçons, produiſant à peu près les mêmes effets. Les maréchaux emploient contre les taies, & les onglets qui naiſſent ſous les yeux des chevaux, la poudre de coquilles de moules en guiſe de collyre ſec qu'ils ſouflent dans leurs yeux ; ce qui les déterge & conſume les taies en peu de temps.

La moule de mer a pour ennemi un petit coquillage univalve du genre des limaçons nommés ſabots, qui

en fait sa proie. Il s'attache pour cela à la coquille, la perce d'un trou assez exactement rond, environ d'une ligne de diamètre, & y fait passer une espece de trompe ou de petit boyau cylindrique, long de cinq ou six lignes qu'il tourne en spirale, & avec quoi il suce la moule. Il se rencontre jusqu'à plusieurs trous sur la coquille d'une moule, ce qui arrive souvent; on les voit sur les valves dans lesquelles l'animal a été détruit.

M. Adanson range les moules, qu'il a observées au Sénégal, dans le genre du jambonneau. *Voyez* JAMBONNEAU.

M. Davila, dans son catalogue systématique, a formé la sixieme famille des bivalves par celle des moules. Ce sont, dit ce Conchyliologiste, des coquilles oblongues, non d'un côté à l'autre comme les tellines, mais de la tête au bord opposé; elles sont des plus caractérisées par l'égalité constante de leurs deux valves, & par leur forme convexe, large vers le bas, finissant en pointe aux sommets. Quelques-unes sont encore remarquables par leur belle nacre & les perles qu'on y trouve quelquefois. Elles forment trois genres.

1°. Les moules proprement dites, dont les valves ferment exactement, & dont un des côtés est presque droit, tandis que l'autre & l'extrêmité inférieure sont arrondis.

2°. Les moules cylindriques, dont les valves sont fort longues, à peu près également larges des deux bouts, & aussi exactement fermées que dans les précédentes, genre qui comprend les pholades bivalves nommées dattes.

3°. Les moules triangulaires, nommées particulierement pinnes marines. *Voyez* les mots DATTES ET PINNES MARINES.

Les moules du premier genre, ou proprement dites, sont les Magellaniques, celles de Rio de la Plata, de la terre des Papous, les moules d'Alger, l'espece appellée la tulipe, la gueule de souris & les moules de la Méditerranée.

MOULE ARBORISÉE. *Muſculus dactyli-formis, teſtâ tenui, colore flavido & croceo in duabus maculis rubeſcens & quaſi plurimis ramuſculis ornatus.* Cette coquille bivalve du genre des moules approche beaucoup de celui des dattes par ſa forme, en-partie cylindrique. Ses deux valves, qui ſont extrêmement minces, forment une eſpece ſinguliere, par ſa figure arrondie & cylindrique juſqu'aux deux tiers de la coquille, tandis que l'autre extrêmité oppoſée aux ſommets s'élargit, devient comprimée & tranchante dans ſon bord. Toute la ſurface extérieure de cette eſpece de moule eſt d'une couleur jaunâtre avec deux grandes taches ſur chaque battant d'un rouge ſafrané d'où part un faiſceau de petites ramifications qui s'étendent juſqu'aux extrêmités tranchantes de la coquille. Le drap marin, qui couvre toute cette bivalve, eſt mince, de couleur de corne, & aſſez tranſparent non-ſeulement pour voir entierement toutes les taches & les couleurs de la coquille auxquelles il ſemble tenir lieu d'un vernis luiſant, mais encore pour y appercevoir des eſpeces de ſtries longitudinales preſqu'imperceptibles en maniere de rides, partant des ſommets & de l'extrêmité arrondie, pour ſe rendre & ſe replier d'une maniere circulaire vers le ligament : ce ligament occupe les deux tiers de la longueur de cette moule-datte, & eſt ſitué vers la partie latérale la plus convexe. Toute la ſurface intérieure montre une nacre légere un peu argentine, & une eſpece de charniere peu articulée qui paroît ne conſiſter que dans une petite moulure longitudinale au-deſſous du ligament, & dans lequel elle ſe trouve en plus grande partie compliquée. La moule arboriſée, qui eſt peu ordinaire, porte preſque deux pouces & demi de longueur ſur un pouce de largeur, vers ſon extrêmité la plus large. Cette eſpece, que l'auteur décrit d'après celle qui eſt dans ſa collection, n'eſt mentionnée & repréſentée que dans le catalogue ſyſtématique de M. Davila, *pag.* 386. *art.* 898. *pl.* 19. *lett.* Z.

MOULE D'ALGER. *Mytulus algerianus, formâ elongatâ, convexâ, coloribus margaritiferis amarantinis columbinis alternatim variantibus, lucidè intùs & extùs splendens.* Cette espece, qui provient des mers du royaume d'Alger en Afrique, le long des côtes de la Méditerranée, est d'une substance de nacre vive en couleur, lorsqu'elle est dépouillée d'une croute raboteuse vers les sommets, & d'un drap marin verdâtre vers l'autre extrémité: cette nacre forme des ondes ceintrées dont les différens reflets exposent aux yeux le plus beau verd, des nuances de gorge de pigeon & d'amarante, principalement depuis le plan incliné jusqu'au pourtour tranchant des valves. La forme des moules d'Alger est ordinairement très allongée, portant jusqu'à plus de cinq pouces de longueur sur deux tiers moins de largeur, quoiqu'elles soient ordinairement inférieures en volume. Le côté opposé au ligament est le plus souvent très élevé par la grande convexité des battans qui égale même la largeur de la moule: cette partie latérale est chargée de rides longitudinales, & ne montre souvent qu'une demi-nacre blanchâtre qui s'étend jusqu'aux sommets; c'est au-dessous de cette extrémité que l'on distingue une petite charniere formée de deux denticules réciproques dans les deux valves, lesquelles se logent dans les alvéoles correspondans. Ces moules sont sujettes à avoir une forme bossue, & à être piquetées de vermiculaires dans la surface la moins colorée.

MOULE DE GUINÉE. *Mytulus Guineæ, lævis, formâ regulari & satis depressâ, coloribus undosis violaceis & achatæ insignis.* Celle-ci est d'une figure réguliere dans ses proportions, peu convexe vers les sommets des valves, applatie & très arrondie vers les bords opposés. Toute la surface extérieure de la belle moule de Guinée est ornée de ceintres violets, agathes & lilas, formant des nuances ondées, & plus ou moins mêlangées. La surface intérieure brille d'une nacre presque semblable à celle de la moule d'Alger, jouant la gorge de pigeon & la plume de paon; mais la moule

MOULE ARBORISÉE. *Muſculus dactyli-formis, teſtâ tenui, colore flavido & croceo in duabus maculis rubeſcens & quaſi plurimis ramuſculis ornatus.* Cette coquille bivalve du genre des moules approche beaucoup de celui des dattes par ſa forme, en partie cylindrique. Ses deux valves, qui ſont extrêmement minces, forment une eſpece ſinguliere, par ſa figure arrondie & cylindrique juſqu'aux deux tiers de la coquille, tandis que l'autre extrêmité oppoſée aux ſommets s'élargit, devient comprimée & tranchante dans ſon bord. Toute la ſurface extérieure de cette eſpece de moule eſt d'une couleur jaunâtre avec deux grandes taches ſur chaque battant d'un rouge ſafrané d'où part un faiſceau de petites ramifications qui s'étendent juſqu'aux extrêmités tranchantes de la coquille. Le drap marin, qui couvre toute cette bivalve, eſt mince, de couleur de corne, & aſſez tranſparent non-ſeulement pour voir entierement toutes les taches & les couleurs de la coquille auxquelles il ſemble tenir lieu d'un vernis luiſant, mais encore pour y appercevoir des eſpeces de ſtries longitudinales preſqu'imperceptibles en maniere de rides, partant des ſommets & de l'extrêmité arrondie, pour ſe rendre & ſe replier d'une maniere circulaire vers le ligament : ce ligament occupe les deux tiers de la longueur de cette moule-datte, & eſt ſitué vers la partie latérale la plus convexe. Toute la ſurface intérieure montre une nacre légere un peu argentine, & une eſpece de charniere peu articulée qui paroît ne conſiſter que dans une petite moulure longitudinale au-deſſous du ligament, & dans lequel elle ſe trouve en plus grande partie compliquée. La moule arboriſée, qui eſt peu ordinaire, porte preſque deux pouces & demi de longueur ſur un pouce de largeur, vers ſon extrêmité la plus large. Cette eſpece, que l'auteur décrit d'après celle qui eſt dans ſa collection, n'eſt mentionnée & repréſentée que dans le catalogue ſyſtématique de M. Davila, *pag.* 386. *art.* 898. *pl.* 19. *lett.* Z.

MOULE D'ALGER. *Mytulus algerianus, formâ elongatâ, convexâ, coloribus margaritiferis amarantinis columbinis alternatim variantibus, lucidè intùs & extùs splendens.* Cette espece, qui provient des mers du royaume d'Alger en Afrique, le long des côtes de la Méditerranée, est d'une substance de nacre vive en couleur, lorsqu'elle est dépouillée d'une croute raboteuse vers les sommets, & d'un drap marin verdâtre vers l'autre extrêmité: cette nacre forme des ondes ceintrées dont les différens reflets exposent aux yeux le plus beau verd, des nuances de gorge de pigeon & d'amarante, principalement depuis le plan incliné jusqu'au pourtour tranchant des valves. La forme des moules d'Alger est ordinairement très allongée, portant jusqu'à plus de cinq pouces de longueur sur deux tiers moins de largeur, quoiqu'elles soient ordinairement inférieures en volume. Le côté opposé au ligament est le plus souvent très élevé par la grande convexité des battans qui égale même la largeur de la moule: cette partie latérale est chargée de rides longitudinales, & ne montre souvent qu'une demi-nacre blanchâtre qui s'étend jusqu'aux sommets; c'est au-dessous de cette extrêmité que l'on distingue une petite charniere formée de deux denticules réciproques dans les deux valves, lesquelles se logent dans les alvéoles correspondans. Ces moules sont sujettes à avoir une forme bossue, & à être piquetées de vermiculaires dans la surface la moins colorée.

MOULE DE GUINÉE. *Mytulus Guineæ, lævis, formâ regulari & satis depressâ, coloribus undosis violaceis & achatæ insignis.* Celle-ci est d'une figure réguliere dans ses proportions, peu convexe vers les sommets des valves, applatie & très arrondie vers les bords opposés. Toute la surface extérieure de la belle moule de Guinée est ornée de ceintres violets, agathes & lilas, formant des nuances ondées, & plus ou moins mélangées. La surface intérieure brille d'une nacre presque semblable à celle de la moule d'Alger, jouant la gorge de pigeon & la plume de paon; mais la moule

de Guinée eſt toujours plus unie en-dehors comme en-dedans. Elle a tout au plus trois pouces de longueur ſur moitié moins de largeur. Sa charniere montre dans l'intérieur des ſommets, une petite dent dans une valve qui s'engrène dans la cavité correſpondante de l'autre valve.

MOULE DE LA MÉDITERRANÉE DES COTES DE FRANCE. *Mytulus, formâ latâ, coloribus cæruleis & violaceis, plus vel minus cum albedine intermixtis, ex mari Mediterraneo.* La Méditerranée fournit ſur les côtes de Provence & du Bas-Languedoc, beaucoup de moules de la grande eſpece, parmi leſquelles on en trouve quelquefois d'aſſez unies, dépourvues de loupes intérieures & ſans être vérinées au-dehors, & par conſéquent ſuſceptibles d'être polies après la ſuppreſſion d'un drap marin ſombre, afin de mettre en évidence les plus belles couleurs bleues & violettes plus ou moins foncées & mêlées de blanc, dont ces ſortes de moules ſont compoſées, & ornées principalement dans leur ſurface extérieure. Elles parviennent à un grand volume, & ont en général plus de largeur que beaucoup d'autres eſpeces de moule. On diſtingue celles dont la coquille eſt épaiſſe d'avec les autres qui l'ont mince. Les premieres ont leurs ſommets plus recourbés en bec que les dernieres, & préſentent toutes les deux des variétés infinies par la diverſité de leurs nuances en formant des arcs & des ondes de différentes manieres. Elles peuvent avoir plus de quatre pouces & demi de longueur ſur deux & demi de largeur. Les plus belles viennent de Marſeille.

Gualtieri, tab. 91. litt. E. *Mytulus latus, aliquando lævis, aliquando rugoſus, ex albido nitidè violaceus, ſeu obſcurè hyantinus.*

MOULE DE LA TERRE DES PAPOUS. *Mytulus papuanus, teſtâ craſsâ, formâ oblongâ, gibbosâ, maximè convexâ, coloribus albis, violaceis vel roſeis arcuatim diſpoſitis, diſtinctus.* Cette eſpece, qui ſe trouve dans la grande mer des Indes, ou dans les parages du pays que l'on nomme la terre des Papous ou des

des Noirs, peut avoir jusqu'à plus de cinq pouces de longueur; les valves sont épaisses, baroques dans leur forme, & si bombées, que leur convexité égale la largeur de la coquille qui porte deux pouces & demi ou moitié moins que sa longueur. Les sommets sont un peu contournés, bossués; au-dessous naissent deux avances arrondies en portion de cercle & sinueuses dans leur bord, ainsi que toute l'étendue latérale de cette moule. Le côté opposé montre un fort ligament qui occupe presque la moitié de la longueur des battans, & remplit toute l'épaisseur du test; c'est au-dessous de ce ligament que la moule forme une autre avance qui la rend comme ventrue ou en quelque façon ailée. Toute la surface extérieure de la grande moule des Papous est nuée par ondes de blanc, de couleur lilas, ou violet clair ou de rose, luisante comme l'agathe polie. La surface intérieure est d'une nacre blanchatre peu intéressante, & pourprée légérement dans le pourtour des valves. La charniere est peu sensible, & composée seulement d'une longue rainure qui se termine dans chaque battant par une denticule presqu'imperceptible, & que l'on ne découvre qu'après la suppression du ligament.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 22. *lett. C. pag.* 292. La moule de la terre des Papous, dont la couleur est fauve ordinairement: celle-ci qui est découverte, expose aux yeux les plus belles couleurs d'agathe, de violet, de couleur de rose. Cette moule est bossue dans sa superficie; & cette bosse occasionne deux avances à l'endroit de la charniere.

La moule de la terre des Papous a une variété dans son espece à laquelle on a donné le nom de tulipe. *Voyez* TULIPE-MOULE.

M. Adanson a donné le nom de lulat à une moule de l'espece de celle de la terre des Papous. *Voyez* LULAT.

MOULE DE MAGELLAN. *Mytulus magellanicus*. C'est dans la partie méridionale de l'Amérique, depuis les îles Malouines jusqu'au détroit de Magellan,

que l'on trouve des moules de la plus grande beauté & plusieurs especes très intéressantes ; savoir, la grande magellane striée de couleur pourpre & nacrée, celle qui est plus striée moins grande & moins coloriée, la moule striée violette des îles Malouines, & les magellanes bleues. *Voyez* ces especes.

MOULE DE MAGELLAN, dite GRANDE MAGELLANE. *Mytulus magellanicus major striis undulatis in longum ductis, coloribus margaritiferis insigniter purpurascentibus nitens.* C'est une espece allongée, recourbée vers les sommets du côté opposé au ligament composée de deux valves épaisses, chargées de stries onduleuses, interrompues par des rides ceintrées qui se rencontrent principalement vers l'extrêmité arrondie ou la plus large de la coquille. Lorsqu'on supprime toutes ces stries, on parvient à donner plus d'eclat à une nacre qui n'est que blanchâtre vers les extrêmités aiguës, mais qui expose aux yeux dans le reste des valves, le plus bel orient, nué d'une couleur pourpre & amaranthe, formant des ondes & des demi-cercles, jouant les couleurs changeantes de la gorge de pigeon, & laissant encore des traces plus ou moins apparentes des stries longitudinales, quoique toute la surface soit unie. La nacre intérieure est matte, blanchâtre & violette vers la circonférence des battans. Le ligament, qui occupe plus du tiers de la longueur de la moule, est fort épais & noirâtre. La grande magellane peut avoir jusqu'à plus de cinq pouces de longueur sur moitié moins de largeur.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 22. *lett. N. pag.* 293. Une moule d'un très beau violet, mêlé de pourpre & d'agathe ; c'est la grande moule de Magellan.

La grande moule de Magellan a une variété dans son espece qui n'en differe que par son volume moins grand, ayant tout au plus près de quatre pouces de longueur, par ses stries longitudinales, & ses rides plus prononcées & plus élevées. Cette moule est d'une nacre blanchâtre depuis les sommets jusqu'à plus de la moitié de

la coquille, & de couleur pourpre & amaranthe dans le reste. Cette moule peut avoir trois pouces & demi de longueur. Elle est quelquefois blanche.

MOULE DE MAGELLAN, ou MAGELLANE BLEUE SANS STRIES. *Mytulus magellanicus, lævis, pulcherrimo colore cæruleo turcico insignis.* C'est une espece unie, d'une fausse nacre fauve-clair vers les sommets des valves, mais d'un bleu turquin admirable, formant des ondes de diverses nuances. Sa forme est moyennement large & allongée, & la surface intérieure montre une demi-nacre de couleur ardoise & bleue dans le pourtour des battans. La charniere ne paroît être formée que par une longue rainure située au-dessous & dans l'étendue du ligament. La magellane bleue peut avoir trois pouces & demi, & même près de quatre pouces de longueur sur moitié moins de largeur.

MOULE DES ISLES MALOUINES. *Mytulus striis undulatis in longum ductis striatus; coloribus albis, violaceis & cinereis lucidè splendens.* Cette moule est à stries longitudinales, onduleuses très prononcées depuis les sommets des battans jusqu'à leur circonférence. Toute cette surface est nuée par demi cercles de blanc, de violet, de lilas & de couleur cendrée. L'intérieur de la moule est blanchâtre.

MOULES FLUVIATILES, ou D'EAU DOUCE. *Mytuli fluviatiles sive aquæ dulcis.* Ce sont en général les especes qui se trouvent dans les fleuves, les rivieres, les étangs, les lacs & les canaux, & qui ont en général une grande affinité avec les cames & les tellines, & dont le plus grand nombre devroient plutôt être considérées comme étant de ces derniers genres, si elles ne filoient pas le byssus comme les moules. Celles que l'on connoît en général, sont les moules minces d'étang, celles de riviere, ou des fleuves qui sont épaisses, parmi lesquelles on distingue celles de Rio de la Plata, du fleuve Mississipi & les especes communes.

MOULES FLUVIATILES COMMUNES. *Myæuli fluviatiles vulgares, testâ spissâ, intùs colore margaritifero argenteo nitentes, extùs nigrescentes.* Ces especes ont en général leurs valves plus épaisses que celles d'étang ; elles sont couvertes d'un épiderme noir qui cache une substance de nacre qui brille intérieurement. Les valves des moules fluviatiles ordinaires sont susceptibles d'être polies à cause de leur épaisseur ; ils s'en trouvent aussi dont l'épiderme est verdâtre. La charniere est ordinairement forte, composée de deux apophyses dentelées, saillantes, réciproques dans les deux battans & avec autant de cavités correspondantes : on observe encore dans cette charniere une moulure très longue qui est située dessous, & le long du ligament. Il y a de ces sortes de moules qui ont depuis deux pouces jusqu'à plus de quatre pouces de largeur sur environ un tiers moins d'élévation : ce qui présente une proportion différente de celle des moules maritimes qui ont en général une fois plus d'élévation ou de longueur que de largeur.

M. d'*Argenville* a rangé parmi ses bivalves fluviatiles ou d'eau douce, quatre especes de moules ; savoir, celle de la riviere des Gobelins, l'espece qui se trouve dans la Loire, une autre qui a été prise dans la Marne, & la quatrieme qui vient de la Seine.

La moule de riviere, dit l'auteur, est fort différente de celle de mer. Elle est hermaphrodite, & se multiplie indépendamment d'un autre animal de son espece. M. Mery prétend qu'elle a huit muscles attachés à la surface interne de ses deux battans, qu'elle reçoit sa nourriture par l'anus, & qu'elle respire par cette partie, n'ayant point de canal, qui de sa bouche aille aux poumons. M. d'Argenville ayant ouvert une moule au bord de la riviere, il lui a paru qu'elle tenoit à ses deux battans par une pellicule ou épiderme, qui s'étendoit le long du battant auquel elle étoit adhérente, & tenoit à ses deux battans par quatre tendons, & nullement par huit muscles, comme le marque M.

Mery. Son bras a six ou sept lignes, & par le moyen de ce bras, elle se traine plutôt qu'elle ne marche; elle ouvre pour cet effet sa coquille, & l'on voit une langue qu'elle fait sortir d'un pouce & demi, pour tâter le terrein & se transporter sur quelque corps qu'elle saisit, & oblige sa coquille d'avancer; en réitérant ce manege, elle ne laisse pas de faire du chemin.

M. Poupart dit qu'elle avance de trois à quatre aunes de long, marchant le talon en avant par un mouvement réitéré. Elle peut frayer, se rencontrer avec une autre, & cette même langue qui sort de sa coquille, & par laquelle elle se traîne, lui sert de filiere pour filer une quantité de fils qui tiennent tous à un tendon ou gros fil auquel ils sont attachés dans toute son étendue. Ce même tuyau est entouré de diverses parties glanduleuses propres à filtrer la liqueur destinée à composer les fils. On peut remarquer intérieurement à l'une de ses extrêmités, deux diaphragmes, deux cloisons, ou deux filets perpendiculaires.

L'auteur du livre intitulé la contemplation de la nature, *tom. II. pag.* 212. décrit très joliment le mouvement progressif de la moule de riviere. Vous savez, dit-il, que les moules habitent une coquille à deux battans. Les deux pieces sont unies par une sorte de charniere que la moule fait jouer pour ouvrir & fermer à son gré la coquille. La structure de l'animal n'est pas notre objet actuel : nous voulons voir ce qu'il sait faire. Il s'agit, dit l'auteur, de la moule des rivieres. En voilà une dont la coquille repose à plat sur le sable. Dans peu de temps cette coquille sera assez loin du lieu où elle vous paroît maintenant collée. Ce ne sera pas la riviere qui lui fera changer de place : ce sera la moule elle-même qui la transportera. Vous cherchez à pénétrer comment elle s'y prendra, & vous ne le découvrez point. Laissez-la faire, & suivez-la. Elle entr'ouvre sa coquille : elle en fait sortir une espece de langue ou de trompe charnue. Je vous préviens que son dessein est de mettre sa coquille sur son tranchant :

elle repose encore sur un de ses côtés, & ce côté est à peu près plat, & le terrein horizontal. Comment donc réussira-t'elle à élever la coquille, & à la poser sur la tranche ? Elle n'a pour instrument que sa trompe. Avec cette trompe elle laboure le sable autour de sa coquille ; elle creuse un petit fossé : elle y fait tomber la coquille qui se trouve ainsi posée presque verticalement sur son tranchant. La moule porte sa trompe en avant ; elle l'allonge le plus qu'elle peut : elle en crampone l'extrémité dans le sable ; & à l'aide de ce point d'appui, elle tire à elle la coquille qui acheve de se relever : la voilà qui pose toute entiere sur sa tranche : mais la moule veut aller en avant, sa trompe trace dans le sable un sillon ou une rainure : elle se cramponne comme la premiere fois : la moule tire à elle la coquille : celle-ci glisse dans la rainure qui la maintient sur son tranchant. La moule fait ainsi son chemin, & nous montre dans sa méchanique une ressource que nous n'avions pas imaginée. Sa trompe lui tient lieu de mains & de pieds, & suffit à tout : aussi est-elle plutôt une main ou un pied qu'une véritable trompe.

M. *Geoffroy*, Traité des coquilles, pag. 141. *Mytulus, testa fuscâ, umbone prominente.* Elle ressemble beaucoup à la moule d'étang ; cependant on y trouve plusieurs différences, dit l'auteur. Premierement, la couleur de la coquille en-dehors est plus brune, tirant sur le verd-brun, & quelquefois sur le noir. Secondement, l'endroit de la charniere est plus éminent & beaucoup plus aigu que dans la grande moule. Enfin le dessous de la charniere à l'intérieur sous cette éminence, forme un enfoncement considérable, accompagné, à côté d'une autre cavité moins grande. On trouve cette coquille communément dans les rivieres.

Lister, Angl. pag. 149. fig. 30. *Musculus angustior, ex flavo virideſcens, validus, umbonibus acutis, valvarum cardinibus, velut pinnis donatis.*

MOULE FLUVIATILE DU MISSISSIPI, autrement appellée LA MISSISSIPIENNE. *Mytulus*

fluvii Miſſiſſipii, teſtâ craſsâ, valido cardine, formâ latâ & convexâ, omnibus coloribus margaritiferis & arcûs-cæleſtis inſigniter ſplendens. Cette moule, que l'on trouve en Amérique, dans le fleuve Miſſiſſipi, approche beaucoup, quant à ſa forme, de l'eſpece fluviatile commune dont les valves ſont fort épaiſſes; ainſi que par ſa grande charniere qui eſt garnie des mêmes apophyſes. Le ligament en eſt beaucoup plus fort, de maniere que quand il eſt ſupprimé, il laiſſe la coquille entr'ouverte dans toute l'étendue de ſa réſidence. Cette moule dont les valves ſont très bombées, fort larges, & de forme à peu près ovales, eſt chargée de rides obliques, & de ſtries fines circulaires & ſerrées, lorſqu'elle eſt encore pourvue d'un épiderme noir: toute cette ſuperficie étant enlevée, on découvre une très belle nacre qui réunit en elle toutes les beautés des différentes nacres. Elle eſt azurée & verdâtre vers les ſommets, de couleur de chair & incarnat dans le reſte, en rendant dans les diverſes inclinaiſons de la coquille toutes les couleurs les plus vives de l'arc-en-ciel & de l'opale. La ſurface intérieure des battans montre quelquefois des perles ou quelques loupes de perles; la nacre rougeâtre & incarnat y eſt plus foncée qu'en-dehors; mais elle joue moins les couleurs de l'iris. Cette moule, qui peut être conſidérée comme une des plus belles bivalves que l'on poſſede, peut porter quatre pouces de largeur ſur deux pouces & demi de hauteur.

MOULES ou TELLINES D'ÉTANG. *Mytuli tellinæ-formes, ſtagnati, teſtâ tenui, ſtriis rugoſis tranſverſim aſpoſitis, & tegumento viridi, inſtructi.* On trouve celles-ci dans les étangs, les lacs & les canaux: elles approchent plus du caractere générique des tellines que de celui des moules; mais elles ont la même manœuvre que les moules dans leurs mouvements progreſſifs, filent le byſſus ainſi qu'elles, & les eſpeces fluviatiles qui ont la coquille épaiſſe. Les moules d'étang ſont compoſées de deux valves fort minces,

couvertes d'un épiderme verd, assez luisant, chargées de rides transversales, & avec une petite charniere formée d'une petite moulure, & d'une rainure fort longue & correspondante. La surface intérieure est nacrée ainsi que l'extérieure, quand la coquille est dépouillée. Le ligament, qui est situé à côté des sommets vers la partie latérale la plus large, s'étend en longueur jusqu'au tiers de la moule. Les moules d'étang peuvent avoir jusqu'à six pouces de largeur, sur moitié moins d'élévation. Elles paroissent être de l'espece légere que les anciens nommoient la glycyméride.

Gualtieri, tab. 7. litt. F. *Musculus fluviatilis, maximus, profundè striatus, latus; testâ admodùm tenui, ex fusco virideſcens, interdùm rufeſcens, intùs argenteus.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 331. *pl.* 27. *n.* 10. fait mention de plusieurs moules qui ont été prises dans des étangs & des canaux de jardins. La premiere, extrêmement grande & légere, est nacrée en-dedans, brune & luisante par-dessus: on s'en sert, dit l'auteur, pour écrêmer les terrines de lait: la seconde de la même couleur est moins grande, mais elle est plus longue: enfin la troisieme est jaunâtre, très légere, & nacrée en-dedans.

M. d'*Argenville*, dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, *pl.* 8. *n.* 12. *p.* 77. dit que la moule d'étang est toujours plus grande que celle de riviere; mais c'est toujours le même animal. Son mouvement la porte à faire des traînées dans le sable & la boue, & à s'y enfoncer de deux ou trois pieds de bas; elle sort de même une grande plaque ou langue, & ouvre ses deux valves de même que la moule de riviere.

On remarque que les moules d'étang sont plus solitaires que celle de riviere; leur nourriture ordinaire n'est que du limon ou de l'eau remplie de parties nourricieres; plusieurs de ces moules fluviatiles donnent de belles perles, telle que les moules de Baviere, d'Ecosse, de la Vologne en Lorraine, & de saint Savinien.

M. Mery, célebre anatomiſte, a donné ſur les moules d'étang, un mémoire intéreſſant. Selon lui elles ſont hermaphrodites, mais d'une eſpece ſinguliere, en ce qu'elles multiplient ſans aucun accouplement. La coquille s'entr'ouvre par le moyen d'un puiſſant reſſort, & ſe ferme par la contraction de deux forts muſcles. Ce poiſſon nâge dans l'eau, & paroît quelquefois ſur la ſurface, mais très rarement. Le plus ſouvent il rampe dans la vaſe ſur laquelle il reſte preſque toujours en repos : il a une bouche garnie de deux lévres charnues.

L'inteſtin commence dans le fond de la bouche, paſſe par le cerveau, fait toutes ſes circonvolutions dans le foie. A la ſortie de ce viſcere, il décrit une ligne droite, entre dans le cœur qu'il traverſe, & vient finir dans l'anus. Les parties de la génération ſont deux ovaires & deux véſicules ſeminales ; chaque ovaire & chaque véſicule a ſon canal propre : c'eſt par ces quatre canaux que les œufs & la ſemence de la moule ſe rendent dans l'anus, où ces deux principes s'uniſſent enſemble en ſortant, ce qui ſuffit pour la génération. Au reſte il eſt à remarquer que les ovaires de la moule ne ſe vuident de leurs œufs qu'au printemps, & ne s'en rempliſſent qu'en automne : de là vient qu'on les trouve toujours vuides en été, & pleins d'œufs en hiver.

Le cœur eſt placé immédiatement ſous le dos des coquilles, & au-deſſous des poumons ; la baſe eſt tournée du côté de l'anus, & ſa pointe regarde la tête de la moule : il n'a qu'un ſeul ventricule, & a cependant deux oreillettes ; mais on n'y découvre ni valvules, ni veines, ni arteres. Il eſt renfermé avec les oreillettes dans un péricarde rempli d'eau. On y remarque les mêmes mouvemens alternatifs de diaſtole & de ſyſtole, que dans le cœur de la tortue ; mais avec cette différence conſidérable, que le ventricule du cœur de la tortue reçoit le ſang des oreillettes, au lieu que les oreillettes du cœur de la moule reçoivent l'eau de ſon ventricule : ce qui eſt un effet naturel de la ſtructure du cœur de ce coquillage, dont les oreillettes n'ont point

de veines pour leur porter l'eau, tandis que celles de la tortue en ont qui leur portent le sang. La conformation des poumons de la moule n'est pas moins extraordinaire que celle de son cœur, & la voie, par laquelle elle respire, est diamétralement opposée à celle des poissons. Dans la carpe & dans le brochet, l'air entre par le nez ou par la bouche : au contraire, dans la moule il entre par l'anus dans les poumons, situés entre le péricarde & les parties de la génération, l'un à droite & l'autre à gauche, abreuvés d'une humeur noire, dont ils empruntent la couleur. Or comme la moule n'a point de canal qui, de sa bouche aille aux poumons, il est évident que ce poisson ne peut respirer que par l'anus.

M. *Geoffroy*, *pag.* 139. fait mention de la grande moule des étangs, qu'il définit ainsi : *Mytulus*, *testâ tenui è fusco virideſcente umbone non prominulo.* Elle est d'une très belle couleur, nacrée en dedans, & on apperçoit quelquefois dans son intérieur, quelques élevations comme des perles. En dehors elle est d'un brun verdâtre, & lorsqu'on la regarde à travers le jour, elle paroît transparente & mince. L'endroit de sa charniere n'est nullement prominent, & se trouve plus près d'un des côtés, à peu-près à un tiers du bord de la coquille. Le dessus de cette coquille a beaucoup de sillons, grands, transverses & concentriques à l'endroit de la charnière.

Linnæus, Faun. suec. n. 1332. *Concha testâ oblongâ, ovata, longitudinaliter subrugoſa, poſtice compreſſo-prominula.*

Linnæus. Syst. nat. pag. 706 n. 219. *Mytulus testâ ovali, compreſſiuſcula, fragiliſſima, margine membranaceo, natibus decorticatis.*

Lister, Angl. pag. 146. t. 2. fig. 29. *Muſculus latus, testâ admodum tenui, è fuſco virideſcens, interdum rufeſcens.*

M. Geoffroy rapporte une variété de la moule d'étang, qui se trouve dans les rivieres : *Mytulus, testâ*

fuscâ umbone prominente. Celle-ci ressemble beaucoup à la précédente, à la grandeur près, qui a un pouce & demi de largeur, sur dix lignes de hauteur, au lieu que la grande moule des étangs a six pouces de longueur & trois pouces & demi de largeur; cependant on y trouve plusieurs autres différences. Premierement, la couleur de la coquille en dehors est plus brune, tirant sur le verd-brun, & quelquefois sur le noir. Secondement, l'endroit de la charniere est plus éminent & beaucoup plus aigu que dans la grande moule. Enfin, le dessous de la charniere, à l'intérieur, sous cette éminence, forme un enfoncement considérable, accompagné, à côté, d'une autre cavité moins grande. On trouve cette coquille très communément dans les rivieres.

MOULE DE RIO DE LA PLATA. *Mytulus fluvii argentei, lævis, colore purpureo nigrescente, & aliis coloribus opali splendens.* Cette espece, qui se trouve dans les parages voisins de Rio de la Plata, dans l'Amérique méridionale, est couverte d'un épiderme de couleur sombre ou marron foncé, lequel étant enlevé, laisse voir une autre surface plus intéressante, d'une couleur violette, jouant l'opale, quoique noirâtre; mais dont les nuances deviennent plus claires dans le pourtour des valves. La charniere est formée d'une très petite dent, située dessous le sommet de l'un des battans, qui se loge dans un alvéole correspondant de l'autre battant.

MOULE ORIENTALE BLEUE ou DES INDES ORIENTALES. *Musculus Indiæ orientalis lævis, formâ elongatâ, ventricosâ, testâ mediocriter tenui, & colore puro caruleo, lucido, insignis & splendens.* Cette moule, qui porte près de trois pouces & demi de longueur sur un & demi de largeur, est unie, d'un test, ni mince ni épais; mais dont la surface extérieure est d'une couleur bleue, admirable depuis presque les sommets, qui sont mêlés d'une nacre argentine, jusqu'aux pourtours des valves qui devien-

nent plus foncées par gradation. Les nuances bleues de cette moule sont d'autant plus éclatantes, qu'elles participent d'une nacre chatoyante. Sa forme est oblongue, avec une avance assez marquée du côté, & à la suite du ligament, qui forme une espece de ventre. Elle est peu bombée & assez applatie dans son extrémité, large ou tranchante. La surface intérieure présente une fausse nacre, d'un bleu mêlé de blanc, qui noircit dans la circonférence des battans. La charniere, qui est située dans l'épaisseur interne des sommets de la moule, est composée d'une denticule dans l'une des valves, laquelle se loge dans une petite cavité de l'autre valve. Les sommets de cette moule sont plus aigus que ceux des autres especes en général. Elle provient des mers des Indes orientales.

MOULE VERTE D'AFRIQUE. *Mytulus africanus, formâ latâ, parùm convexâ, in ambitu complanatâ, tegumento viridi ex fulvo donatus.* Cette sorte de moule est composée de deux valves peu convexes vers les sommets, & applaties dans le rêste du pourtour. Elles sont couvertes d'un drap marin ou d'un épiderme luisant, d'une belle couleur verte, mêlée de fauve dans certains endroits, & assez transparent quelquefois pour appercevoir, à travers, différents traits rougeâtres en forme de chevrons ou de points d'Hongrie dont la coquille est plus ou moins ornée. Lorsqu'elle est dépouillée de cet épiderme riche en couleur, on découvre alors avec plus d'évidence non-seulement toutes ces traces coloriées; mais encore plusieurs nuances ceintrées de jaune pâle, de lilas & de couleur de chair, avec plus ou moins de mêlange. Le poli luisant, que l'on donne à cette moule, la rend assez chatoyante ou jouant une demi nacre agréable à la vue. Cette nacre est plus décidée dans la surface intérieure des battans qui joue d'une maniere tendre les couleurs de l'iris. Il y a des especes dont l'extérieur des valves n'est point orné de chevrons rougeâtres; mais qui n'en sont pas moins belles par l'éclat des autres couleurs : ce qui

forme des variétés dans cette espece de moule. La charniere y est très prononcée par deux denticules situées dans le sommet intérieur de l'un des battans, & d'une seule dans l'autre, lesquelles s'engrènent dans les alvéoles correspondants. Ces belles moules viennent du midi de la Méditerranée, des côtes de l'Afrique ; on en a transporté par hazard, un assez grand nombre à Marseille que l'on a conservées assez longtems dans les bouchots; mais soit que le nombre en soit épuisé, ou que ces moules soient péries avec le temps par la différence du climat, ou du limon de la mer, l'espece en est disparue. Elles peuvent avoir jusqu'à plus de quatre pouces de longueur sur environ moitié moins de largeur.

MOURET. Nom donné par M. Adanson à un coquillage univalve du genre du lépas à coquille simple & entiere. L'ouverture de la coquille est elliptique. Ses bords sont entiers. Elle a environ un pouce de longueur : sa largeur est un tiers moindre, & un peu plus grande que sa profondeur. Le sommet est élevé & placé vers son centre, en s'approchant cependant un peu de la partie postérieure. Deux cents cannelures extrêmement fines & fort serrées, partent de ce sommet, & se répandent comme autant de rayons sur toute la surface extérieure de la coquille. Sa couleur est ordinairement grise au-dehors, ou cendrée tirant un peu sur le verd. Lorsqu'elle a été roulée sur le rivage, son sommet devient blanchâtre, & ses cannelures sont brunes, sur un fond quelquefois blanchâtre & quelquefois vineux, souvent coupé par trois ou quatre bandes brunes, circulaires & concentriques au sommet. Au-dedans elle est d'un poli très brillant, brune sur ses bords & blanchâtre dans le fond.

M. Adanson n'a point observé de lépas dont la figure du corps s'éloigne davantage de ses congéneres que le fait celle-ci. Ses yeux & ses cornes sont si petits que l'on peut dire qu'elle n'a ni les uns ni les autres. Sa tête est faite en demi-lune, & coupée vers le milieu

par une large crénelure qui semble la diviſer en deux parties égales. Le cordon, que l'auteur a remarqué ſur le manteau de la premiere eſpece, manque dans celle-ci; & ſes bords, au lieu d'être frangés, ſont légérement crénelés. Dans le ſinus qu'il fait avec le deſſus du pied, on ne trouve point les douze ſtigmates dont il a parlé; on voit ſeulement ſur la droite une petite membrane quarrée qui eſt dans une agitation continuelle : c'eſt le tuyau de la reſpiration. Son pied n'a point non plus ce ſillon circulaire de la premiere eſpece. Le fond de la couleur de tout ſon corps eſt un gris cendré, ſur lequel ſont répandues un grand nombre de petites taches d'un aſſez beau jaune. Cette eſpece eſt commune ſur les rochers de l'île de Gorée.

Liſter, Hiſt. conchyl. tab. 537. fig. 17. *Patella nigricans minor, capillaceis ſtriis inſignita; africana.*

Ejuſdem, tab. 539. fig. 22. *Patella ſtriis nigris donata, ipſo vertice albo, nigrâque ferè lineâ cincto.*

Klein, Tent. p. 115. ſpec. 1. n. 15. tab. 8. fig. 1. *Patella integra ſtriata, minor, capillaceis ſtriis pectinata, ex Africâ*; *Liſter.*

MOVIN. M. Adanſon appelle ainſi une coquille bivalve du genre du pétoncle; on la trouve ainſi que l'eſpece nommée le jagou, autour de l'île de Gorée & du cap Manuel. Elle ſe diſtingue facilement des autres pétoncles, parce que ſa longueur, qui eſt de ſeize lignes ou environ, ſurpaſſe un peu ſa largeur. Sa profondeur eſt de moitié moindre que cette derniere dimenſion. Les quarante ſillons longitudinaux, qui s'étendent ſur ſa ſurface extérieure, ſont ſi fins & ſi peu marqués qu'elle paroît liſſe & d'un beau poli.

Les battans ſont marqués intérieurement ſur leurs bords d'un pareil nombre de ſillons aſſez longs & profonds : ils ne joignent pas parfaitement vers l'extrémité ſupérieure. Le ſommet eſt rond & peu renflé. La charniere eſt courbée, & au moins une fois plus courte que la largeur des battans. Sa couleur eſt au-dehors d'un fauve-clair, qui au-dedans tire un peu ſur la couleur de chair.

MULTIVALVES, ou COQUILLAGES PLURIVALVES, POLYVALVES ou POLYCONQUES. *Multivalvia vel polyvalvia, seu polyconchæ*, en grec πολύθυρα. Les Conchyliologistes nomment ainsi des coquillages composés de plusieurs écailles ou de plusieurs pieces, souvent inégales entr'elles, & jointes ensemble par différens ligamens. Les coquillages multivalves forment dans le plus grand nombre des systêmes, la troisieme ou la derniere classe des testacées par les différences des genres & les variétés des especes. Ils ont depuis trois pieces jusqu'à huit, comme les pholades trivalves, quintivalves, sextivalves, les conques anatiferes, les pouce-pieds, les glands de mer, les oscabrions, même plusieurs tuyaux de mer; quelques-uns y ajoutent les oursins que l'on doit considérer comme de véritables crustacées. Les multivalves sont toutes maritimes; on n'en connoît point encore d'eau douce.

Gualtieri nomme les coquilles multivalves, *testacea polytoma, id est, quorum testæ ex pluribus partibus, vel articulatis vel per cartilaginem connexis compinguntur*, savoir, les pholades, les glands de mer, les pouce-pieds & les oursins.

M. d'Argenville a composé sa troisieme & derniere classe des coquilles par celles qui ont plusieurs pieces appellées multivalves, ou polyvalves, ou polyconques. *Conchæ marinæ multivalves, seu polyvalves, vel polyconchæ.* Elle comprend six familles, qui sont les oursins ou boutons, les lépas à huit côtes, les glands de mer, les pouce-pieds, les conques anatiferes & les pholades.

M. Adanson comprend deux petites familles dans la section de ses conques multivalves. Premierement, les coquillages dont aucune des pieces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau, telle que la pholade dont les especes sont le julan & le tugon. Secondement, les multivalves dont une des pieces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entiérement toutes les

autres pieces comme le taret, dont les especes sont le taret & le ropan.

Les deux genres de cette section, dit M. Adanson, savoir, la pholade & le taret, se rapprochent beaucoup l'un de l'autre par le nombre & l'usage des pieces de leur coquille, & quoique distingués par-là des bivalves, ils tiennent cependant à eux, sur-tout au *solen* : 1°. par la figure des battans de la coquille qui sont béans ou qui laissent une ouverture à leurs extrêmités; 2°. par le manteau de l'animal qui est tout d'une piece & semblable à un sac ouvert aux deux bouts. 3°. parce qu'ils vivent toujours enfoncés dans quelques corps solides où ils passent ordinairement toute leur vie sans sortir.

M. *Davila* dans son catalogue systématique, dit que la classe des multivalves qui est moins nombreuse que celles des univalves & des bivalves, est formée de coquilles composées de plusieurs pieces ordinairement inégales entr'elles. Ce Conchyliologiste les divise en six familles, qui sont les oscabrions, les pholades, les tuyaux de mer multivalves, les glands de mer, les pouce-pieds & conques anatiferes, & les oursins.

MURE. *Concha sphærica, striis transversis alternatim verrucosis, aperturâ amplissimâ, labro valdè expanso, & coloribus fasciatis fuscis & nigricantibus distincta, morum appellata.* Coquille univalve du genre des tonnes ou conques sphériques ainsi appellée à cause de sa forme. Sa surface extérieure est à stries transversales & obliques, garnies d'une maniere alternative de six ou sept rangées de tubercules ou d'especes de grains noirs & bruns sur un fond fascié des mêmes couleurs & de blanc-sale; ce qui donne une idée d'un fruit appellé la mure. Le corps de cette tonne est renflé, arrondi, avec une petite clavicule composée de trois spires peu élevées plus ou moins tuberculeuses. L'ouverture, qui est très grande, est bordée d'un côté par une lévre très évasée, dentelée vers le bord, & de

l'autre

l'autre d'une columelle extérieure, applatie, concave, unie & jaune fauve. La surface intérieure est à découvert en plus grande partie, très luisante, principalement lorsque la coquille est parvenue dans son plus grand période de grosseur, de couleur agathe & cendrée bleuâtre. Tout le plan de cette conque, du côté de l'ouverture, représente une espece de bassin ovale dont l'extrêmité opposée au sommet ne porte qu'une très petite échancrure. La tonne appellée la mure, a, depuis la grosseur ordinaire de ce fruit par gradation, jusqu'à près de trois pouces de haut sur environ un tiers de moins de large.

Cette conque sphérique a ses variétés, non-seulement par ses diverses grosseurs, mais encore par ses tubercules plus ou moins saillans & nombreux. Les especes du moyen âge sont celles qui sont plus régulieres dans leur forme, & dont les stries & les spires sont mieux articulées.

Rumphius, *tab.* 24. *n.* 5 & 6. Holl. Geknobbelde schildpad-staart, la queue de tortue noueuse.

Gualtieri, pag. 51. litt. E. *Buccinum majus, canaliculatum & sulcatum, striatum, papillosum, labio externo satis patulo, & minutissimè dentato, interno verò repando, & in summitate quoque dentato, fasciis albidis, & piceis lucidè depictum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 17. *lett. H. pag.* 264. La tonne appellée la mure, parce qu'elle est garnie de tubercules noires : cette petite tonne est une espece de conque persique.

MUREX. Terme latin que les Conchyliologistes mettent assez souvent en usage au lieu de sa signification françoise pour exprimer plusieurs coquillages univalves du genre des rochers. *Voyez* le mot Rocher.

MUSCADE, ou NOIX DE MER. *Voyez* Noix de mer.

MUSIQUE. *Murex costatus, lævis, canali truncato, testâ crassâ, claviculâ tuberosâ & exerti, columellâ rugosâ vel dentatâ distinctus; lineis, maculis,*

virgulis punctisque interruptis, notarum musicarum ad-instar dispositis, depictus; charta musica vel thema musicum appellatus. Nom donné à des coquilles univalves du genre des rochers dont le canal ne forme qu'une simple échancrure, à cause qu'elles sont ornées par zones & par compartimens de plusieurs lignes paralleles comme sur un papier réglé, entrecoupées de taches noirâtres, brunes, bleuâtres, ou rougeâtres, de traits & de points de mêmes couleurs suivant les especes; ce qui imite assez bien un petit papier de musique. Ce rocher, qui a plusieurs variétés dans son espece par le nombre des lignes, la figure des notes & des autres taches, ainsi que par ses différentes couleurs, porte sept à huit côtes longitudinales formant autant de forts tubercules vers la volute : cette volute, élevée en pyramide, est composée de sept ou huit spires dont les trois ou quatre premieres sont tuberculeuses, tandis que les autres sont unies, arrondies, & terminent la clavicule comme par une espece de petit tire-bourre. L'extrêmité opposée ne présente qu'une échancrure oblique très articulée. L'ouverture est oblongue, bordée d'une lévre épaisse, marquetée de noir, & d'une columelle garnie de dents en forme de rides. Le fond de la couleur extérieure est le plus souvent de couleur d'ivoire ou couleur de chair, ainsi que la surface intérieure.

Les Conchyliologistes distinguent plusieurs rochers appellés la musique marbrée, la musique rouge, la musique verte, la musique des paysans ou le plain-chant, la musique bâtarde ou le bois veiné & les fausses musiques. Ces sortes de coquilles viennent des Indes orientales.

MUSIQUE MARBRÉE. *Murex, dictus thema musicum, formâ oblongâ, notis & lineis fuscis vel nigris & aliis maculis distinctum & variegatum.* Cette espece, dont la forme est allongée, est marbrée de noir, de couleur châtain sur un fond cendré ou bleuâtre, avec deux zones formées de cinq ou six lignes paralleles,

& de taches très distinctes, brunes, bleues ou noirâtres, la plupart adhérentes à des traits longitudinaux qui semblent former des notes de musique, & dont les diverses positions au-dessus de la premiere ligne, & au-dessous de celle qui est inférieure, semblent former des accords par octave. La zone intermédiaire est pointillée de noir ou de rouge-brun.

La musique marbrée a des variétés admirables par les différens traits & les diverses couleurs dont elles sont ornées; il y en a dont les taches sont jaunâtres ou verdâtres, & dont le dessus des spires représente en petit tous les différens traits qui se rencontrent sur le reste de la coquille. Elles ont depuis un pouce & demi de longueur jusqu'à près de deux pouces & demi sur un tiers de moins de largeur.

Gualtieri, tab. 28. litt. Z. *Cochlea longa, pyriformis, intorta & sulcata, mucrone papilloso, aliquando striata, albida, ex livido nebulata; lineis nonnullis fuscis parallelis cincta, & maculis, seu notulis piceis interruptis musicæ notas referentibus per seriem dispositis elegantissimè depicta.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 14. *litt. F. pag.* 250. Un rocher des plus connus sous le nom de la musique : il se distingue par de très beaux points rouges, & par la netteté de ses cinq lignes pareilles à celles d'un papier de musique.

MUSIQUE ROUGE. *Thema musicum, rubris maculis cruentatum, lineis quinque parallelis regulariter dispositis, cum notulis & punctis ex fusco rubescentibus insigniter donatum.* Celle-ci, qui se distingue des autres par sa couleur, est ornée de taches assez grandes, d'un rouge sanguin sur un fond moins foncé en couleur. Les cinq lignes répétées en deux zones sont également distantes les unes des autres, très distinctes, de de couleur brun-rouge ainsi que les petites notes & les pointes qui se rencontrent en plus grand nombre dans les zones intermédiaires ou dépourvues de lignes. Les côtes longitudinales de ce *murex* sont moins saillantes

que dans les autres especes de musique en général. On remarque sur la premiere spire de cette coquille des lignes transversales & longitudinales qui forment un petit treillis. La musique rouge porte tout au plus deux pouces de longueur. Il y a une variété de cette espece qui est d'un rouge pâle ou couleur de rose.

MUSIQUE VERTE. *Murex leviter costatus, striis transversis, granulatis parùm instructus; lineis & notulis in quatuor vel quinque zonis in seriem depictis, chartulam musicæ veram perfectè exhibentibus, insignis, thema musicum subviride appellatus.* Les Conchyliologistes appellent celle-ci la musique verte, parce que le fond de sa couleur est verd-céladon. Sa coquille est moins renflée que celle des autres rochers connus sous le nom de la musique. Les tubercules, qui couronnent la premiere spire, quoique plus aigus, sont moins saillans, & ne se prolongent que d'une maniere peu sensible, en forme de côtes sur le corps du testacée, qui est à stries transversales, granuleuses, peu prononcées. Mais la surface extérieure est ornée de quatre ou cinq zones régulieres, pointillées de noir & de brun-rouge, de maniere à donner une parfaite idée d'un petit papier de musique chargé de notes lorsque l'on considere cette coquille dans un certain éloignement. L'ouverture est fort allongée, assez étroite, bordée par une lévre fort épaisse, marquetée de noir dans son bord, & d'une columelle intérieure ridée. Le canal, qui est moins racourci que celui des autres musiques, est aussi moins échancré. Ce joli *murex* peut avoir deux pouces de longueur sur un peu plus de moitié moins de largeur.

MUSIQUE BATARDE, ou PLAIN-CHANT. *Voyez* PLAIN-CHANT.

MUSIQUE, ou FAUSSE MUSIQUE. *Murex costatus, lineis raris, punctis & virgulis interruptis sine ordine & diversimodè variegatus, pseudomusica chartula appellatus.* Cette espece forme plusieurs variétés, savant par les différentes positions & le nombre des li-

gnes, que par ſes couleurs & ſes taches. C'eſt pourquoi on peut diſtinguer la fauſſe muſique brune & marbrée, celle qui eſt allongée & faſciée de jaune, & la fauſſe muſique, de la grande eſpece à lignes rares & ponctuées. *Voyez* ces mots.

MUSIQUE dite FAUSSE MUSIQUE BRUNE ET MARBRÉE. *Murex coſtatus pſeudocharta muſicæ dictus, quibuſdam lineis, maculis, notulis & punctis piceis, coloribus flavis, caruleis & ex fuſco colore rubeſcentibus diverſimodè & non ſine quodam ordine depictus & variegatus.* C'eſt un fort beau rocher ſur lequel on apperçoit une large zone formée de cinq lignes interrompues, prononcées ſeulement par intervalles, au travers un grand nombre de taches, d'eſpeces de notes, de points & de diverſes marbrures, noires, jaunes, brun-rouges, mêlées de bleu, qui ſe répandent ſur toute la coquille avec un certain ordre, & en formant une eſpece de compartiment ſur un fond fauve & rembruni. Cette coquille eſt très unie, luiſante, chargée de côtes onduleuſes, leſquelles ſe perpétuent ſur les premieres ſpires en maniere de tubercules. Le ſommet eſt d'une couleur brune tranſparente comme l'agathe. La ſurface intérieure eſt couleur de chair & agathe.

Gualtieri, tab. 28. litt. T. *Cochlea longa, pyriformis, intorta & ſulcata, lævis, colore piceo, ruſo, & livido diverſimodè, ſed intensè variegata.*

MUSIQUE dite FAUSSE MUSIQUE ALLONGÉE FASCIÉE DE JAUNE. *Murex coſtatus apice exerto & obtuſo, pſeudothema muſicum dictus; lineis, virgulis, colore roſeo, & notis raris, in fundo eburneo & incarnato depictis, & unâ faſciâ latâ colore citrino inſignis.* Ce rocher eſt d'une forme allongée, avec une volute élevée, dont les quatre premieres ſpires ſont tuberculeuſes, terminées par trois autres ſpires unies qui forment un ſommet obtus. Toute ſa ſurface extérieure eſt ornée de lignes tranſverſales interrompues de virgules, de couleur roſe, ainſi que de pluſieurs notes

qui y sont parsemées en petit nombre sur un fond couleur d'ivoire & incarnat peu foncé; toutes ces tâches & ces traits sont interrompus par une large fascie jaune-citron. La surface intérieure est d'un blanc d'ivoire.

GUALTIERI, tab. 28. litt. X. *Cochlea longa, pyriformis, intorta, & sulcata, mucrone nodoso, & papilloso, dorso rugoso, lineis & virgulis interruptis notata, & fasciâ obscurè croceâ cincta.*

MUSIQUE dite FAUSSE MUSIQUE DE LA GRANDE ESPECE A LIGNES RARES ET PONCTUÉES. *Murex costatus pseudothema musicum appellatus magnâ specie, testâ crassâ, ponderosâ, colore osseo & subrubro, lineis raris plerisque interpunctis fuscis distinctus.* Ce rocher est une espece singuliere parmi les fausses musiques. Sa coquille, qui est épaisse, est pour cette raison fort pesante. Toute sa surface extérieure est garnie de huit grosses côtes longitudinales très saillantes, & de plusieurs rides qui suivent la même direction, sur lesquelles on peut compter neuf ou dix lignes, éloignées les unes des autres, paralleles, à distances à peu près égales, brunes, & dont le plus grand nombre ne sont formées que par des petits points. Toutes ces lignes, la plupart ponctuées, commencent & se répandent depuis le dessus de la premiere spire jusques vers l'échancrure de la coquille; chaque intervalle intermédiaire est orné de notes noirâtres peu colorées. Le fond de ce *murex* est d'une couleur osseuse & un peu rougeâtre. L'ouverture, qui montre une surface intérieure, unie & luisante, est bordée par une lévre prodigieusement épaisse, tachetée de brun-rouge dans son bord, & d'une columelle dont les rides sont très articulées. Cette fausse musique, que l'auteur décrit d'après celle qu'il posséde, porte deux pouces neuf lignes de longueur, sur un pouce & dix lignes de largeur.

MUSSOLE. Nom que M Adanson a conservé d'après Belon & Rondelet, a un coquillage bivalve, que cet auteur a rangé dans le genre du pétoncle. Voici, dit-

il, la coquille qu'on appelle communément l'Arche de Noé à cause de sa figure. Elle a à peu près la forme de celle du jabet, près de quatre pouces de largeur, & une fois moins de longueur & de profondeur. La surface extérieure est couverte d'un périoste fort mince, qui en tombant laisse autour des bords de chaque battant un amas de poils très épais, & fort difficiles à arracher. Lorsque ce périoste est enlevé, on la voit ornée de cinquante ou soixante petites cannelures longitudinales, souvent divisées en deux, & ridées transversalement. Ces cannelures deviennent insensibles en approchant du sommet. Les bords des battans sont intérieurement unis & sans cannelures, comme dans l'espece nommée le jabet; mais ils ne ferment jamais exactement, & laissent en devant vers le milieu de leur longueur, une ouverture souvent très grande, dont l'entrée est cachée par un amas de poils du périoste. Les sommets sont pointus, assez grands, & fort écartés l'un de l'autre. L'espace, qu'ils laissent entr'eux, est aussi fort large & plat sans inclinaison. La charniere est presqu'égale à la largeur des battans, & composée de quatre-vingt à cent-dix dents infiniment petites. On observe plusieurs variétés dans la forme de cette coquille. Il y en a qui n'ont qu'un pouce de largeur sur une longueur moindre de moitié, souvent égale à leur profondeur, & quelquefois un peu plus grande. D'autres sont plus ou moins grandes, & une fois plus larges que longues; mais elles ont toutes au moins quatre-vingt dents à la charniere. Leur couleur est blanche au dehors, avec des bandes transversales rougeâtres, qui serpentent différemment en zigzags: intérieurement elles sont blanches, quelquefois tachées de brun tirant sur le rouge. On les trouve en grande quantité entre les rochers de l'isle de Gorée.

En recueillant ce coquillage M. Adanson s'est apperçu que l'animal tenoit aux rochers par une espece de nerf, qui passoit au travers de l'ouverture que les battans de la coquille laissoient en-

tr'eux. Ce nerf paroiſſoit partir du pied de l'animal, comme celui du jambonneau : mais il ne s'épanouiſſoit point en un grand nombre de fils comme le leur. Il étoit fort applati, & d'une dureté ſemblable à celle de la corne, dans l'endroit où il étoit attaché aux rochers, il s'amolliſſoit enſuite peu à peu en approchant du corps. Le nerf ſort à peine de la longueur de deux lignes hors de la coquille.

Belon, aquat. pag. 396. Βαλανος, *Græcis*; *glans Latinis*; *Calognone vulgo græco*; *mouſſolo Venetis*.

Rondelet & Aldrovandus, *Concha rhomboïdes*.

Bonanni, Recr. pag. 103. claſſ. 2. num. 32. *Concha naviculam exprimens*, *rhomboïdes à nonnullis dicta*, *muſculus ſtriatus à Mathiolo*, *ab aliis mitulus*.

Lister, Hiſt. Conchyl. tab. 367. fig. 207. *Balanus Bellonii tenuiter ſtriatus*, *Jamaïcenſis*.

Ejuſdem, tab. 368. fig. 208. *Muſculus Mathioli ſeu muſculus ſtriatus faſciis undatis ſubfuſcis depictus*, *Barbadenſis*.

Rumphius, Muſ. pag. 143. art. 10. & 144. tab. 44. fig. L. P. *Pecten ſaxatilis*; *Malaïcenſibus bia batu*.

Langius, Meth. pag. 71. *Concha rhomboïdalis ſtriata*, *parùm vel mediocriter tantùm elongata*, *inſigniter ventricoſa*, *rugoſa*, *umbone cardinis notabiliter diducto*.

Ejuſdem, p. 72. *Concha pectiniformis inæquilatera*, *triangularis ex uno latere notabiliter elongata*. *Hæc ſpecies malè ſociata cum figurâ* 105. *Muſcæi Kirkeriani*.

M. d'*Argenville*, pag. 333. pl. 26. fig. G. *Bucardium cordiforme*, *Arca Noëmi*.

Le même, pag. 335. Arche de Noé, qui préſente une eſpéce de cœur oblong dans la partie de ſa carène; ſa charniere eſt à dents fines comme une lime, & les ſtries, qu'on voit ſur ſa robe, forment un ouvrage chagriné, de couleur brune ſur un fond blanc; plus elles s'approchent de ſa carène, plus elles ſont creuſes.

Gualtieri, tab. 87. litt. F. *Concha rhomboïda-*

lis subrotunda, dorso satis lato, & expanso, umbonis cardine depresso, & insigniter diducto; oris rimâ notabiliter hiante, striata striis aliquando transversis, aliquando circularibus, vel undatis; ex atro-fusco subalbida.

Ejusdem, litt. G. *Concha rhomboïdalis parva, striata striis granulatis, & in marginis extremitate aliquantulùm emissis, & subtilissimo byssо donatis, fusca.*

Ejusdem, litt. H. *Concha rhomboïdalis elongata, naviculam exprimens diversimodè, densissimè striata & cancellata, ex albido fulvida; maculis fuscis circumdata, punctata & notata.*

Ejusdem, litt. J. *Concha rhomboïdalis eadem cum superiori, sed striata striis insigniter crassis, raris, & subrotundis.*

KLEIN, Tent. pag. 167. spec. 1. *Musculus polyleptoginglymus, Arca Noæ, quæ concha rhomboïdalis, naviculam exprimens; BONANNI.*

Ejusdem, pag. 168. spec. 2. tab. 11. fig. 69. & 70. *Musculus polyleptoginglymus, qui Balanus Bellonii tenuiter striatus; LISTERI.*

Ejusdem, pag. 171. spec. 1. *Mactra Rumphiana; coloris obscuri, longior.*

MUTEL. M. Adanson nomme ainsi une coquille bivalve du genre de la came. La coquille du mutel appartient plutôt aux moules d'étang, dit l'auteur. On lui a assuré qu'elle avoit été pêchée dans les lacs d'eau douce du Sénégal. Sa forme ne lui laisse aucun lieu de douter que ce soit une espece de moule analogue à celles de nos rivieres & d'eau douce Elle a près de cinq pouces de largeur sur deux de longueur, & un de profondeur. Elle est lisse, traversée seulement par quelques rides, obtuse aux deux extrémités, mais plus large à celle d'en haut qu'à celle d'en bas. Son sommet est peu apparent, & placé vers l'extrémité inférieure à la quatrieme partie de sa largeur Le ligament est convexe, & s'étend depuis le sommet jusqu'à la quatrieme partie de la largeur des battans, vers leur extrémité

supérieure. La charniere n'a aucunes dents, mais seulement quelques aspérités peu sensibles. La couleur de cette coquille est fauve au dehors : au dedans elle montre une belle nacre, qui prend, suivant les diverses inclinaisons, différentes nuances de verd, de brun, de jaune & de violet.

N A C

NACELLE. *Lepas concamerata, formâ oblongâ, vertice recurvo, colore albido; navicula nominata.* Nom donné à une coquille univalve du genre des lépas chambrés, à cause de sa figure qui représente une petite nacelle. Sa coquille est oblongue, convexe; son sommet, qui est recourbé de côté, vers la base ou le bord du testacée, fait un peu le bec. L'ouverture est chambrée ou fermée en partie par une cloison horizontale, qui s'étend presque jusqu'à son milieu. Ce lépas est ordinairement tout blanc, lorsqu'il est dépouillé de son drap marin, qui est brun ou de couleur feuille-morte. Cette espece a beaucoup de ressemblance avec celles que M. Adanson a nommé le garnot & le sulin. *Voyez* ces mots.

Plusieurs Conchyliologistes appellent aussi nacelle une coquille multivalve, connue sous les dénominations du cloporte de mer & d'oscabrion. *Voyez* OSCABRION.

NACRE. *Testa margaritifera.* C'est une substance perlée, dont plusieurs coquilles univalves & bivalves sont composées, & dont les surfaces argentines, dorées, bronzées, jouent plus ou moins les différentes couleurs de l'arc-en-ciel, suivant les diverses inclinaisons qu'on leur donne. La nacre, qui est de la même nature que le test des coquilles, est lamelleuse, lisse, chatognante, & plus capable de recevoir les différentes réfractions de la lumiere, que la surface des autres coquilles. Elle est plus ou moins opaque ou diaphane, selon son épaisseur & sa perfection; c'est-à-dire qu'elle est plus ou moins composées de parties limoneuses, terreuses, & de sucs pierreux colorés.

Les coquilles en général qui sont d'une substance

nacrée ou perlée, ſont pluſieurs lépas, ſurtout les magellaniques, les ormiers ou les oreilles de mer, les nautiles épais & à cloiſons, un grand nombre de limaçons de mer, ſçavoir, les burgaux, les peaux de ſerpents, les veuves, &c. pluſieurs ſabots, comme les boutons de la Chine, l'éperon, la ſorciere, beaucoup de culs de lampe, &c. pour les univalves. Les bivalves, dont les battans ſont de nacre, ſont les huitres nommées la mere-perle, l'hirondelle ou l'oiſeau, la tranſparente ou la vitre chinoiſe, les pelures d'oignons, un grand nombre de moules de mer & d'eau douce; ſçavoir, les pinnes marines, les moules de Magellan, d'Alger, de l'Amérique, des Indes, en grande partie, celles d'eau douce, parmi leſquelles on diſtingue l'eſpece du fleuve Miſſiſſipi.

Les anciens Naturaliſtes connoiſſoient la nacre de perle, ou pluſieurs coquillages, dont le teſt eſt de nacre, qu'ils nomment, *conchæ margaritifera*, principalement les eſpeces qui produiſent la perle; comme la mere-perle huitre. *Voyez* MERE-PERLE.

La nacre de perle a des propriétés, tant en médecine que dans les ouvrages de l'art. 1°. Suivant les auteurs de la ſuite de la matiere médicale; elle eſt regardée en médecine comme un bon abſorbant, qui s'emploie dans le même cas que les coquilles d'huitres. On en forme un ſel & un magiſtere par le ſecours de la chymie; le premier ſe donne à la doſe de dix à vingt grains, & le ſecond de vingt à trente, lorſqu'il s'agit d'arrêter le vomiſſement & le dévoiement cauſés par un acide dominant dans les premieres voies; mais il vaut mieux dans ce cas, faire prendre la nacre de perle, ſans autre préparation que celle du porphyre, que d'en faire un ſel ou un magiſtere par le moyen du vinaigre: cet acide énerve ſa vertu abſorbante, & fait qu'elle agit moins efficacement contre les aigres de l'eſtomac: c'eſt ce que l'expérience prouve tous les jours, & on n'a preſque aucun effet ſenſible de ces préparations chymiques. On en fait auſſi des tablettes

absorbantes pour les mêmes usages, lesquelles se donnent depuis un gros jusqu'à deux.

La nacre de perle entre dans la poudre pectorale, & dans l'emplâtre styptique de la pharmacopée de Paris, & a la même vertu que les perles précieuses renfermées dans les coquilles. *Voyez* le mot PERLE.

2°. La nacre de perle est aussi en usage pour plusieurs ouvrages de bijouterie; on en fait des tabatieres, des manches de couteaux, des cuillers, des jettons, des navettes; on l'emploie par lames pour faire des marqueteries & des compartimens sur différens meubles & sur divers ornemens. Les tabletiers & les éventailliſtes sont les ouvriers qui emploient la nacre avec le plus d'art. L'assemblage des différentes nacres forment des nuances de couleurs inimitables.

NACRÉE ou COQUILLE NACRÉE; terme de Conchyliologie, qui désigne les especes qui sont d'une substance de nacre de perle. La surface nacrée n'est ordinairement sensible que dans les coquillages univalves & bivalves, parce qu'elle est cachée extérieurement par un drap marin, plus ou moins mince ou épais. On est obligé de supprimer cette enveloppe, pour mettre cette surface extérieure nacrée en évidence.

NAREL; nom donné par M. Adanson à une coquille univalve du genre de la porcelaine; c'est la seconde espece, qui ne differe de la premiere, nommée porcelaine, que par sa coquille. Elle a à peine un pouce de longueur, & une fois moins de largeur. Sa surface extérieure est relevée de quinze cannelures ou petites côtes paralleles à sa longueur, & qui ne paroissent que dans la partie inférieure des spires, dans l'endroit où leur renflement est plus considérable. Son ouverture est beaucoup moins évasée que dans la précédente. Elle a une longueur quintuple de sa largeur. Sa couleur est quelquefois blanche sans mélange, quelquefois veinée d'un grand nombre de lignes grises, ondées en zigzags parallelement à sa longueur. Elle se trouve avec la précédente quoique plus rarement.

NATICE. *Cochlea semilunaris, umbilicata, lævis, corpore ventroso & parvâ claviculâ satis depressâ distincta; natica appellata.* Coquille univalve du genre des limaçons à bouche ceintrée ou demi-ronde, que plusieurs Conchyliologistes rangent dans le genre des nérites, & que d'autres distinguent de ces dernieres. Le caractere distinctif des natices consiste dans sa forme plus renflée & plus arrondie que celle des nérites, & ayant une ressemblance & une affinité plus grande avec les limaçons terrestres communs ou les escargots; de n'avoir ni gencives garnies de petites dents ou quenottes, ni palais comme les nérites. Les natices sont toujours ombiliquées, à moins que l'ombilic ne soit fermé par quelques apophyses; au lieu que les nérites en sont dépourvues. Les spires des natices qui sont petites, plus élevées, & plus distinctes que celles des nérites, forment une petite volute semblable à celle des limaçons à bouche ronde. Ces sortes de limaçons qui approchent de ceux-ci, & qui tendent au genre des nérites, peuvent en former un presqu'aussi varié par ses especes. Les natices ont ordinairement une ouverture demi-ronde avec une lévre plus ou moins tranchante; & une columelle en forme de moulure, d'où émanent souvent une ou plusieurs apophyses en maniere d'excroissances, qui se rendent dedans ou vers l'ombilic. La surface extérieure des coquilles des natices est ordinairement ornée de marbrures, de fascies, de zigzags, de taches & de points de diverses couleurs brune, jaune, chatain, agathe, verdâtre suivant les especes; savoir la natice de la Chine à zone blanche, la natice marbrée à grande ouverture, celle qui est fasciée, la natice mouchetée ou ponctuée, le jaune d'œuf, les testicules, le cordon bleu, l'idole ou le maneton, la natice pavée, celle qui est à zigzags ou le gochet de M. Adanson, la natice rayée ou bariolée, la natice grise à clavicule élevée, les mammelons ou tettons de Vénus, ou la natice violette.

Rondelet, de Testaceis, lib. 2. pag. 105. fait

mention d'une espece de natice qu'il nomme le limaçon ombiliqué, *cochlea umbilicata*. Ce limaçon parvient, dit ce Naturaliste, à une grandeur assez considérable; il est contourné & ombiliqué vers le milieu de la coquille. Leurs couleurs sont différentes; les uns sont noirâtres, les autres couleur de corne, & il y en a de tachetés; ils ressemblent à des petits limaçons terrestres, qui s'attachent volontiers aux tiges de fenouil les plus épaisses, & montrent un ombilic contre l'ordinaire des especes terrestres. La chair en est bonne. *Cochlea umbilicata in magnitudinem satis insignem accrescit, quæ turbinata est & in medio umbilicata. Variæ vario sunt colore: aliæ enim nigricant, aliæ corneo sunt colore, aliæ maculosæ. Proximè accedunt ad formam cochlearum terrestrium parvarum, quæ conglomeratæ fœniculi crassioribus caulibus adhærent, quæ etiam præter reliquarum cochlearum terrestrium naturam umbilicatæ sunt, carneque sunt bonâ.*

Rumphius nomme les natices, ainsi que les nérites, *cochleæ valvatæ, sivè semilunares.*

Gualtieri distingue les natices d'avec les nérites qu'il définit ainsi: *Cochlea marina umbilicata est cochlea marina brevior non proportionata, umbilico conspicuo, & sensibili tuberculo quodam verrucæ haud absimili ut plurimùm clauso donata.* Le limaçon de mer ombiliqué est d'une forme courte, non proportionnée; son ombilic est remarquable par une espece de tubercule en maniere de verrue fort sensible, qui en ferme l'entrée pour la plupart. Ce Conchyliologiste en a fait représenter un assez grand nombre, *tab. 67.*

M. d'Argenville, pag. 120. dit que la natice ou le limaçon à bouche demi ronde ou ceintrée, est une espece très considérable & très différente de la nérite, en ce qu'elle n'a jamais ni gencive, ni palais. On en voit d'ombiliquées de deux manieres; d'autres ont un mammelon. Les natices sont rangées dans la même famille des nérites, *pl.* 7.

M. Adanson, qui a distingué le genre de la natice

d'avec celui de la nérite, dit que la natice, en latin *natica*, eſt un nom abandonné, que les anciens donnoient autrefois à un genre du coquillage aſſez ſemblable à la nérite. Celui dont l'auteur fait mention, y a tant de rapport, qu'il n'a pu lui refuſer ce nom. Ce genre renferme quatre eſpeces; ſavoir, le foſſar, la natice, le fanel, & le gochet.

NATICE A ZIGZAGS. *Natica ſeu cochlea umbilicata lævis, albida, lineis angulosis in longum ductis ex fuſco rubeſcentibus ornata.* Cette eſpece eſt d'une moyenne groſſeur, épaiſſe, unie, ornée ſur toute ſa ſurface de traits longitudinaux, brun-rouges, ondées en zigzags ſur un fond blanchâtre; les ſpires ſont pointillées en-deſſus de la même couleur: elles forment une petite clavicule peu élevée. L'ouverture, qui eſt moyennement grande, montre une ſurface intérieure quelquefois toute blanche ou avec une grande tache brune: elle eſt bordée par une lévre tranchante, & d'un fût extérieur, qui eſt fort épais vers la volute, & dont l'apophyſe laiſſe à découvert un ombilic rond & fort grand. C'eſt la natice que M. Adanſon a appellée le gochet. *Voyez* GOCHET.

NATICE A ZONE BLANCHE. *Natica lævis & lucida, colore caſtaneo & achates, unâ zonâ elegantèr cincta.* C'eſt une fort belle natice unie & luiſante, dont toute la ſurface extérieure eſt de couleur maron & agathe, interrompue vers le milieu du corps de la coquille par une zone très blanche. La volute, qui eſt preſque comprimée, eſt compoſée de quatre ſpires ornées d'un liſeré blanc, & chargées en-deſſus de petites rides ſinueuſes & obliques. L'ouverture eſt moyennement ſpacieuſe avec une lévre tranchante, & un fût dont la bavure eſt légere. L'ombilic eſt à découvert, d'un beau blanc, ainſi que toute cette baſe. Lorſque ce limaçon n'eſt point d'une belle conſervation, il eſt jaunâtre. Il vient de la Chine.

RUMPHIUS, tab. 22. litt. D. *Cochlea valvata quinta;* Holl.

Holl. Vyfde flek-hoorn ; le limaçon de la cinquiéme eſpece.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl. 7. lett. Z.* Un joli limaçon à fond jaune avec des bandes blanches : il eſt ombiliqué & il vient de la Chine.

NATICE DE M. ADANSON. Sa coquille, dit l'auteur, eſt ſemblable à celle du limaçon de nos jardins, appellé la vignerone ; mais elle eſt un peu plus épaiſſe, longue de ſeize lignes, & un ſixiéme moins large. On n'y compte que ſept ſpires renflées, arrondies, & d'un beau poli. Le ſommet forme un cône ſurbaiſſé, peu pointu à ſon extrémité, une fois plus large que long, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture. Celle-ci a la lévre droite ſimple & unie. Sa lévre gauche n'eſt repliée que dans le bas, en une lame peu épaiſſe, qui occupe à peu près le tiers de ſa longueur. L'ombilic ſe trouve exactement vers ſon milieu : il eſt deux fois plus court qu'elle, & porte vers le dos un renflement demi cylindrique, qui imite parfaitement un axe, autour duquel les ſpires feroient leurs circonvolutions. Cet axe n'occupe que la moitié de l'ombilic dans les jeunes coquilles, au lieu qu'il le bouche preſqu'en entier dans les vieilles. Le périoſte, qui les enveloppe, eſt fauve & très mince. Le fond de leur couleur eſt blanc, rayé longitudinalement de lignes fauves, qui recouvrent preſqu'entierement ſa ſurface. La premiere ſpire eſt encore entourée de quatre bandes, dont la premiere, qui borde l'ombilic, eſt brune & fort large ; les deux autres, qui ſuivent, ſont étroites & blanches ; & la quatriéme, qui eſt placée dans ſa partie inférieure, eſt blanche, marbrée de brun. Les autres ſpires, auſſi-bien que les jeunes coquilles, n'ont que cette derniere bande. La couleur de dedans eſt jaunâtre.

Cette eſpece vit parmi les algues marines, dans les ſables de l'anſe de Ben où elle rampe à la profondeur de deux pouces ou environ. Elle ne diffère peut être, que par l'éloignement du climat, de celle de nos côtes, qui a été communiquée à M. Adanſon, par M.

B. de Juſſieu, qui l'a obſervée dans les ſables des environs de Dieppe.

RONDELET, pag. 105. *& ALDROVANDUS, pag.* 197. *Cochlea umbilicata cum operculo ſuo.*

BONANNI, Recr. pag. 133. n. 168. *Cochlea maris mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, ſub cortice veluti ovi ſtruthio-cameli cælato.*

Ejuſdem n. 169. *Cochlea teſtâ craſsâ & ponderosâ, colore carneo, maculis rufis & caſtaneis invicem alternatis vittatâ.*

Ejuſdem, pag. 141. n. 225. *Cochlea umbilicata, inſtar globi perfectè circinata & lævis, colore onychino.*

Ejuſdem, n. 226. *Cochlea alia ſimilis figurâ, lævis & nitida, aſperſa coloribus ſubviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis: baſi veluti ſcapi orbes fulcientis in centro conſpicuâ.*

LISTER, hiſt. conchyl. tab. 568. fig. 19. *Cochlea ſublivida, ore fuſco ad baſim cujuſque orbis velut funiculo depicta, Anglica.*

KIRKER, pag. 459. num. 168. *Cochlea maris Mediterranei, ut ſuprà BONANNI.*

Ejuſdem, n. 169. *Cochlea teſtâ craſsâ,* &c. *ut ſuprà BONANNI.*

Ejuſdem, n. 225. pag. 462. *Cochlea umbilicata inſtar globi,* &c. *ut ſuprà BONANNI.*

Ejuſdem, ibid. n. 226. *Cochlea alia ſimilis,* &c. *ut ſuprà BONANNI.*

LANGIUS, meth. pag. 52. *Cochlea marina terreſtriformis, lævis.*

Ejuſdem, pag. 54. *Cochlea umbilicata foramine ſpirarum ſemicirculari, umbilicali verò ſimplici, lævis.*

KLEIN, Tent. pag. 13. ſpec. 1. n. 1. G. *Platyſtoma ore ſimplici, faſciatum, ponderoſum, carneum, rufis & caſtaneis maculis alternantibus faſciatum: BONANNI.*

Ejuſdem, ibid. pag. 15. ſpec. 2. n. 4. *Platyſtoma ore fimbriato, onychinum;*

Ejusdem, n. 5. *Platystoma ore fimbriato, variegatum coloribus subviridi, rufo & croceo, dilutis, commissuris à fasciolâ albâ claviculatim intortâ, in umbilico fultis.*

Lister, ibid. n. 6. *Platystoma ore fimbriato, sublividum; ore fusco, ad basim cujusque orbis velut funiculo constrictum.*

NATICE FASCIÉE. *Natica seu cochlea semilunaris umbilicata quatuor fasciis subalbidis, flammis fuscis interruptis; & colore rufo alternatim depicta; etiam lineis undulatis in longum ductis in spiris donata.* Ce limaçon, dont la coquille est très unie & moyennement épaisse, est orné sur sa surface de quatre fascies peu larges, blanchâtres ou fauves, tachetées de petites flammes brunes, sur un fond fauve-roux, lesquelles forment d'autres fascies plus larges & alternatives, & sur lesquelles on distingue quelquefois des traits longitudinaux & onduleux bruns, qui sont prononcés d'une maniere plus vive dessus les spires de la volute. Cette volute est composée de quatre spires bombées & verdâtres ou cendrées. L'ouverture de cette natice est grande, montrant une surface intérieure nuée des couleurs de l'agathe-onix dans les belles especes, ou nuée de blanc, de violet clair, & de brun, dans d'autres, plus ou moins. La lévre est tranchante, & le fût extérieur, qui est blanc de porcelaine, porte deux apophyses; savoir, l'une qui s'étend sur la coquille en forme de bavure du test, & une autre plus forte, traversant l'ombilic comme un axe sans le cacher entierement. Ce beau limaçon est de la grande espece parmi les demi-rondes ombiliquées, & vient des mers des Indes.

Gualtieri, tab. 67. litt. V. *Cochlea marina umbilicata fulvida, lineis fuscis transversis signata, quatuor fasciis ex candido, rufoque alternatim depictis lucidè distincta.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 7. *lett. A.* Un limaçon ombiliqué à côté de sa bouche demi-ronde. Sa robe

est d'un fond roux avec trois fascies tachetées de lignes brunes & quelques zigzags, qui partent de la volute vers la premiere fascie.

NATICE GRISE A CLAVICULE ÉLEVÉE. *Natica seu Cochlea semilunaris umbilicata, quinque spiris convexis & elatis composita, toto colore cinereaceo, & sine apophysi in umbilico insignis.* Cette espece, qui ressemble assez par sa figure à l'escargot commun, que l'on nomme le vigneron, est d'une forme élevée & arrondie dans toutes les cinq spires dont cette natice est composée. Sa couleur est entierement grise, blanchâtre & un peu agathe avec mélange. Toute sa surface montre de petites rides longitudinales, assez légeres pour ne lui point enlever un certain poli luisant, & toute la spirale est ornée d'un liseré fauve-clair assez distingué. L'ouverture est moyennement grande avec une lévre assez mince, & une columelle unie sans aucune trace d'excroissance. L'ombilic est rond & fort grand.

NATICE MARBRÉE A GRANDE OUVERTURE. *Natica seu Cochlea semilunaris in colore flavido & aliquando subviridi, maculis & innumeris punctis rufis ex fusco purpurascentibus asperſa & dupliciter fasciata; aperturâ maximâ & umbilico spatioso munita.* C'est une grande & très belle natice d'une forme large, très renflée & avec une clavicule plus comprimée qu'élevée. Toute sa surface extérieure est ornée d'une infinité de points & de taches rousses & brunes, mêlées de couleur pourpre, sur un fond jaunâtre quelquefois mêlé de verd; lesquelles taches deviennent plus grandes pour former deux zones ou fascies, que l'on distingue plus ou moins sur le corps du limaçon. L'ouverture, qui est extrêmement grande, présente une surface intérieure, nuée de blanc & de couleur agathe, elle est bordée par une lévre tranchante fort étendue, d'un fût extérieur blanc, d'où part une apophyse qui va se perdre dans un large ombilic en maniere d'axe. Cette natice peut avoir jusqu'à deux pouces de largeur sur un pouce & demi de hauteur.

Gualtieri, tab. 67. litt. Q. *Cochlea marina umbilicata, cinerea, punctis obscurè rufis aspersa, fasciis interrupti ejusdem, sed magis intensi coloris circumdata.*

NATICE MOUCHETÉE. *Natica seu Cochlea semilunaris umbilicata punctis croceis densè depicta.* Celle-ci, dont la coquille est épaisse, est mouchetée sur toute sa surface d'une maniere assez serrée, de points jaune-roux ou souci, sur un fond livide ou jaune clair, & pourpré dans certains endroits. Sa clavicule, qui est très articulée, est formée de petites spires bombées. L'ouverture est moyennement grande, nuée de blanc & de gris-de-lin ou agathe. L'ombilic est grand, & garni d'un axe peu saillant. C'est le fanel de M Adanson.

Gualtieri, tab. 67. litt. S. *Cochlea marina umbilicata, lævis, punctis rufis dentissimè aspersa, & circumscripta.*

NATICE PAVÉE. *Natica minori specie, albida, maculis quadratis rufis in duabus zonis dispositis, & punctis alternatim depictis exornata.* Ce limaçon est beaucoup inférieur pour son volume aux autres especes de natices. Sa couleur est blanchâtre, interrompue de deux zones, formées de taches rousses quarrées, avec autant de rangées de points alternatifs & de la même couleur. Son ombilic est presque fermé par un axe considérable. L'intérieur est blanc. Cette petite natice a neuf lignes de large sur presqu'autant d'élévation.

NATICE RAYÉE, ou BARIOLÉE. *Natica, lineis rufis, undosis, in longum ductis variegata.* Celle-ci tire sur la petite espece; sa coquille est composée de cinq spires bombées & élevées, ornées de lignes longitudinales ondées, de couleur fauve-roux, sur un fond cendré & verdâtre vers la clavicule. Le plan du côté de l'ombilic est blanc, avec une apophyse intérieure. Le dessus des spires est bariolé de couleur pourprée & bleuâtre. Cette natice peut avoir jusqu'à

un pouce d'élévation ſur environ autant de largeur.

NATICE RAYÉE DE JAUNE. *Natica, teſtâ tenui, lævis & lucida, lineis undoſis croceis in longum ductis ornata; parvâ ſpecie.* La coquille de celle-ci eſt très unie, luiſante, remarquable par des traits longitudinaux, ondés & aſſez fins, de couleur ſouci ou aurore ſur un fond agathe. Elle eſt mince & aſſez tranſparente pour découvrir dans l'intérieur du limaçon, une partie des lignes extérieures. L'ombilic eſt très grand & renferme une excroiſſance du teſt en forme d'axe. Cette jolie natice a près d'un pouce de large ſur huit lignes de haut.

NATTE DE JONC. *Chama inæquilatera, ſtriis tranſverſis munita mattæ junceæ adinſtar; magnis maculis ex atro purpuraſcentibus, aliquando lineis diverſimodè in angulos acutos depictis, diſtincta.* Nom que l'on donne en Hollande à des coquilles bivalves du genre des cames à côtés inégaux, ou dont la charniere eſt ſituée vers le tiers du plan ou de la largeur de la coquille. Le caractere ſpécifique de cette came eſt auſſi d'être compoſée de deux valves aſſez minces & fragiles, moyennement bombées, chargées ſur leur ſurface extérieure d'un réſeau formé de ſtries arrondies & comprimées, ſerrées les unes contre les autres & tranſverſales, de maniere à repréſenter une petite natte de jonc. Les différentes lignes & les taches qui ſe rencontrent ſur cette came, forment des variétés que l'on nomme l'écriture chinoiſe ou la came à caracteres, la natte d'Eſpagne, la natte de jonc ou la fauſſe écriture chinoiſe, qui eſt dépourvue de taches, ou qui en eſt très peu chargée. *Voyez* ces eſpeces.

La natte de jonc, proprement dite, préſente deux variétés; ſavoir celle qui eſt ſans taches & à ſtries larges, & l'autre à lignes rares.

NATTE DE JONC, proprement dite ſans taches. *Chama inæquilatera, matta juncea propriè dicta appellata, ſtriis latis tranſverſis & lucidis inſtructa, colore livido, carneo, & flavo pauliſper radiata.* Cette

came, dont la forme eſt plus bombée que les autres eſpeces de nattes de jonc, eſt chargée auſſi de ſtries tranſverſales plus larges : elles ſont très luiſantes, interrompues de rayons légers, fauves, ſur un fond jaune livide & couleur de chair, ainſi que par pluſieurs faſcies peu prononcées. La ſurface intérieure eſt unie, blanche dans le fond des valves, & agathe-clair vers leurs circonférences. La charniere eſt articulée, compoſée de trois dents ſaillantes, dans l'un des battans, & de deux dans l'autre, leſquelles ſe logent dans les alvéoles correſpondans. Cette came peut avoir deux pouces quatre lignes de largeur, ſur un pouce neuf lignes de longueur.

Gualtieri, tab. 86. litt. G. *Chama inæquilatera, tranſverſim ſtriata, ſeu lineata, altero latere ſinuoſo, ex candido & roſeo pallidè faſciata.*

NATTE DE JONC, ou FAUSSE ÉCRITURE CHINOISE A LIGNES RARES. *Chama inæquilatera, ſpeudo-matta juncea dicta, ſtriis tranſverſis lucidis, lineis parvulis interruptis, angulis raris munita, & aſperſa in fundo flavo-livido.* Cette came eſt chargée de ſtries tranſverſales applaties, luiſantes & fort proches les unes des autres ; ce qui forme un réſeau très agréable. Toute ſa couleur extérieure eſt d'un jaune livide ou fauve-clair, tirant ſur la couleur de chair, parſemée au haſard de petites lignes longitudinales, rares, interrompues, & de pluſieurs petits chevrons de couleur canelle. La forme de cette bivalve eſt peu convexe, fort large, & prolongée du côté du ligament. La charniere eſt petite ; mais bien articulée par quatre petites dents plates ſur les côtés dans l'un des battans, & de trois autres dans l'autre, leſquelles s'engrènent dans leurs alvéoles correſpondans. Cette eſpece de came à caracteres peut avoir juſqu'à trois pouces de largeur, ſur un peu plus de deux pouces de hauteur. Elle provient des mers des Indes orientales.

NATTE D'ESPAGNE. *Chama inæquilatera, Matta hiſpanica nominata, colore livido & magnis ma-*

culis ex atro-purpurascentibus insignis. Cette came ne differe de la précédente ou de la fausse écriture chinoise, que par ses grandes tâches de couleur pourpre noirâtre. Le réseau, qui semble être formé de petits joncs, serrés les uns contre les autres, est beaucoup plus fin vers la partie latérale la moins étendue, que de l'autre côté, ainsi qu'il arrive dans les cames nattées, mais principalement dans celle-ci. Cette coquille est légere, assez mince & fragile. Toute sa surface extérieure est blanche, & sa charniere est comme celle des autres cames à caracteres. Elle a des variétés dans son espece, dont les grandes taches pourprées sont entremêlées de chevrons. *Voyez* ÉCRITURE CHINOISE.

NATTE D'ITALIE. *Voluta conoïdea, multis spiris non exertis composita ; albedine niveâ & maculis quadratis coccineis in zonis per seriem dispositis notata ; canali aliquando violaceo distincta.* Coquille univalve du genre des cornets ou volutes coniques, composée dans certaines especes d'un très grand nombre de spires cannelées, lesquelles ne commencent à s'élever que vers l'œil de la spirale pour former un petit sommet conoïde. Toute sa surface extérieure, qui est d'un blanc de neige, est marquetée par zones de taches plus ou moins quarrées de couleur ponceau ou orangé vif. Les rencontres de ces taches rouges, d'une maniere plus serrée, occasionnent deux larges fascies plus sensibles dans quelques-uns de ces cornets que dans d'autres. Le canal ou l'extrémité opposée à la volute est quelquefois de couleur violette. On trouve cette coquille dans les mers des Indes. Elle ne passe guère un pouce neuf lignes de longueur. Quelques-uns la nomment le tigre rouge. Les Hollandois l'appellent la mosaïque italienne ou le pavé d'Italie ; Italiaanse Uloeren.

NAVET, ou FAUX AMIRAL. *Voluta conoïdea ex flavido viridescens, colore fusco insigniter fasciata, & lineis minutissimis undosis in longum ductis visibiliter signata, napus seu pseudo-archithalassus appellata.* C'est un cornet d'une forme renflée, nuée &

marbrée de blanc, & de verd-jaunâtre, avec une fascie brune, assez large, & très distincte, qui traverse à peu près le milieu de la coquille; l'extrémité conique ou le côté du canal est fascié de la même couleur. A travers ces fascies & ces marbrures, on distingue parfaitement, & à plusieurs reprises, des filets longitudinaux & onduleux, de couleur orangée, & rouge-brun qui partent de la volute. Cette volute est composée de sept ou huit spires applaties comme appliquées les unes sur les autres, dont les dernieres, qui forment une clavicule peu élevée, sont ordinairement peu distinctes. La lévre est tranchante ainsi que celle des corners en général; elle montre deux grandes taches brunes dans son intérieur. Le navet ou le faux amiral peut avoir jusqu'à deux pouces de longueur.

Les Conchyliologistes distinguent une variété du cornet nommé le navet, dont les spires sont élevées, & de vive-arrête principalement la premiere spire. Celui-ci parvient dans son vieux âge à un grand volume, & sa coquille devient épaisse & fort pesante; mais pour lors ses nuances & ses fascies perdent leur éclat, & même s'effacent dans la plûpart.

Rumphius, tab. 33. litt. W. *Voluta filosa*; Holl. gebande olyve toot, of arakaus gaaren; la volute olivâtre fasciée, ou le fil de couleur d'orange.

Gualtieri, tab. 20 litt. N. *Cochlea conoïdea, umbonata, albida, ex fusco fasciata, rostro latè nigricante & striato.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 12. *litt. L. pag.* 238 Un faux amiral à bandes jaunes sur un fond blanc bariolé de différentes couleurs; c'est le navet.

NAVET DE LA CHINE ou GROS NAVET. *Buccinum magnum, crassum, ponderosum, rotundum, ventricosum, albedine marmoreâ, canali mediocriter elongato & columellâ rugosâ insigne, napus sinensis appellatum.* Coquille univalve du genre des buccins, ainsi appellée à cause de sa forme arrondie: elle est très épaisse & aussi pesante que le marbre. Sa couleur est

blanche en dehors comme en dedans. Sa volute eſt compoſée de cinq ſpires bombées ſe recouvrant l'une l'autre, & un peu tuberculeuſes. Le canal eſt ouvert, moyennement allongé & retrouſſé. L'ouverture, qui eſt ſpacieuſe, eſt bordée d'une lévre ceintrée, & d'une columelle garnie de trois dents en forme de rides. Ce buccin eſt fort ventru. Les Indiens & les Chinois le travaillent en deſſus en formant des fleurons & des deſſeins en relief, en maniere de moſaïque. Ils l'évuident en dedans pour s'en ſervir comme de taſſe. Quelques Conchyliologiſtes nomment auſſi ce buccin le marbre ou la rave.

ALDROVANDUS, de teſtaceis, lib. 3. pag. 327. *Buccina peregrina colore & duritie ferè marmoris æmula, circulis roſas æmulantibus.*

GUALTIERI, tab. 46. litt. C. *Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore ſimplici, aliquantulùm in ſummitate ſtriatum, interno oris labio ſulcis profundis donato, ſubalbidum. Hoc buccinum in roſtro, primâ ſpirâ, mucrone, ore, & in omnibus ſuis partibus elegantiſſimè præ cæteris eſt proportionatum.*

NAVETTE DE TISSERAND. *Porcellana oblonga, labro fimbriato & extremitatibus in canali productis inſignis; radius textoris appellata.* Coquille univalve du genre des porcelaines, ainſi appellée à cauſe de ſa forme. Elle eſt toute blanche, oblongue, de maniere que les deux extrémités ſe prolongent en deux longues avances, creuſées en gouttiere, & aſſez aiguës pour lui donner de la reſſemblance avec une navette de Tiſſerand. La lévre de cette porcelaine eſt bordée en bourrelet, & ſon fût eſt uni. Sa longueur peut avoir juſqu'à un pouce & demi ſur huit lignes de largeur. On trouve cette eſpéce dans les mers de l'Amérique méridionale.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 18. *litt.* 1. *pag.* 270. Une petite porcelaine aſſez ſemblable à l'œuf pour la forme & la couleur, excepté que ſes deux bouts ſont beau-

coup plus allongés & plus pointus. Elle s'appelle la navette de Tisserand.

Les Conchyliologistes distinguent la petite navette d'avec cette derniere dont les extrémités sont moins prolongées & d'une forme moins arrondie ou comprimée. Elle a huit ou neuf lignes de longueur.

Gualtieri, tab. 15. n. 4. *Porcellana integra admodum tenuis; fimbriata : dorso pulvinato candidissima.*

NAUTILE. *Concha univalvis, crassa vel tenuis, aurita vel non aurita, concamerata vel non concamerata, in lateribus latioribus complanata; naviculam repræsentans; cujus apex ad efformandas circonvolutiones aut spiras internas in se colligit, nautilus appellata.* Coquille univalve, qui compose un genre par la variété de ses espéces. Le mot nautile est dérivé des noms latins, *nautilus*, *nauticus*; en grec Ναυτίλος, Ναυτίλον, Ναυτίκον, qui signifient le voilier, le nautonnier, parce que ce coquillage imite à la fois le navire & le matelot. Les Allemands nomment le nautile, Farkutel ou schifskuttel; les Hollandois, Zeilers of schippers; les Italiens, principalement les Napolitains, *muscardinum*, *muscarolum.*

Le caractere des nautiles est d'avoir une forme ronde, comprimée sur les côtés ou ses grands diametres; de montrer une grande ouverture & très profonde, dans une extrêmité de laquelle va se perdre le sommet de la coquille, en se contournant sur lui-même pour former une volute interne par le nombre de ses révolutions ou de ses spires. La lévre, qui borde cette ouverture, est fort étendue, & décrit avec une certaine élégance un plan plus ou moins arrondi ou allongé pour former une grande portion de cercle ou d'ellipse, suivant la largeur du nautile, qui est plus ou moins comprimé dans ses flancs & dans sa circonférence que l'on appelle carène : ce qui donne à cette coquille une très belle forme, & une parfaite ressemblance avec un vaisseau ou avec une gondole dont la poupe est élevée.

On distingue en général deux sortes de nautiles ; savoir, celui qui est épais, d'une substance de nacre, & chambré de plusieurs cloisons, & celui qui est mince comme le papier sans être chambré. C'est pourquoi on nomme ceux de la premiere espéce, les nautiles épais à cloisons ou chambrés ; & ceux de la seconde espéce, les nautiles papyracés non chambrés.

Les anciens Naturalistes, qui distinguoient les nautiles de nacre ou épais d'avec les espéces papyracées, nommoient simplement les premiers, les limaçons perlés ou de nacre, *cochleæ margaritiferæ* ; & donnoient aux nautiles minces ces différens noms latins de *pompilus*, *nauplius*, *nautilus*, *nauticus*, *polypus testaceus*, *ovum polypi*.

Nautilus sic dictus à navigando, dit Bonanni ; *nautilus à verbo græco* ναυτίλλω *derivatur*, *per quod piscis & nauta significatur*. On prétend que c'est du nautile que les hommes ont appris l'art de la navigation.

Rondelet & Aldrovandus appellent le nautile, *polypus testaceus*, *cochlea polypeda*, *pompilus*, *nautilus*, & le placent parmi les polypes & les poissons mols. *Voyez* Nautile papyracée.

Rumphius distingue plusieurs espéces de nautiles qu'il nomme *nautilus major*, *sive crassus*, le grand nautile ou celui qui est épais ; *nautilus tenuis & legitimus*, *ovum polypi*, le nautile mince & reconnu pour le vrai nautile, l'œuf de polype ; *nautilus tenuis minor & vitta rustica*, le nautile mince de la petite espéce, & la ceinture de payſan.

Gualtieri ne donne le nom de nautile qu'à celui qui est de nacre & chambré, & appelle la gondole en latin *cymbium*, l'espéce papyracée ; ce qui forme une dénomination totalement opposée à celle de plusieurs anciens Naturalistes, qui ne donnent le nom de nautile qu'à celui qui est mince & sans cloisons. Le nautile, dit Gualtieri, est une coquille de mer à plusieurs chambres, dont les révolutions des spires sont cachées intérieurement dans un plan horizontal : *Nautilus est*

testa marina polythalamia, in spiram internè latentem in plano horizontali convoluta.

M. d'Argenville a composé la quatrieme famille des coquilles univalves par celle des nautiles. Le nautile, dit ce Conchyliologiste, est une coquille univalve, de forme ronde & oblongue, mince, épaisse, à oreilles, sans oreilles, unie & quelquefois cannelée : *Nautilus est concha univalvis, oblonga & rotunda, tenuis, crassa, aurita, inaurita, lævis & canaliculata, naviculam exhibens.* M. d'Argenville distingue six especes de nautiles : sçavoir, 1°. le nautile de la grande espece, poli, épais, *nautilus maximus, crassus & lævis ;* la petite espece, *minimus*, celui qui est ombiliqué, *umbilicatus :* 2°. le nautile chambré, & partagé en plusieurs cellules, *nautilus variis partitionibus concameratus :* 3°. celui qui est cannelé, vuide sans aucune séparation en-dedans, *canaliculatus, vacuus & integer, nullo diaphragmate disjunctus :* 4°. le papyracée, applati & mince, *papyraceus, depressus & tenuis :* 5°. le nautile à oreilles, & dont la carène est plus large, *nautilus auritus, & latiore carinâ ;* celui dont la carène est large, ondée en sillons, & dentelée des deux côtés, & celui dont la carène est dentelée par-tout, *spinâ latâ, sulcatâ & in utroque latere serratâ & nautilus spinâ acutâ serratâ ;* celui qui est dépouillé & nacré, *spoliatus margaritifera dictus :* 6°. la corne d'Ammon, *cornu Ammonis dictus.*

M. Davila, dans son Catalogue systématique, dit que les nautiles sont des coquilles contournées en spirale de trois révolutions, toutes dans un même plan, & dont la derniere paroît seule extérieurement. Elles ont l'apparence d'un petit navire ou gondole à poupe élevée. Les coquilles de cette famille sont ou épaisses & cloisonnées, nacrées en dedans, à carène, lisse & arrondie ; ou papyracées & non cloisonnées, ni nacrées à carène tuberculeuse plus ou moins large : de cette division résulte deux genres.

1°. Le genre des nautiles épais & chambrés, qui

comprend le grand nautile chambré des Indes à flammes canelles, celui qui eſt ombiliqué, & le nautile chambré de la petite eſpece.

2°. Le genre des nautiles papyracées non chambrés; ſçavoir, celui à carène étroite, le nautile papyracée à carène large avec oreilles, & à ſtries tuberculeuſes, celui à carène large ſans ſtries tuberculeuſes, & le papyracée à ſtries tuberculeuſes ſans oreilles. *Voyez* ces mots.

NAUTILE ÉPAIS, ou GRAND NAUTILE DE NACRE A CLOISONS. *Nautilus major, teſtâ margaritiferâ, quadraginta ſæpiùs concamerationibus cum ſpiris internis convolutis, inſignis; & in quibus tranſit ſyphunculus, cum parvâ aperturâ externâ & rotundâ apparente.* Cette coquille ou cette conque, qui a la figure d'une grande coupe en gondole, eſt arrondie dans ſon pourtour, en imitant dans ſa baſe la carène d'un navire. Son ſommet eſt contourné ſur lui-même, de maniere qu'il forme le centre d'une volute intérieure, compoſée de trois ou quatre ſpires chambrées par une quarantaine de concamérations ou cloiſons voûtées, qui tournent avec les ſpires, en obſervant des eſpaces réguliers, & dont les compartimens diminuent à meſure qu'ils parviennent au centre de la ſpirale. La petite ouverture ronde, que l'on voit dans le fond de la grande ouverture de la coquille, eſt poſitivement l'embouchure d'un tuyau ou d'une eſpece de ſiphon de trois lignes de diamètre, qui traverſe & parcoure en tournant le milieu de toutes les concamérations juſqu'à la derniere. La lévre de cette conque émane de l'axe qui paroît des deux côtés au-dehors, pour s'élever avec grace & en doucine, en formant pluſieurs ondulations ſur ſa tranche de chaque côté. La ſurface extérieure du grand nautile épais eſt fauve-clair, & bariolé dans toute l'étendue de la carène, de flammes onduleuſes de couleur canelle. Le plan, qui termine la premiere ſpire extérieure, eſt d'abord d'une couleur enfumée, qui s'efface intérieurement pour

faire place à une nacre bleuâtre & ardoiſe. Le nautile de nacre à cloiſons peut avoir juſqu'à ſix pouces de longueur ; ſon élevation pour lors en a cinq ; ce qui détermine également la profondeur de l'ouverture que l'on voit briller d'une nacre d'un bel orient, & qui paroît auſſi au-dehors, lorſqu'on a ſupprimé une partie du teſt extérieur.

Le grand nautile épais provient des mers des Indes ; c'eſt pourquoi on le nomme *nautilus Indicus :* On le trouve dans l'île d'Amboine, au cap de Bonne Eſpérance, & ſur les côtes des Caffres en Afrique.

RONDELET, de Teſtaceis, lib. 2. pag. 97. *Cochlea margaritifera vulgo dicta.* On appelle communément, dit ce Naturaliſte, cette coquille, qui nous vient de l'Inde, & du milieu de la Perſe, le limaçon perlé ou de nacre, parce qu'il a l'éclat & la couleur des perles ; ce n'eſt point, à la vérité, dans ce coquillage qu'on en trouve, mais dans les eſpeces de bivalves nommées meres-perles, dit l'auteur, & dont il a parlé. On incruſte cette coquille, en or ou en argent, pour en former une eſpece de coupe ou de taſſe ; elle ſert en morceaux pour faire des grains de chapelet ou de collier & pluſieurs figures. Rondelet n'eſt point du ſentiment d'Ariſtote de conſidérer cette conque comme une ſeconde eſpece de nautile, comme on va le voir. *Cochleam hanc margaritiferam, quæ ex India, & ſinu Perſico adfertur vulgus appellat, quia unionum colore ſit & ſplendore. In ea verò uniones non reperiuntur, ſed in iis quæ conchis binis conſtant, ut jam oſtendimus. Auro argentoque hæc includitur in poculorum ſpeciem ; ex eâdem in fruſta diſſecta imaguncula, globuli ad nuncupandas preces, monilia conficiuntur. Sunt qui hanc ſecundam eſſe nautili conchæ ſpeciem tradunt, ſed falſo, ut ex Ariſtotele dilucidè colligitur his verbis. Præter dicta polyporum genera duo ſunt conchis indita, quorum alterum à quibuſdam nautilus & nauticus vocatur, ab aliis ovum polypi.*

ALDROVANDUS, de Teſtaceis, lib. 3. pag. 265.

Nautilus testâ rudi cortice obtectâ, ac variegatâ castaneo colore.

Rumphius, tab. 17. litt. A. *Nautilus major seu crassus*; Holl. Paarlemoer-hoorn; la coquille de nacre de perle.

Gualtieri, tab. 17. litt. A. *Nautilus major, cujus testa externè albidi est coloris ad luteum vergentis, zonis transversis undulatis & frequentibus, dimidiam unciam latis, fulvis picta; ipsa puppe verò primùm amethystino, deinde iantino & subnigro colore distincta, cujus extima lamella opaca est & alba, intima verò, à quâ diaphragmata oriuntur, matrem perlarum refert colore, imò superat; qui etiam internam superficiem omnium thalamorum exornat.*

M. *d'Argenville*, *pl. 5. litt. E.* Ce nautile conserve sa robe naturelle, qui est très unie de couleur-fauve tâcheté de blanc. Le dedans est nacré, & jette plusieurs couleurs changeantes, comme l'opale; on y voit au milieu un petit trou rond, par où se communique un tuyau ou siphon de cloison en cloison. L'extrémité de la révolution de la volute, en dedans, est d'un brun tirant sur le noir. Cet auteur ajoute à la pag. 199, que son intérieur est partagé en quarante cellules ou cloisons, qui diminuent à mesure qu'elles approchent de leur centre: on prétend que le nautile passe de l'une de ces cloisons dans l'autre par un petit tuyau, pour pénétrer dans la cellule la plus reculée. Ce trou, qui est fort étroit, & par où pourroit à peine passer la plus petite alene, rend ce sentiment presque incroyable. Ce poisson occupe sans doute l'espace le plus large de sa coquille depuis son ouverture jusqu'à la premiere cloison; & le nerf, qui passe au travers de toutes ces cloisons, sert à le retenir dans sa prison, à donner la vie à toutes les cellules, & à y porter l'air & l'eau par le petit canal pour appesantir sa coquille.

M. d'Argenville a fait figurer l'animal du nautile à cloisons hors de sa coquille, dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, *pl. 2. fig. premiere*, d'après la description

description que Rumphius en a donnée en Hollandois, & que l'on a fait traduire. L'animal, qui habite la coquille du nautile, est une espece de polype à huit pieds; ce qui convient, dit M. d'Argenville, au second nautile papiracée, dont il sera question, mais nullement à la masse informe que Rumphius donne au nautile de nacre. Cette masse, quand l'animal se retire, ne remplit point tout-à-fait la coquille. Le derriere de son corps est creux, & couvert de porreaux; le dessus est plat, cartilagineux & ridé, tirant sur la couleur sombre avec certaines taches noires. On voit à la partie de devant une multitude de petits pieds posés l'un sur l'autre, avec plusieurs lambeaux couvrant la bouche des deux côtés. Ces lambeaux ressemblent à la main d'un enfant, & se divisent en vingt doigts, de la grosseur d'un fétu de paille, & de la longueur d'un demi-doigt. Plusieurs lambeaux sont au-dessus les uns des autres, séparés en plusieurs doigts, qui vont en diminuant jusqu'à la bouche; c'est avec ces lambeaux & ces doigts que l'animal peut s'allonger & se retirer, qu'il se traine, prend sa nourriture, & la porte à sa bouche. Cette bouche est faite comme le bec d'un oiseau, ou comme le chat de mer; sçavoir, la grande partie d'en-haut, un peu crenelée en forme de dents sur les côtés, la partie de dessus cachée sous celle de dessous, au travers de laquelle il s'est fait jour. La bouche est dure comme un os; elle est entourée d'une chair blanche, & d'une autre petite peau qui couvre presque tout le bec; les yeux, gros comme des féves, formés sans cristallin, ni paupieres, sont placés sur les côtés près de la gorge, & sont remplis d'un sang noir-brun. Du derriere du corps sort une grande artere qui passe par tous les trous des cloisons jusqu'au point milieu du dedans; ce qui attache le poisson, & le suspend à son écaille. On voit une demi-pipe ronde sous le nez ou museau, qui est roulé l'un dans l'autre, & une espece de langue qui y est cachée. Cet animal, quand il veut voguer, est toujours seul, il sort la tête, & toutes ses barbes, & les étend avec ses membranes

de derriere : ſouvent il ſe traine en arriere, ou avec le gigot en haut, la tête & les barbes en bas; mais il eſt le plus ſouvent à terre, ou dans quelques cavités bourbeuſes, où ſe retirent les autres poiſſons pendant les tempêtes. Dans le beau temps, il reſte peu ſur l'eau : alors ſes barbes ſe retirent, il tourne ſon gigot, & va au fond de l'eau, où l'on croit que ſont les autres nautiles.

On conclut que l'animal tient peu à ſa coquille, par les coquilles vuides que l'on trouve flottantes, & celles ſe qui trouvent ſur le rivage. D'ailleurs étant ſans couverture & ſans défenſes, il eſt en priſe aux crabes, aux araignées & aux ſcorpions de mer; ce qui ſe prouve par leurs coquilles dont les bords ſont toujours endommagés. On fait peu d'uſage dans les tables de ce teſtacée, dont la chair eſt fort dure; mais ſon écaille ſert à faire des vaiſſeaux à boire, & les Sauvages en font des cuillers qu'ils nomme *papeda*.

NAUTILE A CLOISONS, UMBILIQUÉ. *Nautilus craſſus major, concameratus, & umbilicatus.* Celui-ci ne differe du précédent que par un trou extérieur qui traverſe le centre de la volute. On doit, en général, ſe méfier de cette ouverture dans la plûpart des nautiles de nacre, que l'on pourroit regarder comme un ombilic, & qui n'eſt ſouvent qu'un trou fait exprès par les inſulaires, pour en faciliter le tranſport, ou pour quelques autres raiſons.

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 5. *lett. F.* C'eſt le même nautile que celui qui eſt figuré à la lettre E, dont il ne differe que par ce qu'à l'œil, ou centre de la volute, il y a un petit trou qui traverſe; ce que l'on appelle umbiliqué.

NAUTILE ÉPAIS ET A CLOISONS DE LA PETITE ESPECE. *Nautilus teſta margaritiferâ, & concameratus, parvâ ſpecie* Celui-ci repréſente en petit, la même figure du grand nautile, avec l'exception que les anſes de la lévre ſont moins élevées, & que ſa forme eſt plus arrondie & plus ramaſſée. Lorſ-

qu'il eſt dépouillé de la premiere couche de ſa coquille, on voit une nacre d'un très bel orient. Il y en a qui n'ont guère plus de quinze lignes de largeur, ſur environ un quart de moins d'élévation.

Gualtieri, tab. 17. litt. B. *Nautilus minor & inſigniter umbilicatus, iiſdem coloribus nautili majoris, inſignitus.*

M. d'*Argenville*, *pl. 5. lett. D.* Un très petit nautile chambré; il eſt découvert, & il montre une fort belle nacre.

NAUTILE PAPYRACÉE. *Nautilus tenuis vel papyraceus, in lateribus valdè vel minùs depreſſus, ſtriis in longum ductis, latis, undoſis, & aliquando bifidis ubique munitus; carinâ complanatâ ex utraque parte tuberosâ vel ſpinosâ in toto ambitu inſignis; colore ſubalbido & pellucido.* Ce nautile, dont la coquille eſt mince, fragile, & tranſparente, comme le papier, eſt plus ou moins comprimée, & chargée de ſtries onduleuſes, longitudinales, leſquelles vont ſe terminer des deux côtés pour former autant de tubercules ſur les bords d'une carène applatie, plus ou moins large, & de vive-arrête. Le ſommet de cette conque légere s'éleve en maniere de pouppe de vaiſſeau pour ſe recourber, & ſe contourner ſur lui-même, en formant pluſieurs révolutions dans l'ouverture du teſtacée, qui eſt toujours très ſpacieuſe & très profonde, ſuivant l'élévation & la grandeur de la coquille, leſquelles révolutions de ſpires tournent de champ, & ſans former aucunes chambres ni cloiſons.

Il y a pluſieurs eſpeces de nautiles papyracées, que l'on diſtingue par la largeur de la carène, par les ſtries différentes, ainſi que par des avances latérales de la lévre qui forment quelquefois des eſpeces d'oreillons, dont les eſpeces ſont: le nautile à carène étroite, le nautile papyracée à oreillon, & à ſtries tuberculeuſes, le nautile papyracée à ſtries tuberculeuſes ſans oreillons, le nautile à large carène, & le nautile vitré. *Voyez* CES ESPECES.

NAUTILE PAPYRACÉE A CARÈNE ÉTROITE. *Nautilus papyraceus auritus, carinâ angustâ in toto ambitu spinosâ, striis undosis latioribus & formâ depressâ distinctus* Ce nautile est l'espéce que l'on peut appeller la voile latine, parce qu'elle est mentionnée par les anciens Naturalistes, dont on a les descriptions latines, & c'est aussi celle qui parvient à un plus grand volume. Toute sa surface extérieure est à stries larges, onduleuses, formées d'un seul vuide, formant des deux côtés, dans leurs terminaisons, sur les bords d'une carène étroite & de vive-arrête, autant de pointes courtes, larges à leur base, & que l'on peut compter dans chaque rangée, jusqu'au nombre de quatre-vingt; ces pointes deviennent, vers les deux tiers, & quelquefois la moitié de la circonférence, d'une couleur noirâtre, ou enfumée, à mesure qu'elles parviennent à la volute : le reste de la coquille est d'une couleur matte, laiteuse ou blanchâtre, & qui imite celle du pain d'hostie. Cette espéce de nautile papyracée est l'espéce la plus comprimée dans ses diametres, & dans ses flancs. Les lévres, qui sont paralleles, ont plus d'élévation que l'extrémité contournée, par le moyen de deux espéces d'oreillons qui prennent naissance du centre de la volute. Si le nautile papyracée à carène étroite a six pouces & demi de longueur, sa hauteur doit avoir quatre pouces, neuf lignes, depuis le bout des oreillons, perpendiculairement, jusqu'à la carène; ce qui détermine la profondeur de la coquille. Cette carène a quatre lignes de large : dans cette proportion, les lévres ont environ trois pouces de longueur, depuis les oreillons jusqu'à la naissance de la carène; l'ouverture porte alors deux pouces & demi dans son plan le plus évasé.

Le grand nautile papyracée à carène étroite, & à oreillons, se trouve dans la mer Médi errannée, sçavoir, en Sicile, en Corse, dans la Sardaigne, dans le Golfe de Venise, dans les îles Majorque & Minorque, & ailleurs.

Pline, *lib. 9. chap.* 30. dit que le nautile papyracée, eſt une coquille creuſe, compoſée d'une ſeule piéce, à carène, imitant celle d'une chaloupe, dont la poupe eſt courbée, & la proue en forme de bec; il le nomme le polype teſtacée. *Polypus teſtaceus eſt unicâ concha cava, acatii modò carinatâ, puppe inflexâ, prorâ roſtratâ.*

Ce Naturaliſte décrit ainſi ſa maniere de voguer. *Inter præcipua miracula eſt, qui vocatur nautilos, ab aliis pompilos. Supinus in ſumma æquorum pervenit, ita ſe paulatim ſubrigens, ut emiſsâ omni per fiſtulam aquâ, veluti exoneratus ſentinâ, facilè naviget. Poſteà prima duo brachia retorquens, membranam inter illa miræ tenuitatis extendit; quâ velificante in auras, cæteris ſubremigans brachiis, mediâ caudâ ut gubernaculo ſe regit. Ita vadit alto, liburnicarum gaudens imagine, & ſi quid pavoris interveniat, hauſtâ ſe mergens aquâ.* Le polype, que les uns appellent, *nautilus*, les autres *pompilus*, eſt une des merveilles de la nature On le voit parvenir ſur la ſurface de la mer, poſé ſur ſa carène, de maniere que redreſſant ſa coquille peu à peu, il en vuide toute l'eau par un trou, comme voulant en décharger, ou en égouter toute la ſentine pour mieux voguer. Retournant enſuite les deux bras de devant, au milieu deſquels il étale une membrane d'une fineſſe merveilleuſe, pour s'en ſervir comme de voile à recevoir les vents, il ſe met à ramer ſur la mer, avec le ſecours des autres bras, tandis que ſa queue lui tient lieu de gouvernail. C'eſt ainſi qu'il va fiérement tout joyeux de ſa reſſemblance avec les petits navires légers; & s'il lui ſurvient quelques ſujets de crainte, il ſe ſubmerge en rempliſſant ſa coquille d'eau.

Ce nautile eſt repréſenté parmi les polypes & les poiſſons mols de Rondelet, de *piſcibus*, *lib.* 17. *p.* 517. Ce Naturaliſte le nomme *teſtaceus polypus*, & rapporte les différentes deſcriptions que Pline, Ariſtote, Gaza & Oppien en ont faites; voici celle d'Ariſtote, qui exprime

l'élégance & l'action du nautile-polype pour voguer sur la mer. *Est nautilus polypus & naturâ & actione mirabilis : navigat enim per maris summa elatus, ex imo gurgite effert se testâ inversâ, ut ascendat facilius & inani scaphâ naviget. Cum verò emerserit, concham convertit. Brachia membranâ congenita connexa sunt, quemadmodùm palmipedum avium digiti; sed hæc crassiora & densiora, illa longè tenuiora aranearum telis similia, his ut velo spirante aura, brachiis ut gubernaculis utitur, si quid metuerit, testam protinùs mari replet, atque ita demergit.* Il y a une espéce de nautile polype aussi admirable par ses opérations que par sa nature; car il vogue tout dressé sur la mer, & en sort du goufre le plus profond; sa coquille renversée, pour monter plus aisément, & naviger comme une chaloupe vuide & bien lesté. Veut-il sortir de l'eau, il retourne alors sa coquille. Ses bras sont réunis les uns aux autres par le moyen d'une membrane, comme les doigts des oiseaux de riviere; mais ceux-ci ne sont point rangés de même, les uns sont plus gros & plus serrés, les autres sont plus minces, & ressemblent de loin à des toiles d'araignées; c'est cette membrane qui lui sert comme de voile pour recevoir le vent, tandis que les bras lui tiennent lieu de gouvernail. Craint-il quelque chose, il remplit incontinent sa coquille, & se plonge ainsi dans la mer.

ALDROVANDUS, de testaceis, *lib.* 3. *pag.* 259, décrit ainsi la coquille du grand nautile papyracée d'après Belon. *Concha nautili tribus fragmentis constare videtur, carinâ scilicet & lateribus* [*cùm tamen una & simplex sit*] *quorum latera utrimque, ceu carinæ junctæ apparent, ea ut plurimum magnitudine, quam ambæ manus amplecti possunt; latitudine autem quantum pollex cum indice comprehendat. Omnes autem non excedunt crassitudinem membranæ pergamenæ, striisque in oblongum ductis ad oras crenis laciniatæ sunt, in formam rotundam abeuntes : foramen autem per quod nautilus alitur, atque*

exit de conchâ, magnum est : hæc fragilis est, lactei coloris lucida, admodum polita, omninò navis effigiem ferens. Il semble, dit Aldrovandus, que l'on peut considérer le nautile en y admettant trois parties, sçavoir, la carène & les flancs; ce qui ne forme cependant qu'une seule & simple coquille, puisqu'il est visible que ces flancs sont réunis des deux côtés à la carène ; cette coquille est souvent de la grandeur des deux mains : mais il est possible d'en mesurer la largeur autant que les extrémités du pouce & de l'index peuvent y atteindre. Toutes ces sortes de coquilles n'excedent point l'épaisseur du parchemin, elles s'étendent en prenant une forme arrondie, & se trouvent déchiquetées sur les bords par des crans qui émanent des stries longitudinales. L'ouverture, par laquelle le nautile se nourrit, & sort de sa coquille, est fort grande. La coquille du nautile est fragile, d'une couleur laiteuse, luisante, assez polie, & représente parfaitement bien un navire.

Le même auteur, outre ses étymologies & ses citations, rapporte les mêmes descriptions des anciens Naturalistes que Rondelet, sur les diverses évolutions du nautile, ou du voilier.

Rumphius, tab. 18. litt. A. *Nautilus tenuis & legitimus, ovum polypi.* Holl Doeke huyf, of schippertje; la coiffe de linge, ou le petit nautonier.

Gualtieri, tab. 11. litt. B. *Cymbium maximum striatum striis crassis, rotundis & raris aliquando dichotomis, spina acuta serrata, cujus testa est valdè subtilis, & folio papyraceo simili, pellucida, fragilis, & lacteo candore imbuta.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 5. *lett. A.* Ce grand nautile est applati, & cannelé en serpentant, & si mince qu'il a pris le nom de papyracée. Les dentelures de sa carène sont noires vers l'œil de sa volute, & tout son corps est d'un blanc de lait.

Le même auteur, dans l'appendice qui traite de la Zoomorphose, *pag.* 29, fait mention du nautile papyracée avec son polype. Cet animal n'est point attaché

à sa coquille, ou même il n'y tient par aucune partie de son corps ; aussi le trouve-t-on le plus souvent séparé pour venir paître sur la terre. Quand il veut nâger, il se sert de ses bras : les uns lui servent à ramer, les autres à se tenir en équilibre ; il se sert encore de deux autres à soutenir la pellicule ou la membrane dont il fait une voile qui s'apperçoit en haut animée par le vent, & lui sert à voguer & à se conduire. La coquille a ordinairement cinq à six pouces de long, sur trois de haut & un de large.

M. d'Argenville rapporte la description du polype nautile d'après le docteur Ruysch. Sa tête est assez grosse, garnie de deux yeux clairs ; il a huit pieds ou jambes, d'une chair molle, appellés barbes. Ils sont plus gros par le bout qui approche du corps, avec une membrane légere qui lie les uns aux autres, telle qu'on en voit aux canards. Ces barbes, de couleur argentée, avec des porreaux sur les côtés, sont plattes comme des rames & lui servent à nâger. Il paroît qu'il rame avec ses lambeaux & ses barbes, & qu'il conduit sa coquille comme on fait une chaloupe. Les six barbes de devant sont courtes, blanches & pleines de porreaux comme sont tous les chats de mer. Il les étend de même qu'une rose en nâgeant ; les deux autres barbes de derriere plus longues que les autres, pendent dans la mer pour servir de gouvernail à sa coquille, qu'il éleve avec ses leviers de devant pour y recevoir le vent. Lorsque tout est calme, il se met à ramer, baisse ses leviers, & fait sortir toutes ses barbes. Dans la crainte de quelque péril, il fait rentrer sa chair, & toutes ses barbes, afin que sa barque fasse eau, & coule à fond. Souvent il pompe & jette l'eau de sa coquille : souvent il l'abandonne : elle vient sur l'eau, & ensuite va se briser contre le rocher.

Ce testacée retourne sa barque sans dessus dessous, quand il veut, & va sur la tête quand il s'éleve du fond de la mer ; mais dès qu'il a atteint la superficie de l'eau, en épanouissant ses barbes, il se met à voguer.

NAUTILE PAPYRACÉE A CARÈNE ÉTROITE

SANS OREILLONS. *Nautilus papyraceus, carinâ angustâ, inauritus.* Celui-ci, qui ne parvient point à un si grand volume que celui à oreillons, en differe principalement dans cette partie, qui, au lieu de s'élever de chaque côté en forme d'anses, ou d'oreillons, forme dans les deux lévres paralleles, un simple arrondissement, sans être évasées. Ce nautile est d'un blanc de lait, à stries longitudinales onduleuses, bien prononcées, & dont les terminaisons ne forment sur les côtés d'une carène étroite, que des petites pointes, & autant de crans qui acquierent une couleur noirâtre dans la circonvolution de la coquille. Il ressemble d'ailleurs, au grand nautile papyracée. Sa longueur peut être de quatre pouces, sur près de deux & demi de hauteur.

NAUTILE PAPYRACÉE A STRIES TUBERCULEUSES, A OREILLONS, ET A LARGE CARÈNE. *Nautilus papyraceus, auritus, admodum convexus, striis latis tuberosis vel potiùs verrucosis, carinâ lævi, latâ, & ex utráque parte, mucronibus obtusis, subnigris instructâ distinctus.* Cette coquille est convexe ou bombée dans ses flancs, chargée de stries longitudinales, larges, peu serrées, mais relevée par des tubercules ronds ou d'especes de verrues, qui forment autant de cavités dans la surface intérieure de la coquille. La carène est unie, large, applatie, & garnie de chaque côté de pointes saillantes, un peu obtuses, comprimées à leurs extrémités, & presque toutes de couleur enfumée ou de suie. Le reste de la surface extérieure de ce nautile est d'un blanc laiteux, & en partie fauve, clair & luisant. L'ouverture est large, avec deux anses en forme d'oreillons, d'où partent deux lévres paralleles fort évasées. Ce nautile peut avoir depuis trois pouces de longueur jusqu'à cinq. Il vient des mers des Indes.

Rumphius, tab. 17. n. 1. *Nautilus tenuis & legitimus, ovum polypi.* Ce Conchyliologiste l'a fait représenter avec son polype.

Gualtieri, tab. 12. litt. B. *Cymbium profundè ſtriatum, ſtriis latis, & bullatis, ſpinâ latâ, & ſerratâ, candidum.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 5. *litt. C.* Ce nautile differe des autres dans l'évaſion des parties de ſon ouverture, à l'endroit de l'œil, ou centre de la volute. Ces deux parties échancrées & ſaillantes en forme de crochets, ſont appellées oreilles. La couleur de ce nautile eſt d'un blanc de lait; ſes cannelures qui ſerpentent, ou plutôt ſes rides ſont entrecoupées par des lignes circulaires, qui forment un compartiment avec des tubercules.

NAUTILE PAPYRACÉE SANS OREILLONS, ET A STRIES A GRAINS DE RIS. *Nautilus papyraceus, inauritus, admodùm convexus, ſtriis granulatis, carinâ lævi mediocriter latâ aculeis brevioribus & obtuſis munitâ, & aperturâ maximè expanſâ inſignis.* Ce nautile, dont la coquille eſt encore plus déliée que celle des autres eſpéces papyracées, eſt à ſtries longitudinales, légérement prononcées, interrompues, aſſez ſerrées, & formées en plus grande partie de petits tubercules allongés ſemblables à des grains de ris. Sa carène eſt unie, moyennement large & garnie des deux côtés de crans & de pointes courtes, obtuſes & comprimées à leurs extrêmités. Les deux côtés de la lévre partent de l'œil de la volute d'un ſeul temps, en formant en doucine un arrondiſſement élevé, c'eſt-à-dire, ſans figurer ni anſes ni oreillons. L'ouverture de ce nautile devient extrêmement ſpacieuſe par la grande ſéparation des portions latérales de la lévre. Le teſt de cette coquille eſt luiſant, extrêmement léger, tranſparent comme le papier blanc, mais un peu fauve dans ſa premiere révolution. Ce joli nautile, tel que l'auteur le décrit, porte trois pouces quatre lignes de longueur, ſur deux pouces trois lignes d'élévation. La largeur, ou le plan le plus évaſé de l'ouverture, a un peu plus d'un pouce & demi.

NAUTILE PAPYRACÉE A STRIES RARES,

ET A LARGE CARÈNE. *Nautilus papyraceus non auritus, striis raris & carinâ latâ distinctus.* Celui-ci, qui provient des mers des Indes, differe des autres espéces, non-seulement par sa forme approchante de celle d'une petite meule; mais encore par ses stries qui partent de l'œil de la volute, d'une maniere rare pour se réunir vers la carène, & figurer dans leur ensemble une espéce de fleuron. Cette carène est la plus large de tous les nautiles papyracées, & très unie. Les crans, dont elle est bordée, forment plutôt une espéce de feston que des pointes. Toute la coquille est luisante, lisse malgré ses stries, transparente comme la corne dont elle a la blancheur. Ce nautile, qui ne parvient point à un grand volume, est plutôt de niveau dans ses flancs avec la carène que bombé; l'ouverture est peu évasée, & bordée d'une lévre dont le pourtour est dépourvu d'oreillons : il peut avoir depuis deux jusqu'à près de trois pouces de longueur, sur un tiers moins de hauteur.

Rumphius, tab. 18. litt. B. *Nautilus tenuis minor.* Holl. Kleyne dooke-huyf; la petite coëffe de linge.

Gualtieri, tab. 12. litt. C. *Cymbium striatum striis rotundis raris, & crassioribus; spinâ satis latâ, bullata & serrata, fragilissimum, pellucidum, subalbido colore splendens.*

M. d'*Argenville*, *pl. 5. lett. B. pag.* 201. Le nautile plus petit, mais sa carène est large, ce qui le rend plus élevé que le grand nautile papyracée. Sa couleur blanche tire un peu sur le jaune.

NAUTILE VITRÉ. *Nautilus specie peculiari, papyraceus vel tenuissimus, striis rugosis & undosis, striatus; apice recurvo rugosis spiris insignis, nautilus valdè pellucidus seu vitreus appellatus.* Nom donné à une espece singuliere, extrêmement mince, & presque aussi transparente que le verre. Cette coquille, qui ne ressemble point aux autres nautiles papyracées, est d'une figure formée d'une quarantaine de stries circulaires en

maniere d'anneaux & de rides qui diminuent en parcourant le cône, jusqu'à former une extrémité recourbée. Sa base est large; ce qui donne à ce testacée, à peu près la figure d'un lépas en cabochon.

RUMPHIUS, tab. 18. n. 5. *Rara species nautili, figuram vitta rustica representans.* Un nautile d'une espece rare, qui a la figure d'une bandelette de village ou de la coëffe de paysanne; Holl. Schippertje, een Waterlandse Boerine-Kap gelykende; le petit nautonnier; ou la cornette ou la coëffe de paysanne de Waterland, pays aquatique de la Nort-Hollande.

GUALTIERI, tab. 12. litt. D. *Cymbium minimum, complanatum, angustum, ipsâ puppe parùm in principio subrotundâ, deindè aliquantulùm per lineam rectam extensâ; à qua sulci, vel striæ undatim, & irregulariter usque ad marginem deducuntur, striatum striis minimis transversis, margine acuto, aliquando fimbriato, ex subalbido cinereum.* Ce petit nautile ne porte ici que deux lignes de longueur: mais il est représenté dans un plus grand volume, une seconde fois grossi à la faveur du verre lenticulaire.

M. d'*ARGENVILLE*, dans son appendice, *pl.* 1. *lett. C.* a fait figurer le nautile vitré de l'espéce la mieux conservée, qui differe de celui de Rumphius par ses stries, son volume & par bien des égards qu'il mérite; il differe encore plus de celui de Gualtieri, qui ne paroît être que l'embryon de celui dont l'auteur fait mention, après l'avoir vu en Hollande, dans un cabinet des plus renommés, ou en avoir tiré une description. On le nomme nautile vitré: sa couleur est blanche & rayonnée, & par son test mince, il doit se placer parmi les nautiles papyracées. Sa figure en cône avec un bout retroussé, tel qu'on en voit au bonnet de dragon, le rang des tubercules qui le bordent par en haut, le rendent extrêmement singulier.

NÉBULEUSE ou les NUAGES. *Voyez* NUAGES.

NEGRESSE ou la MORESQUE ou l'OLIVE NOIRE. *Voluta canali truncata, lævis, colore lucido*

ex fusco nigrescens ; in primâ spirâ sulcata , & labro in summitate laciniato distincta , olea nigra aicta. Coquille univalve du genre des volutes à canal échancré ou olive, ainsi appellée à cause de sa couleur marron-foncée ou noirâtre. Toute sa surface est très unie, luisante, & montre quelquefois quelques cannelures longitudinales vers la lévre. Cette lévre, qui est épaisse, porte une échancrure en formant un sillon dans la premiere spire, lequel disparoît à mesure qu'il approche du petit sommet qui termine la clavicule. L'intérieur de cette olive est d'un blanc de porcelaine qui s'étend jusqu'au fût extérieur. Elle porte tout au plus deux pouces de longueur, sur près de moitié moins de largeur.

Rumphius, tab. 39. n. 2. *Cylindrus niger.* Holl. satyne Rolletje, of swarte Dadel; le Rouleau satiné, ou l'olive noire, ou la datte noire.

Gualtieri, tab. 23. litt. B. *Cochlea cylindroïdea, altero labio rugoso , lævis , ex fusco nigricans , intùs candida.*

NEIGEUSE ou la PORCELAINE NEIGÉE. *Porcellana candore niveo guttate in fundo ex colore cinereo rufescente.* Cette coquille univalve du genre des porcelaines est ainsi appellée, à cause que sa surface extérieure est parsemée de taches blanches, rondes, & en relief de diverses grandeurs, quelquefois grouppées plusieurs ensemble de maniere à représenter divers petits floccons de neige sur un fond cendré, tirant plus ou moins sur la couleur fauve. Les flancs de cette porcelaine sont souvent bariolés de lignes grisâtres, transversales, & plus sensibles dans certaines espéces que dans d'autres. Toute la base de la coquille est blanchâtre. L'ouverture en forme de fente est sinueuse & bordée de chaque côté de vingt-quatre dents bien articulées.

La porcelaine neigeuse ou la neigée varie autant dans son volume, ou pour sa grosseur, que par les nuances qui forment le fond de la coquille. On apperçoit dans les unes deux ou trois zônes fort larges, assez distinctes, sur un fond maron ; les autres ont les taches

blanches plus grandes, mais plus rares sur un fond jaune-roux. La neigée montre quelquefois une petite volute vers l'échancrure la moins articulée, ce qui détermine le côté de la clavicule, tandis qu'elle est peu sensible dans une autre, ou qu'elle en est tout-à-fait dépourvue. Les unes sont pesantes & les autres légeres. La figure de la coquille est toujours ovoïde & peu applatie dans sa base. On la trouve dans les mers de l'Amérique méridionale. Celle-ci porte, tout au plus, deux pouces de longueur sur seize lignes de largeur; elle est même le plus souvent inférieure en grosseur; mais l'espéce qui provient des mers des grandes Indes, est d'une couleur laiteuse, & a jusqu'à trois pouces de longueur.

Rumphius, tab. 38. litt. L. *Porcellana salita.* Holl. Zout Korreltje; la porcelaine aux grains de sel.

Gualtieri, tab. 16. litt. I. *Porcellana spiralis, lævis, fulvida, lucentissima, obscurè fasciata, & maculis exiguis rotundis inæqualiter punctata.*

NERITE. *Cochlea semilunaris, claviculâ depressâ, columellâ complanatâ, vel gengivæ aut palatii adinstar extensâ, uno seu plurimis denticulis aliquandò sanguineis & albidis instructâ, variis coloribus & maculis ornata, nerita appellata.* Coquillage univalve qui compose un genre par le nombre & les variétés des especes que l'on nomme limaçons à bouche demi-ronde, ou ceintrée. On prétend que le mot nérite tire son étymologie du dieu Nérée, qui préside à la mer. Les anciens Naturalistes grecs & latins, nomment ces sortes de limaçons, Νηρίται, *Nerites seu neritæ, à Nereo deo marino.* Les Italiens appellent les nerites, naridole; les Hollandois, halve maan-hoorens, of halve maantjes. Sur les côtes de France, sur-tout en Bretagne, on les nomme bigourneaux, ou bigournets. Le caractere générique & spécifique des nérites est d'avoir le plus souvent une coquille épaisse, ramassée, peu proportionnée, dont le corps compose presque tout le tes-

tacée, à cause de la petitesse de sa volute, & de ses spires comprimées, ou peu élevées. La figure de ces limaçons est voûtée en-dessus, & applatie à la base ; ce côté montre une ouverture en forme de demi-lune, avec une lévre ceintrée qui les a fait nommer *cochleæ semi-lunares*. Le fût ou la columelle extérieure, qui détermine ordinairement la variété des especes, est large, étendue, ayant à peu près la forme d'un palais uni, ou chagriné, & dont la tranche, qui s'appelle la gencive, est garnie d'une ou plusieurs dents, que les Conchyliologistes appellent quenottes saignantes, quand elles sont tachées de rouge. Ces quenottes sont souvent blanches, au nombre de trois ou quatre.

Les nérites forment un genre de coquillage le plus agréable par la diversité de leurs couleurs ; en formant des zônes, ou des zig-zags, des marbrures, & de différentes taches noires, violettes, cramoisies, de couleur citron, orangée & verdâtre. Les unes sont lisses, les autres sont striées & cannelées. On les trouve quelquefois avec l'opercule, mais elles n'ont point d'ombilic comme les natices.

Les nérites proviennent des mers des Indes Orientales & Occidentales ; il y en a dans la Méditerranée ; sçavoir, les nérites fasciées de noir, de cramoisi ; les nérites striées, cannelées, en point d'hongrie ; celles qui sont rayées, jaspées ; les quenottes saignantes ; les nérites à quenottes blanches, le palais chagriné, la grive, le pois de mer, les nérites d'eau douce, ou fluviatiles, les petites nérites appellées semences de nérites, &c.

Aristote dit que la nérite est une coquille unie, large & arrondie, avec une forme ressemblante à celle des buccins, qu'elle est rouge, & que sa couleur de pavot n'est point noire comme sur les buccins. Elle s'attache aux rochers comme les lépas. *Nerita testâ est lævi, amplâ & rotundâ, formâ buccinis proximâ, papaver tamen non nigrum ut buccina, sed rubrum habet : nerita saxis adharet, lepadum more.*

Pline, liv. 9. chap. 33. *Navigant . . . . . neritæ ; prætenteſque concavam ſibi partem, & alteram auræ opponentes, per ſumma æquorum velificant.* Les nerites navigent ; c'eſt en ſe plaçant ſur la partie concave, & en expoſant l'autre au vent, qu'elles voguent ſur la ſurface des eaux.

Rondelet, de teſtaceis, lib. 2. pag. 94. fait mention de deux eſpeces de nérites, ſçavoir, celle d'Ariſtote & celle d'Elien : cette derniere, dit l'auteur, eſt un petit limaçon de mer plus remarquable par ſa beauté que par ſa groſſeur. Elle ſe plaît dans les endroits tranquilles de la mer dégagés de toutes ordures, & prend naiſſance dans les cavernes, & ſur les rochers auxquels elle eſt adhérente. Elle differe de l'eſpece d'Ariſtote, en ce qu'elle eſt petite. La nérite d'Elien ſe diſtingue auſſi par l'élégance de ſes taches noires ponctuées ; ſa coquille eſt blanche ſur les bords, & de couleur pourprée en-dedans. Je ne blâmerai point, dit Rondelet, celui qui voudra mettre la nérite au rang des limaçons. *Cochlea marina, magnitudine exiguâ, formæ pulchritudine eximia ſpectatur : eo maris ubi ſordium vacuitas eſt & tranquillitas viget, & in ſaxis ad imam maris ſedem adhæreſcentibus, naſcitur. Nerite hæc appellatur. Hoc maximè ab Ariſtotelis nerita differt, quod illa magna ſit, hæc parva. Nerita Æliani punctis nigris eleganter diſtinguitur, teſta intùs purpurea, in margine candida. Quod ſi quis neritam inter cochleas reponere voluerit, non valdè refragabor.*

Bonanni, Recr. pag. 56. fait un grand éloge de la nérite en ces termes : *Nerita, id eſt, maris genita, quæ cæteris rebus quæ in mari generantur, pulchritudine antecellit, ſicuti Nereides inter omnes Nerei filias, venuſtate elegantiſſimæ. Nerita cochlearum regina, flos maris, adeo ſpectabilis, ut gratiarum manibus elaborata videatur.* La nerite, c'eſt-à-dire, la fille de la mer, ſurpaſſe par l'éclat de ſa beauté, les autres objets qui y ſont engendrés, ainſi que les Néréides effaçoient par leurs bonnes graces & l'élégance, toutes les filles

du

du dieu Nérée. La nérite, la reine des limaçons, la fleur de la mer, eſt d'autant plus remarquable qu'elle paroît travaillée de la main des Grâces.

Aldrovandus, de teſtaceis, lib. 3. pag. 365. Après avoir rapporté les différentes étymologies de la nérite & les eſpeces d'Ariſtote, de Pline, d'Elien & de Rondelet; il y en ajoute d'abord quatre autres, ſçavoir, la premiere & la ſeconde nérite, qui ſont parſemées de points noirs; la troiſieme, qui eſt ſemblable à la ſeconde, mais qui eſt plus rouge, celle-ci renferme un crabe appellé le ſoldat ou Bernard l'hermite; & la quatrieme, qui tire ſur une couleur cendrée. Outre ces eſpeces qui ſont repréſentées, Aldrovandus fait encore mention de trente-deux autres figurées en deux planches.

Dans la premiere planche, la premiere & la ſeconde nérite ſont variées de noir & de blanc; la troiſieme, la quatrieme, de même: la cinquieme eſpece eſt de couleur marron, avec des taches rouges. La ſixieme nérite, qui doit ſon éclat à la ſuppreſſion d'une partie de ſa coquille, que l'on nomme communément à Geneve, *caragnuola*, eſt d'un noir mêlé de blanc; la ſeptieme de couleur châtain, porte des taches; la huitieme eſt cendrée avec des taches rougeâtres en-deſſus, & noirâtres en-deſſous; la neuvieme eſt d'un blanc ſale, & la dixieme qui ſuit, eſt blanche & tuberculeuſe. Le numéro onzieme repréſente trois petites nérites; l'une qui eſt blanche, avec des taches rouges; l'autre dont les taches ſont de couleur d'or; & la troiſieme a des taches gris-cendré.

La premiere nérite figurée dans la ſeconde planche eſt rouge & blanche en bas avec des taches noires; la ſeconde eſt brune, blanche, & d'une couleur argentine en dedans: la troiſieme nérite eſt rouge & blanche; la quatrieme, qui eſt unie ou dépouillée, eſt blanche avec des points tirant ſur le fer. La cinquieme eſt rude avec des taches longues & blanches. La ſixieme nérite eſt blanchâtre & brune: la ſeptieme eſt brune

avec des taches blanches : la huitieme rougeâtre avec des taches blanchâtres : la neuvieme fauve & blanchâtre : la dixieme eſt d'un blanc cendré : la onzieme, qui eſt preſqu'entiérement chargée de points blancs, eſt cendrée : la douzieme de couleur marron eſt nuée & ponctuée de blanc : la treizieme eſt argentine ; la quatorzieme liſſe, & toute bleue ; la quinzieme rayée de gris cendré : la ſeizieme eſt une petite nérite tirant ſur la couleur fauve ; la dix-ſeptieme eſt marron, couronnée de blanc ; la dix-huitieme un peu cendrée ; enfin la dix-neuvieme nérite eſt de couleur ſombre & chatain. *Inter neritas ; addidi aliquot icones, prima & ſecunda nigris punctis reſperſæ ſunt. Tertia ſecundæ ſimilis, ſed rubicundior, in quâ cancellus latet ; quarta ad cinereum vergit. Habes deinceps triginta duas diverſas ſpecies duabus tabulis expreſſas.*

In primâ tabulâ ; prima & ſecunda albo nigroque varia ; item tertia & quarta : quinta caſtaneæ colore eſt maculis rubris. Sexta caragnuola vulgò Genuenſibus dicitur, detracto cortice ſplendens, albo nigra ; ſeptima caſtaneæ coloris habet maculas : octava cinerea eſt, maculis ſupernè rubeſcentibus, & decima ſubſequens candida, verrucoſa. Numero undecimo exprimuntur tres neritæ minimæ ; una alba cum rubris maculis, altera aureis ; decima-tertia maculas habet leucophæas.

Prima in ſecundâ tabulâ expreſſa nerite eſt rubra, & alba maculis etiam inferiùs nigris : ſecunda alba & fuſca colore intùs argenteo : tertia rubra & alba : quarta glabra, candida punctis ſubferrugineis : quinta aſpera maculis longis & albis : octava ſubrubra maculis albicantibus : nona fuſca & albicans : decima alba ſubcinerea : undecima cinerea ferè tota punctis canaliis : duodecima caſtanea punctis item candicantibus : decima-tertia argentea : decima-quarta lævis tota cærulea : decima-quinta cineritia virgata : decima-ſexta parva, flaveſcens : decima-ſeptima caſtanea cum coronâ alba : decima-octava ſubcinerea : decima-nona nerite colore caſtaneo ſubobſcuro.

Rumphius distingue les nérites unies d'avec les striées, & les appelle, ainsi que les natices, *cochleæ valvatæ ; sive semilunares ;* en langue Hollandoise, Alykruyken Hek-hooreus of maan-hooreas. Les véritables nérites se rencontrent principalement parmi celles qui sont striées; au lieu que la plûpart des autres sont des natices; sçavoir, celles que ce Conchyliologiste appelle *valvata striata prima, seu alpina;* la premiere espece de nérites des Alpes ou de la mer Adriatique; Holl. Eerste gestreepte slek hoorn; *valvata secunda seu fasciata*, celle qui est fasciée; *valvata tertia undulata*, la nérite ondée, Holl. Kamelotje, le petit camelot; *valvata granulata*, la grenue, Holl. Gekorrelde alykuyk. *Valvata sulcata nigra*, la nérite noire cannelée, Holl. Swart gevoorde alykuyk. *Valvata spinosa*, la nérite épineuse; Holl. Rivier-doorentje; la petite épineuse de riviere. *Valvata semilunaris vera*, la véritable nérite demi-ronde, & plusieurs autres variétés.

Gualtieri, qui a distingué les nérites d'avec les natices, dit que la nérite est un limaçon de mer racourci non-proportionné, dont le circuit de l'ouverture est interrompu par un plan horizontal. *Nerita est cochlea marina brevior non proportionata, oris perimetro à plano horizontali interrupto.*

M. d'*Argenville*, pag. 208. définit ainsi les nérites. *Cochleæ valvatæ, seu semi-lunares, compactili corpore, ore plano & dentato, ex parte columellæ edentulæ, quædam apice paulùm exerto, quædam compresso.* Des coquilles ou limaçons à bouche demi-ronde ou ceintrée, dont le corps est ramassé, la bouche plate, garnie de dents, quelquefois sans dents du côté de la columelle: il y en a dont le sommet est élevé: d'autres l'ont très applati. Cet auteur en distingue six especes avec leurs variétés, parmi lesquelles sont comprises celles qui sont ombiliquées, ou les natices; 1°. la nérite qui a des dents, *nerita dentata:* la gencive, *gengiva*: la quenotte, *dens sanguineus:* le palais de bœuf,

palatium bovis ; qui a des ſtries & des points ſur un fond fauve, *ſtriata & punctuata colore fulvo :* la nérite faſciée à taches noires & jaunes, *faſciata maculis nigris & flavis.* 2°. La nérite cannellée à points jaunes qui a des ſillons, *canaliculata, punctis flavis.* 3°. Celle qui a des ſillons marbrés de brun & de jaune, *ſulcata, flava, flavidoque maculata* ; la grive, *turdus* ; la perdrix, *perdix.* 4°. Qui n'a point de dent, *edentula* ; jaſpé avec un bec, *jaſpidea cum roſtro :* avec un couvercle, *cum operculo* : le pois de mer, *piſum colore citrino :* l'eſpece jaune, *flavo ;* la nérite garnie de pointes, *nerita ſpinoſa* ; la nérite reticulée, ou à réſeaux, *reticulata ;* à taches noires, *maculis nigris depicta* ; à taches fauves & noires, *rubris fuſcis & nigris maculata* ; à ſtries légeres, tirant ſur le verd, *vireſcens, leviter ſtriata* ; faite en zigzag, *partita ad machinam productilem* ; brun, *colore fuſco.* 5°. Le limaçon ombiliqué, *cochlea umbilicata* ; celui dont l'ombilic eſt étendu, *umbilico in longum expanſo* ; dont le ſommet eſt peu élevé, *apice parùm exerto ;* le limaçon dont le ſommet eſt applati, *cochlea apice depreſſo ;* les teſticules, *teſtes* ; avec le Bernard l'Hermite, *cum cancello.* 6°. A mammelons, *umbonata* ; le mammelon de la petite eſpece, *uber tenue* ; celui qui eſt blanc & peſant, *ponderoſum & albidum* ; l'écorce d'orange, *cortex mali aurei* ; à fond blanc bariolé de jaune, *albida, flava, variegata.* Le limaçon faſcié à bandes rouges, *faſciis rubris circumdata* ; à trois zones mêlées de noir, *tribus zonis nigricantibus* ; à deux zones noires, *duabus zonis nigris* ; l'eſpece de la Chine jaune & blanc, *Chinenſis, flavo-albida ;* le limaçon faſcié de points noirs & rouges, *nigris & rubris punctis faſciata ;* celui qui eſt cendré avec des points blancs, *cochlea cinerea punctis albidis maculata :* enfin, celui à points rouges, avec une tête élevée.

M. Adanſon a formé un genre de la nérite qui termine celui des coquillages operculés, comme étant auſſi le genre qui approche le plus des bivalves, & qui

a le plus de rapport avec elle. En effet, si l'on considere, dit l'auteur, la forme applatie de sa coquille, le racourcissement & la petitesse de son sommet, l'évasement de son ouverture, l'épaisseur & la nature pierreuse de son opercule, les especes de gonds, & les crénelures de la lévre gauche de la coquille dans lesquelles il joue comme un battant dans son pivot, à la maniere des battans des coquilles bivalves. Il est vrai que le battant supérieur, dont l'opercule fait la fonction, n'est pas proportionné à la grandeur de la coquille qu'on pourroit comparer au battant inférieur des bivalves, & que sa forme n'est pas concave, mais seulement applatie. L'animal lui-même est fort différent de celui des bivalves : & c'est par ces endroits que M. Adanson se croit assez fondé à laisser ce coquillage parmi les operculés, mais parmi ceux qui touchent, pour ainsi dire, aux bivalves.

Le genre des nérites de M. Adanson est composé de cinq especes appellées le dunar, le tadin, le lagar, le selot, & le kiset.

NERITE A QUENOTTES SAIGNANTES. *Cochlea semilunaris non umbilicata seu nerita, denticulis sanguineis in gengivâ munita; sæpissimè transversim striata, plurimis coloribus rubris purpureis, nigris diversimodè variegata, maculata, in longum & in acutos angulos lineata & fasciata, in fundo albido vel flavo, citrino, vel croceo.* Cette espece, qui renferme les variétés les plus admirables, par les jolies couleurs dont elles sont ornées, est ainsi appellée, à cause que la gencive, ou la tranche de la columelle, présente un petit ratelier garni d'une, de deux ou trois dents, tachées à leurs bases de rouge sanguin, ou ponceau. Toute la surface des nérites saignantes est a stries transversales plus ou moins prononcées, interrompues par d'autres stries longitudinales très fines, ou presqu'imperceptibles, ornée & bariolée de cramoisi, de violet mêlé de noir, par zones ou par zigzags en forme de points d'Hongrie sur un fond tantôt blanchâtre, ou rougeâtre,

tantôt d'une belle couleur orangere ou citron, ces dernieres ſont ordinairement faſciées, ou bigarées de noir. La volute forme une petite clavicule aſſez élevée, compoſée de deux ou trois ſpires ordinairement de couleur citron ou jaune plus foncée. Lorſque ces nérites parviennent à leurs derniers périodes de groſſeur, les ſtries deviennent peu ſenſibles, & les taches en zigzag ſont détachées, & plus rares. L'ouverture en demi-lune eſt bordée d'une lévre tranchante, & qui s'épaiſſit intérieurement en talut. La columelle extérieure forme un plan applati, luiſant, & garni de denticules, comme on vient de le dire. Les nérites à quenottes ſaignantes ont depuis un pouce de largeur juſqu'à un & demi, ſur deux ou trois lignes de moins d'élévation. Elles ſe trouvent dans les mers de l'Amérique & des Indes orientales.

Gualtieri, tab. 66. litt. Z. *Nerita ſtriata, dentata, oris margine muricato, ex nigro & albo undatim depicta, maculâ croceâ in parte internâ notata.*

M. d'*Argenville*, *pl. 7. lett. H.* Cette nérite eſt la vraie quenotte. On y voit deux quenottes ſaignantes, avec un ratelier ſupérieur.

Le même, *lett. G.* une jolie nérite, fond jaune, avec des faſcies, & des marbrures de couleur brune; ſa bouche eſt garnie de deux quenottes ſaignantes.

NERITE STRIÉE A QUENOTTES BLANCHES. *Nerita tranſverſim ſtriata maculis nigris, & chermeſinis notata, denticulis albis in gengivâ inſtructis, labro intùs aliquando dentato.* Cette nérite ne parvient point à un ſi grand volume que l'eſpece à quenottes ſaignantes, mais ſa conſiguration eſt la même. La ſurface extérieure eſt marquetée de petites taches noires & cramoiſi dans certaines eſpeces, & ſont toutes noires dans d'autres. L'ouverture en demi-lune eſt peu grande, bordée par une columelle blanche, comprimée, garnie de trois ou quatre quenottes de la même couleur; la lévre eſt tranchante, & garnie quelquefois en-dedans d'une rangée de petites dents.

Gualtieri, tab. 66. litt. P. *Nerita profundis, & latis ſtriis ſulcata utrinque dentata, ex albido, nigroque catenatim depicta.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 7. *lett.* Q. *pag.* 212. Cette nérite cannellée eſt jolie par ſa couleur mêlée de blanc, de couleur de roſe & de noir.

Le même, *lett.* &. Une petite nérite faſciée de points noirs & rouges, avec un ſommet blanc.

NERITE STRIÉE A PALAIS CHAGRINÉ. *Nerita tranſverſim ſtriata maculis vel lineis nigris interruptis depicta; columellâ exteriori granulatâ, palatii adinſtar inſignis.* Cette eſpece eſt ainſi déſignée par les Conchyliologiſtes, à cauſe que la columelle extérieure préſente une ſurface chagrinée ou chargée de petits mamelons. La tranche de cette collumelle ou la gencive eſt légérement dentelée. La lévre, qui eſt extrêmement épaiſſe, montre deux petites dents d'un ſeul côté. Cette nérite eſt à ſtries circulaires, ondées de taches noires dans une eſpece, & nuée de lignes interrompues de la même couleur dans une autre ſur un fond blanchâtre. Elles ſont toutes les deux blanches en-dedans.

Ces ſortes de nérites ont deux variétés, ſçavoir, la premiere qui differe des précédentes, en ce que ſes ſtries ſont entremêlées de taches & de lignes noires ſur un fond jaune & ſouci, & qu'elles ſont d'ailleurs reticulées. La ſeconde eſpece eſt celle dont la lévre eſt feſtonnée, & à profondes cannelures, que quelques-uns appellent la petite grive. *Voyez* GRIVE DE LA PETITE ESPECE.

Rumphius, tab. 22. lett. L. *Valvata tertia undulata.* Holl. Kamelotje; le petit camelot.

NERITE STRIÉE A DOUBLE RATELIER DE DENTS. *Nerita ſtriata, teſtâ craſsâ, columellâ maximè rugosâ & labro dentato, toto colore albido.* C'eſt une eſpece de forme arrondie, ramaſſée, chargée de groſſes ſtries circulaires. La columelle, au lieu de s'étendre en maniere de gencive, eſt chargée de groſſes

dents en forme de rides. La lévre eſt épaiſſe, garnie de cinq autres dents, dont deux latérales, leſquelles ferment en partie une ouverture peu grande. Toute cette nérite eſt blanche en-dehors & en dedans, excepté le ſommet qui tire ſur la couleur verte. Elle porte un drap marin noirâtre, avant que la coquille ſoit dépouillée.

Gualtieri, tab. 66. litt. Q. *Nerita profundè ſtriis craſſis, & latis diſtincta, utrinque inſigniter dentata, ex atro colore rufeſcens, intùs candida.*

NÉRITE ÉPAISSE, UNIE ET A CLAVICULE COMPRIMÉE. *Nerita lævis, teſtâ craſsâ, volutâ valdè depreſsâ, gengivâ latâ, lucidâ, pauliſper denticulatâ; ſtriis minutiſſimis in longum ductis leviter ſtriata, coloribus nigris vel chermeſinis faſciatâ, vel flavido & ſubviridi colore vel cinereo & nigreſcente variegata.* C'eſt un limaçon qui ſe diſtingue des autres nérites par ſa volute comprimée, & formée de ſpires peu diſtinctes, & par une ſurface luiſante & unie, quoi qu'elle ſoit plus ou moins chargée de petites ſtries longitudinales preſqu'inſenſibles dans certaines eſpeces. Cette ſurface préſente les variétés les plus jolies par la diverſité de leurs couleurs; les unes ont trois faſcies de couleur cramoiſi, ſur un fond marbré, les autres ont les mêmes faſcies formées de taches noires; il y en a de couleur verdâtre & jaune, imitant le jaſpe. Toutes les faſcies & les marbrures diffèrent par leurs nuances plus ou moins vives. L'ouverture en demi-lune eſt moyennement grande, bordée d'un côté, d'une lévre très épaiſſe dans ſon talut, tranchante dans ſon bord, & de l'autre, d'une columelle étendue en forme de gencive. Elle eſt unie, luiſante & garnie de petites denticules peu ſaillantes. Toute cette ſurface eſt d'un beau blanc, teint de jaune légérement dans le contour de l'ouverture, mais qui eſt quelquefois plus foncé dans l'intérieur de la coquille. Ces ſortes de limaçons ont plus de largeur que de hauteur, c'eſt-à-dire, qu'ils ont, au moins, un pouce de large, ſur

deux ou trois lignes de moins d'élévation. On les trouve dans les mers orientales & occidentales.

Rumphius, tab. 22. litt. I. *Valvata striata prima sive Alpina*; Holl. Eerste gestreepte slek-hoorn; la nérite striée des Alpes, ou de la mer Adriatique de la premiere espece.

Ejusdem, litt. K. *Valvata secunda, sive fasciata*; la seconde espece de nérite, ou la fasciée.

Gualtieri, tab. 66. litt. C. *Nerita lævis, dentata, punctis, & undis subviridis coloris depicta, tribus fasciis purpurascentibus variegatis distincta, intùs crocea.*

Ejusdem, litt. D. E. F. G. H. I. *Neritarum marinarum varietates, quæ ex piceo, & albido, vel ex flavo, & nigro, punctis fasciis, & maculis diversimodè sunt variegatæ, lineatæ, fasciatæ aut signatæ.*

M. d'*Argenville*, *pl.* 7. *l. K.* Nérite à bandes rouges, marbrées partout de verd & noir sur un fond blanc.

Le même, *tett. M.* Une autre nerite, dont le fond est jaune avec trois fascies marquées seulement de traits noirs disposés en zigzags.

NERITES FLUVIATILES ou D'EAU DOUCE, autrement appellées BIGOURNEAUX ou BIGOURNETS. *Neritæ fluviatiles sunt cochleæ semilunares sæpissimè læves, variis coloribus cinereis cæruleis, vel roseis, fuscis, violaceis maculatæ, vel punctatæ, vel undatim nebulatæ, vel reticulatim depictæ, columellâ edentulâ distinctæ.* Les nérites fluviatiles sont les especes que l'on trouvent dans les fleuves, les rivieres, les étangs, les lacs & les fossés, dont la surface extérieure est ordinairement ornée de réseaux très fins, de points, ou nuée de différentes taches ondées de diverses couleurs grises, bleuâtres, ou brunes, ou couleur rose, ce qui forme des variétés; mais leur configuration est presque la même, c'est-à-dire que le corps de la coquille qui compose presque le testacée, ne porte qu'une petite volute de deux ou trois spires plus ou moins élevées, ou comprimées. L'ouverture, qui est très spacieuse, est bordée d'une lévre ceintrée fort éten-

due dans les especes les plus comprimées, & un peu rentrante dans celles dont la clavicule est élevée. La columelle forme une gencive unie, le plus souvent dépourvue de dents, ou garnie de très petites denticules. Parmi les nérites d'eau douce les plus distinguées, les Conchyliologistes comptent la nérite armée, ou épineuse, & celle qui est verte, bariolée de noir. *Voy.* ces especes.

Gualtieri, tab. 4. litt. M M. *Nerita fluviatilis parva, fragilis, subnigra, candidis punctis aspersa.*

Ejusdem, litt. L L L. *Neritarum fluviatilium varietates quæ, vel ex cæruleo, viridi, candido, roseo, fusco, & pullo colore diversimodè sunt maculatæ, nebulatæ, punctatæ, undatim, vel reticulatim pictæ.*

M. d'*Argenville* rapporte trois especes de nérites d'eau douce, *pl.* 27. *n.* 3. sçavoir celle qui est bariolée de gris qui se trouve dans la Marne; les deux autres qui viennent de la Seine : l'une est rouge, dit l'auteur, & l'autre semble couverte d'un réseau fort régulier.

M. d'*Argenville*, dans l'appendice qui traite de la zoomorphose, fait la description d'une espece de petite nérite qui se trouve dans la Seine. On découvre dans sa coquille une petite tête avec deux cornes blanches très courtes, dont les deux points noirs, qui s'y voient à leur naissance, paroissent être ses yeux. Le reste de son corps est tout blanc, avec une marque au milieu qui pourroit être son ombilic. Ce limaçon se forme entiérement par sa bave qui est transparente, & qui lui sert d'opercule. Sa bouche est entourée par le bas d'une double enceinte. Quoique sa robe soit d'un gris-sale, on en voit dans la Seine, de bariolé, de gris de lin, de couleur de rose & de tigrée.

M. *Geoffroy*, Traité des coquilles, *pag.* 105, dit que les nérites sont toutes aquatiques, à l'exception de la premiere espece appellée l'élégante striée, qui est terrestre. Ces animaux ne sont point hermaphrodites comme les limas, les buccins & les planorbes; ils sont distingués par le sexe : les uns sont mâles, & les autres

femelles. Leur caractere eſt d'avoir deux tentacules, en quoi ils different des limas qui en ont quatre, & deux yeux à la baſe de ces tentacules, mais au côté extérieur; ce qui les diſtingue des buccins & des planorbes, qui les ont au côté intérieur. Un autre caractere bien eſſentiel de ce genre, c'eſt d'avoir un opercule, ou petite lame de la nature du teſt, ſur laquelle on diſtingue les empreintes d'eſpeces de ſpirales, & qui ſert à fermer exactement la coquille. Ce caractere ſemble rapprocher ce genre des coquilles univalves & bivalves, comme l'a très bien remarqué M. Adanſon. Quoique cet opercule ſoit retiré, & ferme la coquille, la partie du mâle paroît toujours un peu, près du col à l'extérieur; excepté cependant dans la vivipare où cette partie ſe cache & s'enfonce dans un des tentacules; en ſorte que les mâles de cette eſpece ont une de ces cornes plus groſſe que l'autre; ce qui les fait diſtinguer de leurs femelles à la premiere inſpection. Toutes ces nérites ſont ovipares, & pondent des œufs, excepté l'eſpece nommée la vivipare, parce qu'elle fait des petits touts vivants, qui ſortent du corps de la mere, avec leurs petites coquilles. M. Geoffroy donne le détail des eſpeces, & ce qu'elles ont chacune de plus remarquable, ſçavoir, de celles qu'il nomme la vivipare, la petite operculée aquatique, le porte-plumet & la nérite de riviere. *Voyez* ces mots.

M. Geoffroy définit ainſi la nérite de riviere; *Nerita, teſtâ latâ, compactâ, ſcabrâ, è caruleo vireſcente, aperturâ ſemi-ovatâ, anfractibus duobus.* Preſque tout le monde connoît cette coquille, dit l'auteur, que l'on trouve très communément dans les ſables des jardins, avec lequel elle a été apportée de la riviere. Sa forme eſt très large, & peu élevée. Elle ne décrit que deux tours de ſpirale, l'un fort large, & l'autre très petit, formant un petit œil. Son ouverture eſt en demi-cercle, fermé par un opercule de même forme. Le teſt de la coquille eſt épais, & lorſqu'on le prend dans l'eau, avec l'animal vivant, il eſt de couleur bleue, noirâtre

foncée, quelquefois verdâtre ; ſon deſſus eſt raboteux : mais quand cette coquille a été roulée dans le ſable, telle qu'on la trouve dans les jardins, elle a perdu une partie de ſa couleur, & il ne reſte qu'un joli réſeau, tantôt brun, tantôt rouge, quelquefois gris-de-lin, ou d'autres nuances approchantes ſur un fond blanc. Cette nérite a deux lignes de hauteur, & cinq lignes de largeur.

Linnæus, Faun. ſuec. 1318. *Cochlea nerita fluviatilis dicta.*

Linnæus, Syſt. nat. edit. 10. I. pag. 777. n. 632. *Nerita, teſtâ rugoſâ, labiis edentulis, vulgò fluviatilis.*

Lister, Angl. 136. tom. 2. fig. 20. *Nerita fluviatilis è caruleo vireſcens, maculatus, operculo ſubrufo, lunato & aculeato donatus.*

Idem, hiſt. Conch. 11. pag. 1. fig. 38. *Nomen idem.*

Petiver, Muſ. 67. pag. 718. *Nerita thamenſis, exiguus, reticulatè variegatus.*

M. d'*Argenville*, tab. 27. fig. 3.

NERITE ÉPINEUSE. *Nerita fluviatilis, ſpinis perforatis & elatis armata, ex colore viridi nigreſcens; columellâ edentulâ & intùs propensâ, teſtâ tenui inſignis.* Cette eſpece eſt la plus diſtinguée parmi les nérites fluviatiles, ou les bigourneaux. Sa volute eſt peu ſenſible, compoſée d'une ſpire élevée, & d'une demi-ſpire, armée de ſix longues épines creuſes, ou comme forées, & dont la premiere a quelquefois plus de quatre lignes d'élévation, tandis que les autres diminuent avec la terminaiſon de la volute. Ces épines, en forme de petits tuyaux capillaires, ſont diſtantes les unes des autres, & un peu inclinées. Toute la ſurface extérieure de cette nérite eſt verd-noirâtre, avec des lignes circulaires, peu apparentes, très noires. Sa coquille eſt mince & fragile. L'ouverture en demi-lune eſt bordée d'une lévre tranchante, étendue, & par une columelle qui forme une gencive rentrante & dépourvue de dents. Sa couleur, ainſi que la ſurface intérieure, eſt d'un blanc

jaunâtre, ou livide. La nérite épineuse se trouve dans les rivieres des Indes, & peut avoir jusqu'à neuf lignes de largeur, sur deux de moins de hauteur.

Rumphius, tab. 22. litt. O. *Valvata spinosa*; Holl. Rivier-doorentje; la petite nérite épineuse de riviere.

M. d'*Argenville*, *pl. 7. n. 2. pag.* 212. C'est une des plus rares nérites; son fond olivâtre est rayé, avec un rang de pointes assez longues & toutes noires.

NERITE FLUVIATILE VERTE A BANDES NOIRES. *Nerita fluviatilis subrotunda, lævis, & fusco-viridis, lineis nigris, latis, undulatis, & in longum ductis exornata, parvâ claviculâ insignis.* C'est une très jolie nérite d'une forme arrondie, unie, d'une couleur verte, un peu rembrunie, interrompue de bandes noires, onduleuses, & longitudinales. La columelle, en forme de gencive, est très légérement dentelée. Cette surface & l'intérieur de ce limaçon est blanchâtre. Sa petite clavicule forme à peine une volute. Son élévation a, tout au plus, huit lignes, sur presqu'autant de largeur, suivant l'espece que l'auteur décrit d'après celle qu'il possede.

M. d'*Argenville* a fait représenter, dans son Appendice, une espece de nérite à bandes longitudinales, *pl.* 1. *lett. E.* qui ne paroît différer de celle-ci, que par son plus grand volume, & ses spires plus marquées. Rien n'est plus beau, dit ce Conchyliologiste, que la robe blanche de ce limaçon à bouche demi-ronde, couverte de lignes assez larges de couleur rouge-brun, serpentant en zigzag, depuis son sommet jusqu'en bas, où est l'ombilic. Ce sommet est marqué de lignes rouges comme la robe.

NIFAT. Nom donné par M. Adanson à une coquille univalve, du genre qu'il nomme la vis, en latin *terebra*. L'animal du nifat ressemble à celui du miran, à cela près, que son pied est aussi long, & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de son manteau sort beaucoup moins au dehors. Sa coquille est aussi

ovoïde, mais pointue à ſes deux extrémités. Elle a près de deux pouces de longueur, & une fois, & deux tiers moins de largeur. On y compte onze ſpires applaties comme dans la ſeconde eſpece, mais liſſe, unies, & renflées plus ſenſiblement par le bas. L'ouverture eſt une ellipſe pointue par les deux extrémités, dont la ſupérieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal aſſez long. La longueur de cette ouverture eſt preſque triple de ſa largeur: elle égale la longueur du ſommet. Un ou deux plis aſſez gros & arrondis, s'élevent dans la partie ſupérieure de la lévre gauche. La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches quarrées, qui ſont jaunes dans les vieilles, & brune dans les jeunes. Ces taches ſont diſpoſées réguliérement ſur pluſieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille, en ſuivant le contour de ſes ſpires. Cette eſpece ſe trouve ſur la côte maritime de Ben.

Liſter, Hiſt. Conchyl. tab. 914. fig. 7. *Buccinum roſtratum, interſectis lineis faſciatum.*

NISOT. Coquillage operculé que M. Adanſon a rangé dans ſon genre du buccin. L'animal du niſot ne differe de celui du barnet, qu'en ce que ſon pied a quatre fois plus de longueur que de largeur. Sa coquille reſſemble auſſi à la ſienne quant à la figure. Mais elle n'a que quatre lignes de longueur, & huit ſpires chagrinées, ou couvertes de petits tubercules fort ſerrés & ſéparés par des ſillons qui forment une eſpece de treillis. L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur. Elle n'a d'autre couleur que le gris-de-lin, ou avec une belle carnation, ſans être recouverte d'un périoſte. La lévre droite de l'ouverture éprouve les mêmes variétés de ſexe & d'âge que la premiere eſpece, c'eſt-à-dire, que le barnet. On la trouve dans la pointe méridionale de l'île de Gorée.

NIVAR. M. Adanſon appelle ainſi un coquillage operculé du genre de la pourpre à canal évaſé. L'animal du nivar reſſemble parfaitement à celui du vojet.

La coquille eſt médiocrement épaiſſe, fort allongée, & pointue aux deux extrémités. Elle a cinq à ſix pouces de longueur, & une fois, & un tiers moins de largeur. Les onze ſpires ſont renflées conſidérablement, & repliées en angle droit vers le milieu, excepté la premiere dans laquelle ce repli ne ſe voit que vers ſon extrémité inférieure : il les fait paroître comme étagées, & il forme tantôt un angle aigu, tantôt un angle obtus, ſouvent garni d'un rang de tubercules arrondis. Leur ſurface eſt encore ornée d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles. Le ſommet eſt un peu plus long que large, & de moitié plus court que la premiere ſpire. L'ouverture eſt elliptique, aiguë aux deux extrémités, & deux fois plus longue que large. Elle ſe confond avec ſon canal ſupérieur, qui eſt ouvert en demi-cylindre, & à bords tranchans. La lévre droite eſt aiguë, tranchante, mince, & relevée en-dedans de quinze à vingt filets qui tournent avec la premiere ſpire. La lévre gauche eſt creuſée en arc vers ſon milieu, recouverte d'une plaque luiſante, polie, fort petite, & preſque ſans bourrelet. Le périoſte, qui la recouvre, reſſemble à un drap brun, tenace, très épais, & velouté. Le fond de ſa couleur eſt brun, quelquefois violet, tanné, ou couleur de ſuie, coupé par une bandelette blanche, diviſée inégalement en deux par un filet brun. Cette bandelette commence un peu au-deſſous du milieu de la premiere ſpire, & tourne ſur la partie ſupérieure des autres. On trouve aſſez fréquemment ce coquillage dans les rochers des îles de Gorée & de la Magdelaine.

Bonanni, Recr. pag. 165. claſſ. 3. n. 357. *Cochlea furvam Æthiopis pellem colore ſimulans, binis faſciis cincta inæqualibus, ore valdè anguſto, quamvis in longum producto.*

M. d'*Argenville*, *pag.* 268. *pl.* 12. *fig. A.* Buccin de couleur fauve, rayé ſur toute ſa ſuperficie; les ſept étages de ſa clavicule, qui ſont applatis, le rendent extrêmement rare.

Klein, Tent. pag. 61. spec. 2. n. 2. *Fusus brevis æthiops à colore, binis fasciis inæqualibus cinctus; Bonanni.*

NOIX DE MER. *Concha globosa, lævis, in spiras internas convoluta, clavículâ perforatâ distincta, & sicut in utráque extremitate umbilicata. nux marina appellata.* Coquille univalve du genre des conques sphériques, ou des tonnes, ainsi appellée à cause de sa forme ovoïde, oblongue & arrondie comme une noix. Son caractere spécifique est aussi d'avoir une grande ouverture avec une lévre tranchante, fort évasée, entiere ou non interrompue, élevée, & rentrante vers la clavicule qui ne forme aucune volute extérieure, mais un simple petit trou rond en maniere d'ombilic. La columelle n'est formée que par les contours sphériques d'une spirale interne. La noix de mer testacée a des variétés dans son espece, autant par sa figure plus ou moins allongée, ou arrondie, par la différence de ses marbrures ou de ses couleurs, que par son volume, & l'épaisseur de la coquille. C'est pourquoi les Conchyliologistes distinguent la grosse noix de mer, la noix de mer fasciée, celle qui est d'une forme allongée, la noix muscade blanche, ou la bulle d'eau qui est papyracée, & la noix muscade papyracée & rayée. *Voyez* ces mots.

NOIX DE MER, ou GROSSE NOIX. *Nux marina majori specie, testâ spissâ, formâ rotundâ, ventricosâ, & ovatâ; coloribus cinereis, cæruleis & fuscis leviter variegata, maculata, & insignis; intùs albida.* Cette conque sphérique peut avoir au moins deux pouces de longueur sur seize lignes de largeur. Sa forme est ovale, arrondie, & fort ventrue. Toute sa surface extérieure, qui est lisse, & plus ou moins luisante, est nuée & marbrée légérement de petites taches gris-de-lin, azurées & fauves avec mélange. L'ouverture est spacieuse vers le côté de la lévre le plus évasé: cette lévre s'éleve jusqu'au dessus de la clavicule qui forme un trou rond assez grand pour découvrir quelques spires intérieures

intérieures. Cette conque, appellée la groſſe noix de mer, a ſa coquille plus épaiſſe que celle des autres eſpeces.

Gualtieri, tab. 12. litt. E. *Nux marina major, globoſa, colore leucophæo, albido, & caſtaneo punctatim depicta: intùs oris labio interno candido.*

NOIX DE MER ALLONGÉE. *Nux marina minor, oblonga, lævis & lucida; maculis incarnatis, amaranthinis, & albidis punctata & variegata.* Cette eſpece eſt d'une forme allongée, avec une ouverture moins ſpacieuſe, & une lévre moins évaſée que dans la groſſe noix. Sa coquille eſt unie, luiſante, ornée de taches & de points de couleur amaranthe, gris-de-lin, mêlée de blanc ſur un fond couleur de chair; elle eſt d'une forme allongée avec un très petit trou qui forme la clavicule. Cette jolie noix de mer peut avoir juſqu'à un pouce & demi de longueur ſur un tiers moins de largeur. Toute la ſurface intérieure eſt blanchatre. Les Conchyliologiſtes diſtinguent des variétés de la noix de mer allongée qui eſt d'une forme plus oblongue, avec une lévre plus rentrante, & en partie comprimée extérieurement ſur le côté & vers ſon milieu; ce qui en rend conſéquemment l'ouverture plus étroite que celle des autres eſpeces. Les unes ſont d'une couleur olivâtre rembrunie, tachetées de couleur noirâtre, les autres ſont marbrées de bleu ſur un fond fauve, ou cendré.

Gualtieri, tab. 12. litt. H. *Nux marina umbilicata, nonnihil ſtriata, ex fulvo & fuſco variegata, & punctata, intùs albida.*

Ejuſdem, litt. E. *Nux marina oblonga, lævis, umbilicata, ore anguſtiore inæquali, ſubcinerea, maculis & lineis fuſcis nigricans.*

NOIX DE MER FASCIÉE. *Nux marina rotunda & ovata, duabus faſciis diſtincta.* Celle-ci eſt ordinairement d'une figure arrondie, & ramaſſée dans ſa forme ovale. Elle ſe diſtingue des autres noix de mer, par deux faſcies, ou deux zones bleues, noirâtres dans

l'espece dont la coquille est picottée de points blanchâtres, sur un fond olivâtre, mêlé de brun, ou de couleur amaranthe dans celle dont le fond est rouge-brun, & gris-de-lin. Ces petites conques ont d'ailleurs la même ressemblance avec celles de la grande espece, dont elles ne different que par un volume inférieur qui porte, tout au plus, un pouce & demi, sur quatre ou cinq lignes moins de largeur.

Rumphius, tab. 27. litt. G. *Bulla;* Holl. Blaasje, of achaate-bakje, ook kievits-ey; la vessiete ou la petite vessie, la petite cuvette d'agathe, ou l'œuf de vanneau.

NOIX DE MER PAPYRACÉE. *Nux marina papyracea vel albida & striata, vel lævis & colore fusco lineata.* Les Conchyliologistes distinguent plusieurs especes de noix de mer papyracée, sçavoir, celle qui est toute blanche & striée, que l'on nomme la bulle d'eau, & une autre espece appellée la noix muscade rayée. *Voyez* ces especes.

NOIX DE MER PAPYRACÉE, dite NOIX MUSCADE RAYÉE. *Nux marina papyracea, lævis, vel testâ tenui & fragili; aperturâ amplissimâ, labio valdè expanso, claviculâ volutatâ, & lineis fuscis subnigrisque circumdata, & albedine pellucidâ insignis.* C'est une petite conque très mince, fragile & transparente, de la grosseur d'une noix muscade qui differe des autres noix de mer, par sa clavicule. Elle forme une petite volute comprimée, & un peu rentrante, ou concave, composée de trois spires arrondies. L'ouverture de la coquille est très grande à cause de la lévre qui est très évasée dans toute son étendue. Toute sa coquille est blanchâtre comme la corne, & ornée sur la surface extérieure de lignes, & de petits cercles noirâtres.

Gualtieri, tab. 13. litt. F F. *Nux marinâ oblonga, spiralis, alterâ extremitate anguftiore, umbilicata, lævis, fragilis, zonis fulvis, & albis, lineisque subnigris eleganter circumdata, intùs candida.*

M. d'*ARGENVILLE*, *pl.* 17. *lett. I. pag.* 264. La petite gondole rayée, de couleur grise sur un fond jaune; elle est extrêmement mince & légere, avec quelques bandelettes brunes espacées irrégulièrement.

NOMBRIL, ou OMBILIC. *Voyez* OMBILIC.

NOMBRIL DE VENUS. Nom que plusieurs Naturalistes ont donné à différentes especes d'opercules de coquillages; principalement à ceux de quelques limaçons de mer, que quelques-uns appellent feves marines. Il ne faut pas confondre le terme de nombril, avec celui d'opercule. *Voyez* OPERCULE.

NOMPAREIL. Nom donné à un petit coquillage terrestre du genre des vis-buccins, qui peut avoir quatre lignes de longueur sur une ligne de largeur. M. Geoffroy, dans son petit Traité des Coquilles, *pag.* 63. en parle ainsi : *Cochlea, testâ fuscâ, opacâ, aperturâ compressâ, labro albo reflexo, spiris decem sinistrosis.* Sa coquille est allongée, brune, opaque, & nullement transparente. Le haut de la coquille se termine en pointe mousse, le milieu est plus renflé, & le bas se resserre de nouveau. Elle fait dix tours de spirale. Son ouverture est oblongue, un peu resserrée, sur-tout vers le haut, & elle est bordée d'une lévre blanche : au haut de l'ouverture, on apperçoit un repli ou une crête, pareillement blanche. On trouve cette coquille au pied des murs & des vieux arbres, dans la mousse & sur les pierres. Elle est fort commune ici. Sa forme lui a fait donner le nom de nompareille, ses volutes étant tournées dans un sens contraire à celui qui est ordinaire aux autres coquilles. C'est par-là qu'elle differe de l'anti-nompareille, que nous avons décrite ci-dessus; ayant d'ailleurs, dix tours de spirale, au lieu que l'anti-nompareille n'en a que neuf.

LISTER, angl. pag. 123. tom. 2. fig. 10. *Buccinum pullum, opacum, ore compresso, circiter denis spiris fastigiatum.*

NUAGES, ou NUÉES, ou NÉBULEUSE.

Voluta cylindracea, octo vel septem spiris striatis composita; magnis maculis in longum ductis, fuscis, aliquando virescentibus, in medio vel unâ zonâ interruptis; lineis & punctis plùs vel minùs circumdata in fundo albido; nubecula appellata. Coquille univalve du genre des rouleaux, ou volutes cylindriques, dont la surface extérieure est ornée de grandes taches longitudinales brunes, & quelquefois d'un verd-foncé, interrompues vers le milieu de la coquille, par une zone blanche plus ou moins articulée. Toutes ces taches sont plus ou moins cerclées de lignes de couleur marron & de points bruns. Le fond de ce rouleau est d'un beau blanc, quelquefois un peu azuré dans certains endroits. La volute est composée de sept ou huit spires striées, bariolées de brun foncé, & dont les dernieres forment un sommet élevé de couleur de chair. Il arrive le plus souvent que le côté extérieur de la lévre est dépourvu de couleur, & que les points bruns & blancs, ainsi que les cercles sont peu apparens. Ce rouleau varie tellement par ses nuances, & ses diverses taches qu'il est rare de le trouver sans quelques différences sensibles. Quelques-uns le nomment le Château en Espagne. Il vient de l'Amérique.

M. d'*Argenville*, *pag.* 389. *append. pl.* 2. *lett. C.* Ce cornet est singulier dans le compartiment de sa robe. Quatre colonnes blanches le distinguent au milieu de sa robe, qui est d'un brun-rouge, cerclé de lignes formées par des points noirs. Quatre autres marques longues & blanches sont à l'aplomb de ces colonnes. Les côtés de la robe sont bariolés de différentes taches irrégulieres sur le même fond : la tête peu élevée est compartie en plusieurs taches brunes, sur un fond blanc jusqu'au sommet, qui est couleur de rose. Sur le bord de la bouche, la coquille est presque blanche, picotée de points rouges-bruns.

Rumphius nomme *nubecula*, les petits nuages, une autre espece de rouleau connu sous le nom de brocard de soie. *Voyez* Brocard.

NUSAR. Nom donné par M. Adanſon, à une coquille bivalve du genre de la telline. La coquille du nuſar eſt beaucoup moins longue que celle du pamet & du gafet, & par-là elle approche plus de la forme triangulaire. Elle n'a que neuf lignes de largeur & ſept de longueur, ſur une profondeur une fois moindre. Son extrémité inférieure forme une ſurface très large, & plus applatie que celle du pamet. Extérieurement elle eſt marquée de ſoixante ſillons longitudinaux, qui diffèrent de ceux du pamet, en ce qu'ils ſont plus profonds, & piqués d'un nombre infini de petits points allongés & tranſverſaux. Ces points, qui ſont preſqu'inſenſibles à la vue, ſe découvrent facilement par le moyen d'un verre lenticulaire de trois à quatre lignes de foyer. Le bord de chaque battant n'a que ſoixante petites dents. Le ſommet eſt placé fort peu au-deſſous du milieu de leur largeur. On compte à la charniere de chaque battant, cinq dents, dont trois plus petites ſont rapprochées vers le ſommet; les deux autres en ſont aſſez écartées. L'intérieur de cette coquille eſt d'un violet foncé, approchant du noir. Dix à douze bandes violettes qui partent du ſommet, s'étendent au-dehors comme autant de faiſceaux juſqu'à ſa circonférence. On la trouve en petite quantité dans les ſables du Cap Manuel.

Bonanni, Recr. pag. 104. claſſ. 2. n. 37. *Tellina maris italici, intrinſecùs, colore fulvo cum terreo porraceoque mixto, intrinſecùs verò, ut plurimùm cyaneo, interdùm cum lacteo confuſo.*

Ejuſdem, pag. 104. claſſ. 2. n. 38. *Tellina umbone omnium acutiſſimo; teſtâ coloribus diverſis quaſi teſſellato opere decoratâ, admodùm tenui.*

Liſter, Hiſt. Conch. tab. 316. fig. 218 & 219. *Tellina purpuraſcens margine ſinuoſo, jamaïcenſis.*

Langius, Meth. pag. 72. *Tellina inæquilatera ſtriata.*

Gualtieri, Ind. pag. & tab. 89. litt. D. *Tellina inæquilatera, altero latere truncato, & ſtriato, mar-*

gine interno dentato, candida, intùs purpurascens.

KLEIN, Tent. pag. 150. spec. 3. *Tellina striata; testâ pulchrâ, foris albâ, planâ, subtilissima, striata;* BONANNI.

Ejusdem, spec. 5. *Tellina striata, umbone omnium acutissimo; testâ, qua coloribus diversis, quasi opere tessellato decoratur, admodùm tenui;* BONANNI.

Ejusdem, pag. 160. spec. 11. *Tellina striata, purpurascens, margine sinuoso, jamaïcensis;* LISTERI.

Fin du Tome second.

Garded